



LE CAFE PEDAGOGIQUE

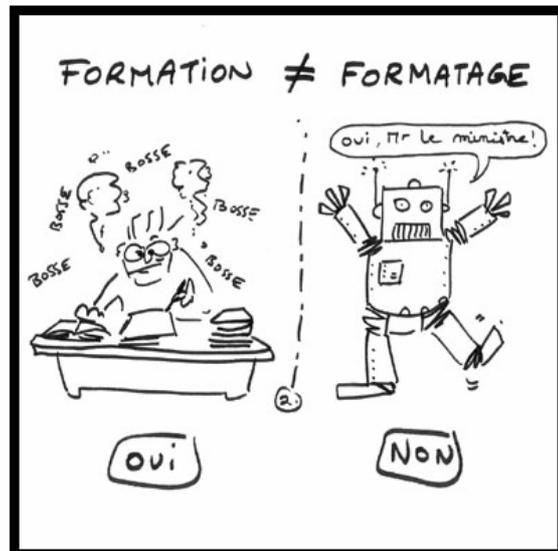
Toute l'actualité pédagogique sur Internet !

Suppression des décharges

Formation des enseignants

Orientation des lycéens :

Tempête sur l'Ecole ?



Novembre 2006 – N° 77

Au sommaire :

Editorial : Eduquer aux compétences démocratiques

Tribune : La vérité sur le déclin scolaire

Article pédagogique : L'école peut-elle aujourd'hui continuer à donner aux élèves l'impression d'être indifférente à leurs différences ? - Entretien avec Maroussia Raveaud

Pratiques pédagogiques : Radio C.Ly.p.e, une radio scolaire à Paris

Parmi les dossiers spéciaux de ce numéro : Que veut dire la productivité en éducation ?, La nouvelle politique ZEP, L'orientation des lycéens et le rapport Hetzel, La formation des enseignants, L'évaluation nationale de CE 1, Documentalistes et ouverture culturelle, Maths : Le point sur Euler, Géo : Le Brésil (entretien avec H. Théry), Anglais : Thanksgiving, Allemand : Autres pays, autres pédagogies ?, Italien : Evaluations 6ème et 3^{ème}, SVT : Banques d'images et TIC pour le collège, SMS : Décentralisation, Agricole : Les maladies alimentaires, Vie scolaire : Délégué élève : une fonction à part, EPS : Enseigner le Boxe etc. Et toutes les rubriques habituelles : elles vous font découvrir des centaines de sites éducatifs dans toutes les disciplines du primaire et du secondaire.

www.cafepedagogique.net



LE CAFE PEDAGOGIQUE

Toute l'actualité pédagogique sur Internet
www.cafepedagogique.net



Soyez le premier informé de l'actualité de l'éducation, chaque jour, par Internet, avec L'Expresso, un court flash d'information.



Tous les mois, Le Café mensuel, analyse l'actualité éducative et fait saisir les enjeux de l'Ecole. Il traite de l'évolution du système éducatif, de la classe, de l'élève, son orientation et sa psychologie. Il présente les derniers travaux de la recherche pédagogique.



Le Café mensuel, fait connaître les meilleurs sites éducatifs dans toutes les disciplines du primaire et du secondaire. Il vous aide à préparer vos cours avec Internet et à utiliser les nouvelles technologies en classe.



Le Dossier mensuel du Café pédagogique approfondit un thème. Octobre 2006 : nous traitons l'apprentissage du calcul. A la rentrée, le Guide du Café présente les nouveaux textes, les nouveaux programmes et fait le point sur les enjeux de l'année. Le Guide des parents les aide à suivre le travail de leur enfant, à réfléchir à son orientation. Le Guide Bac Brevet donne les clés pour utiliser les ressources gratuites d'Internet pour se préparer aux examens.



Pour les valeurs de L'Ecole : réalisé par un collectif d'enseignants et de chercheurs, Le Café pédagogique milite pour une école innovante et démocratique. Il publie des dossiers pédagogiques citoyens : Droits de l'enfant, Mémoire de la Shoah, Contre le racisme. Il diffuse également des documents pédagogiques liés à l'actualité politique : Le séisme en Asie, La guerre en Irak, Le 11 septembre etc.

Rejoignez les 130.000 abonnés et les 400.000 visiteurs mensuels du Café pédagogique !

<p>SOUTENEZ LE CAFE PEDAGOGIQUE EN ADHERANT A L'ASSOCIATION C.I.I.P. !</p> <p>Soutenir le Café pédagogique c'est</p> <ul style="list-style-type: none"> Miser sur le développement d'un Internet mutualiste, ni commercial, ni institutionnel Participer à un mouvement pédagogique qui milite pour l'innovation Participer au développement d'un nouveau média <p>M</p> <p>Adresse :</p> <p>Mèl :</p> <p><input type="checkbox"/> Adhère à l'association C.I.I.P. Personne physique 20 E</p> <p>Personne morale: abonnement annuel toutes éditions 150 E</p> <p>Chèques à l'ordre de association C.I.I.P.</p>	<p>ABONNEMENT GRATUIT</p> <p><i>A ne remplir que si vous n'êtes pas déjà abonné !</i></p> <p>Adresse électronique :</p> <p>s'abonne aux éditions suivantes du Café :</p> <p><input type="checkbox"/> Edition intégrale</p> <p><input type="checkbox"/> Pédagogie</p>	<p><input type="checkbox"/> Documentation</p> <p><input type="checkbox"/> Actualités</p> <p><input type="checkbox"/> Primaire</p> <p><input type="checkbox"/> Lettres</p> <p><input type="checkbox"/> Langues</p> <p><input type="checkbox"/> Sciences</p> <p><input type="checkbox"/> Sciences Humaines</p> <p><input type="checkbox"/> Technologie Tertiaire Arts, professionnel</p> <p><input type="checkbox"/> L'Expresso, le flash quotidien</p>
---	--	---

A retourner à : Association C.I.I.P., 22 Rue Alphan, 75013 Paris

Sommaire :

EDITORIAL : EDUQUER AUX COMPETENCES DEMOCRATIQUES	5
INFORMATIONS PROFESSIONNELLES.....	7
VIE SCOLAIRE.....	35
ACTUALITE DES TICE	44
ACTUALITE DES TICE	44
TERRITOIRES.....	50
L'ACTUALITE EUROPEENNE.....	56
INTERNATIONAL	58
TRIBUNE : LA VERITE SUR LE DECLIN SCOLAIRE	63
LA PAGE DES PARENTS.....	65
LA PAGE LYCEENS	78
ANALYSE : L'ECOLE PEUT-ELLE AUJOURD'HUI CONTINUER A DONNER AUX ELEVES L'IMPRESSION D'ETRE INDIFFERENTE A LEURS DIFFERENCES, SANS SE JUSTIFIER ? - ENTRETIEN AVEC MAROUSSIA RAVEAUD.....	89
PRATIQUES PEDAGOGIQUES : RADIO C.LY.P.E, UNE RADIO SCOLAIRE A PARIS.....	93
BIBLIOGRAPHIE.....	96
PEDAGOGIE	103
IDD - TPE - PPCP.....	123
FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE	124
DOCUMENTATION.....	125
PRIMAIRE.....	135
FRANÇAIS.....	145
FLE.....	153
LANGUES ANCIENNES.....	155
PHILOSOPHIE.....	165
HISTOIRE.....	167
GEOGRAPHIE	176
EDUCATION CIVIQUE - E.C.J.S.....	192
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE	201
S.E.S.	209
LANGUES VIVANTES.....	214
ANGLAIS	217
ESPAGNOL.....	225
ALLEMAND	229
ITALIEN.....	239
PORTUGAIS.....	245
ARABE.....	251

RUSSE.....	259
MATHEMATIQUES.....	261
S.V.T.....	268
PHYSIQUE-CHIMIE.....	272
TECHNOLOGIE	275
S.M.S.	279
STG - ECONOMIE - GESTION	284
S.T.I.....	302
ENSEIGNEMENT AGRICOLE	305
ARTS PLASTIQUES.....	311
EDUCATION MUSICALE.....	315
CINEMA - AUDIOVISUEL.....	318
E.P.S.	319
L'OURS.....	322

Editorial : Eduquer aux compétences démocratiques

- Bruno Devauchelle -

Au moment où le socle de connaissances et de compétences devient un objet central du système scolaire français et où la classe politique prépare des élections majeures, Philippe Breton interroge dans son dernier ouvrage (*L'incompétence démocratique : La crise de la parole aux sources du malaise*, Breton, Philippe, Editions La Découverte, 2006) le degré de compétence démocratique de notre société et par là même ses pratiques et la formation à ces compétences.

Si la compétence démocratique suppose une conscience de la légitimité, une connaissance du contexte, une reconnaissance de l'autre sur la base de la symétrie et le renoncement à la violence dans le débat, alors il nous faut reconnaître, à l'instar de l'auteur, que la démocratie est en difficulté. Le débat autour de cette chronique anti-islamique parue dans un quotidien national en est une brillante illustration.

Faut-il alors se tourner vers l'école pour lui demander de travailler pour au moins la moitié de son temps à cette "éducation aux compétences démocratiques" ? On nous répondra que l'éducation citoyenne y pourvoit déjà de même que de nombreux aspects présents dans les contenus d'enseignement. Et pourtant à observer la vie des établissements scolaires, on s'aperçoit que les concepts clés de la compétence démocratique "objectivation, empathie cognitive, opinion et symétrie" sont loin d'être présents, c'est à dire incarnés aussi bien dans leur organisation, leur vie quotidienne, que, parfois, dans les contenus enseignés eux-mêmes.

L'école, lieu dissymétrique par définition, peut-il devenir ce lieu démocratique sans de profonds changements ? Les deux dernières compétences du socle commun, compétences sociales et civiques et autonomie et initiative des élèves, sont là pour nous donner quelques pistes d'action. Mais pourra-t-on en fournir la traduction concrète dans un système scolaire qui semble aller dans des directions opposées ? Les technologies de l'information et de la communication nous ouvrent certes à de nouvelles possibilités démocratiques, mais sont-elles réelles. Que penser, comme le propose Philippe Breton, du droit à la défection (anonymat, refus de répondre, pseudos...) si l'on veut éduquer à la démocratie ?

Il est toujours plus facile d'afficher des intentions que de les traduire en actes concrets. Dans le domaine éducatif il n'y a pas exception. Les travaux de Pierre Merle sur l'humiliation des élèves, ceux de l'équipe Escol sur le rapport à l'école dans les banlieues, ou encore ceux de Dominique Glasman sur le décrochage scolaire témoignent tous de l'éloignement progressif de l'école de la place centrale qu'elle devrait avoir dans l'éducation à la vie en société. Le socle commun et sa liste trop peu homogène de "compétences" conforte encore davantage cette rupture progressive et désormais de plus en plus clairement perçue par ceux qui sont déçus de cette école. Au fond ce sont peut-être davantage les finalités du système scolaire qu'il aurait été sain de revoir.

Jules Ferry, comme les religieux du XIX^e siècle, retirait les enfants de l'influence néfaste du monde environnant et de leurs parents, considérés comme incapables de les éduquer. Les héritages de cette façon d'envisager l'école sont encore nombreux et les évolutions lentes. Or

si cette première approche a permis de construire un début de démocratie, elle est aujourd'hui génératrice de sa lente destruction. En se coupant souvent du monde l'école a redonné plus de pouvoir aux destructeurs de la compétence démocratique, recréant un monde clos peu en phase avec des réalités que nombre d'entre nous avons du mal à accepter.

Les TIC en sont une bonne illustration, d'aucuns n'hésitent pas à dire que la compétence du socle n°4, sur leur maîtrise, disparaîtra dans quelques années comme si le problème disparaissait de lui même. Or c'est probablement l'inverse qu'il faut souhaiter. Au travers de l'exemple des TIC, prise au sens large (incluant les domaines non technologiques de l'information et de la communication), on a l'illustration de ce qui peut couper l'école du monde qui l'entoure. Dans un précédent éditorial j'avais indiqué qu'après tout les TIC se passaient fort bien de l'école pour poursuivre le développement de leur emprise sur le marché et sur les usagers.

Dès lors que l'on resitue cette question en l'englobant dans la question de la compétence démocratique, il est certain que le travail à mener est immense et que le chemin est loin d'être commencé. Car, après tout, certains "puissants" n'ont pas forcément intérêt à développer ces compétences au débat, à l'objectivation car le citoyen, devenu compétent, pourrait être tenté d'y voir de plus près. Il faut, a contrario, aussi admettre que lorsque le "puissant" dicte sa loi, il est parfois considéré comme "confortable" d'obéir, de se soumettre, cela évite les questions et les débats.

Il ne suffit pas de voter, si c'est pour se débarrasser du pouvoir qui nous encombre tous. Au contraire le vote devrait être le début de la prise véritable de responsabilité du Politique. Dans la classe le délégué ce n'est pas la "bonne à tout faire" des enseignants ni le simple porte parole de ses collègues. Elire le délégué ne dégage pas de la responsabilité démocratique. Un délégué est à l'égal des autres élèves en démocratie. Ce n'est que dans le débat institutionnel, aux moments clés de l'année scolaire, qu'il en est le représentant mandaté.

La difficulté à faire vivre la parole de manière réellement démocratique dans les instances des établissements scolaires est trop souvent un fait. On peut dès lors poser justement des interrogations sur la capacité de l'école à mettre en oeuvre une véritable formation aux compétences démocratiques.

Au moment où les intégrismes, les totalitarismes, les extrémismes s'offrent des tribunes médiatiques, la restauration de la pratique démocratique passe avant tout par un questionnement de fond qui doit déboucher sur une nouvelle "autorité de la parole". Certes on peut discuter les positions de Philippe Breton, mais reconnaissons lui le mérite de nous interroger là où cela fait très mal : l'écart entre le discours et l'action. Et là l'école a encore beaucoup à faire, en particulier en matière de démocratie si elle veut tenir sa place pleine et entière dans la société contemporaine.

Bruno Devauchelle

Informations Professionnelles

- François Jarraud -

- A la Une : A propos des audits : Que veut dire la productivité en éducation ?

"Une réduction significative des horaires ne pourra être obtenue sans une réforme d'ensemble de l'organisation des enseignements et du pilotage du système éducatif". Extraite des rapports d'audit sur les grilles horaires des lycées et des collèges publiés le 17 octobre (voir article ci-dessous), cette phrase résume le glissement opéré dans l'éducation nationale. L'organisation des enseignements et le pilotage du système sont dirigés par un objectif strictement comptable : la réduction des horaires.

Vous en doutez ? Voici un autre extrait à méditer : *"Sous réserve d'une validation indépendante des besoins d'investissements générés par la réforme, la mission recommande la création d'un baccalauréat technologique « sciences et technologies » à la rentrée 2007, simplifiant les spécialités actuelles et allégeant la charge horaire des enseignements"*. Voilà une brochette d'inspecteurs des finances qui inventent une nouvelle filière de l'enseignement technologique justifiée uniquement par son coût plus réduit que les filières existantes (dont le rapport vante quand même les économies de 5 à 10% !).

Un dernier exemple ? On se souvient que la loi Fillon a décidé le dédoublement des cours de langues en terminale. Une mesure qui a d'ailleurs bien du mal à être appliquée deux ans plus tard. Les auteurs de l'audit sur les lycées ont une solution à ce problème : *"l'allègement des structures à 20 élèves en moyenne en terminale générale et technologique en 2006, en première en 2007, devrait s'accomplir au rythme de la réduction du nombre de groupe de langues vivantes inférieurs à 15 élèves"*. En clair le dédoublement ne serait plus de droit mais résulterait d'un marchandage comptable au niveau académique, histoire de les inciter à mieux gérer. Ainsi a-t-on le privilège de vivre en direct la prise de contrôle de la rive gauche par la rive droite, Grenelle par Bercy.

Les experts qui pilotent cette révolution ne manquent pas d'arguments. Ils ont beau jeu de faire remarquer la hausse des dépenses d'éducation par rapport à la stagnation du taux d'accès au bac ou au brevet. Pour eux, il est clair que les deux courbes auraient dû, au minimum, augmenter de concert. Ils remarquent également que la France dépense davantage que certains pays de l'Ocde pour son système éducatif. Ainsi, l'Ocde a calculé que les dépenses cumulées pour la durée des études primaires et secondaires se montent à 85 084 dollars en France contre 77 204 pour la moyenne des pays de l'Ocde. On dépense en France en moyenne 7 807 dollars par élève contre 6 827 pour la moyenne Ocde. Le système éducatif paraît donc "riche", voir "gras" par rapport à ceux des voisins.

Et ils avancent des idées qui peuvent sembler intéressantes : accorder davantage d'autonomie aux établissements, réduire le taux de redoublement, lutter contre l'émiettement disciplinaire.

Pourtant ces arguments comptables n'emportent pas l'adhésion. L'analyse plus fine des statistiques montre que la situation est plus complexe qu'elle ne paraît. Certes le budget de

l'éducation nationale est passé de 55 à 65 milliards d'euros de 2000 à 2005. Mais cette hausse correspond à un simple maintien en terme de PIB (à 3,9% du PIB). La dépense intérieure d'éducation en France, après avoir progressé dans les années 1990, est même orientée à la baisse depuis 1998. Elle est passée de 7,6% du PIB à 7,2% en 2005. De même pourra-t-on remarquer que si la moyenne de l'Ocde monte à 77 204 \$ par élève, elle dépasse les 100 000 \$ aux Etats-Unis, au Danemark, en Norvège, au Luxembourg, en Italie etc.

Ce qui est certain c'est que la productivité de l'école ne suit pas une logique arithmétique. C'est un fait avéré que les dépenses éducatives progressent avec le niveau de qualification de la population. Si l'alphabétisation a un coût modéré, la réussite de tous dans le secondaire mobilise des moyens de plus en plus importants puisque, pour réduire des "poches" de résistance de plus en plus difficiles, il faut inventer des moyens nouveaux. Parallèlement, le jeu social fait que la demande d'options évolue plus rapidement que les taux de scolarisation. Ainsi tous les pays développés connaissent une hausse rapide de leurs budgets éducatifs. Enfin jouent des particularités françaises comme le fort taux de redoublement.

Mais renvoyons les calculettes : la productivité de l'Ecole c'est autre chose. Pour paraphraser un ancien ministre, on pourrait poser la question : "qu'est ce qu'une scolarité réussie ?" Doit-on déplorer ce que coûte le déploiement de moyens supplémentaires en zep ? Doit-on chiffrer l'existence d'enseignements "inutiles" c'est-à-dire sans rentabilité directe sur le marché du travail ? Doit-on expertiser le prix de l'épanouissement ? Celui des découvertes ? Pour le dire plus clairement, à appliquer à l'Ecole des normes strictes de productivité ne risque-t-on pas de la considérer comme un service et non plus comme une institution ?

Un glissement préjudiciable. Ce glissement apparaît très clairement dans les deux rapports d'audit. Les effets sociaux des mesures proposées ne peuvent que mobiliser fortement les enseignants contre un plan qui aggravera très sensiblement les conditions de travail dans les établissements. Mais cet audit pourrait avoir un effet plus délétère.

Qui ne voit que l'école a besoin de davantage d'autonomie ? Qu'un nouveau découpage du temps scolaire est nécessaire et que certains établissements l'ont réussi ? Qui s'opposerait à une prise en charge plus individualisée des élèves ? Mais comment accepter ces idées quand elles sont utilisées uniquement pour réaliser des économies.

En dénaturant un certain nombre de propositions, en cherchant à imposer une évolution brutale du système, on prend le risque d'empêcher toute évolution d'un système éducatif qui a bien besoin de bouger. Ajoutons que diminuer les moyens sans faire évoluer l'Ecole dans ses pratiques et ses conceptions ne peut qu'aggraver ses difficultés. L'avenir de l'Ecole ne peut pas se régler par des audits financiers.

Deux audits demandent une baisse importante des moyens en lycée et collège

Attendus depuis des semaines, les deux audits sur "la grille horaire des enseignements en lycée général et technologique" et celle du collège demandent des coupes sombres dans les budgets du secondaire. Ces rapports, commandés par le gouvernement, réalisés par des inspecteurs des finances et des inspecteurs généraux de l'éducation nationale, font suite à l'audit sur les décharges horaires des enseignants dont l'application a été quasi immédiate.

Le rapport sur le lycée est exigeant : il fixe comme objectif une baisse de plus de 20% des dépenses. Relevant que *"l'investissement massif dans le volume d'heures d'enseignement n'a*

amélioré ni la performance ni l'équité du lycée français" il en conclut que la baisse des coûts est légitime.

Comment faire ? Il s'agit d'abord de réduire fortement les heures d'enseignement. Le rapport préconise une méthode : *"désamorcer les tensions portant sur l'horaire hebdomadaire en considérant que les arrêtés ministériels n'ont plus vocation à sanctuariser des volumes de services d'enseignants négociés entre disciplines, mais à offrir un référentiel national, un point de départ à partir duquel se construisent localement des projets adaptés aux attentes des élèves"*.

Plus clairement, il s'agit de fixer un plafond horaire pour les 3 niveaux du lycée. Ainsi en seconde les élèves ne pourraient avoir plus de 900 heures d'enseignement annuelles, au lieu des 1 044 à 1 188 actuelles. En première et terminale le plafond serait à 950 heures (par rapport à 1 050 à 1 386 heures actuelles). Ces plafonds seraient calculés sur 36 semaines de cours grâce à l'allongement de deux semaines de l'année scolaire effective.

Comme parallèlement l'enveloppe horaire de chaque discipline serait annualisée, on obtiendrait ainsi une forte économie de postes. Le rapport réorganise donc les enseignements sur ces bases. Par exemple, les horaires de français en seconde passeraient de 4 h 30 hebdomadaires à moins de 3 heures (100 heures annuelles), ceux de langue vivante 1 de 3 heures à 1 h 50 minutes (70 heures annuelles). En première ES, les SES passeraient de 5 heures à moins de 4 heures, l'histoire-géographie de 4 heures à moins de 3 heures.

Les horaires en série technologique semblent mieux satisfaire les auteurs qui se félicitent que les nouveaux programmes de STG aient réduit les frais d'enseignement de 5% et ceux de SMS (ST2S) de 10%. Malgré tout ils envisagent à la rentrée 2007 l'ouverture d'une nouvelle filière, " sciences et technologies" qui permettrait de diminuer davantage les horaires d'enseignement.

En langues, outre la baisse des horaires, les dédoublements accordés en terminale seraient remis en question. Ils ne seraient plus accordés de droit et les rapporteurs préconisent une gestion globale des horaires de langues dans l'établissement. Une façon, semble-t-il, de réduire le nombre des options.

Ces horaires pourraient être complétés par des heures d'études surveillées pour encadrer le travail des élèves qui serait réalisé dans l'établissement (400 à 500 heures annuelles).

Pour les auteurs, il est clair que le tour de vis doit être rapide : il pourrait s'appliquer dès la rentrée 2007 si le ministre suit leurs recommandations.

Au collège, *"le coût moyen du collégien a augmenté de 33% entre 1990 et 2004"* souligne le rapport, qui montre quand même une stabilisation depuis la fin des années 1990.

Aussi le rapport demande-t-il, comme pour le lycée, une réforme du pilotage *"fondé sur les objectifs et l'évaluation des résultats"*. Il s'agirait d'adopter *"une démarche progressive visant à confier nettement plus de responsabilités aux échelons déconcentrés, en contrepartie d'une exigence pédagogique et budgétaire accrue"*. Ainsi il préconise de libérer 20% des moyens pour les affecter à la réalisation des objectifs de progrès de l'établissement. *" Dès la rentrée 2007, l'assouplissement des obligations horaires est amorcé, dans la limite de 20% de la dotation, par les équipes qui souhaitent prendre le risque du changement... Dans un second temps et après évaluation, sont abrogées pour l'ensemble des années au collège les grilles*

horaires hebdomadaires au profit d'un référentiel qui fixerait pour chaque enseignement une base horaire par cycle (annuelle pour le cycle d'initiation 6e, bi-annuelle pour le cycle central 5e- 4e, annuelle pour le cycle d'orientation 3e). Cette base est inférieure à la dotation actuelle, car elle est appelée à être complétée à hauteur de 20% par des moyens non fléchés".

Ainsi pour le cycle central, on n'aurait plus que 250 heures de français pour les deux années, 230 de maths, 280 de langues, 100 de SVT, le tout sur 36 semaines. S'y ajouteraient 200 heures annuelles de dotation non affectée. Les horaires de langues seraient fusionnés et la carte des langues "rationalisée". Chaque établissement aurait le choix d'offrir ou non une seconde langue en cinquième.

Toujours pour diminuer les coûts, le redoublement serait "plafonné" par établissement.

Ces mesures ont-elles une chance d'être appliquée dès 2007 ? Probablement non, ne serait-ce que parce que le budget 2007, qui a retenu les propositions d'un autre audit sur les décharges, est déjà bouclé.

Certaines propositions semblent embarrasser le ministère. Ainsi, au lycée, le décalage des examens sur l'été, nécessaire pour assurer 36 semaines de cours, semble difficile. Le ministre relève que *" la clôture de la session, symbolisée par les résultats du second groupe d'épreuves du baccalauréat et intervenant mi-juillet, serait reportée au 31 juillet. Une telle mesure serait susceptible de soulever des réticences de la part des parents d'élèves et des enseignants, de même que des organisations professionnelles du tourisme".* En ce qui concerne les langues, le ministère relève que la mesure proposée *" risquerait de conduire à la disparition de l'enseignement de toutes les langues, à l'exception de l'anglais et de l'espagnol"* ce qui va contre des engagements politiques internationaux.

Enfin, *" la remise en cause du caractère hebdomadaire de l'obligation réglementaire de service des professeurs, constituerait un véritable bouleversement à la fois pédagogique et structurel, dont la mise en œuvre reposerait sur une décision politique forte, entreprise sur la durée et qui devrait tenir compte de négociations et de consultations importantes, notamment des enseignants, des chefs d'établissement et des fédérations de parents d'élèves".*

Faut-il pour autant l'écarter ? Certainement pas. En effet, ces rapports ont été réalisés pour faire face à un besoin réel : le financement des mesures inscrites à la loi Fillon qui doit se faire à moyens constants et la volonté gouvernementale de dégager de la productivité dans l'éducation nationale.

Une application programmée. Aussi contiennent-ils des prévisions budgétaires éclairantes jusqu'en 2010. L'application intégrale de ces rapports, comme de celui sur les décharges, est programmée et devrait être appliquée sauf bouleversement politique. Leur impact est calculé : 9 203 emplois récupérés en lycée par réduction des horaires élèves, 9 609 par suppression des dédoublements au seul lycée, 3 000 emplois en langues par révision des dédoublements, 2 282 emplois du fait de la réduction des redoublements et un nombre non calculé de postes venus de la réduction du nombre d'options. *" Au total, l'application des recommandations de la mission permettrait de dégager près de 24 000 ETP, sans compter les économies générées par une révision du système des décharges. Une partie de ces marges de manœuvre supporterait le coût de déploiement de la loi d'orientation, une autre partie permettrait de piloter le système en redéployant des moyens en fonction d'objectifs pédagogiques exigeants, et enfin une partie représenterait des gains de productivité qu'un plan de gestion des ressources*

humaines adapté pourrait concrétiser pendant la période 2006-2010".

Audit lycées

http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/performance/audit_ci.php?idref=25

Audit collèges

http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/performance/audit_ci.php?idref=42

Retour sur la question de la productivité en éducation

La France est-elle le Ghana ? La question peut surprendre mais j'essaierai de montrer que les deux derniers audits gouvernementaux approchent la question de la productivité en éducation comme peut le faire le gouvernement ghanéen.

En effet, les récents audits gouvernementaux ne saisissent la question de la productivité de l'Ecole que dans sa dimension comptable. Ce qui compte pour eux c'est de maintenir le taux de scolarisation pour un moindre coût. Et pour cela ils utilisent 3 voies classiques : augmenter la durée du travail des professeurs (par exemple en rallongeant de deux semaines gratuitement l'année scolaire), diminuer leur salaire (par exemple en supprimant les décharges), augmenter le volume d'enseignés en réduisant le nombre d'heures d'enseignement (c'est l'essentiel des propositions des audits). C'est exactement ce que pratique le Ghana (voir l'article un peu plus bas) qui doit faire face à un brutal afflux d'élèves. Et ça provoque d'ailleurs une grève des enseignants dans ce pays.

Il me semble que la situation scolaire française est différente de celle du Ghana. Et je voudrai montrer ici des approches de la productivité scolaire que nos inspecteurs des finances n'ont peut-être pas aperçues.

Et si on augmentait la productivité culturelle de l'Ecole ? Une expérience mérite ici de trouver place : celle du "lycée du matin" mis en place au lycée du Mirail. Dans cet établissement les cours s'arrêtent à 14 heures. Les élèves s'inscrivent l'après-midi à des activités diverses (danse, sport, théâtre, auto-école, théâtre, photo etc.) selon un "contrat d'activités personnalisées" signé par les parents. Les élèves ont aussi accès à leurs professeurs en "libre-service" pour répondre à leurs questions. Il s'agit à la fois de responsabiliser le jeune par rapport à sa formation et de faciliter son épanouissement.

Nous avons demandé à Philippe Misandeau, professeur de français dans ce lycée, de faire un rapide bilan du dispositif. *"La convivialité est certaine et appréciée (les élèves ont bâti ici une "vie de quartier" qu'ils ne peuvent bâtir chez eux). Les élèves marquent leur intérêt pour des ouvertures culturelles diverses (cinéma, théâtre, photo, danses.), caritatives et humanitaires (collectes alimentaires, visites dans les hôpitaux.). Ils participent de plus en plus nombreux aux ateliers. L'utilisation des espaces pédagogiques (CDI, classes, salles vidéo, salle multimédia.) est beaucoup mieux rentabilisée. L'établissement a vu le nombre d'élèves augmenter sensiblement. Les résultats scolaires (bac) n'ont jamais été en baisse. Mais la hausse n'est pas celle que l'on pouvait espérer".* L'ensemble de ce dispositif s'est fait à moyen constant en s'appuyant sur le tissu associatif local.

Et si on cherchait la productivité scolaire ? Le récent rapport sur l'académie de Lille soulignait le fait que certains collèges obtenaient des résultats très supérieurs à d'autres. Cet effet établissement a été étudié dans l'académie de Nantes. *"L'analyse comparée des résultats aux évaluations à l'entrée en sixième pour tous les collèges de l'académie (de Nantes) a montré qu'il existait une disparité importante entre établissements sur le territoire*

académique mais aussi... qu'il n'y avait pas de corrélation systématique entre les scores obtenus par les élèves et leur origine sociale... Ainsi, des collèges présentant des taux de PCS défavorisées supérieurs à la moyenne académique figuraient parfois dans le peloton des établissements où les élèves réussissaient bien, voire très bien les tests d'évaluation... Là où une forme de fatalité sociale aurait laissé attendre des résultats faibles, on se trouvait au contraire face à de véritables réussites scolaires, en français comme en mathématiques". C'est le cas par exemple d'élèves venus d'écoles comptant 69% de PCS défavorisées et 35% d'élèves étrangers.

L'étude réalisée par le rectorat de Nantes a pu mettre en avant quelques facteurs expliquant la réussite de ces établissements. La qualité de la relation avec les parents, les efforts menés pour les intégrer dans la vie de l'école apparaissent comme des conditions de réussite. D'autres facteurs relationnels sont également importants : les établissements ont des équipes enseignantes stables, qui collaborent facilement et qui ont de bonnes relations avec des municipalités bienveillantes. Reste la partie strictement pédagogique. *" La place et la spécificité de chaque discipline sont nettement prises en compte, mais on insiste beaucoup à chaque fois sur l'activité langagière : comme il a été dit par une équipe « tout se tient dans le langage »".* Les enseignants s'attachent également à donner du sens aux apprentissages, à développer des liens contractuels avec les élèves, qu'il s'agisse des codes de vie ou même du travail scolaire. Des stratégies qui n'ont là aussi aucun impact financier.

Quel rapport avec le Ghana ? Le problème du Ghana est celui de la première scolarisation. C'est prioritairement une question de locaux, de personnel, d'aides versées aux familles. La scolarisation dépend proportionnellement de l'investissement. La situation de l'école française est tout autre. Des financements identiques aboutissent à des résultats scolaires différents. La productivité de l'Ecole est aussi à mesurer en termes culturels et d'épanouissement individuel. Et là on s'éloigne encore davantage de l'approche comptable. La réponse ordonnée par les deux audits gouvernementaux pourrait être compréhensible dans le cas du Ghana. Mais la France n'est pas le Ghana.

<http://lemirail.free.fr/HTM/MATIN/ORGAN.HTM>

http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/pole_peda/reussite/index.html

Des dizaines de milliers d'enseignants victimes de baisses de salaires dès 2007

"Ce projet permet de mieux prendre en compte l'évolution du système éducatif en redéfinissant le régime des décharges d'enseignement ; en prenant en compte la diversité des missions liées à l'enseignement ; en reconnaissant les mentions complémentaires qui permettent d'enseigner une autre discipline". Le ministre présente ainsi son projet de décret sur les décharges des enseignants. Mais, dans une dépêche AFP, le directeur général des ressources humaines du ministère est plus direct. *" Cela concerne 100.000 enseignants : 30 % vont perdre cette heure".* Le projet de décret a été rendu public le 13 octobre.

Rappelons que ce texte résulte d'un audit ordonné l'année dernière et qui a conclu à la suppression totale de toutes les décharges qui existent dans le système éducatif. Fin septembre, Gilles de Robien a annoncé qu'il en supprimerait 10% à la rentrée 2007. La décision est incluse dans le projet de budget où elle correspond à la suppression de plus de 2 000 postes budgétaires.

La mesure frappe donc d'abord les enseignants au portefeuille. Comme ces heures sont généralement payées en heures supplémentaires, pour ceux-là, l'audit qui préconise cette

mesure a déjà fait le calcul : cela correspond à une diminution de salaire de 1 480 euros par an. Soit environ 6% en moins sur la fiche de paie. Ce qui n'est pas rien.

D'autant que, dans des cas assez nombreux, cette perte sera dédoublée par d'autres mesures. Ainsi, les professeurs enseignant plus de 8 heures dans des divisions ou groupes de moins de 20 élèves verront leur service majoré d'une heure. C'est un cas assez fréquent en BTS où les enseignements technologiques nécessitent souvent de petits groupes. Pour le Snes, *"cela conduit (compte tenu de la suppression de l'heure de première chaire) à un service majoré de 2 heures pour les enseignants des disciplines technologiques intervenant en STS"*. Autre cas : les professeurs d'histoire-géographie perdront, en plus de l'heure de première chaire, sauf en terminale, l'heure de laboratoire. Dans ce cas également c'est 10% du salaire qui s'envole.

La suppression de ces heures prend d'ailleurs à rebours la politique suivie par le ministère. En histoire-géographie, on envisageait d'utiliser cette heure pour faciliter l'usage des TIC dans la discipline en passant du laboratoire au laboratoire informatique. En physique-chimie, l'association des professeurs de physique et de chimie souligne qu'elle correspond à des tâches que seuls des enseignants peuvent exercer : dialogue avec les régions, choix du matériel, organisation des épreuves d'évaluation des capacités expérimentales du bac.

Mais le ministre va plus loin en s'attaquant à ce qui fait l'identité même des enseignants du secondaire : la compétence disciplinaire. Le projet de décret prévoit d'imposer à n'importe quel professeur d'enseigner n'importe quelle discipline. Ainsi, par exemple, *"l'enseignant d'éducation physique et sportive qui ne peut compléter son service selon les modalités prévues au premier alinéa, peut être tenu, si les besoins du service l'exigent, de dispenser un enseignement dans une autre discipline dans son établissement d'affectation"*. On pourra donc bientôt voir des profs d'EPS enseigner les mathématiques, des profs de lettres assumer des cours de chimie et les profs d'allemand emmener les élèves à la piscine.

Le projet de décret rogne encore quelques sous à droite et à gauche, par exemple en imposant sans compensation d'enseigner sur plusieurs établissements.

En contrepartie le décret amorce un début de réflexion sur les missions des enseignants. L'encadrement d'activités pédagogiques, la coordination d'une discipline, l'accompagnement d'enseignants pourraient être pris en compte dans le temps de service. Mais pour que cette mesure puisse avoir un semblant d'exécution, il faudrait un autre budget.

Sur le modèle de la loi No Child Left Behind du gouvernement américain, la loi Fillon prévoyait un pilotage du système éducatif par les résultats. Pour cela la loi a fixé des objectifs à atteindre, défini un "socle commun de connaissances et compétences" ainsi que des instruments d'évaluation. La comptabilité même du ministère, avec la Lolf, a été réorganisée en fonction de missions.

Avec l'instauration par Robien de l'apprentissage à 14 ans, on a d'abord vu disparaître le socle commun. On voit mal en effet comment ces jeunes, déjà en difficulté, déscolarisés de fait dès 14 ans, c'est-à-dire souvent avec un niveau de 6ème ou de 5ème, pourraient prétendre au niveau de leurs camarades. Les jeunes des milieux populaires qui ont franchi ce premier cap pourraient bien être rattrapés par M. de Robien. On verra à la fin de l'année scolaire comment les lycéens des sections technologiques et professionnelles feront les frais du nouveau système de sélection à l'entrée dans le supérieur.

On assiste maintenant à une inversion du dispositif. Ce que nous disent ces décisions, les 10% de décharges supprimées (pourquoi pas 20% ??) ou les attributions de professeurs sans aucun rapport avec leurs compétences, c'est que le pilotage du système éducatif ne se fait plus en fonction de missions. Il se fait en fonction d'objectifs budgétaires.

Ces objectifs sont connus : il faut trouver dans le secondaire les moyens nécessaires aux universités, c'est-à-dire, à terme, diminuer d'un quart le budget du secondaire.

Ajoutons qu'on n'a sans doute pas fini de voir cette logique en application. Les 3 audits attendus devraient nous faire connaître très bientôt les enseignements supprimés ou "recadrés" dans les collèges et les lycées.

Le mouvement du 28 septembre a pu donner à penser au ministre que ces attaques, qui ne concernent que certains enseignants du secondaire, pourraient passer sans difficulté.

Elles pourraient pourtant s'ajouter à d'autres difficultés. D'abord les lycéens qui vont voir diminuer leurs possibilités d'orientation en faculté sans pour autant trouver davantage de place en STS. Ensuite l'exaspération montante des enseignants du primaire pris à partie suite à la promotion par Robien de la méthode syllabique et rétifs à l'autoritarisme sans précédents du ministre.

Le projet de décret

http://www.snes.edu/snesactu/IMG/pdf/Projet_Decret_ORP_Pers_2nd.pdf

Une mise en perspective par le Café

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index220906.php>

Une lecture du projet de décret

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index061006.php>

Unanimité syndicale pour refuser la suppression des décharges

"Inacceptable". Le mot résume la position des fédérations syndicales de l'éducation nationale (Snetaa Eil, Snfolc, Sud, Se-Unsa, Sncl-Faen, Snep-Fsu, Snalc-Csen, Suep-Fsu, Unsen-Cgt, Sgen-Cfdt et Snes-Fsu) sur le projet de décret présenté par le ministre. "Nous demandons le retrait de ce projet. Nous demandons en même temps que s'ouvrent de véritables discussions pour que des réponses soient apportées à la nécessaire prise en compte des réalités du métier et que soient améliorées les conditions de son exercice".

Inspiré d'un audit, le texte supprime arbitrairement 10% de la masse globale des décharges horaires. La seule justification est l'économie réalisée : plus de 2000 postes. Mais le texte frappe durement les lycées et spécialement certaines catégories d'enseignants touchés par la suppression de plusieurs dispositifs qui vont perdre de 6 à 12% de leur salaire. Les associations professionnelles des professeurs de physique - chimie et de biologie ont fait part de leur refus de ce texte.

S'agissant des deux derniers audits sur les grilles horaires de collège et lycées, le Sgen, qui appelait le ministère à ouvrir une négociation, précise qu'il " n'accepte pas que la logique budgétaire soit l'entrée déterminante pour engager une réforme dans le système éducatif. Il faut inverser la logique : ce sont les missions que la société assigne à son système éducatif qui doivent permettre de déterminer les transformations nécessaires. "

Communiqué

http://www.snes.edu/snesactu/article.php3?id_article=2271

Rappel: L'Expresso du 16/10

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index161006.php>

Rappel: L'Expresso du 18/10

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index181006.php>

Audits du secondaire : l'avis de J. Nimier

"Je pense que cette nécessité d'économie dans le secondaire va , à plus ou moins longue échéance, poser le problème des objectifs de l'enseignement secondaire, des contenus enseignés et des méthodes d'enseignement et que cela est une bonne chose. Cela amènera, encore, à se poser davantage la question du mode d'enseignement... Tout cela pourrait favoriser un réel changement du métier d'enseignant". Sur son site Jacques Nimier évoque l'impact des rapports d'audit sur le collègue et le lycée.

Tout en rejetant *"l'opposition inconditionnelle habituelle"*, il estime que les enseignants ne sont pas préparés et qu'il faut négocier. *"Ce changement imposerait l'organisation d'un véritable accompagnement des enseignants (groupes d'analyse de pratique, formation clinique, heures de concertation, coaching pour certains...) pour un changement moins douloureux, plus progressif, plus collectif"*. Mais Robien est-il capable de le faire ?

Dans un autre domaine, à voir également sur son site l'utilisation du jeu de rôle pour aider les enseignants à débloquer des situations pénibles.

<http://perso.orange.fr/jacques.nimier/>

- Le système scolaire

L'exaspération monte d'un cran dans le premier degré

"J'ai reçu hier le pli recommandé annonçant que le ministre "envisage de m'infliger une sanction du premier groupe". Même "du premier groupe", je n'accepte pas cette sanction compte tenu des principes et du droit syndical, de mes états de service, de mon engagement au service de l'Ecole, y compris en tant que syndicaliste". Inspecteur de l'éducation nationale, Pierre Frackowiak a osé contredire le ministre sur un plateau de télévision sur les programmes d'enseignement de la lecture. Cette affaire fait suite à l'affaire Goigoux, un chercheur - formateur sanctionné alors qu'il avait critiqué les positions ministérielles devant Robien sur France Inter.

"J'ai appris", ajoute P. Frackowiak, *"que mes incursions sur le terrain du bon sens agacent en haut lieu.... Je les maintiens. Je maintiens aussi que, en tant que fonctionnaire, j'applique les programmes officiels de 2002 avec le décret de mars 2006 que je distingue des discours médiatiques du ministre et des documents de communication. En tant que syndicaliste, en tant que pédagogue, en tant que militant politique, j'ai le droit de m'exprimer. Je souhaite qu'il soit mis rapidement un terme à cette crise qui porte un préjudice considérable à l'école et aux maîtres"*.

Les syndicats et les mouvements pédagogiques avaient mis en garde le ministre de l'éducation nationale et dénoncé son autoritarisme. Celui-ci a répondu par une surenchère.

Depuis une nouvelle provocation fait monter la pression. L'association Sos - Education, une

association ultra conservatrice, dans des publicités insérées dans la presse écrite, appelle les parents à dénoncer les enseignants qui n'utilisent pas la méthode syllabique. Sos Education s'était plaint que les programmes de mars 2006 n'imposent pas cette méthode et souhaite visiblement faire lever cet obstacle. Le Snuipp, le Sgen, le Se-Unsa demandent publiquement que Gilles de Robien "*condamne vigoureusement ce qui s'apparente à de la délation, apporte son soutien aux enseignants mis en cause et affirme que les manuels utilisés en classe sont conformes aux programmes*".

C'est qu'un peu partout sur le terrain, des enseignants sont soumis aux pressions de parents qui croient d'autant plus que l'instituteur de leur enfant utilise la méthode globale que le ministre laisse croire qu'une seule méthode est autorisée.

Utiliser les parents contre les enseignants. Faire des inspecteurs des chiens de garde jetés sur les profs. Dresser les profs contre leur ministre et l'institution. La politique suivie par Gilles de Robien pervertit le fonctionnement de l'éducation nationale. Faudra-t-il changer de ministre ou voir se dissoudre l'Ecole ? Il est clair maintenant qu'une riposte syndicale se prépare.

<http://www.snuipp.fr/spip.php?article4047>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index111006.php>

Installation du Comité d'orientation des programmes

Le ministre de l'éducation nationale a procédé le 18 octobre à l'installation du Comité d'orientation des programmes (COP). Le Cop, qui remplace le Conseil national des programmes, est chargé d'adapter les programmes au "socle commun" défini par le Haut conseil de l'éducation.

Outre des représentants de l'administration, le Cop est composé de personnalités qui animeront chacune un groupe de travail autour d'un des 7 piliers du socle. Les programmes de français sont confiés à Pierre Brunel, un universitaire, et Martine Safra, inspectrice générale. La culture scientifique revient à Jean-François Bach, secrétaire de l'académie des sciences. On se rappelle que celle-ci soutient une expérimentation de fusion des enseignements scientifiques au collège. Le groupe de travail sur les Tice sera présidé par Guy Menant, inspecteur général. Celui sur la culture humaniste, un pôle qui regroupe par exemple l'histoire et la géographie, dépend de Marc Fumaroli, académicien et ancien président de l'Association pour la sauvegarde des enseignements littéraires, dont Pierre Brunel est également un responsable. Le groupe langues est dirigé par l'inspectrice générale Geneviève Gaillard. Monique Canto-Sperber, directrice de l'ENS, participe également au comité 'orientation.

<http://www.education.gouv.fr/cid4083/installation-du-comite-d-orientation-sur-les-programmes-par-gilles-de-robien.html>

Les syndicats dénoncent l'autoritarisme de Robien

" Méthode de sinistre mémoire : au ministère de l'Éducation nationale, on travaille désormais sur des listes. On diligente l'inspection générale. S'opposer à la parole du ministre sur l'apprentissage de la lecture, serait-ce un crime ? Pourtant, de paroles, le ministre en abuse, quitte à nier les apports scientifiques comme les programmes nationaux qu'il a lui-même édictés ! Une seule tête, une seule méthode. Voilà donc un ministre en guerre contre ses enseignants, sabrant publiquement leurs compétences professionnelles, jetant le trouble parmi les parents. Au-delà de l'absurde querelle sur les méthodes d'apprentissage de la lecture faite aux collègues de Cp, c'est la conception même du métier d'enseignant, à quelque niveau qu'on l'exerce, qui est ici attaquée". Dans L'Enseignant n°99, Luc Bérille, secrétaire

général du Se-Unsa, fustige Robien. Même son de cloche dans Profession Education, la revue du Sgen Cfdt, sous la plume de J.-L. Vileneuve. *"Le ministre entretient le trouble dans l'opinion, stigmatise la profession, organise ce qui peut s'apparenter à une "chasse aux sorcières"*.

Le Snesup-Fsu en appelle à la défense des libertés universitaires. *" Nous sommes indignés par l'agression du ministre de l'Education Nationale qui vise tant les enseignants et les chercheurs dans leur travail que les élèves dans leurs apprentissages. Nous condamnons les propos insultants tenus à l'encontre de Roland Goigoux... et son éviction... Nous ne pouvons admettre l'autoritarisme du Ministre qui va jusqu'à menacer les enseignants du premier degré d'une enquête et de sanctions au cas où ils ne se conformeraient pas à la méthode imposée, et à intenter des poursuites disciplinaires contre un inspecteur. Nous sommes scandalisés par le détournement ou la caricature de travaux de chercheurs"*.

http://www.se-unsa.org/page_enseig.html

<http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1191.html>

<http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?ndoc=2671>

Frackowiak : le dossier est vide

Deux poids, deux mesures. Mais en aucun cas matière à sanction. Un dossier vide". Pierre Frackowiak est cet inspecteur victime d'une procédure de sanction disciplinaire pour s'être exprimé librement à propos de l'apprentissage de la lecture.

Il a pu consulter son dossier administratif. Pour lui, le dossier est vide. Il comprend des appréciations élogieuses de ses supérieurs hiérarchiques depuis 1978, un rapport de même nature de l'inspecteur d'académie et un rapport plus nuancé du recteur qui estime que *"il semble que je n'ai pas vraiment réalisé que mon statut de responsable syndical et mon engagement dans des mouvements pédagogiques ne me mettent pas au-dessus des devoirs et des obligations qui s'imposent à tout fonctionnaire d'autorité et à tout cadre du système éducatif."*

La dernière pièce est l'extrait du magazine Femina où P. Frackowiak était opposé à Marc Le Bris. Pour P. Frackowiak, celui-ci y reconnaît ne pas appliquer les textes officiels, ce qui ne l'empêche pas de bénéficier d'une décharge complète de service... L'article n'est en rien une critique des instructions officielles.

Pour Pierre Frackowiak, *" comment sortir de cette situation dans le respect de chacun: respect du ministre qui a commis des erreurs mais qui est ministre, respect de Roland Goigoux qui n'est pas un chauffard comme l'a qualifié le ministre mais un chercheur et un formateur reconnu, respect de moi-même qui subit un préjudice moral considérable? Le ministre peut-il faire marche arrière?... Il conviendrait de le faire d'urgence, avant que le premier ministre et le Président de la République ne se saisissent du problème, car le trouble et la colère des enseignants augmentent chaque jour. Situation complexe qui, au-delà des personnes, porte un préjudice considérable à l'Ecole, entame dangereusement la confiance de la Nation pour son Ecole"*.

Les médecins scolaires en grève

"La diminution de 1/3 des crédits de vacations service a conduit au licenciement de centaines de médecins vacataires qui travaillent depuis le plus souvent plusieurs années à l'Education nationale. 40% des moyens du service étaient assurés jusqu'à maintenant par des médecins vacataires... A ce licenciement inhumain de nos collègues s'ajoute le fait qu'il n'y ait pas eu de concours de recrutement en 2005/2006 et donc un nombre important de départs à la

retraite non remplacé. Dans le dossier de presse j'ai mis un courriel d'une collègue qui lance un SOS. Dans son département, il aura 1 médecin pour 16 400 élèves !... Dans la majorité des académies le service médical est mis en difficulté." Les syndicats Unsa, Fo et Ucsmf des médecins scolaires ont manifesté le 19 octobre pour demander des postes.

<http://snmsu.unsa-education.org/ACTION%20DU%2019%20OCTOBRE%202006.htm>

Enfin 105 postes aux concours de médecin scolaire

Un arrêté paru au Journal officiel du 3 novembre fixe à 105 le nombre de postes de médecins scolaires mis aux concours. Le 19 octobre, les médecins scolaires avaient fait grève pour dénoncer *"une situation catastrophique... des centaines de médecins manqueront"*.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENH0602644A>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index091006.php>

Des french doctors aux french teachers

Ce titre est emprunté à Martine Storti, inspectrice générale en charge d'une mission sur l'éducation en urgence. *" En quelques années, l'idée a fait son chemin, tant les besoins sont immenses et les crises nombreuses et durables. Pour ma part, j'ai pu prendre la mesure de l'extrême importance de l'éducation, en situations de conflit, de crises et d'immédiat post-crise, à travers différentes missions effectuées au Kosovo, en Afghanistan, en Indonésie, au Sri Lanka, au Moyen-Orient, en Afrique, missions d'évaluation des besoins, de reconstruction et d'équipement d'établissements scolaires, de formations d'enseignants..."*

Pour s'en convaincre rien de tel que lire les pages du blog de M. Storti et les documents qui l'enrichissent. Ainsi elle nous invite à découvrir un numéro spécial de la revue Migration forcée qui offre de nombreux exemples sur les politiques éducatives menées après les conflits (Libéria, Soudan, Afghanistan mais aussi Irlande du Nord, etc.). Il fait ainsi réfléchir au lien entre éducation et guerre.

<http://www.martine-storti.fr/>

<http://www.migrationforcee.org/pdf/EducationSup/full.pdf>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index170105.php>

L'Etat se fera payer les blessures des profs

Le prof trinque, l'Etat encaisse. *" Désormais, outre la plainte qui sera systématiquement déposée en justice, toute personne agressant un personnel de l'éducation nationale recevra une facture correspondant au montant de la rémunération versée pendant la période d'arrêt de travail provoqué par l'agression"*. C'est la principale mesure annoncée par Gilles de Robien lors du séminaire "Etat, prévention et sécurité" présidé par le premier ministre.

Le ministre de l'éducation nationale a également rappelé les mesures préconisées par le Guide remis aux chefs d'établissement, un document déjà présenté par le Café, qui les invite à collaborer étroitement avec la police notamment en transmettant des informations confidentielles.

Robien a également soutenu le projet de loi sur la prévention de la délinquance. Le texte augmente le contrôle des élus locaux sur les familles. *" Le chef d'établissement signalera au maire de la commune où sont domiciliés les élèves les exclusions temporaires ou définitives ainsi que les abandons en cours d'année des élèves mineurs de 16 ans. Le Maire pourra alors proposer un accompagnement parental. L'inspecteur d'académie communiquera au maire la liste des élèves domiciliés dans sa commune pour lesquels il aura adressé un avertissement pour absentéisme"* a souligné le ministre.

Communiqué ministériel

<http://www.education.gouv.fr/cid4148/seminaire-etat-prevention-et-securite-discours-de-gilles-de-robien.html>

Rappel : Le Café 75

<http://www.cafepedagogique.net/disci/actu/75.php>

- Vie professionnelle

Conseil pédagogique : comment ça se passe ?

"Dans chaque établissement public local d'enseignement, est institué un conseil pédagogique. Ce conseil, présidé par le chef d'établissement, réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement, au moins un professeur par champ disciplinaire, un conseiller principal d'éducation et, le cas échéant, le chef de travaux. Il a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement". Créés par l'article 38 de la loi Fillon, les conseils pédagogiques doivent, selon la circulaire de rentrée, être mis en place depuis la rentrée 2006 dans les établissements secondaires.

Ni la loi, ni la circulaire ne fixent précisément leur composition. Elles laissent ainsi une opportunité au chef d'établissement pour composer son conseil pédagogique. Selon la circulaire, *"il appartient à chaque établissement de déterminer sur cette base (la loi) la composition précise du conseil pédagogique et les conditions de désignation de ses membres. Il convient de veiller cependant à ce que les choix qui seront opérés en la matière fassent l'objet du plus large consensus possible de la part des équipes pédagogiques"*.

Le rôle du conseil pédagogique est aussi fonction des besoins locaux. *"Le conseil pédagogique a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement. Dans ce cadre, le choix des sujets traités et du fonctionnement interne est laissé à l'appréciation du conseil pédagogique, dans le respect de la liberté pédagogique des enseignants et du champ de compétence des personnels de direction"*.

Qu'en est-il dans votre établissement ? Le conseil existe-il ? Qui le compose ? Quel est son rôle ? Comment est-il perçu par les enseignants ? Aidez nous à faire le point en témoignant sur le blog du Café ou en nous envoyant un message à redaction@cafepedagogique.net.
<http://www.cafe-leblog.net/index.php?2006/10/27/36-Conseilpeda>

Concours : présidents de jurys

Le B.O. du 12 octobre publie la liste des présidents des jurys des concours de l'enseignement. Et un rectificatif concernant les épreuves de l'agrégation d'espagnol et de physique.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/37/MENH0602446A.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/37/MENH0601556Z.htm>

La fonction de direction

Comment évolue la fonction de chef d'établissement en France et en Europe ? Quels sont les textes de référence ? Comment piloter un établissement ? Odile Jouanne, Crdp du Centre,

propose une bibliographie analytique.

http://crdp.ac-orleans-tours.fr/home.php?num_niv_1=1&num_niv_2=2&num_niv_3=63&num_niv_4=283
Article du Café 76
<http://www.cafepedagogique.net/disci/article/76.php>

La santé des profs au Salon de l'éducation

" Qui sont celles et ceux qui débutent ou exercent depuis moins de cinq ans leur métier d'enseignant à l'Éducation nationale ? Comment vivent-ils cette prise de fonction ? Sont-ils satisfaits des réalités professionnelles ? Sont-elles conformes à leurs attentes ? Quels besoins suscitent-elles notamment sur le plan de la santé ? " La Mgen, les grandes fédérations syndicales (Fsu, Unsa, Sgen-Cfdt) organisent le 17 novembre un débat au Salon de l'éducation. Il publiera les résultats d'une enquête épidémiologique sur la santé des enseignants.

http://www.sgen-cfdt.org/actu/IMG/pdf/affiche_salonMGEN.pdf
<http://www.salon-education.org/articles.php?lng=fr&pg=85>

Journée mondiale de lutte contre le sida

Cette année encore, le 1er décembre sera l'occasion de sensibiliser les élèves aux risques du Sida. L'association Sidaction, avec le soutien du ministère de l'éducation nationale, de la Ligue de l'enseignement et de France 5, renouvelle l'opération « Pour la vie ».

Les lycées devraient recevoir courant novembre un DVD présentant un film de 26 minutes sensibilisant les jeunes au risque. Une documentation pédagogique accompagne le film. Enfin France 5 ouvre un site remarquable sur le Sida qui lui aussi propose des pistes pédagogiques.

http://www.sidaction.org/pourlavie/index_html
<http://education.france5.fr/sida>

Villepin veut "réorienter" les conseillers d'orientation

En marge du rapport Hetzel, le premier ministre a annoncé son intention de réformer le système d'orientation et de *"réorienter les conseillers d'orientation"*. La formule reste vague mais il est clair que les enseignants-chercheurs seront appelés à jouer le rôle de conseillers d'orientation.

Selon l'AFP, le ministère de l'enseignement supérieur annonce dès maintenant que le millier d'emplois supplémentaires affecté aux universités en 2007 sera réparti entre les universités qui mettront en place le rapport Hetzel. Celui-ci est donc déjà adopté ?

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--français--ftmms--emploieducation/Orientation-les-mesures-de-Villepin-reservees-aux-universites-volontaires.html>
<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--français--ftmms--emploieducation/Universite-Villepin-veut-reorienter-les-conseillers-d-orientation.html>

18ème Semaine de la presse et des médias

L'événement réunit plus de 4 millions d'élèves, 400 000 enseignants, 13 000 établissements, et 1391 médias pour faire découvrir les médias libres aux élèves. La 18ème Semaine de la presse et des médias aura lieu du 19 au 24 mars sur le thème "Découvrir le monde avec les médias". Durant cette semaine, les enseignants sont invités à monter des projets et des activités en lien avec les médias locaux et nationaux. Ils y sont aidés par les conseils pédagogiques du Clemi. Les établissements pourront s'inscrire du 9 janvier au 2 février.

Le B.O. du 26 octobre présente l'opération. L'Expresso l'a annoncé le 8 septembre.
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/39/MENL0602639C.htm>

Manifestation contre l'expulsion d'un prof

A Strasbourg, Amidou Cissé, citoyen malien, enseigne depuis 2005 l'allemand à l'école privée sous contrat simple Michaël, une école Steiner-Waldorf. Il a reçu une invitation à quitter le territoire pour le 12 octobre. Selon l'AFP, une manifestation de soutien a eu lieu à Strasbourg. Le professeur a pourtant reçu l'agrément du rectorat.

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/Strasbourg-manifestation-contre-l-expulsion-d-un-professeur-vers-le-Mali.html>

Classement des établissements

Le B.O. spécial du 12 octobre publie le classement des collèges, lycées et L.P.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/special7/default.htm>

- Primaire

Un rapport de l'inspection souligne le trouble créé chez les professeurs d'école

"Les dernières semaines ont créé, chez les parents comme chez les maîtres, un trouble préjudiciable à un fonctionnement serein de l'école. Il est aujourd'hui nécessaire de rassurer les parents et de conforter l'action des professionnels de terrain en disant clairement la confiance dans le travail réalisé". Demandé par Gilles de Robien au début de l'année, en pleine campagne médiatique sur la méthode syllabique, le rapport de l'Inspection générale sur "l'application de la circulaire du 3 janvier 2006 et de l'arrêté du 24 mars 2006 sur l'apprentissage de la lecture", rédigé par Viviane Bouysse, Philippe Claus, Michèle Leblanc et Martine Safra, ne cache rien du trouble qui touche les enseignants.

Il souligne autant l'impact de la campagne de Sos Education que les dérapages ministériels. *" Au-delà des incidents internes à l'Éducation nationale, qui ne sont pas sans effets sur les personnels enseignants et sur les inspecteurs - tensions dans certains conseils d'IEN, questions vigoureuses dans les instances paritaires -, c'est la publication dans la presse quotidienne régionale d'encarts de l'association SOS éducation qui a suscité de réelles inquiétudes sur le terrain⁴. L'amalgame fait entre manuel et "méthodes", la mise en cause explicite des enseignants ne sont évidemment pas acceptés de professionnels qui font leur métier sérieusement. Les maîtres se sentent sous surveillance ou remis en cause par des parents inquiets".*

Il atteste du sérieux du travail des enseignants. Certes, *"la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves demeure délicate..., la continuité des apprentissages entre grande section de maternelle et CP est mal assurée".* Mais *"le temps consacré à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dépasse souvent ce qui est demandé dans les programmes... les enseignants ont conduit une vraie réflexion sur les supports de l'apprentissage de la lecture..., (ils) ont engagé le travail sur le code qui leur est demandé".*

Le ministre a-t-il vraiment changé l'enseignement de la lecture ? L'Inspection sauve les apparences : *" Les maîtres du cours préparatoire sont très conscients de la responsabilité qui est la leur. Ils travaillent avec un grand sérieux et prennent à cœur leur mission. La circulaire*

du 3 janvier 2006 et l'arrêté modificatif des programmes ne leur ont pas posé de problème. Ils mettent en place un apprentissage structuré, probablement davantage et plus tôt qu'ils ne le faisaient, et engagent pour la plupart l'étude systématique des relations graphèmes phonèmes".

Mais ce que montre surtout le rapport c'est que les enseignants ont continué la réflexion amorcée autour des programmes de 2002. Les injonctions du ministre de changer de manuels sont restées lettre morte. Ne cherchez pas de méthode syllabique dans les classes. Selon l'inspection, qui acquiesce à ces choix, les maîtres utilisent Ribambelle, Ratus, Abracadalire, Mika ou Que d'histoires, des ouvrages qui permettent des approches mixtes.

Très logiquement l'Inspection invite au calme. Pour elle, il faut " *poursuivre le travail engagé sur le terrain en évitant dans l'immédiat la publication de nouveaux textes*". La dernière recommandation sonne fort rue de Grenelle. " *Aider les enseignants à retrouver de la sérénité : faire confiance aux maîtres de CP et aux cadres intermédiaires, qui ont montré dans leur immense majorité leur engagement et leur sérieux. Si possible, en communication publique, tendre à corriger les représentations mécanistes qui ont pu s'installer dans le grand public... Les maîtres doivent mobiliser des stratégies et des techniques variées pour prendre en charge la variété des fragilités, des difficultés, des atouts et richesses de leurs élèves. C'est là leur responsabilité, c'est là que réside leur expertise professionnelle, qui peut certes être perfectionnée mais qui doit être respectée*".

Le rapport de l'Inspection amènera-t-il le ministre à condamner la campagne de Sos Education ?

<http://media.education.gouv.fr/file/39/9/3399.pdf>

Réactions au rapport de l'Inspection générale

"Avec le style diplomatique et la réserve traditionnelle de l'inspection générale, ce rapport sera un temps fort et peut-être un point final à un débat qui a fait du tort à l'école primaire, et finalement aux élèves" a déclaré au Café pédagogique un inspecteur très engagé dans le débat actuel sur l'apprentissage de la lecture.

"Au moment où l'un des leurs est toujours sous le coup d'une procédure disciplinaire, le corps des inspecteurs du premier degré est considérablement mis en valeur. Son action, sa détermination, la qualité des initiatives prises en accord avec les inspecteurs d'académie, les outils apportés et les aides conçues avant même la diffusion des documents du ministère, sont justement soulignés.

Au moment où la médiatisation des débats conduit à une simplification extrême des questions d'apprentissage, le rapport rappelle que l'apprentissage de la lecture est complexe, qu'il nécessite un engagement inscrit dans la durée, avec de la formation, avec un accompagnement des inspecteurs et conseillers pédagogiques, que les pratiques pédagogiques s'élaborent progressivement, sous entendant qu'il n'est pas possible de les modifier brutalement sur injonction.

Les points faibles soulignés dans la rapport sont connus depuis longtemps: l'articulation maternelle / CP, la place de l'écriture aussi bien dans le domaine du graphisme que dans celui de la production d'écrits, les faiblesses au niveau de la compréhension et la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves. Ils font l'objet de recherches, de formations, d'animations pédagogiques spécifiques, de productions, depuis de nombreuses années et les

injonctions sur la pratique du b-a ba dès la rentrée seraient plutôt contre productives pour la résolution des problèmes posés.

Un chapitre important est consacré au malaise engendré dans les écoles par les débats et les campagnes de dénigrement de groupuscules ou d'individus qui ne respectent ni l'Ecole ni les enseignants ont fait des dégâts dont il est encore impossible aujourd'hui de mesurer l'ampleur. Aussi la première recommandation de l'Inspection Générale, dans sa grande sagesse, est de souhaiter que le travail engagé, donc depuis longtemps, "se poursuive sur le terrain en évitant dans l'immédiat la publication de nouveaux textes" et que des mesures soient prises pour "aider les enseignants à retrouver la sérénité" Si le ministre pouvait entendre ses inspecteurs généraux.... "

De son côté, Sos Education dénonce "le discours mensonger" de l'Inspection générale.

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index081106.php>

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/SOS-Education-denonce-le-rapport-sur-la-lecture-de-l-Inspection-generale.html>

Journée d'action des directeurs le 22 novembre

"Contrairement à ce qu'affirme le ministère, le mouvement des directeurs et directrices d'écoles se poursuit". Le Snuipp et le Sgen-Cfdt réagissent à la déclaration du ministère annonçant la fin du mouvement des directeurs. Ils soulignent que *"30% des enquêtes de rentrée, malgré les pressions du ministère, sont toujours bloquées"*. Les deux syndicats, qui n'ont pas signé le protocole d'accord proposé par le ministère, demandent une meilleure reconnaissance de la fonction de directeur.

Le Snuipp-Fsu et le Sgen-Cfdt appellent *"leurs organisations départementales à faire du mercredi 22 novembre une journée nationale d'actions"*.

<http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1219.html>

L'Université d'automne de La Londe refait l'Ecole

Ca fait six ans que ça dure, et manifestement ça ne se guérit pas. Plus de 400 enseignants des écoles qui traversent la France et paient leur place pour aller entendre, trois jours durant, une quarantaine de chercheurs en éducation... L'attrait de la mer et de l'été indien varois ? Certes, le bonus est apprécié. Mais il faut attendre la fin de la soirée (ou parfois la nuit) pour voir errer quelques grappes prenant l'air. Parce que de 8h 30 du matin à 22h, ça carbure... Toutes les deux heures, changement de cavalière. Le speed-dating de la pédagogie, le coq-à-l'âne professionnel : les maths, l'EPS, le sexisme à l'école, la maternelle la littérature de jeunesse, la place de l'art à l'école, la notation, l'informatique, l'école rurale, l'usage de sa voix (eh oui, c'est le premier outil professionnel...), la liaison CM2-6e... Comment choisir ?

Cette année encore, il a bien fallu constater que la potion a pris. Certes, les débats ne se sont pas forcément limités à l'empathie, thème de la conférence en plénière de Boris Cyrulnik : Goigoux ne s'est pas gêné pour discuter en toute franchise de ce qui fâche en lecture, Guérin a prôné le changement de structures scolaires en essayant les doutes de la salle devant les carences de pilotage institutionnel, MC Courteix a défendu bec et ongle la nécessité de l'intégration des élèves handicapés, face à une salle confrontée chaque jour aux manques de moyens d'accompagnement, Garcia-Debanc a prôné un enseignement exigeant de l'ORL, Brissiaud et Charnay ont développé avec verve leurs options pour les maths...

Découvrez le dossier spécial du Café sur l'université d'automne du Snuipp.

Robien boutefeux de l'Ecole pour les instits

"Depuis près d'un an, vous entretenez le trouble dans l'opinion publique sur l'apprentissage de la lecture et professez le simplisme pédagogique en la matière. Vos prises de position, souvent caricaturales et aux fondements scientifiques contestés, s'opposent aux contenus même des programmes que vous avez signés. Comment pouvez-vous déclarer en effet que « seule la synthèse (méthode syllabique) doit être employée à l'exclusion de toute autre » alors que les programmes indiquent sans ambiguïté qu'il faut recourir à deux procédures : l'approche synthétique (des lettres vers le mot) et l'approche analytique (du mot vers les lettres) ? Comment pouvez-vous prétendre, monsieur le ministre, que la méthode syllabique est la meilleure méthode d'apprentissage de la lecture alors que, par le passé, avant même que l'on parle d'approche globale de la lecture, près d'un jeune sur deux sortait de l'école sans aucun diplôme ?"

Ils sont tous là : les mouvements pédagogiques (Crap, Afef, Ageem, Icem, Gfen etc.), les syndicats du primaire (des maîtres Se-Unsa, Sgen-Cfdt, Snuipp, des inspecteurs Si.en-Unsa, Snpi-Fsu), parents de la Fcpe, Ligue de l'enseignement à dénoncer l'aventurisme de Robien.

"Monsieur le ministre, vous affichez publiquement des positions qui sont en contradiction avec celles des programmes que vous avez signés. Vous déformez délibérément les résultats aux différentes évaluations pour pouvoir prétendre que les élèves ne savent plus lire et que l'Ecole est en danger. Vous écarterez des chercheurs reconnus des dispositifs de formation sous prétexte que leur parole n'est pas en conformité avec votre discours. Vous menacez les enseignants du premier degré d'une enquête pour vérifier s'ils appliquent vos consignes et à l'inverse, vous soutenez officiellement les promoteurs du retour aux méthodes pédagogiques d'il y a un siècle et qui sont en contradiction avec les programmes officiels actuels. Vous engagez les parents à dénoncer les maîtres qui n'appliqueraient pas une méthode exclusivement syllabique, alors qu'ils n'ont pas les compétences pour identifier la méthode utilisée et que ce n'est pas leur rôle. Jusqu'où irez-vous monsieur le ministre, dans le dénigrement des enseignants et le mépris des parents ? Jusqu'où ira votre acharnement ?... Aussi, nous vous demandons, monsieur le ministre, de cesser de caricaturer l'apprentissage de la lecture, de mettre en cause la formation des enseignants et d'entretenir la suspicion au sein de notre système éducatif, car en faisant cela, c'est vous qui mettez l'Ecole en danger".
<http://www.se-unsa.org/presse/comm/page.php?id=061012>

Deux chercheurs évoquent le "charlatanisme" de Robien

"Lorsqu'il fait croire aux français que c'est la recherche scientifique qui l'a conduit à imposer aux maîtres de CP la méthode syllabique, Gilles de Robien commet une charlatanerie". Dans un texte envoyé au Café, Rémi Brissiaud, maître de conférence de psychologie cognitive et André Ouzoulias, professeur à l'Iufm de Versailles, ne mâchent pas leurs mots.

Après avoir démontré l'inanité des propos ministériels sur l'apprentissage de la lecture, ils en montrent les conséquences. *"Gilles de Robien veut apparaître comme le ministre qui a rendu obligatoire la méthode syllabique à l'école. Cette campagne fait les délices de nombreux médias. Hélas, elle est efficace : qui peut s'opposer à un ministre qui défend la « bonne méthode », celle qui est recommandée par la science ?... Et pour bien montrer sa détermination, le ministre n'hésite pas à faire preuve d'autoritarisme : menaces de sanctions, enquêtes disciplinaires, évictions... Tous les procédés sont bons pour se forger l'image du «*

ministre de l'éducation nationale qui, enfin, ose réformer l'école ». Mais l'opinion doit savoir que la méthode qu'il présente comme un remède miracle, par le passé, a prouvé sa nocivité. Elle doit savoir de plus qu'un climat détestable s'est installé dans de nombreuses écoles, où certains parents d'élèves, se sentant encouragés par le ministre, jettent le soupçon sur les maîtres de CP et cherchent à exercer un contrôle pédagogique tatillon. Cela ne peut que nuire à la réussite des élèves dans l'apprentissage de la lecture. Celui-ci, en effet, exige la coopération de l'école et des familles, dans le cadre d'un dialogue authentique mais confiant".

Hier Jean-Emile Gombert, professeur de Psychologie du développement cognitif, appelait ses collègues à la grève contre les errements ministériels. Aujourd'hui deux spécialistes réagissent sans ambiguïté. Demain ?...

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/contribs/lecture.php>

Le web plus fort que Robien ? Première grève des sites éducatifs du primaire

"On assiste à l'institutionnalisation d'un "pédagogiquement correct" purement idéologique, porté par un mouvement de "c'était-mieux-avant-ma-brave-dame" particulièrement irrationnel (et clairement hostile à l'école publique). Il est très difficile de contrer un discours populiste et réducteur de style "yaka-fokon" et l'on voit bien que les enseignants, les didacticiens ou même les IEN qui se risquent à le faire y laissent des plumes. Un pas supplémentaire a été franchi avec cet appel à la délation d'un autre temps. Les partisans de "Sauvez les lettres" qui naviguent, même si certains s'en défendent, dans la même mouvance que SOS Education, ont déjà commencé à pointer les sites Web qui leur déplaisent. Il est évident que ce n'est qu'une question de temps avant qu'une campagne de mise à l'index de ces sites soit proposée. Par ailleurs, cette action est un moyen de faire savoir aux enseignants de CP que certains de leurs collègues qui enseignent à d'autres niveaux sont conscients des responsabilités que d'aucuns cherchent à leur faire porter, et des pressions qu'ils subissent".

Pour Bruce Demaugé-Bost, webmestre du "petit abécédaire de l'école", la décision de fermer son site ce 18 octobre s'impose. Ainsi plus d'une trentaine de sites français dirigés par des instits sont en berne aujourd'hui. Motif invoqué : " Les enseignants tentent aujourd'hui de travailler, tant bien que mal, dans un climat détestable : entre la "com" d'un ministre qui contredit les textes officiels signés par ce ministre lui-même et les travaux des chercheurs en didactique tronqués de manière éhontée, un élément fondamental de notre métier est attaqué : la liberté pédagogique. C'est cette composante qui permet aux enseignants d'adapter au mieux leurs pratiques aux besoins de leurs élèves. Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi par une association populiste... Via la presse régionale, "SOS Education" engage les parents à dénoncer les enseignants qui n'appliqueraient pas à la lettre les « recommandations médiatiques » du ministre.

Or, ces recommandations se trouvent éloignées du réel contenu des textes officiels qui cadrent notre travail. La chasse aux sorcières est lancée : formateurs, inspecteurs, manuels et enseignants sont lapidés dans l'arène médiatique. Combien de temps faudra-t-il attendre pour qu'une chasse aux sites "subversifs" soit engagée ? Cette situation devient intolérable et détruit peu à peu les relations de confiance que nous essayons de construire avec les parents. D'autre part, certains de nos collègues ne prennent pas la mesure de l'inquiétude des enseignants des classes de CP. Il est temps de jouer un rôle dans ce débat".

Le petit abécédaire de l'école

<http://bdemauge.free.fr/>

40 sites pédagogiques fermés le 18 octobre

Nous en avons compté 44. Plus de quarante sites pédagogiques ont suivi l'appel lancé par quelques enseignants du primaire et fermé leur site mercredi 18 octobre. Parmi eux, des serveurs très connus des enseignants du primaire comme, par exemple, le site de l'association des formateurs Tice, Le petit abécédaire de l'école, Maternales, L'encrier, le bulletin de la Pmev, siteinstitut, pragmatice etc. Cette grève virtuelle est une forme d'action nouvelle. Elle s'est imposée spontanément.

Les participants ont dénoncé *"le discours populiste et réducteur"* du ministre à propos de la lecture, son autoritarisme ainsi que la campagne de délation menée par Sos Education.

" Je souhaite juste faire mon travail, mettre en oeuvre les instructions officielles par les chemins les plus adaptés aux enfants, tous différents au sein d'une classe, tous différents d'un quartier à un autre, d'une banlieue à une autre" nous explique Christine, webmestre de Maternales. *" Sans la confiance des familles, que ce climat rogne petit à petit, les enfants de nos classes auront bien du mal à s'engager dans des apprentissages potentiellement "suspects"*.

Elle a reçu des messages de soutien de collègues : *"Je vous remercie pour cette action et pour ce papier qui fait du bien". C'est une phrase qu'on a retrouvé souvent sur les forums du premier degré. Oui, l'enseignante de terrain que je suis a mal à l'école : savoir qu'on est pas seule réchauffe un peu. Mais celui qui paie le prix fort de ce climat de méfiance, c'est l'élève".*

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--informatique/Polemique-autour-de-l-apprentissage-de-la-lecture-greve-de-sites-educatifs.html>
<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index181006.php>

Lecture : les chercheurs contredisent Robien

" Conformément aux résultats scientifiques, les nouveaux programmes laissent aux enseignants le choix entre les nombreuses méthodes utilisant des approches synthétiques, analytiques, ou une combinaison des deux, dans la mesure où, quelle que soit la méthode choisie, l'enseignant prend soin d'enseigner les correspondances graphèmes-phonèmes, afin de développer l'automatisation de la reconnaissance des mots et la compréhension.

Compte tenu des textes de loi définissant les programmes, et compte tenu des travaux scientifiques qui les inspirent, il n'y a donc pas lieu d'exiger des enseignants le recours à une méthode unique. Il n'y a notamment pas lieu de leur imposer l'usage d'une méthode exclusivement synthétique (parfois appelée "la méthode syllabique")". A l'initiative de F. Ramus et R. Brissiaud, vingt deux chercheurs (dont M. Fayol, R. Goigoux, J.-E. Gombert, L. Sprenger-Charolles etc.) condamnent les déclarations du ministre de l'éducation nationale en faveur de la méthode syllabique. Ils démentent particulièrement ses affirmations selon lesquelles il ne ferait qu'appliquer les résultats des travaux des scientifiques.

Certains s'étaient exprimés sur ce sujet ces derniers jours sur le site des Cahiers pédagogiques en prenant des distances avec les propos ministériels. Depuis il y a eu l'appel à la dénonciation de Sos Education et la mise en route de la procédure contre P. Frackowiak. Ce nouveau texte clarifie leur position.

Cette déclaration est-elle susceptible d'arrêter les provocations, les menaces et les sanctions ? Est-il de nature à rassurer les parents et à ramener la confiance dans les écoles ? On peut en douter. En février 2006, dans un article publié par le Café, dix-huit chercheurs avaient déjà

condamné la méthode syllabique.

<http://www.lscp.net/persons/ramus/lecture/lecture2.html>

http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=2640

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/contri/ramus.php>

Evaluation nationale de CE1 : exercices mal ciblés ou trucage délibéré ?

Les résultats sont-ils en baisse ou les exigences en hausse ? Pour la première année, les évaluations des élèves de CE1 sont généralisées dans toutes les écoles de France. Et les premiers résultats inquiétants.

De nombreux témoignages recueillis depuis quelques semaines nous permettent d'ores et déjà de pointer un problème majeur : les épreuves retenues (et les instructions en matière de codage de résultats) mettent en difficulté une proportion d'élèves sans commune mesure avec les résultats des années précédentes. De nombreuses classes affichent un pourcentage d'élèves identifiés " en grande difficulté " supérieur à 60%.

Résultat, ici, un inspecteur prend conscience du malaise et suspend toute passation. Là c'est un inspecteur d'académie qui fait état publiquement de ses doutes sur la validité du protocole retenu. Partout, les circonscriptions sont débordées par la demande de livrets « B » supplémentaires.

Pour certains items, la distorsion est flagrante avec le protocole de l'an passé. Ainsi la double page de l'exercice 1, demandant aux élèves de choisir les mots correctement orthographiés en dessous de leur image, également présente dans les évaluations de CE2, est massivement échouée, en particulier du fait du codage prescrit : zéro défaut imposé.

Evidemment, quelques âmes mal pensantes suspectent la manipulation, en ces temps de polémique médiatique sur la lecture : le meilleur moyen de pouvoir dire n'importe quoi sur la question, c'est de casser l'échelle du thermomètre pour ignorer l'état de la fièvre. Annoncer publiquement une inflation de difficultés scolaires en début de CE1, ne serait-ce pas le dernier argument d'un ministre acculé à la gesticulation médiatique pour assurer son propos sur " tout fout le camp " ?

"Pourtant", explique Michèle, suivant depuis plusieurs années ses élèves en cycle II en ZEP, "les résultats de la cohorte de cette année ne sont ni pires ni meilleurs que ceux de l'an passé. Mais je suis sûre que les exercices choisis et la manière de coder entraînent une performance aux tests bien plus négative".

Pour ne pas céder à la paranoïa, il faut revenir sur la genèse de cette évaluation. Sa construction a été produite, de 2002 à 2004, par un groupe très hétérogène autour de la Desco (Direction de l'Enseignement Scolaire du ministère de l'éducation nationale) et de la Dep (Direction de l'Evaluation et de la Prospective). Constitué de chercheurs (linguistes, psychologues, didacticiens), de représentants de l'Inspection Générale, d'acteurs de terrain (IEN, CPC, enseignants), ce groupe s'est posé toutes les questions nécessaires pour "cadrer" cet exercice. Quelle part pour la numération ? Et les pseudo-mots ? La production d'écrit ? Les activités de compréhension ? Quel niveau de vocabulaire exiger pour les textes proposés à la lecture des élèves ? Quel niveau de langue ? Quel codage des items ? Combien de temps de passation ? Selon quelles modalités ? Quels items sont réellement basiques, prédicteurs des difficultés ?... Le codage des résultats a été lui aussi au centre de discussions passionnées : à quel niveau d'échec va-t-on demander à l'élève de passer la partie complémentaire de

l'évaluation ? 3/ 15 ? 5/15 ? 8/15 ?

A partir du travail statistique réalisé dans cette première phase, les items retenus avaient été choisis pour arriver, en moyenne, à un taux de réussite de 85% de bonnes réponses à la première épreuve, afin de bien identifier ces 15% d'élèves dont on sait qu'ils posent problème à l'Ecole. Evidemment, ce 15% est inégalement réparti sur le territoire national : dans certaines ZEP, on peut arriver parfois à 50%.

Mais cette année, les résultats semblent montrer une aggravation conséquente des résultats : hors ZEP, les élèves en difficulté sont souvent 30 à 40%, pour monter à 80% dans les zones ZEP. Dans ces conditions, il y a fort à parier que l'évaluation nationale ne puisse aider en rien les enseignants pour adapter leur enseignement.

Difficile de savoir qui a décidé de la forme finale que prendrait le protocole. La Desco est aux abonnés absents et le groupe de pilotage qui avait monté le protocole initial a été dispersé. Pour le moment, au ministère, on affirme attendre les remontées du terrain pour la mi-novembre. On veut croire que les enseignants ont peur de la nouveauté. Comme si ce genre d'évaluation était inédit.

Si le ministère veut montrer que ce dérapage est autre chose qu'une manipulation supplémentaire pour truquer les chiffres, il va falloir qu'il fasse rapidement quelque chose. S'il ne dit rien d'audible, il sera une fois de plus contreproductif, faisant douter encore plus les enseignants de l'utilité de centrer leur activité sur les évaluations diagnostics, qui sont pourtant un outil efficace pour accompagner les maîtres dans la compréhension des difficultés des élèves. (Avec Patrick Picard)

L'évaluation en CE1 sur le site de la Desco

<http://eduscol.education.fr/D0069/aide-evaluation-ce1.htm>

Quelles difficultés ont les enseignants avec les évaluations institutionnelles ? (pdf)

<http://zep89.ouvaton.org/pp/DiffEvalEnseign.pdf>

Le même document, avec les annexes (pdf 3 Mo)

http://zep89.ouvaton.org/pp/PICARD_CE1_EVAL_COMPLET.pdf

Les inspecteurs en grève du zèle pour soutenir P. Frackowiak

"Les inspecteurs suspendront toute action de formation ou d'information dans le domaine de la lecture-écriture. Enfin, ce message de soutien à notre collègue sera lu en préambule de toute réunion institutionnelle (CAPD, CTP, CAPA, conseil d'inspecteurs), puis les inspecteurs préciseront qu'à l'issue de ce message ils n'ont rien d'autre à dire tant que l'honneur de notre collègue n'aura pas été totalement lavé, et en conséquence ils seront présents mais se tairont !" Il est rarissime que les cadres du système éducatif en viennent à des actions de ce genre. L'exaspération est à son comble au Sien-Unsa, le principal syndicat d'inspecteurs de l'éducation nationale, après les menaces de sanction contre P. Frackowiak.

Le ministère reproche à cet inspecteur des propos critiques envers la politique ministérielle d'apprentissage de la lecture dans une revue régionale. Celui-ci maintient ses propos et rappelle qu'il les a tenus également en tant que représentant syndical. Il bénéficie du soutien des mouvements pédagogiques et des organisations syndicales, dont un syndicat d'IPR. *"Si les inspecteurs sont par nature loyaux et prêts à défendre les réformes nécessaires pour que tous les élèves réussissent mieux à l'école, ils ne peuvent accepter les diktats et le mépris qui prévalent actuellement au plus haut niveau de l'Etat"* ajoute le Sien-Unsa.

Une nouvelle affaire attise les braises : les publicités publiées par Sos Education dans plusieurs quotidiens. Le Sien et l'association nationale des conseillers pédagogiques (Ancp) *"dénoncent le caractère dogmatique et mensonger de la publicité insérée dans plusieurs quotidiens régionaux par l'association SOS Education. Sous couvert d'une pseudo-légitimité résultant d'une lecture orientée des consignes ministérielles, les responsables de cette association incitent les usagers de l'école à une forme particulièrement répugnante de délation. Cette démarche choquante fait fi du dialogue entre enseignants et parents que les programmes officiels présentent comme une priorité. Elle n'est pas sans rappeler des heures sombres de notre histoire, impression confirmée par la malhonnêteté des arguments avancés"*.

<http://www.unsa-education.org/sien/>

Lecture : Robien recule

"Suite à un courrier de Pierre Frackowiak, le ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a pris acte de ses regrets et a pris bonne note de l'affirmation de sa loyauté à l'égard des textes officiels". Le communiqué du 31 octobre de G. de Robien ne promet pas l'enterrement de la procédure disciplinaire lancée contre Pierre Frackowiak, cet inspecteur de l'éducation nationale poursuivi pour avoir critiqué la méthode préconisée par le ministre. Mais pour l'intéressé, il *"va dans le sens de l'apaisement... Je (l)'interprète comme un pas vers une issue positive de la procédure disciplinaire"*.

Le même jour, selon l'AFP, Roland Goigoux a appris qu'il pourrait participer à deux séminaires officiels de formation sur la lecture.

Récemment 22 chercheurs avaient publié un communiqué contredisant les déclarations ministérielles. Depuis plusieurs semaines, les interdictions lancées contre R. Goigoux et P. Frackowiak avaient mobilisé les syndicats. Le Sien (Unsa), principal syndicat des inspecteurs, avait lancé un mouvement d'action inédit dans les rectorats.

<http://www.education.gouv.fr/cid4127/le-ministre-prend-acte-de-l-affirmation-de-loyaute-d-un-i.e.n.html>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index201006.php>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index191006.php>

Convention avec l'Usep

Le ministère publie la convention ne liant à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep). Elle prévoit l'organisation de rencontres sportives et le développement de l'apprentissage à la vie civique et associative.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/37/MENE0602407X.htm>

- Collège

La séquence d'observation en milieu professionnel

Organisée en troisième, elle est obligatoire pour tous les élèves. Sur EduScol, une page présente les textes officiels et le calendrier d'organisation.

<http://eduscol.education.fr/D0072/sequobs3e.htm>

Le ministère a programmé la suppression des IDD pour 2007

"La suppression des itinéraires de découverte en 5e ... est censée intervenir en 2007 au moment où serait introduite la seconde langue vivante". Cette information est cachée en page 70 du rapport d'audit sur la grille horaire des lycées. Le document analyse les prévisions budgétaires du ministère de l'éducation nationale.

La Direction des affaires financières du ministère a prévu de récupérer les 3 600 équivalents temps plein correspondant aux IDD pour financer le déploiement de la seconde langue en 5ème. Comme les TPE, largement amputés l'an dernier, les IDD sont un dispositif innovant qui invite les élèves à effectuer une recherche sur un thème croisant deux disciplines. Il leur permet de se familiariser avec les outils de recherche et d'accéder à davantage d'autonomie dans leur travail.

L'audit

http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/performance/audit_ci.php?idref=25

Sections internationales : admission et évaluation

Le B.O n°38 publie trois textes qui fixent les conditions d'admission, d'organisation et d'évaluation dans les sections internationales de l'école au lycée. Ainsi, au collège, "le dossier doit comporter les pièces justifiant les conditions d'admission suivantes : pour les élèves français, être issus d'une section internationale d'école ou avoir effectué tout ou partie de leur scolarité dans un pays où est parlée la langue de la section ou attester d'un niveau suffisant dans la langue de la section ; pour les élèves étrangers, attester d'une connaissance suffisante de la langue de la section et du français". Un arrêté définit les épreuves de l'option internationale au bac. L'Expresso a annoncé ces textes le 2 octobre.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0601957D.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0601959A.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0601958A.htm>

- Lycée

Concours général

Une note publiée au BO du 18 octobre fixe le calendrier des épreuves du Concours général. Deux innovations cette année : le chinois en série générale et la fixation d'un maximum de 8% de candidats par lycée.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0602516N.htm>

- Professionnel

Quatre Cap modifiés

Le B.O. n°37 publie 4 arrêtés modifiant le règlement d'examen des cap "mouleur-noyauteur", "doreur à la feuille", menuisier et "feronnier". Première session en 2008. Ils avaient été annoncés dans L'Expresso du 28 septembre.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/37/default.htm>

Dossier spécial : L'orientation des lycéens et le rapport Hetzel

Rapport Hetzel : de l'orientation au sens unique

Commandé en avril 2006, le rapport de la Commission du débat national université - emploi, présidée par le recteur Hetzel, doit apporter des réponses à l'angoisse des étudiants et des lycéens devant leurs difficultés d'accès à l'emploi. Sensé éteindre les feux de la lutte anti-CPE, il risque pourtant de mobiliser les lycéens et les étudiants.

Un rapport nécessaire. *"Les taux d'échec dans certaines filières, ou l'existence d'effectifs importants dans des filières avec très peu de débouchés, constituent un gâchis humain et fragilisent l'ensemble de notre système d'enseignement supérieur"* Le rapport Hetzel a évidemment raison de souligner le fort taux d'échec dans l'enseignement supérieur : 80 000 sorties sans diplôme universitaire par an, un étudiant sur trois contraint de redoubler ou se réorienter. La situation des bacheliers technologiques et professionnels est encore pire. Seulement 39% des premiers réussissent à décrocher un Deug. Un taux qui descend pour les seconds à 17% ! Il est évident qu'une réaction s'impose devant un tel gâchis.

Mais, puisque le rapport prétend apporter une réponse au problème de l'accès à l'emploi, il faut souligner que ces chiffres, issus du rapport, ne résument pas la situation de la jeunesse lycéenne et étudiante. En mars 2006, au début des manifestations du CPE, quelques mois après la révolte des banlieues, le sociologue Louis Chauvel dénonçait "le sacrifice des jeunes". *"Les nouvelles générations connaissent une désespérance profonde et leur soutien au système se délite progressivement : les adolescents des banlieues voient qu'ils n'ont rien à attendre ; les étudiants en licence constatent que leurs diplômes ne leur donnent pas la place que leurs parents auraient eue avec un baccalauréat"*. Les étudiants ne souffrent pas que de difficultés d'orientation. Ils sont d'abord victimes de l'inflation scolaire qui diminue fortement la valeur de leur diplôme et les contraint à des études de plus en plus longues sans forcément décrocher de diplôme ou de perspectives d'emploi intéressantes. Or il faut bien remarquer que le rapport évacue cette question ou plutôt qu'il la traite de façon déflationniste.

La tentation de la sélection. Car Villepin a beau promettre qu'il refuse la sélection ("*Pourquoi entrer dans une logique de sélection? L'essentiel est de faire de tous les diplômes universitaires un passeport de la réussite*" affirme le premier ministre dans Le Monde), le rapport Hetzel met fin au bac ticket d'entrée dans le supérieur. Il demande à ce qu'on identifie dès le second trimestre de terminale les élèves qui n'ont pas leur place en université. S'ils s'obstinent et franchissent les obstacles, un bilan les guette à la fin du premier semestre universitaire avec une décision sans appel. Assez hypocritement, le rapport peut promettre qu'il n'y aura pas de sélection à l'entrée en université. Celle-ci est repoussée 3 ou 4 mois après la rentrée universitaire.

Ainsi le rapport Hetzel, s'il était suivi, transformerait profondément la nature du bac et ramènerait les bacs technologiques et professionnels au statut de grades non-universitaires.

Car le problème c'est d'abord les bacheliers technologiques et professionnels. Il apparaît clairement dans le rapport que tout sera fait pour leur barrer l'entrée en université. Cette intention était déjà fortement perceptible avant la publication du rapport dans les annonces ministérielles sur la procédure d'inscription mise en œuvre cette année.

Il faut reconnaître au bénéfice de ce rapport qu'il ne partage pas l'hypocrisie des déclarations ministérielles qui affectent de croire que ces bacheliers arrivent en université par manque d'informations. En réalité, la plupart de ces jeunes savent à quoi ils s'attendent et s'inscrivent en université un peu n'importe où parce qu'ils n'ont pas trouvé de place en IUT ou en STS. Il faut donc saluer le rapport Hetzel quand il demande d'augmenter de 50 000 unités le nombre de places dans ces filières. Dans les perspectives budgétaires actuelles de l'enseignement secondaire on peut douter qu'il soit écouté.

En même temps il faut se demander si cela suffirait pour répondre aux demandes des étudiants. Car le taux d'échec des bacheliers professionnels en STS est de 60%. Celui des bacheliers technologiques en DUT est de 45%. Des taux qui ne sont pas si différents que cela du taux d'échec en université.

Réformer pour ne rien changer. D'autres perspectives s'offraient-elles ? Sans doute une réforme de l'enseignement professionnel et technologique pour faciliter l'intégration de ses élèves dans l'enseignement supérieur court ou long. Quelque chose qui n'est pas forcément utopique puisque, par exemple, la récente réforme de la série STG, la principale filière technologique, est justifiée par cet objectif.

En préférant la sélection grise des conseils au diplôme national, en "oubliant" la question de la misère étudiante (source d'1 abandon sur 10), en n'offrant aucune perspective sérieuse aux lycéens technologiques et professionnels et en laissant planer la menace d'une sélection à bac + trois mois, le rapport Hetzel semble avoir accumulé les risques.

Alors que la France se singularise déjà par un faible nombre d'étudiants dans les filières supérieures longues et un pourcentage élevé de jeunes dans le supérieur professionnel, le dogme de la professionnalisation ne semble pas capable d'aider les jeunes à améliorer leur accès à l'emploi. Les jeunes méritent mieux que la sélection précoce et plus ou moins occulte.

Le rapport Hetzel veut revoir l'orientation des bacheliers

" Les taux d'échec dans certaines filières, ou l'existence d'effectifs importants dans des filières avec très peu de débouchés, constituent un gâchis humain et fragilisent l'ensemble de notre système d'enseignement supérieur. Les propositions que nous formulons dans le cadre de la commission Université-Emploi, visent à réduire drastiquement les taux d'échec en redéfinissant les procédures d'orientation pré et post Bac et à améliorer la dimension professionnelle des formations universitaires par le rapprochement durable de l'université et du marché de l'emploi". Remis au premier ministre le 24 octobre, le rapport Hetzel "De l'université à l'emploi" demande une refonte de l'orientation des étudiants pour améliorer le lien entre entreprises et université.

Relevant le fort taux d'échec en université (80 000 sorties sans diplôme universitaire, un étudiant sur trois qui redouble ou se réoriente à la fin de la 1^{ère} année de fac), le rapport veut apporter des réponses immédiates : certaines pourraient être mises en place dès juillet 2007. Une partie des mesures préconisées par le rapport, comme l'instauration d'un dossier unique d'orientation visé par le conseil de classe, avaient d'ailleurs été annoncées par le ministre de l'éducation nationale fin septembre. Elles devraient arriver dans les lycées dès la fin 2006 :

Dès la terminale, le dispositif d'orientation est revu. Le rapport prévoit une séquence d'orientation qui englobe pré-bac et post bac et couvre les 18 mois de terminale et du premier semestre de fac. Au cours du premier trimestre de terminale, l'élève est sensibilisé à son

orientation post bac. En février, chaque élève constitue un dossier unique d'accès à l'enseignement supérieur. En mars, chaque lycée réunit soit une commission d'orientation soit un conseil de classe élargi à des représentants de l'université et des entreprises. Sur la base du dossier de l'élève il se prononce sur les vœux de l'élève. *" Le dossier unique d'accès à l'enseignement supérieur comportera un avis du conseil de classe. Les rubriques seront les suivantes : filières STS, filières IUT, filières universitaires hors IUT, CPGE. Pour chacune de ces catégories, le conseil de classe donnera un avis : favorable - réservé - défavorable".* Le futur étudiant sera informé sur les taux de réussite dans les filières universitaires.

Le rapport demande que soient pris des décrets privilégiant l'accès des bacheliers professionnels en STS et les bacheliers technologiques en IUT.

Il envisage également d'utiliser les TPE de première pour faire travailler les lycéens sur leur orientation.

En juillet, après le bac, les élèves s'inscrivent en université. Ceux qui sont identifiés comme "posant un problème d'orientation" passent devant une commission universitaire qui leur fait d'autres propositions. *"En tout état de cause, c'est l'étudiant qui conserve la possibilité de choisir sa formation"* assure le rapport. Mais un contrat est établi entre l'étudiant et l'université. *" Chaque université restera libre d'élaborer ses propres contrats types. Ils comporteront explicitement les obligations réciproques. Ce contrat engagera les deux parties à l'élaboration d'un projet de formation et d'insertion".*

Cependant, à l'issue du premier trimestre un bilan est effectué. Il débouchera soit sur la poursuite des études, soit sur un redoublement du premier semestre, soit sur une réorientation. Ce qui est privilégié ici c'est la réorientation des lycéens de L.P. vers les STS et celle des bacheliers technologiques vers les IUT. Le rapport demande qu'on ouvre 50 000 places supplémentaires en 5 ans dans ces filières. Seront privilégiés également les dispositifs de formation par alternance.

Professionnaliser les universités. Le rapport préconise également de renforcer les liens entre le monde professionnel et les universités. Par exemple il souhaite rendre obligatoire un module "projet professionnel personnalisé" dans toutes les licences ou encore inciter les universités à développer des dispositifs qui permettent de combiner études et travail.

Le rapport se fixe un délai de 5 ans pour atteindre ses objectifs. *" Les conditions minimales du succès consistent à mobiliser plus de moyens et de les assortir de véritables dispositifs d'évaluation. Un plan sur plusieurs années est souhaitable (probablement cinq ans) car la mise en œuvre efficace du rapprochement Université/Emploi ne peut probablement se faire que par la juxtaposition d'objectifs à long terme et d'évolutions programmées".*

Le rapport (pdf)

http://www.debat-universite-emploi.education.fr/fichiers_pdf/rapport_definitif.pdf

Pour lire les pdf

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Villepin demande un dossier d'orientation dès la 3ème

"Nous allons instaurer un dossier unique d'orientation pour chaque élève : il lui permettra sur une base volontaire d'être éclairé dans ses choix, dès la troisième et jusqu'en terminale"

Dans un entretien accordé au Monde, le premier ministre annonce l'élaboration d'un dossier

d'orientation dès la classe de 3ème.

Article du Monde

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3224,36-826926@51-824240@45-1,0.html>

Vie scolaire

- Gardy Bertili et Gabrielle Lamotte -

- A la Une : La facture pour les agressions de personnels

Gilles de Robien veut faire payer les responsables d'agression de personnels: lors du séminaire du 7 novembre "L'Etat, la prévention et la sécurité" qui réunissait procureurs, préfets et recteurs. Le ministre a prévenu: "Désormais, outre la plainte systématiquement déposée en justice, toute personne agressant un personnel de l'Education nationale recevra une facture correspondant au montant de la rémunération versée pendant la période d'arrêt de travail provoqué par l'agression."

Il s'appuie en cela sur l'ordonnance du 7 janvier 1959 "qui permet de demander aux tiers responsables de l'arrêt de travail le remboursement des salaires versés à un agent de l'Etat."

Le Figaro précise le 8 novembre: "A la MAE, numéro un de l'assurance scolaire avec 10 millions d'assurés, on connaît bien le sujet car dit un porte-parole « malheureusement ce type d'agressions ne cesse d'augmenter ». La règle est assez claire : si un enfant mineur agresse un prof, la mutuelle de l'enseignant se retourne alors contre la mutuelle de l'enfant. C'est cette dernière qui est alors tenue de payer les dégâts matériels et le préjudice moral subi par l'enseignant. C'est elle aussi qui rembourse à l'Inspection académique le montant des journées d'incapacité de travail."

Au Nouvel Observateur aussi: "Gilles de Robien a jugé "normal que la facture de ces salaires soit envoyée aux responsables de violences": c'est "une façon juste et équitable de ne pas faire supporter par le budget de l'Etat les conséquences des violences faites par d'éventuels délinquants".

Le Figaro:

http://www.lefigaro.fr/france/20061108.FIG000000178_robien_veut_imposer_des_sanctions_financieres_aux_eleves_violents.html

Le Nouvel Obs:

<http://permanent.nouvelobs.com/societe/20061108.OBS8597.html>

Ordonnance:

<http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/ABFAB.htm>

Vie de la discipline

- Tous différents, tous égaux

"Tous différents, tous égaux", c'est le thème de la campagne lancée par le Conseil de l'Europe. Depuis 1995, le Conseil veut engager les jeunes dans des actions de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance avec l'objectif principal de: "créer les conditions d'une participation des jeunes à la construction d'une société démocratique fondée sur la diversité et l'inclusion."

Informations, inscriptions et ressources sur le site de la campagne:
<http://www.tousdifferentstousegaul.fr/index.php?page=decouvrez-1>

- Téléthon 2006

Retenez ces dates: les 8 et 9 décembre aura lieu la vingtième édition du Téléthon. Un nouveau site en ligne, conçu comme un véritable portail: informations, témoignages et jeux se partagent sur 9 sections thématiques, orientant le contenu vers des publics spécifiques comme le grand public, les organisateurs de manifestations, les étudiants, les enseignants, les écoliers, les partenaires...

Il est même possible de créer son blog, de manière à relayer les actions organisées pour récolter des fonds.

<http://www.telethon.fr/>

- Rentrée 2006: l'avis de l'UNAPEI

Les Cahiers Pédagogiques publient une interview du directeur général de l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis): que penser de l'application de la loi Handicap à l'école? Laurent Cocquebert pointe du doigt quelques freins: *"la méconnaissance des enjeux et de la portée du dispositif"*, le manque d'enseignants référents et d'enseignants spécialisés et la délicate transition entre les anciennes CDES et CCPE et la nouvelle MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Concernant l'accueil concret des élèves handicapés, il rappelle: *"Il s'agit d'une logique de « sur-mesure », l'idée étant qu'il appartient à l'environnement de s'adapter aux besoins de l'enfant ou du jeune handicapé, et non à celui-ci de se conformer à une organisation et à un mode d'accueil fixes et intangibles."*

On peut se former à ces questions aussi à travers l'initiative "l'école ensemble" de l'UNAPEI: un dvd gratuit et un site pour comprendre et faire comprendre le handicap mental.

<http://www.lecole-ensemble.org/>

L'interview:

http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=2682

- La loi Handicap: si difficile à appliquer à l'école?

La loi Handicap a plus de 18 mois et pourtant tous les textes d'application n'ont pas encore été publiés. Depuis la rentrée, la presse nationale se fait l'écho des difficultés. La situation est bien résumée par le président de Trisomie 21: *«Affirmer le droit à l'école pour tous sans mettre le dispositif adéquat, c'est comme de dire à quelqu'un : vous avez accès au deuxième étage sans qu'il y ait d'escalier.»*

Les enseignants se plaignent d'être mal informés, ce qui rend difficile une prise en charge concertée et efficace pour un élève handicapé. «Depuis la rentrée, ils ont reçu trois notes sur la lecture mais aucune sur l'application de la loi sur le handicap», remarque la FSU! Les enseignants référents créés par la loi, chargés de suivre chaque élève handicapé d'un bout à l'autre de sa scolarité (excellente idée en soi) ont un nombre de dossiers difficilement compatible avec un suivi humain: sachant qu'il doit réunir l'équipe pluridisciplinaire au moins une fois l'an, la tâche s'annonce ardue avec 200 élèves. Quid des moyens alloués: ordinateur, frais d'affranchissement et de téléphone, pour n'évoquer que le plus urgent? Seront-ils à la charge des EPLE où ces enseignants ont leur point de chute?

Des familles mal informées également ne connaissent même pas l'existence de cet enseignant. Au sujet de ces enseignants référents, Politis rapporte les propos de Nelly Paulet, du syndicat des enseignants-Unsa *«En Seine-et-Marne, par exemple, certains enseignants référents*

partagent leur bureau avec le conseiller d'orientation. Leurs cartons sont dans les couloirs, il faut passer par le standard de l'établissement pour les joindre. Leurs frais de déplacements sont très mal remboursés. Dans la Haute-Vienne, les enseignants ne savent pas qui est le référent. En Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne ou en Guyane, on se plaint d'un lourd déficit de personnels spécialisés."

Le Délégué Interministériel aux Personnes Handicapées, Patrick Gohet, explique les difficultés par un "changement de culture". Toutes les régions seront visitées d'ici mi-décembre afin d'évaluer le chemin restant à parcourir, en vue d'un bilan courant janvier 2007.

En attendant, les remarques et doléances peuvent lui parvenir: DIPH.INFO@sante.gouv.fr

<http://www.liberation.fr/actualite/societe/211045.FR.php>

<http://www.politis.fr/article1859.html>

<http://www.yanous.com/news/editorial/edito061013.html>

Rappel:mise en œuvre et suivi du projet personnalisé de scolarisation: Circulaire du 17 août 2006:

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/32/MENE0602187C.htm>

- Citoyenneté: les Justes

C'est l'histoire vraie de Maurice Arnoult et Joël Krolik. "J'ai aujourd'hui 98 ans", dit M. Arnoult. "Pendant la guerre, j'ai sauvé Joël sans savoir que j'étais un "héros". Un demi-siècle plus tard, le magazine "Je lis des histoires vraies", qui s'adresse aux 8-12 ans, consacre son numéro de novembre à l'histoire de Maurice et Joël.

Le 25 juillet 1942, quelques jours après la grande rafle du 16 juillet, Joël Krolik, un enfant juif de 11 ans, est mis à l'abri par Maurice Arnoult, son voisin de Belleville. Ses parents sont arrêtés le 25 juillet et seront déportés à Auschwitz. Seule sa sœur survivra à la guerre.

Evoquer la Shoah avec les élèves, et particulièrement avec des écoliers ou de jeunes collégiens, n'est pas chose facile. Ce court récit réussit à rendre compte de l'antisémitisme de cette époque et du génocide sans enfermer les enfants dans l'horreur. Au contraire il les invite à découvrir la solidarité d'un quartier ouvrier.

L'ouvrage propose des pistes pour approfondir ses connaissances : reportages mais aussi lien Internet vers d'excellents sites (celui de D. Natanson, Le grenier de Sarah etc.). Nous le recommandons chaudement.

http://www.info-presse.fr/fiches/je-lis-histoires_329_gp.htm

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/shoah2004/index.php>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/shoah06/index.php>

- Un jeu vidéo humanitaire

Conçu par le Programme alimentaire mondial, une agence de l'ONU, Food Force est un jeu, au graphisme superbe, qui simule la gestion d'une situation de crise alimentaire.

Le PAM présente Food Force ainsi: "A travers six missions successives et avec le soutien de l'équipe humanitaire de choc de Food Force, chaque enfant devra faire face à de nombreux défis fidèles à la réalité pour réussir à alimenter les milliers d'habitants de Sheylan, l'île imaginaire où se déroule l'action : piloter un hélicoptère pour des missions de reconnaissance, négocier avec les rebelles armés pour le passage d'un convoi ou encore utiliser l'aide alimentaire pour aider les habitants à reconstruire leur village."

Food Force est conçu pour des enfants de 8 à 13 ans. Il les sensibilise à la faim dans le monde et à la solidarité internationale. En mai 2005, nous avons présenté ce jeu qui était alors disponible en anglais. Il vient d'être traduit et est proposé en téléchargement gratuit en français pour PC et Mac. Attention ! Il pèse près de 230 Mo.

Le jeu pourra être la base d'une réflexion sur la gestion de l'aide alimentaire qui pourra être approfondie grâce aux documents en ligne : photos, vidéos concernant des faits réels. Sur le site officiel du PAM, on trouve d'autres ressources:

<http://www.wfp.org/french/>

<http://www.food-force.com/fr>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/ecjs/62.php>

- ASSR: une bonne cuvée

98% de reçus à l'ASSR: l'attestation scolaire de sécurité routière crève un plafond avec 99% de reçus à l'Assr 1, passée avant 14 ans, et 97% à l'Assr 2, passée avant 16 ans. Des taux records mais qui semblent marquer une certaine maturité pour des épreuves touchées par des oscillations importantes ces dernières années. En 2007 l'Assr devrait être passée sur Internet... si c'est possible.

Sur Eduscol

<http://eduscol.education.fr/D0162/resultats.htm>

- Happy slapping en justice

Le premier procès du "happy slapping" de trois collégiens de Vaulx-en-Velin a été reporté courant novembre.

En mai dernier, un élève de 6ème avait été giflé tandis qu'un autre élève filmait la scène avec son téléphone portable. La direction de l'établissement avertie avait confisqué le GSM et convoqué les parents des deux parties. Un dépôt de plainte avait suivi.

Le happy slapping est une agression provoquée et filmée. A l'origine, jeu idiot entre copains d'une même bande (je te gifle, on te filme), le happy slapping a dérivé vers l'agression de parfaits inconnus.

Outre-Atlantique, le procédé a encore évolué vers plus de barbarie: il s'agit des "*bumfights*", littéralement "bataille de clodos": des SDF sont rétribués pour se battre devant un objectif.

D'autres demandes, plus abjectes encore, leur sont faites pour produire des "clips", d'ailleurs vendus en VHS, sous forme de "série" depuis 2002.

http://www.itineraire.ca/jr_articles/archives_2006/sept06_2/edito.htm

<http://permanent.nouvelobs.com/societe/20061017.OBS5977.html>

Collège

- Une amende pour absentéisme

Une maman de la région de Cambrai a été condamnée à 400 euros d'amende pour l'absentéisme répété de son fils de 14 ans: 90 demi-journées d'absence entre septembre 2005 et avril 2006. Selon l'AFP, la maman n'avait honoré aucun des rendez-vous fixés par le chef

d'établissement ou l'Inspection académique.

A-t-on réglé le problème pour autant?

Rappel des textes:

Contrôle de la fréquentation et de l'assiduité scolaires et sanctions pénales:

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/14/MENE0400161D.htm>

Contrôle et promotion de l'assiduité des élèves soumis à l'obligation scolaire:

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/14/MENE0400620C.htm>

Lycée

- S'inscrire sur les listes électorales

C'est le moment ou jamais ! Tous les jeunes ne bénéficient pas de l'inscription automatique sur les listes électorales. Si l'on souhaite pouvoir participer à l'élection du président de la République, il faut s'inscrire avant le 30 décembre 2006. Un affichage s'impose!

<http://www.service-public.fr/actualites/00358.html>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N362.xhtml>

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/comment_voter/inscription-sur-listes

Bibliographie

- Egalité des chances?

Dans sa revue de presse quotidienne, Philippe WatreLOT (Secrétaire Général-adjoint du CRAP-Cahiers Pédagogiques) rapporte la tribune de Bruno Mattéi dans l'édition de Libération du 7 novembre: "L'imposture de l'égalité des chances"

Bruno Mattéi y dénonce le dévoiement des mots, en vue de construire une expression très "politiquement correcte", comme on dit aujourd'hui.

"grande attraction idéologique", "syntagme fétiche de la République", "jeu à somme nulle où ce que l'un gagne, l'autre le perd", le discours est dur mais donne à réfléchir.

On complètera la réflexion sur le sujet avec le rapport conjoint IGEN-IGAENR d'octobre 2006: il traite de la contribution de l'éducation prioritaire à l'égalité des chances des élèves.

175 pages, dont un chapitre intéressant sur l'histoire de l'éducation prioritaire

<http://www.education.gouv.fr/pid279/les-rapports.html>

Libération:

<http://www.liberation.fr/opinions/rebonds/215406.FR.php>

Revue de presse:

<http://philippe-watreLOT.blogspot.com/2006/11/revue-de-presse-du-mardi-7-novembre.html>

- Comment le Figaro imagine la réforme de l'école

Mi-octobre, le Figaro a tiré à boulets rouges sur l'école. *"L'école à la dérive", le Figaro avance: "L'Éducation nationale va mal. Il est urgent de la réformer."* Le quotidien dénonce aussi une école qui coûte cher: *"Éducation : la facture flambe, les notes stagnent"* Le constat est *"accablant"* : on parle "coût" des élèves: +33% pour un collégien depuis 15 ans, + 50% pour un lycéen. Pourtant, *"Dans le même temps, les performances enregistrées n'ont pas progressé ; le taux d'accès au baccalauréat a, bon an mal an, stagné" ou "Pire, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Le taux de réussite au brevet des collèves « plafonne à moins de 80 % ».*

La solution? *"Beaucoup d'observateurs en conviennent depuis longtemps, c'est tout le système qu'il faut changer en profondeur".* Mais, rengaine connue: *les professeurs sont "toujours prompts à descendre dans la rue au moindre projet de réforme"*

Pourtant, les enseignants ne sont pas les seuls à être pointés du doigt: tout le monde en prend pour son grade. Les parents? *"dont on satisfait les multiples demandes"* seraient responsables de l'inflation des options. Ce n'est pas le Figaro qui le dit! Il cite les rapports du Budget qui critique le "consommérisme des usagers».

Ces fameux rapports font grand bruit: lourdeur des horaires, coût, performances moyennes.

Laurent Lafforgue, éphémère membre du HCE enfonce le clou: Après avoir dressé un tableau noir de l'état de l'éducation en France (baisse du niveau, "tyrannie" des sciences de l'éducation, baisse des exigences), il propose trois réformes: revoir les manuels et les programmes, *"récuser la doctrine de « l'élève qui construit lui-même ses savoirs »*, rétablir l'exigence, avec au passage, des "tests" de connaissances avant l'entrée en 6ème.

http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/bib_res/184.pdf

http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/bib_res/182.pdf

http://www.lefigaro.fr/debats/20061023.FIG000000181_trois_reformes_urgentes_pour_sauver_l_ecole.html

http://www.lefigaro.fr/debats/20061017.FIG000000071_l_ecole_a_la_derive.html

http://www.lefigaro.fr/france/20061017.FIG000000187_education_la_facture_flambe_les_notes_stagnent.html

Dossier spécial : Délégué: une fonction à part

LA FONCTION DE DELEGATION ET DE REPRESENTATION DES ELEVES

Les conseils de classe arrivent à grands pas, le moment du bilan s'impose. Plusieurs questions turlupinent les conseillers principaux d'éducation, notamment celle afférente à la formation des délégués de classe.

1) Former les délégués, pourquoi ?

Pourquoi faut-il donc former les délégués à affronter le conseil de classe ? Cette formation répond au moins à un triple objectif : institutionnel, éducatif et pédagogique. Institutionnel parce que la formation répond à une commande mais pas uniquement. Il s'agit bien d'inscrire les élèves dans un processus d'apprentissage de la parole maîtrisée, de la collaboration avec les adultes, il s'agit de les mettre au cœur des enjeux et de leur faire apprendre la démarche démocratique. Éducatif parce que la fonction de délégation impose des droits et des devoirs à jouir et à respecter sans empiéter sur ceux des autres, ces droits et ces devoirs imposent la délimitation de la liberté de chacun, fixent aussi les limites et les repères, et là aussi la relation élèves-adultes ne peut pas être artificielle mais construite, elle ne peut pas être arbitraire,

l'autorité s'articule autour des valeurs, d'une éthique et d'une ouverture à l'autre qui mérite d'être prospérées. Pédagogique, la fonction de délégation et de représentation des élèves permet l'accompagnement, le suivi et la compréhension des enjeux scolaires, et donc d'orientation, de la réussite.

A partir de là, former les délégués à comprendre ce qui se joue au conseil de classe s'avère fondamental. Le vocabulaire, les jeux de rôle, les rouages du système et les enjeux pour les élèves sont nombreux et complexes même si le conseil de classe a ses limites en terme de décision, celle d'orientation revient in fine au chef d'établissement après un dialogue constructif avec la famille. Et dans le contexte de questionnement sur l'efficacité des redoublements, la question sera encore plus prégnante.

2) La citoyenneté scolaire, leurre ou idéal ?

La formation des délégués, et pas uniquement dans l'objectif de bien affronter le conseil de classe, reste un enjeu majeur dans la construction démocratique, mais encore faut-il que chacun, élèves et enseignants accordent du crédit à cette fonction de délégation. Les enseignants la jugent souvent démagogique, contre-pouvoir, une volonté institutionnelle de réduire les marges de la pédagogie. Les élèves, conscients des limites de ce processus démocratique, il suffit de voir comment certains délégués sont élus (forte tête, élections artificielles, désignation par la vindicte populaire ou par le professeur principal ou non) pour s'en convaincre et pour les dégoûter du sérieux de la chose publique. L'une des problématiques fondamentales de la citoyenneté scolaire est qui représente qui, quel crédit, quelle légitimité pour ceux qui parlent, exercent, décident au nom de la majorité, une majorité silencieuse. D'où la question qui surgit : la citoyenneté scolaire est-elle possible dans l'espace scolaire, constitue-t-elle un leurre ou un idéal à atteindre. Et même, sans provocation aucune, il faut se demander si la citoyenneté adulte s'exerce au sein de l'établissement scolaire ? Qui parle au nom de qui ? Les adultes savent-ils se parler ? S'écouter ? Se comprendre avant de se juger ? Qui représente qui ? Qui s'impose et pourquoi ? La majorité a-t-elle un pouvoir ? Les sanctions sont-elles moyens d'obtenir la paix sociale ou prennent-elles en compte l'action éducative ? Pourquoi l'affectif, même entre adultes, a-t-il un rôle si prégnant ? Se respectent-ils ? Etc...

3) Les limites de la délégation

La fonction de délégation, pour qu'elle soit efficace, suppose que chacun sache ce qu'elle signifie, ses objectifs et ses finalités, mais aussi, pour qu'elle se révèle utile, que chaque élève et chaque personnel ait les capacités d'investir celui à qui il délègue tout ou partie de son pouvoir. Or, la fonction de délégation n'a pas dans l'établissement scolaire une réelle reconnaissance, elle s'exerce en et par les marges, elle est dans l'interstice. Et cela, parce que chacun n'est pas mû par l'exercice concret du processus démocratique. L'élève, bien qu'ayant reconnu exerçant un « métier » n'a pas de statut, on confond sa personne avec son rôle d'élève, on lui reconnaît peu de crédit tant à sa parole, ses initiatives, ses propositions, la pédagogie phagocytant tout. Il est là pour apprendre, réussir, s'insérer, si possible accréditer l'effet-établissement (bons résultats aux examens...), le reste ne serait que vent, littérature. Et toutes les instances, toutes les dispositifs, tous les textes visant à reconnaître une place à l'élève dans la relation pédagogique et éducative ne seraient que démagogiques, fallacieux, « poudres aux yeux » d'une institution pour flatter une jeunesse rebelle. Nous entendons plus souvent les personnels exalter le retour de l'autorité comme réponse à tous les maux et décrier toutes ces activités vaines qui prétendent donner du sens à côté du savoir et des apprentissages. Et pour étayer leurs arguments de cette prétendue vanité des dispositifs et des instances, les élèves eux-mêmes sont appelés au secours, « ils ne s'engagent pas, ils n'y

croient pas, ils ne sont pas demandeurs ». Mais ce désintérêt, ce désinvestissement ne sont-ils pas la conséquence de ce que les adultes leur inculquent, et même de la manière dont ils jouissent eux-mêmes de leurs droits et devoirs au sein de l'établissement. Sommes-nous, en tant qu'adultes force d'exemples, d'initiatives, croyons-nous nous-mêmes à notre capacité d'avoir des droits et des devoirs et de les exercer, ou sommes-nous en attente, force de critique mais très peu force de propositions et d'initiatives, force de changements, non pas révolutionnaires, mais participatifs, réalistes ?

4) Dépasser la formation d'une « élite » pour former l'ensemble »

Pour former les délégués et leur permettre de donner du sens à leurs fonctions, il s'avère nécessaire de former l'ensemble de l'établissement. Les instances de parole, de débat, de confrontation, d'ouverture à l'autre sont donc indispensables. Mais le préalable nécessite que les élèves sachent maîtriser leur parole qui ne doit ni être blessante, ni diffamante ni vertueuse. Cette capacité de dire tout en sachant écouter, comprendre, s'ouvrir au regard de l'autre s'apprend. Le débat oui, mais refus du dogmatisme, de l'idéologie, du prosélytisme. Le problème est que l'exercice de la parole de l'élève fait peur parce qu'elle est spontanée et parce qu'elle contraint à la remise en question de soi, de ses certitudes et de ses prétendues vérités. Le problème est que si l'on veut permettre à chaque élève d'exercer sa citoyenneté : reconnaître ses droits et ses devoirs, reconnaître l'élève comme un « Homme », ce qui suppose la reconnaissance d'une égale dignité humaine, si l'on souhaite former chaque élève avant de procéder aux élections des délégués et de sensibiliser aux fonctions de délégation et de représentation, il faut du temps, une refondation des rapports pédagogiques et éducatifs, un renversement du regard, il faut en fait repenser le fonctionnement et les structures de l'école. Mais comme la pédagogie, le savoir, les apprentissages occupent plus 90% de la réalité de l'école, les 10% qui restent pour la chose éducative, l'exercice politique (et non pas politicien) ont du mal à exister. Ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas former les délégués, et faire avancer la formation à la citoyenneté, défendre la place de l'éducatif, croire en la capacité et en la volonté de chacun de repenser et de refonder sa propre place au sein de l'école : adultes et élèves. Faisons le rêve que cette refondation qui s'appuiera entre autres sur la reconnaissance à la fois de l'élève et de sa personne permettra d'éviter bien des crises qui secouent actuellement notre école. Les conseils de classe peuvent être un prétexte à la formation des délégués, mais celle-ci serait tronquée si elle ne se limitait qu'à cela. Cette formation doit être plus large, et s'exercer au quotidien de la classe et de l'établissement pour être formatrice. Ce qui suppose que le professeur reconnaisse le délégué comme un représentant de la classe et non pas représentant de lui-même, défendant ses intérêts particuliers (comment représenter la classe, comment parler au nom des autres cela s'apprend aussi), les adultes doivent reconnaître le délégué comme un intermédiaire, un médiateur, celui qui fait le lien, qui crée une impulsion, et non pas le chef de classe, ou celui qui accompagne les élèves malades ou fait la tournée de l'établissement pour retrouver le cahier d'appel et de textes. Le délégué n'est pas un défenseur ou un avocat même s'il se conçoit comme tel, ou est représenté comme tel, même par les adultes d'ailleurs. Sa prise de parole, ses initiatives se discutent, se préparent avec les autres élèves. Et il lui faut une formation à la communication, comme il faudra le former à communiquer avec la classe, à recueillir leurs doléances, leurs propositions, et il faudra le former à la transmission et au compte rendu. Parler en conseil de classe, faire valoir ses arguments, poser des questions et tout cela sans heurter, en étant diplomate n'est pas inné, un temps de formation est indispensable, sinon, la solidarité professionnelle le renverra à ses chères études. Et il sera peut être pris comme bouc émissaire alors qu'il parlait, certes maladroitement, au nom des autres. De même savoir prendre des notes, comprendre les enjeux, maîtriser les jeux de rôle et de pouvoir, savoir se positionner (voir et être vu), avoir une posture, dans la classe, au conseil de classe ou dans

l'établissement, cela s'apprend, les délégués doivent y être formés. Il n'est pas non plus aisé de conduire une réunion de la classe, exploiter un questionnaire, relativiser les propositions et doléances, savoir ne pas entrer en conflit, contourner, savoir ne pas chercher à vaincre mais à convaincre, savoir écouter les autres, comprendre leurs arguments, les discuter sans insultes, sans violences, savoir s'ouvrir à l'autre sans chercher à le dénigrer faute de ne pas être en accord avec l'autre, savoir se départir de l'affectif pour entrer en relation, savoir prendre du recul, prendre de la distance et ne pas confondre sa personne avec sa fonction, apprendre à ne pas mépriser, à ne pas rabaisser, à ne pas se sentir supérieur, cela s'apprend, les délégués vis-à-vis de leurs pairs, les adultes vis-à-vis des délégués et des autres élèves.

6) Former, une affaire d'équipe

Cette formation peut être dispensée par le CPE mais elle n'a de sens que si elle engage les professeurs, la direction, l'infirmière, l'assistante sociale, si elle repose sur une équipe, si elle a un cadre, si chacun est convaincu de sa nécessité. Mais quand ? La question du temps est souvent la question qui fâche. Soit cette formation se fait sur le temps de cours, et donc l'on prive les élèves de cours, et les collègues se fâchent, estiment que « le jeu ne vaut pas la chandelle », les cours, la pédagogie, la réussite scolaire priment sur la citoyenneté, sur l'éducatif, mais là rien de nouveau. Soit cette formation se déroule hors du temps, et là qui vient ? Les activités des uns et des autres happent, et surtout la conviction que cela ne servira à rien achève de convaincre les uns et les autres que ce sera du temps perdu. Et d'autant plus que ce sont toujours les mêmes qui donnent de leur volontariat, qui acceptent de faire plus. Le facteur temps et la nécessité du bénévolat tuent souvent dans l'œuf toute initiative, tout projet, il manque souvent l'impulsion collective, la force du nombre. D'autant plus que la formation s'étale sur une durée assez longue, si elle se veut vraiment « formatrice », efficiente, utile. Des moments d'échanges, de connaissances mais aussi de retour, d'échanges de pratiques. On peut aussi utiliser les services payants d'un organisme spécialisé : AROEVEN, CEMEA et CLEMI (plus spécifiquement sur la problématique de l'usage de la communication et des médias) ; Mais ce type de formation se fait sur un temps précis, fait peur parce que les élèves peuvent être manipulés et surtout il ne repose pas sur une équipe. Il peut néanmoins être utile faute de temps et d'équipe au sein de l'établissement.

7) Aller au-delà de l'établissement

La formation des délégués peut dépasser le simple cadre de l'établissement en se mettant en place dans le cadre d'une formation inter-établissements, soit dans le cadre d'une liaison collège-lycée, lycée-lycée ou dans celui d'un CESC commun. Des projets, des activités, des formateurs communs. L'idée consiste à permettre aux élèves d'appréhender d'autres réalités, de comprendre la problématique de la citoyenneté scolaire comme une problématique générale, systémique et non une réalité locale. Par exemple, on peut mettre ainsi en place, des actions concernant la sécurité routière, une visite de l'assemblée nationale, assister à un débat, à un procès, avoir des interventions communes (exposition 13-18), partager une journée commune de formation, etc.

Actualité des TICE

- François Jarraud -

- A la Une : Le nouveau B2i trouvera-t-il place au lycée ?

"Certes, il y a l'obligation, la commande de l'Etat, les enquêtes édifiantes. Et il y a aussi, pour convaincre les professeurs pratiquant peu les nouvelles technologies, la théorie du maître ignorant, qu'on écoute avec attention dans les lycées professionnels notamment. Celle qui nous pousse, quand l'élève nous demande par exemple d'attester qu'il sait utiliser un autre périphérique que celui qui est paramétré par défaut à ne pas faire la sourde oreille. Au lieu de lui répondre "ce n'est pas ma spécialité et je ne peux pas attester quelque chose que je ne sais pas faire" certains répondent "je veux bien te croire mais montre-moi ou explique-moi comment on fait ça". Un élève qui a l'occasion d'apprendre quelque chose à son enseignant et de se faire attester par lui une compétence a plus de forces ensuite pour affronter les frustrations que génère parfois la situation d'apprenti..." Sur le blog du Café, enseignants et formateurs échangent sur l'arrivée du nouveau B2i dans les lycées, ou au collège ou à l'école. Participez au blog B2i <http://www.cafe-b2i.net>

- T.I.C.E.

MaxiCned promet un accompagnement scolaire actif

En novembre 2005, le séminaire d'Amiens sur l'accompagnement scolaire avait annoncé le lancement de projets labellisés par l'éducation nationale pour offrir aux enfants des familles modestes des services d'accompagnement scolaire. Un peu moins d'un an plus tard, le ministère a retenu 8 projets dont celui du Cned et de l'opérateur privé Maxicours. Présenté à la presse éducative, "MaxiCned" a l'avantage d'être un dispositif déjà en test dans 3 académies : Amiens, Toulouse et Poitiers.

Pour ses initiateurs, MaxiCned veut *"mobiliser contre l'échec scolaire"*. Il est destiné aux écoliers du cycle 3 qui sont fragiles au moment d'aborder le passage en 6ème. Il peut être utilisé par les associations de soutien scolaire.

Il est composé de 4 modules. Le premier propose des aides pour s'entraîner (une centaine d'activités) et apprendre à organiser son travail. Le second module offre des séquences vidéos courtes et efficaces (environ 150) qui couvrent les principaux points des programmes. La troisième partie donne accès à des outils de suivi où l'élève peut observer ses progrès. Enfin la quatrième partie permet de contacter un tuteur : MaxiCned s'engage à apporter des réponses pertinentes.

L'offre s'adresse prioritairement aux conseils généraux et aux municipalités des grandes agglomérations.

MaxiCned

<http://www.maxicned.fr/W/index.php>

Les projets labellisés (pdf)

<http://www.educnet.education.fr/chrgt/accompagnement/PresentationDossiersLabellises.pdf>

Reportage sur le séminaire d'Amiens

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/amiens/>

17èmes Journées de Clermont-Ferrand

Les ENT vont-elles changer l'éducation ? La question sera posée lors des 17èmes Journées de Clermont-Ferrand les 22 et 23 novembre. Une table ronde fera le point sur les projets d'ENT et l'ENT Auvergne. Mais ces journées sont aussi l'occasion de nombreux ateliers pour faire connaître les réalisations académiques impliquant les TICE dans les différentes disciplines du primaire et du secondaire.

<http://crdp.ac-clermont.fr/17emejournees/index.html>

Les ENT en milieu scolaire

" Nous avons, dans cette lettre, essayé de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce qu'un espace numérique de travail en France et à l'étranger ? Quelles sont les politiques éducatives sous-jacentes aux ENT et quelles expériences sont, actuellement, menées en France, en Europe et à l'étranger ? " La lettre d'octobre de la Cellule Veille de l'INRP est consacré aux espaces numériques de travail.

Elle rappelle le cheminement du concept et invite à découvrir les usages pédagogiques en France et les situations dans le monde.

<http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/octobre2006.htm>

http://www.cafepedagogique.net/dossiers/ent_leblog/index2.php

Jeu et e-learning

" Jeu et eLearning: quels atouts pédagogiques, et quelles limites? La pratique du jeu favorise l'appropriation du savoir par l'expérience et les 1,3 milliards de jeux vidéos vendus entre 1996 et 2002 sont une indication engageante pour développer l'introduction du ludique dans les actions de formation à distance. Les quatre intervenants de ce Jeudi exposeront les ressorts et mécanismes qui sous-tendent le jeu utilisé à des fins pédagogiques. Ils en analyseront les atouts et les limites pour l'acquisition de connaissances et particulièrement en e-formation". Le Préau, un organe de la Chambre de Commerce de Paris, recevra jeudi 19 Jacques Perriault pour évoquer la démarche ludique.

<http://www.preau.ccip.fr/actu/jeudi/jeudis.php#prochain>

Le colloque des Landes en vidéo

Le département des Landes s'est préoccupé tôt de l'intégration des TIC puisque dès 2001 il lançait l'opération "Un collégien, un portable". Cinq ans plus tard, les 5 et 6 octobre 2006, un colloque réunissait les acteurs de cette expérience unique. Le Café a rendu compte de l'événement. Mais vous pouvez maintenant suivre les interventions en vidéo.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/landes06/index.php>

http://stream.alibitivi.com/popup/popup.php?m_file=clients/cg40/dates/051006/vod

http://stream.alibitivi.com/popup/popup.php?m_file=clients/cg40/dates/061006/vod

Une revue pour le Sud : Tice et développement

"Comment favoriser la réussite des étudiants d'Afrique dans les formations ouverte set à distance ? Les TIC à l'aide des scientifiques du Sud." Publiée par l'Université de Yaoundé 1, la revue TICE et développement permet aux chercheurs des pays du Sud de vulgariser leurs

travaux.

<http://www.revue-tice.info/>

Les radios scolaires en podcast

Ecoutez les émissions de l'école d'Hérouville, de l'école Houot ou de celle de l'Amiral Courbet (par exemple) sur votre ordinateur ou votre lecteur mp3. C'est ce que propose Thierry Coz dont le site accueille déjà une trentaine d'émissions.

<http://podcast.ac-rouen.fr/>

Collège numérique 56

"Collège numérique 56", dispositif commun du CDDP et du Conseil général du Morbihan, en partenariat avec l'inspection académique, organise le 15 novembre à Vannes les "Rencontres des enseignants" sur le thème "Nouveaux outils, pratiques innovantes".

Le matin deux conférences seront animées par Serge Pouts-Lajus et Yves Chevalier, vice-président de l'université de Bretagne sud. Jean-Pierre Chevalier, CTice, interviendra également. L'après-midi des ateliers seront animés par des enseignants.

<http://www2.ac-rennes.fr/crdp/56/Tice/accueil.htm>

Un colloque belge sur les applications pédagogiques des TICE

Annoncé par le site éducatif de la Communauté française de Belgique, un colloque réunira, au printemps 2007, enseignants et chercheur sur les applications pédagogiques des TICE. Le site publie également des indicateurs de l'enseignement.

<http://www.enseignement.be>

Le web plus fort que Robien ? Première grève des sites éducatifs du primaire

"On assiste à l'institutionnalisation d'un "pédagogiquement correct" purement idéologique, porté par un mouvement de "c'était-mieux-avant-ma-brave-dame" particulièrement irrationnel (et clairement hostile à l'école publique). Il est très difficile de contrer un discours populiste et réducteur de style "yaka-fokon" et l'on voit bien que les enseignants, les didacticiens ou même les IEN qui se risquent à le faire y laissent des plumes. Un pas supplémentaire a été franchi avec cet appel à la délation d'un autre temps. Les partisans de "Sauvez les lettres" qui naviguent, même si certains s'en défendent, dans la même mouvance que SOS Education, ont déjà commencé à pointer les sites Web qui leur déplaisent. Il est évident que ce n'est qu'une question de temps avant qu'une campagne de mise à l'index de ces sites soit proposée. Par ailleurs, cette action est un moyen de faire savoir aux enseignants de CP que certains de leurs collègues qui enseignent à d'autres niveaux sont conscients des responsabilités que d'aucuns cherchent à leur faire porter, et des pressions qu'ils subissent".

Pour Bruce Demaugé-Bost, webmestre du "petit abécédaire de l'école", la décision de fermer son site ce 18 octobre s'impose. Ainsi plus d'une trentaine de sites français dirigés par des instits sont en berne aujourd'hui. Motif invoqué : *" Les enseignants tentent aujourd'hui de travailler, tant bien que mal, dans un climat détestable : entre la "com" d'un ministre qui contredit les textes officiels signés par ce ministre lui-même et les travaux des chercheurs en didactique tronqués de manière éhontée, un élément fondamental de notre métier est attaqué : la liberté pédagogique. C'est cette composante qui permet aux enseignants d'adapter au mieux leurs pratiques aux besoins de leurs élèves. Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi par une association populiste... Via la presse régionale, "SOS Education" engage les parents à dénoncer les enseignants qui n'appliqueraient pas à la lettre les « recommandations médiatiques » du ministre.*

Or, ces recommandations se trouvent éloignées du réel contenu des textes officiels qui cadrent notre travail. La chasse aux sorcières est lancée : formateurs, inspecteurs, manuels et enseignants sont lapidés dans l'arène médiatique. Combien de temps faudra-t-il attendre pour qu'une chasse aux sites "subversifs" soit engagée ? Cette situation devient intolérable et détruit peu à peu les relations de confiance que nous essayons de construire avec les parents. D'autre part, certains de nos collègues ne prennent pas la mesure de l'inquiétude des enseignants des classes de CP. Il est temps de jouer un rôle dans ce débat".

Le petit abécédaire de l'école

<http://bdemaug.free.fr/>

40 sites pédagogiques fermés le 18 octobre

Nous en avons compté 44. Plus de quarante sites pédagogiques ont suivi l'appel lancé par quelques enseignants du primaire et fermé leur site mercredi 18 octobre. Parmi eux, des serveurs très connus des enseignants du primaire comme, par exemple, le site de l'association des formateurs Tice, Le petit abécédaire de l'école, Maternales, L'encrier, le bulletin de la Pmev, siteinstitut, pragmatice etc. Cette grève virtuelle est une forme d'action nouvelle. Elle s'est imposée spontanément.

Les participants ont dénoncé *"le discours populiste et réducteur"* du ministre à propos de la lecture, son autoritarisme ainsi que la campagne de délation menée par Sos Education.

"Je souhaite juste faire mon travail, mettre en oeuvre les instructions officielles par les chemins les plus adaptés aux enfants, tous différents au sein d'une classe, tous différents d'un quartier à un autre, d'une banlieue à une autre" nous explique Christine, webmestre de Maternales. *"Sans la confiance des familles, que ce climat rogne petit à petit, les enfants de nos classes auront bien du mal à s'engager dans des apprentissages potentiellement "suspects"*.

Elle a reçu des messages de soutien de collègues : *"Je vous remercie pour cette action et pour ce papier qui fait du bien"*. *C'est une phrase qu'on a retrouvé souvent sur les forums du premier degré. Oui, l'enseignante de terrain que je suis a mal à l'école : savoir qu'on est pas seule réchauffe un peu. Mais celui qui paie le prix fort de ce climat de méfiance, c'est l'élève"*.

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--informatique/Polemique-autour-de-l-apprentissage-de-la-lecture-greve-de-sites-educatifs.html>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index181006.php>

Le PCIE a 10 ans

Le Passeport de compétences informatique européen a été créé en octobre 1996. Il s'agit d'un système de tests automatisé qui évalue dans 7 domaines les compétences TIC et délivre un diplôme privé. En 2006 le PCIE devrait concerner environ 100 000 candidats.

Essentiellement des salariés car le système éducatif a développé son propre dispositif de validation : leB2i.

<http://www.pcie.tm.fr>

Des entreprises proposent des blogs sécurisés pour les écoles

"A l'école on pense souvent l'Internet avec 2 ou 3 ans de retard. On le voit comme une immense bibliothèque. Du coup, les écoles bloquent les nouveaux outils du net, comme les blogs ou le partage de photos et tout ce qui encourage les réseaux sociaux. Les écoles

devraient apprendre un usage raisonnable de ces outils plutôt qu'empêcher leur utilisation". Puisque Internet est d'abord un outil de socialisation, ce responsable d'une association américaine de promotion de l'éducation à Internet encourage les écoles à se tourner vers les services développés par de nouvelles sociétés.

Selon Education Week, face à MySpace ou Piczo.com, où les adolescents bloguent en toute liberté et parfois avec dérapage, des entreprises développent des blogs sous contrôle. Ainsi Imbee.com aux Etats-Unis, ou SuerClubsPlus.com en Angleterre, proposent des blogs étroitement surveillés.

Les jeunes ne peuvent échanger qu'avec des correspondants autorisés et les parents sont invités à visiter leur blog.

Les entreprises proposent maintenant leurs services aux écoles et les invitent à partager la gestion de ces espaces. *"On peut ainsi faire d'une pierre deux coups : laisser les élèves publier en ligne et l'école les guider".*

<http://www.edweek.org/ew/articles/2006/10/11/07network.h26.html>

<https://www.superclubsplus.com/index.php>

<https://www.imbee.com/>

- Logiciels

Internet Explorer 7 en téléchargement

La nouvelle version du navigateur de Microsoft est maintenant proposée en téléchargement. Parmi les améliorations : la gestion des rss, une navigation par onglet.

<http://www.microsoft.com/windows/ie/default.msp>

Vista le 30 janvier

Le nouveau système d'exploitation de Microsoft, Vista, ne sera pas là pour Noël. Mais Microsoft annonce que la version RTM, destinée aux fabricants d'ordinateurs, est prête. Le public pourra se procurer Vista à partir du 30 janvier.

<http://www.microsoft.com/presspass/features/2006/nov06/11-08VistaRTM.msp>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index060906.php>

- Internet

Le Sommet sur la gouvernance d'Internet

Du 30 octobre au 2 novembre, le Forum mondial sur la gouvernance d'Internet se réunit à Athènes. Après le SMSI, après Tunis et Genève, une centaine de pays, les grands organismes internationaux (Océde, Onu etc.), les grandes entreprises du secteur (Google, Microsoft etc.), les ONG (Amnesty etc.) aborderont tous les thèmes de la gouvernance d'Internet depuis la lutte contre la criminalité jusqu'à la question des droits politiques.

<http://www.igfgreece2006.gr/fr/>

- Le Libre

Firefox 2 en téléchargement

Quelques heures après Internet Explorer 7, le navigateur libre Firefox 2 est disponible au téléchargement. Cette nouvelle version dispose d'un dispositif anti-phishing, d'un éditeur avec correcteur orthographique, de capacités de recherche améliorées et d'une meilleure gestion des flux RSS.

Téléchargez

<http://www.mozilla.com/en-US/firefox/2.0/releasenotes/>

- Sécurité et virus

Faible dans Firefox

Secuser signale une faille dans Firefox , Thunderbird et Seamonkey. Un correctif est disponible et vous devez télécharger la nouvelle version de ces logiciels.

http://www.secuser.com/communiqués/2006/061107_firefox.htm

Faible de sécurité dans Winamp

Selon Secuser, une faille a été découverte dans le lecteur multimédia Winamp. Elle permet à un virus de s'exécuter par exemple via une page web piégée. Un correctif est disponible.

http://www.secuser.com/communiqués/2006/061025_winamp.htm

Faibles et virus

Secuser signale que 26 défauts de sécurité dans Windows et Office bénéficient maintenant de correctifs. Ceux-ci doivent être téléchargés. Une nouvelle version du virus Bagle est en circulation. Elle se présente sous la forme d'un fichier zippé attaché à un message.

http://www.secuser.com/communiqués/2006/061010_windows.htm

http://www.secuser.com/communiqués/2006/061010_msoffice.htm

<http://www.secuser.com/alertes/2006/bagle.htm>

Une faille dans Opera

Selon Secuser, un défaut de sécurité a été découvert dans le navigateur Opera. Un correctif est disponible et doit être téléchargé.

http://www.secuser.com/communiqués/2006/061017_opera.htm

Vulnérabilité dans Windows

Selon Secuser, une nouvelle faille a été découverte dans un composant ActiveX de Windows (XP, 2000 et 2003). Aucun correctif n'est disponible.

http://www.secuser.com/communiqués/2006/061104_windows.htm

Territoires

- François Jarraud -

- A la Une : Les Rencontres nationales de l'Education

"Il faut un Service Public Régional de l'Education, avec un projet éducatif portant sur des actions et des missions, sur les propres compétences de la Région, et financées par le Conseil Régional. Les CA des établissements seraient saisis de ces possibilités et liberté aux équipes pédagogiques de s'en emparer ou pas". Ces propos de Jacques Auxiette, président de la commission éducation de l'Association des régions de France, illustrent la problématique au cœur des 5èmes Rencontres nationales de l'éducation, organisées par la Ligue de l'enseignement : *" Education et territoires : Refonder le service public d'éducation"*.

Alors que la décentralisation de l'éducation s'accélère, les missions des institutions se redéfinissent. Le Café assistait à ces Rencontres et en rend compte.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/contribs/rennes.php>

http://www.ville-rennes.fr/index.php?rub=576&id_agenda=8817

- National

MaxiCned promet un accompagnement scolaire actif

En novembre 2005, le séminaire d'Amiens sur l'accompagnement scolaire avait annoncé le lancement de projets labellisés par l'éducation nationale pour offrir aux enfants des familles modestes des services d'accompagnement scolaire. Un peu moins d'un an plus tard, le ministère a retenu 8 projets dont celui du Cned et de l'opérateur privé Maxicours. Présenté à la presse éducative, "MaxiCned" a l'avantage d'être un dispositif déjà en test dans 3 académies : Amiens, Toulouse et Poitiers.

Pour ses initiateurs, MaxiCned veut *"mobiliser contre l'échec scolaire"*. Il est destiné aux écoliers du cycle 3 qui sont fragiles au moment d'aborder le passage en 6ème. Il peut être utilisé par les associations de soutien scolaire.

Il est composé de 4 modules. Le premier propose des aides pour s'entraîner (une centaine d'activités) et apprendre à organiser son travail. Le second module offre des séquences vidéos courtes et efficaces (environ 150) qui couvrent les principaux points des programmes. La troisième partie donne accès à des outils de suivi où l'élève peut observer ses progrès. Enfin la quatrième partie permet de contacter un tuteur : MaxiCned s'engage à apporter des réponses pertinentes.

L'offre s'adresse prioritairement aux conseils généraux et aux municipalités des grandes agglomérations.

MaxiCned

<http://www.maxicned.fr/W/index.php>

Les projets labellisés (pdf)

<http://www.educnet.education.fr/chrgt/accompagnement/PresentationDossiersLabellises.pdf>

Reportage sur le séminaire d'Amiens

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/amiens/>

Les régions et le décrochage scolaire

"Le colloque de Lille organisé les 7 et 8 juin 2006 par l'Association des Régions de France a mis en évidence le fait que les Régions, dans leurs politiques au service de la jeunesse, vont au-delà de leurs compétences transférées. La lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit dans une logique d'éducation et de formation tout au long de la vie pour tous : de l'âge de la scolarité obligatoire à l'entrée dans la vie professionnelle, des dispositifs existent pour prévenir ce risque et, le cas échéant, y remédier. Les réponses doivent avoir pour finalité de reprendre un parcours de formation à travers l'école, l'apprentissage ou d'autres dispositifs d'insertion". L'Association des régions de France et le Conseil régional de Champagne Ardennes ont organisé le 7 novembre un séminaire national sur la lutte contre le décrochage scolaire.

L'événement a réuni des représentants de toutes les régions, des militants associatifs, des acteurs économiques pour échanger sur les dispositifs mis en place. Il y fut question des décrocheurs bien sûr, à travers une table ronde organisée par Prisme, mais aussi des Ecoles de la deuxième chance, de l'organisation des territoires etc.

<http://www.cr-champagne-ardenne.fr/getFile.aspx?FILEID=1007>

Rappel : article de D. Glasman

<http://www.cafepedagogique.net/disci/article/60.php>

L'accompagnement scolaire en Ile-de-France

http://www.cafepedagogique.net/dossiers/francilien_09_06/index.php

De Lille à Ajaccio, la question du pilotage national

Entre l'académie nordiste et la plus méridionale, d'étranges points communs se remarquent : les règles nationales s'effritent. Deux récents rapports de l'Inspection générale, l'un sur l'académie de Lille, l'autre sur celle de Corse, montrent tout le poids de pratiques et d'usages locaux. L'éducation nationale peut-elle fonctionner de façon uniforme ? L'Ecole se régionalise-t-elle par le bas ?

Selon le rapport rédigé par Anne-Marie Bardi et Pierre Blanc avec le concours de 5 inspecteurs généraux, le système éducatif semble, en Corse, s'endormir dans une tranquille routine. *" Il fait chaud en juin, certes, et en septembre aussi",* remarque l'Inspection qui déplore que ce genre d'arguments soit utilisé pour excuser un absentéisme chronique des élèves et, parfois, des enseignants. *" Le temps scolaire ne semble pas un capital précieux, géré avec soin et bien compté... C'est plus difficile, bien entendu, si une forme de connivence s'installe avec les familles, prêtes à excuser dans le même temps la fuite de leurs enfants vers les plages... La pression sur le travail personnel à la maison, de même, a semblé bien légère, qu'elle soit peu exercée par des enseignants découragés de voir le travail donné non fait, ou peu attendue des familles prêtes à défendre le temps de détente de l'enfant, souvent décrit en Corse comme « l'enfant roi » (parfois corrigé en « garçon roi »)".* De fait de nombreux établissements ont pris l'habitude de ne plus signaler les absences à partir de début mai.

Résultat, le temps d'enseignement est sérieusement amputé, y compris celui consacré aux apprentissages fondamentaux. *"La pression sur les résultats scolaires n'est pas apparue très*

forte dans l'académie, une sorte de fatalisme prenant facilement le dessus : « si ma fille, ou mon fils, a de bons résultats, tant mieux. Mais si ça n'est pas le cas, tant pis, ce n'est pas grave et cela ne l'empêchera pas de réussir sa vie ». Même en prenant en compte l'attitude très protectrice de la société corse vis-à-vis des enfants, un tel discours surprend l'observateur extérieur. Il recoupe la confiance ou le satisfecit général exprimé face à l'Ecole malgré des résultats objectivement faibles".

Car, malgré un coût élevé (le coût moyen par élève en Corse est de 5 000 euros contre 3 900 en moyenne), les résultats du système éducatif sont médiocres : on est loin en dessous du taux national de réussite au bac et 13 à 15% des jeunes quittent l'école sans diplôme.

L'étude montre également la mise en place d'un diplôme local du brevet. *"Le chiffre favorable des admis n'est obtenu que grâce aux délibérations du jury et à une volonté académique. Si c'est le rôle des jurys et si dans la totalité des académies ils admettent des élèves ayant initialement moins de 10, le « repêchage » est particulièrement important en Corse puisque le pourcentage favorable est obtenu en admettant des candidats ayant une moyenne de 8,5".*

En lisant ces lignes on pourrait penser que le clichés traditionnels font poids dans ce descriptif. Pourtant c'est une situation par certains cotés comparable, qui est décrite à Lille.

Là aussi, le rapport de l'Inspection générale, piloté par André Hussenet et Françoise Mallet, montre que *"le brevet (est un) indicateur peu fiable du niveau atteint par les élèves".* Car l'académie connaît elle-aussi de faibles résultats, mal reflétés dans un taux moyen de réussite au brevet. Ainsi est-elle en bas du classement pour le bac, y compris le bac professionnel. Pire encore, le nombre de bacheliers régresse depuis 1999 : 38 941 en 1999 contre 36 192 en 2004. *"La proportion de bacheliers par génération a baissé de 5 points depuis 1999".*

Avec un corps enseignant largement recruté, comme en Corse, au niveau local, des usages locaux s'installent, dénonce l'Inspection. *"Le poids des représentations mentales ne prédispose pas à la réussite scolaire car il génère des attentes négatives à l'égard des élèves, ce qui fait entrer le système dans un cercle vicieux de faibles attentes et de faibles résultats, y compris dans des environnements favorisés".* Ainsi dans de nombreux établissements, les exigences des enseignants seraient trop basses. On fuirait l'effort intellectuel au bénéfice de tâches plus limitées.

Pourtant le rapport met aussi en évidence les forts écarts entre les établissements. *"Des graphiques très précis ont été établis à l'échelle de chaque circonscription, montrant qu'à difficulté sociale équivalente, les écoles peuvent avoir des résultats très différents, au dessus ou au-dessous de ce qui est attendu en moyenne, démontrant ainsi sans ambiguïté l'importance des « effets-maitre » et des « effets-école »... L'académie paraît avoir moins conscience d'une part des très bonnes performances réalisées dans certains collèges en grande difficulté, qui les mènent à un niveau de réussite tout à fait honorable, d'autre part des performances très moyennes réalisées dans des collèges publics favorisés, qui ne paraissent pas avoir le niveau d'exigence que l'on aurait ailleurs dans ce type d'environnement social".*

En lisant ces lignes, on aura compris le message de l'Inspection. Il faut élever dans les deux cas les exigences pour remonter le niveau. Et pour cela, il faut renforcer le pilotage. C'est très clairement exprimé dans l'appel au contrôle de l'absentéisme en Corse ou dans le jugement sévère porté sur la politique de bassins à Lille.

Mais ces rapports ne peuvent éluder la question de l'efficacité du pilotage. Ils montrent la difficulté d'appliquer des règles parisiennes du nord au sud de l'hexagone. Pas seulement en terme d'encadrement. On voit nettement, dans les deux académies, comment des politiques d'éducation locales, ayant des priorités et une histoire différentes, entrent en conflit avec les exigences nationales.

Ainsi en Corse les nombreuses activités proposées par la collectivité territoriale empiètent parfois sur des apprentissages jugés plus importants à Paris. On est bien là devant une question de priorité éducative.

Si l'Etat s'avère incapable de faire respecter ses prérogatives, le pouvoir régional, déjà très présent dans la vie quotidienne des établissements, pourrait s'avérer plus efficace. *" Il faut un Service Public Régional de l'Education, avec un projet éducatif portant sur des actions et des missions, sur les propres compétences de la Région, et financées par le Conseil Régional"* revendiquait lors des récentes Rencontres nationales, le président de la Commission éducation de l'Association des régions de France. Une question sans doute à débattre.

Rapport sur la Corse

<http://www.education.gouv.fr/cid4043/l-evaluation-de-l-enseignement-dans-l-academie-corse.html>

Rapport sur Lille

<http://www.education.gouv.fr/cid4047/evaluation-de-l-enseignement-dans-l-academie-de-lille.html>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/contrijs/rennes.php>

Bilan modeste pour la réussite éducative

" Il s'agit d'accompagner depuis l'école maternelle jusqu'au terme de la scolarité obligatoire les enfants et adolescents qui présentent des signes de fragilité... Un soutien individualisé et personnalisé est proposé dès les premières années de l'école maternelle. Les acteurs locaux identifient précisément les enfants pouvant bénéficier du programme ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent. Les actions menées peuvent relever de l'accompagnement scolaire -en lien avec les équipes éducatives-, de la prise en charge de problèmes de santé, mais également viser à favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant et l'apprentissage des règles de vie en commun, par l'éducation culturelle ou la pratique sportive. Le cas échéant, un soutien direct aux parents peut être pris en charge afin de les aider dans leur fonction parentale". Les programmes de réussite éducative devaient assurer l'égalité des chances et apporter dans les banlieues une aide réelle aux jeunes en difficulté en combinant l'action de différents intervenants. Le ministère de la cohésion sociale en publie un premier bilan assez modeste.

En 2006 les 176 équipes suivent environ 80 000 enfants et représentent un coût de 73 millions d'euros. La moitié sont gérées par une Caisse des écoles. 21 projets d'internat de réussite éducative sont labellisés pour un total de 300 élèves. Enfin le gouvernement a lancé un tutorat pour aider les jeunes des quartiers défavorisés à entrer dans les grandes écoles. Il bénéficie à 850 lycéens. Pour situer ces données, rappelons qu'il y a 650 000 collégiens scolarisés en zep. Communiqué (en pdf)

http://www.cohesionsociale.gouv.fr/IMG/pdf/DP_Bilan_Reussite_educative.pdf

Ségolène veut annuler l'obligation communale de payer pour tous les enfants scolarisés dans le privé

La loi du 13 août 2004 oblige les communes à payer les frais scolaires des enfants scolarisés

dans une école privée hors du territoire de la commune. Selon Le Figaro, Ségolène Royal s'est exprimée contre cette obligation. " *Nous ne sommes pas anti privé. On sait que les familles veulent la liberté de choix, mais cet amendement coûte cher aux petites communes*" aurait, selon le quotidien, expliqué l'entourage de la candidate. .

http://www.lefigaro.fr/france/20061021.FIG000000543_ecole_privée_segolene_royal_contre_le_forfait_communal.html

http://www.andev.com.fr/breve_equilibre.html

- Alsace

L'académie de Strasbourg partenaire de la province du Jiangu

Au centre de la Chine, entre Shanghai au sud et Pékin, plus au nord, le Jiangu est une province peuplée de plus de 70 millions d'habitants. Sa capitale est Nanjing (Nankin). C'est une des provinces chinoises où la scolarisation est la plus poussée.

L'académie de Strasbourg a signé le 19 octobre un accord de coopération scolaire qui vise à organiser des visites réciproques de cadres et chefs d'établissement et à apparier des établissements. Des échanges et des travaux communs à distance entre élèves sont envisagés.

http://www.ac-strasbourg.fr/sections/actualites/19_10_06_-_signature/view

http://www.shanghai.gc.ca/content.php?lg=fr&s=3&s_sub=195

- Ile-de-France

Le Café francilien

Le numéro 1 du Café francilien, le magazine régional du Café pédagogique, est consacré à l'accompagnement scolaire. Retrouvez également dans ce magazine toutes les informations de la région.

http://www.cafepedagogique.net/dossiers/francilien_09_06/index.php

Coup de pouce régional en Ile-de-France

Le "coup de pouce régional" s'adresse aux boursiers ayant eu la mention "très bien" au bac et ayant défini un projet professionnel. La région offre chaque année cent bourses de 2 600 euros pour les aider à concrétiser leur projet. Attention ! Inscription jusqu'au 15 octobre.

http://www.iledefrance.fr/inf/aides/inf_prin_inf.htm?1=1&PARAM=ModLevel_2|CURROW_0

- Poitou-Charentes

Ségolène confie des portables aux internes

Depuis 2004, tous les internes des lycées professionnels de Poitou-Charentes peuvent bénéficier d'ordinateurs portables. Le conseil régional vient d'étendre cette mesure aux

internats des 4 EREA de la région et équipera en 2007 les lycées professionnels en cités scolaires, les lycées agricoles ainsi que les lycées généraux accueillant des sections professionnelles.

Le conseil envisage un projet de déploiement d'ordinateurs portables auprès de tous les lycéens.

Parallèlement, 70 000 euros sont débloqués pour lutter contre le décrochage scolaire dans la région en organisant un tutorat et une meilleure information des jeunes.

Communiqué

<http://www.cr-poitou-charentes.fr/fr/doc/2006-10-09-cp-dossier.pdf#page=8>

L'actualité européenne

- François Jarraud -

- A la Une : L'Angleterre affronte le communautarisme à l'Ecole

L'Ecole anglaise est-elle en train de changer son attitude face aux libertés religieuses ? Deux affaires le donnent à penser. La première concerne les écoles religieuses (Faith Schools). Le ministre de l'éducation a annoncé qu'il envisageait de donner la possibilité aux autorités locales d'imposer un quota d'au moins un quart d'élèves non croyants dans les écoles religieuses, les Faith Schools. Une hypothèse cependant rejetée par la Chambre des Lords.

La seconde concerne Aishah Azmi. Cette jeune Britannique enseigne entièrement voilée dans une école du West Yorkshire. L'affaire est arrivée au parlement où une majorité semble se dessiner pour condamner la pratique. Elle vient de perdre le procès qu'elle avait intenté à son école pour licenciement illégal. Selon le tribunal elle n'est pas victime de discrimination. Mais la justice lui reconnaît 1 100 livres d'indemnités. Ce procès fait débat en Angleterre puisqu'il s'agit pour la première fois de légiférer en matière religieuse.

<http://education.guardian.co.uk/schools/story/0,,1927251,00.html>

<http://news.bbc.co.uk/1/hi/uk/6052412.stm>

<http://news.bbc.co.uk/1/hi/england/bradford/6050392.stm>

http://news.bbc.co.uk/1/hi/uk_politics/6099156.stm

- Royaume-Uni

Angleterre : Des détecteurs d'armes dans les écoles

Le ministre anglais de l'éducation, Alan Johnson, vient d'autoriser la pose de détecteurs de métaux, comparables à ceux des aéroports dans les établissements scolaires. Les chefs d'établissement pourront procéder à la fouille des élèves.

<http://education.guardian.co.uk/pupilbehaviour/story/0,,1923792,00.html>

Le Pays de Galles choisit le bac

Repoussé en Angleterre, le baccalauréat sera mis en place dès 2007 au Pays de Galles, annonce le Guardian. Il existera à côté des examens classiques. A la différence de ceux-ci, le bac gallois peut inclure des épreuves dans n'importe quelles matières et offrir ainsi une possibilité de diplôme à tous les jeunes.

Article du Guardian

<http://education.guardian.co.uk/1419education/story/0,,1929403,00.html>

- Pologne

Darwin bientôt chassé de Pologne (par Ubu ?)

"*Mensonge !*" Pour le vice-ministre de l'éducation polonais, Mirosław Orzechowski, la théorie darwinienne n'est qu'une "conception lâche d'un vieil homme non croyant". Le ministre en titre affirme ne pas savoir. "*Ce n'est pas à moi, en tant que ministre de l'éducation de prendre position*". Cornegidouille !

Article du Monde

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3214,36-825745@51-820834,0.html>

- Belgique

Grève

Selon 7 sur 7, des arrêts de travail sont annoncés dans les écoles belges de la Communauté française à partir du 13 novembre. Les syndicats réclament des négociations sur la convention sectorielle.

Article 7 sur 7

http://www.7sur7.be/hlms/cache/fr/det/art_283387.html?wt.bron=homeArt18

International

- François Jarraud -

- A la Une : Quand les progrès de la scolarisation se font aux dépens des tout petits. A propos du Rapport mondial sur l'éducation pour tous

"Malgré l'impact avéré des interventions précoces sur le bien-être des enfants et leur future réussite scolaire, très peu nombreux sont les pays, en particulier dans le monde en développement, qui ont une politique nationale de la petite enfance qui intègre la protection, la santé et la nutrition avec l'éducation. Ce sont pourtant les enfants pauvres et défavorisés qui peuvent le plus profiter de ces programmes". Réalisé par l'Unesco, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2007 met le doigt sur l'inégalité d'accès à l'enseignement préélémentaire.

"La scolarisation dans l'enseignement préélémentaire a triplé depuis 1970 mais le taux reste très bas dans la plupart des pays en développement". En effet, il est de 12% en Afrique subsaharienne, de 16% dans les pays arabes, de 40% en Asie de l'est. Encore faut-il noter que la moitié des pays du monde n'ont pas de programme de scolarisation avant 3 ans.

Pour l'Unesco cette situation est préjudiciable aux enfants des milieux défavorisés. Elle est également contraire à la Convention internationale des droits de l'enfant.

Comment l'expliquer ? Pour l'Unesco, *les gouvernements accordent peu d'importance à l'enseignement préélémentaire dans leurs dépenses".* D'une certaine façon ces enfants font les frais du développement des autres secteurs de l'éducation.

Dans les pays en développement, les états ont énormément augmenté leur offre éducative dans l'élémentaire. Aujourd'hui le taux de scolarisation à ce niveau atteint 86%. Il a progressé de 27% en Afrique subsaharienne, de 19% en Asie du sud (mais seulement de 6% dans les pays arabes). Cette croissance a créé des tensions dans les finances publiques à la fois parce qu'il a fallu embaucher des enseignants et construire des écoles et parce qu'il a fallu développer des programmes spécifiques pour faire venir les enfants pauvres, les filles, les minorités et les ruraux à l'école. Par exemple, certains états ont supprimé les frais d'écolage payés par les parents et ont du les suppléer. Ailleurs les écoles distribuent de la nourriture. Souvent il a fallu aménager les écoles pour accueillir les filles (même si encore aujourd'hui seules 94 filles sont scolarisées pour 100 garçons). Ou encore développer du matériel scolaire en langue locale.

A ces tensions générées par le développement rapide du primaire, s'ajoutent maintenant celles qui proviennent de l'explosion du secondaire. Un secteur qui progresse et qui devrait continuer à le faire (le taux de scolarisation du secondaire n'est encore que de 30% en Afrique subsaharienne, 51% en Asie du sud et 66% dans les pays arabes).

Dans les pays développés, *"un nombre croissant de pays accorde une priorité élevée à l'éducation des tout jeunes enfants ainsi qu'à la qualité des services. Les premières années*

sont de plus en plus considérées comme l'une des clés de la réussite des politiques sociales, familiales et éducatives" évoquait un récent rapport de l'Ocde. La plupart des pays développés sont engagés dans des politiques qui visent à augmenter leurs investissements dans ce domaine. La France paraît particulièrement bien placée avec un effort financier qui est à peu près le double de celui des grands pays développés.

Mais, en France, la crise rattrape la scolarisation à deux ans qui est en chute libre : le taux de scolarisation à deux ans est passé de 35% en 2000-2001 à 24% en 2005-2006. Cela résulte d'un double mouvement. Les bambins sont victimes de la pression des choix budgétaires : ici on privilégie le budget des universités à celui du préélémentaire. Surtout le principe même de la scolarisation à deux ans est contesté par certains psychiatres.

Pourtant des travaux ont attesté des bienfaits de la scolarisation précoce, particulièrement pour les enfants des familles défavorisées. On le savait en France depuis l'étude de J.P. Caille : "*À l'entrée en CP, les évaluations cognitives des élèves montrent que ce sont les élèves des catégories sociales défavorisées, mais aussi ceux des catégories sociales les plus favorisées qui bénéficient le plus de la scolarisation précoce. Elle est également plus bénéfique en ZEP que hors ZEP. Concernant l'accès au CE2 sans redoublement, également, l'effet positif associé à une scolarisation à deux ans s'observe principalement chez les enfants de cadres et d'ouvriers, et bénéficie particulièrement aux élèves de nationalité étrangère ou de parents immigrés*".

Il est intéressant de voir l'Ocde, puis maintenant l'Unesco appeler les Etats à se mobiliser pour le développement du préélémentaire. Cette évolution mondiale sera-t-elle assez forte pour inverser la tendance en France et surtout permettre une amélioration du sort des enfants des PVD ? L'égalité des chances passe par là.

<http://portal.unesco.org/education/en/ev.php->

[URL_ID=49591&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=49591&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index200906.php>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/primaire/57.php#294>

- Québec

La réforme de l'Ecole corrigée

Après Genève, Québec. Les conservateurs québécois ont obtenu une petite victoire en arrachant quelques modifications à la réforme éducative entreprise dans la Province. Les programmes de maths, français, science et technologie vont être revus dans le sens du retour au traditionnel.

Une évolution que déplorent les pédagogues québécois et Philippe Perrenoud, Genevois, associé à la réforme québécoise. Pour lui le demi-échec de la réforme est du à la fois aux enseignants et aux parents. "*Je pense que toutes les réformes d'aujourd'hui s'adressent à des professionnels qui n'existent pas. Ce n'est pas le nombre d'années d'études qui pose problème. C'est la capacité des enseignants à gérer des situations didactiques, des relations et des dynamismes de groupe qui fait défaut. Les réformes échouent parce qu'elles demandent probablement aux enseignants plus que ne peuvent donner la majorité d'entre eux. ... Je suis aussi intimement persuadé que, malgré les consensus apparents, les parents des classes*

moyennes s'opposent aux réformes scolaires, parce que les changements qu'elles proposent profitent aux enfants des classes populaires, qui composent en grande partie les 25 % d'élèves qui ne réussissent pas à l'école. Les classes moyennes, en réalité, souhaitent une école élitiste plutôt que centrée vers la réussite".

<http://www.cyberpresse.ca/article/20061017/CPACTUALITES/610170766/0>

<http://www.cyberpresse.ca/article/20061013/CPACTUALITES/610130740&SearchID=73260214974933>

- Afrique

Ghana : Quand l'école explose...

"Les classes se tiendront certainement sous les arbres. Mais qu'est-il préférable ? Un enfant qui ne va pas à l'école ou un enfant qui a la chance de suivre des cours sous un arbre ?" La suppression des frais de scolarité a fait exploser le nombre des écoliers au Ghana; Le taux de scolarisation est passé en un an de 59 à 69%. Résultat :il manque 17 000 enseignants et 13 400 salles de classe. L'Etat a demandé aux églises de prêter leurs salles de réunion et décidé d'organiser l'enseignement par session : chaque élève ne va à l'école qu'une demi-journée.

<http://fr.allafrica.com/stories/200610130843.html>

En Afrique les difficultés de l'Education pour tous

" Salimou a 25 ans. Son large boubou cache mal un corps squelettique. Ses joues enfoncées, entrouvertes par des lèvres bien sèches, indiquent bien qu'il vit dans une misère constante. Il mange juste, faute de mieux. "Depuis le début de l'année, j'ai été contacté par le président des parents d'élèves pour encadrer les élèves, j'ai accepté parce que j'ai de l'amour pour les jeunes de mon village". Pourtant sur les épaules de Salimou, que nous fait connaître Le Messager, un quotidien camerounais, repose l'ambition de l'Education pour tous.

Embauché par les parents d'élèves du village rural de Mbangboug, Salimou n'était pas assez riche pour aller jusqu'au bac : il a un niveau de première. Il n'a reçu aucune formation pédagogique. Il a en charge les CM1 et les CM2. Il ne sait pas encore combien il sera payé. Il fait partie des milliers de jeunes volontaires grâce à qui tous les enfants camerounais seront peut-être un jour scolarisés. Son salaire mensuel pourrait être de 9,14 euros (6 000 FCFA).

Au même moment, nous apprend Fraternité, le Bénin décide la gratuité de l'enseignement primaire. *"J'ai décidé... la suppression pour compter de cette année scolaire des contributions et souscriptions à la maternelle et au primaire sur toute l'étendue du territoire national dans nos établissements publics ; l'évaluation dans tous les établissements scolaires publics, des contributions et souscriptions parentales prélevées, pour permettre au gouvernement de prendre en temps opportun, les mesures les plus appropriées allant toujours dans le sens de l'allègement de la charge des populations"* a déclaré le président de la République le 1er novembre. Il a débloqué 42 millions d'euros pour soutenir les écoles. Le taux de scolarisation (GER) atteint 77% au Bénin et 85% au Cameroun.

http://www.lemessager.net/details_articles.php?code=122&code_art=15166

<http://fr.allafrica.com/stories/200611020293.html>

Guinée : l'inflation vide les classes secondaires

" Les classes sont presque vides" note ce professeur d'un lycée de Conakry dans un reportage

d'IRIN News (ONU). " Les parents souffrent énormément pour scolariser leurs enfants" raconte un autre enseignant.

Selon une enquête de l'IRIN dans 6 établissements, la moitié des élèves manquerait à l'appel. Alors même que seulement 28% des garçons et 13% des filles étaient inscrits dans le secondaire en 2004.

Le pays connaît une inflation galopante et les parents ne peuvent faire face aux frais demandés par les écoles.

[http://www.irinnews.org/FrenchReport.asp?ReportID=7302&SelectRegion=Afrique de l'ouest&SelectCountry=Guinée](http://www.irinnews.org/FrenchReport.asp?ReportID=7302&SelectRegion=Afrique_de_l'ouest&SelectCountry=Guinée)

Sénégal : Aider la cantine pour aider l'école

Selon Le Soleil, le Programme alimentaire mondial mettra à disposition de 23 collèges sénégalais de zone rurale des vivres pour ouvrir des cantines dans les établissements. Le programme vise à aider à la scolarisation des villageois.

<http://fr.allafrica.com/stories/200610301275.html>

- International

La faim reste un fléau mondial

"En novembre 1996, tous les regards étaient tournés vers Rome, où les chefs d'État et de gouvernement de plus de 180 pays participant au Sommet mondial de l'alimentation (SMA) ont déclaré leur intention d'éradiquer l'un des pires fléaux pesant sur la conscience collective de la société: la faim. En vue de réaliser ce noble objectif, trop longtemps différé, les dirigeants de la planète se sont engagés à atteindre ce qu'ils ont considéré comme une étape intermédiaire, ambitieuse certes, mais réalisable: réduire de moitié, en 2015 au plus tard, le nombre de personnes sous-alimentées au niveau mondial, en prenant pour base le niveau de 1990. Dix ans plus tard, nous sommes confrontés à une triste réalité: aucun progrès n'a été réellement accompli en la matière". Ce constat Jacques Diouf, directeur général de la FAO, l'agence des Nations Unies chargée des questions alimentaires, va diplomatiquement l'adoucir. *"Comparé à la période 1990-92, le nombre de personnes souffrant de la faim dans les pays en développement n'a reculé que de trois millions, nombre tellement faible qu'il peut être assimilé à une erreur statistique.... Dans ce tableau d'ensemble, on note toutefois des signes encourageants. Malgré la réduction décevante du nombre de personnes souffrant de la faim, celle-ci touche désormais un pourcentage plus faible des populations des pays en développement qu'en 1990-92, soit 17 pour cent contre 20 pour cent. En outre, les projections de la FAO montrent que la proportion de personnes souffrant de la faim dans les pays en développement en 2015 pourrait être inférieure de moitié à celle observée en 1990-92, soit une chute de 20 à 10 pour cent selon les estimations".*

En clair : la faim a reculé mais reste, compte tenu de la forte croissance démographique, un des plus urgents problèmes mondiaux. Qui est concerné ? 212 millions d'Indiens, 162 millions d'Asiatiques hors Inde et Chine, 150 millions de Chinois, 206 millions d'Africains et 38 millions de personnes vivant au Proche Orient et en Afrique du nord.

Si la faim a reculé proportionnellement en Afrique de l'Ouest et de l'est, en Chine, en Inde,

c'est aujourd'hui en Afrique centrale, en Amérique centrale et dans les pays arabes qu'elle progresse le plus rapidement.

Que faire contre elle ? *"Une réduction efficace de la faim passe par la mise en place de politiques cohérentes. La priorité doit être accordée au financement de l'agriculture et du développement rural. Cependant, la paix, la stabilité et une «bonne gouvernance» sont cruciales".* La faim ne touche pas également tous les membres d'une même société. Par suite pour la FAO, elle ne dépend pas que d'une situation économique elle est aussi liée à des facteurs politiques.

La première urgence pour la FAO c'est de lutter sur "deux fronts". *"Des politiques à plus long terme visant à améliorer les capacités de production doivent être associées à d'autres politiques répondant aux besoins immédiats des pauvres confrontés à l'insécurité alimentaire. Les premières doivent surtout mettre l'accent sur l'agriculture et le développement rural au profit des plus pauvres. Elles doivent également s'efforcer de créer des emplois et de faciliter l'accès des pauvres aux ressources productives, qu'il s'agisse de ressources matérielles, humaines ou financières. Les deuxièmes, quant à elles, doivent inclure la protection sociale, les transferts financiers en espèces, les interventions sanitaires et les programmes nutritionnels et alimentaires".*

<http://www.fao.org/docrep/009/a0750f/a0750f00.htm>

Tribune : La vérité sur le déclin scolaire

- François Jarraud -

"L'école de notre pays transmet de moins en moins bien les connaissances... À la fin du CM 2, le quart des élèves ne savent pas lire couramment. La majorité d'entre eux ne maîtrisent pas l'orthographe, la grammaire, les conjugaisons, la rédaction, le calcul, la règle de trois ou les rudiments d'histoire, de géographie et de sciences". Le Figaro prolonge la campagne des déclinologues de l'Ecole en publiant le 23 octobre une tribune de Laurent Lafforgue et Marc Le Bris qui dresse ce sinistre tableau de l'Ecole. *"Notre système éducatif se délite depuis les années 1960, et cela va en s'accéléralant".*

Ils reprennent ce qui est devenu, avec des arithmétiques variables, le thème récurrent des conservateurs : le niveau baisse ! Sous la férule de mauvais maîtres, l'Ecole aurait abandonné sa mission de transmission des connaissances. Les jeunes sauraient beaucoup moins de choses que leurs aînés. Et particulièrement le niveau en lecture et écriture aurait régressé. Ici on nous dit qu'un jeune sur quatre ne sait pas lire. Ailleurs on avancera un sur trois, ou même plus, "hormis certains arrondissements parisiens" !

Alors justement allons voir ce que savaient les générations qui ont quitté l'école avant 1960, c'est-à-dire les sexagénaires et comparons avec les résultats des jeunes qui viennent de quitter l'école.

La comparaison peut être faite grâce à deux études de l'Insee qui ont enquêté sur les compétences en lecture et écriture des générations.

Selon elles, *"les personnes âgées de 18 à 29 ans ont de meilleurs résultats que les générations plus âgées, que ce soit en lecture, en calcul ou en compréhension orale"*. Ainsi si l'on regarde les difficultés graves de compréhension de l'écrit, cela concerne 7% des 18-29 ans mais 18% des 50 à 59 ans et 22% des 60 à 65 ans. Dans cette génération abreuvée à la méthode syllabique, un enfant sur quatre ne savait effectivement pas lire ! Les vieilles générations n'obtiennent de résultats équivalents à ceux des plus jeunes que pour la catégorie des sans diplômes. Mais qui oserait comparer la qualité et le nombre des sans diplôme dans la France des années 1950, où on sortait de l'école pour aller travailler à l'usine le plus tôt possible, avec les sorties sans qualifications actuelles, trop nombreuses mais résiduelles ? Ajoutons que ces écarts restent au bénéfice des plus jeunes même quand on ne prend en compte que les personnes scolarisées en France.

Dans leur tribune du Figaro, L.Lafforgue et M. Le Bris demandent à ressusciter l'école des années 1950. Par exemple ils souhaitent voir augmenter les redoublements et rétablir l'examen de passage en sixième. On sait bien quelles catégories sociales, au début des années 1960, sous l'alibi de l'examen d'entrée, n'avait pas accès à l'enseignement secondaire. On sait aussi, grâce à ces travaux de l'insee, que le modèle scolaire qui nous est proposé aboutirait à faire baisser le niveau scolaire de ces mêmes jeunes.

La musique nostalgique du déclin contient une promesse : la régression sociale.

Mais, au-delà, elle porte un profond mépris des jeunes actuels en qui elle ne sait voir qu'une caricature de leurs aînés. Pourtant ces jeunes, s'ils ignorent une partie des connaissances des générations précédentes, ont acquis, même en dehors de l'école, des savoirs et des compétences que les générations antérieures n'ont pu acquérir. C'est finalement ce refus de la modernité qui est le signe le plus terrible des déclinologues.

F. Jarraud

A voir

http://www.lefigaro.fr/debats/20061023.FIG000000181_trois_reformes_urgentes_pour_sauver_l_ecole.html

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06v.PDF

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP1044.pdf

La page des parents

- François Jarraud -

- A la Une : Réussite scolaire : comment réduire les inégalités ?

"L'avenir des enfants se joue avant 6 ans" titre Le Figaro du 9 novembre. "La réussite scolaire dépend des classes" affirme avec malice le quotidien 20 Minutes. Avec leurs préoccupations éditoriales propres, les deux journaux réagissent à une étude publiée par l'Insee dans son "Portrait social" de la France.

Selon Jean-Paul Caille et Fabienne Rosenwald (Depp - MEN), si " les deux tiers des enfants d'ouvriers non qualifiés atteignent aujourd'hui la sixième à l'heure ou en avance alors que, parmi les élèves entrés au CP en 1978, moins de la moitié d'entre eux ont connu un tel parcours... Reste qu'au-delà de ces évolutions, les disparités sociales demeurent importantes". Selon eux, "le niveau de compétences à l'entrée au CP est lui-même le produit de différents facteurs... De fait, les chances de parvenir en sixième à l'heure ou en avance sont deux fois plus liées à ce niveau initial qu'à l'origine sociale ou au niveau d'études des parents. Ce lien apparaît dès le début de la scolarité élémentaire mais il s'intensifie au fur et à mesure de son avancement... De toutes les caractéristiques de l'élève prises en compte, c'est ce niveau à l'entrée au CP qui pèse le plus fortement sur les chances de parvenir sans redoublement en sixième : son impact est cinq fois plus fort que celui du diplôme de la mère ou de l'origine sociale".

Ainsi l'Ecole, injuste socialement, accentuerait l'inégalité. " Les disparités sociales en fin d'école élémentaire résultent donc de la conjugaison de deux phénomènes. D'une part, les performances scolaires des écoliers sont très liées à leur degré de compétences à l'entrée au CP, lui-même variable selon le milieu social d'origine ; d'autre part, à niveau initial comparable, les enfants originaires des milieux sociaux les plus favorisés ou ceux dont les parents sont les plus diplômés progressent davantage, si bien que les inégalités sociales se creusent au fur et à mesure de l'avancée dans la scolarité élémentaire".

Incontestable par ses données, cette étude amène à réfléchir aux politiques à mettre en œuvre pour avoir une école plus juste socialement.

Ce qui passe d'abord par une relecture des résultats. Car, quand elle lie le résultat scolaire au niveau à l'entrée en C.P., elle affirme que " le niveau de compétences...est lui-même le produit de différents facteurs". Ce qui renvoie la genèse des inégalités jusqu'à l'entrée même à l'Ecole.

C'est d'ailleurs ce que fait Marie Duru-Bellat, dans l'ouvrage Améliorer l'école (PUF), quand elle déclare que "ces inégalités sont déjà en germe dès l'entrée à l'école maternelle". Alors l'avenir des enfants se joue-t-il avant 3 ans ? Pour M. Duru-Bellat, "le développement (de l'enfant) est social dès la première heure, avec pour conséquences que les pratiques éducatives parentales exercent une forte influence. Or ces dernières portent la marque des inégalités matérielles ou culturelles qui caractérisent les familles... Ces écarts sociaux ne sont pas atténués par la fréquentation de l'école maternelle, car celle-ci s'avère bénéfique pour tous les enfants, quel que soit leur milieu social". Ce sont donc les choix et les stratégies

familiales qui creuseraient les écarts sociaux. Marie Duru-Bellat a beau jeu de rappeler que, au secondaire, *"les enfants de milieu populaire vivent moins haut que leurs camarades de milieu plus favorisé"* et que *"les élèves de milieu populaire fréquentent les (établissements) les moins efficaces"*. Ce qui l'amène logiquement à proposer, pour lutter contre les inégalités, *"des politiques dépassant le cadre de l'école, pour rendre les familles moins inégales"*.

Doit-on pour autant totalement dédouaner l'Ecole et abandonner toute politique scolaire ? L'Ecole peut au moins agir sur ses propres établissements pour diminuer les inégalités d'accès. Elle peut lutter contre les ghettos scolaires, diminuer la sélection qui frappe certaines filières et en éloigne les couches populaires, mettre en place des politiques d'éducation prioritaire plus efficaces. Mieux connaître les inégalités sociales à l'Ecole ne veut pas dire s'y soumettre avec fatalisme.

http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/ficref_frame.asp?ref_id=FPORSOC06&webco=FPORSOC06&lien=1

<http://www.cafepedagogique.net/disci/biblio/72.php>

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

- Mon école

Des parents satisfaits mais qui regrettent le bon vieux temps

Nostalgie. C'est ce qui ressort du sondage réalisé par la Sofres pour les Entretiens Nathan qui, comme par hasard, ont pour thème " « *Quel avenir pour l'école? Entre passéisme nostalgique et utopie moderniste* ».

Le passéisme c'est justement ce qui ressort de ce sondage. Les trois quarts des parents et des enseignants estiment que l'Ecole fonctionne bien... mais, forcément, "moins bien qu'avant". Et presque la moitié des uns et des autres croit que ça ira encore plus mal à l'avenir.

Pourtant ils trouvent que le matériel pédagogique est plus abondant, que les relations profs - parents sont meilleures et que coté notes c'est mieux aussi. Ce qui se dégrade, c'est l'autorité des professeurs (84% des parents et des profs) et la transmission de valeurs morales et civiques (les trois quarts des uns et des autres). Dans les disciplines tout va mieux sauf, bien sûr, l'orthographe et la lecture.

Les remèdes : plus de profs, plus de surveillants, plus d'ordinateurs aussi : la très grande majorité des parents veulent un ordinateur par élève même s'ils estiment que ça creusera les inégalités.

De ce questionnaire traditionaliste le Café a surtout retenu la mise en évidence de poches de souffrances. Les L.P., les établissements de région parisienne comptent davantage d'enseignants en souffrance.

http://permanent.nouvelobs.com/dossiers/documents/sondage_educ_nathan.pdf

<http://www.nathan.fr/entretiens/>

Touts petits et déjà inégaux

"Le nombre de places dans les crèches collectives ou familiales est très variable d'une région à l'autre. Certaines ont un taux d'équipement très élevé : l'Ile de France arrive en tête avec 175 places offertes pour 1 000 enfants de moins de trois ans... A l'inverse, la région Nord

Pas-de-Calais a un taux d'équipement faible, 36 places pour 1 000 enfants, alors que les enfants de moins de 3 ans sont plus nombreux qu'ailleurs (4,2%)". L'observatoire des inégalités met en évidence ces inégalités d'accès aux crèches.

http://www.inegalites.fr/article.php?id_article=584

Quand les progrès de la scolarisation se font aux dépens des tout petits. A propos du Rapport mondial sur l'éducation pour tous

"Malgré l'impact avéré des interventions précoces sur le bien-être des enfants et leur future réussite scolaire, très peu nombreux sont les pays, en particulier dans le monde en développement, qui ont une politique nationale de la petite enfance qui intègre la protection, la santé et la nutrition avec l'éducation. Ce sont pourtant les enfants pauvres et défavorisés qui peuvent le plus profiter de ces programmes". Réalisé par l'Unesco, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2007 met le doigt sur l'inégalité d'accès à l'enseignement préélémentaire.

"La scolarisation dans l'enseignement préélémentaire a triplé depuis 1970 mais le taux reste très bas dans la plupart des pays en développement". En effet, il est de 12% en Afrique subsaharienne, de 16% dans les pays arabes, de 40% en Asie de l'est. Encore faut-il noter que la moitié des pays du monde n'ont pas de programme de scolarisation avant 3 ans.

Pour l'Unesco cette situation est préjudiciable aux enfants des milieux défavorisés. Elle est également contraire à la Convention internationale des droits de l'enfant.

Comment l'expliquer ? Pour l'Unesco, *les gouvernements accordent peu d'importance à l'enseignement préélémentaire dans leurs dépenses".* D'une certaine façon ces enfants font les frais du développement des autres secteurs de l'éducation.

Dans les pays en développement, les états ont énormément augmenté leur offre éducative dans l'élémentaire. Aujourd'hui le taux de scolarisation à ce niveau atteint 86%. Il a progressé de 27% en Afrique subsaharienne, de 19% en Asie du sud (mais seulement de 6% dans les pays arabes). Cette croissance a créé des tensions dans les finances publiques à la fois parce qu'il a fallu embaucher des enseignants et construire des écoles et parce qu'il a fallu développer des programmes spécifiques pour faire venir les enfants pauvres, les filles, les minorités et les ruraux à l'école. Par exemple, certains états ont supprimé les frais d'écolage payés par les parents et ont du les suppléer. Ailleurs les écoles distribuent de la nourriture. Souvent il a fallu aménager les écoles pour accueillir les filles (même si encore aujourd'hui seules 94 filles sont scolarisées pour 100 garçons). Ou encore développer du matériel scolaire en langue locale.

A ces tensions générées par le développement rapide du primaire, s'ajoutent maintenant celles qui proviennent de l'explosion du secondaire. Un secteur qui progresse et qui devrait continuer à le faire (le taux de scolarisation du secondaire n'est encore que de 30% en Afrique subsaharienne, 51% en Asie du sud et 66% dans les pays arabes).

Dans les pays développés, *"un nombre croissant de pays accorde une priorité élevée à l'éducation des tout jeunes enfants ainsi qu'à la qualité des services. Les premières années sont de plus en plus considérées comme l'une des clés de la réussite des politiques sociales, familiales et éducatives"* évoquait un récent rapport de l'Ocde. La plupart des pays développés sont engagés dans des politiques qui visent à augmenter leurs investissements dans ce domaine. La France paraît particulièrement bien placée avec un effort financier qui est à peu

près le double de celui des grands pays développés.

Mais, en France, la crise rattrape la scolarisation à deux ans qui est en chute libre : le taux de scolarisation à deux ans est passé de 35% en 2000-2001 à 24% en 2005-2006. Cela résulte d'un double mouvement. Les bambins sont victimes de la pression des choix budgétaires : ici on privilégie le budget des universités à celui du préélémentaire. Surtout le principe même de la scolarisation à deux ans est contesté par certains psychiatres.

Pourtant des travaux ont attesté des bienfaits de la scolarisation précoce, particulièrement pour les enfants des familles défavorisées. On le savait en France depuis l'étude de J.P. Caille : "*À l'entrée en CP, les évaluations cognitives des élèves montrent que ce sont les élèves des catégories sociales défavorisées, mais aussi ceux des catégories sociales les plus favorisées qui bénéficient le plus de la scolarisation précoce. Elle est également plus bénéfique en ZEP que hors ZEP. Concernant l'accès au CE2 sans redoublement, également, l'effet positif associé à une scolarisation à deux ans s'observe principalement chez les enfants de cadres et d'ouvriers, et bénéficie particulièrement aux élèves de nationalité étrangère ou de parents immigrés*".

Il est intéressant de voir l'Ocde, puis maintenant l'Unesco appeler les Etats à se mobiliser pour le développement du préélémentaire. Cette évolution mondiale sera-t-elle assez forte pour inverser la tendance en France et surtout permettre une amélioration du sort des enfants des PVD ? L'égalité des chances passe par là.

http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=49591&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index200906.php>
<http://www.cafepedagogique.net/disci/primaire/57.php#294>

Une mère de famille sanctionnée pour absentéisme

400 euros : c'est l'amende qu'une mère de famille de Cambrai (59) a été condamnée à payer pour les absences répétées de son fils de 14 ans au collège.

Cette politique est couramment utilisée en Angleterre où elle n'arrive pas à faire baisser le taux d'absentéisme. La récente loi sur le contrat parental prévoit également, en France, la suppression des allocations familiales par le président du Conseil général.

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/Absenteisme-d-un-collegien-une-mere-condamnee-a-400-euros-d-amende.html>
<http://www.cafepedagogique.net/disci/europe/76.php>

Le poids des cartables pèse sur l'Ecole

Le 6 novembre pour la rentrée, la Peep organisait une "opération pesée" à L'Hay les Roses. Les cartables des collégiens s'échelonnaient de 4 à 13 kilos soit nettement plus que le poids réglementaire. A vrai dire, la question est ancienne. La numérisation apportera-t-elle la solution ?

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/A-L-Ha-les-Roses-pesee-des-cartables-pour-denoncer-leur-poids-excessif.html>
<http://www.lexpress.fr/info/france/dossier/educationnation/dossier.asp?ida=402745>
<http://www.cafepedagogique.net/expresso/indexe20d.php?express=228>

Une lauréate du Prix National de l'Education privée de bourse

Comment l'éducation nationale peut-elle laisser tomber la meilleure lycéenne de France et lui

refuser une bourse de mérite ? L'histoire de Clotilde Berthe illustre de façon éclatante les lourdeurs du fonctionnement administratif du ministère de l'éducation nationale. Peut-être montre-t-elle également les limites des dispositifs "au mérite" ?

Revenons en arrière : le 7 juin 2005, lors d'une cérémonie au ministère, Gilles de Robien remet personnellement à Clotilde Berthe, élève au Lycée Bernard Palissy de Gien, le Prix National de l'Education. Ce prix, selon le Bulletin officiel du ministère, *"est attribué à un(e) lauréat(e)... (qui) devra posséder un ensemble de qualités : réussite scolaire, palmarès sportif, engagement personnel au service de la collectivité, démontrant des capacités à s'engager à tous les niveaux (scolaire, sportif et social), aussi bien dans le cadre de l'établissement que hors de l'établissement... Plus qu'une distinction honorant les qualités personnelles d'un élève, le prix de l'éducation a donc aussi valeur d'exemple et d'entraînement pour l'ensemble de la communauté scolaire et permet de valoriser la diversité des talents et la multiplicité des réussites"*. On aura compris qu'il récompense le "meilleur lycéen de France", c'est-à-dire celui qui cumule un bon niveau scolaire et sportif avec un esprit de camaraderie remarqué.

Rentrée 2005 : Clotilde Berthe entame des études de médecine. Celles-ci pèsent fortement sur le budget modeste de sa famille. Ses parents demandent une bourse de mérite (6 100 euros par an) qui lui permettrait de ne pas avoir à travailler pour payer ses études. La bourse lui est refusée. Des démarches auprès du recteur d'Orléans-Tours, puis auprès du cabinet de Gilles de Robien se heurtent à un refus.

Pour l'administration, Clotilde Berthe aurait dû déposer un dossier de demande de bourse sociale étudiante dans le courant de l'année scolaire 2004-2005. Comme l'explique le recteur d'Orléans-Tours *"un appel à candidature est adressé chaque année mi-juillet aux jeunes bacheliers ayant obtenu le baccalauréat avec "mention très bien" (c'est le cas de C. Berthe) et reçu un avis d'attribution conditionnelle de bourse d'enseignement supérieur... Votre fille n'a pu à cette époque être sollicitée puisqu'elle n'avait pas au préalable constitué de dossier de demande de bourse sur critères sociaux."* Bien que les bourses de mérite ne soient pas attribuées automatiquement, pour le ministère les délais sont dépassés. Les demandes de Mlle Berthe sont rejetées.

Mme Berthe souligne qu'elle ne pouvait pas prévoir plusieurs mois à l'avance que sa fille aurait la mention très bien au bac et qu'elle obtiendrait cette si éclatante distinction. Elle regrette maintenant de ne pas avoir rempli à tout hasard un dossier. *"Dans tous les cas, même si nous n'arrivons pas à nous faire entendre, nous voulons que notre histoire serve aux autres familles. Il faut qu'elles sachent qu'elles doivent toujours déposer un dossier de bourse avant d'envoyer un enfant à l'université"* a déclaré Mme Berthe au Café.

Peut-être aussi les félicitations du recteur, la réception au ministère, la remise de ce prix exceptionnel des mains du ministre ont pu laisser croire que Clotilde Berthe avait bien mérité et qu'elle serait suivie avec sympathie par l'Etat.

Un an après, l'atterrissage est rude. L'élève *"exemplaire"* garde des enfants pour payer ses études en médecine, au risque de louper le concours d'entrée en seconde année.

Le 31 août 2006, lors de sa conférence de presse de rentrée, Gilles de Robien évoquait le mérite. *"J'ai voulu que la promotion par le mérite retrouve toute sa place à l'Education nationale... L'Education nationale a aussi le devoir de distinguer par une aide tous ceux qui*

par leurs efforts ont montré qu'ils étaient attachés à l'ambition scolaire, qu'ils voulaient réussir. Nous avons donc décidé un effort sans précédent en faveur des bourses au mérite... C'est... un signe évident de notre volonté de relancer l'ambition scolaire". Effectivement Clotilde Berthe est "un cas exemplaire".

<http://www.education.gouv.fr/cid705/index.html>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index080605.php>

<http://bemol.ac-orleans-tours.fr/rectorat/documentation/files/documentation/espacepublic-2.pdf>

Les parents veulent développer l'enseignement du breton

"Dans le Finistère, les services académiques semblent répondre de manière satisfaisante aux demandes parentales concernant l'enseignement en breton à parité horaire dans les écoles publiques. Cette année, quatre écoles ont ouvert pour la première fois une classe bilingue et d'autres écoles ont vu leur filière breton-français confortée. Il semble incompréhensible au regard de l'égalité de traitement des citoyens face au service public d'éducation qu'il n'en soit pas de même dans les autres départements placés sous votre juridiction. En particulier dans le Morbihan et les Côtes d'Armor où des demandes parentales, conformes pourtant aux circulaires de l'Education nationale concernant la création de classes bilingues à parité horaire, ne sont pas satisfaites". La Fcpe du Finistère demande l'ouverture de classes bilingues dans les écoles de Bulat-Pestivien et de Languidic.

<http://www.fcpe29.fr/communiqués-du-cdpe29/refus-classes-bilingues/>

La Peep embarrassée par la carte scolaire

"Lorsque les familles trouveront à proximité de leur domicile des établissements à la mesure de leurs attentes pour la grande majorité des élèves, les transferts de secteurs devraient disparaître d'eux-mêmes". Cette conclusion des propositions de la Peep sur la sectorisation illustre l'embarras de l'association de parents d'élèves. Comment faire plaisir aux attentes de tous, y compris aux moins recommandables ?

Du coup la Peep fait davantage un inventaire qu'elle ne prend position. "Puisque l'attrait des « bons établissements n'est plus à faire », il faut prendre en charge et apporter encore plus à ceux qui n'ont plus d'attrait pour les familles" d'un côté, "ne faudrait-il pas revoir l'idée généreuse des années 70-80 de la totale hétérogénéité des classes en terme de niveau ? Certains collèges de quartiers moins réputés ont su garder leur population scolaire en osant proposer des classes « à profil »" de l'autre. Dans la liste des propositions, nous avons également relevé cette suggestion vraiment révolutionnaire : "il peut être envisagé d'imposer sur chaque secteur d'établissement un quartier reconnu défavorisé sur la ville ou le canton, au même titre que la loi Gayssot demande à chaque commune d'accueillir 20 % de logement HLM sur son territoire. Il serait par exemple imposé aux collèges publics d'avoir un pourcentage de 20 % d'enfants issus de ces quartiers ou répondant à des critères sociaux définis. Les dotations pourraient être mise en place en fonction de ces objectifs atteints ou dépassés".

http://www.peep.asso.fr/documents/contenu/propositions_sectorisation_oct06.pdf

La Peep condamne la campagne de Sos Education

"La Fédération PEEP (Parents d'Elèves de l'Enseignement Public), n'a pas attendu les querelles actuelles pour se préoccuper du niveau en lecture des élèves. Elle refuse que ce point crucial de la réussite des enfants à l'école devienne un enjeu d'idéologies politiciennes et fasse l'objet d'une inadmissible campagne de délation des enseignants par les parents".

Après la Fcpe, qui s'était élevée dès le 17 octobre contre la campagne de Sos Education, la

Peep adopte une position modérée sur l'apprentissage de la lecture. Elle assure que *"la mise en œuvre pédagogique et didactique de cet enseignement, dans le respect des programmes, est du ressort de l'enseignant, le mieux à même de connaître ses élèves et leurs besoins"*.

http://www.peep.asso.fr/actualite.php?id_actu=105&PHPSESSID=897670ece1d4c07f6bb7a676ba1bc638

http://www.fcpe.asso.fr/ewb_pages/a/actualite-fcpe-1535.php?PHPSESSID=kr3a5gmrtg4f18h42f2mccjbs2

Rentrée difficile pour les élèves handicapés estime l'Apajh

Selon le Collectif pour la refondation d'une politique du handicap, qui regroupe une trentaine d'associations dont l'Apajh, la rentrée reste difficile pour les élèves handicapés. La moitié des appels reçus par le Collectif porterait sur l'insuffisance des moyens accordés. L'obtention d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS) serait difficile aussi bien du fait du manque d'effectifs que du manque d'heures attribuées.

Selon l'AFP, les parents d'un enfant scolarisé à Paris auraient porté plainte car en attente depuis deux ans d'une AVS.

http://www.apajh.org/apajh/site_internet/accueil.178.html

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/Un-enfant-handicape-sans-AVS-a-l-ecole-ses-parents-recourent-a-la-justice.html>

Accessibilité et handicap au Salon de l'éducation

L'accessibilité de l'élève en situation de handicap à l'école sera au cœur d'une table ronde organisée au Salon de l'éducation le dimanche 19 novembre à 9h45. La loi du 11/02/05 qui a inscrit la norme de l'intégration scolaire des enfants handicapés n'a pas pour autant levé tous les obstacles. Laurence Rambour, juriste en charge des questions scolaires au sein de l'AFM, Alexis Riday, étudiant et auteur du livre "A la Fac comme dur des roulettes" (Dianoia) échangeront sur cette réforme essentielle.

<http://www.salon-education.org/articles.php?lng=fr&pg=73>

Télécharger une invitation gratuite

<http://www.salon-education.org/articles.php?lng=fr&pg=85>

Le handicap et l'Ecole dans le Guide de rentrée

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/r2006/gen27.php>

Aider la cantine pour aider l'école

Selon Le Soleil, le Programme alimentaire mondial mettra à disposition de 23 collègues sénégalais de zone rurale des vivres pour ouvrir des cantines dans les établissements. Le programme vise à aider à la scolarisation des villageois.

<http://fr.allafrica.com/stories/200610301275.html>

Ghana : Quand l'école explose...

"Les classes se tiendront certainement sous les arbres. Mais qu'est-il préférable ? Un enfant qui ne va pas à l'école ou un enfant qui a la chance de suivre des cours sous un arbre ?" La suppression des frais de scolarité a fait exploser le nombre des écoliers au Ghana; Le taux de scolarisation est passé en un an de 59 à 69%. Résultat : il manque 17 000 enseignants et 13 400 salles de classe. L'Etat a demandé aux églises de prêter leurs salles de réunion et décidé d'organiser l'enseignement par session : chaque élève ne va à l'école qu'une demi-journée.

<http://fr.allafrica.com/stories/200610130843.html>

Une nouvelle édition du Café pédagogique

Recevez gratuitement chez vous toutes les informations nécessaires aux parents pour aider leur enfant dans sa vie scolaire et son orientation. Parents, lycéens et enseignants, si vous vous intéressez à l'orientation, à la psychologie et au mode de vie des jeunes, abonnez-vous ! Cette édition mensuelle paraît tous les 15 du mois.

<http://www.cafepedagogique.net/mailling.php>

- L'Orientation

Lycéens : Orientation ou sélection ?

Face au taux d'échec en université, comment orienter les lycéens ? Le ministre semble avoir trouvé une solution acceptable. *"Dès janvier, après la délivrance des bulletins du premier trimestre, tout élève de classe terminale qui envisage d'entrer à l'université est invité à adresser à l'(aux) établissement(s) de son choix et relevant de la zone dans laquelle il a vocation à être inscrit un dossier comportant, d'une part, ses bulletins scolaires de première et de terminale, d'autre part, la mention de la (des) licence(s) dans laquelle (lesquelles) il souhaite s'inscrire. En retour, l'établissement sollicité établit un bilan de compétence de l'intéressé et analyse sa demande en fonction de sa capacité à suivre un cursus universitaire (au moins jusqu'à bac +3), du degré d'exigence de la (des) filière(s) envisagée(s), des débouchés ou de l'existence éventuelle, comme en médecine, d'un numerus clausus ; elles peuvent, le cas échéant, proposer un entretien au lycéen. La réponse adressée à l'élève prend la forme soit d'un encouragement à s'inscrire dans l'une des formations envisagées, soit d'une recommandation à infléchir ses vœux en choisissant un autre cursus au sein de l'université, soit d'une incitation à s'orienter en direction des formations courtes professionnalisées, en particulier dans les STS qui ont vocation à accueillir prioritairement les bacheliers professionnels mais aussi les bacheliers technologiques tertiaires. Sur la base de ces éléments, l'élève prend sa décision en connaissance de cause".*

Le dispositif annoncé par le ministre fin septembre semble à première vue respectueux de la liberté des lycéens et du droit d'inscription lié à la possession d'un baccalauréat.

Est-il nécessaire ? Il est vrai que le taux d'échec en université est important. Ainsi, 5 ans après leur inscription en université 71% des bacheliers généraux ont pu entrer en second cycle universitaire contre 26% des bacheliers STT et 11% des bacheliers professionnels.

Le devenir des étudiants est aussi éclairant. Si 3% seulement des étudiants en STS se réorientent au bout d'un an, c'est le cas de la moitié des élèves des prépas littéraires ou de 16% des étudiants en université. Comment expliquer ces décalages ? Le type de bac joue fortement : ainsi en université 83% des bacheliers généraux ne changent pas d'orientation à la fin de la première année, contre la moitié des bacheliers technologiques ou professionnels. Comment expliquent-ils ces difficultés ? Plus d'un étudiant en université sur deux a du mal à s'organiser dans son travail et un sur trois manque d'intérêt pour les matières étudiées. Ces facteurs d'échec viennent bien avant les difficultés matérielles. On mesure là l'importance de dispositifs comme les TPE qui justement apprennent à gérer le temps et donnent du sens aux disciplines. Mais l'encadrement est aussi en cause. Ainsi seulement un étudiant en université sur cinq trouve du soutien pédagogique dans l'établissement.

La nouvelle procédure est-elle à même de répondre à ces difficultés ? Il apparaît clairement

que les universités ne seront pas capables d'un suivi individualisé des dossiers mais traiteront les dossiers de façon automatique en appliquant les incitations ministérielles. Selon le texte, au vu du dossier, la réponse envoyée au lycéen prendra *"la forme soit d'un encouragement à s'inscrire..., soit d'une incitation à s'orienter en direction des formations courtes professionnalisées, en particulier dans les STS qui ont vocation à accueillir prioritairement les bacheliers professionnels mais aussi les bacheliers technologiques tertiaires"*.

On peut craindre que les universités prennent appui sur ces instructions pour décourager de façon systématique les inscriptions des bacheliers technologiques et professionnels en les invitant à s'inscrire en STS. La procédure ministérielle prévoit d'ailleurs, qu'au terme de l'échange avec le lycéen, si celui-ci ne se plie pas à toutes les formalités exigées, l'université puisse simplement lui claquer la porte au nez.

Or ce n'est déjà pas par hasard que ces lycéens des filières technologiques et professionnelles viennent s'inscrire en fac. Ce n'est pas par manque d'information. La majorité d'entre eux s'inscrivent en université parce que leur dossier a été refusé en STS ou en IUT. Des filières où les places sont chères et qui pratiquent depuis longtemps la sélection. On peut donc craindre que la procédure ministérielle permette seulement aux universités de diminuer leurs charges. Et que ce soit son seul objectif.

Conférence de presse de rentrée (pdf)

<http://media.education.gouv.fr/file/87/1/2871.pdf>

Le devenir des bacheliers

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni/ni2005/ni0519.pdf>

Le rapport Hetzel

Le rapport Hetzel propose de revoir l'orientation des lycéens de façon profonde en organisant une réorientation à la fin du premier semestre universitaire. Un dossier complet en page "Lycéens".

<http://www.cafepedagogique.net/disci/lyceens/77.php>

Le Salon de l'éducation carrefour des formations et des métiers

Pour sa huitième édition 16 au 19 novembre prochain, le Salon de l'éducation rassemblera des professionnels de l'enseignement pour permettre au grand public de mieux comprendre les enjeux de la formation tout au long de la vie. Plus de 2000 exposants seront ainsi à disposition de tous les publics. Pour les parents et les élèves, le Salon de l'éducation est le seul moment de l'année où ils sont en contact avec l'ensemble des métiers et des formations.

Pour les enseignants c'est aussi un lieu de contacts et de réflexions. Les débats et conférences au programme de cette édition relaient en grande partie des sujets plus que jamais d'actualité. Par exemple, la mobilité en Europe est-elle finalement en passe de devenir une réalité ? L'école est-elle toujours un droit pour tous ? Enseigner est-il impossible ? Des écrivains, des sociologues, des enseignants, des chercheurs ouvrent des pistes...

<http://www.salon-education.org/>

<http://www.salon-education.org/articles.php?lng=fr&pg=85>

Sciences : La désaffection des filières scientifiques est sélective

" Les filières scientifiques sont indéniablement en perte de vitesse, avec une baisse globale des effectifs d'environ 6 % sur la période 1995-2000-2005. La baisse a perduré durant la période 2000-2005, mais dans une moindre mesure (- 3 %) " précise une récente Note du Centre d'analyse stratégique, un service du Premier ministre. Mais cette désaffection

touche essentiellement le premier cycle universitaire. " Si le nombre de bacheliers S est quasi stable depuis 1996, première année où l'on a enregistré la première baisse importante des inscriptions dans les filières scientifiques à l'université, l'analyse des taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans les différentes filières montre une désaffection pour les « disciplines générales » de l'université. En effet, le taux de poursuite des bacheliers généraux dans les filières Sciences à l'université a chuté de près de la moitié entre 1995 et 2005, passant de 19,7 % à 11,7 %, celui des bacheliers S, quant à lui, passant de 39,9 % à 22,8 %. À l'inverse, les filières universitaires les plus sélectives (Santé et écoles d'ingénieurs à l'université notamment) ont bénéficié d'un afflux de nouveaux bacheliers".

Cette désaffection ne tient pas au hasard. Une récente étude ministérielle, citée dans L'Expresso du 29/9/2006, montre que " tous les résultats obtenus convergent pour démontrer des conditions d'insertion professionnelle plus difficiles et la moindre valorisation - en termes de qualification et de rémunération - des sortants diplômés d'une formation en sciences fondamentales comparativement aux sortants diplômés d'une formation en sciences appliquées".

Etude (pdf)

<http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/noteveille30.pdf>

Rappel : L'Expresso du 29 / 9

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index290906.php>

Rappel: Colloque Comment donner le goût des sciences

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index141005.php>

Les métiers de la Fonction publique au CIDJ

10 600 postes d'infirmières, 6 000 postes d'aides soignants : en 4 ans la fonction publique hospitalière recrutera près de 20 000 personnes dans la seule Ile-de-France. D'autres secteurs de la Fonction publique vont également multiplier les embauches : social, restauration, travaux publics, espaces verts, enfance etc. Le CIDJ présentera le 29 novembre ces métiers en présence de professionnels des différents services publics.

Et si travailler aux Etats-Unis vous tente, ce sera le thème d'une autre journée du CIDJ le 15 novembre.

<http://www.cidj.com/desktopdefault.aspx>

Sections internationales : admission et évaluation

Le B.O n°38 publie trois textes qui fixent les conditions d'admission, d'organisation et d'évaluation dans les sections internationales de l'école au lycée. Ainsi, au collège, "le dossier doit comporter les pièces justifiant les conditions d'admission suivantes : pour les élèves français, être issus d'une section internationale d'école ou avoir effectué tout ou partie de leur scolarité dans un pays où est parlée la langue de la section ou attester d'un niveau suffisant dans la langue de la section ; pour les élèves étrangers, attester d'une connaissance suffisante de la langue de la section et du français". Un arrêté définit les épreuves de l'option internationale au bac. L'Expresso a annoncé ces textes le 2 octobre.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0601957D.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0601959A.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0601958A.htm>

- Mon enfant

Jeunes et vieux : ruptures et liens

" Les jeunes doivent-ils aujourd'hui dénoncer une rupture unilatérale du pacte générationnel, faite à leur défaveur par leurs propres aînés ? " demandait le sociologue Louis Chauvel en 2003. Il dénonçait une rupture complexe dont nous extrayons quelques éléments. "Le premier élément concerne la répartition du pouvoir d'achat : en 1975, les salariés de cinquante ans gagnaient en moyenne 15 % de plus que les salariés de trente ans, les classes d'âge adultes vivant alors sur un pied d'égalité. Aujourd'hui, l'écart est de 40 % : les fruits de la croissance économique, ralentie depuis 1975, ont été réservés aux plus de 45 ans... Le deuxième facteur affecte les progrès des qualifications. En moyenne, d'années en années, la part des salariés porteurs d'une responsabilité ou d'une expertise valorisées continuent de s'accroître, même depuis la " crise ". Cette croissance est consubstantielle à notre représentation du progrès social. Pourtant, chez les salariés de trente ans, la part de ces emplois est la même aujourd'hui qu'en 1980, sans progression sensible : pour l'essentiel, l'expansion des cadres est portée aujourd'hui par la dynamique des quinquagénaires".

Ce "revirement des chances d'ascension sociale" est illustré par une récente étude de l'Insee sur l'emploi des jeunes. *"Au cours de la période 1977-2002, les interruptions d'emploi sont devenues plus fréquentes chez les jeunes salariés, surtout les jeunes femmes. Le temps qu'ils passent sans emploi salarié au cours d'une année a lui aussi augmenté, mais dans de moindres proportions. En 2002, il était en moyenne de 12 semaines pour les moins de 25 ans. Chez les salariés plus âgés, les interruptions d'emploi salarié sont plus longues, mais elles sont nettement plus rares. Le temps moyen sans emploi salarié est en définitive beaucoup plus faible, moins de trois semaines par an pour les 45-54 ans".* Les jeunes salariés changent d'entreprises en moyenne une fois sur deux au cours d'une année, alors que c'est une fois sur 10 pour les quinquagénaires.

Ces réalités affectent-elles les liens familiaux entre les générations ? Une récente étude d'Arnaud Régnier-Loilier pour l'Ined conclut au contraire à leur force. *"En France 43% des enfants voient leur père et mère chaque semaine".* Une proportion qui monte à environ 70% pour les 18-24 ans. Seule la composition familiale affecte notablement le maintien du lien. Si la moitié des enfants de couples traditionnels voient leurs parents au moins une fois par semaine, seulement 13% des enfants élevés par la mère seule voient leur père. La fracture des générations n'a pas encore brisé le cercle familial.

<http://louis.chauvel.free.fr/poursite.htm>

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1104/ip1104.html>

http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1211/publi_pdf1_pop_et_soc_francais_427.pdf

Le mobile objet générationnel

Selon une étude commandée par l'Association des opérateurs mobiles (Afom), le téléphone portable est devenu un objet générationnel. Comprenez que, toutes classes sociales confondues, ses usages varient selon les générations. Ainsi pour les 12-24 ans, il est quasiment devenu indispensable. Les jeunes l'utilisent également comme montre, réveil, appareil photo, répertoire, caméra, jeu etc. Ils le voient nettement plus positivement que les générations suivantes. Mais toutes les générations se retrouvent pour lui accorder un rôle protecteur et sécurisant.

<http://pdf.20minutes.fr/web/Etude-mobiles.pdf>

Echec scolaire, mise en danger de soi et délinquance : une étude de la CAF

"Cette recherche, intitulée « La mise en danger de soi et d'autrui : inconduites des adolescents, sociabilité et contextes familiaux », conduite par Hugues Lagrange et son équipe, analyse le rôle de l'environnement éducatif dans les conduites à risque des adolescents et l'entrée dans une trajectoire délinquante mais, plus encore, ce qui est rarement abordé, elle entend saisir le rôle des familles dans la sortie de la délinquance ou dans l'évitement de l'entrée dans une telle situation. Quels sont les facteurs qui permettent, à ressources économiques égales, d'envisager des trajectoires qui évitent la mise en danger de soi et favorisent une insertion scolaire « réussie » ? Cette recherche montre que les parcours d'intégration sociale ou, au contraire, les situations de déviance, dans des quartiers aux structures économiques et sociales comparables, ne peuvent pas s'expliquer sans prendre en compte, simultanément, les réponses des familles et les réponses des institutions locales".

L'étude de la Caisse d'Allocations familiales étudie de près trois quartiers populaires et croise les caractéristiques familiales, ethniques, scolaires et judiciaires.

[http://www.cnaf.fr/web/WebCnaf.nsf/090ba6646193ccc8c125684f005898f3/33c5937de030fa6fc12571db002d39eb/\\$FILE/Dossier%2084%20-%20mise%20en%20danger.pdf](http://www.cnaf.fr/web/WebCnaf.nsf/090ba6646193ccc8c125684f005898f3/33c5937de030fa6fc12571db002d39eb/$FILE/Dossier%2084%20-%20mise%20en%20danger.pdf)

Le cannabis un problème de garçons

Selon l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, 80% des personnes accueillis dans les consultations de diagnostic sont des garçons. L'âge moyen est de 21 ans et 90% des consommateurs ont de 14 à 25 ans.

Si, avant 20 ans, la plupart sont scolarisés, l'étude de l'OFDT montre un profil scolaire particulier : *"à 18 ans ils sont moins souvent scolarisés (78%), quand ils le sont, ils sont plus souvent engagés dans des filières d'apprentissage ou de formation alternée (25% des consultants)".*

Rappelons que, selon la dernière enquête Escapad, si la consommation de cannabis se stabilise, un adolescent sur deux l'a expérimenté et 15% des garçons, 6% des filles de 17 ans sont des usagers réguliers. Une enquête de l'INVS a montré que l'âge moyen d'initiation au produit est de 15 ans et 4 mois, c'est-à-dire au moment de l'entrée au lycée.

<http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/actu/presse.html>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index130906.php>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/r2006/genp71.php#a2>

Pas d'enfant derrière les barreaux pour DEI France

"DEI-France s'associe à la campagne internationale de DEI « Pas d'enfants derrière les barreaux » visant à réduire de 50% la population des mineurs détenus dans le monde. Elle souhaite introduire en France le débat sur la réduction de l'enfermement des mineurs et interpeller le gouvernement en consacrant sa journée d'études à la situation des mineurs enfermés pour avoir commis des faits réprimés par la loi pénale. Nous n'oublions pas pour autant que d'autres situations d'enfermement existent : mineurs étrangers maintenus dans les zones d'attente ou les centres de rétention par exemple... La politique énoncée par les gouvernements depuis 2002 prétend réduire la délinquance des mineurs par un recours plus systématique aux mesures de contention. Les deux mesures-« phares » sont la création des « centres éducatifs fermés » (CEF), qui, selon la terminologie paradoxale contenue dans la loi, doivent demeurer « ouverts » et l'ouverture dès 2007 des « établissements pénitentiaires pour mineurs » (EPM). On doit donc s'interroger sur la finalité et l'efficacité de cette politique pénale de contention à l'égard des mineurs. Comment ne pas s'inquiéter de ce que la réponse pénale s'attache aujourd'hui plus aux faits posés qu'aux personnes, notamment aux enfants?"

DEI France organise le 18 novembre une journée d'étude pour relire les projets

gouvernementaux avec les lunettes des droits de l'homme..

<http://www.dei-france.org/Index-Journee-Edutes.htm>

Au secours Bully arrive !

Bully, le nouveau jeu de Rockstar Games est sorti en Amérique du Nord et va sans doute faire parler de lui en France. Le scénario est simple : un sale gosse arrive dans un lycée sinistre après avoir été renvoyé des établissements du secteur. Il doit faire l'année solaire et pour cela affronter les élèves, se faire des alliés, tomber les filles. Dans cet univers scolaire on utilise beaucoup plus la batte de baseball et la fronde que le stylo. Le jeu banalise des comportements scolaires violents et machistes. Il est disponible sur Play Station.

<http://www.rockstargames.com/bully/home/>

<http://www.gamekult.com/tout/jeux/fiches/J000074748.html>

- La ressource du mois

Food Force débarque en français

Conçu par le Programme alimentaire mondial, une agence de l'ONU, Food Force est un jeu, au graphisme superbe, qui simule la gestion d'une situation de crise alimentaire. A travers six séquences, les joueurs sont impliqués dans toutes les étapes de la gestion d'une crise : évaluation, transport; distribution de l'aide.

Food Force est conçu pour des enfants de 8 à 13 ans. Il les sensibilise à la faim dans le monde et à la solidarité internationale. En mai 2005, nous avons présenté ce jeu qui était alors disponible en anglais. Il vient d'être traduit et est proposé en téléchargement gratuit en français pour PC et Mac. Attention ! Il pèse près de 230 Mo.

Le jeu pourra être la base d'une réflexion sur la gestion de l'aide alimentaire qui pourra être approfondie grâce aux documents en ligne : photos, vidéos concernant des faits réels.

<http://www.food-force.com/fr>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/ecjs/62.php>

La page lycéens

- François Jarraud -

- A la Une : Rapport Hetzel : de l'orientation au sens unique

Commandé en avril 2006, le rapport de la Commission du débat national université - emploi, présidée par le recteur Hetzel, doit apporter des réponses à l'angoisse des étudiants et des lycéens devant leurs difficultés d'accès à l'emploi. Sensé éteindre les feux de la lutte anti-CPE, il risque pourtant de mobiliser les lycéens et les étudiants.

Un rapport nécessaire. *"Les taux d'échec dans certaines filières, ou l'existence d'effectifs importants dans des filières avec très peu de débouchés, constituent un gâchis humain et fragilisent l'ensemble de notre système d'enseignement supérieur"* Le rapport Hetzel a évidemment raison de souligner le fort taux d'échec dans l'enseignement supérieur : 80 000 sorties sans diplôme universitaire par an, un étudiant sur trois contraint de redoubler ou se réorienter. La situation des bacheliers technologiques et professionnels est encore pire. Seulement 39% des premiers réussissent à décrocher un Deug. Un taux qui descend pour les seconds à 17% ! Il est évident qu'une réaction s'impose devant un tel gâchis.

Mais, puisque le rapport prétend apporter une réponse au problème de l'accès à l'emploi, il faut souligner que ces chiffres, issus du rapport, ne résument pas la situation de la jeunesse lycéenne et étudiante. En mars 2006, au début des manifestations du CPE, quelques mois après la révolte des banlieues, le sociologue Louis Chauvel dénonçait "le sacrifice des jeunes". *"Les nouvelles générations connaissent une désespérance profonde et leur soutien au système se délite progressivement : les adolescents des banlieues voient qu'ils n'ont rien à attendre ; les étudiants en licence constatent que leurs diplômes ne leur donnent pas la place que leurs parents auraient eue avec un baccalauréat"*. Les étudiants ne souffrent pas que de difficultés d'orientation. Ils sont d'abord victimes de l'inflation scolaire qui diminue fortement la valeur de leur diplôme et les contraint à des études de plus en plus longues sans forcément décrocher de diplôme ou de perspectives d'emploi intéressantes. Or il faut bien remarquer que le rapport évacue cette question ou plutôt qu'il la traite de façon déflationniste.

La tentation de la sélection. Car Villepin a beau promettre qu'il refuse la sélection (*" Pourquoi entrer dans une logique de sélection? L'essentiel est de faire de tous les diplômes universitaires un passeport de la réussite"* affirme le premier ministre dans Le Monde), le rapport Hetzel met fin au bac ticket d'entrée dans le supérieur. Il demande à ce qu'on identifie dès le second trimestre de terminale les élèves qui n'ont pas leur place en université. S'ils s'obstinent et franchissent les obstacles, un bilan les guette à la fin du premier semestre universitaire avec une décision sans appel. Assez hypocritement, le rapport peut promettre qu'il n'y aura pas de sélection à l'entrée en université. Celle-ci est repoussée 3 ou 4 mois après la rentrée universitaire.

Ainsi le rapport Hetzel, s'il était suivi, transformerait profondément la nature du bac et ramènerait les bacs technologiques et professionnels au statut de grades non-universitaires.

Car le problème c'est d'abord les bacheliers technologiques et professionnels. Il apparaît

clairement dans le rapport que tout sera fait pour leur barrer l'entrée en université. Cette intention était déjà fortement perceptible avant la publication du rapport dans les annonces ministérielles sur la procédure d'inscription mise en œuvre cette année.

Il faut reconnaître au bénéfice de ce rapport qu'il ne partage pas l'hypocrisie des déclarations ministérielles qui affectent de croire que ces bacheliers arrivent en université par manque d'informations. En réalité, la plupart de ces jeunes savent à quoi ils s'attendent et s'inscrivent en université un peu n'importe où parce qu'ils n'ont pas trouvé de place en IUT ou en STS. Il faut donc saluer le rapport Hetzel quand il demande d'augmenter de 50 000 unités le nombre de places dans ces filières. Dans les perspectives budgétaires actuelles de l'enseignement secondaire on peut douter qu'il soit écouté.

En même temps il faut se demander si cela suffirait pour répondre aux demandes des étudiants. Car le taux d'échec des bacheliers professionnels en STS est de 60%. Celui des bacheliers technologiques en DUT est de 45%. Des taux qui ne sont pas si différents que cela du taux d'échec en université.

Réformer pour ne rien changer. D'autres perspectives s'offraient-elles ? Sans doute une réforme de l'enseignement professionnel et technologique pour faciliter l'intégration de ses élèves dans l'enseignement supérieur court ou long. Quelque chose qui n'est pas forcément utopique puisque, par exemple, la récente réforme de la série STG, la principale filière technologique, est justifiée par cet objectif.

En préférant la sélection grise des conseils au diplôme national, en "oubliant" la question de la misère étudiante (source d'1 abandon sur 10), en n'offrant aucune perspective sérieuse aux lycéens technologiques et professionnels et en laissant planer la menace d'une sélection à bac + trois mois, le rapport Hetzel semble avoir accumulé les risques.

Alors que la France se singularise déjà par un faible nombre d'étudiants dans les filières supérieures longues et un pourcentage élevé de jeunes dans le supérieur professionnel, le dogme de la professionnalisation ne semble pas capable d'aider les jeunes à améliorer leur accès à l'emploi. Les jeunes méritent mieux que la sélection précoce et plus ou moins occulte.

Le rapport Hetzel veut revoir l'orientation des bacheliers

" Les taux d'échec dans certaines filières, ou l'existence d'effectifs importants dans des filières avec très peu de débouchés, constituent un gâchis humain et fragilisent l'ensemble de notre système d'enseignement supérieur. Les propositions que nous formulons dans le cadre de la commission Université-Emploi, visent à réduire drastiquement les taux d'échec en redéfinissant les procédures d'orientation pré et post Bac et à améliorer la dimension professionnelle des formations universitaires par le rapprochement durable de l'université et du marché de l'emploi". Remis au premier ministre le 24 octobre, le rapport Hetzel "De l'université à l'emploi" demande une refonte de l'orientation des étudiants pour améliorer le lien entre entreprises et université.

Relevant le fort taux d'échec en université (80 000 sorties sans diplôme universitaire, un étudiant sur trois qui redouble ou se réoriente à la fin de la 1^{ère} année de fac), le rapport veut apporter des réponses immédiates : certaines pourraient être mises en place dès juillet 2007. Une partie des mesures préconisées par le rapport, comme l'instauration d'un dossier unique d'orientation visé par le conseil de classe, avaient d'ailleurs été annoncées par le ministre de l'éducation nationale fin septembre. Elles devraient arriver dans les lycées dès la fin 2006 :

Dès la terminale, le dispositif d'orientation est revu. Le rapport prévoit une séquence d'orientation qui englobe pré-bac et post bac et couvre les 18 mois de terminale et du premier semestre de fac. Au cours du premier trimestre de terminale, l'élève est sensibilisé à son orientation post bac. En février, chaque élève constitue un dossier unique d'accès à l'enseignement supérieur. En mars, chaque lycée réunit soit une commission d'orientation soit un conseil de classe élargi à des représentants de l'université et des entreprises. Sur la base du dossier de l'élève il se prononce sur les vœux de l'élève. *" Le dossier unique d'accès à l'enseignement supérieur comportera un avis du conseil de classe. Les rubriques seront les suivantes : filières STS, filières IUT, filières universitaires hors IUT, CPGE. Pour chacune de ces catégories, le conseil de classe donnera un avis : favorable - réservé - défavorable".* Le futur étudiant sera informé sur les taux de réussite dans les filières universitaires.

Le rapport demande que soient pris des décrets privilégiant l'accès des bacheliers professionnels en STS et les bacheliers technologiques en IUT.

Il envisage également d'utiliser les TPE de première pour faire travailler les lycéens sur leur orientation.

En juillet, après le bac, les élèves s'inscrivent en université. Ceux qui sont identifiés comme "posant un problème d'orientation" passent devant une commission universitaire qui leur fait d'autres propositions. *"En tout état de cause, c'est l'étudiant qui conserve la possibilité de choisir sa formation"* assure le rapport. Mais un contrat est établi entre l'étudiant et l'université. *" Chaque université restera libre d'élaborer ses propres contrats types. Ils comporteront explicitement les obligations réciproques. Ce contrat engagera les deux parties à l'élaboration d'un projet de formation et d'insertion".*

Cependant, à l'issue du premier trimestre un bilan est effectué. Il débouchera soit sur la poursuite des études, soit sur un redoublement du premier semestre, soit sur une réorientation. Ce qui est privilégié ici c'est la réorientation des lycéens de L.P. vers les STS et celle des bacheliers technologiques vers les IUT. Le rapport demande qu'on ouvre 50 000 places supplémentaires en 5 ans dans ces filières. Seront privilégiés également les dispositifs de formation par alternance.

Professionnaliser les universités. Le rapport préconise également de renforcer les liens entre le monde professionnel et les universités. Par exemple il souhaite rendre obligatoire un module "projet professionnel personnalisé" dans toutes les licences ou encore inciter les universités à développer des dispositifs qui permettent de combiner études et travail.

Le rapport se fixe un délai de 5 ans pour atteindre ses objectifs. *" Les conditions minimales du succès consistent à mobiliser plus de moyens et de les assortir de véritables dispositifs d'évaluation. Un plan sur plusieurs années est souhaitable (probablement cinq ans) car la mise en œuvre efficace du rapprochement Université/Emploi ne peut probablement se faire que par la juxtaposition d'objectifs à long terme et d'évolutions programmées".*

Le rapport (pdf)

http://www.debat-universite-emploi.education.fr/fichiers_pdf/rapport_definitif.pdf

Pour lire les pdf

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Le rapport Hetzel reçoit un accueil modéré

Le rapport Hetzel est-il en passe d'être accepté ? Alors même que ce texte officialise la sélection à l'entrée en université et par conséquent modifie le statut du bac, les premières réactions sont mesurées.

Ainsi, pour le Sgen-Cfdt, *"la commission pointe à juste titre la nécessité de trouver une réponse à l'échec des jeunes dans le premier cycle universitaire, d'améliorer sensiblement le taux d'emploi des diplômés, et de redonner confiance à la jeunesse de notre pays... La CFDT insiste sur l'enjeu majeur que constitue la nécessaire amélioration de l'information et de l'orientation des jeunes, en lien avec la prospective des emplois. Les préconisations du rapport Hetzel, qui mettent en évidence la richesse des initiatives de certaines universités, vont dans le bon sens. Leur mise en œuvre ne pourra toutefois se faire qu'en dotant les universités des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. La CFDT ne partage pas l'ensemble des préconisations du rapport. Elle considère néanmoins qu'il doit servir de déclencheur pour l'instauration d'un dialogue social permanent, afin d'avancer sur une évolution en profondeur de l'enseignement supérieur"*.

Le Snés déplore que le rapport *"passe sous silence la difficile adaptation d'un certain nombre de lycéens aux exigences et méthodes de l'enseignement universitaire (et) néglige également l'absence de moyens suffisants pour encadrer un nombre croissant d'étudiants très divers dans les cursus"*. Le syndicat craint que *"ces dispositions n'aboutissent à une instance de présélection, décourageant les lycéens de poursuivre leurs études ou leur faisant porter par avance la responsabilité de leur échec, s'ils passaient outre cet avis"*.

L'Unef est plus critique. *"Les sujets clés ne sont que très peu abordés dans le rapport. Ainsi, l'échec dans le premier cycle universitaire est abordé uniquement sous le prisme de l'orientation. Or, pour l'essentiel, cet échec est d'abord lié à un problème d'encadrement et de suivi pédagogique, et à l'absence de transition entre le secondaire et le supérieur. Le rapport s'inscrit dans une vision malthusienne de l'enseignement supérieur, et propose à plusieurs reprises de renforcer les barrières sélectives. Le rapport reprend à son compte la proposition du Ministre de l'enseignement supérieur - ce qui peut amener à s'interroger sur l'indépendance de la commission - de préinscription des lycéens. Outre qu'elle ne résoudra pas les problèmes d'orientation, cette disposition peut permettre aux universités de réguler leurs flux en décourageant des lycéens. Nous pensons que c'est aux conseillers d'orientation d'aiguiller les lycéens et de piloter la procédure, et pas aux établissements."*

Quant à la Conférence des présidents d'université elle entend piloter l'orientation des lycéens. *"La mise en œuvre des propositions nécessite de nouvelles formes de coopération des universités avec les lycées et rectorats d'une part, avec les partenaires économiques et les services de l'emploi d'autre part... Dans ce cadre, les universités souhaitent s'engager dans un processus d'orientation active en gardant la pleine responsabilité des processus de conseil et d'orientation auprès des candidats, ainsi que celle des relations nouées avec les lycéens"*.

Rappelons que le rapport prévoit que des commissions regroupant les professeurs de terminale, des universitaires et des cadres d'entreprise émettent un avis sur l'orientation des lycéens de terminale au second trimestre.

Le Figaro voit dans cette étude une occasion pour supprimer le bac. *"A analyser les propositions faites hier par le premier ministre, on peut s'interroger sur le devenir du baccalauréat. Jusqu'ici, celui-ci sanctionnait la fin des études secondaires. Il était surtout l'indispensable sésame pour s'inscrire à l'université. Mais à quoi va-t-il servir demain si les*

lycéens de terminale émettent dès le mois de février des vœux pour entrer à l'université et si le conseil de classe leur donne, dès le troisième trimestre un avis favorable ?"

<http://www.cpu.fr/ActU/Actu.asp?Id=1128&Inst=CPU>

http://www.lefigaro.fr/france/20061025.FIG000000181_le_baccalaureat_serait_il_en_sursis.html

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index251006.php>

Orientation ou sélection ?

Face au taux d'échec en université, comment orienter les lycéens ? Le ministre semble avoir trouvé une solution acceptable. *"Dès janvier, après la délivrance des bulletins du premier trimestre, tout élève de classe terminale qui envisage d'entrer à l'université est invité à adresser à l'(aux) établissement(s) de son choix et relevant de la zone dans laquelle il a vocation à être inscrit un dossier comportant, d'une part, ses bulletins scolaires de première et de terminale, d'autre part, la mention de la (des) licence(s) dans laquelle (lesquelles) il souhaite s'inscrire. En retour, l'établissement sollicité établit un bilan de compétence de l'intéressé et analyse sa demande en fonction de sa capacité à suivre un cursus universitaire (au moins jusqu'à bac +3), du degré d'exigence de la (des) filière(s) envisagée(s), des débouchés ou de l'existence éventuelle, comme en médecine, d'un numerus clausus ; elles peuvent, le cas échéant, proposer un entretien au lycéen. La réponse adressée à l'élève prend la forme soit d'un encouragement à s'inscrire dans l'une des formations envisagées, soit d'une recommandation à infléchir ses vœux en choisissant un autre cursus au sein de l'université, soit d'une incitation à s'orienter en direction des formations courtes professionnalisées, en particulier dans les STS qui ont vocation à accueillir prioritairement les bacheliers professionnels mais aussi les bacheliers technologiques tertiaires. Sur la base de ces éléments, l'élève prend sa décision en connaissance de cause".*

Le dispositif annoncé par le ministre fin septembre semble à première vue respectueux de la liberté des lycéens et du droit d'inscription lié à la possession d'un baccalauréat.

Est-il nécessaire ? Il est vrai que le taux d'échec en université est important. Ainsi, 5 ans après leur inscription en université 71% des bacheliers généraux ont pu entrer en second cycle universitaire contre 26% des bacheliers STT et 11% des bacheliers professionnels.

Le devenir des étudiants est aussi éclairant. Si 3% seulement des étudiants en STS se réorientent au bout d'un an, c'est le cas de la moitié des élèves des prépas littéraires ou de 16% des étudiants en université. Comment expliquer ces décalages ? Le type de bac joue fortement : ainsi en université 83% des bacheliers généraux ne changent pas d'orientation à la fin de la première année, contre la moitié des bacheliers technologiques ou professionnels. Comment expliquent-ils ces difficultés ? Plus d'un étudiant en université sur deux a du mal à s'organiser dans son travail et un sur trois manque d'intérêt pour les matières étudiées. Ces facteurs d'échec viennent bien avant les difficultés matérielles. On mesure là l'importance de dispositifs comme les TPE qui justement apprennent à gérer le temps et donnent du sens aux disciplines. Mais l'encadrement est aussi en cause. Ainsi seulement un étudiant en université sur cinq trouve du soutien pédagogique dans l'établissement.

La nouvelle procédure est-elle à même de répondre à ces difficultés ? Il apparaît clairement que les universités ne seront pas capables d'un suivi individualisé des dossiers mais traiteront les dossiers de façon automatique en appliquant les incitations ministérielles. Selon le texte, au vu du dossier, la réponse envoyée au lycéen prendra *"la forme soit d'un encouragement à s'inscrire..., soit d'une incitation à s'orienter en direction des formations courtes*

professionnalisées, en particulier dans les STS qui ont vocation à accueillir prioritairement les bacheliers professionnels mais aussi les bacheliers technologiques tertiaires".

On peut craindre que les universités prennent appui sur ces instructions pour décourager de façon systématique les inscriptions des bacheliers technologiques et professionnels en les invitant à s'inscrire en STS. La procédure ministérielle prévoit d'ailleurs, qu'au terme de l'échange avec le lycéen, si celui-ci ne se plie pas à toutes les formalités exigées, l'université puisse simplement lui claquer la porte au nez.

Or ce n'est déjà pas par hasard que ces lycéens des filières technologiques et professionnelles viennent s'inscrire en fac. Ce n'est pas par manque d'information. La majorité d'entre eux s'inscrivent en université parce que leur dossier a été refusé en STS ou en IUT. Des filières où les places sont chères et qui pratiquent depuis longtemps la sélection. On peut donc craindre que la procédure ministérielle permette seulement aux universités de diminuer leurs charges. Et que ce soit son seul objectif.

Conférence de presse de rentrée (pdf)

<http://media.education.gouv.fr/file/87/1/2871.pdf>

Le devenir des bacheliers

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni/ni2005/ni0519.pdf>

- Au lycée

Les élections lycéennes vivement contestées

" Si les élections organisées dans des circonstances contraires à la loi ne sont pas déplacées, l'UNL annonce qu'elle déposera dans toutes les académies concernées des recours en annulation. L'UNL appelle le Ministre à sortir du silence, et à faire en sorte que la voix des lycéens puisse être enfin réellement entendue". Cette déclaration de l'Union nationale des lycéens, un des deux importants syndicats lycéens, est publiée au moment où le Journal Officiel publie un nouveau mode d'élection des trois représentants lycéens au Conseil supérieur de l'éducation.

Pourtant ce que conteste l'UNL est l'étape précédente. *" Non respect du calendrier établi par la loi dans l'arrêté du 18 mars 2002, peu voire pas d'information en direction des lycéens qui souhaitent s'investir dans la démocratie lycéenne, des campagnes inexistantes dans les lycées ; l'UNL déplore un désintérêt total du Ministère de l'Education Nationale vis-à-vis de l'expression des lycéens, et se demande si celui-ci continuera encore longtemps à contempler comment ses recteurs transgressent allègrement la loi".* L'UNL cite en exemple l'académie de Caen *"dans laquelle les lycéens élus au Conseil de la Vie Lycéenne (au niveau du lycée) avaient moins d'une semaine pour présenter leur candidature au Conseil Académique de la Vie Lycéenne, contre trois au moins prévues par la loi".*

De là à penser que le ministre pèse sur ces élections pour avoir des délégués à sa botte au CSE il n'y a qu'un pas que l'UNL semble prêt à accomplir.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENJ0602656A>

http://unlyceens.jexiste.fr/?p=actu_view&id=168

Le guide électoral de la FIDL

http://www.fidl.org/index.php?option=com_content&task=view&id=168

Elections lycéennes : le ministère satisfait

Selon le ministère, 48% des lycéens auraient participé aux élections de leurs représentants aux conseils de délégués pour la vie lycéenne organisées du 16 au 20 octobre.

Le ministère souligne que c'est 1% de plus qu'en 2004 et vante l'organisation de l'opération. *"Afin de favoriser la participation au scrutin et l'engagement des élèves à se porter candidat, le ministère a, en effet, lancé dès la rentrée 2006 une campagne nationale autour des élections aux CVL. A cette occasion, des affiches ont été envoyées dans tous les établissements et deux millions de dépliants ont été diffusés aux lycéens".*

Il répond ainsi aux vives critiques de l'Union nationale des lycéens. Dans un communiqué, l'UNL signalait le *"non respect du calendrier établi par la loi dans l'arrêté du 18 mars 2002, peu voire pas d'information en direction des lycéens qui souhaitent s'investir dans la démocratie lycéenne, des campagnes inexistantes dans les lycées"*. L'UNL citait en exemple l'académie de Caen *"dans laquelle les lycéens élus au Conseil de la Vie Lycéenne (au niveau du lycée) avaient moins d'une semaine pour présenter leur candidature au Conseil Académique de la Vie Lycéenne, contre trois au moins prévues par la loi"*. L'UNL pourrait porter plainte.

Communiqué

<http://www.education.gouv.fr/cid4147/conseils-des-delegues-pour-la-vie-lyceenne-participation-aux-elections-en-hausse.html>

Rappel : L'Expresso du 6/11

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index061106.php>

L'élève et le système

"Près d'un million de lycéens se sont exprimés démocratiquement lors de ces élections (aux conseils des délégués pour la vie lycéenne). Ce chiffre, en progression de plus d'un point par rapport au taux de participation des précédentes élections de 2004 (46,77 %), démontre l'attachement croissant des élèves à la vie lycéenne". Dans l'actualité de ce jour, ce satisfecit du ministère se heurte au démenti de l'Union nationale des lycéens qui *"appelle le Ministre à sortir du silence, et à faire en sorte que la voix des lycéens puisse être enfin réellement entendue"*.

S'il ne nous appartient pas de trancher ce débat (ce sont peut-être les tribunaux qui le feront), il est révélateur d'une appréciation très différente de la place de l'élève au sein de l'institution scolaire.

Force est de remarquer que symboliquement, les ministres de droite, de Ferry à Robien, l'ont fait régresser en dénonçant le "jeunisme" et "l'esprit de 68" et en revenant sur la loi de 1989 qui avait mis l'élève "au centre" du système éducatif. Dans la loi Fillon de 2005, c'est probablement le "socle commun" qui a pris la place centrale de l'élève. Parallèlement d'autres textes ont réduit ou carrément ignoré la représentation des élèves dans les instances des établissements. Quant à ceux qui garantissent le droit d'expression des élèves, force est de constater que leur application se heurte encore à de nombreux obstacles dans les établissements. La reconnaissance de ces droits ne fait pas l'unanimité dans le système éducatif.

On constate une évolution similaire dans l'appréhension du problème de la violence scolaire. En dehors de déclarations assez naïves sur les bienfaits d'une mixité relative, le communiqué

ministériel de ce jour aborde ce sujet essentiellement sous l'angle de la sécurité des adultes. S'il faut évidemment protéger les personnels, il faut rappeler que les élèves sont les premières victimes de cette violence et qu'ils devraient avoir droit aux préoccupations ministérielles à égalité avec les adultes. Enfin, le discours ministériel ignore totalement les violences générées par l'institution scolaire elle-même. Pourtant "L'élève humilié" décrit par Pierre Merle existe bien...

Ces glissements n'arrivent pas par hasard. Ils s'appuient sur une construction idéologique assez cohérente qui redéfinit l'enseignement comme un moment de transmission de connaissances, l'élève comme bénéficiant d'une "égalité des chances" et l'échec comme le mauvais résultat d'un programme personnel. Bruno Mattei dans Libération montre clairement, à propos de l'égalité des chances, comment cette notion sert un projet social et politique conservateur.

Comment alors accueillir le vœu d'une formation éthique des enseignants émis par le Haut conseil de l'éducation ? *"L'enseignant fait preuve de conscience professionnelle et suit des principes déontologiques : il respecte et fait respecter la personne de chaque élève, il est attentif au projet de chacun, il respecte et fait respecter la liberté d'opinion, il connaît et fait respecter les principes de la laïcité, il veille à la confidentialité de certaines informations concernant les élèves et leurs familles, etc."*

Des lycéens sur Radio Classique

Retenez vos mardis à partir du 21 novembre. En partenariat avec l'Education nationale, Radio Classique consacrera une fois par mois une journée spéciale aux jeunes mélomanes. Encadrés par les professionnels de Radio Classique, des lycéens, depuis leur établissement, participeront à la programmation de la journée et réaliseront deux émissions d'une heure.
<http://www.education.gouv.fr/cid4158/lancement-de-l-operation-radio-classique-lyceens.html>

Ségolène confie des portables aux internes

Depuis 2004, tous les internes des lycées professionnels de Poitou-Charentes peuvent bénéficier d'ordinateurs portables. Le conseil régional vient d'étendre cette mesure aux internats des 4 EREA de la région et équippa en 2007 les lycées professionnels en cités scolaires, les lycées agricoles ainsi que les lycées généraux accueillant des sections professionnelles.

Le conseil envisage un projet de déploiement d'ordinateurs portables auprès de tous les lycéens. Parallèlement, 70 000 euros sont débloqués pour lutter contre le décrochage scolaire dans la région en organisant un tutorat et une meilleure information des jeunes.

Communiqué

<http://www.cr-poitou-charentes.fr/fr/doc/2006-10-09-cp-dossier.pdf#page=8>

- Mon orientation

Villepin demande un dossier d'orientation dès la 3ème

"Nous allons instaurer un dossier unique d'orientation pour chaque élève : il lui permettra sur une base volontaire d'être éclairé dans ses choix, dès la troisième et jusqu'en terminale"
Dans un entretien accordé au Monde, le premier ministre annonce l'élaboration d'un dossier

d'orientation dès la classe de 3ème.

Article du Monde

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3224,36-826926@51-824240@45-1,0.html>

Les métiers de la Fonction publique au CIDJ

10 600 postes d'infirmières, 6 000 postes d'aides soignants : en 4 ans la fonction publique hospitalière recrutera près de 20 000 personnes dans la seule Ile-de-France. D'autres secteurs de la Fonction publique vont également multiplier les embauches : social, restauration, travaux publics, espaces verts, enfance etc. Le CIDJ présentera le 29 novembre ces métiers en présence de professionnels des différents services publics.

Et si travailler aux Etats-Unis vous tente, ce sera le thème d'une autre journée du CIDJ le 15 novembre.

<http://www.cidj.com/desktopdefault.aspx>

Le Salon de l'éducation carrefour des formations et des métiers

Pour sa huitième édition 16 au 19 novembre prochain, le Salon de l'éducation rassemblera des professionnels de l'enseignement pour permettre au grand public de mieux comprendre les enjeux de la formation tout au long de la vie. Plus de 2000 exposants seront ainsi à disposition de tous les publics. Pour les parents et les élèves, le Salon de l'éducation est le seul moment de l'année où ils sont en contact avec l'ensemble des métiers et des formations.

Pour les enseignants c'est aussi un lieu de contacts et de réflexions. Les débats et conférences au programme de cette édition relaient en grande partie des sujets plus que jamais d'actualité. Par exemple, la mobilité en Europe est-elle finalement en passe de devenir une réalité ? L'école est-elle toujours un droit pour tous ? Enseigner est-il impossible ? Des écrivains, des sociologues, des enseignants, des chercheurs ouvrent des pistes...

<http://www.salon-education.org/>

<http://www.salon-education.org/articles.php?lng=fr&pg=85>

Les Journées du métier d'art

Du 19 au 22 octobre 2006, plus de 3000 professionnels des métiers d'art, gardiens et créateurs de notre patrimoine culturel, vous invitent à venir à leur rencontre et à découvrir leurs savoir-faire uniques. Chaque région propose un programme d'événements sur son territoire : portes ouvertes d'ateliers, d'écoles et de centres de formation aux métiers d'art, expositions de prestige, conférences, projections de films, plateaux-débat ...

De nombreux lycées s'associent à cette opération pour faire découvrir leur formation. Par exemple, en Ile-de-France, c'est le cas du LP Kandinsky de Neuilly pour la cosmétique, du LP Baudelaire d'Evry pour le prêt-à-porter, du LP Buisson d'Ermont pour la mode, etc. Mais les JMA permettent également de visiter des ateliers de luthier, de costumier, de vitrailliste, d'encadreur, d'imprimeur, de sculpteur, de bijoutier etc.

Un rendez-vous unique pour les jeunes attirés par ces métiers qui font partie du patrimoine.

<http://www.metiersdart-artisanat.com/jma/index.htm>

- Mes projets

S'inscrire sur les listes électorales

C'est le moment ou jamais ! Tous les jeunes ne bénéficient pas de l'inscription automatique sur les listes électorales. Si l'on souhaite pouvoir participer à l'élection du président de la République, il faut s'inscrire avant le 30 décembre 2006.

<http://www.service-public.fr/actualites/00358.html>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N362.xhtml>

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/comment_voter/inscription-sur-listes

Le concours national des journaux scolaires et lycéens

Proposé par le Clémi et la Fondation Varenne, le concours national de journaux scolaires et lycéens d'adresse à tous : écoliers, collégiens et lycéens. Les sélections académiques auront lieu en mars et les vainqueurs nationaux recevront une aide financière intéressante.

<http://www.education.gouv.fr/cid4084/la-fondation-varenne-et-le-clemi-lancent-le-concours-national-de-journaux-scolaires-et-lyceens.html>

http://www.famv.com/Concours/concours_CNJS.htm

http://www.clemi.org/medias_scolaires/concours/concoursVarenne07.html

- Changer le monde

L'ONU se mobilise contre les violences sur enfants

"L'OMS a estimé, sur la base de données nationales limitées, que 53 000 enfants ont été victimes d'homicide dans le monde en 2002... Lors de l'enquête mondiale sur la santé scolaire menée récemment dans un grand nombre de pays en développement, 20 à 65 % des enfants d'âge scolaire ont indiqué avoir été verbalement ou physiquement molestés dans les 30 jours précédents⁹. Ce type de mauvais traitement est également courant dans les pays industrialisés. Selon l'OMS, 150 millions de filles et 73 millions de garçons de moins de 18 ans auraient subi un rapport sexuel imposé ou d'autres formes de violence sexuelle en 2002. Selon une estimation de l'OMS, 100 à 140 millions de filles et de femmes dans le monde auraient subi une forme de mutilation génitale... Selon des estimations récentes de l'OIT, en 2004, 218 millions d'enfants ont dû travailler, dont 126 millions dans des emplois dangereux. Selon des estimations de 2000, 5,7 millions d'enfants étaient assujettis à un travail forcé ou en esclavage, 1,8 million étaient soumis à la prostitution et la pornographie et 1,2 million étaient victimes de la traite". C'est un nouveau tabou que soulève le secrétaire général de l'ONU en présentant à l'Assemblée une étude sur les violences sur enfants dans le monde.

Cette violence est universelle même si les enfants de pays à revenu faible courent deux fois plus de risques de mourir par homicide que ceux des pays à revenu élevé. Le sujet concerne également l'Ecole. Au moins 106 pays n'interdisent pas les châtiments corporels à l'école.

Le secrétaire *"recommande que les États et la société civile s'efforcent de transformer les attitudes qui tolèrent ou banalisent la violence à l'encontre des enfants"*. Sur le plan scolaire, il demande de *"de veiller à ce que les responsables et les enseignants se servent de méthodes d'enseignement et d'apprentissage non violentes et adoptent des mesures de gestion des classes et de discipline qui ne sont pas fondées sur la peur, les menaces, l'humiliation ou la force physique; de prévenir et de réduire la violence à l'école à l'aide de programmes*

spéciaux qui concernent l'ensemble de l'environnement scolaire, notamment en encourageant la création de compétences comme l'adoption de méthodes non violentes pour résoudre les conflits, en appliquant des politiques de lutte contre les brimades et en favorisant le respect de tous les membres de la communauté scolaire".

<http://www.unviolencestudy.org/french>

Un blog pour Suzilène

"Nous sommes tous aller nous mobilisé aujourd'hui à l'aéroport de ORLY afin d'empêcher que l'avion de SUZILENE décolle!!!!!! Nous avons tout fait pour empêcher que cela n'arrive, nous avons manifester, criée, distribuer des tract...ect pour que SUZILENE soit débarqué de l'avion, malheureusement, elle est parti.....nous sommes à présent dégouté, decus, triste mais nous tenons à continuer et à leurs montrer qu'on ne vas pas tous arrêté au contraire maintenant on n'a plus de niak! Jamais nous nous RESIGNERONS!... ILS nous ont pris pour des imbéciles, mais tenons bon!!on va leurs montrer qu'on ne ce paye pas notre tete com sa !!!votre aides nous sera réelement précieuse !!!". Les élèves du lycée Valmy de Colombes ont ouvert un blog pour faire connaître leur exaspération après l'expulsion de Suzilène. Cap verdienne, sans papiers, Suzilène était élève en Bep et vivait avec sa mère et sa sœur (en règle). Elle a été expulsée en octobre 2006.

<http://suzilene92.skyblog.com/>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index121006.php>

Après Suzilène, Li Qiang

Selon l'AFP, près de 300 personnes ont manifesté devant la préfecture des Hauts-de-Seine pour protester contre l'expulsion de Suzilène, lycéenne à Colombes. La Fcpe de Paris attire l'attention sur le cas de Li Qioang, un jeune Chinois de 19 ans, élève en terminale S du lycée F. Villon de Paris.

http://cpe.fcpe75.org/article.php3?id_article=822

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/Trois-cents-personnes-manifestent-pour-le-retour-d-une-eleve-expulsee.html>

Paris recrute des animateurs vacataires

La Ville de Paris recherche des animateurs vacataires pour ses centres de loisirs. Titulaires du Bafa ils encadreront les enfants durant les vacances scolaires et le mercredi.

<http://www.paris.fr/>

Analyse : L'école peut-elle aujourd'hui continuer à donner aux élèves l'impression d'être indifférente à leurs différences, sans se justifier ? - Entretien avec Maroussia Raveaud

- Maroussia Raveaud -

FJ- Votre ouvrage montre très concrètement comment se construit la citoyenneté et l'identité sociale de l'enfant à l'école primaire en France et en Angleterre. Vous reprochez à l'école française d'être indifférente aux différences. Pouvez vous expliquer pourquoi ? Et finalement n'est-ce pas dangereux de voir la personne avant l'élève ?



L'école française fonctionne traditionnellement sur un modèle d'indifférence aux différences, au sens où elle doit idéalement permettre de neutraliser les différences jugées illégitimes, essentiellement celles liées à la naissance (classe sociale, origine étrangère, etc.). Mes observations dans des classes d'école primaire ont suggéré que ce modèle, loin d'être pure rhétorique, influençait largement les pratiques des enseignants. Ainsi, surtout dans les premières années de scolarité, les enseignants évitent de réduire leurs attentes à l'égard des enfants dont le français n'est pas la langue maternelle par exemple. Certains expliquent à des enfants en difficulté qu'ils doivent fournir plus d'efforts que leurs camarades pour ne pas rester à la traîne. En cela, on peut bien dire que l'école évite de répercuter les différences à l'entrée sur ce qui se passe dans la classe.

Pour autant, il serait très réducteur de supposer que les enseignants sont indifférents aux différences. Bien au contraire, diverses initiatives de sensibilisation à la diversité des cultures ou des langues ont été observées, et certains moments de la journée - par exemple l'accueil ou la récréation - permettent une prise de parole personnelle et intime où peuvent être évoquées les langues maternelles, les cultures familiales, les festivals religieux, etc.

La spécificité française en la matière par rapport à l'Angleterre consiste à placer ces moments plus intimes en périphérie des apprentissages. Autrement dit, face aux savoirs, l'enseignant s'adresse au nom de l'égalité des chances à un élève générique, abstrait, universel, tout en ménageant des moments pour l'échange avec les enfants dans toute leur individualité.

FJ- Dans cette question il y a aussi le respect de l'enfant. Quel système éducatif le respecte le plus ?

L'école opère un travail de sélection des caractéristiques de l'enfant qu'elle va reconnaître et prendre en compte, et des caractéristiques qui vont être renvoyées à la sphère intime et privée. Dans la mesure où ce découpage de la sphère d'intervention de l'école n'opère pas de la même façon de part et d'autre de la Manche, on ne parle pas du même « enfant ». Côté anglais,

l'impératif est la prise en compte de l'individu « sous toutes ses facettes » (whole child). C'est ainsi que les apprentissages s'ancrent fortement dans le vécu de chaque enfant, que l'enseignement est très fortement différencié, ou encore que le bilinguisme est valorisé et intégré dans les apprentissages pour les enfants issus de familles non anglophones.

Mais prendre en compte certains aspects de l'enfant revient-il nécessairement à un plus grand respect ? L'exemple du rapport au corps est éclairant en la matière. Celui de l'écolier anglais est plus fortement mobilisé qu'en France, tant comme moyen de favoriser les apprentissages (méthodes d'apprentissage de l'alphabet en associant une lettre à un geste) que comme objet éducatif en tant que tel (se tenir droit, assis en tailleur et les bras croisés pendant les assemblées matinales). Les besoins du corps du jeune enfant sont plus fortement intégrés dans le fonctionnement des petites classes : les écoliers anglais de 4-6 ans passent bien moins de temps que leurs camarades français assis à un bureau, et l'impression générale des petites classes anglaises est celle de liberté, de mouvement, de « respect de l'enfant ». Toutefois, la contrepartie de cette liberté est l'investissement symbolique et moral d'un corps auquel s'imposent à d'autres moments une posture particulière dont la rectitude est construite comme témoin de rectitude morale.

Le relatif désintérêt de l'école française pour le corps - tant qu'il n'entrave pas les apprentissages et que sa liberté ne limite pas celle des autres - correspond au manque de légitimité de l'appropriation du corps par l'institution scolaire, ce qui contribue à laisser le corps essentiellement dans la sphère privée dont l'enfant est maître.

FJ- D'une façon générale, que devrait-on retenir du modèle anglais ?

Le modèle anglais, dominé pendant les années 1970 et 1980 par l'idée de l'enfant au centre et de l'école qui s'adapte à l'enfant plutôt que l'inverse, a été bouleversé depuis les années 1990 par l'introduction d'une logique de rationalité économique fondée sur les forces de marché (évaluations nationales et palmarès des écoles largement médiatisés, abolition de la carte scolaire, création de programmes nationaux). Pour autant, les pratiques enseignantes au primaire, comparées à celles qu'on observe en France, conservent un grand souci d'épanouissement de l'enfant, de protection de la confiance en soi, d'évitement du sentiment d'échec. Les différences de rythmes d'apprentissages sont à la base de toute pédagogie, largement différenciée par groupes de niveau. La classe est conçue comme un groupe d'âge, sans mécanismes tels que le redoublement pour éviter une forte hétérogénéité.

Or ce qui me paraît essentiel à retenir, c'est la cohérence de chaque système éducatif. Les pratiques pédagogiques ne sont pas dissociables des conceptions de l'élève, de l'école, de ce qui est nécessaire juste. Ainsi la plus grande attention à l'enfant va de pair avec des mécanismes de différenciation qui conduisent dans les faits à cristalliser, voire accroître, les écarts de départ. L'idéal d'égalité des chances, sans être incompatible avec le respect de l'enfant, entre tout de même en tension avec lui. Les systèmes scolaires anglais et français ont opéré des hiérarchisations distinctes dans les valeurs, et les pratiques sont en cohérence avec ces valeurs centrales.

FJ- Actuellement on voit revenir la note de conduite à travers la note de vie scolaire) au collège, des évaluation comportementales spontanées (à travers par exemple des "permis à points") à l'école. On assiste également à une reconnaissance du fait religieux.

N'assiste-on pas au retour de l'éducation morale dans le système éducatif français ?

Les débats sur la violence ou les incivilités ont largement contribué au prétendu « retour » de la morale. L'éducation morale est parfois perçue comme une composante problématique de l'enseignement français. Elle en formait une composante essentielle à l'époque de Jules Ferry, sous le nom d'éducation morale et civique, mais elle a reculé, au nom d'une conception de la laïcité qui concevait la morale comme étant d'ordre privé et relevant de la responsabilité première des familles.

Pour autant, certaines valeurs fondamentales telles que le respect d'autrui ou le juste n'ont jamais disparu, simplement elles apparaissaient dans les objectifs de l'éducation civique et non morale. La ligne de partage entre les deux est très ténue, mais en comparaison avec l'objectif anglais « d'éducation spirituelle, morale, sociale et culturelle », il est plutôt question en France d'une morale interpersonnelle, qui contribue au vivre ensemble.

FJ- Vous dressez un constat sévère de l'école française en disant que "Marianne est un fantôme". Les enseignants français auraient désinvesti le modèle républicain. Qu'est ce qui justifie cette affirmation ? Depuis les hussards de la République, il s'est passé bien des choses (1914, Vichy etc.) qui peuvent faire remettre en question le modèle de l'école de J Ferry. Peut-on et doit-on souhaiter le retour d'une école des hussards de la République ?

D'après les observations menées, les pratiques républicaines demeuraient très présentes à l'école primaire. Ainsi, pour ce qui est des « responsabilités » ou « métiers » dans la classe, les enseignants français insistaient sur la participation de tous, par exemple selon un roulement, ce qui correspond étroitement à un modèle civique où les droits et devoirs sont définis en fonction du statut de citoyen.

Par contraste, l'accès à certaines responsabilités en Angleterre se mérite et intervient comme récompense suivant des critères souvent moraux (la posture étant traitée chez les plus jeunes comme signe de rectitude morale et d'adhésion aux valeurs de l'école). L'image du fantôme n'a pas pour objet de déprécier ce mode de fonctionnement républicain, mais plutôt de souligner le décalage entre les faits et les pratiques. Chez les enseignants observés - qui ne constituent pas un échantillon représentatif car il s'agit ici d'un travail qualitatif - les pratiques républicaines ne se légitimaient pas par un renvoi aux valeurs, mais souvent par des arguments plus pratiques, voire la tradition.

Or l'école peut-elle aujourd'hui continuer à donner aux élèves l'impression d'être indifférente à leurs différences, sans se justifier ? Si les élèves ressentent ce mode de fonctionnement comme une négation de leur individualité, est-ce par refus du principe de séparation des sphères publique et privée, ou parce que ce principe n'est pas ressenti, compris et expliqué ? Peut-on interdire le port du foulard sans faire prendre conscience du modèle d'égalité qui conduit à l'interdit ? Il ne s'agit pas par là de défendre ce modèle contre des formes « multiculturelles » de reconnaissance de la différence, mais de constater un décalage entre des pratiques nées d'idéaux qui perdurent parfois sans être réinvesties par les acteurs.

FJ- Si on décline l'école républicaine au présent quelle est votre position sur la carte scolaire par exemple ? Où doit s'arrêter la liberté des parents ?

La position de principes n'est peut-être pas la plus pertinente ici. Si les objectifs républicains d'égalité des chances gardent toute leur force, il n'est plus possible de demander à l'école seule d'en assurer la réalisation.

La carte scolaire n'est qu'un élément dans les mécanismes actuels d'évitement, largement compliqués par des phénomènes internes aux établissements (classes de niveau scolaire ou social qui taisent leur nom), le recours possible au secteur privé, sans compter les stratégies résidentielles des familles, car on oublie souvent que les écoles les plus socialement homogènes ne sont pas celles des « quartiers », mais de zones résidentielles très huppées qui se rapprochent des communautés fermées américaines. La seule entrée de la carte scolaire est réductrice si elle en s'inscrit pas dans une politique urbaine et sociale plus large.

Maroussia.Raveaud

Entretien : François Jarraud



Le dernier ouvrage de Maroussia Raveaud :

M. Raveaud, De l'enfant au citoyen, Paris, PUF, 2006, 209 pages.

A voir également :

Sur le site du Snuipp

<http://www.snuipp.fr/spip.php?article3999>

Sur France Culture

<http://web1.radio-france.fr/chaines/france-culture/mediatheque/?theme=67&id=360124654>

Pratiques pédagogiques : Radio C.Ly.p.e, une radio scolaire à Paris

- Anne-Caroline Fievet - Gwénaële Guillerm -

Radio C.Ly.p.e, la radio des Collèges des Lycées et des Ecoles de Paris (et de la proche banlieue), diffuse chaque semaine une heure d'émission produite par les élèves de l'Académie sur une fréquence de radio associative, depuis le mois de janvier 2004.

Dotée d'un studio pédagogique et de matériels mobiles en prêt, l'équipe de Radio C.Ly.p.e propose à tous les enseignants qui le désirent de travailler avec leurs élèves sur des programmes de radio scolaire. Documentaliste à mi-temps dans un lycée professionnel, je suis la coordinatrice (à mi-temps également) depuis le mois de septembre 2003 de cette radio inter-établissement dont j'ai conçu la trame, en 2001, au sein de l'académie de Paris. Avec moi, maillon indispensable au fonctionnement de ce travail, un assistant d'éducation, ingénieur du son à plein temps, accompagne les productions, de la conception à la réalisation, sur le plan technique (indissociable en réalité du plan pédagogique). Une trentaine de projets par an environ ont été diffusés sur les ondes.

De la maternelle au lycée en passant par le collège, le lycée professionnel, des classes d'enfants déficients visuels, de psychotiques, des classes d'accueil, les productions ont été riches en diversité. IDD (itinéraire de découverte en collège), TPE (travaux personnels encadrés en lycée), lecture de textes écrits par des élèves, reportages sur les sujets les plus divers, tous les prétextes sont bons pour aboutir à un travail à la fois bien documenté, scrupuleusement écrit et enfin partagé au micro avec les auditeurs.

Un peu d'histoire

Le montage du projet a pris trois années pleines et fut titanesque. Il a vu le jour à l'issue d'un stage radio au Clemi (centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information) et tel Don Quichotte, je suis partie à la conquête de l'institution qu'il fallait convaincre et impliquer concrètement (locaux, budget d'installation du studio et de fonctionnement, convention avec une radio diffuseur, décharge horaire, suivi pédagogique). Il m'a fallu tenir bon et beaucoup œuvrer pour trouver les bons interlocuteurs. Souvent très intéressés par le projet, ils se « défilèrent » au moment de l'action. Mais un chef d'établissement enthousiaste m'a ouvert les portes d'une ancienne cuisine en sous-sol, la région Ile- de- France a financé la rénovation (très sommaire) des locaux et l'achat d'un matériel professionnel, le CRDP de Paris, le Clemi, la mission Innovation de l'Académie de Paris et la Région, dans le cadre de dossiers « Projets Lycées », ont apporté des aides diverses pour le fonctionnement. J'ai ensuite « bataillé » pour obtenir une décharge horaire et faire tourner la « machine » dans de bonnes conditions, quelques heures " sous le manteau " les premières années et un mi-temps depuis 2003 ! Puis la nomination conjointe d'un assistant d'éducation technicien du son, perle rare mais dénichée au sortir de son école de formation !

Aujourd'hui, nous ne suffisons plus au développement du projet mais il est impossible d'obtenir davantage. Je continue de « couvrir » deux mi-temps dont l'un absorbe jours libres

et soirées sans que nul ne s'en émeuve vraiment. Ceci dit, non rien de rien, je ne regrette rien, parce que la satisfaction des utilisateurs, élèves et enseignants, me confirme chaque jour le bien fondé de la démarche.

Comment ça se passe ?

Les enseignants et leurs élèves sont totalement libres du choix des sujets et de la façon dont ils souhaitent les traiter. Une ou plusieurs rencontres sont nécessaires pour élaborer un plan de travail et les charges qui incombent aux uns et aux autres. Certains voudront aller jusqu'au montage, d'autres souhaiteront enregistrer leur émission dans les conditions du direct au studio, d'autres choisiront un enregistrement dans la classe. Certains auront besoin d'un accompagnement « serré », d'autres au contraire concocteront leur production seuls jusqu'à l'enregistrement.

Dans tous les cas, le moment de l'enregistrement constitue un point fort du travail. Mettre le casque sur les oreilles, entendre la voix du technicien du son qui donne le départ et les premiers mots au micro suscitent parfois beaucoup d'émotion et toujours du plaisir. A la fois réalisation et évaluation des efforts fournis, l'audition de l'émission en direct est un autre grand moment. Deux jalons qui permettent aux élèves de mesurer les qualités et les défauts de leur travail et, à chaque fois, de se sentir valorisés parce qu'ils partagent un savoir, un savoir-faire, un plaisir avec des auditeurs inconnus mais aussi avec leurs pairs et leurs familles. Ces derniers auditeurs, la famille et les pairs comptent beaucoup pour les producteurs. Je me souviens d'un grand élève dédicant le poème qu'il allait lire à sa mère ou d'un autre évoquant la fierté qu'il aurait de faire entendre l'émission à ses futurs enfants !

Enfin, la possibilité qu'offre notre site internet de communiquer potentiellement avec la monde entier donne une perspective enrichissante aux productions. Des classes américaines, une en CM2 et l'autre en 1ere S ont d'ailleurs pris contact avec nous et ont réalisé une émission dans nos locaux lors de leur voyage scolaire à Paris. Plusieurs projets sont à l'étude pour créer des programmes avec des classes européennes. Projet « défi » pédagogique et technique pour notre radio.

Les émissions produites par les divers établissements s'inscrivent dans un programme d'une heure présenté par un animateur élève et diffusé sur une fréquence associative de la bande FM. Les premières années sur FPP 106.3 et depuis cette rentrée 2006, pour davantage de cohérence de propos, sur la radio étudiante Radio Campus 93.9. Les émissions sont ensuite disponibles sur notre site internet (<http://radio-clype.scola.ac-paris.fr/>)

A la fois exigeante et ludique, la radio est un formidable outil pédagogique et il faut espérer qu'au fil des mois de nombreux enseignants se saisiront de l'opportunité du dispositif de Radio C.Ly.p.e.

Gwénaële Guillerm

Radio Clype, annexe du Lycée Lurçat, 121, rue de Patay, 75013 Paris

Contact : gwenaele.guillerm@ac-paris.fr

Les diffusions ont lieu le samedi de 18h à 19h sur Radio Campus 93.9

Site internet : <http://radio-clype.scola.ac-paris.fr/>

Observation de Radio C.Ly.P.E dans le cadre d'un DEA d'information et communication

En 2004-2005, j'ai observé Radio C.Ly.P.E dans le cadre d'un DEA d'information et communication préparé à l'université Paris III-Sorbonne Nouvelle sous la direction du Professeur Jacques Gonnet, fondateur du CLEMI.

J'ai accompagné Gwenaële Guillermin lors de ses visites dans les écoles pour rencontrer les classes qui souhaitaient participer au projet et j'ai également pu assister aux enregistrements au studio du lycée Lurçat.

J'ai pu observer que les classes qui n'avaient pas de difficulté voyaient la radio scolaire comme un moyen de s'initier au journalisme et de communiquer sur des événements culturels comme par exemple un prix littéraire lycéen.

En revanche, il m'est apparu que les enseignants de classes en difficulté plaçaient d'autres espoirs dans la radio scolaire et c'est cela que j'ai souhaité voir de plus près.

C'est pourquoi, j'ai décidé d'étudier le parcours radiophonique de trois classes de niveaux différents que sont :

- la classe de CM1 de l'école Maurice Genevoix située en Zone d'éducation prioritaire dans le 18ème arrondissement de Paris,
- la classe de 4ème d'aide et de soutien du collège Raymond Queneau dans le 5ème arrondissement,
- la classe de Terminale-BEP du lycée Barrault dans le 13ème arrondissement.

Les thèmes évoqués lors des émissions de radio sont variés : il s'agissait pour la classe de CM1 d'impressions sur la catastrophe en Asie et de la présentation d'un livre. Pour la classe de 4ème, les élèves ont fait la lecture d'une pièce de Eugène Durif et ont également écrit une émission entière sur le thème de la radio. Quant aux élèves de la classe de Terminale-BEP, ils ont travaillé avec un poète sur leurs propres productions et les ont ensuite lues à l'antenne.

Les observations que j'ai pu faire ainsi que les questionnaires et les entretiens menés avec les principaux participants et instigateurs du projet souhaitent mettre en évidence le rôle spécifique de Radio C.Ly.P.E qui propose à toutes les classes de l'académie de Paris de participer à un projet radio pour un temps relativement court comparé aux projets classiques de radio scolaire (un professeur passionné monte un projet dans un établissement...). Nous entendons montrer que cette spécificité ne contrarie en rien les objectifs de la radio scolaire qu'ils soient pédagogiques (maîtrise de la langue...) ou civiques (écoute de l'autre...) car nous avons pu constater de réels progrès et une certaine remotivation des élèves en difficulté. De plus, la simplicité d'accès de radio C.Ly.P.E - présence d'une technicienne et d'un stagiaire qui réalisent l'émission, mobilité de la coordinatrice qui se déplace dans les établissements pour enregistrer les classes qui ne souhaitent pas venir en studio - devraient persuader les enseignants encore frileux (...et qui pensent que la radio est un outil complexe), de participer. Ainsi, cette nouvelle forme de radio scolaire qu'est Radio C.Ly.P.E pourra redonner à la radio scolaire cette nouvelle impulsion qu'elle attend depuis quelques années.

Anne-Caroline FIEVET

Bibliographie

- Bruno Devauchelle - François Jarraud -

- A la Une : B.A. - BA : La guerre des méthodes

" Ces rebelles à l'assaut de la forteresse éducation" titre Le Figaro du 20 octobre qui fait la promotion de ces enseignants ultra conservateurs. Rebelles ? Rien n'est moins sûr. Dans son livre "Globale ou B.A. - BA ?", Laure Dumont analyse cette galaxie de minuscules mouvements qui sont devenus les bouffons du pouvoir.

Faisant l'historique du débat sur la lecture, elle montre comment une querelle oubliée et dépassée est revenue dans l'actualité et sert maintenant les ambitions politiques du ministre.

Au passage on visite les groupuscules activistes : Sauver les lettres, Sos Education, etc. On découvre les liens familiaux et idéologiques, souvent camouflés, entre ces organisations.

La thèse de l'auteur c'est que la querelle de la lecture, lancée par Robien pour exister politiquement, qui dresse les parents contre les profs, entre en conflit avec la stratégie électorale de N. Sarkozy qui, lui, espère récupérer l'électorat enseignant. Robien risquerait donc de se trouver isolé et rejeté.

C'est peut-être oublier le modèle genevois : à Genève la droite utilise l'Ecole comme thème central de sa conquête du pouvoir. L'atmosphère haineuse de la Convention UMP, qui vouait les méchants instits aux gémonies, laisse à penser que cette stratégie peut au moins entraîner les militants UMP.

Mais pour Laure Dumont, la guerre des méthodes illustre plus gravement des insuffisances du système. *Cette guerre des méthodes de lecture est à la fois un édifiant cas d'école et un terrible révélateur. Il illustre à merveille... la vanité du discours politique, les limites du traitement médiatique, la relativité des discours scientifiques et toute la peine qu'a l'école à relever les défis qui se présentent à elle tout en restant lisible pour la société*".

Un ouvrage facile à lire qui passionnera tous ceux qui veulent savoir comment se décide une politique scolaire et connaître les rouages secrets du système.

F.J.

Laure Dumont, Globale ou B.A.- BA ? Que cache la guerre des méthodes d'apprentissage de la lecture ? Paris, Robert Laffont, 2006, 188 pages.

Présentation sur un site éducatif

http://clisrhone.free.fr/article.php3?id_article=296

Article du Figaro

http://www.lefigaro.fr/france/20061020.FIG000000176_ces_rebelles_a_l_assaut_de_la_forteresse_education.html

La convention UMP

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/ump/index.php>

- L'école et les médias dans Vie pédagogique

"L'école serait immobile alors que l'aspiration à la mobilité, elle, serait partagée par presque tous ses usagers. « L'ouvrir, l'aérer, faire circuler en son sein les souffles extérieurs, tel est aujourd'hui ce qui lui manque le plus. » L'école est-elle encore vraiment immobile aujourd'hui? Le renouveau pédagogique, dont l'implantation est amorcée depuis 2000 dans les écoles québécoises, apporte un vent de changement important. Les médias, dont les TIC, sont en train de transformer la manière dont nos élèves socialisent, apprennent et participent à la société, et, lentement, le milieu scolaire prend de plus en plus conscience de l'importance de tenir compte de cette dimension dans son souci de former des citoyens libres, autonomes et responsables". Dans le nouveau numéro de "Vie pédagogique", une revue pédagogique québécoise, Marie-France Laberge évoque la révolution médiatique qui secoue le monde et particulièrement l'Ecole.

C'est qu'au Québec un enfant de sept ans sur trois surfe déjà sur Internet et la moitié utilisent des jeux vidéo. Pour MF. Laberge, *"impossible de conclure sans insister sur l'importance pour les formateurs de sensibiliser les jeunes aux nombreuses questions éthiques liées aux médias. La communication, sous toutes ses formes, doit toujours s'inspirer du critère éthique du respect de la vérité et de la dignité de la personne humaine. Un encadrement favorisant la responsabilisation et le développement d'attitudes citoyennes est un incontournable dans le monde scolaire. Quand l'identité de chacun est cachée derrière un masque, quand le copier-coller devient presque la règle, quand la prise de parole en public fait partie du quotidien ou quand la protection de la vie privée est devenue une question inquiétante, les nouveaux médias posent des problèmes éthiques nouveaux. Sommes-nous vraiment en train d'accompagner les jeunes à leur faire face?"*

Et pourtant ils peuvent justement permettre cette éducation. C'est le point de vue de Mario Asselin qui voit dans les blogues *"de puissants outils pour apprendre"*: *" Qu'ils soient des portfolios électroniques d'apprentissage ou de simples outils de publication, il y a fort à parier que les blogues joueront un rôle important parmi les outils modernes et efficaces sur lesquels pourront compter les enseignants et les directions d'école dans leur mission de faire apprendre, durant cette ère de nouvelles technologies et de nouveaux médias".*

F.J.

Médias les nouveaux enjeux, Vie pédagogique n°140 - septembre octobre 2006.

<http://www.viepedagogique.gouv.qc.ca/numeros/140/numero140.asp>

- Pour une école inclusive

Rarement l'histoire aura rattrapé aussi vite une assemblée de spécialistes. Novembre 2005 : l'académie de Créteil était heurtée de plein fouet par la révolte des banlieues. Les médias mettaient en accusation l'Ecole alors que s'ouvrait, le 24 novembre un colloque international sur l'école inclusive. Durant trois jours des spécialistes ont pu échanger leurs expériences. C'est cette rencontre que relate un ouvrage publié par le Crdp et l'Iufm de Créteil.

L'école inclusive cherche à intégrer les élèves "à besoins spécifiques" (comme disent les britanniques) : une vaste catégorie où on retrouve les enfants issus de culture étrangère ou

minoritaire ou victimes d'un handicap. Il revenait à Eric Plaisance (Paris 5) de rappeler l'histoire de l'éducation "spéciale". Alors que la France décide en 2005 d'ouvrir ses écoles aux enfants souffrant d'un handicap, l'ouvrage montre les systèmes mis en place en Espagne et en Angleterre.

Gérard Vergnaud (Cnrs) fait le lien plus général entre la connaissance et l'adaptation. On sait d'ailleurs l'importance qu'a eue l'enseignement spécial dans l'histoire de la pédagogie. C'est un peu cet héritage qui est évoqué par Julie Myre-Brisaillon (Canada) quand elle montre l'importance des pratiques collaboratives pour aider les élèves en difficultés.

Mais l'ouvrage s'est davantage intéressé à l'intégration culturelle, une urgence française comme le rappelle Marie Raynal.

Il est complété par un CD-ROM qui propose les contributions très concrètes de trois ateliers sur la formation des enseignants pour enseigner à des enfants souffrant de troubles de l'apprentissage, pour prendre en compte le multiculturalisme et pour éduquer à la citoyenneté. Des contributions qui nous ramènent décidément aux urgences nationales.

F.J.

Rose-Marie Chevalier (dir.), Pour une école inclusive... Quelle formation des enseignants ?, SCEREN, CRDP Créteil, 2006, 231 pages.

<http://www.creteil.iufm.fr/Ressources/livres/ecole-inclusive.htm>

- "L'incompétence démocratique : La crise de la parole aux sources du malaise", "Breton, Philippe", "Editions La Découverte", "5 Oct 2006", ""

Philippe Breton nous livre son dernier ouvrage sur l'incompétence démocratique au bon moment. D'une part l'approche d'une période d'élections importantes est propice à la réflexion sur le sens de la parole en démocratie. D'autre part l'émergence d'une mise en cause de la démocratie, aussi bien par les groupes les plus extrémistes (mais là on était habitué) que par de nouveaux acteurs du retour aux anciennes valeurs (là on est surpris par la violence de leur propos), oblige à s'interroger sur sa pertinence.

La démocratie, pour l'auteur, est historiquement fondée non seulement parce qu'elle était un sujet de préoccupation des anciens mais aussi parce que depuis les Lumières, elle est un enjeu central du vivre en société du monde occidental et en particulier ouest-européen.

Dans la suite logique de ses travaux antérieurs, Philippe Breton, continue à explorer la place de la parole dans notre société et propose que l'on développe à partir de la maîtrise de la parole les compétences démocratiques. Car c'est dans la façon dont on tient parole dans une société que ces compétences s'exercent et s'observent. Or, après deux siècles (XIX^e et XX^e) faisant suite à l'appel de la démocratie incarné par la révolution, il faut, d'après l'auteur constater que depuis une vingtaine d'années voire moins, il y a des signes précurseurs d'un effondrement de la compétences démocratique.

Dans son travail de recherche appuyés sur une étude spéculative et quelques expériences de terrain significatives, Philippe Breton tend à mettre en évidence que des signes nombreux dans le collectif social reflètent de plus en plus l'incompétence démocratique montante en chacun de nous.

Car la compétence démocratique est en premier lieu une affaire individuelle. Elle implique aussi bien un regard sur soi qu'un regard sur l'autre. Or c'est désormais l'aveuglement qui semble se développer au travers de deux comportements essentiels : la violence et la défection. Autrement dit les signes nombreux que l'on peut observer autour de nous montrent que l'usage de la violence verbale se banalise et se trouve confortée par le retrait que nombre de personnes vivent par rapport à leur propre prise de parole, choisissant plutôt de faire silence, voire de partir, plutôt que de débattre.

Les illusions de compétence démocratiques sont pourtant nombreuses selon l'auteur : l'école, les technologies de l'information et de la communication, les multiples débats médiatiques, les paroles données aux auditeurs sont autant d'occasion manquées d'exercer la compétence démocratique fondée sur deux éléments principaux, l'empathie et la symétrie.

Démontant les phénomènes de séduction, de spectacle, d'interactivité, entre autres, Philippe Breton nous alerte sur le fait que la compétence démocratique s'exerce de manière identique quelqu'en soit la mise en situation et que même les technologies n'y peuvent rien, malgré les propos des zéloteurs de celles-ci.

Si cet ouvrage oscille entre sociologie, philosophie et essais spéculatif, ce qui peut amener à certaines critiques "rationalistes", il a au moins le mérite de remettre en question des allant de soi comme celui, issu d'une certaine philosophie des Lumières, selon laquelle la rationalité scientifique est affranchie d'idéologie et pourrait s'y substituer. Ainsi seul le discours scientifique pourrait suffire à gouverner le monde. Rappelant que même ce discours accède aussi à ces limites, l'auteur nous invite à retrouver, au delà de la seule rationalité, le débat argumenté, la conviction, autrement dit, ce qui s'appelle l'opinion, terme malheureusement dévoyé aujourd'hui.

Retrouver le sens du débat, de l'argumentation, de la symétrie et de l'empathie pourrait être l'autre mission de l'école pour l'auteur. Au lieu de se satisfaire de cette apparence d'enseignement, elle devrait bien plus avant faire de la compétence démocratique un élément central du projet d'éduquer.

Le procédé argumentaire de l'auteur souffre parfois d'imprécisions ou en tout cas de globalisations que certains pourraient considérées comme hâtives. En effet certains arguments pris isolément mériteraient débat en eux mêmes au lieu d'être comme c'est le cas dans le livre affirmé sans autre forme de procès. On recommandera cette lecture à tous les enseignants et formateurs en mal de démocratie. il y a de quoi alimenter la réflexion, à commencer par ce passage de la page 229 : "De plus en plus de gens ont du mal à prendre la parole, à s'exprimer devant un groupe, grand ou petit, qu'il soit professionnel, associatif, amical ou familial; cela représente même souvent une véritable souffrance pour une large majorité des gens. Beaucoup mettent en place de très nombreux comportements d'évitement de toute situation où ils seraient amenés à parler devant d'autres".

On ajoutera aussi à propos des blogs, mais facilement généralisable aux pratiques des TIC ce passage p.191 "La possibilité de faire "défection" semble être un élément central de ce modèle oratoire". Ce qui en d'autres termes signifie que l'on est d'autant plus enclin à s'exprimer à l'aide des TIC que l'on peut exprimer sa violence sans risque puisque l'autre est absent et que, de plus, on peut disparaître dès lors que les échanges deviennent difficiles à assumer.... Ce qui en dit long sur les pratiques actuellement constatables sur le web.

On recommandera la lecture de cet ouvrage, ne serait-ce que par les questions qu'il pose. Car on peut aussi se demander si cette analyse n'est pas à interroger sur un plan historique (est-ce

une nouveauté dans les comportements émergents ?) et sur un plan psychologique (n'est-ce pas une incompetence humaine naturelle à la démocratie ?)

BD

- "Informatique a-t-elle un Sexe ? Hackers Mythes et Réalités", "Isabelle, Collet", "L'Harmattan", "2006"

Quand on entre dans une assemblée de spécialistes de TIC, en éducation par exemple, on est étonné de constater que dans ce monde d'enseignant qui est composé d'une large majorité de femmes, ce groupe soit principalement masculin. Comme Isabelle Collet l'a constaté dans le monde de l'informatique professionnelle en général, il semble qu'il y ait un rapport particulier entre sexe et TIC. En menant un travail de recherche rigoureux dans le monde professionnel des informaticiens, l'auteur nous amène à nous interroger non seulement sur les constats mais aussi sur ce qui est sous-jacent à ce déséquilibre. Abordant, dans une perspective psycho-historique les évolutions qui l'amènent à cette phrase symbolique " l'Univers de l'informatique est un paradis androgyne, non pas parce que les sexes ont fusionné, mais qu'il n'en reste plus qu'un, le sexe masculin" (p.282).

Le hacker serait ainsi devenu l'idéal type de l'informaticien. Mais au-delà de cette figure mythique, le constat du décrochage important dans ce domaine d'études doit alerter les éducateurs, les orienteurs, les parents et surtout les jeunes qui veulent s'engager dans cette filière.

De plus on lira avec intérêt le fait que les informaticiennes (il en existe) sont aveugles sur le sexisme de leur branche. Autrement dit, elles ne perçoivent pas ce déséquilibre comme un sexisme, voire une discrimination. Il est d'ailleurs probable que dans la vie professionnelle, hormis les moments où leur féminité leur impose la différence (devenir mère), elles ne perçoivent pas de ségrégation.

Cet ouvrage écrit aussi en partie sur un mode militant, "que faire pour changer les choses ?", apporte un éclairage et un questionnement sur un milieu professionnel spécifique qui mérite d'être élargi. En effet si l'évocation des disciplines scientifiques est présente, on peut imaginer qu'un travail complémentaire mériterait d'être fait, soit en direction d'autres disciplines, soit plus en profondeur dans les métiers dérivés, comme ceux des responsables et acteurs impliqués dans les TIC dans le monde de l'éducation.

Une autre piste d'approfondissement, qui se dégage, est celle qui rassemblerait les pistes évoquées ci-dessus, serait celle d'une psychanalyse des choix professionnels sexuellement différenciés. La psychanalyse freudienne s'est beaucoup plus intéressée au masculin qu'au féminin, en faisant parfois un modèle générique (androgyne ?). Pour celui qui s'intéresse aux questions d'orientation scolaire, la dimension sexuée des choix faits ne peut plus se contenter de se limiter aux allants de soi. Le livre d'Isabelle Collet est une bonne illustration de la nécessité d'une part d'interroger la sur-masculinisation des TIC et d'autre part sur ce que signifie l'évolution actuelle de la sexualisation des activités dans la société.

BD

- Matysiak, Jean-Claude, de Sauverac Odile, Accros à l'Ecran ? et pourquoi pas ! : Du Tamagotchi au cybersexe, Editions Pascal, 2006"

Qu'est-ce que l'addiction ? Comment faire la différence entre intérêt passion et addiction ? En suggérant que, après tout, on pourrait se passionner pour les TIC, l'auteur principal de cet ouvrage, spécialiste de ce domaine en tant que responsable de la consultation d'addictologie à l'hôpital de Garches, nous invite à comprendre l'intérêt le danger et les limites de la passion pour les écrans.

Dans le monde éducatif, comme plus généralement dans la société, les non spécialistes sont souvent à la recherche de classification rapide des situations qu'ils rencontrent. Etiqueter un comportement comme à risque, ou comme addictif est plus pratique que d'analyser à fond ce qui se passe réellement. On observe dans les écoles les mêmes échanges à propos des dyslexies, des intellectuellement précoces ou des hyperactif. Dès que je peut mettre une étiquette sur quelque chose qui me gêne, cela me rassure et me rend moins gênant le problème. Mais il est moins gênant parce qu'il m'évite d'en analyser les tenants et les aboutissants, et éventuellement sa propre responsabilité.

Ainsi pour ce qui est des véritables addictions à l'ordinateur (sous toutes ses formes), il est moins inquiétant de marginaliser le phénomène soit en l'ignorant, soit en le médicalisant, soit plus simplement en le classant. Or les auteurs de l'ouvrage nous invitent à ce cheminement qui consiste à démonter derrière un comportement le contexte dans lequel il émerge, la manière dont il se développe et les indicateurs d'une dérive possible. Mais ils n'épargnent personne, pas même ceux qui viennent déplorer chez leurs propres enfants ces dérives. Car c'est bien là la difficulté pour aborder les véritables addictions pathologiques, elles font l'objet d'un déni. Personne ne veut voir le fait lui même tant qu'il ne génère pas trop de déséquilibre dans le milieu dans lequel il se produit.

Comme jadis pour le développement des thérapies familiales, on ne peut considérer que le problème est individuel parce que c'est l'affaire de la rencontre d'une personne et d'une machine. Cette rencontre obsessionnelle n'est pas forcément mauvaise et la diaboliser alors qu'elle n'est qu'un intérêt appuyé ou même une passion, peut générer des situations relationnelles catastrophiques.

Il faut bien évidemment entendre cet appel au dialogue, à la verbalisation, à la socialisation que les auteurs mettent en évidence. Car la relation addictive à l'écran est identique à d'autres addictions (drogues etc.) en cela qu'elle désocialise massivement.

L'éducateur et l'enseignant trouveront dans ce livre qui comporte de nombreux exemples des outils pour analyser et comprendre des comportements. Le parent y trouvera en outre des moyens d'interroger ce qui se passe dans la famille même. Questionner nos modèles d'éducation, que l'on soit parents ou enseignants, en s'appuyant sur des analyses comme celles-ci peut nous permettre d'y voir plus clair et ainsi de mieux aider réellement les jeunes qui, dans leur conduite addictive, expriment dans tous les cas une forme de souffrance, voire de conduite autodestructrice.

BD

- Miskovsky Isabelle, Plée Françoise, CAPES interne de Documentation, Vuibert 2006

Les ouvrages de préparation aux concours sont souvent de bons produits marchands avant d'être des ouvrages de référence. Les éditeurs ne s'y trompent pas qui renouvellent leur collection régulièrement (les concours changent eux-aussi). Cependant cela ne les empêche pas de faire aussi dans la qualité. L'ouvrage d'Isabelle Miskovski et de Françoise Plée sont au rang de ceux-ci. Complet, documenté et précis, cet outil de préparation au CAPES interne de Documentation peut aussi être une référence pour comprendre ce métier. Car, contrairement à d'autres concours de recrutement, nous avons ici affaire à un véritable concours professionnel qui prend en compte dans ses modalités la réalité de l'activité du métier et non pas seulement le niveau de connaissance universitaire, même si elles y sont présentes.

Cet ouvrage fonctionne chronologiquement et permettra ainsi au candidat, au cours de l'année de prendre étape par étape la préparation et le passage des épreuves. Par un ensemble de schémas clairs et précis et une présentation en tableau, les compétences requises et les méthodes pour les acquérir et les mettre en oeuvre sont explicites.

Dans plusieurs encarts, extraits des rapports de jury, les auteurs attirent l'attention du lecteur sur certains aspects méthodologiques qu'il ne faut pas ignorer. Le procédé didactique retenu par les auteurs dans cet ouvrage est d'utiliser ces extraits de rapport de jury soit comme problématisation, justification des chapitres, soit comme levier pour aller plus loin personnellement.

Le "genre littéraire" imposé pour ce genre d'ouvrage est particulièrement bien illustré ici. Comportant de nombreux documents (parfois reproduits de manière approximative sur un plan typographique, mais cela fait aussi partie du genre littéraire), le lecteur trouvera dans cet ouvrage une synthèse de ce concours qui à partir de l'année 2000 a connu une nouvelle impulsion qui est ici synthétisée.

On regrettera seulement deux points : l'absence de référence aux sites tels que le Café Pédagogique et autre sites ou références non clairement institutionnellement situées. D'autre part, dans sa préface Daniel Fondanèche termine son propos en parlant de "hasard". Il oppose le hasard du concours à la réalité du travail professionnel qui va suivre. Or il est dommage que ce soit ce hasard qui disqualifie autant de candidats compétents qui auraient pu exercer ce métier de manière très professionnelle et avec qualité. Mais c'est aussi la logique de concours : il s'agit de sélectionner parmi les candidats et dès lors que l'on accepte l'idée de hasard, on entérine une certaine forme "d'injustice" ressentie par nombre de candidats à ces concours qui eux cherchent à comprendre ce qui leur a "manqué".

Soyons assurés que de tels ouvrages sont une bonne base non seulement pour les candidats à un concours, mais au delà à ceux qui, ayant eu leur concours, gagneraient à revenir sur ce qui fait les principes fondateurs du recrutement dans la profession : la professionnalité

BD

Pédagogie

- François Jarraud -

- A la Une : La nouvelle politique ZEP promet davantage d'accompagnement pédagogique que de moyens

"La politique d'éducation prioritaire s'est peu à peu éloignée du discours d'intention et des objectifs initiaux : la carte est devenue inflationniste et très hétérogène au point de ne plus être considérée comme juste et efficace par les acteurs locaux ; les moyens, importants, n'ont plus, dès lors, été concentrés sur des territoires restreints, mais ont été dispersés sur 15 à 20 % des établissements scolaires, et ont servi plus à afficher des mesures gestionnaires quantitatives (taux d'encadrement et mesures indemnitaires) qu'à résoudre des difficultés repérées. Plus fondamentalement, comme bien souvent en France pour d'autres politiques publiques, le contenu de la politique d'éducation prioritaire a privilégié fortement l'organisation et les personnels et non la mission de service public". Commandé par le ministre, le rapport de l'Inspection générale (Anna Armand et Béatrice Gille) sur les ZEP montre une politique en échec.

Car, selon lui, les Zep représentent un effort d'un milliard d'euros soit près de 10 000 emplois d'enseignants. *"Tous, chercheurs, autorités ministérielles, s'accordent à dire que « ni son efficacité globale, ni sa capacité à corriger l'inégalité des chances n'ont été clairement établies »: la politique d'éducation prioritaire a produit peu d'effets tangibles sur les écarts constatés entre les résultats scolaires des élèves en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire, ... elle a néanmoins réussi à maintenir les mêmes écarts de résultats, tout en diminuant la proportion des élèves en retard, alors que, dit-on, la situation sociale s'aggravait ; elle a contribué dans bien des cas à améliorer l'ambiance scolaire et la vie scolaire des établissements les plus difficiles ; il y a, à publics apparemment à peu près équivalents, des zones ou réseaux qui réussissent quand d'autres échouent, ce qui signifie qu'il n'y a pas de déterminisme total de l'échec, mais les écarts de performance, s'ils sont constatés, ne sont pas assez souvent analysés, et compris".* Au total, *"les moyens supplémentaires importants - environ un milliard d'euros attribués à l'éducation prioritaire - n'ont pas réussi à augmenter sensiblement les performances des élèves"*. Ce qui justifie, pour l'Inspection, une critique de la pertinence des mesures prises jusqu'ici.

Le rapport consacre un important chapitre à l'analyse de la pédagogie en éducation prioritaire. Il s'appuie sur une sélection de rapports d'inspection, ce qui n'est peut-être pas une méthode réellement objective. Mais incontestablement cette approche signe la particularité et l'intérêt de ce rapport. Pour l'inspection, la pédagogie en zep a du mal à trouver un équilibre *"entre exigences et adaptation aux publics"*. Les inspecteurs trouvent que dans les classes les *"repères pédagogiques et didactiques se sont estompés"*. Au risque d'être accusés d'une certaine cruauté pour les enseignants qui travaillent en zep, ils évoquent la pauvreté du langage des élèves, la densité insuffisante du travail écrit, une *"dérive activiste"* qui freine la structuration des acquis. Il est vrai qu'ils relèvent des résultats très hétérogènes d'un établissement à l'autre.

Reconnaissons aux inspecteurs qu'ils proposent des aides pédagogiques mais à moyens constants. *" De manière générale, les ZEP ne manquent pas de moyens et l'amélioration de l'efficacité pédagogique ne peut être attendue d'une augmentation des ressources allouées. Il faut exploiter les marges de progrès qui sont bien réelles et pour cela, d'abord, parvenir à améliorer, voire à transformer, certaines pratiques pédagogiques. À cette fin, il semble nécessaire de travailler dans trois registres : faire évoluer de manière significative des conceptions fortement ancrées chez les inspecteurs, les conseillers pédagogiques et les enseignants, doter encadrement et enseignants d'une culture didactique plus solide, aider les équipes pédagogiques jusque dans des aménagements pratiques de leur travail (organisation du temps de l'apprentissage, choix d'outils, mise en place de dispositifs de différenciation, travail collectif). Il faut aussi accorder plus d'attention à la situation des directeurs d'école (recrutement et formation) et favoriser un investissement plus soutenu des inspecteurs et des équipes de circonscription dans les écoles en ZEP, pour que l'aide nécessaire aux équipes pédagogiques soit apportée en temps opportun".* Pour l'Inspection, il faut que les enseignants enseignent davantage. Pour cela 8 propositions concernant la classe : faire évoluer la conduite de cours, mettre l'accent sur la lecture et le langage, renforcer la cohérence pour tout ce qui concerne la vie scolaire, faciliter les liens entre disciplines, mieux communiquer avec les parents.

Sur le terrain institutionnel, l'Inspection varie les approches selon les zones. En EP1, elle croit diluer les difficultés en fermant certains établissements et en élargissant la carte scolaire pour les familles des zones prioritaires. *"La faculté de décision des familles quant à la scolarisation de leurs enfants est beaucoup moins importante dans les zones d'EP1. En effet, la mobilité des familles est réduite, la dépendance vis-à-vis du système scolaire y est très forte, et le sentiment de résignation devant les contraintes est prégnant. Développer la capacité et la volonté de faire des choix dans l'éducation des enfants relevant de l'EP1 ne pourrait qu'être bénéfique à tous. Dès lors plusieurs solutions peuvent être mises en œuvre : déssectoriser l'affectation des élèves du primaire et des collèges ; développer les offres alternatives publiques ; privilégier pour l'attribution ou l'extension de contrats à l'enseignement privé, les demandes correspondant à des implantations dans les territoires de l'EP1".* Du coup, les EP2 et EP3 deviendraient des établissements *"à fort taux de publics dits prioritaires nécessitant des moyens supérieurs mais non spécifiques"*. On arriverait ainsi à une extinction douce des Zep...

Et on se retrouve devant de simples difficultés pédagogiques pour lesquelles l'Inspection est bien armée. L'inspection préconise d'abord l'autonomie des établissements zep avec en EP1 des moyens accordés sur contrat *"dans le cadre de l'objectif cible d'acquisition du socle"* en laissant *"aux acteurs locaux la liberté de choisir l'organisation pédagogique et institutionnelle qui convienne : marges d'autonomie sur les horaires, les disciplines, les programmes, les groupes classe, éventuellement expérimentation des établissements publics du premier degré"*. Autonomie et pilotage par les résultats seraient accompagnés de la renégociation des régimes indemnitaires des enseignants.

Finalement, en fermant le rapport, on est frappé par les influences anglo-saxonnes dans ce rapport : fermeture des établissements les plus difficiles, pilotage par les résultats : cela n'a pas toujours apporté des résultats positifs ailleurs. On se retrouve à nouveau devant les injonctions d'économie. Arriveront-elles à faire surnager la réflexion pédagogique présente également dans ce rapport ? S'agit-il de régler le budget des zep ou de définir une politique d'enseignement prioritaire ?

<http://media.education.gouv.fr/file/35/7/3357.pdf>

L'OZP dénonce la précipitation du plan Ambition Réussite

"Pour pouvoir raisonnablement faire ces travaux préalables (définir les vraies priorités d'affectation des moyens supplémentaires), le respect du temps nécessaire à la réflexion et à la concertation collective, puis du calendrier de gestion des postes et des personnes, est essentiel. Sinon on court le risque presque certain que des mesures favorables, mises en œuvre dans la précipitation, peinent à pouvoir être concrétisées (faute de personnes disponibles notamment), soient complètement détournées de leur objet ou grandement neutralisées par d'autres considérations". Du rapport de l'Inspection générale sur l'éducation prioritaire, l'Observatoire des zones prioritaires (OZP), une structure de réflexion et d'animation des ZEP, a retenu ces quelques lignes.

Pour l'OZP, *"l'état des lieux de l'éducation prioritaire dressé par le rapport des inspections générales recoupe largement les analyses faites à l'OZP depuis plusieurs années"*. C'est le cas par exemple du déficit de pilotage du dispositif. Et l'OZP rappelle qu'elle a approuvé les "Réseaux ambition réussite" (RAR), la réforme de l'éducation prioritaire introduite par Gilles de Robien. Le Café s'était d'ailleurs fait l'écho de cette approbation.

"Mais une application précipitée a dénaturé le sens de ces mesures" a déclaré l'OZP au Café. *"C'est seulement dans les secteurs où la démarche de projet et la mobilisation des acteurs préexistaient à la réforme que les RAR ont démarré sur de bonnes bases. Ailleurs, ils ont été créés sur des critères de difficulté sociale et scolaire, mais sans lien avec une démarche de projet ni même avec une adhésion des écoles et collèges concernés, et les postes de référents ont souvent été pourvus d'office, parfois par des remplaçants, caricaturant le volontariat"*.

On lira avec intérêt sur le site de l'OZP une analyse (malheureusement anonyme) du rapport de l'Inspection générale. *"« Un équilibre difficile à trouver entre exigences et adaptation aux publics » : c'est ainsi que débute cette seconde partie et c'est bien là le premier défi que connaissent les enseignants de ZEP, de la maternelle à la terminale"*. L'OZP annonce la prochaine publication d'un "manifeste" sur l'éducation prioritaire.

<http://www.association-ozp.net/>

http://www.association-ozp.net/article.php3?id_article=3256

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index061106.php>

- Réflexion

Les dispositifs relais et les familles

Le Centre Alain Savary (INRP) organisait deux journées d'étude les 18 et 19 octobre, à destination des professionnels des dispositifs relais, sur la question " Dispositifs relais et familles : quels enjeux pour la réussite des élèves ?". Entre reconnaissance et hostilité, entre confiance et résistance, les rapports familles - enseignants semble ambigus. La perception finale du dispositif relais par les parents dépend du devenir de leur enfant à la sortie de celui-ci.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/contrijs/relaispp.php>

Les bons résultats préparent-ils un bel avenir ?

Faut-il vraiment se satisfaire de bons résultats aux examens ? Voilà une question paradoxale,

qui renvoie, elle aussi, au débat sur la productivité scolaire. L'actualité permet de l'aborder.

Des résultats exceptionnels en Angleterre. Le 19 octobre, le Department for Education and Skills a publié les résultats du Gsce anglais. Le Gesce est l'équivalent de notre brevet. Ses résultats conditionnent l'accès aux différents lycées. Le ministre anglais de l'école, Jim Knight, a affiché sa satisfaction après la publication de résultats exceptionnels.

Qu'on en juge. On est passé de 56 à 58% de jeunes ayant de bons résultats (au moins 5 grades A à C), ce qui représente une progression tout à fait exceptionnelle. Le pourcentage d'élèves ayant de bons résultats en anglais et maths a augmenté de près de 1% (45%). Soit 9% de plus qu'en 1997.

Une tendance constante à la hausse. Les conservateurs pinaillent trouvant que sur telle ou telle matière les scores ne sont pas aussi bons. Mais ce qui frappe l'observateur étranger c'est la hausse constante des résultats à tous les tests dans le système éducatif anglais. La consultation des statistiques du Dept of Education and Skills est éclairante. Cette hausse rappelle d'ailleurs une augmentation tout autant frappante aux Etats-Unis depuis la mise en place de la loi No Child Left Behind. Ainsi les performances des jeunes Américains sont passées en maths de l'indice 276 en 1971 à 281 en 2004. Les deux pays ont en effet mis en place des systèmes d'évaluation qui servent à piloter le système éducatif.

Les limites du pilotage par les résultats. La question est bien sûr dans l'interprétation des résultats. Selon une étude de Mary James, Institute of Education London University, publiée en août dernier, l'importance accordée aux tests aboutit à focaliser le travail scolaire sur ce seul objectif. Dans une enquête portant sur 1 500 établissements anglais, elle a mis en évidence que 80% des enseignants donnaient la priorité à la préparation des tests sur les programmes scolaires. L'apprentissage de l'autonomie est particulièrement sacrifié au bachotage. Pour elle, *"le vrai message c'est que si on doit mettre en place l'apprentissage tout au long de la vie" on doit encourager les enfants à devenir indépendants dans leurs apprentissages"*. Et pour cela elle invite le gouvernement à abandonner son système de test et les enseignants à développer l'autonomie chez les élèves. Au bout du compte ça devrait également permettre d'améliorer les résultats.

<http://www.dfes.gov.uk/rsgateway/>

Sciences : La désaffection des filières scientifiques est sélective

" Les filières scientifiques sont indéniablement en perte de vitesse, avec une baisse globale des effectifs d'environ 6 % sur la période 1995-2000-2005. La baisse a perduré durant la période 2000-2005, mais dans une moindre mesure (- 3 %) " précise une récente Note du Centre d'analyse stratégique, un service du Premier ministre. Mais cette désaffection touche essentiellement le premier cycle universitaire. *" Si le nombre de bacheliers S est quasi stable depuis 1996, première année où l'on a enregistré la première baisse importante des inscriptions dans les filières scientifiques à l'université, l'analyse des taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans les différentes filières montre une désaffection pour les « disciplines générales » de l'université. En effet, le taux de poursuite des bacheliers généraux dans les filières Sciences à l'université a chuté de près de la moitié entre 1995 et 2005, passant de 19,7 % à 11,7 %, celui des bacheliers S, quant à lui, passant de 39,9 % à 22,8 %. À l'inverse, les filières universitaires les plus sélectives (Santé et écoles d'ingénieurs à l'université notamment) ont bénéficié d'un afflux de nouveaux bacheliers"*.

Cette désaffection ne tient pas au hasard. Une récente étude ministérielle, citée dans

L'Expresso du 29/9/2006, montre que " tous les résultats obtenus convergent pour démontrer des conditions d'insertion professionnelle plus difficiles et la moindre valorisation - en termes de qualification et de rémunération - des sortants diplômés d'une formation en sciences fondamentales comparativement aux sortants diplômés d'une formation en sciences appliquées".

Etude (pdf)

<http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/noteveille30.pdf>

Rappel : L'Expresso du 29 / 9

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index290906.php>

Rappel: Colloque Comment donner le goût des sciences

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index141005.php>

Mixité sociale et sectorisation dans FSC

"Oui, des études récentes montrent que selon les territoires, les chances de réussite des élèves peuvent être différentes. Cela s'explique en partie par la plus ou moins grande mixité sociale des écoles et des établissements ; par la stabilité ou l'instabilité des équipes, par l'expérience ou à l'inexpérience des professionnels, par la coopération des différents acteurs en interne et à l'externe de l'école. Or, les familles ne sont pas égales face à ce qui au final s'agrège et constitue cet « effet territoire » car certaines, parce qu'elles ont plus de ressources peuvent s'en affranchir plus facilement que d'autres". Fenêtres sur Cours n°290 offre un important dossier sur la sectorisation.

Il mêle témoignages d'enseignants et de chercheurs comme la géographe Catherine Barthou et la sociologue Brigitte Monfroy. Pour elles, l'école garde sa place dans la lutte contre la ségrégation. "Certaines observations locales montrent en effet que la mixité résidentielle n'a pas forcément d'incidence sur la mixité à l'école. Pour cette raison, il faut aussi chercher des solutions du côté de l'école. C'est d'abord en travaillant à rendre plus égalitaire l'offre de formation et en maintenant un objectif commun de réussite pour tous les élèves que l'on réduira les écarts. On sait aujourd'hui que là où se mettent en place des expérimentations, du travail en équipe, des fonctionnements innovants dans certains quartiers défavorisés, la réussite des élèves et l'attrait du projet pédagogique suffisent à rendre de nouveau attractives ces écoles et à leur conférer davantage de mixité. Le vrai défi à relever aujourd'hui est sans doute à chercher du côté de ces expériences en les transférant et en assurant leur pérennité".

<http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/fsc290.pdf>

Autoritarisme et décadence

"Dans le dernier numéro de la revue *Liaisons sociales...*, vous prononcez un réquisitoire sévère contre les décisions annoncées par le président de la République, le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale... " Philippe Meirieu rend publique cette lettre de janvier 2006 du recteur de Lyon qui l'invite à se taire.

C'est pour dénoncer l'autoritarisme ministériel. "Soyons clairs : d'une part, l'état des recherches scientifiques sur la lecture ne permet pas - c'est le moins que l'on puisse dire - de considérer les propos du ministre comme les plus assurés scientifiquement... Mais, même s'il en était autrement, nous ne serions pas, pour autant, contraints de le suivre".

Derrière ce phénomène, cet appétit pour les méthodes du passé et l'autorité, il voit se profiler le discours de la décadence. " Les « discours de la décadence » pointent des questions effectivement préoccupantes (comme l'exclusion par exemple), mais ils le font toujours dans une logique du bouc émissaire : il s'agit non pas d'analyser la complexité des situations, mais

de chercher et punir les coupables... Ils s'installent dans la nostalgie et en appellent à la restauration... Ne soyons pas naïfs : ce discours de la décadence fait le lit du totalitarisme car il finit toujours par en appeler à l'homme providentiel".

<http://www.meirieu.com/nouveautesblocnotes.htm>

L'Université d'automne de La Londe refait l'Ecole

Ca fait six ans que ça dure, et manifestement ça ne se guérit pas. Plus de 400 enseignants des écoles qui traversent la France et paient leur place pour aller entendre, trois jours durant, une quarantaine de chercheurs en éducation... L'attrait de la mer et de l'été indien varois ? Certes, le bonus est apprécié. Mais il faut attendre la fin de la soirée (ou parfois la nuit) pour voir errer quelques grappes prenant l'air. Parce que de 8h 30 du matin à 22h, ça carbure... Toutes les deux heures, changement de cavalière. Le speed-dating de la pédagogie, le coq-à-l'âne professionnel : les maths, l'EPS, le sexisme à l'école, la maternelle la littérature de jeunesse, la place de l'art à l'école, la notation, l'informatique, l'école rurale, l'usage de sa voix (eh oui, c'est le premier outil professionnel...), la liaison CM2-6e... Comment choisir ?

Cette année encore, il a bien fallu constater que la potion a pris. Certes, les débats ne se sont pas forcément limités à l'empathie, thème de la conférence en plénière de Boris Cyrulnik : Goigoux ne s'est pas gêné pour discuter en toute franchise de ce qui fâche en lecture, Guérin a prôné le changement de structures scolaires en essayant les doutes de la salle devant les carences de pilotage institutionnel, MC Courteix a défendu bec et ongle la nécessité de l'intégration des élèves handicapés, face à une salle confrontée chaque jour aux manques de moyens d'accompagnement, Garcia-Debanc a prôné un enseignement exigeant de l'ORL, Brissiaud et Charnay ont développé avec verve leurs options pour les maths...

Découvrez le dossier spécial du Café sur l'université d'automne du Snuipp.

<http://cafepedagogique.net/dossiers/univsnuipp06/>

Lecture : les chercheurs contredisent Robien

" Conformément aux résultats scientifiques, les nouveaux programmes laissent aux enseignants le choix entre les nombreuses méthodes utilisant des approches synthétiques, analytiques, ou une combinaison des deux, dans la mesure où, quelle que soit la méthode choisie, l'enseignant prend soin d'enseigner les correspondances graphèmes-phonèmes, afin de développer l'automatisation de la reconnaissance des mots et la compréhension.

Compte tenu des textes de loi définissant les programmes, et compte tenu des travaux scientifiques qui les inspirent, il n'y a donc pas lieu d'exiger des enseignants le recours à une méthode unique. Il n'y a notamment pas lieu de leur imposer l'usage d'une méthode exclusivement synthétique (parfois appelée "la méthode syllabique")". A l'initiative de F. Ramus et R. Brissiaud, vingt deux chercheurs (dont M. Fayol, R. Goigoux, J.-E. Gombert, L. Sprenger-Charolles etc.) condamnent les déclarations du ministre de l'éducation nationale en faveur de la méthode syllabique. Ils démentent particulièrement ses affirmations selon lesquelles il ne ferait qu'appliquer les résultats des travaux des scientifiques.

Certains s'étaient exprimés sur ce sujet ces derniers jours sur le site des Cahiers pédagogiques en prenant des distances avec les propos ministériels. Depuis il y a eu l'appel à la dénonciation de Sos Education et la mise en route de la procédure contre P. Frackowiak. Ce nouveau texte clarifie leur position.

Cette déclaration est-elle susceptible d'arrêter les provocations, les menaces et les sanctions ?

Est-il de nature à rassurer les parents et à ramener la confiance dans les écoles ? On peut en douter. En février 2006, dans un article publié par le Café, dix-huit chercheurs avaient déjà condamné la méthode syllabique.

<http://www.lscp.net/persons/ramus/lecture/lecture2.html>

http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=2640

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/contribs/ramus.php>

L'Apfée, Robien et le coût de la réussite éducative

"La dévalorisation du déchiffrage... n'est pas en accord avec les préconisations de la circulaire du 3 janvier 2006 relative à l'apprentissage de la lecture. On ne peut prétendre revoir ou prolonger les activités scolaires en se mettant en contradiction avec les préconisations officielles". L'audit signé par Pierre-Louis Remy, Viviane Bouysse (IG) et Philippe Sultan (IGAEN) n'épargne pas l'Apfée.

Créée en 1984, l'Association pour favoriser une école efficace s'appuie sur les travaux de Gérard Chauveau. Elle anime des clubs "Coup de pouce" qui interviennent après la classe au profit des écoliers en difficulté. La formule est bien rodée et originale. Elle associe une prise en commun du goûter, une séance de lecture écriture et la lecture d'une belle histoire. Les parents font partie du dispositif : ils s'engagent devant le maire à participer au club et à accompagner leurs enfants.

Du coup, les résultats sont au rendez-vous. 96% des parents sont satisfaits, 88% pensent être capables d'aider leur enfant les années suivantes. Les maîtres des enfants estiment que *"pour les trois quarts d'entre eux la motivation, la confiance en soi, l'intérêt pour l'écrit et le rapport à l'école se sont améliorés"* précise le rapport.

Mais voilà : jugé *"intéressant et apprécié, offrant certaines garanties du fait de son caractère structuré et de ses liens avec l'Education nationale, le dispositif Coup de pouce CLE est sélectif et coûteux"*. C'est sans doute le dernier adjectif qui fâche.

L'Apfée appuie aujourd'hui plusieurs milliers d'élèves et vise 60 000 enfants. Cela représenterait 12 millions d'euros *"ce qui est 4 fois les crédits centraux pour les associations concourant à la politique de réussite éducative"* précise le rapport. L'Apfée est invitée à utiliser des bénévoles ou à aider moins d'enfants.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000797/index.shtml>

<http://www.apfee.asso.fr/>

Lecture : Jean-Emile Gombert appelle à la désobéissance

"Aucun chercheur sérieux ne peut prétendre connaître la bonne méthode de lecture ! Les résultats scientifiques conduisent à affirmer la nécessité d'enseigner, dès le début du Cours Préparatoire, les correspondances entre les lettres et les sons, mais ils ne permettent pas de trancher sur la meilleure façon d'y parvenir : par une méthode syllabique (le b-a- ba), par décomposition des mots en unités de plus en plus petites, ou par une démarche qui combine ces 2 approches... Il est erroné d'affirmer que la recherche scientifique impose l'utilisation de la « méthode syllabique », et qu'elle serait la mieux adaptée au fonctionnement du cerveau. Il est insensé de rendre cette méthode obligatoire, de sanctionner les Inspecteurs qui en dénoncent le simplisme, et d'interdire aux formateurs d'expliquer, en accord avec les textes officiels, la complexité de l'enseignement de la lecture. Face à des instructions contraires aux textes, il convient d'initier un large mouvement de grève du zèle, de refuser d'enfermer l'enseignement de la lecture dans le b-a- ba ; en d'autres termes, il convient

d'appliquer les textes, donc de désobéir au Ministre qui les caricature". Dans un article adressé à Education & Devenir, Jean Emile Gombert, professeur de Psychologie du développement cognitif à l'université Rennes 2, appelle clairement à la désobéissance devant les décisions ministérielles sur la lecture.

M. Gombert est un spécialiste de l'apprentissage de la lecture. Ses travaux sur le déchiffrage et sur le décodage ont été parfois utilisés par Gilles de Robien pour appuyer sa décision d'imposer la méthode syllabique.

Par exemple, le très récent DVD "Apprendre à lire" diffusé par le ministère de l'éducation nationale auprès des enseignants, utilise son autorité pour justifier les thèses ministérielles. Au prix, il est vrai, de coupes sévères dans les propos de M. Gombert, comme le Café l'a démontré récemment. Le ministère avait simplement coupé les propos hostiles à la méthode syllabique de M. Gombert...

Enfin, la manoeuvre se retourne contre ses auteurs. Cette déclaration, signée très clairement "Caution récalcitrante" répond à cette manipulation et rétablit la pensée de M. Gombert.

<http://education.devenir.free.fr/Lecture.htm#zele>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index021006.php>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/contrijs/dvdlecture.php>

<http://www.bienlire.education.fr/01->

<actualite/document/gombert.pdf#search=%22gombert%20jean%20emile%22>

Goigoux : "On jette la défiance sur les maîtres"

"Ce que le ministre appelle maintenant - parce qu'il n'arrête pas de changer de définition - une méthode syllabique, ce sont toutes les méthodes qui enseignent les correspondances entre les lettres et les sons. Si c'est ça, une méthode syllabique, on est d'accord. Le problème est qu'il prend parti sur la meilleure manière d'établir les correspondances entre les lettres et les sons. Celle qu'il décrit comme la meilleure est très datée : c'est la manière syllabique des années 1940. Mais rien, du point de vue scientifique, ne permet de défendre que c'est la meilleure. Les cautions scientifiques du ministre sont maintenant dégonflées". Roland Goigoux expose dans Ouest France son opposition à Gilles de Robien.

"Après débat, au printemps, le ministre a modifié les programmes. Le texte dit qu'il faut enseigner les correspondances entre les lettres et les sons avec des démarches complémentaires : une approche syllabique et une approche qu'on pourrait presque qualifier de « globale ». Avec mes collègues, nous défendons ces textes, qui ont force de loi. Si on est en porte à faux avec le ministre, c'est parce que lui-même, oralement, trahit son écriture. Nous sommes plus légalistes que lui ! Si un pays peut s'offrir le luxe d'avoir de la défiance vis-à-vis de ses maîtres, cela se saurait. On a besoin de cette confiance, qui est justifiée dans 95 % des cas. Instiller le trouble, comme on le fait aujourd'hui en annonçant des choses fausses, jeter la défiance, inciter les parents à la délation, puisqu'on en est quasiment là, c'est prendre un risque énorme, déraisonnable".

Article de Ouest France

<http://www.ouest-france.fr/ofinfosgene.asp?idDOC=339033&idCLA=3636>

Libé dévoile Sos Education

"Anti-Etat et anti-service public, ultraconservateur sur le plan des valeurs, SOS Education fait partie d'une mouvance autour de Liberté chérie, une association qui juge les Français

«oppressés par un Etat surdimensionné et une réglementation excessive». L'article de Libération montre aussi que c'est une affaire familiale de spécialistes de la communication.

<http://www.liberation.fr/actualite/societe/215225.FR.php>

Voir aussi : "Globale ou B A BA" de Laure Dumont

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index231006.php>

Lecture : Robien recule

"Suite à un courrier de Pierre Frackowiak, le ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a pris acte de ses regrets et a pris bonne note de l'affirmation de sa loyauté à l'égard des textes officiels". Le communiqué du 31 octobre de G. de Robien ne promet pas l'enterrement de la procédure disciplinaire lancée contre Pierre Frackowiak, cet inspecteur de l'éducation nationale poursuivi pour avoir critiqué la méthode préconisée par le ministre. Mais pour l'intéressé, il "va dans le sens de l'apaisement... Je (l)'interprète comme un pas vers une issue positive de la procédure disciplinaire".

Le même jour, selon l'AFP, Roland Goigoux a appris qu'il pourrait participer à deux séminaires officiels de formation sur la lecture.

Récemment 22 chercheurs avaient publié un communiqué contredisant les déclarations ministérielles. Depuis plusieurs semaines, les interdictions lancées contre R. Goigoux et P. Frackowiak avaient mobilisé les syndicats. Le Sien (Unsa), principal syndicat des inspecteurs, avait lancé un mouvement d'action inédit dans les rectorats.

<http://www.education.gouv.fr/cid4127/le-ministre-prend-acte-de-l-affirmation-de-loyaute-d-un-i.e.n.html>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index201006.php>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index191006.php>

L'Inrp est-il productif ?

On le saura quand l'audit ordonné par le gouvernement sera publié. L'audit vise à " proposer les mesures permettant de garantir le dynamisme et la bonne santé financière de l'INRP au-delà de la période actuelle de croissance ; suggérer des pistes d'amélioration dans la structure et l'organisation de l'institut, ainsi que son articulation avec d'autres opérateurs susceptibles d'intervenir, au niveau européen et international, dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche".

http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/performance/audit_ci.php?idref=97

- Projets

Résister et proposer, un colloque du Crap

"Le 6 janvier dernier, Libération publiait un article cosigné par Samuel Johsua, Philippe Meirieu et Jean-Yves Rochex, chercheurs en sciences de l'éducation, ainsi qu'une vingtaine d'autres universitaires. Ce texte dénonçait entre autres une politique de renoncement de la part du gouvernement en matière d'éducation (apprentissage à 14 ans, mesures sur les Z.E.P. à moyens constants et donnant la priorité aux élèves et non plus aux zones). « Quand cette politique s'accompagne d'une multitude d'autres renoncements plus ponctuels mais tout aussi significatifs [...], alors il n'est plus temps de s'inquiéter, il est urgent de chercher, par tous les moyens, à RESISTER. »" Partant de ce texte, le Crap Cahiers pédagogiques a eu l'idée

d'organiser des "Assises de la pédagogie" avec comme objectif " *des propositions concrètes qui seront transmises aux candidats pour l'élection présidentielle*".

Elles se tiendront le 3 février à Paris avec deux tables rondes, réunissant P. Meirieu, S. Joshua, F. Lorcerie, J.-Y. Rochex, G. Longhi etc., et des ateliers de propositions autour de grands thèmes pédagogiques.

Le Café pédagogique s'associe à cette manifestation et vous invite à participer à ces Assises.
http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=2696

Colloque sur les collèges ruraux

"La Nièvre connaît avec quelques autres départements ruraux une situation particulière. Presque chaque canton possède son collège qui a parfois un effectif réduit, et celui-ci subit la désertification. Ce problème entraîne des fermetures de classes, des conditions de travail difficile (service partagé, manque de moyens....). Il a aussi des conséquences sur les apprentissages des élèves".

La Fsu 58 et le Snes 58 organisent le 29 novembre un colloque sur les collèges ruraux en présence d'Yves Alpe, sociologue et de Jean-Paul Diry, géographe. *"Face à la fragilisation de ces établissements et aux difficultés qu'engendre la perte d'effectif, il paraît important de préparer leur avenir en conduisant une réflexion approfondie"*.

http://sd58.fsu.fr/~spip58/article.php3?id_article=141

Colloque L'école rurale

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/ecolerurale/index.php>

Assises des lycées ruraux

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/lycrur/>

Ecole le champs du possible

"Innover, dépoussiérer les vieilles recettes..., penser les savoirs à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui..., repenser l'évaluation..., développer un réel partenariat entre les acteurs concernés". Le colloque organisé par le Gfen lyonnais et "La Chronique sociale" les 24 et 25 novembre ne manque pas d'ambition.

L'événement mérite d'être souligné aussi parla qualité des participants. Philippe Meirieu, Elisabeth Bautier, Jacques Bernardin, Jean-Yves Rochex par exemple débattront des urgences et des défis pour l'Ecole de demain.

De nombreux ateliers permettront de partager des expériences sur le raccrochage, le soutien à la parentalité, la maîtrise de l'écrit, l'apprentissage de la lecture, le comportement des élèves en collège. Un événement important si l'on veut que l'Ecole avance vers l'avenir.

Le programme

http://gfenlyonnais.free.fr/actualites/colloque_2006/contexte.htm

Savoirs, réseaux, partage

"Doc forum vous propose de revisiter les territoires de la connaissance à travers la deuxième édition de "S@voirs réseaux partage 2006", au cours de 2 sessions en parallèles : Le rôle des territoires dans l'accès au savoir... La construction collective des savoirs". Les 23 et 24 novembre, Lyon accueille le colloque "Savoirs, réseaux, partage". Deux journées d'échanges avec un thème qui nous touche de près : la construction collective des savoirs.

Ainsi Hélène Godinet coordonnera une session sur la formation, François Bocquet une table ronde sur le e-learning, Jacques Ducloy un atelier sur les outils collectifs (wiki, weblog, flux rss etc.), Claire Bélisle une conférence sur la prospective.

<http://www.docforum.tm.fr/colloques/savrespertoire2324nov06.htm>

Septième édition du concours « Des mots pour voir »

La nouvelle édition du concours est ouverte. Elle prend cette année pour support un ensemble de photographies prises par les étudiants de l'atelier photo de l'École nationale des Arts Décoratifs. À travers les différentes catégories proposées, le concours est ouvert aux jeunes de 13 à 20 ans. Il s'agit, comme les années précédentes, de stimuler l'écriture inventive à partir du langage universel qu'est l'image. Cette année, en plus des nombreux prix offerts aux lauréats, la série complète des cédéroms édités par les éditions Cadmos sera offerte au CDI des établissements dont au moins 15 élèves d'une même classe auront participé au concours. Tous les renseignements et les formalités d'inscription :

<http://www.imageimaginaire.com/aide-concours-2006.htm>

La classe unique un modèle ?

"Le multiâge, un modèle pédagogique des classes rurales, repris dans les textes et en zone urbaine". La classe unique peut-elle encore servir de modèle ? Elle a en tous cas ses défenseurs, d'autant que la question renvoie également à l'avenir des écoles rurales. Dimanche 19 novembre, à 15h30, au Salon de l'éducation, Patrick Clerc, co-fondateur de l'École ouverte des Bourseaux, Sylvain Connac, enseignant à l'École coopérative Antoine Balard, à Montpellier, Jean-Louis Durand, maire de Marchemoret (77), Yves Sultan, parent d'élève de ladite école, Zara Boudjemai, CEMEA, débattront sur les bienfaits de ce brassage des âges.

Le programme

<http://www.salon-education.org/articles.php?lng=fr&pg=73>

Télécharger une invitation gratuite

<http://www.salon-education.org/articles.php?lng=fr&pg=85>

Les régions et le décrochage scolaire

"Le colloque de Lille organisé les 7 et 8 juin 2006 par l'Association des Régions de France a mis en évidence le fait que les Régions, dans leurs politiques au service de la jeunesse, vont au-delà de leurs compétences transférées. La lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit dans une logique d'éducation et de formation tout au long de la vie pour tous : de l'âge de la scolarité obligatoire à l'entrée dans la vie professionnelle, des dispositifs existent pour prévenir ce risque et, le cas échéant, y remédier. Les réponses doivent avoir pour finalité de reprendre un parcours de formation à travers l'école, l'apprentissage ou d'autres dispositifs d'insertion". L'Association des régions de France et le Conseil régional de Champagne Ardennes organisent le 7 novembre un séminaire national sur la lutte contre le décrochage scolaire.

L'événement réunira des représentants de toutes les régions, des militants associatifs, des acteurs économiques pour échanger sur les dispositifs mis en place. Il sera question des décrocheurs bien sûr, à travers une table ronde organisée par Prisme, mais aussi des Ecoles de la deuxième chance, de l'organisation des territoires etc.

<http://www.cr-champagne-ardenne.fr/getFile.aspx?FILEID=1007>

Glasman

<http://www.cafepedagogique.net/disci/article/60.php>

http://www.cafepedagogique.net/dossiers/francilien_09_06/index.php

Primaire : Comment l'art vient aux enfants ?

L'Observatoire de l'enfance et l'INRP en partenariat avec Le Monde de l'éducation organisent le 29 novembre à Vitry (94) un séminaire sur l'éducation artistique dans l'enseignement primaire.

Contact : contact@observatoire-enfance.org

Rappel : le précédent colloque de l'OPE

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/collmat/>

Les Prix de l'innovation pédagogique au Salon de l'Education

Initiative conjointe de la Ligue de l'enseignement et de l'association "Pour l'école", les prix de l'innovation éducative sont destinés à distinguer et à valoriser des actions innovantes dans les domaines pédagogique et éducatif conduites par des équipes d'écoles ou de groupes d'écoles du premier degré et des équipes d'établissements ou de groupes d'établissements du second degré de l'enseignement public ou de l'enseignement privé sous contrat d'association.

Ils seront remis jeudi 16 novembre au Salon de l'Education. En 2005, les prix avaient récompensé un parcours poétique réalisé par une SEGPA du Collège Renaud Barrault d'Avesnelles dans le Nord, un travail sur les jeux associant familles, écoliers et collégiens de la ZEP de la Roche sur Yon, une exposition internationale organisée par le Collège Robert le Frison de Cassel dans le Nord, un film d'animation réalisé par les élèves de la maternelle de Métare Réjaillère dans la Loire, "Sciences en REP" du REP de Rive de Gier dans la Loire (des élèves de CAP Petite Enfance encadrent les expériences scientifiques des élèves de Cm2) et un travail d'intégration d'enfants handicapés effectué à l'Ecole Joliot Curie de Pecquencourt dans le Nord.

<http://www.laligue.org/ligue/articles/edu0009.asp>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/innov/index.php>

<http://www.salon-education.org/articles.php?lng=fr&pg=85>

18ème Semaine de la presse et des médias

L'événement réunit plus de 4 millions d'élèves, 400 000 enseignants, 13 000 établissements, et 1391 médias pour faire découvrir les médias libres aux élèves. La 18ème Semaine de la presse et des médias aura lieu du 19 au 24 mars sur le thème "Découvrir le monde avec les médias". Durant cette semaine, les enseignants sont invités à monter des projets et des activités en lien avec les médias locaux et nationaux. Ils y sont aidés par les conseils pédagogiques du Clemi. Les établissements pourront s'inscrire du 9 janvier au 2 février.

Le B.O. du 26 octobre présente l'opération. L'Expresso l'a annoncé le 8 septembre.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/39/MENL0602639C.htm>

Un colloque belge sur les applications pédagogiques des TICE

Annoncé par le site éducatif de la Communauté française de Belgique, un colloque réunira, au printemps 2007, enseignants et chercheur sur les applications pédagogiques des TICE. Le site publie également des indicateurs de l'enseignement.

<http://www.enseignement.be>

Le Registre Classes à Classes déménagement

Le Registre est une base d'échanges de projets pédagogique unique. On peut y trouver des partenaires pour monter un projet avec sa classe et faire travailler ses élèves avec des jeunes d'un pays lointain ou proche. D'où l'utilité de noter sa nouvelle adresse.

<http://prof-inet.cslaval.qc.ca/>

Tematice

Le séminaire international Tematice reprend à partir du 20 octobre avec une conférence de Jean Loisel (Université du Québec à Trois Rivières) sur "l'évolution des tendances dans l'utilisation des TIC à des fins d'enseignement et d'apprentissage", et une communication de Marie-Hélène Abel (UTC) sur "Mémoire organisationnelle et elearning".

<http://www.tematice.fr/>

- Ressources

Penser sa classe en terme de laisser faire

"Une confusion fréquente dans les esprits communs, c'est de croire que dans nos classes, il y aurait du laisser faire, quand ça n'est pas du laisser aller. Au sens propre, c'est en effet en le laissant faire que l'enfant va comprendre le monde. Qui accepterait qu'on lui impose une conformité du monde ? Qui peut croire que les voies empruntées et leurs contenus pour accéder à toutes connaissances seraient uniques ? En tout cas les miennes sont singulières et ne pourront pas directement être empruntées par les enfants...Donc laissons faire et nos journées seront bien remplies puisque, jamais, un enseignant ne fait rien ! Laisser faire c'est permettre à un enfant de faire quelque chose. Son quelque chose" Christian Rousseau, en ouvrant ce nouveau numéro du **Nouvel éducateur**, prend beaucoup d'enseignants à rebrousse poil.

Parce qu'un prof c'est formé à faire des progressions, à préparer sa classe, à organiser et encadrer. C'est même un trait particulièrement fort dans le système éducatif français et ça n'a pas été mis en place par hasard. C'est le résultat d'une véritable construction de l'école qui a écarté d'autres dispositions jugées moins efficaces et assuré l'enseignement actuel.

Et bien voilà : le Nouvel éducateur vient nous dire de fermer notre cahier journal ou notre cahier de textes parce que *"tous ces outils figent plus qu'ils ne dynamisent. Ils sont étrangers aux enfants qui les subissent."* Faut-il alors que l'enseignant soit simplement spectateur ?

Evidemment non. Et Dominique Tiberi et Cat Ouvrard présentent au contraire les outils du mouvement Freinet pour organiser sa classe autrement et réussir à assurer gestion de classe et démarche personnelle de l'enfant. *"Dans la classe Freinet, les enfants apportent leurs projets et participent à l'organisation de leur travail avec le maître. L'enseignant Freinet organise le milieu, le temps pour accueillir les événements, il pense les outils. C'est ainsi qu'il prépare"*.

Evidemment nous ne sommes pas obligés de suivre ces modèles. Et dans le climat actuel, peut-être même que... "vaut mieux pas" ! Mais en inversant ce qui nous semble être un fondamental du métier, ce numéro nous fait réfléchir et revoir notre mode de fonctionnement.

Malgré la remarque précédente, cette réflexion me semble tout à fait d'actualité. En effet nous avons maintenant affaire à des élèves qui sont nés avec l'informatique et internet. Sans aucun doute, l'usage quotidien des TIC a modifié non seulement leur façon de vivre mais aussi leur façon de penser. Il semble que les démonstrations linéaires et déductives leur soient de plus en plus difficiles et étrangères. Et qu'au contraire la recherche, l'échange, la confrontation soient pour eux un chemin habituel de réflexion. En ce sens, tout ce qui peut nous aider à imaginer

des outils nouveaux pour tourner au profit de l'enseignement ces appétences est bienvenu.

Le Nouvel éducateur, n°182, octobre 2006.

Le nouvel éducateur

http://www.pemf.fr/site/index.php?clef=PEMF_ABONNEMENT_PRESENTATION

La dyslexie

"Tout ce qui a été dit sur la dyslexie ne s'applique pas à l'ensemble de l'illettrisme. Les enfants dyslexiques ne représentent qu'une faible proportion des enfants illettrés. L'application des méthodes préconisées dans les cas de dyslexie ne résoudra pas nécessairement le problème de l'illettrisme. En revanche, cela pourra sans doute aider une partie des enfants dyslexiques, ce qui ne constitue pas un moindre challenge". Ces remarques de Franck Ramus concluent son très clair article de synthèse sur la dyslexie présenté lors de la journée sur les troubles d'apprentissage de la lecture organisée par l'ONL en février 2005 et dont les actes viennent seulement d'être publiés.

En effet le nombre de réels dyslexiques est heureusement faible. Les actes permettent de mieux connaître la maladie et son origine biologique et un échange de vues sur la détection et la prise en charge.

Rappelons que le groupe de recherche formation de l'académie de Strasbourg a proposé un important dossier pour faciliter le repérage et la prise en compte des troubles du langage écrit y compris au secondaire.

Etude

<http://onl.inrp.fr/ONL/publications/publi2005/lestroubles>

Rappel : Des outils de détection

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index180906.php>

Pisa 2006

Le programme international PISA a été lancé en 1997. Après les enquêtes 2000 et 2003, PISA réalisera cette année une nouvelle évaluation des systèmes éducatifs des pays membres. Elle garde les mêmes domaines d'évaluation que ceux définis les années précédentes si ce n'est que le domaine majeur, cette année, sera la culture scientifique. PISA essaiera d'évaluer leur culture mathématique. Le descriptif de l'enquête vient d'être publié par l'OCDE.

Pisa 2006

<http://213.253.134.29/oced/pdfs/browseit/9806032E.PDF>

L'état de l'école, un outil statistique

Quel niveau de diplôme est atteint par les jeunes sortant de l'Ecole ? Quel niveau d'étude est atteint par catégorie sociale ? Le diplôme permet-il d'éviter le chômage ? Quel rapport entre diplôme et salaire ? Publié par le ministère de l'éducation nationale, L'état de l'Ecole propose une analyse synthétique des coûts, des activités et des résultats du système éducatif français. Il propose également des comparaisons internationales. L'ouvrage fait partie des documents utiles pour tous ceux qui s'intéressent au système éducatif.

http://www.education.gouv.fr/pid271/l_etat_de_l_ecole.html

Rers

<http://www.education.gouv.fr/pid316/reperes-et-references-statistiques.html>

Les parents et l'école : un couple analysé par l'INRP

" Depuis plus d'une dizaine d'années, de nombreux sociologues s'intéressent au rôle grandissant des parents comme élément de régulation de ce qui s'apparente parfois à un

quasi-marché scolaire. Au départ plutôt réservées aux pays anglo-saxons, les analyses d'une éventuelle montée de la « parentocratie » (Brown, 1990) concernent aujourd'hui de plus en plus d'aires géographiques, même si les cas de figure sont très différents selon les États et peuvent aller d'une simple aspiration des parents à mieux participer en tant que tels à la vie de l'école du quartier jusqu'au développement de stratégies de choix qui placent les établissements dans une concurrence permanente plus ou moins officielle pour être les mieux « élus »". Rédigée par Annie Feyfant et Olivier Rey, la Lettre de l'INRP de novembre se penche sur les parents.

Leurs relations avec l'Ecole sont vues à travers trois thématiques : le rôle des parents dans la réussite scolaire, le parent usager ou partenaire, les stratégies parentales. La Lettre synthétise les résultats des recherches en France et à l'étranger (Etats-Unis, Mexique, Royaume-Uni, Afrique du Sud etc.) et apporte un éclairage tout à fait bienvenu au moment où le système éducatif français est soumis aux pressions du marché éducatif.

L'étude permet d'éclairer des questions qui ne peuvent laisser indifférents les enseignants : quels sont les aspects de l'éducation familiale qui favorisent les résultats scolaires ? Les parents sont-ils vraiment bienvenus dans les établissements scolaires ? Que signifie la carte scolaire au vu des stratégies des classes moyennes ?

<http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/novembre2006.htm>

Ecole, milieux et territoires

"De fait, qu'on le veuille ou non, qu'on le prenne en compte ou non, le territoire exerce des effets sur les ambiances éducatives et sur les trajectoires scolaires des élèves". Pour Françoise Lorcerie et Pierre Madiot, qui ouvrent ce numéro 447 des Cahiers Pédagogiques, la territorialisation n'est *"ni menace, ni chance... un fait"*. C'est ce que le numéro montre en abordant le sujet sous trois angles : les liens entre institutions éducatives et territoires, des exemples de configurations locales pour l'éducation et l'approche territoriale comme outil pédagogique.

Car l'Ecole n'ignore pas les territoires. Ceux-ci sont très présents dans l'enseignement agricole et c'est une des richesses de ce numéro que de nous faire connaître l'éducation socioculturelle (aussi présenté dans le Café n°60) et les stages "Etablissement et territoire". L'enseignement agricole se fonde dans son milieu. Mais l'enseignement général n'est pas en reste pour qui le milieu est objet d'étude. Jean-François Joly montre l'impact des études de cas dans l'enseignement de la géographie, Philippe Watrelot qu'on a toujours intérêt à localiser les TPE.

Pourtant si *"l'Ecole n'est pas hors sol"* comme le rappelle Francis Morin, le modèle de l'école républicaine a voulu nier le local pour imposer le national. Une position qui rend parfois délicate le réinvestissement de l'Ecole par le territoire "partenaire de l'école".

Si le territoire bouscule l'Ecole c'est peut-être tout simplement qu'il la ramène dans le réel. C'est le cas bien sûr quand il s'agit de la carte scolaire et des conflits sociaux qu'elle véhicule. Catherine Barton et Brigitte Monfroy montrent très concrètement les interactions entre dynamiques sociales, urbaines et scolaires dans la ville de Lille. L'action des élus est aussi variablement accueillie par l'Ecole. Françoise Lorcerie nous fait découvrir le programme "Réussite éducative" de Trappes tandis qu'Hélène Buisson-Fenet, par exemple, dresse un portrait très sévère d'Ordina 13, un dispositif innovant impulsé par le Conseil générale et qui dérange l'institution scolaire.

On le voit, ce numéro aborde sous des facettes différentes les relations entre Ecole et territoires. Il ne fait sans doute pas pour autant le tour du sujet. Mais il peut nous aider à comprendre les enjeux au moment où l'Etat semble se désengager du système éducatif. Un nouvel équilibre s'amorce où les collectivités locales pourraient bien devenir des acteurs pédagogiques conscients.

Le sommaire

http://www.cahiers-pedagogiques.com/numero.php3?id_article=2687

Rappel : Colloque Les politiques locales d'éducation

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/esen/index.php>

Rappel : Accompagnement scolaire en Ile-de-France

http://www.cafepedagogique.net/dossiers/francilien_09_06/

Dossier spécial : La formation des enseignants

Formation des maîtres : vers une redéfinition du métier ?

"Si l'on veut « améliorer les possibilités d'enseignement et d'apprentissage », la formation des maîtres gagne à s'appuyer sur les résultats de la recherche, qu'il s'agisse de la recherche disciplinaire comme de ce qu'on appelle la « recherche en éducation », c'est-à-dire la recherche dans les sciences et disciplines qui concourent à l'efficacité des pratiques didactiques et pédagogiques et à la réussite des élèves". Dans le débat sur la formation des maîtres, le HCE vient de choisir une approche qui donne toute sa place aux savoirs professionnels et à la recherche en éducation (voir ci-dessous).

Le Haut conseil définit le métier en terme de compétences, en ne faisant des savoirs disciplinaires, qui sont la base des concours actuels, qu'un élément d'une culture professionnelle élargie et définie.

Il a également perçu l'intérêt d'élargir le recrutement social des enseignants. *"Une ouverture du corps professoral à des hommes et des femmes ayant exercé d'autres activités est souhaitable. Cette souplesse dans le recrutement doit s'accompagner d'une très grande rigueur du point de vue des exigences professionnelles".*

Ce rapport, dont on pouvait craindre un certain conservatisme, s'appuie sur les réflexions des chercheurs. Ainsi retrouve-t-on des idées de Roland Goigoux, traité récemment de "chauffard" par le ministre de l'éducation. *"La formation des enseignants doit être conçue comme une formation en alternance entre le terrain professionnel et l'institut universitaire. Cette conception s'oppose à deux autres que nous rejetons : l'applicationnisme, véhiculant l'illusion d'une simple mise en oeuvre sur le terrain scolaire de savoirs fondamentaux élaborés dans les laboratoires universitaires, et la transmission mimétique, reposant sur le seul compagnonnage professionnel dans le cadre d'une vision étroitement artisanale du métier d'enseignant".*

On y trouverait aussi bien l'influence de Philippe Perrenoud. Celui-ci demande que les enseignants aient une vision sociale de leur rôle. Il avait aussi défini 10 points pour la formation des enseignants dont certains ont un certain écho dans le rapport du HCE: *"une transposition didactique fondée sur l'analyse des pratiques et de leurs transformations, un*

référentiel de compétences identifiant les savoirs et capacités requises, un plan de formation organisé autour des compétences, un apprentissage par problèmes..., une véritable articulation entre théorie et pratique, des temps et des dispositifs d'intégration et de mobilisation des acquis., un découpage des savoirs favorable à leur mobilisation dans le travail" .

Ces remarques posent évidemment la question de la cohérence entre les demandes du HCE et les positions ministérielles. Le problème n'est pas nouveau. Du grand débat mené par la Commission Thélot, des ambitions posées par la loi Fillon, est sortie une série de textes qui ont vidé ce programme de son contenu. On se rappelle par exemple que le jour même où le HCE était installé, le ministre annonçait la création de l'apprentissage junior, un dispositif qui nie le socle commun dont le HCE légalement doit être le garant... Dans le cas également de la formation des maîtres, les recommandations du HCE vont se heurter à la fois à la culture conservatrice du ministre et aux impératifs budgétaires. Prolonger la formation des maîtres, par exemple, a un coût.

Mais l'essentiel est sans doute derrière. En définissant la formation des enseignants comme un ensemble de compétences professionnelles, le HCE redéfinit en fait l'exercice même du métier. Il inclut dans le métier des savoirs d'ingénierie éducative. Il fait des maîtres des agents communicants. Il les installe à l'intérieur d'équipes éducatives.

C'est à une mutation profonde du métier et de ses conditions d'exercice qu'appelle le HCE. Celle-ci est sans doute nécessaire. Mais moins qu'aucun de ses prédécesseurs, le ministère actuel semble capable de la gérer.

http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2001/2001_21.html
<http://www.cafepedagogique.net/disci/article/58.php>

Le HCE recommande une formation "professionnelle" prolongée pour les enseignants *"Enseigner est un métier ; de bonnes connaissances disciplinaires ne suffisent pas à faire un bon enseignant"*. Le Haut Conseil de l'Education a remis ses "recommandations" sur la formation des enseignants au ministre de l'éducation nationale. Il définit des compétences, demande un allongement et une professionnalisation de la formation

"Faire apprendre, conduire une classe, ou entretenir des relations confiantes avec les parents, rien ne doit être laissé au hasard de l'inné ou du charisme. Agir de la meilleure façon face à un élève incapable de maintenir son attention sur une tâche scolaire, face à un groupe indifférent ou agité, ou à un parent démuni devant l'échec de son enfant, cela s'apprend. La formation disciplinaire d'un côté, et la bonne volonté et de réelles qualités humaines de l'autre ne suffisent pas si l'on veut faire réussir tous les élèves. Pour concilier enseignement de masse et élévation du niveau, le Haut Conseil de l'Education propose de raisonner, comme certains de nos voisins, en termes de compétences professionnelles des enseignants... Pour être titularisé, tout étudiant-stagiaire devra maîtriser, à la fin de sa formation initiale, les compétences requises pour enseigner".

Pour le HCE c'est clair : les connaissances disciplinaires sont nécessaires mais ne sont pas suffisantes pour former un enseignant. Le HCE définit donc 10 compétences à maîtriser : la compétence disciplinaire, la maîtrise de la langue française, la capacité à concevoir son enseignement, à prendre en compte la diversité des élèves, à gérer une classe, à évaluer les élèves, à travailler en équipe et à coopérer avec les partenaires de l'Ecole, à innover, à agir de façon éthique et enfin à utiliser les TICE.

Le HCE recommande d'appuyer la formation sur une bonne connaissance de la recherche en éducation mais aussi d'associer formation universitaire et formation sur le terrain. *"La formation professionnelle s'effectue en alternance, à l'université et dans les établissements scolaires ; elle doit être partout à la fois pratique et théorique... La formation pédagogique ne doit pas être dispensée par disciplines, mais d'abord en fonction des thématiques en jeu dans les situations professionnelles rencontrées par les professeurs, à partir d'études de cas : la personne de l'élève, le groupe-classe, l'apprentissage (processus, motivation, difficultés...), l'évaluation, la gestion des conflits, la lutte contre la violence, les relations avec les parents, la personne de l'enseignant, l'orientation, la diversité culturelle et le fait religieux, etc."*

Il est clair que cela nécessite, pour le HCE, un allongement de la formation. Celle-ci doit débiter avant l'entrée en IUFM. Dès la licence les étudiants pourraient suivre des "stages d'observation" dans différentes catégories d'établissement. Ils seraient formés à la pluridisciplinarité. Pour les professeurs des disciplines professionnelles de l'enseignement professionnel, on exigerait *"une pratique effective"* du métier. Les autres PLP suivraient en deuxième année un stage en entreprise sur les relations Ecole -entreprises.

Le concours en fin de première année serait purement disciplinaire et perdrait son épreuve sur dossier, ce qui semble assez contradictoire avec l'objectif de professionnalisation invoqué par le HCE. Pour lui, *"les concours se situent à un stade du parcours des étudiants où ceux-ci ne sont pas censés avoir d'expérience du métier d'enseignant : il est donc logique qu'ils aient pour première finalité de garantir un niveau disciplinaire, ainsi que des capacités intellectuelles générales indispensables à qui se destine à ce métier"*.

Par contre la deuxième année de formation serait allongée de plusieurs semaines et axée sur *"le cœur du métier"*. Elle aurait lieu dans l'académie d'accueil du stagiaire. En fin de seconde année, la titularisation garantirait l'acquisition des compétences *"sans exception et sans compensation entre elles"*. Elle serait intégrée dans le système LMD et validée par des crédits ECTS de master dans le domaine de l'enseignement.

Au cours des deux premières années d'exercice, la formation serait prolongée. *"La première affectation doit être encadrée, et tout professeur débutant doit bénéficier d'un accompagnement pendant deux ans, des stages obligatoires parachevant sa formation initiale"*. Durant cette période, l'enseignant suivrait des stages de connaissance du système éducatif, de découverte des partenaires de l'Ecole, de prise en charge du handicap.

Il appartient maintenant au ministre de mettre en œuvre ces recommandations. Elles pourraient entrer difficilement dans les préoccupations budgétaires du ministre. Pour le moment Gilles de Robien se borne à déclarer qu'il est *"favorable à une piste de formation en alternance qui n'apparaît pas nettement dans les recommandations, mais serait une des pistes les meilleures pour s'adapter aux publics diversifiés"*.

http://www.hce.education.fr/gallery_files/site/19/30.pdf

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/Robien-la-formation-des-enseignants-bientot-reformee-avec-plus-de-pratique.html>

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Réactions syndicales aux recommandations du HCE sur la formation des profs

Après l'Unsa et le Snes (voir les Expressos précédents), le Sncl et le Snalc réagissent aux

recommandations du HCE. Selon l'AFP, le Snalc dénonce "les idéologies pédagogiques" qui sous-tendent le rapport et y voit "une volonté de sacrifier la transmission des connaissances". Le Sncl approuve "la volonté de développer la professionnalisation des enseignants".
<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/Reforme-de-la-formation-des-profs-reactions-syndicales-mitigees.html>

Formation des profs : Robien veut des fonctionnaires modèles

"J'ai retenu trois impératifs: assurer la maîtrise du socle commun de compétences et de connaissances, en particulier une parfaite maîtrise de la langue française, donner aux futurs enseignants les moyens de faire face à tous les publics et leur donner une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs de fonctionnaires". Selon l'AFP le ministre qu'il faut souligner la connaissance des droits et devoirs des professeurs.

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/Robien-annonce-les-premieres-pistes-de-la-reforme-de-la-formation-des-profs.html>

Le Se-Unsa critique les recommandations du HCE

"On sent bien que les propositions du HCE se heurtent à une formation trop courte après le concours. Pour contourner cet obstacle, amorcer, dès le parcours de licence, une orientation vers les métiers de l'enseignement paraît positif. Le SE-UNSA est toutefois sceptique quant à l'idée de poursuivre la formation initiale deux ans après la titularisation. Un tel dispositif nécessiterait des moyens renforcés pour les IUFM mais aussi des postes pour remplacer les jeunes titulaires en stage, incompatibles avec l'actuelle politique de restriction budgétaire". Dans un communiqué, le Se-Unsa estime que "les recommandations du Haut Conseil à l'Éducation (HCE) sur le futur cahier des charges de la formation des enseignants constituent une bonne base de travail" mais émet également des critiques.

Il demande une définition précise des contenus de formation là où le HCE recommande davantage de souplesse. "Contrairement au HCE, le SE-UNSA estime que le futur cahier des charges devra prescrire des fourchettes horaires correspondant aux contenus de formation. L'université va désormais former des fonctionnaires stagiaires. À ce titre, pour le SE-UNSA, l'État employeur doit préciser ses exigences, garanties d'une formation nationale sur l'ensemble du territoire".

Communiqué

<http://www.se-unsa.org/presse/comm/page.php?id=061107>

Rappel : les recommandations du HCE

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index061106.php>

Le Snes réagit aux recommandations du HCE sur la formation des maîtres

Selon l'AFP, le Snes demanderait une reconnaissance du haut niveau de qualification demandé aux enseignants. Le syndicat souhaiterait également réduire la durée de stages envisagés par le HCE.

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/Reforme-de-la-formation-des-enseignants-le-Snes-soumet-ses-propositions.html>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index061106.php>

La formation des enseignants : un dossier du Café

"Un dossier sur la formation des enseignants... Le Café ne doute de rien. Comment faire le point sur un sujet qui a suscité, ne serait-ce que dans les dernières années, des milliers d'articles, de publications, de points de vues, de prises de positions enflammées... " Au moment où le HCE remet sa copie, le Café publie son dossier.

Synthétique, il s'adresse aux enseignants du primaire, du secondaire et de l'enseignement agricole. Il nourrira la réflexion du citoyen qui souhaite voir l'Ecole évoluer. Il montre comment la formation des enseignants est organisée aujourd'hui. Il expose les conceptions qui s'affrontent et en décrit les enjeux.

"Les enseignants vivent souvent de plus en plus mal cette exigence du " changement ", sommés d'être autre chose que ce qu'ils sont tout en étant la plupart du temps livrés à eux-mêmes, sans cadres collectifs de travail ni accompagnateurs attentionnés de leurs difficultés quotidiennes. Moralité : nombreux sont ceux qui cherchent ailleurs que dans l'institution les conditions de leur développement professionnel". Puisse ce dossier aider les enseignants à comprendre les enjeux pour se construire des cadres collectifs d'action plus efficaces.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/formation/index.php>

IDD - TPE - PPCP

- François Jarraud -

- A la Une : Le ministère a programmé la suppression des IDD pour 2007

"La suppression des itinéraires de découverte en 5e ... est censée intervenir en 2007 au moment où serait introduite la seconde langue vivante". Cette information est cachée en page 70 du rapport d'audit sur la grille horaire des lycées. Le document analyse les prévisions budgétaires du ministère de l'éducation nationale.

La Direction des affaires financières du ministère a prévu de récupérer les 3 600 équivalents temps plein correspondant aux IDD pour financer le déploiement de la seconde langue en 5ème. Comme les TPE, largement amputés l'an dernier, les IDD sont un dispositif innovant qui invite les élèves à effectuer une recherche sur un thème croisant deux disciplines. Il leur permet de se familiariser avec les outils de recherche et d'accéder à davantage d'autonomie dans leur travail.

L'audit

http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/performance/audit_ci.php?idref=25

- Collège

- Un IDD sur la traite négrière

Réalisé par un professeur d'histoire-géographie, de français et une documentaliste, cet IDD travaille à partir des représentations des élèves. Il les invite à se documenter sur l'esclavage et à produire un texte en faveur de l'abolition de l'esclavage.

http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/article.php3?id_article=5065

Formation Ouverte et A Distance

- Monique Royer -

- A la Une : La Foad à l'heure du bilan social

Les craintes exprimées il y a quelques mois par Philippe Morin dans nos pages se sont confirmées début septembre. Jacques Barhy, le Président d'Algora, annonce dans son édito le lancement d'un plan social. Une partie des activités d'Algora, correspondant à la mission « Veille, Observation et Diffusion de l'Information » sont rapatriées au Centre Inffo, centre pour le développement de l'information sur la formation permanente, association placée sous la tutelle du ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement. L'animation des APP subsistera en 2007. Quant aux autres prestations, elles disparaîtront.

Communiqué

http://www.algora.org/edito_1006.asp

Rappel: article du Café

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/algora/>

Centre inffo :

<http://www.centre-inffo.fr/index.php3>

Visite guidée dans un espace en voie de disparition

Avant son extinction fort probable, Algora nous invite à explorer les richesses de ses pages : ressources, chroniques, études, autant d'outils pour comprendre, diffuser et mettre en place des formations ouvertes et à distance

http://ressources.algora.org/frontblocks/news/papers.asp?id_papers=1570

- Clavardage

Le lundi 16 octobre, Emmanuel Journot d'Inffolor était l'invité de formasup pour un clavardage autour du financement des formations ouvertes et à distance. Les échanges sont retranscrits sur le site de formasup :

<http://www.formasup.education.fr/index.php?page=journot>

- Appel à contributions

La revue scientifique "Distances et savoirs" lance, en collaboration avec cinq autres revues, un appel à contributions afin de recevoir des articles portant sur l'enseignement à distance et le droit à l'éducation. Les questions, qui peuvent être traitées sous différents angles (pédagogique, sociologique, économique, politique, juridique, etc.) sont : Quel rôle joue l'enseignement à distance dans la mise en œuvre du droit à l'éducation? De quelle façon intervient l'enseignement à distance lorsque l'éducation est conçue comme un droit? A-t-il sa place dans les politiques de formation, comme facteur de qualité et instrument de liberté? La date limite de réception des propositions est le 31 janvier 2007. Pour connaître les modalités ainsi que le nom des revues participantes, consultez le lien suivant :

<http://www.cned.fr/ds/appel2008/>

Documentation

- Audrey Fontalirant et Blandine Raoul-Réa -

- A la Une : UNESCO : la formation à la maîtrise de l'information est la clé de l'apprentissage tout au long de la vie

Elément déterminant du succès de l'apprentissage tout au long de la vie, la formation à la maîtrise de l'information est indispensable pour maintenir le compétitivité d'un pays dans un monde qui ne cesse d'évoluer. L'UNESCO essaie lors de ses diverses interventions (Washington, 16 oct. 2006, Moscou 2 nov. 2006...) de faire prendre en compte la nécessaire formation à l'information comme objectif prioritaire d'une Education et de l'information pour tous. "On commence à reconnaître le rôle crucial de la formation à la maîtrise de l'information pour atteindre les objectifs prioritaires de l'Education pour tous et de l'Information pour tous, ainsi que dans la mise en place des sociétés du savoir. Car il est indispensable d'apprendre à chercher, évaluer, manipuler et exploiter l'information de manière efficace.[...]La formation à la maîtrise de l'information a une fonction transversale entre l'éducation, la recherche et l'économie. Elle contribue fortement à stimuler la créativité, la production et l'utilisation du savoir au niveau mondial." soutient Abdelaziz Abid, correspondant de l'UNESCO en charge de ce dossier.

Cette page est à mettre en parallèle avec le dossier de l'UNESCO "*Vers les sociétés du savoir*" et le SMSI. Les TIC pourraient permettre en effet d'atteindre ces objectifs si on fonde leur utilisation sur un partage des savoirs. Leur maîtrise en est en même temps une des bases, sinon la base indispensable.

Dossier : **Vers les sociétés des savoirs**

http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=23344&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Compte rendu de lecture du Café Pédagogique sur le *Rapport mondial de l'UNESCO sur des sociétés du savoir pour tous* publié en 2005

<http://www.cafepedagogique.net/disci/biblio/71.php>

ou

<http://www.cafepedagogique.net/disci/cdi/71.php>

Dossier : **La formation à la maîtrise de l'information**

http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=23203&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Vie de la discipline

- Les blogs comprendre et pratiquer

Savoirs CDI met en ligne un dossier sur les blogs. Une première partie permet de s'approprier les connaissances sur les blogs notamment en matière de droits (publication, responsabilité des auteurs...). Elle référence les enjeux. Cette partie est fortement recommandée et lorsqu'on

se propose d'utiliser le blogs comme outil de communication soi-même ou avec des élèves, et lorsqu'on envisage de faire prendre conscience aux élèves des lois, des droits des blogueurs. Une seconde partie concerne davantage les enseignants ou ceux qui préparent le CAPES : les ressources professionnelles en termes de blogs.

1- Les principaux enjeux de l'utilisation des blogs dans les établissements scolaires :

<http://savoirscdi.cndp.fr/pedago/Blogs/Blockaccueil.htm>

2- Les blogs professionnels : publication facilitée, mutualisation, veille

<http://savoirscdi.cndp.fr/pedago/Blogs/blogveille.htm#capedoc>

- Internet : d'une utilisation spontanée à une pratique raisonnée

Mercredi 11 octobre, les trois associations ADBEN de la région Ile de France (Paris, Créteil et Versailles), ont proposé une Journée professionnelle à Paris.

Monsieur MONGENIE, proviseur du lycée Voltaire, a accueilli le public pour cette journée. Le questionnement retenu par les organisateurs comme thème d'étude pour cette journée, illustre l'importance accordée à des *savoirs faire réfléchis* et à la nécessité d'une éducation à l'information et aux médias. La question d'un curriculum en éducation reste plus que jamais d'actualité. Les TICE promettent beaucoup. Elles sont le symbole, via l'Internet, d'une démocratisation de l'accès au savoir. Cette réalité oblige à une certaine vigilance : celle de la « fracture numérique » dans la société du savoir.

M. LEFEUVRE, IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire de l'académie de Paris a développé toute la dimension de la pratique raisonnée. Il recense quatre cadres : juridique, pédagogique, la nécessité de « faire culture », la construction de valeurs communes. Le professeur documentaliste doit considérer Internet à la fois comme outil d'apprentissage et comme objet d'apprentissage.

Mme RABANY, IA-IPR EVS de l'académie de Versailles a insisté sur la didactisation de l'information sur Internet, indispensable à l'acte d'apprendre. L'élève doit pouvoir faire le lien entre ce qu'il sait et ce qu'il lit. Les outils grammaticaux, la pertinence du lien hypertexte, sont autant de balises pour le sens. Internet participe à la modélisation de la pensée. On n'est plus dans l'éducation à l'information mais dans la culture de l'information.

Annaïg MAHE, maître de conférence à l'URFIST de Paris note qu'il est évident qu'il est contre-productif d'interdire blogs, wikis, ... Il vaut mieux introduire une médiation ponctuelle ou créer un véritable habitus informationnel. La responsabilité est au final transférée au niveau de l'élève. Internet a des aspects négatifs : il donne l'illusion de la proximité intuitive des outils. L'étudiant ou l'élève confondent information récente et information pertinente. Le savoir numérique collectif créé est hétérogène, mouvant. Quels sont les critères d'une information fiable ? Le schéma sur les indicateurs de confiance de Joffrey Bilder en propose un exemple (à retrouver sur le site FADBEN Paris).

Claude BALTZ, professeur des universités - sciences de l'information et de la communication, Université Paris 8, reprend le thème de la cyberculture (voir congrès Fadben de Nice, avril 2004) introduit par Pierre Lévy. Ce terme se substitue à celui de culture informationnelle. La cyberculture propose un corpus de connaissances (qui s'acquiert à l'université), corpus qui va permettre à chacun de mieux s'orienter dans la société moderne. Sa légitimité épistémologique est très peu assise. Pourtant, face à la saturation informationnelle, la cyberculture paraît relever d'une nécessité citoyenne.

Pour **Pascal FROISSART, maître de conférences en sciences de l'information et de la**

communication, à l'Université Paris 8 la rumeur sur Internet est un objet de fascination. Tchats, spams, scams, et toutes les formes de « nouveaux envahisseurs » en sont les vecteurs. La proportion de ces rumeurs augmente dans la même proportion que le volume mondial des échanges électroniques. Internet est également un *terrassier* de la rumeur : outils de recherche d'information omniprésents (ex : fils RSS). Le réseau est très structuré, contrairement à ce que l'on peut croire.

Michelle ARCHAMBAULT, professeur documentaliste et présidente de l'Adben Alsace recentre les discours sur le CDI. Il est souvent cité dans les programmes de différentes disciplines : uniquement comme lieu de référence, sans que soient précisées les notions à enseigner, ni la progression envisagée. Les collègues eux-mêmes n'ont pas toujours de la recherche d'informations sur Internet une vision claire. La démocratisation de l'accès s'est faite sans instruction officielle. Il faudrait que les enseignants documentalistes profitent de cet outil pour bousculer les pratiques pédagogiques.

Les échanges d'**Isabelle FRUCTUS, présidente de la Fadben nationale**, avec l'assistance ont montré que deux sortes de questions préoccupaient actuellement les professeurs documentalistes : d'une part l'avenir de la profession et d'autre part l'évolution du métier. Elle y a répondu en prenant en compte la réalité du terrain, avec toutes les inquiétudes qu'un état des lieux de la rentrée peut donner dans certains cas.

D'après les notes de Mazyvonne Zanaglia.

Diaporama d'Annaïg Mahé

<http://fadben.free.fr/11octobre/Fadben2.ppt>

Congrès national de la FADBEN, Nice, avril 2005

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/fadben/index.php>

Site de la FADBEN Paris, compte rendu

<http://fadben.free.fr/FADBEN-CRETEIL-PARIS-VERSAILLES-INTERACADEMIE-ADBEN-CDI-MAHE-BALTZ-FROISSART.htm>

- Les 10 commandements

"Respecter les règles déontologiques... Fournir l'appui documentaire pour la mise en œuvre du projet d'établissement. Evaluer les collections et les pratiques...". Janine Molina et Josiane Ducournau, sur Savoirs CDI, égrènent les "10 commandements" d'une politique d'acquisition. On n'hésite pas à ajouter un 11ème : prendre un abonnement d'établissement au Café...

<http://savoirscdi.cndp.fr/fonds/PolitiqueAcquisition/10commandementsacquisition.htm>

<http://www.cafepedagogique.net/divers/nousaider.php>

Pour le prof

- 18ème Semaine de la presse et des médias

L'événement réunit plus de 4 millions d'élèves, 400 000 enseignants, 13 000 établissements, et 1391 médias pour faire découvrir les médias libres aux élèves. La 18ème Semaine de la presse et des médias aura lieu du 19 au 24 mars sur le thème "Découvrir le monde avec les médias". Durant cette semaine, les enseignants sont invités à monter des projets et des activités en lien avec les médias locaux et nationaux. Ils y sont aidés par les conseils pédagogiques du Clemi. Les établissements pourront s'inscrire du 9 janvier au 2 février.

Le B.O. du 26 octobre présente l'opération. L'Expresso l'a annoncé le 8 septembre.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/39/MENL0602639C.htm>

- Le concours national des journaux scolaires et lycéens

Proposé par le Clémi et la Fondation Varenne, le concours national de journaux scolaires et lycéens d'adresse à tous : écoliers, collégiens et lycéens. Les sélections académiques auront lieu en mars et les vainqueurs nationaux recevront une aide financière intéressante.

<http://www.education.gouv.fr/cid4084/la-fondation-varenne-et-le-clemi-lancement-le-concours-national-de-journaux-scolaires-et-lyceens.html>

http://www.famv.com/Concours/concours_CNJS.htm

http://www.clemi.org/medias_scolaires/concours

- Fredi 2, un grand retour

"Avant de se lancer dans les projets et recevoir les élèves au CDI pour des séquences pour les amener vers la maîtrise de l'information, il faut essayer Fredi et l'adopter. Il permet de pouvoir proposer tout au long du collège une vraie progression dans les apprentissages documentaires". En 2005, le Café saluait avec enthousiasme la publication de Fredi, un logiciel édité par le CRDP de Créteil.

La nouvelle version 2 comprend près de 100 exercices d'entraînement à la recherche documentaire. Fredi autorise les parcours individuels avec diagnostic et bilans. Il est prioritairement destiné aux élèves de collège et aux élèves de seconde.

<http://www.ac-creteil.fr/CRDP/scripts/cyberbibliothèque/index.php>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/r2005/cdi.php>

- Le vade-mecum du doc

Pour chaque poste, pour chaque professeur documentaliste, une organisation rationnelle comporte une part d'organisation personnelle... aussi, comment penser à tout lorsqu'on doit être remplacé(e) ou-bien quand on quitte le poste... Claudine Vidal, Crdp de Nice, propose "le vade-mecum du documentaliste". Ce recueil d'une cinquantaine de pages passe en revue les informations concrètes à passer au successeur : faut-il activer l'alarme chaque soir ? Où aller chercher le courrier du Cdi ? Où sont rangées les clés du bureau ? Comment se passe l'accueil des élèves ? Où est rangée la liste des professeurs ? etc. Pour C. Vidal, *"liaison organisée = remplacement optimisé"*. Ce sera plus vrai avec le vade-mecum.

http://www.crdp-nice.net/bouquet/ressources.php?rub_id=7&ssr_id=36&cat_id=944

- Forum de discussion Internet sur l'étude de l'OCDE sur les ressources pédagogiques en libre accès

L'Institut International de Planification de l'Education (IIPÉ) de l'UNESCO et le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) tiennent actuellement un forum de discussion Internet portant principalement sur les résultats et conclusions d'un projet d'étude de l'OCDE sur les ressources pédagogiques en libre accès.

<http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php->

[URL_ID=23365&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=23365&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

- Journée franco-allemande

"Cette journée doit être l'occasion de présenter les relations franco-allemandes et d'informer les élèves et leurs familles sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que sur les possibilités d'études et d'emploi dans le pays voisin. Elle doit contribuer également à la promotion de la langue et du pays partenaire". Le B.O. du 12 octobre invite les écoles et

établissements secondaires à participer à la "Journée franco-allemande".

"Pour l'année 2007, un thème général, susceptible d'intéresser tous les niveaux d'enseignement, a été retenu par les ministres chargés de l'éducation des deux pays : en France : "L'Allemagne, un pays à redécouvrir" ; en Allemagne : "La France, un pays à redécouvrir".

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/37/MENC0602406N.htm>

Concours

- Semaine de la langue française

La douzième "Semaine de la langue française" se déroulera du 10 au 20 mars 2007 et s'intéressera aux liens et aux échanges entre les langues, autour du thème des "mots migrants". Organisée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la culture et de la communication, en partenariat avec le ministère des affaires étrangères et avec le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, cette Semaine vise à renforcer, fédérer et valoriser un large éventail d'initiatives en direction des publics scolaires.

Dix mots ont été retenus pour cette édition : *"abricot, amour, bachi-bouzouk, bijou, bizarre, chic, clown, mètre, passe-partout, valser"*.

De nombreuses animations sont prévues. Citons "Le voyage des mots" qui s'adresse aux collégiens et aux lycéens. Ils sont invités à produire une oeuvre à partir des 10 mots retenus. Un concours est organisé (date limite d'inscription le 7 février).

Le B.O énumère les nombreuses actions en faveur de la langue française organisées cette année comme "Poésie en liberté" ou "Des mots pour voir", le magnifique concours de notre collègue Christian Perrier.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/39/MENE0602528C.htm>

<http://www.imageimaginaire.com/concours/accueil-concours.htm>

Lycée

- Ressources en SES

1- Le nouveau CdRom d'Alternatives économiques

Nul besoin de présenter *Alternatives économiques* : cette revue s'est imposée comme un outil d'information irremplaçable pour tous les lycéens qui s'intéressent à l'économie et particulièrement pour ceux de la série ES.

Le cédérom édité par le Crdp de Montpellier rassemble tous les articles parus dans le mensuel et ses hors-série, ainsi que ceux issus de "L'économie politique", de janvier 1993 à août 2006. Soit plus de 25 000 articles et documents, 6 600 graphiques, schémas et tableaux.

Le cédérom permet, grâce à un moteur de recherche efficace, de trouver rapidement les articles dont on peut avoir besoin. Il donne accès à un dictionnaire de plus de 1 300 termes qui constitue une aide précieuse à la lecture.

Il peut facilement être utilisé en cours pour faire travailler les élèves sur un thème précis. Il est aussi fort utile pour tous ceux qui ont à préparer des recherches personnelles comme les TPE.

2 - Les chiffres de l'économie : hors série d'Alternatives économiques

Quel est le revenu moyen des Français ? Comment évolue l'immigration ? Trente thèmes et plus de 200 tableaux sont regroupés dans ce nouveau numéro des Chiffres de l'économie publié par Alternatives économiques. Une édition qui est déjà un classique dans les établissements.

1 - Les articles d'Alternatives économiques couvrent tout le domaine du social et de l'économique en France et dans le monde. Cela fait de ce cédérom un outil indispensable pour les enseignants et les élèves.

<http://www.crdp-montpellier.fr/services/prod/AE/altereco.html>

<http://www.ac-orleans-tours.fr/ses/pedagogie/utilisation%20tice/cederomaltereco.htm>

http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/SudMedoc/ses/2000/croiss_why.htm

2 - Sommaire

http://www.alternatives-economiques.fr/sommaires/s_hs70.html

Bibliographie

- Vous avez dit justice ?

"Que dit la loi sur le cannabis ? J'ai été racketté à l'école, que faire ? Comment porter plainte ? Qui va s'occuper de moi si mes parents se séparent ? Qui paye la pollution ? Peut-on franchir une frontière sans papiers ? Qu'est ce qu'un crime contre l'humanité ? " Ecrit par deux magistrats, très agréablement illustré par Muzo, "Vous avez dit justice" apporte des réponses aux questions que les adolescents peuvent se poser sur leurs droits et la justice. L'ouvrage très concret s'appuie sur des exemples et fait découvrir la Justice en action. Il présente la chaîne pénale et le fonctionnement d'un tribunal. Il apporte des réponses claires aux questions qui peuvent faire l'objet de débats en classe et particulièrement en ECJS. Au-delà il apporte des informations utiles sur des points qui ne seront jamais abordés en classe. L'humour qui parsème l'ouvrage participe à sa façon à la clarification du droit.

Marie Brossy Patin, Xavier Lameyre, Muzo, Vous avez dit justice? 150

questions/réponses pour comprendre les rouages de la justice, Paris, La Documentation française, 2006, 176 pages.

Commander

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/9782020849272/index.shtml>

- Les jeunes et les médias à l'ère du numérique

Une étude vient d'être publiée avec le concours de l'UNESCO par le Centre international d'échange et d'information sur les enfants, les jeunes et les médias. C'est parce que le paysage médiatique a fortement évolué avec l'apparition de nouveaux médias et de nouveaux

comportements culturels des adolescents eu égard aux équipements numériques, que l'Unesco a participé à cette étude. L'intérêt de cette étude est d'évaluer l'impact des usages du numérique sur la pratique des médias par les jeunes (étude de l'offre, regard sur l'exposition à la violence dans l'image...). *"Alors que les technologies modernes de l'information proposent toujours plus de produits à travers de nombreux nouveaux médias, notre perception du temps et de l'espace, des frontières entre la sphère publique et privée, entre le centre et la périphérie, a également évolué. Des études montrent cependant que l'état des programmes de radiotélévision pour les enfants et les jeunes connaît dans beaucoup de pays une détérioration et non une amélioration. En outre, la grande majorité des espaces dédiés aux enfants et à la jeunesse sur Internet sont créés par des agences qui font passer l'appât du gain loin devant l'intérêt des jeunes[...].* L'étude publiée sous la direction d'Ulla Carlsson et Cecilia von Feilitzen est le Livre de l'année ("Yearbook") du Centre international d'échange et d'information sur les enfants, les jeunes et les médias du Nordic Information Centre for Media and Communication Research (Nordicom - Centre d'information nordique sur les recherches en médias et communication), basé à l'Université suédoise de Göteborg. L'étude réunit des contributions de chercheurs du monde entier afin d'éclairer les questions essentielles qui se posent lorsqu'on aborde le sujet « les médias au service des jeunes ». Des universitaires y font des apports théoriques et envisagent des mesures à prendre. Des propositions de pistes pédagogiques sont aussi répertoriées pour amener l'enfant à la maîtrise de ces médias numériques.

In the Service of Young People? Studies and Reflections on Media in the Digital Age, sous la direction d'Ulla Carlsson et Cecilia von Feilitzen. - Göteborg : Nordicom, 2006, 437 p. - ISBN 91-89471-35-0, (Yearbooks) - ISSN 1403-4700

http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=22776&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

- La fonction documentaire au cœur des Tice

C'est le thème d'un "séminaire Arion", une visite d'étude européenne, initié par l'Association des enseignants documentalistes de l'académie de Lyon avec la Daric et le Crdp de Lyon. Le séminaire aura lieu à Lyon du 17 novembre au 1er décembre et accueillera des cadres des systèmes éducatifs européens. Il évoquera *" l'attitude responsable et citoyenne que doit avoir l'élève dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et d'Internet en particulier. On insistera sur l'importance d'une formation aux règles d'usage (netiquette, charte...) sous-tendues par le législatif".*

<http://www.socrates-leonardo.fr/upl/documents/Catalogue-06-07.pdf>

Dossier spécial : Cdi, documentalistes, équipes pédagogiques et ouverture culturelle

Événements : les incontournables L'annuaire du ministère de la culture est le passage obligé pour pouvoir bâtir sa politique d'ouverture culturelle sans risquer d'omettre l'événement phare de sa région. Un bon point pour ce site qui contrairement à de nombreux autres pense que la culture existe aussi en dehors de Paris et de ses proches environs... Il propose d'ailleurs une entrée par régions qui vous permettra d'aller directement à ce qui vous concerne au premier chef. L'entrée thématique offre une autre approche possible : à l'intérieur de chaque sujet les regroupements sont encore affinés avec en plus une sélection de leurs sites

coup de coeur. Bref un outil ultra pratique et performant. Un coup d'œil sur l'espace jeunes est indispensable pour se tenir au courant de ce qui pourrait émoustiller nos chères têtes blondes. Et parce qu'on ne cherche pas d'infos futées que pour notre métier, l'agenda culturel vous propose une balade dans la culture au grès des manifestations...

<http://www.culture.fr/>

- Du côté du projet d'établissement

La lecture du projet d'établissement du collège Gérard Philippe (Fontaine) et notamment son volet « ouverture culturelle » permet de visualiser comment inclure et surtout formuler cet axe au sein de la politique de l'établissement. Les deux priorités dégagées « *L'élève doit comprendre le monde qui l'entoure (regards sur l'actualité, l'économie, le monde des sciences, le monde du sport et celui des arts.....)* » et « *Par l'ouverture culturelle, permettre à l'élève de trouver sa place dans la société (culture : vecteur de socialisation, réalisation de soi)* » permettent de dégager des compétences à faire acquérir et surtout des indicateurs à observer. Les stratégies choisies dans cet établissement sont variées et intéressantes et en inspireront plus d'un(e) et les remarques en fin de propos fournissent quelques trucs et astuces pour l'encadrement des activités.

<http://www.ac-grenoble.fr/college/gerard.philipe/projets.htm>

- Etablir des partenariats

Le portail interministériel d'informations pour l'éducation artistique et culturelle

regroupe des informations techniques qui sont essentielles dans la mise en place d'une politique culturelle dans un établissement. Ainsi la rubrique « partenariats » permet de voir avec qui on peut monter un projet. Sur chaque grand thème, musique, théâtre, patrimoine, ... est fait le point sur les possibilités de projets, les ressources et les événements auxquelles on peut les raccrocher. Pratique !

<http://www.education.arts.culture.fr/>

- Espace rencontre avec l'œuvre d'art

L'académie de Lille fait le point sur le dispositif EROA : définition, fonctions et encore plus précieux ressources en ligne et outils pratiques comme par exemple le cahier des charges à télécharger.

http://www4.ac-lille.fr/~aperoa/rubrique.php3?id_rubrique=12

- Culture et Environnements numériques de travail

Educnet propose un dossier sur l'ENT et la culture. Suite aux projets "Usages pédagogiques des TICE dans le secondaire" et "Espaces Numériques de Travail" , un groupe de travail ENT-USAGES a vu le jour qui en 2004-2005 a produit un certain nombre d'outils à destination de ceux d'entre nous qui se lancent dans l'aventure ENT. La partie documentation se compose de 4 documents très simples qui peuvent être un bon point de départ pour qui se lance. Vous trouverez aussi des propositions dans d'autres disciplines « dont vous pourrez vous inspirer (sciences économiques et sociales, lettres, mathématiques, sciences physiques et chimiques, sciences de la vie et de la terre, histoire-géographie, éducation musicale, langues et économie-gestion). » 26 fiches sont téléchargeables : simples et efficaces, elles sont utilisables telles quelles ou peuvent être ajustées à votre projet.

<http://www2.educnet.education.fr/sections/cdi/pedago/ent?xtor=100402>

- Du côté des ZEP

Un dossier du site « Education prioritaire » se propose de définir les axes d'une éducation culturelle dans les ZEP. Alain Bougarel revient sur les critiques souvent faites sur

l'enseignement en ZEP : *«les observations et évaluations des pratiques pédagogiques en ZEP ont montré une tendance centrifuge par rapport aux activités d'enseignement proprement dit. On fait trop « d'autre chose », de « socioculturel», d'activités « périphériques et ludiques », le pire étant « l'occupationnel ». Il insiste sur ce que les activités culturelles ont d'enrichissant quand elles permettent d'aborder autrement les apprentissages fondamentaux. Il ne s'agit plus d'opposer « scolaire » et « non scolaire » mais « mobilisation intellectuelle » et « détente », les activités culturelles n'étant pas vouées à appartenir à la première catégorie : "il y a lieu de démontrer que le temps consacré pendant les heures de classe aux activités culturelles permet aussi aux élèves de se mobiliser intellectuellement et de se placer ainsi en position d'apprentissage, répondant à l'objectif de réussite scolaire qui est celui des ZEP".*

<http://www.educationprioritaire.education.fr/dossiers/culture/presentation.asp>

- En panne d'idées ?

Heureusement, le Scéren vient à la rescousse. Si vous furetez dans son département *«Arts et culture»*, vous trouverez des rapports d'activités classés par thèmes ou académies. Le but de ce site est exposé en propos liminaires : présenter *«des expériences pédagogiques exemplaires menées dans le domaine de l'éducation artistique et de l'action culturelle»*. Parce vous aurez accès aux comptes rendus des instigateurs et partenaires de ces différentes actions, les aspects purement pratiques apparaissent alors clairement : budget, contraintes diverses, choix pédagogiques, partenaires sollicités...

Prenez par exemple, dans la rubrique photographie, une action qui a regroupé élèves d'école primaire, de 4e et de 3e autour de *«regards des uns, regards des autres et regards des uns sur les autres»*. Finalités, objectifs, conditions de mise en œuvre mais aussi procédures contractuelles, coût du projet et même financements nous font entrer dans le quotidien et la réalité de cet ambitieux projet. Bref des tas d'idées, et au fur et à mesure une envie de plus en plus pressante de se lancer !

<http://www.artsculture.education.fr/experiences/default.asp?kill=1>

- Etre motivé(e) ne suffit pas... mobiliser les équipes

Savoirs CDI nous offre un panel intéressant d'exemples d'initiatives culturelles dans sa rubrique du même nom mais l'entre d'entre eux, dispositif EROA justement, vaut vraiment la peine d'être cité par le lien qu'il fait entre les missions du documentaliste et son éventuelle inscription dans un projet. Une mine d'idées donc pour motiver son implication dans un projet auprès du chef d'établissement par exemple. Certes l'action menée dans le collège Madame de Staël à Lille date certes de 2000 mais il mérite le coup d'œil.

<http://www.savoirscdi.cndp.fr/pedago/Initiatives/Culture/EROA.htm#NatuFonc>

- Le CDI, lieu d'ouverture culturelle

Les troisièmes rencontres cdi-doc.fr qui se sont tenues à Bordeaux en octobre 2005 ont été l'occasion pour M. Durpaire de revenir sur le volet ouverture culturelle qu'il avait déjà abordé dans son rapport. M. Durpaire analyse l'évolution qu'a connu le CDI ces dernières années selon deux grands axes : la « multipolarité » et la « virtualité ». Dans le cadre de la première, le CDI redistribue son espace en fonction des missions qu'il se donne. En ce qui concerne la seconde, *«[elle]est encore plus une direction qu'une réalité. [...]Le CDI devient virtuel dès lors que les élèves et les autres usagers peuvent accéder aux ressources mises à disposition par un moyen électronique. En cela, ils ne diffèrent pas des bibliothèques publiques qui ont largement entrepris cette mutation technologique et culturelle»*. Il existe donc aussi un rapport étroit entre les mutations observées dans nos centres de documentation et au sein des bibliothèques publiques ici reliée au phénomène de « société de l'information ». Depuis 1970 où la notion d'«action culturelle » apparaît à l'école, les différentes réflexions ne feront que

tendre vers l'idée d'une véritable politique culturelle. Quelle est alors la place du documentaliste ? «*Si [la] dimension culturelle imprègne l'action du documentaliste de la même manière qu'elle est présente dans tous les enseignements, il lui revient d'être particulièrement attentif à la formation à la culture de l'information*». C'est la notion de politique documentaire qui permettra de relier toutes les missions du documentaliste dans un cadre cohérent et concerté.

Voir le compte rendu du Café Pédagogique

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/cdidoc/>

La retranscription des journées par Savoirs CDI

<http://savoircdi.cndp.fr/rencontresbordeaux/durpaire.pdf>

- Médiadoc, sept. 2006

Vient de paraître le numéro *Médiadoc* de septembre 2006. Thématique générale **De l'action culturelle à la culture de l'information** à travers plusieurs compte rendus d'expériences sur le terrain. A commander auprès de la FADBEN, 23 rue Claude Tillier, 75012 Paris.

Primaire

- Lucie Gillet, Stéphanie Leschiera, Pierre-Marie Lasseron, Patrick Picard -

- A la Une : Evaluation nationale de CE1 : exercices mal ciblés ou trucage délibéré ?

Les résultats sont-ils en baisse ou les exigences en hausse ? Pour la première année, les évaluations des élèves de CE1 sont généralisées dans toutes les écoles de France. Et les premiers résultats inquiétants.

De nombreux témoignages recueillis depuis quelques semaines nous permettent d'ores et déjà de pointer un problème majeur : les épreuves retenues (et les instructions en matière de codage de résultats) mettent en difficulté une proportion d'élèves sans commune mesure avec les résultats des années précédentes. De nombreuses classes affichent un pourcentage d'élèves identifiés " en grande difficulté " supérieur à 60%.

Résultat, ici, un inspecteur prend conscience du malaise et suspend toute passation. Là c'est un inspecteur d'académie qui fait état publiquement de ses doutes sur la validité du protocole retenu. Partout, les circonscriptions sont débordées par la demande de livrets « B » supplémentaires.

Pour certains items, la distorsion est flagrante avec le protocole de l'an passé. Ainsi la double page de l'exercice 1, demandant aux élèves de choisir les mots correctement orthographiés en dessous de leur image, également présente dans les évaluations de CE2, est massivement échouée, en particulier du fait du codage prescrit : zéro défaut imposé.

Evidemment, quelques âmes mal pensantes suspectent la manipulation, en ces temps de polémique médiatique sur la lecture : le meilleur moyen de pouvoir dire n'importe quoi sur la question, c'est de casser l'échelle du thermomètre pour ignorer l'état de la fièvre. Annoncer publiquement une inflation de difficultés scolaires en début de CE1, ne serait-ce pas le dernier argument d'un ministre acculé à la gesticulation médiatique pour assurer son propos sur " tout fout le camp " ?

"Pourtant", explique Michèle, suivant depuis plusieurs années ses élèves en cycle II en ZEP, "les résultats de la cohorte de cette année ne sont ni pires ni meilleurs que ceux de l'an passé. Mais je suis sûre que les exercices choisis et la manière de coder entraînent une performance aux tests bien plus négative".

Pour ne pas céder à la paranoïa, il faut revenir sur la genèse de cette évaluation. Sa construction a été produite, de 2002 à 2004, par un groupe très hétérogène autour de la Desco (Direction de l'Enseignement Scolaire du ministère de l'éducation nationale) et de la Dep (Direction de l'Evaluation et de la Prospective). Constitué de chercheurs (linguistes, psychologues, didacticiens), de représentants de l'Inspection Générale, d'acteurs de terrain (IEN, CPC, enseignants), ce groupe s'est posé toutes les questions nécessaires pour "cadrer" cet exercice. Quelle part pour la numération ? Et les pseudo-mots ? La production d'écrit ?

Les activités de compréhension ? Quel niveau de vocabulaire exiger pour les textes proposés à la lecture des élèves ? Quel niveau de langue ? Quel codage des items ? Combien de temps de passation ? Selon quelles modalités ? Quels items sont réellement basiques, prédicteurs des difficultés ?... Le codage des résultats a été lui aussi au centre de discussions

ons p

assionnées : à quel niveau d'échec va-t-on demander à l'élève de passer la partie complémentaire de l'évaluation ? 3/ 15 ? 5/15 ? 8/15 ?

A partir du travail statistique réalisé dans cette première phase, les items retenus avaient été choisis pour arriver, en moyenne, à un taux de réussite de 85% de bonnes réponses à la première épreuve, afin de bien identifier ces 15% d'élèves dont on sait qu'ils posent problème à l'Ecole. Evidemment, ce 15% est inégalement réparti sur le territoire national : dans certaines ZEP, on peut arriver parfois à 50%.

Mais cette année, les résultats semblent montrer une aggravation conséquente des résultats : hors ZEP, les élèves en difficulté sont souvent 30 à 40%, pour monter à 80% dans les zones ZEP. Dans ces conditions, il y a fort à parier que l'évaluation nationale ne puisse aider en rien les enseignants pour adapter leur enseignement.

Difficile de savoir qui a décidé de la forme finale que prendrait le protocole. La Desco est aux abonnés absents et le groupe de pilotage qui avait monté le protocole initial a été dispersé. Pour le moment, au ministère, on affirme attendre les remontées du terrain pour la mi-novembre. On veut croire que les enseignants ont peur de la nouveauté. Comme si ce genre d'évaluation était inédit.

Si le ministère veut montrer que ce dérapage est autre chose qu'une manipulation supplémentaire pour truquer les chiffres, il va falloir qu'il fasse rapidement quelque chose. S'il ne dit rien d'audible, il sera une fois de plus contreproductif, faisant douter encore plus les enseignants de l'utilité de centrer leur activité sur les évaluations diagnostics, qui sont pourtant un outil efficace pour accompagner les maîtres dans la compréhension des difficultés des élèves. (Avec Patrick Picard)

L'évaluation en CE1 sur le site de la Desco

<http://eduscol.education.fr/D0069/aide-evaluation-ce1.htm>

Quelles difficultés ont les enseignants avec les évaluations institutionnelles ? (pdf)

<http://zep89.ouvaton.org/pp/DiffEvalEnseign.pdf>

Le même document, avec les annexes (pdf 3 Mo)

http://zep89.ouvaton.org/pp/PICARD_CE1_EVAL_COMPLET.pdf

Et votre avis ?

<http://www.cafe-leblog.net/index.php?2006/09/05/34-temoignez-sur-les-ppre#c730>

Vie de la discipline

Lecture : Robien recule

"Suite à un courrier de Pierre Frackowiak, le ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a pris acte de ses regrets et a pris bonne note de l'affirmation de sa loyauté à l'égard des textes officiels". Le communiqué du 31 octobre de G.

de Robien ne promet pas l'enterrement de la procédure disciplinaire lancée contre Pierre Frackowiak, cet inspecteur de l'éducation nationale poursuivi pour avoir critiqué la méthode préconisée par le ministre. Mais pour l'intéressé, il *"va dans le sens de l'apaisement... Je (l)'interprète comme un pas vers une issue positive de la procédure disciplinaire"*.

Le même jour, selon l'AFP, Roland Goigoux a appris qu'il pourrait participer à deux séminaires officiels de formation sur la lecture.

- Un rapport de l'inspection souligne le trouble créé chez les professeurs d'école

"Les dernières semaines ont créé, chez les parents comme chez les maîtres, un trouble préjudiciable à un fonctionnement serein de l'école. Il est aujourd'hui nécessaire de rassurer les parents et de conforter l'action des professionnels de terrain en disant clairement la confiance dans le travail réalisé". Demandé par Gilles de Robien au début de l'année, en pleine campagne médiatique sur la méthode syllabique, le rapport de l'Inspection générale sur "l'application de la circulaire du 3 janvier 2006 et de l'arrêté du 24 mars 2006 sur l'apprentissage de la lecture", rédigé par Viviane Bouysse, Philippe Claus, Michèle Leblanc et Martine Safra, ne cache rien du trouble qui touche les enseignants.

Il souligne autant l'impact de la campagne de Sos Education que les dérapages ministériels. *" Au-delà des incidents internes à l'Éducation nationale, qui ne sont pas sans effets sur les personnels enseignants et sur les inspecteurs - tensions dans certains conseils d'IEN, questions vigoureuses dans les instances paritaires -, c'est la publication dans la presse quotidienne régionale d'encarts de l'association SOS éducation qui a suscité de réelles inquiétudes sur le terrain⁴. L'amalgame fait entre manuel et "méthodes", la mise en cause explicite des enseignants ne sont évidemment pas acceptés de professionnels qui font leur métier sérieusement. Les maîtres se sentent sous surveillance ou remis en cause par des parents inquiets"*.

Il atteste du sérieux du travail des enseignants. Certes, *"la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves demeure délicate..., la continuité des apprentissages entre grande section de maternelle et CP est mal assurée"*. Mais *"le temps consacré à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dépasse souvent ce qui est demandé dans les programmes... les enseignants ont conduit une vraie réflexion sur les supports de l'apprentissage de la lecture..., (ils) ont engagé le travail sur le code qui leur est demandé"*.

Le ministre a-t-il vraiment changé l'enseignement de la lecture ? L'Inspection sauve les apparences : *" Les maîtres du cours préparatoire sont très conscients de la responsabilité qui est la leur. Ils travaillent avec un grand sérieux et prennent à cœur leur mission. La circulaire du 3 janvier 2006 et l'arrêté modificatif des programmes ne leur ont pas posé de problème. Ils mettent en place un apprentissage structuré, probablement davantage et plus tôt qu'ils ne le faisaient, et engagent pour la plupart l'étude systématique des relations graphèmes phonèmes"*.

Mais ce que montre surtout le rapport c'est que les enseignants ont continué la réflexion amorcée autour des programmes de 2002. Les injonctions du ministre de changer de manuels sont restées lettre morte. Ne cherchez pas de méthode syllabique dans les classes. Selon l'inspection, qui acquiesce à ces choix, les maîtres utilisent Ribambelle, Ratus, Abracadalire, Mika ou Que d'histoires, des ouvrages qui permettent des approches mixtes.

Très logiquement l'Inspection invite au calme. Pour elle, il faut *" poursuivre le travail engagé*

sur le terrain en évitant dans l'immédiat la publication de nouveaux textes". La dernière recommandation sonne fort rue de Grenelle. " Aider les enseignants à retrouver de la sérénité : faire confiance aux maîtres de CP et aux cadres intermédiaires, qui ont montré dans leur immense majorité leur engagement et leur sérieux. Si possible, en communication publique, tendre à corriger les représentations mécanistes qui ont pu s'installer dans le grand public... Les maîtres doivent mobiliser des stratégies et des techniques variées pour prendre en charge la variété des fragilités, des difficultés, des atouts et richesses de leurs élèves. C'est là leur responsabilité, c'est là que réside leur expertise professionnelle, qui peut certes être perfectionnée mais qui doit être respectée".

Le rapport de l'Inspection amènera-t-il le ministre à condamner la campagne de Sos Education ?

<http://media.education.gouv.fr/file/39/9/3399.pdf>

Jean-Emile Gombert appelle à la désobéissance :

"Aucun chercheur sérieux ne peut prétendre connaître la bonne méthode de lecture ! Les résultats scientifiques conduisent à affirmer la nécessité d'enseigner, dès le début du Cours Préparatoire, les correspondances entre les lettres et les sons, mais ils ne permettent pas de trancher sur la meilleure façon d'y parvenir : par une méthode syllabique (le b-a- ba), par décomposition des mots en unités de plus en plus petites, ou par une démarche qui combine ces 2 approches... Il est erroné d'affirmer que la recherche scientifique impose l'utilisation de la « méthode syllabique », et qu'elle serait la mieux adaptée au fonctionnement du cerveau. Il est insensé de rendre cette méthode obligatoire, de sanctionner les Inspecteurs qui en dénoncent le simplisme, et d'interdire aux formateurs d'expliquer, en accord avec les textes officiels, la complexité de l'enseignement de la lecture. Face à des instructions contraires aux textes, il convient d'initier un large mouvement de grève du zèle, de refuser d'enfermer l'enseignement de la lecture dans le b-a- ba ; en d'autres termes, il convient d'appliquer les textes, donc de désobéir au Ministre qui les caricature". Dans un article adressé à Education & Devenir, Jean Emile Gombert, professeur de Psychologie du développement cognitif à l'université Rennes 2, appelle clairement à la désobéissance devant les décisions ministérielles sur la lecture.

M. Gombert est un spécialiste de l'apprentissage de la lecture. Ses travaux sur le déchiffrage et sur le décodage ont été parfois utilisés par Gilles de Robien pour appuyer sa décision d'imposer la méthode syllabique.

Par exemple, le très récent DVD "Apprendre à lire" diffusé par le ministère de l'éducation nationale auprès des enseignants, utilise son autorité pour justifier les thèses ministérielles. Au prix, il est vrai, de coupes sévères dans les propos de M. Gombert, comme le Café l'a démontré récemment. Le ministère avait simplement coupé les propos hostiles à la méthode syllabique de M. Gombert...

Finalement, la manoeuvre se retourne contre ses auteurs. Cette déclaration, signée très clairement "Caution récalcitrante" répond à cette manipulation et rétablit la pensée de M. Gombert.

<http://education.devenir.free.fr/Lecture.htm#zele>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index021006.php>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/contrijs/dvdlecture.php>

<http://www.bienlire.education.fr/01->

<actualite/document/gombert.pdf#search=%22gombert%20jean%20emile%22>

Lecture : Brissiaud répond à Robien

"Même lorsqu'on prend acte du fait que le ministre ne condamne plus la liberté pédagogique, on n'en regrette pas moins vivement ses prises de position de rentrée parce qu'elles ont déjà engendré la défiance de certains parents envers les enseignants" déclare Rémi Brissiaud, maître de conférence à l'IUFM de Versailles, dans Libération.

"Et l'affaire est loin d'être close. En effet, au CP, certains élèves restent longtemps sans savoir lire. C'est inévitable pour de nombreuses raisons, dont le fait, par exemple, qu'un élève né en janvier et un autre né en décembre ont presque un an de différence. Or de nombreux parents, aujourd'hui, croient de bonne foi à la supériorité de la méthode syllabique telle que Gilles de Robien l'a définie dans ses interventions. Les 22 chercheurs l'ont rappelé : cela n'a aucun fondement scientifique mais les parents l'ont tellement entendu sur les ondes et lu dans les journaux ! Plus l'année scolaire s'écoulera, plus les parents des enfants qui présentent un rythme d'apprentissage moins rapide seront tentés d'accuser le maître Que faire aujourd'hui pour tenter de réparer les dégâts déjà occasionnés et pour favoriser le retour à une certaine sérénité ? Depuis de nombreuses années, la quasi-totalité des enseignants utilisent des méthodes qui combinent des approches synthétiques et analytiques de la correspondance lettres-sons. Le ministre, qui aime employer des mots que tout le monde comprend, ne devrait plus se refuser aujourd'hui à utiliser le mot «mixte» pour qualifier ces méthodes. Et il devrait maintenant déployer autant d'énergie à vanter les mérites des méthodes mixtes qu'il en a déployé jusqu'ici à vanter ceux de la syllabique. Le fera-t-il ?"

<http://www.liberation.fr/opinions/rebonds/215172.FR.php>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/calcul/index.php>

- Journée d'action des directeurs le 22 novembre

S'il cherche à apaiser le terrain de la lecture, Robien ouvre un nouveau front en tentant de casser l'action des directeurs d'école. Il vient de demander aux recteurs et aux inspecteurs d'académie de menacer de retrait de salaire les directeurs qui ne renverraient pas les documents administratifs. Il tente sans doute de jouer à quite ou double, au moment où il espère que la signature du protocole « Direction d'école » par le Syndicat des Enseignants rende le front du refus plus fragile. Les prochains jours seront déterminants pour l'avenir du mouvement : les directeurs vont-ils abdiquer devant la menace, ou au contraire réagir plus fort ?

"Contrairement à ce qu'affirme le ministère, le mouvement des directeurs et directrices d'écoles se poursuit". Le Snuipp et le Sgen-Cfdt réagissent à la déclaration du ministère annonçant la fin du mouvement des directeurs. Ils soulignent que *"30% des enquêtes de rentrée, malgré les pressions du ministère, sont toujours bloquées"*. Les deux syndicats, qui n'ont pas signé le protocole d'accord proposé par le ministère, demandent une meilleure reconnaissance de la fonction de directeur.

Le Snuipp-Fsu et le Sgen-Cfdt appellent *"leurs organisations départementales à faire du mercredi 22 novembre une journée nationale d'actions"*.

<http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1219.html>

- Langues : PrimLangues lance un concours de poèmes

Poésie en liberté et PrimLangues, le site institutionnel du ministère français de l'Education nationale, organisent un concours de poèmes en langues étrangères. Entre le 1er novembre

2006 et le 31 janvier 2007, les classes d'écoles primaires du monde entier seront invitées à déposer un poème (5 à 20 lignes maximum) dans leur langue maternelle en se connectant sur le site www.poesie-en-liberte.org. Du 31 janvier 2007 au 31 mars 2007, les classes françaises de cycle 3 de France métropolitaine, seront invitées à participer au concours PrimLangues « dire un poème en langue étrangère » en choisissant un poème parmi ceux déposés lors de la phase précédente.

<http://www.primlangues.education.fr/php/actualites.php>

- L'Université d'automne de La Londe refait l'Ecole

Ca fait six ans que ça dure, et manifestement ça ne se guérit pas. Plus de 400 enseignants des écoles qui traversent la France et paient leur place pour aller entendre, trois jours durant, une quarantaine de chercheurs en éducation... L'attrait de la mer et de l'été indien varois ? Certes, le bonus est apprécié. Mais il faut attendre la fin de la soirée (ou parfois la nuit) pour voir errer quelques grappes prenant l'air. Parce que de 8h 30 du matin à 22h, ça carbure... Toutes les deux heures, changement de cavalière. Le speed-dating de la pédagogie, le coq-à-l'âne professionnel : les maths, l'EPS, le sexisme à l'école, la maternelle la littérature de jeunesse, la place de l'art à l'école, la notation, l'informatique, l'école rurale, l'usage de sa voix (eh oui, c'est le premier outil professionnel...), la liaison CM2-6e... Comment choisir ?

Cette année encore, il a bien fallu constater que la potion a pris. Certes, les débats ne se sont pas forcément limités à l'empathie, thème de la conférence en plénière de Boris Cyrulnik : Goigoux ne s'est pas gêné pour discuter en toute franchise de ce qui fâche en lecture, Guérin a prôné le changement de structures scolaires en essuyant les doutes de la salle devant les carences de pilotage institutionnel, MC Courteix a défendu bec et ongle la nécessité de l'intégration des élèves handicapés, face à une salle confrontée chaque jour aux manques de moyens d'accompagnement, Garcia-Debanc a prôné un enseignement exigeant de l'ORL, Brissiaud et Charnay ont développé avec verve leurs options pour les maths...

Découvrez le dossier spécial du Café sur l'université d'automne du Snuipp.

<http://cafepedagogique.net/dossiers/univsnuipp06/>

- Comment l'art vient aux enfants ?

L'Observatoire de l'enfance en France et l'INRP en partenariat avec Le Monde de l'éducation organisent le 29 novembre à Vitry (94) un séminaire sur l'éducation artistique dans l'enseignement primaire.

Contact : contact@observatoire-enfance.org

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/collmat/>

- Convention avec l'Usep

Le ministère publie la convention le liant à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep). Elle prévoit l'organisation de rencontres sportives et le développement de l'apprentissage à la vie civique et associative.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/37/MENE0602407X.htm>

- L'Ecole de proximité au Sénat

"L'Ecole de proximité est le socle historique de notre système éducatif. C'est le cadre le plus performant pour la réussite de tous les élèves". Du passé à l'avenir, les partisans de l'école de proximité mobilisent aussi bien Jules Ferry que Célestin Freinet. Ils ont une certitude : le modèle d'école qui leur tient tant à cœur est à même de répondre aux problèmes de l'école

française. Et si c'était vrai ? Les défenseurs de l'école de proximité ont tenu congrès à Paris le 18 octobre avant d'inviter les Français à (re)découvrir leurs écoles au Salon de l'éducation le 19 novembre. De bonnes occasions pour écouter leurs arguments et comprendre ce qui motive ce mouvement.

<http://ecoledeproximite.free.fr/>

- Mixité sociale et sectorisation dans FSC

"Oui, des études récentes montrent que selon les territoires, les chances de réussite des élèves peuvent être différentes. Cela s'explique en partie par la plus ou moins grande mixité sociale des écoles et des établissements ; par la stabilité ou l'instabilité des équipes, par l'expérience ou à l'inexpérience des professionnels, par la coopération des différents acteurs en interne et à l'externe de l'école. Or, les familles ne sont pas égales face à ce qui au final s'agrège et constitue cet « effet territoire » car certaines, parce qu'elles ont plus de ressources peuvent s'en affranchir plus facilement que d'autres". Fenêtres sur Cours n°290 offre un important dossier sur la sectorisation.

Il mêle témoignages d'enseignants et de chercheurs comme la géographe Catherine Barthou et la sociologue Brigitte Monfroy. Pour elles, l'école garde sa place dans la lutte contre la ségrégation. *"Certaines observations locales montrent en effet que la mixité résidentielle n'a pas forcément d'incidence sur la mixité à l'école. Pour cette raison, il faut aussi chercher des solutions du côté de l'école. C'est d'abord en travaillant à rendre plus égalitaire l'offre de formation et en maintenant un objectif commun de réussite pour tous les élèves que l'on réduira les écarts. On sait aujourd'hui que là où se mettent en place des expérimentations, du travail en équipe, des fonctionnements innovants dans certains quartiers défavorisés, la réussite des élèves et l'attrait du projet pédagogique suffisent à rendre de nouveau attractives ces écoles et à leur conférer davantage de mixité. Le vrai défi à relever aujourd'hui est sans doute à chercher du côté de ces expériences en les transférant et en assurant leur pérennité".*

<http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/fsc290.pdf>

- Les radios scolaires en podcast

Ecoutez les émissions de l'école d'Hérouville, de l'école Houot ou de celle de l'Amiral Courbet (par exemple) sur votre ordinateur ou votre lecteur mp3. C'est ce que propose Thierry Coz dont le site accueille déjà une trentaine d'émissions. Bientôt dans le Café, le témoignage de ces enseignants sur les bonheurs et les difficultés de ce genre de projet...

Les podcats

<http://podcast.ac-rouen.fr/>

- Maternelle : Pour ou contre la collation ?

La collation est présente dans de très nombreuses écoles maternelles. C'est un moment important pour apprendre à vivre ensemble. Mais le Bulletin de liaison des enseignants de l'Essonne (n°38) nous apprend que c'est aussi une pratique contestée.

En effet la collation habitue l'enfant à un cinquième repas quotidien ce qui n'est pas sans conséquence sur son poids. Pour Joëlle Haize, conseillère pédagogique, *"la collation ne doit pas être un moment ritualisé qui perd tout objectif éducatif mais elle doit entrer dans un véritable projet construit et réfléchi".*

A lire aussi dans ce même numéro : les mises au point de chercheurs sur les activités

langagières en maternelle, celle de Georges Paret sur les premiers apprentissages numériques ou de Jacky Delarge sur l'apprentissage de la lecture en Grande section.

http://www.ia91.ac-versailles.fr/IMG/pdf/ble91_38.pdf

Rappel : Le Journal d'une grande section

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/contrijs/i71.php>

Pour le prof

- Maternelle : les abécédaires

Sous forme d'albums ou d'affiches, racontant de belles histoires ou stylisant la lettre pour en faire une œuvre d'art, les abécédaires sont souvent appréciés au cycle I pour aborder l'alphabet de manière créative. Voici quelques pistes à découvrir, pour vous plonger dans l'univers des lettres.

Pour commencer quelques bibliographies qui vous permettront de faire un choix parmi les innombrables abécédaires publiés chaque année.

Pour commencer une recherche, quelque soit votre thème, un réflexe, l'excellent site ricochet que nous vous présentions dans un précédent numéro

<http://www.ricochet-jeunes.org/arcparuthem.asp?id=90>

La section du Jura de l'AGEEM (et oui, l'AGIEM a changé de nom...) propose une série de photos d'abécédaires fabriqués en classe accompagnée d'une riche bibliographie.

<http://crdp.ac-besancon.fr/cddp39/Agiem/Ressources-Abecedaire.htm>

<http://www.agiem.fr/>

L'Observatoire National de la Lecture analyse de manière très complète quelques ouvrages et propose en complément une liste d'albums spécifiquement adaptés au cycle I.

<http://onl.inrp.fr/ONL/travauxthematiques/livresdejeunesse/constellations/abecedaire/abecedaire>

Quelques pistes pédagogiques...

La BNF propose sur son site de nombreux dossiers pédagogiques. Celui consacré à la lettre et au signe est composé d'une iconographie très riche qui explore les différentes périodes historiques et qui ouvre ainsi au maître moultes pistes pédagogiques.

<http://classes.bnf.fr/dossiecr/atelier/>

Sur les deux sites suivants, Les copains d'en face et Le CRDP des Pays de Loire, vous trouverez des documents pour créer avec vos élèves un abécédaire photographique à la manière de l'album « Alphabetville ».

<http://copainsdenface.free.fr/copains/activites/alphabet/index.html>

<http://www.crdp-nantes.cndp.fr/ressources/dossier/ABCDAIR/alphabetville.asp>

Il y a un autre abécédaire célèbre, c'est celui de Kveta Pacovska mis en mouvement par les éditions Dada Media dans un magnifique CD-Rom. Haut en couleur, cet abécédaire, véritable œuvre d'art est un support d'apprentissage laissant les enfants libres de leurs choix au gré de leurs découvertes.

Le site de DadaMédia en propose une variante à explorer avec tout le corps

http://www.dadamedia.com/artEduc.php3?id_rubrique=115&id_article=352&init=25

Dans la rubrique TICE du CNDP, vous pourrez compléter votre documentation sur cet alphabet avec un scénario basé cette fois-ci sur la maîtrise des langages

http://www.cndp.fr/tice/animpeda/scenario_alphabet/accueil.htm

Abécédaires et arts plastiques

Quel plaisir d'inventer pour chaque lettre une histoire, une couleur, une matière... Les façons d'aborder les abécédaires en arts plastiques sont variées, vous en trouverez plusieurs exemples dans les sites suivants.

http://webinstitut.net/artsplast/alphabet/presentation_alphabet.htm

http://plasticades.free.fr/plasticades/aigues-vives/anne/alpha/dos_alpha.htm

Abécédaires virtuels

Si vous disposez d'un ou plusieurs ordinateurs dans votre classe, vos élèves auront plaisir à découvrir ces trois abécédaires interactifs, et à jouer avec les lettres du bout de leur souris.

<http://home.tiscali.be/prosper14/1a/alphabet/Default.htm>

<http://pascal.oudot.free.fr/enfants/abcd/index.htm>

<http://www.csdm.qc.ca/barclay/projenfants/maternelle/abcmedieval/index.htm>

- Quand les progrès de la scolarisation se font aux dépens des tout petits. A propos du Rapport mondial sur l'éducation pour tous

"Malgré l'impact avéré des interventions précoces sur le bien-être des enfants et leur future réussite scolaire, très peu nombreux sont les pays, en particulier dans le monde en développement, qui ont une politique nationale de la petite enfance qui intègre la protection, la santé et la nutrition avec l'éducation. Ce sont pourtant les enfants pauvres et défavorisés qui peuvent le plus profiter de ces programmes". Réalisé par l'Unesco, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2007 met le doigt sur l'inégalité d'accès à l'enseignement préélémentaire.

"La scolarisation dans l'enseignement préélémentaire a triplé depuis 1970 mais le taux reste très bas dans la plupart des pays en développement". En effet, il est de 12% en Afrique subsaharienne, de 16% dans les pays arabes, de 40% en Asie de l'est. Encore faut-il noter que la moitié des pays du monde n'ont pas de programme de scolarisation avant 3 ans.

Pour l'Unesco cette situation est préjudiciable aux enfants des milieux défavorisés. Elle est également contraire à la Convention internationale des droits de l'enfant.

Comment l'expliquer ? Pour l'Unesco, *les gouvernements accordent peu d'importance à l'enseignement préélémentaire dans leurs dépenses".* D'une certaine façon ces enfants font les frais du développement des autres secteurs de l'éducation.

Dans les pays en développement, les états ont énormément augmenté leur offre éducative dans l'élémentaire. Aujourd'hui le taux de scolarisation à ce niveau atteint 86%. Il a progressé de 27% en Afrique subsaharienne, de 19% en Asie du sud (mais seulement de 6% dans les pays arabes). Cette croissance a créé des tensions dans les finances publiques à la fois parce qu'il a fallu embaucher des enseignants et construire des écoles et parce qu'il a fallu développer des programmes spécifiques pour faire venir les enfants pauvres, les filles, les minorités et les ruraux à l'école. Par exemple, certains états ont supprimé les frais d'écolage payés par les parents et ont du les suppléer. Ailleurs les écoles distribuent de la nourriture.

Souvent il a fallu aménager les écoles pour accueillir les filles (même si encore aujourd'hui seules 94 filles sont scolarisées pour 100 garçons). Ou encore développer du matériel scolaire en langue locale.

A ces tensions générées par le développement rapide du primaire, s'ajoutent maintenant celles qui proviennent de l'explosion du secondaire. Un secteur qui progresse et qui devrait continuer à le faire (le taux de scolarisation du secondaire n'est encore que de 30% en Afrique subsaharienne, 51% en Asie du sud et 66% dans les pays arabes).

Dans les pays développés, *"un nombre croissant de pays accorde une priorité élevée à l'éducation des tout jeunes enfants ainsi qu'à la qualité des services. Les premières années sont de plus en plus considérées comme l'une des clés de la réussite des politiques sociales, familiales et éducatives"* évoquait un récent rapport de l'Ocde. La plupart des pays développés sont engagés dans des politiques qui visent à augmenter leurs investissements dans ce domaine. La France paraît particulièrement bien placée avec un effort financier qui est à peu près le double de celui des grands pays développés.

Mais, en France, la crise rattrape la scolarisation à deux ans qui est en chute libre : le taux de scolarisation à deux ans est passé de 35% en 2000-2001 à 24% en 2005-2006. Cela résulte d'un double mouvement. Les bambins sont victimes de la pression des choix budgétaires : ici on privilégie le budget des universités à celui du préélémentaire. Surtout le principe même de la scolarisation à deux ans est contesté par certains psychiatres.

Pourtant des travaux ont attesté des bienfaits de la scolarisation précoce, particulièrement pour les enfants des familles défavorisées. On le savait en France depuis l'étude de J.P. Caille : *"À l'entrée en CP, les évaluations cognitives des élèves montrent que ce sont les élèves des catégories sociales défavorisées, mais aussi ceux des catégories sociales les plus favorisées qui bénéficient le plus de la scolarisation précoce. Elle est également plus bénéfique en ZEP que hors ZEP. Concernant l'accès au CE2 sans redoublement, également, l'effet positif associé à une scolarisation à deux ans s'observe principalement chez les enfants de cadres et d'ouvriers, et bénéficie particulièrement aux élèves de nationalité étrangère ou de parents immigrés"*.

Il est intéressant de voir l'Ocde, puis maintenant l'Unesco appeler les Etats à se mobiliser pour le développement du préélémentaire. Cette évolution mondiale sera-t-elle assez forte pour inverser la tendance en France et surtout permettre une amélioration du sort des enfants des PVD ? L'égalité des chances passe par là.

http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=49591&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index200906.php>
<http://www.cafepedagogique.net/disci/primaire/57.php#294>

Français

- Caroline d'Atabekian, Philippe Lavergne -

- A la Une : Commémoration de René Char

« Un poète doit laisser des traces de son passage, non des preuves. Seules les traces font rêver », écrivait René Char.

L'année 2007 verra le centenaire de la naissance du poète. Le ministère s'associe à l'événement : "Tout au long de l'année Char, précise le BO du 17 octobre, l'esprit d'exploration et d'invention pourra se donner libre cours autour des trois directions de l'histoire, des arts et de la philosophie. C'est pourquoi un appel d'offre national sera lancé dans les académies pour susciter les projets dans leur variété. L'occasion sera aussi donnée d'initier des projets plus ponctuels ou spécifiques. Toutes les formes de projet, du plus modeste au plus élaboré, ont droit de cité dans le centenaire Char. Les professeurs seront invités à se rapprocher des corps d'inspection et des délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle pour les faire connaître". Par exemple, le Printemps des poètes aura pour thème "Lettera amorosa", le poème d'amour. Des outils pédagogiques sont prévus.

- au BO :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0602527C.htm>

- sur Educnet :

<http://www2.educnet.education.fr/sections/theatre/anim/manifestations/charmesguich>

- sur le site du Printemps des poètes :

<http://www.printempsdespoetes.com/>

René Char n'est pas encore représenté sur le Net à la mesure de la figure qu'il a incarnée, du Surréalisme à la Résistance et au-delà. On trouvera sur quelques-uns de ces sites les études et hommages les plus intéressants :

Le Jardin des Muses :

<http://www.pierdelune.com/char.htm>

Char par les éditions José-Corti :

<http://www.jose-corti.fr/auteursfrançais/char-rene.html>

par Laurent Margantin :

http://www.larevuedesressources.org/article.php3?id_article=217

René Char, un poète en son pays (Fabula) :

<http://www.fabula.org/revue/document1156.php>

Vie de la discipline

- Base de textes pour l'étude du rêve

Au hasard, d'une navigation, tomber sur un beau site, inspiré et rigoureux, n'est pas finalement si fréquent. Laissez-vous emporter par cette base onirique constituée de récits de rêveurs,

ordinaires ou pas, de tentatives d'interprétation et autres clefs de songes :

<http://reves.ca/index.php>

- Semaine de la presse et des médias dans l'école

La dix-huitième Semaine de la presse et des médias dans l'école se déroulera du 19 au 24 mars 2007 (sauf pour les DOM-TOM, dont les dates dépendent des rectorats). Durant cette période, de nombreuses opportunités sont données aux enseignants pour intégrer l'étude de la presse en classe. Cette année, le BO la présente en référence au socle commun, qui stipule que *"les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose : [...] être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société"* (sixième compétence).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/39/MENL0602639C.htm>

- Parcours littéraires francophones : Senghor

Pour commémorer le centenaire de la naissance de Senghor, le CRDP de Paris propose un très beau dossier en ligne sur *Hosties noires* (téléchargeable en pdf).

http://crdp.ac-paris.fr/d_arts-culture/parcours-francophones.htm

- Farces du théâtre d'ombre

Les parcours littéraires européens, collection pédagogique en ligne du CRDP de Paris, publie un dossier sur des farces du théâtre d'ombre, traduites du grec, *Farces et Facéties de Karaghiozis, Le château des fantômes* et autres farces (Grèce, XIXe siècle, Zoé, « Les Classiques du monde », 2005) et mettant en scène les aventures de Karaghiozis, héros populaire et proche cousin de Guignol et Polichinelle. Une attention particulière a été portée à la question de la traduction des œuvres.

<http://crdp.ac-paris.fr/francophonie/europeen/index.htm>

- Deux nouveaux sites de profs

- **Gabrielle Philippe** destine son site aux étudiants en Lettres, enseignants ou autres amoureux de la littérature. Il comporte un lexique, et autres termes indispensables à l'étude de textes littéraires. On y trouvera aussi des séquences didactiques pour le collège, des récits d'expériences menées en classe, une rubrique consacrée à l'atelier d'écriture, ainsi qu'un cahier de textes interactif destiné aux élèves.

<http://coursgabrieelle.free.fr>

- **Le site de Patrocle**, géré par Patrick Chevrel, entre dans les "sites de profs" de Weblettrés. Il est bien connu déjà dans le champ du FLE comme un portail sur la didactique du Français à l'étranger, mais aussi pour la mise en ligne de cours de Maîtrise et de Master autour des "stéréotypes interculturels". Le recensement des sites et portails pour "Enseigner à l'étranger" permet aux titulaires et non titulaires de se rendre compte de l'offre du marché du FLE. On y examinera aussi des cahiers de textes de Sixième et de Troisième en français, et une programmation en Première. L'ouverture sur "Nantes et ses écrivains" offre enfin une sélection de textes et de sites sur le port de l'esclavage et métropole du grand ouest.

<http://perso.orange.fr/chevrel/>

Les sites de profs de WebLettres :

<http://www.weblettrés.net/index2.php?entree=27>

Pour le prof

- Le portail lexical

Le portail lexical est un projet mené par l'ATILF et le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, dont l'objectif est de valoriser des ressources linguistiques issues de différents projets de recherche au sein d'un portail unique. Les ressources actuellement utilisées pour le portail lexical sont bien connues : Morphologie, Morphalou 2.0, Lexicographie, Trésor de la Langue Française informatisé, Etymologie, Synonymie, Dictionnaire de synonymes du laboratoire CRISCO, Concordance et le Corpus Frantext libre de droits, tous aisément utilisables grâce à un système d'onglets.

<http://www.cnrtl.fr/portail/>

Concours

- Créteil : le concours photo 2007

Le concours photo de l'académie de Créteil propose de s'interroger et de s'exprimer, par la photo et un texte d'accompagnement, sur un thème qui touche aux fondements de la photographie et s'inscrit dans une actualité forte : "Regards sur la ville, un monde entre mémoire et mutations". Aujourd'hui, alors que la population urbaine s'apprête à dépasser la population rurale, la ville devient la « norme », mais à quel prix ? C'est l'occasion pour chacun de partir à la découverte de la ville, de ses contours, de ses habitants dans un monde qui se transforme. Début des inscriptions en ligne le 6 novembre 2006, clôture des inscriptions le 15 mars 2007. L'envoi des photos peut se faire jusqu'au 4 mai 2007 à l'adresse suivante : < concours-photo@ac-creteil.fr >.

http://www.crdp.ac-creteil.fr:80/CRDP/anim_peda/photo/2007/index_2007.html

- Semaine de la langue française

La douzième "Semaine de la langue française" se déroulera du 10 au 20 mars 2007 et s'intéressera aux liens et aux échanges entre les langues, autour du thème des "mots migrants". Organisée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture et de la Communication, en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, cette Semaine vise à renforcer, fédérer et valoriser un large éventail d'initiatives en direction des publics scolaires.

Dix mots ont été retenus pour cette édition : "abricot, amour, bachi-bouzouk, bijou, bizarre, chic, clown, mètre, passe-partout, valser".

De nombreuses animations sont prévues. Citons "Le voyage des mots" qui s'adresse aux collégiens et aux lycéens. Ils sont invités à produire une oeuvre à partir des 10 mots retenus. Un concours est organisé (date limite d'inscription le 7 février).

Au B.O.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/39/MENE0602528C.htm>

Collège

- Jeune et je lis (les gars aussi)

Jeune et je lis (les gars aussi) est un blog créé pour rendre compte des lectures des participants, lecteurs ou bibliothécaires, du « comité ado » de la médiathèque de Bagnolet. On y trouve de brèves fiches de critique rédigées par ces jeunes lecteurs.

<http://jeuneetjelis.over-blog.com/>

- Mise en oeuvre du socle commun

Dès la rentrée 2006, sont installés des groupes d'experts avec pour mission de repérer dans les programmes en vigueur de l'école primaire et du collège les éléments constitutifs du socle pour chaque cycle et chaque année de la scolarité obligatoire. Les textes complétés seront publiés au cours du second trimestre civil 2007 et entreront en application dès la rentrée 2007. Ces groupes préparent aussi le cahier des charges du nouveau dispositif d'évaluation. Eduscol présente le calendrier prévisionnel de mise en oeuvre :

<http://eduscol.education.fr/D0231/calendrier.htm>

- Diplôme national du brevet

Présentation des nouveautés 2007 et 2008 sur Eduscol, parmi lesquelles la prise en compte des résultats scolaires obtenus par les élèves en classe de troisième uniquement, l'attribution d'une note de vie scolaire dotée d'un coefficient 1, de mentions à partir des notes 12,14 et 16, la prise en compte enfin de l'option facultative de découverte professionnelle.

<http://eduscol.education.fr/D0071>

- Nouveautés sur les sites académiques

- Bordeaux : le dossier Pédagogie & Évaluations du site académique propose une importante contribution sur les évaluations CE2 / 6e (travail réalisé à partir du protocole 2005): pistes de travail, propositions pédagogiques(atelier lecture, lecture documentaire avec les élèves en difficulté, une séquence d'écriture en 6e...):

<http://www.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/Francais/PedagEval.htm>

- Orléans-Tours : un projet de recherche documentaire sur le site de la Bibliothèque Nationale de France autour du roman de Zola *Au Bonheur des dames* (3e/2de):

http://www.ac-orleans-tours.fr/lettres/coin_prof/usages-tice/Zola/Sommaire.htm

- Nantes : lecture, écriture, des apprentissages culturels : l'*Odyssée* en classe de sixième:

<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/lettres/ipr/college/odysee.pdf>

- Versailles : Comment lire une image publicitaire avec les élèves ? L'exemple de la représentation de la femme dans la publicité.

http://www.lettres.ac-versailles.fr/article.php3?id_article=717

- Nouveautés sur WebLettres

Attention ! Ces documents sont accessibles sur mot de passe. Pour l'obtenir, complétez le formulaire à cette adresse:

<http://www.weblettrres.net/pedagogie/index.php?page=mp>

- 6e, séquence : *Le petit Nicolas*

<http://www.weblettrres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3404>

- 6e, Cours : Le champ lexical

<http://www.weblettrres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3354>

- 5e, séquence : Les fabliaux

<http://www.weblettrres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3405>

- 5e, cours : Oral et origami

<http://www.weblettrres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3391>

- 4e, séquence : La lettre et ses fonctions
<http://www.weblettrres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3371>
- 4e, séquence : Poésie, voyage au pays des mots
<http://www.weblettrres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3364>
- 4e, séquence : La monstruosité et ses portraits
<http://www.weblettrres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3335>
- 4e, cours : *Le Passe-muraille*, de Marcel Aymé (la nouvelle fantastique)
<http://www.weblettrres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3394>
- 4e, Exercices : accord du participe passé
<http://www.weblettrres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3341>
- 3e PVP : Education à l'image : étudier un journal télévisé
http://www.weblettrres.net/pedagogie/gt_3i/contributions/etudier_un_journal_televisé.doc

Lycée

- Le nouveau programme de français en première

Le nouveau programme d'enseignement du français en classe de première des séries générales et technologiques, à mettre en place à la rentrée 2007, a paru au BO du 2 novembre 2006. On en connaissait la teneur : les objets d'étude "L'épistolaire" et "Le biographique" disparaissent. Le roman fait une entrée attendue à travers l'étude des personnages, et "L'Autobiographie" apparaît en 1re L. L'objet d'étude "Convaincre, persuader, délibérer" connaît, lui, un infléchissement vers l'essai, la fable et le conte philosophique.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/40/MENE0602437A.htm>

- TL : Conférences sur Diderot et Perrault

- L'académie de Versailles signale une conférence sur *Jacques le Fataliste* de Diderot par Jean Goldzink qui aura lieu le 29 novembre 2006, de 14h à 17h (CDDP du 92, à Boulogne) :

http://www.lettres.ac-versailles.fr/article.php3?id_article=712

Une autre conférence sur les *Contes* de Perrault, par Tony Gheeraert, aura lieu au même endroit le 13 décembre 2006, de 14h à 17h

http://www.lettres.ac-versailles.fr/article.php3?id_article=713

- Plan d'accès :

<http://www.crdp.ac-versailles.fr/cddp92/acces.htm>

- BTS : la Fête de la Fédération par l'image

Le site *L'Histoire par l'image* examine le tableau de Charles Monnet *La Fête de la Fédération*, la fête la plus célèbre de la Révolution française : "*Fête emblématique, au point qu'aujourd'hui encore notre fête nationale réunit en elle deux adversaires : la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, et la Fédération du 14 juillet 1790. L'intention primitive de la fête n'était pourtant pas celle d'une célébration unanime...*"

<http://www.histoire->

[image.org/site/oeuvre/analyse.php?rang=0&liste_analyse=443&ouvranim=1](http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?rang=0&liste_analyse=443&ouvranim=1)

- Nouveautés sur les sites académiques

- Orléans-Tours : cinq propositions interactives pour travailler l'écrit (commentaire et dissertation)

http://www.ac-orleans-tours.fr/lettres/coin_prof/usages-tice/Exinteractifs/Fiche-

[pedagogique.htm](#)

- Versailles : *Le Supplément au Voyage de Bougainville* de Diderot, suite de conférences, synthèses et séquences sur l'oeuvre :

http://www.lettres.ac-versailles.fr/rubrique.php3?id_rubrique=279

- Nantes : quelles approches et quelles pratiques de l'histoire littéraire au lycée ? Cette réflexion autour de l'histoire littéraire au lycée à partir d'*Iphigénie* de Racine a été menée dans le cadre d'une animation lycée organisée par l'Inspection des Lettres.

<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/lettres/ressourc/lycgen/animation/accueil.html>

- Nouveautés sur WebLettres

Attention ! Ces documents sont accessibles sur mot de passe. Pour l'obtenir, complétez le formulaire à cette adresse:

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=mp>

- Méthodologie : La dissertation

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3407>

- Méthodologie : Grille pour le commentaire composé

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3373>

- 2de, Roman et nouvelle : Mythe et réécriture (séquence)

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3396>

- 2de, Le théâtre : Séquence sur *La Machine Infernale* de Cocteau.

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3356>

- 2de, Le théâtre : *Rhinocéros*, d'E. Ionesco (séquence)

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3339>

- 2de, Le théâtre : Argumentation & théâtre classique (séquence)

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3340>

- 1re, Le biographique : Écrire la mémoire de la Shoah, étude de *Dora Bruder* de Patrick Modiano

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3383>

- 1re, Le biographique : *L'Enfant* de Jules Vallès, deux commentaires.

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3376>

- 1re, Le biographique : *Lambeaux*, de Charles Juliet. Trois lectures méthodiques.

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3372>

- Terminale professionnelle : Lire un roman d'aventure (séquence en deux parties): *Le vieux qui lisait des romans d'amour, de Sepulveda*

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3397>

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=news&idnot=3398>

- TL : Perrault-Doré : notes pour une introduction

http://www.weblettres.net/pedagogie/gt_tl/contributions/06-07_perrault-dore_introduction.pdf

- TL : Bibliographie autour des *Contes* de Perrault

http://www.weblettres.net/pedagogie/gt_tl/contributions/bibliographie_perrault.rtf

- TL : Analyse du *Chat botté*

http://www.weblettres.net/pedagogie/gt_tl/contributions/le_chat_botte.doc

- TL : La place de la famille dans les *Contes* de Perrault

http://www.weblettres.net/pedagogie/gt_tl/contributions/l_importance_de_la_famille.doc

- TL : L'importance des personnages féminins dans les *Contes* de Perrault

http://www.weblettres.net/pedagogie/gt_tl/contributions/l_importance_des_pers_fem..doc

- TL : Ovide modèle littéraire

http://www.weblettres.net/pedagogie/gt_tl/contributions/ovide_modele_litteraire.rtf

- TL : Myrrha est-elle un personnage tragique?

http://www.weblettres.net/pedagogie/gt_tl/contributions/myrrha_tragedie.doc

- TL : Séquence sur *Les Planches courbes*

http://www.weblettres.net/pedagogie/gt_tl/contributions/dossier_planches_courbes.pdf

Bibliographie

- BD pour lycéens

Dans la sélection de novembre du CNDP, *Mon ami Grompf, Yéti de compagnie* (éditions Glénat) et *L'Avare/George Dandin* de Molière/Simon Léturgie/Kawai Studio et alii aux éditions Vent d'ouest.

<http://www.cndp.fr/actualites/eleve/bd/dernier.asp>

Sortir

- Visites guidées

- Exposition "Venise et l'Orient", jusqu'au 18 février 2007, à l'Institut du monde arabe. À travers les quelques 300 objets que présente cette grande exposition, la visite s'attache à retracer l'histoire des relations commerciales, diplomatiques et artistiques entre Venise et les villes d'Orient.

<http://www.cndp.fr/actualites/eleve/expo/E20061003.htm>

Toutes les informations sur le site de l'Institut :

<http://www.imarabe.org/temp/expo.html>

- "D'un regard à l'autre", zoom sur la magnifique exposition du Quai Branly consacrée au regard que les Européens ont porté sur les peuples qu'explorateurs et missionnaires ont découverts à partir de la Renaissance. Des pièces européennes sont également montrées afin de mieux faire comprendre le contexte dans lequel les œuvres d'autres cultures ont pu être accueillies.

<http://www.cndp.fr/actualites/eleve/expo/E20061003.htm#A2>

Sur le site du Musée :

<http://www.quaibrantly.fr/index.php?id=990>

- Expos à la BnF

- L'exposition *Il était une fois Walt Disney*, organisée par la Réunion des Musées nationaux et le Musée des Beaux-Arts de Montréal, retrace jusqu'au 15 janvier 2007 l'histoire et le phénomène Disney aux États-Unis et dans le monde

<http://www.rmn.fr/fr/03expo/01calendrier/2006/disney/page.html>

Un mini-site sur le serveur de la BnF fournit les renseignements indispensables et précise que l'exposition se propose de rapprocher les dessins originaux des studios Disney des œuvres et créations de l'art occidental qui les ont inspirés.

<http://www.rmn.fr/disney/>

- *Visions du Déluge* : cette exposition sur le thème biblique est organisée par la Réunion des musées nationaux (Paris), le musée Magnin (Dijon) et le musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne, jusqu'au 10 janvier 2007. L'ambition de l'exposition consiste à montrer comment

un sujet d'histoire peut devenir un sujet de paysage, susceptible de se prêter à un traitement maniériste comme à une vision pré-romantique.

<http://www.rmn.fr/fr/03expo/01calendrier/2006/deluge/page.html>

- Allah n'est pas obligé

Le CRDP de Paris, en accord avec le Rectorat de Paris, propose aux enseignants qui le souhaitent des matinées scolaires jusqu'au 6 décembre pour aller voir avec leur classe, au Lavoisier Parisien, une adaptation théâtrale du roman d'Ahmadou Kourouma, *Allah n'est pas obligé* (Prix Goncourt des lycéens en 2000). Un débat peut être ensuite organisé avec la troupe. Toutes les infos pratiques à cette adresse (notamment pour les inscriptions) :

http://crdp.ac-paris.fr/d_actualites/infos_allah-n-est-pas-oblige.htm

- Colloque : la lexicographie militante

Les 8 et 9 décembre à Paris VII-Denis Diderot, se tiendra le colloque "La lexicographie militante", organisé en collaboration par le Centre d'Histoire Culturelle des Sociétés Contemporaines et le Centre Interlangues d'Etudes en Lexicologie. Les différentes interventions seront fédérées par une question essentielle : les dictionnaires, réputés décrire et transmettre un patrimoine linguistique et culturel de façon objective, ne sont-ils pas influencés par les parti-pris idéologiques des lexicographes ? Le perfectionnement des techniques de la lexicographie contemporaine interdit-il d'autre part cette lexicographie militante ?

http://www.chcsc.uvsq.fr/colloques/coll_lexicographie.html

Contact : < francoise.hache-bissette@uvsq.fr >

- Des politiciens aux noms d'oiseaux

Dans ce registre toujours un peu périphérique, renvoyons maintenant sur une analyse historique des mots qui font le plus de bruit en politique, mais sont désormais rares de nos jours : l'insulte, le lazzi, la philippique à déguster sur ce site de l'université de Bourgogne. Insultes, insulteurs et insultés constituent les grands axes de ce dossier où l'on traverse aussi les contextes historiques les plus polémiques.

<http://www.u-bourgogne.fr/insulteenpolitique/>

- Le meilleur de la création publicitaire

A la fois pour la nostalgie et l'étude très sérieuse des procédés publicitaires et des thématiques si ingénieusement adaptées aux mentalités collectives, on finira sur ce site offert par le Club des Directeurs artistiques. La publicité de 1968 à 2005 y est présentée dans ses meilleures affiches, mais aussi ses clips, ses campagnes, ses livres. Une documentation riche et passionnante accessible par les différentes entrées d'un moteur de recherche performant.

<http://www.leclubdesad.org/>

FLE

- Interim -

- A la Une : Le concours de correspondances de classes

Ouvert aux élèves de 10 à 18 ans, le concours vise à "établir une correspondance régulière en français, par courrier postal ou électronique, entre élèves de pays différents. La correspondance peut être individuelle ou collective, mais la classe entière doit participer au concours. Le thème du concours "Être jeune aujourd'hui" est le fil conducteur permettant aux élèves de s'exprimer librement sur des sujets qui les concernent directement. (Cela ne signifie pas que toute la correspondance doive porter sur ce thème, les élèves sont libres de leurs échanges !)".

<http://www.fipf.org/concours2007.htm>

Pour le prof

- Un monde numérique

Ce nouveau dossier de Franc Parler veut aider les francophones à saisir la chance que constituent les TIC pour l'enseignement du français. D'où un dossier très concret qui explique comment obtenir des ordinateurs à coûts réduits, quel système d'exploitation choisir, comment se procurer des logiciels gratuits et des documents authentiques.

Le dossier donne également à voir des réalisations comme celles du Sénégal.

http://www.franparler.org/dossiers/ressources_numeriques.htm

- L'oral en pratique

L'oral pose parfois problème aux élèves. Franc Parler vient à leur secours. " La partie pédagogique vous propose plusieurs pistes pour enrichir et développer les activités de compréhension orale. Pour alimenter ces activités de compréhension orale, vous pourrez puiser dans l'interminable réservoir de ressources que représente Internet. Médias, audioblogs et de plus en plus podcasts, les documents sonores, authentiques et didactisés sont en effet de plus en plus nombreux sur la Toile".

http://www.franparler.org/dossiers/comprehension_orale.htm

- Les Cyberbouquins du FLE

Les "Cyberbouquins du FLE" de Fabienne Gérard sont des manuels en ligne pour l'enseignement-apprentissage scolaire du Français Langue Étrangère. Le curriculum a été développé pour des élèves de lycée. Les activités proposées utilisent des ressources variées disponibles sur le Web. Trois ouvrages sont proposés avec des thèmes variés : retour de vacances, saisons, la mode, une journée atypique, de ville en ville, l'Europe et L'Euro, les monuments de Paris etc. Pour chaque thème on trouve des exercices, de la grammaire, des projets d'écriture. Un travail remarquable.

<http://www.fabgerard.com/cyberbouquin.html>

- Espace français

Il s'agit d'un site libanais et francophone, voué à la vulgarisation de la langue et de la culture françaises. Il propose des ressources littéraires destinées à la population scolaire. Grammaire, conjugaison, citations, atelier d'écriture, méthodes : le site est très riche.

<http://www.espacefrancais.com/>

Langues Anciennes

- Marie Fontana-Viala, François Gadeyne –

- A la Une : Le Collatinus nouveau est arrivé !

La version 8-béta du célèbre logiciel d'analyse lexicologique est en ligne. Améliorée, enrichie, elle permet, entre autres, de travailler désormais aussi en anglais et en allemand, de régler facilement la taille des caractères, et de spécifier le format du lexique.

Collatinus est appelé à évoluer encore: Yves Ouvrard doit ajouter quelques fonctionnalités manquantes, entre autres un éditeur de lexique.

Nous en reparlerons, bien entendu, dans les mois qui viennent.

<http://www.collatinus.org/collatinus/#telecharger>

Vie de la discipline

- Pub !

Merci à Marie-Laure Tres-Guillaume d'avoir signalé, sur la liste Musagora, cet argumentaire en faveur de l'apprentissage des langues anciennes. Les onglets qui se trouvent en tête de l'article donnent accès aux différents chapitres.

<http://education.france5.fr/coteparents/index.cfm?espId=3&discId=45&objId=13605&pageId=79095>

- Jeu

Signalons la réussite technique que représente le jeu de l'oie, réalisé par Patricia Carles avec sa classe...

<http://espacecollege.free.fr/lecture/oie/introduction.html>

- Ite, missa est !

Le Vatican envisage de rendre aux prêtres la possibilité d'officier en latin. Pour l'instant, ce n'est qu'un projet («*motu proprio*» !), mais il soulève des inquiétudes, au sein même de l'Église... Mais au fait, en quoi consiste cette liturgie ? Le site Cérémoniaire possède de nombreux documents utiles.

Signalons par ailleurs que de nombreux textes religieux du Moyen Âge peuvent être abordés sans parti pris, et choisis pour leur intérêt culturel, et pour leur langue souvent assez simple (*Salve Regina*, *Dies irae*, mais aussi le cantique du Soleil de saint François d'Assise, etc.). C'est le cas également de certains textes bibliques (le *Miserere* par exemple, c'est-à-dire la psalme 50, peut être lu, et aussi écouté dans la fameuse version musicale d'Allegri).

Le volume d'extraits des *Théologiens et mystiques du Moyen Âge* (édition d'Alain Michel,

Gallimard, Folio, 1998) constitue également un bon point de départ, pour découvrir les textes du Moyen Âge chrétien, souvent très intéressants et très poétiques: Hraban Maur, Bède la Vénérable, saint Bernard, sainte Hildegarde de Bingen, etc. Cette édition ne présente que les traductions, mais certains textes peuvent être trouvés en latin sur la toile.

<http://permanent.nouvelobs.com/etranger/20061104.OBS8089.html>

<http://www.ceremoniaire.net/>

http://www.fh-augsburg.de/~harsch/a_chron.html#latmed

Pour le prof

- Nouveautés sur nos favoris

Sur **Musagora**, Michel Tichit propose un nouveau dossier, superbe comme toujours, consacré cette fois aux Amazones. Vous saurez tout sur les origines des Amazones, sur leur légende complexe, mais aussi sur les illustrations de ces figures dans la littérature et l'image du Moyen Age à nos jours. Comme dans tous les dossiers Musagora, les textes abondent (en version bilingue) et l'iconographie est aussi splendide que variée. Grâce aux collections de la BNF, on découvrira les Amazones dans les enluminures.

<http://www.educnet.education.fr/musagora/amazones/default.htm>

Comme chaque mois, le serveur d'**Itinera Electronica** s'est beaucoup enrichi.

Faisons cette fois un point sur un type de ressources bien pratique: les **fiches de lecture**.

Elles consistent en un court extrait, en version bilingue, augmentée dans certains cas de l'hypertexte, et sont présentées sous un titre évocateur comme « la machine à cracher le feu », « Euripide : les femmes sont naturellement médisantes », « Des chouettes pour ranimer le courage des soldats »... Le format de ces textes permet leur lecture et, suivant la difficulté de la langue, leur étude avec les élèves. Le titre aide à trouver celles qui peuvent s'insérer dans une séquence particulière.

Liste des nouvelles fiches :

[http://pot-](http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itinera/lectures/fiches/consult_date.cfm?date_entree01=02/10/2006)

[pourri.fltr.ucl.ac.be/itinera/lectures/fiches/consult_date.cfm?date_entree01=02/10/2006](http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itinera/lectures/fiches/consult_date.cfm?date_entree01=02/10/2006)

La liste des fiches disponibles par ordre alphabétique d'auteurs, d'Appien à Xénophon :

http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itinera/lectures/fiches/consult_all.cfm

De nouvelles publications de Jacques Poucet, dans le cadre des **Folia Electronica Classica** concernent les origines et les premiers siècles de Rome et permettent également d'étudier l'émergence de l'Histoire, dans ses différentes acceptions:

« Le roi Romulus, ou les silences de l'Histoire » :

<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/12/RomParis.htm>

« Les rois dits étrusques ou la lente émergence de l'Histoire » :

<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/12/EtruParis.htm>

« Les Troyens aux origines des peuples d'Occident, ou les fantasmes de l'Histoire » :

<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/12/TroyensParis.htm>

« Romulus et Remus, les Jumeaux fondateurs de Rome » :

<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/12/RomRem.htm>

Les **nouveaux environnements hypertextes** (avec le soutien du site de Philippe Remacle) concernent, entre autres, pour **HODOI ELEKTRONIKAI** :

Aristophane, *Lysistrata*, comédie complète :

<http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/Aristophane%5Flysistrata/>

Aristote, *De l'âme*, livre I :

<http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/aristote%5Fde%5Fanima%5F01/>

Diodore de Sicile, *La Bibliothèque historique*, livre XVIII :

<http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/diodore%5F18/>

Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, livre IV :

<http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/thucy%5Fguerre%5Fpelop%5F04/>

... et pour **ITINERA** :

Augustin, *La cité de Dieu*, livres XI à XIV :

http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/augustin_civ_dei_11/

http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/augustin_civ_dei_12/

http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/augustin_civ_dei_13/

http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/augustin_civ_dei_14/

Columelle, *De l'agriculture*, livres II et III:

<http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/columelle%5Fde%5Fre%5Frust%5F02/>

<http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/columelle%5Fde%5Fre%5Frust%5F03/>

Lactance, *Des institutions divines*, livre III :

<http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/lactance%5Fdiv%5Finst%5F03/>

Quintilien, *L'Institution oratoire*, livre IV :

http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/quintilianus_instit_lv04/

Sénèque, *Apocolocyntose* :

http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/seneque_apocolocyntosis/

Tertullien, *Apologétique*:

<http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/tertullien%5Fapologetique/>

Le magazine HISTOIRE ANTIQUE publie un hors-série (numéro 11, octobre-décembre 2006) consacré à "Hannibal, le rêve inachevé ». Un fichier pdf propose la couverture ainsi que le sommaire du numéro :

http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itiner/actualites/histant_hannibal.pdf

Sur **Weblettres** est proposé un utile mode d'emploi: "Comment utiliser le dictionnaire Latin-Français de Félix Gaffiot?".

Il présente la méthode de classement des termes dans le dictionnaire Gaffiot, nouvelle édition de poche et une initiation à l'utilisation du dictionnaire pour les élèves de troisième avec pour support et exemple la page 203 du dictionnaire.

Cette ressource est accessible, sur mot de passe, à partir de la page Langues anciennes:

<http://www.weblettres.net/languesanc/>

Une synthèse de la liste Lycée sur le mythe de Pandore recense les références littéraires, iconographiques ou cinématographiques à ce récit :

http://www.weblettres.net/spip/article.php3?id_article=673

Complétons ces références par l'excellent et court essai de Jean-Pierre Vernant, *Pandora, la première femme* chez Bayard. On peut lire un compte-rendu pertinent de l'ouvrage sur cette

page de la maison française d'Oxford:

http://www.mfo.ac.uk/uk/publications_uk/lecturereports_uk/vernant_uk.htm

On peut en profiter pour rappeler l'existence d'une synthèse sur les réécritures de mythe (notamment Ulysse, Œdipe et Jason) :

http://www.weblettrés.net/spip/article.php3?id_article=464

- Le manuel CIRCE

Après notre entretien avec Mireille de Biasi dans le numéro 76, nous revenons aujourd'hui sur le projet européen CIRCE, et plus particulièrement sur le manuel. Il existe en version papier et en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.circe.be/content/view/12/247/>

Le manuel vise à accompagner les professeurs de langues anciennes dans leur utilisation des TIC pour l'enseignement : à ce titre, il offre une véritable réflexion sur le rôle des TIC, mais aussi des exemples de pratiques extrêmement variées, dans lesquelles les collègues peuvent trouver des idées de ressources (logiciels, ressources en ligne), d'organisations de classes, de types d'activités... Une des qualités particulièrement appréciable de ce manuel réside dans les réponses très concrètes apportées à des questions d'ordre pratique qui découragent de nombreux collègues, comme la question de l'équipement nécessaire, ou des guides d'utilisations de logiciels tels que *Hot Potatoes* ou *Hyperstudio*.

Le chapitre "**Pour commencer**" étudie l'association des langues anciennes et des TIC dans le cadre d'un système éducatif moderne en Europe. Il traite de la question de l'équipement de base (en matériel et logiciels) avant d'évoquer celle de la législation relative aux droits d'auteur. On trouvera notamment dans ce chapitre deux listes restreintes de logiciels conseillés par l'équipe, d'une part spécialisés en lettres classiques et d'autre part plus généralistes.

Tête de chapitre :

<http://www.circe.be/content/view/13/248/>

Logiciels spécialisés :

<http://www.circe.be/content/view/18/253/>

Logiciels généralistes :

<http://www.circe.be/content/view/19/254/>

Le chapitre "**Enseigner avec les TIC**" décrit des méthodes susceptibles d'être mises en place et développées par les enseignants, sous la forme de fiches très pratiques répondant à des requêtes telles que : « rechercher sur internet » (pour les professeurs/pour les élèves), « créer des ressources interactives » ou encore « évaluer les élèves ». En conclusion de chacune des parties de chapitre, des conseils sont proposés sur la façon de procéder, conseils de base à l'intention des novices, plus élaborés pour les plus confirmés.

Tête de chapitre :

<http://www.circe.be/content/view/29/260/>

Créer des ressources interactives :

<http://www.circe.be/content/view/38/270/>

Évaluer les élèves :

<http://www.circe.be/content/view/40/272/>

Le chapitre "**Le rôle du professeur**" pose la question de l'adaptation des méthodes à la nature spécifique de l'enseignement fondé sur les TIC. Il s'adresse à tous ceux qui se sentent perdus au cœur du labyrinthe que constitue la haute technologie appliquée au domaine de l'enseignement. Il évoque également des questions d'ordre pédagogique soulevées par l'utilisation conjointe de TIC et de méthodes d'enseignement ayant fait leurs preuves depuis longtemps.

On y trouve notamment un tableau qui développe, en regard de chaque outil (le courrier électronique, le traitement de textes, internet...) les orientations et les objectifs qui peuvent être développés.

Tête de chapitre :

<http://www.circe.be/content/view/41/273/>

Outils, orientations, objectifs :

<http://www.circe.be/content/view/42/274/>

Le chapitre "**Pratiques pédagogiques**" montre comment certains collègues volontaires ont expérimenté l'intégration des TIC à leur enseignement. Les pratiques pédagogiques permettent de comprendre comment, où et pourquoi certaines stratégies sont adoptées plutôt que d'autres. Ce chapitre ne suit pas de plan défini, mais propose une grande variété d'idées et de matériaux dans lesquels « piocher ».

Tête de chapitre :

<http://www.circe.be/content/category/3/67/277/>

Le collègue anglais propose une manière d'utiliser internet : le musée et les écoles de la ville de Benwell ont travaillé ensemble à la présentation sur le web du passé enfoui de la ville.

<http://www.circe.be/content/view/85/277/>

Mireille de Biasi propose un mode d'emploi très clair, au moyen de captures d'écrans, sur l'utilisation qui peut être faite des textes et images du site Perseus. Il s'agira, ici, d'établir puis d'exploiter un *corpus* textuel et iconographique sur le mythe d'Europe.

<http://www.circe.be/content/view/81/277/>

Un binôme anglo-italien insiste sur les solutions apportées par les outils informatiques aux problèmes soulevés par le handicap (claviers spéciaux ou virtuels pour les personnes à mobilité réduite par exemple). Suit un cas pratique spécifique aux malvoyants : les problèmes posés, les logiciels et ressources apportant des solutions.

<http://www.circe.be/content/view/72/277/>

<http://www.circe.be/content/view/73/277/>

(Rappel)

L'entretien avec Mireille de Biasi dans le numéro 76 :

<http://www.cafepedagogique.net/disci/languesanc/76.php>

- Histoire ancienne

Le site de Clio a mis en ligne une chronologie de la Crète. Elle présente l'intérêt de s'étendre de l'Antiquité à nos jours. Il y a également de nouveaux articles dans la bibliothèque de Clio, parmi lesquels:

André Bernand, «Les Grecs chez les rois d'Éthiopie».

http://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_crete.asp

Collège

- Nouvelles ressources sur le site d'Amiens

A la suite de rencontres départementales, l'académie d'Amiens a mis en ligne des documents élaborés par des formateurs et qui s'appuient sur le guide pédagogique publié à l'initiative de l'IGEN suite aux rencontres interacadémiques de l'hiver 2004 .

« *L'Art d'aimer* ou les précieux conseils de maître Ovide » : cette séquence s'adresse à des classes de 3e, elle s'appuie sur deux extraits de *L'Art d'aimer* présents dans des manuels, mais l'auteur s'attache à inclure ces textes dans une démarche problématique centrée sur la dimension parodique des textes. En civilisation, la séquence permet d'étudier la question des vêtements et parures et, en étude de la langue, c'est l'expression de l'ordre et de la défense qui est abordée.

Autre séquence destinée aux 3e : « Néron et le théâtre ». L'auteur explique, là aussi, de substituer à une approche chronologique de l'empire (celle du manuel utilisé par l'établissement), une approche problématisée. Cela passe par un « gros plan » sur Néron, avec un questionnement axé sur le théâtre. Les supports de cette séquence se révèlent particulièrement variés et riches : un extrait du *Britannicus* de Racine, une planche de BD sur le naufrage organisé par Néron pour tuer sa mère, plusieurs extraits des *Annales* de Tacite sur ce même épisodes (textes appareillés de différentes manières, en suivant les conseils du guide pédagogique), des pages de tragédies de Sénèque pour étudier les sentiments tragiques à travers les personnages de Phèdre et de Médée. Ces textes permettent un travail sur les verbes déponents et le vocabulaire des sentiments.
(Voir aussi rubrique Lycée)

L'ensemble de ces documents est accessible à partir d'une adresse unique :

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/lettres/Latgrec/la1.htm>

Le guide pédagogique pour les langues anciennes peut être téléchargé à l'adresse suivante :

http://eduscol.education.fr/D0013/guide_pedago_prof.pdf

- Autour des loisirs

Le site latin AVE DISCIPVLE s'enrichit. Il propose désormais une page vidéo qui met en ligne 15 petits films et diaporamas (entre 20 " et 3') faciles à télécharger sur le thème des loisirs des Romains.

<http://www.xena.ad/lcf/latin/video/otium.htm>

Destinés particulièrement aux élèves latinistes de Quatrième de Collège, ces films proposent des visites guidées, sans commentaire, du Cirque, de l'Amphithéâtre, du Théâtre et des Thermes. Un petit questionnaire accompagne chaque page.

On rappellera les autres sections du site:

- le logiciel NAUTA pour l'apprentissage ludique des déclinaisons nominales:

<http://www.xena.ad/lcf/latin/ave.htm>

- le logiciel VERBUM consacré à la conjugaison de l'indicatif actif:

<http://www.xena.ad/lcf/latin/verba.htm>

- le quizz sur l'Histoire romaine:

http://www.xena.ad/lcf/latin/qcm_latin/fondation_qcm.htm

Et l'adresse de la page d'accueil du site AVE DISCIPVLE:

<http://www.xena.ad/lcf/latin/indexlat.htm>

En lien avec le travail sur les lieux de loisirs que sont le cirque, les théâtres et les thermes, signalons une séquence du site académique de Limoges, destinée à des latinistes de 4e autour de la notion d'*otium*. Cette séquence présente la particularité d'utiliser *Google Earth* pour faire repérer par les élèves les lieux d'*otium* à Pompéi et les lieux des jeux à Rome (Colisée, *Circus Maximus* et *Piazza Navona*).

Un descriptif de la séquence se trouve à l'adresse suivante, qui permet en outre de télécharger le plan en format word.

http://www.ac-limoges.fr/lettres/article.php3?id_article=16

- Présages et prémonitions sur le site d'Orléans-Tours

Présages et prémonitions à Rome: Pourquoi, et comment, chercher à prédire l'avenir ? Cette séquence permet, à travers cette problématique, de poser la question du sens de la religion romaine et de ses pratiques. Niveau troisième (et éventuellement seconde, en utilisant les prolongements proposés):

http://www.ac-orleans-tours.fr/lang_anciennes/indexpedag.html

Lycée

- Nouvelles ressources sur le site d'Amiens

A la suite de rencontres départementales, l'académie d'Amiens a mis en ligne des documents élaborés par des formateurs et qui s'appuient sur le guide pédagogique publié à l'initiative de l'IGEN suite aux rencontres interacadémiques de l'hiver 2004 .

Un premier document concernant le niveau de Seconde (mais exploitable à d'autres niveaux) s'intitule « Deux modes d'approche préliminaire du texte ». Il est question ici de la lecture linéaire analytique et de la lecture bilingue synthétique.

Pour le même niveau, une autre contribution : « Exploiter les premières pages d'un manuel de Seconde ». A partir des premières pages d'un manuel, consacrées aux fables, de nombreux types d'approches des textes et d'activités sont présentés, déclinant les indications fournies par le guide pédagogique. On trouvera donc ici, outre des supports (textes, illustrations), des réflexions et des méthodes à méditer et pratiquer : « lire à voix haute », « problématiser la traduction », « mémoriser »...

(Voir aussi rubrique Collège)

L'ensemble de ces documents est accessible à partir d'une adresse unique :

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/lettres/Latgrec/la1.htm>

Le guide pédagogique pour les langues anciennes peut être téléchargé à l'adresse suivante :

http://eduscol.education.fr/D0013/guide_pedago_prof.pdf

- Classes préparatoires

L'association des professeurs de lettres et langues anciennes en classes préparatoires littéraires a maintenant son site. L'adhésion à l'association donne accès à toutes les ressources du site.

Profitons-en pour rappeler l'existence d'un groupe de travail "prépas", hébergé par Weblettrés!

Les langues anciennes doivent être encouragées, en classes préparatoires littéraires aussi, où elles s'intègrent bien à la préparation de plusieurs concours.

Enfin, nos collègues de CPGE seront peut-être intéressés par le site de Michèle Tillard, «Philo-lettres». On y trouve des ressources pour le grec et pour le latin.

<http://www.apfla-cpl.com/>

<http://www.weblettrés.net/pedagogie/gt.php?wg=3>

http://perso.orange.fr/philo-lettres/index_grec.htm

Bibliographie

- Parutions

Linguistique

Veikko Väänänen, *Introduction au latin vulgaire*, Klincksieck

Textes antiques

Callimaque, *Fragments poétiques. origines, iambes, hécélé, fragments de poèmes épiques et élégiaques, fragments de place incertaine*, édition bilingue français-grec. Traduction : Yannick Durbec. Belles-Lettres.

Ovide, *Lettres d'amour, lettres d'exil*, édition bilingue, trad. par Danièle Robert. Actes Sud, coll. Thesaurus.

Aulu-Gelle, *Petites histoires de grands hommes. Les Nuits attiques*, extraits traduits par Fabrice Edmond. Arlea, coll. Retour aux grands textes

Parménide, de l'étant au monde : textes, traduction du grec, interprétation. Édition bilingue de Jean Bollack, Verdier, coll. Verdier poche

Rhétorique

Paroles de paix en temps de guerre (collectif), Privat. On y trouve des passages relatifs à l'antiquité ; intéressant angle d'approche de la rhétorique.

Histoire de l'art

Stephan Steingraber, *Les Fresques étrusques*, éditions Mazenod-Citadelles, 2006

Fiction

Réédition de *l'Apologie pour Clytemnestre* de Simone Bertière, en livre de poche.

Littérature inspirée de l'Antiquité

Lectures de Coriolan de William Shakespeare (collectif), P.U. de Rennes.

Sortir

- Antiquité et pub à Strasbourg

Au musée archéologique de Strasbourg, l'exposition « Archéopub » traite des utilisations de l'Antiquité dans la publicité des années 1930 à nos jours. L'exposition se tient jusqu'au 31 décembre 2007.

<http://www.musees-strasbourg.org/F/exposi/expos.html>

- Conférences et colloques

Conférence de François Hartog : « Anciens, Modernes, Sauvages : autour d'un livre récent ». Information fournie par Yves Touchefeu. La conférence aura lieu le lundi 27 novembre 2006, à 14h, dans la salle de conférences de la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin (21 boulevard Gaston Doumergue, Nantes; arrêt Tram Vincent Gâche)

On peut consulter la fiche de ce passionnant ouvrage sur l'altérité et sur les usages modernes de l'Antiquité, sur le site de l'éditeur :

<http://www.galaade.com/oeuvre/anciens-modernes-sauvages>

Les concours dramatiques du monde grec

De novembre à janvier aura lieu une série de conférences de Silvia Milanezi et de Brigitte Le Guen, sur les concours dramatiques de la Grèce classique et la Grèce hellénistique.

<http://calenda.revues.org/nouvelle7525.html>

Hommage à Pierre Vidal-Naquet

Le 10 novembre, se tenait à la Bibliothèque nationale un colloque en hommage à Pierre Vidal-Naquet. Le programme est donné par Fabula; l'information nous est parvenue trop tard pour que nous puissions inscrire cet événement dans le numéro 76...

<http://www.fabula.org/actualites/article15672.php>

Figures mythiques dans la littérature d'Europe centrale

De même, les 9 et 10 novembre, a eulieu à l'Institut hongrois de Paris un colloque qui affiche une magnifique programmation. Le thème du colloque, «Figures mythiques en Europe centrale», comporte un versant consacré aux mythes grecs (communication de Maria Delaperrière, sur Prométhée et Icare dans la littérature polonaise; une communication d'András Kányádi, sur «Ulysse dans la littérature hongroise»; une communication de Jorjeta Tcholakova, «Métamorphoses du mythe d'Orphée dans la poésie tchèque»...)

Voilà de quoi convaincre, s'il en était encore besoin, de l'actualité de la mythologie, tant la littérature poursuit et renouvelle ses métamorphoses.

<http://calenda.revues.org/nouvelle7493.html>

- Hôtel Poséidon

Poséidon s'est assagi : le dieu grec de la mer, qui donne tant de fil à retordre à Ulysse dans l'*Odyssée*, donnera son nom au premier grand hôtel sous-marin. Dubai lance un projet concurrent : «Hydropolis», bien sûr ! Et à Las Vegas, un complexe hôtelier sous-marin devrait également voir le jour : il s'appellera «Aquaterra», bien entendu... «*Urbi, orbi...* Le latin est partout», selon le mot de Jacques Gaillard. Le latin, et le grec, aussi !

<http://www.linternaute.com/savoir/grands-chantiers/06/diaporama/hotel-sous-marin-poseidon/hotel-sous-marin-poseidon.shtml>

Philosophie

- François Jarraud -

- A la Une : L'esthétique sur Educnet

"L'objectif du site Educnet philosophie est de promouvoir l'usage des TIC, (technologies de l'information et de la communication) dans l'enseignement de la philosophie. Il s'agit à la fois de donner un inventaire des ressources existantes, tant sur un plan documentaire que pédagogique, et de faire connaître les usages actuels des TIC". A noter l'outil de recherche de ressources en ligne qui propose une sélection de sites sur l'esthétique.

<http://www2.educnet.education.fr/sections/philo>

Pour le prof

- Le colloque Pratiques philosophiques

Les 15 et 16 novembre, l'Unesco, en partenariat avec le Scéren, accueille le colloque international sur les "nouvelles pratiques philosophiques". *"Le but de ce colloque est d'engager un grand débat sur l'intérêt et la nécessité de la philosophie comme pratique, tant sur le plan pédagogique que culturel, social ou politique. Nous nous proposons de rassembler un certain nombre d'éléments et d'informations susceptibles de montrer que la philosophie n'est pas une activité « superflue » ou réservée à une élite, mais qu'elle est au contraire essentielle à la vie de la cité".*

On y trouvera des communications sur des pratiques nouvelles (philosophie à l'école etc.) ou la philosophie comme outil pour élaborer une pensée autonome.

Quelques interventions en exemple : Félix Lund (Hamburg) "la philosophie des médias : le potentiel philosophique des jeux vidéo", Daniela G. Camhy (Autriche) l'éducation contre le racisme, Gilles Abel & Martine Nolis (Belgique), la philosophie comme matériau de création, Marianne Remacle (idem) "Discussion à visée philosophique (DVP) en unité pédopsychiatrique de crise" etc.

<http://www.colloque-pratiques-philo.fr/>

- Concours : Philopsis, une nouvelle revue en ligne

Pascal Dupond réalise depuis une dizaine d'années pour Delagrave un volume annuel consacré à l'agrégation de philosophie. Philopsis publie en ligne un complément à cette revue papier et fait connaître d'autres travaux. Philopsis est entièrement tournée vers l'agrégation et sa préparation. On appréciera les articles en ligne ainsi que les webographies commentées.

Le premier numéro évoque des sujets de l'agrégation interne (la démonstration, la culture) et

externe (l'action, les Stoïciens, Nietzsche, la métaphysique).

<http://www.philopsis.fr/>

- Concours : La dissertation

Sur le site grenoblois, Pierre-Jean Haution publie une dissertation type sur l'art.

<http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/articles.php?lng=fr&pg=7187>

- Colloques et séminaires

Sur le site académique de Toulouse, l'excellente revue d'actualité recense les colloques et séminaires susceptibles d'intéresser les professeurs. Quelques exemples : le colloque « Heidegger et la pensée de la vie » en janvier, les séminaires sur l'histoire du matérialisme (Jean Salem, Paris 1), « Enjeux et représentations de la science, de la technologie et de leurs usages » (Dominique Pestre, Joëlle Le Marec, Jean-Claude Zancarini ENS-Lsh) , séminaire d'histoire des sciences à Nancy 2, séminaire Wittgenstein à Paris 1, philosophie politique de la mondialisation (Jacques Bidet Paris 10) etc.

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/philosophie/#actudujour>

- La bibliographie philosophique

Publiée régulièrement par le site de Nancy-Metz, la bibliographie philosophique en français fait connaître les publications (textes classiques, logique, philosophie morale, philosophie politique, esthétique, biographies, revues etc.) qui peuvent intéresser le professeur.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/philo/biblio/francais/themaseptembre2006.htm>

- E-Metis

Cette liste de diffusion (175 abonnés) hébergée par Paris 1, est un outil d'échanges entre professeurs.

http://listes.univ-paris1.fr/wws/subscribe/emetis?checked_cas=0

Lycée

- Le concours général des lycées

Le B.O. n°38 fixe le calendrier des épreuves du Concours général.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0602516N.htm>

Histoire

- Jean-Pierre Meyniac. -

- A la Une : Comment ne pas faire un cours magistral en terminale ?

Une réflexion menée par Daniel Dalet et mise en oeuvre avec une classe de terminale du lycée lycée Alexandra David Neel de Digne.

Histoire : Le cours magistral et le socle commun dans La Durance

"Trois mois après la publication officielle du texte relatif au "socle commun des connaissances et des compétences" à acquérir par tous les élèves, au moment où se mettent en place à Paris les groupes d'experts en charge d'explicitier ce socle, chacun s'interroge, avec juste raison, sur l'enjeu d'une telle réforme. « L'approche par compétences, écrit Philippe Perrenoud, ne rejette ni les contenus ni les disciplines, mais elle met l'accent sur leur mise en œuvre »... A la veille de la relecture attentive des programmes..., il est une nécessité impérieuse et pourtant ancienne : réfléchir à la manière dont l'élève apprend, apprécier l'efficacité des différentes situations de formation, trouver un juste équilibre entre les connaissances à acquérir et les capacités à construire, concevoir une évaluation cohérente avec la formation dispensée". Dans ce nouveau numéro de La Durance, la revue de l'académie d'Aix-Marseille, Jean Sérandour, IPR, évoque le cours magistral, vanté par les milieux conservateurs.

"Le cours magistral lui-même, quand il est bien conçu, peut parfois être porteur d'un véritable apprentissage. Mais il faut en concevoir soigneusement le projet et l'analyser sans indulgence. C'est, généralement, dans une alternance raisonnée des situations pédagogiques que l'élève se voit offrir de s'engager dans des exercices réellement formateurs... Il en va du cours magistral "à l'ancienne" comme des fiches d'activité qui ont eu leur heure de gloire : point trop n'en faut. L'abus du premier dissout le sens des questions étudiées, noie l'essentiel dans une accumulation des faits sans hiérarchie, confisque la possibilité d'exercer véritablement ses compétences en classe. La multiplication des autres introduit un traitement mécanique des faits et des idées, contraint à rester à la surface des choses, réduit l'activité réflexive de l'élève en guidant la tâche à l'excès".

Dans le même numéro, Daniel Dalet présente la méthode de la prise de notes "à l'envers".

http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_075.htm

<http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/a/dda/d011.htm>

Pour le prof

- Darfour

Deux liens à signaler sur le drame du Darfour : sur le site de l'ONU et sur Géoconfluence.
<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=13052&Cr=Soudan&Cr1=Darfour>
<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/etpays/Afsubsah/AfsubsahScient4.htm>

- Histoire des mathématiques

Dans la série des minisites de France 5 Education, un petit nouveau consacré à l'histoire des mathématiques. *Qui a utilisé le zéro en premier ? Quelle est la contribution des Arabes en mathématiques ? Qu'est-ce que le système métrique ? Quelle est l'origine du nombre Pi ? Si ce dossier ne prétend pas retracer avec précision les 20 000 ans de l'histoire des mathématiques, il apportera des réponses à ces fascinantes interrogations. Ce site permet de découvrir l'histoire de la discipline depuis son commencement, jusqu'aux mathématiques modernes.*

<http://education.france5.fr/histoire-maths/>

- Association pour le Patrimoine Industriel de Champagne-Ardenne

Le site de l'Association pour le Patrimoine Industriel de Champagne-Ardenne a pris de l'ampleur et changé d'adresse (site signalé dans notre n° 32...)

<http://www.patrimoineindustriel-apic.com/>

- La chronique Internet du n°396

Daniel Letouzey propose, comme d'habitude, de découvrir la chronique Internet du futur n° de "Historiens et géographes" (le 396) sur le site de l'APHG de Caen.

<http://aphgcaen.free.fr/chronique/396/aphg396.htm>

- Les fragments d'Antonin

Cinq prénoms inlassablement répétés. Cinq gestes obsessionnels. Cinq moments de guerre. Antonin est revenu des combats sans blessure apparente. La sienne est intime, intérieure, enfouie. Nous sommes en 1919 et le professeur Labrousse, pionnier dans le traitement des chocs traumatiques de guerre se passionne pour son cas. Sa méthode, nouvelle et controversée, doit lui faire revivre les moments les plus intenses de sa guerre afin de l'en libérer.

Ce film, réalisé par G. Le Bornin est sorti le 8 novembre dernier. Sur le site du film vous trouverez une entrée "pour l'enseignant".

Rappelons le dossier spécial du Café sur la 1ère Guerre...

<http://www.lesfragmentsdantonin.com/index.html>

<http://www.lesfragmentsdantonin.com/enseignants/>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/histoire/55.php#27>

- Peintre-Analyse.com

Peintre-Analyse.com analyse, dissèque, procède à l'examen minutieux des œuvres des Artistes, des Maîtres et des Grands Peintres pour vous permettre de modifier votre regard sur les toiles et sur l'art pictural en général. A signaler, outre les analyses, une série de liens riches et véridés.

<http://www.peintre-analyse.com/index.html>

- Clio-Livres

Vous connaissez le site Web des Clionautes.. Mais savez-vous que l'une des rubriques les plus fournies est celle consacrée aux compte-rendus de lecture que font régulièrement les Clionautes ? Vous trouverez actuellement 504 compte-rendus, tant en histoire, géographie qu'éducation civique.

<http://www.clionautes.org/spip.php?rubrique7>

- Un dossier pour l'enseignant d'histoire-géographie (42 pages)

Sur le site de l'académie de Grenoble (qui, au passage semble être en pleine mue), mise en ligne d'un dossier de 42 pages, conçu par les IA-IPR et apportant une foule de conseils et d'indications pour tous les enseignants. 42 pages dont voici le sommaire :

1. Présentation du dossier d'histoire géographie
2. Le dispositif d'accompagnement (enseignants débutants)
3. Enseigner

- Fiche 1. L'entrée dans le métier (enseignants débutants)
- Fiche 2. Mettre en œuvre l'enseignement de l'histoire géographie
- Fiche 3. L'enseignement d'histoire géographie et d'éducation civique en collège
- Fiche 4. L'enseignement d'histoire géographie en lycée
- Fiche 5. Un thème récurrent en collège et en lycée : Enseigner le fait religieux
- Fiche 6. Trouver des ressources

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/articles.php?lng=fr&pg=137>

- Université d'Automne des Clionautes, compte-rendus.

La troisième Université d'Automne des Clionautes est terminée. Les 1ers compte-rendus sont disponibles sur le site. Le thème de travail était "Aménagement et développement en milieu rural".

<http://www.clionautes.org/spip.php?article1167>

<http://www.clionautes.org/spip.php?article1168>

- Des Cafés historico-gourmands

L'équipe des Cafés d'histoire de la région Centre lance un nouveau défi : marier les plaisir de la connaissance historique à ceux de la bouche. Du 21 au 26 novembre, ils proposent à Tours 5 rendez-vous organisés autour d'un produit culinaire. Le 21 novembre, la cuisine de l'Orient et du Maghreb sera à l'honneur avec M. Habib Oubahli (Ehess) et M. Bey. Gilles Fumey animera le 24 novembre un café sur le whiskey. Et les 25 et 26, Jean-Paul Hébert (Ensia) évoquera avec un brasseur l'histoire de la bière. Le programme :

<http://www.cafeshistoriques.com>

- Anciens combattants de la Grande Guerre

Le doyen des poilus français de la première guerre mondiale, Maurice Floquet, est décédé dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 novembre à l'âge de 111 ans. Alité depuis plusieurs jours au domicile de l'une de ses filles, il aurait fêté ses 112 ans à Noël. Depuis vingt-six ans, il vivait à Montauroux, village de l'arrière-pays varois.

A cette (malheureuse) occasion découvrez ou redécouvrez ce site (personnel) qui, devant le vide existant sur internet en ce mois de juin 2005, a souhaité participer au maintien de la mémoire des soldats anonymes de la Guerre 14-18. Afin que l'on puisse associer un nom, un

*visage, une brève biographie à quelquesuns de ces acteurs du passé, nous avons choisi de collecter des données(**) relatives aux derniers survivants de la Guerre 14-18, ce pour chacun des pays belligérants. Le média informatique, appelé à prendre le pas sur les autres supports de l'information, nous garantit une diffusion optimale à travers le monde. Les plus jeunes des combattants étant nés en 1900-1901, le tout dernier des vétérans devrait s'éteindre peu après 2010 (110 ans étant en moyenne l'âge extrême atteint par le doyen d'une classe d'âge). Américains, italiens, allemands ayant massivement incorporés des soldats nés en 1899-1900, il est probable que le tout dernier combattant soit de ce pays.*

<http://dersdesders.free.fr/presentation.html>

Concours

- Pour le concours de la résistance.

Un dossier en ligne sur le site de la "Fondation pour la mémoire de la déportation".

Rappelons le thème de cette édition : le travail dans l'univers concentrationnaire nazi.

<http://www.fmd.asso.fr/web/index.php>

http://www.fmd.asso.fr/updir/1/mv_special_dossier_du_concours_national_2006_2007.pdf

Collège

- Le DNB 2007

Des informations disponibles sur la diplôme national du brevet sont en ligne sur le site de l'académie de Créteil.

http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/article.php3?id_article=793

- Les Demoiselles d'Avignon de Picasso

Un diaporama pour étudier un document patrimonial en 4ème : les Demoiselles d'Avignon de Picasso. Le diaporama est accompagné d'explications pédagogiques et scientifiques, d'une webographie et d'une bibliographie.

http://www.ac-poitiers.fr/voir.asp?p=hist_geo/ressources/mldemoispicasso/index.htm

Lycée

- Les annales du bac (depuis 2005)

Sur le site de l'académie d'Aix-Marseille les annales du baccalauréat sont en ligne. Tous les sujets soumis aux candidats depuis la mise en place des nouveaux programmes (session 2005) sont proposés au format RTF. A signaler également le site personnel d'Arnaud Leonard sur le même type de service.

<http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/annales/index.htm>

<http://membres.lycos.fr/geographiehistoire/>

- Histoire-géographie en CCF (CAP).

Des documents d'aide à la préparation du Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) en Histoire-Géographie, présentés lors des journées de formation, sont disponibles sur le site académique nancéen.

<http://www3.ac-nancy-metz.fr/lettres-hist-geo->

[lp/modules.php?name=Content&pa=showpage&pid=23](http://modules.php?name=Content&pa=showpage&pid=23)

- Bilan du bac 2006

Sur le site de l'académie de caen un analyse de la session 2006.

<http://www.discip.ac-caen.fr/histgeo/ipr/bilan%20bac%20juin%202006.pdf>

- Livret du professeur certifié d'histoire-géographie affecté en lycée professionnel

Un livret du professeur certifié d'histoire-géographie affecté en lycée professionnel sur le site de Versailles. On y trouvera en particulier les références complètes des textes officiels... Utile !

http://www.lettres-histoire.ac-versailles.fr/rubrique.php?id_rubrique=112

- Analyse du bac, session 2006

Sur le site de l'académie de Grenoble (qui, au passage, semble en pleine mue), une analyse de la session 2006 du bac (on y trouvera également une analyse du DNB).

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/articles.php?lng=fr&pg=281>

Bibliographie

- Blois 2005 - Religion et politique -

Comme chaque année depuis trois ans, les actes des rencontres professionnelles de Blois 2005 - "Religion et politique" - ont été édités aux éditions Syllepse pour l'édition 2006, dans la collection "Comprendre et agir". Ces actes reprennent les principales communications qui avaient eu lieu autour du thème "Dissidence et politique". Les références : *"Religion et politique. Dissidences, résistances et engagements"*, L. Albaret, H. Latger, J.-F. Wagniard (coord.), éditions Syllepse, collection "Comprendre et agir", Paris, 2006, 102 pages, 6 euros.

Pour se le procurer ou pour tout renseignement, contacter : dpaget.hlatger@wanadoo.fr

- le guide des sources de l'histoire du féminisme

Les Presses universitaires de Rennes publient, dans la collection "Archives du féminisme", le Guide des sources de l'histoire du féminisme, sous la dir. de Christine Bard, Annie Metz et Valérie Neveu (22 euros).

<http://www.archivesdulfeminisme.fr/>

- Les dossiers d'actualité de la Documentation Française.

A noter : "*Loi et mémoire*" et "*L'Otan après la guerre froide*". Rappelons que la collection des dossiers d'actualité de la Documentation française a pour objectif d'aider à faire mieux comprendre l'actualité politique, économique et sociale en France, en Europe et dans le monde.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/index.shtml>

- Les enjeux de 2007.

Une publication d'Alternatives Internationales en partenariat avec le Centre d'études et de recherches internationales de Sciences Po sur les enjeux de la présidentielle. C'est le hors-série n° 4 - Novembre 2006 - 7,90 euros. En kiosque jusqu'au 19 décembre et vente en ligne.

<http://www.alternatives-internationales.fr/collection.php3>

Sortir

- Journée de présentation : le Fort de bard

Journée de présentation : *le Fort de bard* le 16 Novembre 2006 - Espace Vallée d'Aoste - Hotel Ritz Paris. Une journée intéressante à plus d'un titre, aussi bien du point de vue stricte de l'histoire d'un château, et de sa vallée alpine, que de celui, plus complexe de la mise en valeur du patrimoine.

Espace Vallée d'Aoste - 14, rue des Capucines 75002 Paris

Horaires d'ouverture: du Lundi au Vendredi 10h-17h - Tél

0033.(0)1.44.50.13.50 - Fax 0033.(0)1.44.50.13.55

e-mail: info@espacevda.com

<http://www.fortdebard.info/index.html>

<http://www.fortdebard.info/programme.html>

<http://www.espacevda.com/contacts.php>

- Travail forcé pour l'Allemagne nazie

Travail forcé pour l'Allemagne nazie, entre STO, Shoah et travail concentrationnaire des déportés (rappelons que c'est le thème du concours de la Résistance 2006-2007) : une conférence débat avec Raphaël SPINA et des témoignages d'anciens déportés à Auschwitz dont Gilbert MICHLIN. C'est au lycée Edgar Quinet, Paris IXe Mercredi 29 novembre 2006 à 14h30.

<http://cercleshoah.free.fr/>

- Les rendez-vous de l'association Mémoires et Espoirs de la Résistance.

A signaler 3 rendez-vous :

- l'exposition "*J'avais 20 ans en 44. Dessins de guerre*", à partir du 19 octobre 2006 jusqu'au 28 janvier 2007, au MEMORIAL DU MARECHAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE ET DE LA LIBERATION DE PARIS MUSEE JEAN MOULIN, 23 allée de la 2e DB / Jardin Atlantique / 75015 Paris.

- le *Festival annuel des films sur la Résistance* : les 13 et 14 novembre 2006 à Vendôme ; les 15, 16, 18 & 19 à Blois ; le 17 à Romorantin.

- Du 18 au 25 novembre 2006 : Exposition "*La Rose Blanche - Visages d'une amitié*", Espace ASIEM - 6, rue Albert Lapparent, 75007 - Paris.

<http://www.memoresist.org/>

- Colloque international Grégoire - Droits de l'homme et droit des gens - Christianisme et Lumières

Les 30 novembre, 1er et 2 décembre 2006, *Henri Grégoire sera particulièrement mis à l'honneur en Lorraine. A l'Hôtel de Région, un grand colloque international permettra de remettre en lumière une existence riche en combats pour l'égalité de tous les Hommes et la modernité de l'Etat. De l'abolition de l'esclavage à la création du conservatoire des Arts et métiers, toute son œuvre sera abordée, et bien entendu son plaidoyer contre la discrimination à l'égard des juifs. Placés sous la Direction scientifique de Marcel DORIGNY, de nombreux universitaires étrangers (USA, Canada, Chine, Italie, ...) participeront aux débats.*

[http://www.cr-](http://www.cr-lorraine.fr/crlorraine/sites/crlorraine/fr/actualites/evnements/evnementabbgrgoire)

[lorraine.fr/crlorraine/sites/crlorraine/fr/actualites/evnements/evnementabbgrgoire](http://www.cr-lorraine.fr/crlorraine/sites/crlorraine/fr/actualites/evnements/evnementabbgrgoire)

- Mémorial de l'Alsace-Moselle

L'Alsace et la Moselle, au cœur de l'Europe, ont vécu et souffert de 1871 à 1953 un destin tragique, changeant quatre fois de nationalité. Ce Mémorial est le Centre d'interprétation historique de l'Histoire de l'Alsace et de la Moselle de 1870 à nos jours. La philosophie générale est ainsi définie : un lieu de Mémoire Régionale, un lieu d'histoire générale, un lieu de sens et de pédagogie. Le mémorial a un service éducatif.

<http://www.memorial-alsace-moselle.com/>

<http://www.memorial-alsace-moselle.com/f/scolaires.html>

- Colloque : le PCF et l'année 1956.

le colloque "le Parti communiste français et l'année 1956" se tiendra à Bobigny, les 29-30 novembre 2006, Bourse départementale du travail – 1, place de la Libération. Contact : Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Véronique POLUBOCSKO au 01 43 93 97 00

/>

- Festival du film d'histoire de Pessac 2006

Le 17^e festival du film d'histoire de Pessac, du 21 au 27 novembre 2006, sur le thème : "*Douce France*". *Sept jours d'images et de débats ! Des mythes fondateurs aux crises sociales, des rêves d'universalité aux remises en questions d'un « modèle français », un panorama de la France à travers une soixantaine de films et de nombreuses rencontres.* Cette année le magazine L'Histoire s'associe à Arte pour 4 tables rondes pour la 1ere fois diffusées en vidéo et en direct sur Internet.

<http://www.cinema-histoire-pessac.com/>

- Les Occidentaux et la crise de Suez : une relecture politico-militaire

Ce colloque se tient à Paris, les 16-18 novembre 2006. Organisé par le Service historique de la Défense (SHD), en partenariat avec le Department of International Politics, University of Wales, Aberystwyth, et l'unité mixte de recherche IRICE (Paris I Panthéon Sorbonne, Paris IV Sorbonne, CNRS).

Entrée libre sous réserve d'inscription.

Un important dossier documentaire est disponible sur le site internet du Service historique de la Défense. Il sera accompagné dans les jours qui viennent d'une exposition en ligne présentant un échantillon des archives écrites, orales et photographiques que possède le SHD sur le sujet. Leur traitement en cours permettra en 2007 la publication d'un guide des sources sur la crise de Suez possédé par le ministère de la Défense.

http://www.servicelhistorique.sga.defense.gouv.fr/04histoire/dossierdushd/suez/central_suez.htm

- Passé et actualité de la guerre d'Espagne

Le colloque « *Passé et actualité de la guerre d'Espagne* » est organisé à l'occasion du 70^e anniversaire du déclenchement de la guerre d'Espagne par les Amis des combattants en Espagne républicaine (ACER), la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), le Mémorial du Maréchal Leclerc et de la Libération de Paris- Musée Jean Moulin, le Musée de l'Ordre de la Libération, le Musée de la Résistance nationale (MRN), sous le patronage du Maire de Paris.

Il aura lieu le vendredi 17 et samedi 18 novembre 2006 à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, 3 rue Lobau, Paris 4^e. Les places étant limitées, il faut vous inscrire par téléphone au 01 48 81 45 97 ou par mail communication@musee-resistance.com

Les actes du colloque seront publiés aux éditions Tallandier au printemps 2007. Vous pouvez souscrire en envoyant un courrier au MRN BP 135 Parc Vercors 88 av. Max Dormoy 94 500 Champigny-sur-Marne (25 euros, au lieu de 29 prix public).

- L'immigration espagnole en France

COLLOQUE : L'immigration espagnole en France, Saint-Denis, 2 décembre 2006. *Les mouvements migratoires espagnols en France sont désormais bien connus. Depuis les années 1970, sociologues, historiens, mais aussi linguistes ou ethnologues, entre autres, ont interrogé l'exil résultant de la Guerre civile espagnole et les mouvements de migration dite « économique », du XIX^e siècle à nos jours, des « camps sur la plage » à La Plaine-Saint-Denis. Grâce à nombre de ces travaux – publiés ou inédits –, l'apport conséquent des hommes et des femmes espagnols dans les domaines économiques, sociaux et culturels, en France comme en Espagne, n'est plus à démontrer, bien que des pans entiers de cette histoire restent à écrire. L'action, dans le domaine de la préservation et transmission de cette mémoire, entreprise par les associations depuis les années 90, souvent en partenariat avec la Fundación Primero de Mayo, a été très importante. Aussi convient-il de réfléchir à la place accordée à l'histoire de l'immigration espagnole en France dans les différents espaces, publics et privés, concernés par cette mémoire (CNHI, Centro de la Memoria de la Emigración Española en Francia, etc.). Soucieuse de contribuer au débat sur cette question, la FACEEF souhaitait organiser une rencontre qui permette aux spécialistes de la question et aux représentants des associations espagnoles d'échanger sur les thèmes des liens entre histoire et mémoire, sur la constitution d'un savoir historique et sur la façon de le transmettre*

(à l'école, à l'université, dans la vie publique, etc.). A moyen et long terme, cette journée devrait permettre de cibler les politiques et actions adéquates à la transmission de la mémoire des migrations espagnoles en France, élément essentiel à notre avis, dans une démarche de lutte contre toute forme de discriminations. FACEEF 10, rue Cristino Garcia, 93210 SAINT-DENIS
<http://calenda.revues.org/nouvelle7570.html>

Dossier spécial : Blois 2006

Blois 2006 est terminé. Le Café vous aide à retrouver les traces et compte-rendus des activités qui s'y déroulèrent.

- Rappel du site des "Rendez-vous de l'histoire" :

http://www.rdv-histoire.com/home_bl.html

- Des comptes-rendus :

<http://www.clionautes.org/spip.php?rubrique180>

<http://www.ac-orleans-tours.fr/rdv-histoire/archives/2006/arch-2006-sommaire.htm>

http://hg.scola.ac-paris.fr/ressources/blois/dieu_argent.html

http://hg.scola.ac-paris.fr/ressources/blois/argent_sexe.html

- Les conférences en vidéo sur le site Canal U :

<http://canalc2.u-strasbg.fr/video.asp?idEvenement=251>

<http://canalc2.u-strasbg.fr/video.asp?idvideo=5209>

- Pour ceux qui n'ont pas pu entendre Benjamin STORA deux extraits sont en ligne sur Daylimotion.com :

<http://www.dailymotion.com/visited/search/indig%C3%A8nes%20stora/1>

- Une activité pédagogique sur le New-Deal, directement inspirée des ateliers de Blois :

<http://clioweb.free.fr/dossiers/newdeal/newdeal.htm>

Géographie

- JP Raud Dugal -

- A la Une : Concours Rallye-Géo

L'éditeur du Kangourou propose à nouveau cette année le Rallye-Géo, concours de géographie en collège. L'année dernière, pour sa première édition, 20 000 collégiens ont participé à ce jeu-concours géographique construit sur le modèle du célèbre Kangourou des maths. Cette année les partenaires du projet (le Kangourou, l'Inspection générale, l'IGN, Education France 5, Les Clionautes, GEOAdo, Lagrange Vacances, et le Café pédagogique) en espèrent 30 000.

Comme d'habitude, tous les participants recevront un cadeau. Les lauréats bénéficieront d'un voyage, et des milliers de cadeaux (appareils photos, clés USB.) attendent les collégiens, de la 6ème à la 3ème. Il bénéficie du soutien de l'Inspection générale.

Jeudi 21 décembre, tous les inscrits répondront à vingt questions portant sur les hommes sur la terre. La démarche est à la fois sérieuse (les questions sont validées par l'inspection, elles portent sur les notions de programme vues en classe) et ludique : il y a une enquête à réaliser, les questions sont intéressantes, les images et les cartes sont belles.

De nombreux lots sont distribués aux gagnants, chaque élève recevant dans tous les cas un numéro de Géo-Ado. L'éditeur précise : "Cette année, le numéro complet de GEOAdo, daté de décembre, est envoyé, pour tous les participants, dix jours avant le concours. Il contient en particulier un dossier de 8 pages permettant de préparer les réponses aux questions du jeu-concours."

<http://www.rallyegeo.org/>

Vie de la discipline

- Géoconfluences :

En nouveauté dans le dossier "Mobilités, flux et transports", un article de Marie-Annick Lamy-Giner (Centre de Recherches et d'Etudes en Géographie / CREGUR) de l'Université de la Réunion : **Port-Louis et Port Réunion, ports majeurs du sud-ouest de l'océan Indien.**

Très bien documenté, ce qui est appréciable c'est avant tout l'approche multiscale du local au global. La partie consacrée à l'ancrage régional des deux ports, deux "poumons essentiels" pour leurs îles respectives, est particulièrement réussie. La richesse de la documentation est réelle et permet de mieux évaluer les forces et faiblesses de ces espaces. Utilisable aussi bien en seconde pour des études de cas que pour le thème sur la mondialisation en terminale, les documents permettent de nuancer l'approche par trop commune, pour les élèves, d'espaces exclus de la mondialisation. Les apports scientifiques sont réels et sont, mais c'est une habitude, fortement à recommander aux collègues et candidats aux concours.

Dans le cadre du dossier "Le paysage dans tous ses états", une page documentaire de Jérôme

Lejot (UMR 5600 Environnement, ville et sociétés) : Le drone Pixy, une nouvelle plate-forme aéroportée pour l'étude des dynamiques paysagères. A conseiller pour les férus de technique et d'avancées de la cartographie des territoires.

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/actus/index.htm>

- Etudier la pauvreté :

A Blois, lors des Rendez-vous de l'Histoire, une table ronde a permis de mieux saisir les visages multiples de la pauvreté aussi bien en France que dans les Suds. Mme Sylvie Brunel, professeur de géographie, université Paul-Valéry de Montpellier, IEP de Paris, M. Alain Demurger, maître de conférences honoraire, université de Paris I, M. Martin Hirsch, président d'Emmaüs France, M. Robert Lion, président d'Agrisud modérés par Jacques Marseille, ont débattu sur cette notion. Pour certains, la pauvreté a reculé de manière spectaculaire depuis 30 ans, aussi bien à l'intérieur des pays riches qu'à l'échelle du monde. Pour d'autres au contraire, la mondialisation à l'œuvre multiplierait fracture sociale et paupérisation des pays et des populations les plus fragiles. Oppositions de styles où les discussions sur les statistiques (celles que proposent les normes du Millenium de l'ONU) s'opposent à la dimension morale de la pauvreté.

<http://canal2.u-strasbg.fr/video.asp?idVideo=5208&voir=oui>

- Canal Géo :

Des Exposés - Interviews d'universitaires sont proposés sur Canal Géo. Ils permettent de nombreuses mises au point scientifiques pour les collègues. Quelques exemples : « La gestion des risques : le cas des incendies de forêts ». Un exposé sur le risque incendie en milieu naturel : prévision, prévention et gestion opérationnelle, « Le réchauffement climatique », « Le redéveloppement urbain de « Mission Bay » à San Francisco par Frédéric Leriche qu'on a pu écouter aussi à St Dié) : L'histoire du quartier de Mission Bay à San Francisco est révélatrice des enjeux politiques économiques et sociaux du développement urbain aux Etats-Unis. Comment expliquer qu'à San Francisco un tel trésor foncier soit resté en friche pendant plus de 20 ans ? ... avec cartes et photos en ligne (on pourra aussi consulter la rubrique internet de Claudia Renau pour l'Information Géographique qui a quelques liens sur ce sujet et qui faisait écho à un article de Frédéric Leriche dans ce magazine), « Les transformations récentes de Moscou » : Moscou est aujourd'hui la première agglomération Européenne avec près de douze millions d'habitants. Comment Moscou a-t-elle atteint ce rang ?

http://www.canalu.fr/canalu/sommaire_chaine.php?vHtml=&chaine_id=13

http://www.tice-hg.net/infogeo/dec_2005.htm

- Les Cafés géographiques :

Actualité très riche et intéressante aux Cafés Géographiques avec un article stimulant de Gilles Fumey sur les représentations en cours sur la mondialisation. La question centrale qu'il pose est volontairement provocatrice: La mondialisation est-elle terminée ? A lire absolument. En liaison avec sa conférence de Saint Dié (à écouter sur Real Player), Julie Hernandez a participé à un Café dont le titre, la aussi provocateur et stimulant à plus d'un titre : « Katrina : l'incurie aux Etats-Unis ? » mérite notre attention.

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=955

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=950

http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2006/hernandez/son_cafe.htm

Pour le prof

- Etudier des espaces géographiques grâce à la télévision sur internet :

Reportages sur Arte :

Tous les mercredis soir à 21H40, Arte propose des reportages d'un format assez court (environ 20 minutes) souvent intéressants : « Nauru : l'île aux désastres » (20 septembre 2006) qui propose d'observer la dégradation d'une île après la surexploitation de l'île pendant des décennies, « Russie : goulag, gaz et pétrole. » (11 Octobre 2006) nous offre une vision intéressante de l'exploitation du gaz et du pétrole dans le « far east » russe par l'intermédiaire du goulag. Certaines vidéos sont en ligne et permettent une exploitation intéressante en classe.
<http://www.arte.tv/fr/histoire-societe/arte-reportage/323902.html>

Un Œil sur la planète :

France 2 propose la rediffusion en ligne des précédentes émissions d' « Un œil sur la planète », probablement la meilleure émission géopolitique française à la télévision. Les reportages ont été découpés par rapport au format original. On peut ainsi compléter des études de cas en seconde pour le thème « Nourrir les hommes » avec les reportages « Un milliard de bouches à nourrir » qui montre les gagnants et les perdants de la révolution verte ou « Le Grenier de la planète » sur le Brésil qui propose une étude sur le gigantisme de l'agriculture brésilienne, le cas des OGM et les principales cultures et leur utilisation. Il en est de même pour la Turquie avec des reportages qui permettent d'élaborer des séquences pour évaluer les conséquences de l'élargissement à ce pays. La diversité des reportages et leur utilité est vraiment à recommander pour initier les élèves de collèges ou approfondir les thèmes étudiés en lycée..
<http://info.france2.fr/emissions/1705437-fr.php>

Compléments d'enquête :

Là aussi, France 2 propose la rediffusion des émissions dans leur intégralité. Le format, un peu plus long demande un travail plus important et un découpage scrupuleux mais la variété des thèmes abordés est un plus pour les enseignants. Aussi bien utilisable pour l'enseignement de l'EEDD qu'en ECJS, les reportages peuvent être l'occasion d'une mise au point sur des domaines bien particuliers. Par exemple, l'émission de janvier dernier sur « Les nouvelles guerres du climat » est l'occasion de voir un reportage sur le sommet de la Terre qui s'est tenu l'année dernière à Montréal mais aussi d'avoir une variété de points de vue que peu d'émission proposent. Des émissions sur les sans-papiers, la mondialisation, l'importance du gaz mais aussi du pétrole complètent ce panorama d'ensemble.
<http://programmes.france2.fr/complementdenquete/emissions/>

Télédoc :

Le CNDP propose toutes les semaines des fiches à destination des enseignants qui peuvent dans certains cas (quand la diffusion est libre en classe) s'avérer fort judicieuses. Véritable outil de formation et d'information Télédoc, mené d'une main de maître par Loïc Joffredo, propose depuis la rentrée des dossiers très complets sur certaines émissions.
<http://www.cndp.fr/TICE/teledoc/>

- Une cartothèque de plus :

Le site de l'académie de Strasbourg met en ligne de nombreuses ressources cartographiques que ce soit pour la France avec par exemple la population des départements en 2004 ou les Densité des régions en 2004 que pour l'Afrique avec la carte du PIB/hab en ppa en 2004.

<http://minilien.com/?IDT2DERyjO>

- Population Data :

Les dernières informations géographiques de base sont disponibles sur ce site. De l'abandon par le Canada des objectifs de Kyoto au palmarès touristique mondial en passant par l'analyse du 300 millionième américain... ce site est un outil intéressant et utile pour les professeurs mais aussi pour ceux qui veulent travailler en classe sur l'actualité géographique.

<http://www.populationdata.net/>

- Actualité de la DIACT :

« Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030 » de Michel Godet et Marc Mousli est une vaste étude portant sur les conséquences du vieillissement sur l'évolution des activités de production, de commerce et de services dans les territoires a été lancée en 2004 dans le cadre du programme « Territoires 2030 » de la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT). Ce rapport en retrace les analyses et les conclusions. Les nouvelles mises en ligne posent plusieurs questions auxquels des indicateurs tentent de répondre : Quels sont les indicateurs clés des dynamiques et de la cohésion territoriales ? Comment se situent les régions françaises dans l'Union européenne ? Où trouver les données plus détaillées sur un thème ou une région donné ?

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000785/index.shtml>

<http://www.territoires.gouv.fr/index.php>

Concours

- Deux sites pour s'informer et se former :

Olivier Milhaud, major à l'agrégation externe de géographie, propose sur son site de multiples fiches sur des espaces géographiques variés mais aussi une réflexion sur l'épistémologie de la discipline. Les fiches sur la France seront particulièrement utiles pour les candidats aux concours de l'enseignement. De plus, sa maîtrise sur « Windsor, à la frontière de Detroit. Géographie des relations » est un véritable trésor d'informations pour tous ceux qui s'intéressent au phénomène de la frontière.

Le site de Yann Calberac, par ailleurs webmestre des « Cafés Géographiques » est aussi une mine d'informations. En plus de sa maîtrise sur le « Développement durable et réforme foncière en Roumanie. La réinvention des forêts de Bucovine », il propose de nombreuses fiches intéressantes pour nous tenir au courant de l'évolution de la discipline. On retiendra aussi un petit film de 14 minutes qu'il a réalisé avec Martine Drozd sur « Naussac », petit village de la vallée de la Loire déplacé après la construction d'un barrage et de son lac de retenue. Il peut être plus qu'utile, en collège comme en lycée pour étudier un aménagement précis et ses conséquences sociales, économiques et environnementales.

<http://perso.ens-lsh.fr/omilhaud/>

<http://perso.ens-lsh.fr/ycalberac/>

<http://w1.ens-lsh.fr/section/arts/MCcinema/mcdoc.htm>

Forum Capes :

Un forum plus qu'utile pour nombre de candidats. Convivialité et partage sont les maîtres mots des nombreux et bénéfiques échanges. Des soirées révisions sont proposées ainsi que l'actualité des différentes universités françaises. Les entraînements à des plans de dissertation est aussi un des points fort de ce site que nous ne pouvons que conseiller pour tous les candidats en externe ou en interne quelque soit le concours.

<http://www.forum-capes.org/>

Collège

- Les repères géographiques du monde en 6e et Google Earth

Wilfrid Cariou, sur le site académique de Créteil, propose d'utiliser le logiciel Google Earth en séance d'introduction du programme de géographie de Sixième. Il s'appuie sur les préacquis du cycle 3 de l'école primaire pour réaliser un travail très intéressant pour passionner les élèves dès la première heure de géographie. Chaque repère fait l'objet d'un questionnement à l'aide du lien sur GE. Il offre en plus du questionnaire élève, un scénario pédagogique ou toute la démarche (y compris technique) est expliquée et commentée.

http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/article.php3?id_article=803

- Les grands repères géographiques pour le Brevet

Des exercices interactifs pour les repères géographiques du Brevet des Collèges sont mis à disposition par Jean-François Pezots sur le site académique de Rouen. L'animation Flash invite l'élève à nommer le repère proposé, répondant ainsi aux exigences de cette composante de l'examen. Afin de rendre l'exercice abordable, des entrées thématique ou par niveau sont proposées. L'animation est de très bonne facture sur la forme comme sur le fond.

http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/article.php3?id_article=5070

- Définir Métropole en sixième

Sur le site de Clio-Collège, Véronique Ponton propose de compléter l'étude consacrée aux métropoles par New York et Sao Paulo. A travers un travail autonome sur le site proposé, les élèves essaient de retrouver les mêmes caractéristiques pour Paris, préalablement étudiée, à New York et Sao Paulo. Ils répondent aux questions sur leur cahier et complètent 2 fiches reprenant les attributs du "concept" de métropole. Pour chaque espace, un paysage est à étudier et des documents complémentaires sont fournis aux élèves. Ils doivent s'appuyer sur une fiche qui leur sera remise.

http://www.college.clionautes.org/article.php3?id_article=1925

- Un littoral industrialisé, Le Havre

Géraldine Henry du collège Fillay à Bracieux a réalisé un travail de qualité pour l'étude des littoraux industrialisés en classe de 6ème. Le but de l'exercice est de mettre en évidence les mécanismes de l'action des hommes sur leur espace et évoquer les problèmes de

l'environnement. Elle propose les différentes étapes du travail avec les élèves de l'ébauche de la question à la trace écrite mais aussi un outil pour interpréter une image SPOT. Les documents à donner aux élèves sont aussi en ligne sur le site d'Educnet permettant aux élèves de s'approprier plus facilement ce travail.

<http://www.educnet.education.fr/orbito/pedago/littoral/lh00.htm>

- Cartes sur l'organisation de l'espace:

Romain Sauvêtre a mis en ligne sur le site académique de Poitiers une série de cartes sur l'organisation de l'espace, pour le collège, réalisées sous PowerPoint. Ces cartes peuvent être utilisées à la fin des chapitres concernés afin de vérifier les connaissances des élèves sur le chapitre et de permettre de les localiser. Les thèmes et espaces traités sont l'aménagement du territoire des Etats Unis, l'aménagement du territoire français (qu'il conviendra de compléter avec les nouvelles dynamiques de l'espace français comme le LGV Limoges Poitiers ou la fin des travaux sur l'A89), l'organisation de l'espace chinois, l'organisation de l'espace japonais et enfin l'organisation de l'espace du Maghreb.

http://www.ac-poitiers.fr/voir.asp?p=hist_geo/ressources/cartsauvetre/index.htm

- Métropoles en mutation

Le site académique d'Histoire-géographie propose une séquence complète intégrant l'exploitation du DVD Vidéo du CNDP 2000 "Métropoles en mutation "(21 villes du monde en regard) (voir la présentation du DVD sur le site du Scéren-CNDP) dans le cadre du thème "Une Géographie du monde d'aujourd'hui" en classe de 3ème. Guy Brangier a réalisé un tableau d'exploitation de l'étude de cas sur Ciudad Juarez qui met en relation les notions évoquées, les documents complémentaires dans un manuel scolaire pour aboutir à la réalisation d'un paragraphe d'une quinzaine de lignes.

http://www.ac-poitiers.fr/voir.asp?p=hist_geo/ressources/gbechanges/index.htm

Lycée

- Europe Rhénane

Dans la rubrique "lycée, en géographie" Un TP sur l'Europe rhénane (terminale L & ES) à l'aide d'une animation PowerPoint proposé par François Dillmann du lycée Camille Sée à Colmar. Il peut être aussi utilisé par les élèves en travail autonome. Ce travail, "L'espace Rhénan: coeur de l'UE et de la puissance européenne" est composé de trois fichiers (deux pour le professeur et un pour les élèves. A l'aide de documents et d'études de cas sur les composantes de cet espace, les PowerPoint aident à la réalisation d'un croquis avec une légende organisée. Les élèves ont 6 cartes différentes qu'ils doivent compléter au fur et à mesure. Travail efficace et très riche qui permettra aux élèves de s'approprier plus facilement cet espace.

<http://minilien.com/?8W4RHNOVDm>

- Quel environnement pour l'UE en 2007 ?

Titre du travail proposé par JB Gardon sur le site de Clio-Lycée.

Il commence par l'analyse des termes du sujet, avec la réalisation d'un organigramme à partir du sujet et des documents (cartes, graphiques, textes...). La réalisation d'un croquis est le but de ce TP. La détermination des éléments qui composent la légende et choix des figurés puis la réalisation d'un brouillon de la carte et de sa légende aboutissent à la réalisation de la carte de synthèse « au propre » en fonction d'une grille d'évaluation communiquée par le professeur.

http://www.lycee.clionautes.org/article.php3?id_article=242

- L'Italie en classe de première

L'objectif du site de l'académie de Reims est la réalisation d'un croquis géographique. Le travail est décomposé en trois étapes. La première est consacrée aux 'Trois Italie' puis l'étude envisage 'Un territoire inégalement dynamisé par les métropoles et les réseaux de transport' pour finir sur la problématique de l'intégration du territoire italien à l'Union Européenne. L'originalité de la méthode réside dans la forme que prend ce dossier. En effet, les trois étapes de la réalisation du croquis sont filmées en trois séquences différentes mises en ligne au format Real Player. Travail simple et efficace qui permettra, en un peu moins de vingt-cinq minutes, de montrer aux élèves les étapes de la création cartographique.

<http://www.ac-reims.fr/datice/hist-geo/carto/italie/index.htm>

Sortir

- Al Gore: Une vérité qui dérange

Le film d'Al Gore sur le réchauffement climatique a été un phénomène de société aux Etats-Unis avant de devenir la déferlante que l'on connaît depuis partout ailleurs dans le monde. Gilles Fumey dans la rubrique "Brèves de comptoirs" des *Cafés Géographiques* a écrit un article au titre évocateur: "Al Gore, professeur de géographie?". Il met à jour les différents débats sur le réchauffement climatique (qui n'ont pas fini de faire parler si l'on se réfère à la récente polémique autour des propos de Claude Allègre).

Même si ce film peut apparaître simpliste à de nombreux moments et que le trop plein de bons sentiments amènent Al Gore à mettre en avant sa vie privée, Gilles Fumey insiste sur le fait que "Pour notre époque, le travail pédagogique d'Al Gore ne s'avère pas superflu."

On pourra compléter cette approche par des dossiers pédagogiques mis en ligne. Bien sûr, le site du film, spécialement créé pour l'occasion, existe en version française. Une adaptation en français d'un site éducatif américain *Fimeducation* peut aussi être envisagée.

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=944

<http://www.criseclimatique.fr/>

<http://www.filmeducation.org/aninconvenienttruth/index.html>

Dossier spécial : Le Brésil

Pourquoi choisir le Brésil comme dossier géographique de ce numéro 77 du Café Pédagogique? Deux raisons si besoin en est. Tout d'abord, l'actualité scientifique concernant cet espace est très riche. De nombreuses conférences au Festival International de Géographie ont eu comme thème central cet "Etat-continent", étudié pour lui-même ou en comparaison avec la si proche et si lointaine Amérique du Nord. Ensuite, les programmes du secondaire au collège comme au lycée permettent la multiplication des interventions sur le Brésil, en cinquième et terminale mais aussi en seconde pour l'ensemble des études de cas. Enfin, étudier le Brésil c'est aussi insister sur le pluriel d'Amériques, d'en sonder la pluralité et aborder une vision géopolitique renouvelée. Ce dossier est l'occasion de faire le point sur les ressources essentielles disponibles sur cet espace aussi bien pédagogiques, didactiques que scientifiques.

Enseigner le Brésil:

Les dossiers portugais du Café Pédagogique

La rubrique portugais du Café a mis très longtemps à l'honneur l'année du Brésil en France. On peut retrouver de multiples liens qui permettront de découvrir une culture riche et diverse.
<http://www.cafepedagogique.net/disci/portugais/60.php>

Au Collège:

Pour rédiger le paragraphe argumenté en collège, Thierry Philippot sur le site de l'académie de Reims propose une étude sur "LE BRESIL : Géant d'Amérique latine". Quatre heures lui sont consacrées en mettant en avant les traits caractéristiques de l'organisation de l'espace brésilien et les inégalités sociales et spatiales à différentes échelles :

<http://crdp.ac-reims.fr/Ressources/brochures/blphg/bul21/Bresil.htm>

- Sur le site de l'académie de Bordeaux un fichier (pdf) permettant d'étudier la population du Brésil aussi bien en cinquième qu'en seconde grâce à des documents variés:

<http://histoire-geographie.ac-bordeaux.fr/espaceleve/bresil/population/population.pdf>

Au Lycée:

- Sur le site Educnet, une fiche TICE présentée à Saint-Dié en septembre 2006 à pour titre: "L'Amazonie : le front amazonien est-il un exemple de développement agricole?". La problématique choisie, "en quoi le front pionnier brésilien est-il un modèle original de développement agricole ?", permet de faire une étude de cas en seconde sur le thème "Nourrir les hommes" en utilisant worldwind, spot et d'autres liens encore. Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont au cœur de l'étude présentée par Jackie Pouzin du Lycée Vadepiéd à Evron.

http://www2.educnet.education.fr/sections/histgeo/im_pdf-histgeo/fig06331/File

- Sur le site de l'académie de Rennes, une étude de cas sur le Brésil pour le chapitre de seconde "Nourrir les hommes" propose des cartes, des textes universitaires, des liens internet en bas de page, et un plan à suivre intéressant: Quelle situation alimentaire?, Une production croissante et Nourrir tous les Brésiliens?

http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/AgriAmLatine/nourrir.html

- Trois présentations PowerPoint à utiliser aussi bien au collège qu'au lycée:

* La présentation courte et simple, le "Brésil, la diversité comme identité" permet d'envisager

l'étude de la diversité des territoires brésiliens mais aussi les principales inégalités avec le MST et celui des sans-abris.

http://coursenligne.sciences-po.fr/2004_2005/bresil/power_point/c_milani.ppt

* Celle de Marie-Françoise Fleury et de Hervé Théry permet de faire un vaste tour du Brésil contemporain à travers ses problématiques actuelles. De très riches documents sont offerts en ligne sur le site de l'académie de Rouen (attention 48Mo) autour de trois parties : Le pays du dynamisme, Le pays des inégalités et Quelles perspectives pour le XXIe siècle?

http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/article.php3?id_article=44

* Une proposition de croquis progressif sur le site de l'académie de Besançon par S. Roux:

<http://artic.ac->

[besancon.fr/histoire_geographie/new_look/lycées/Brésil,%20développement.pps](http://artic.ac-besancon.fr/histoire_geographie/new_look/lycées/Brésil,%20développement.pps)

- HG Atlas, le site de Marc Lohez propose une étude de cas sur le Brésil qui permet d'aborder plus simplement le chapitre introductif de seconde "Plus de six milliards d'hommes sur terre". Un fichier pour utiliser Google Earth permet d'étudier les frontières sud du Brésil. Un autre fichier (au format pdf) pourrait être l'occasion, en module, de réaliser un croquis de synthèse sur les différents types de frontières au Brésil.

http://www.hgatlas.net/article.php3?id_article=82

Interview de Hervé Théry, Directeur de recherche au CNRS, professeur invité à l'Université de Sao Paulo et auteur de nombreux ouvrages (voir la bibliographie et la sitographie à la fin de ce dossier)

1- Quels ont été les changements majeurs des problématiques sur l'étude du Brésil ces dernières années ? Quels sont les principaux champs scientifiques d'investigation en géographie concernant le Brésil aujourd'hui ?

Je ne crois pas qu'il y ait eu de changement majeur, seulement un accent plus fort mis sur la question des inégalités sociales et des effets des programmes destinés à les réduire.

Un changement toutefois dans les études menées ici, les Brésiliens commencent enfin à se comparer à d'autres pays, notamment la Chine et l'Inde, et à sortir de la fascination pour le « Premier Monde », comme ils disent fréquemment. Dans le même ordre d'idées, les études environnementales sont de plus en plus liées aux perspectives du changement global.

2- Les documents d'accompagnement du programme de Terminale L et ES indiquent que « Rapidement étudié, l'exemple du Brésil (2 à 3 heures) est l'occasion d'analyser la manière dont les inégalités de développement peuvent se manifester spatialement à l'échelle d'un État important du Sud. Ces contrastes, qui doivent être à la fois décrits et expliqués, peuvent se lire à l'échelle régionale et à l'échelle intra-urbaine. ».

Quels sont les aspects essentiels qu'il vous semble devoir mettre en valeur pour parvenir à une étude sérieuse et intéressante de cet espace ? Comment caractériser au mieux les différenciations socio-spatiales à l'intérieur même des principales métropoles brésiliennes ?

Vaste question, que j'étudie depuis plus de trente ans sans en venir à bout... C'est que les inégalités sont la trame même du modèle brésilien de développement : entre régions (Nord et Nordeste / Sud- et Sudeste, auxquels le Centre-Ouest s'intègre de plus en plus), puis entre

parties plus ou moins développées de ces régions, des États qui les composent, entre les quartiers des villes, etc. C'est sûrement un bon fil conducteur pour comprendre le Brésil, mais il faut le dérouler avec patience à toute une série d'échelles, et comprendre comment s'est monté et perpétué ce système. Heureusement les professeurs de géographie sont aussi professeurs d'histoire, car les clés sont historiques et je crois qu'il ne fait pas hésiter à remonter aux racines coloniales et esclavagistes.

3- Même question pour les programmes du collège qui indiquent qu'en cinquième : « L'étude porte sur l'importance des ressources du pays et les contrastes régionaux. Les inégalités sociales sont présentées à travers les déséquilibres de la répartition des terres et les problèmes liés à la croissance urbaine. » Ces élèves doivent avoir compris l'essentiel de ce qui est demandé en 4 à 5 heures. Comment de façon beaucoup plus simple qu'en terminale leur enseigner l'importance de ces problématiques ? L'image et plus particulièrement la photographie peut-elle être la voie privilégiée pour aboutir à un enseignement plus concret ? (je fais ici référence aux nombreux documents PowerPoint que vous avez mis en ligne ainsi que les photos mises en ligne sur Clio-Photo en juillet).

À mon avis (mais il y a bien longtemps que je n'ai pas enseigné dans un collège), par des exemples localisés soigneusement analysés : une région agricole où se cotoient latifundio et minifundio (dans le Nordeste peut-être, ou en Amazonie), une ville moyenne (Londrina par exemple). Et oui, bien sûr la photo (avec la carte et les modèles graphiques) sont des supports essentiels, c'est bien pourquoi je fais et diffuse les images auxquelles vous avez la gentillesse de vous référer.

4- Le problème essentiel auquel tous les gouvernements depuis les années 1950 mais surtout à partir de 1970 se sont confrontés est celui de l'intégration des différents espaces marginalisés ? Est-ce comme vous l'avez écrit récemment avec Martine Droulers dans le livre coordonné par Stéphane Monclaire et Jean François Deluchey, Gouverner l'intégration : les politiques nationale et internationale du Brésil de Lula, les réseaux sont la clé de cette intégration ou bien les plans gouvernementaux ou transnationaux (Transaméricaine, barrage d'Itaipu, ...) peuvent contribuer au développement des marges brésiliennes ? Dans ce contexte n'y a-t-il aucune perspective possible pour le Nordeste ?

On a dit que le monde où nous vivons est de plus en plus réticulaire et de moins en moins aréal, que les réseaux comptent désormais plus que les mailles administratives et politiques. À mon avis c'est une idée séduisante mais fausses, les réseaux ont toujours existé (par exemple la Route de la Soie) et innervé (ou non) les régions qu'ils traversent (ou évitent). Pour un lieu donné – et les habitants qui y vivent – il est vital de se « placer » par rapports à eux, d'en tirer parti ou d'en diminuer les effets négatifs.

C'est particulièrement vrai au Brésil où les situations sont fluides, les rentes de situations souvent remises en question : la région natale de ma femme, dans le nord-ouest de l'État de São Paulo, occupée pour la première fois dans les années 1920 (mis à part bien sûr une – faible – présence indienne) a déjà changé cinq fois de « vocation naturelle » (café, élevage, sucre, oranges, sucre à nouveau), au gré des changements des marchés mondiaux et de des modes de transport (chemin de fer, puis route, puis voie navigable).

5- L'étude du développement durable est une réalité incontournable dans l'enseignement en France et l'Amazonie est un des principaux espaces étudiés. Trois questions sont attenantes à la réalité amazonienne. Le développement économique est-il

compatible avec la préservation de la forêt amazonienne ? «*Avança Brasil*», le projet gouvernemental pharaonique qui menace la forêt lancée au début de l'année 2001 est-il en voie de réalisation (je suppose, le mot manquait) Où cela en est-il ? Quelles sont les enjeux majeurs de sa réalisation ? Quelle est l'attitude du gouvernement de Lula a son égard ? La dernière question sur le cette thématique est liée à l'ouvrage de Xavier Arnauld de Sartre, *Fronts pionniers d'Amazonie*, *Les dynamiques paysannes au Brésil* (voir le compte rendu de lecture <http://www.clionautes.org/spip.php?article1113>) pour qui le développement durable est présenté comme une donnée incontournable pour les nouveaux agriculteurs brésiliens se démarquant ainsi des méthodes culturales de leurs familles ? Est-ce une réalité ?

Oui, naturellement, l'Europe entière tiendrait à l'aise dans l'Amazonie brésilienne, il y a de la place pour toutes sortes de mises en valeur, y compris la préservation totale d'espaces de réserve. *Avança Brasil* est fini depuis 2002, c'était le programme du 2e mandat de Fernando Henrique Cardoso. Lula l'a mis de côté en arrivant au pouvoir en 2003 et lancé le programme *Amazônia sustentável* (Amazonie durable), ce qui montre bien qu'il a au moins adopté le terme. Mais à vrai dire je ne vois pas beaucoup de changements, si ce n'est l'avancée apparemment inexorable du front pionnier : en Amazonie comme ailleurs les politiques du gouvernement Lula ont été marquées par un réalisme économique qui l'a amené à ne pas changer grand chose aux modes de « mise en valeur » (ou en coupe réglée) dominants.

6- Pour finir, je voudrais vous faire réagir en tant que géographe mais aussi d'habitant de Sao Paulo sur la toile de Anselm Kieffer.

<http://www.tate.org.uk/servlet/ViewWork?cgroupid=999999961&workid=18999&searchid=8738>

Représente-t-elle une réalité quelconque pour vous ?

Sans aucun doute, la suffocation devant un objet urbain tellement massif qu'il nous effraie. Mais j'y ajoute personnellement une admiration pour son dynamisme, un étonnement devant sa capacité à fonctionner quand même, toujours à la limite du chaos mais toujours vivant, jour et nuit, année après année.

7- Quels sont vos projets d'écriture actuellement ? Quels enjeux géographiques souhaitez vous mettre en valeur dans vos futurs écrits, enseignements ou conférences ?

Une recherche sur le travail esclave, une étude comparée sur la pression sur les forêts suburbaines à São Paulo et Mumbai (ex-Bombay), un atlas de São Paulo, et toujours les fronts pionniers (en l'occurrence celui du soja dans le Nord du Mato Grosso). Le Brésil reste un champ de recherche inépuisable, un laboratoire infini de dynamisme territorial. Et laboratoire pour laboratoire celui-la est plus vaste et plus beau que n'importe quelle « paillasse » – même dans ses aspects les plus sordides – et les Brésiliens sont des « cobayes » tellement sympatiques et chaleureux ...

Un grand merci à Hervé Théry qui a fait preuve de disponibilité et d'une gentillesse sans égale.

Cartographie et photothèque :

- *Cliophoto* : Le site de l'association les Clionautes fournit 30 photos sur le Brésil. Elles sont libres de droit et viennent de la collection personnelles d'Hervé Théry. Une comparaison sur

les formes urbaines mais aussi sur les structures agraires (avec une photo qui propose l'achat de plus de 25 000 hectares) sont ainsi réalisables.

<http://cliophoto.clionautes.org/category.php?cat=368>

- *Atelier de cartographie de Sciences Po*: Dans le cadre de l'Année du Brésil en France l'Atelier de cartographie de Sciences Po a réalisé, avec une équipe de 30 spécialistes brésiliens et français de différentes disciplines coordonnée par Marie-Françoise Durand, un CD-Rom « Brésil, la diversité comme identité » qui rassemble 110 photos commentées, 27 textes, 43 cartes et graphiques et 15 interviews vidéo. Une partie des cartes et des graphiques est en ligne divisés en quatre thème principaux: Diversité spatiale : les dynamiques des territoires et les enjeux du développement, La diversité sociale et l'importance des inégalités, La diversité du rapport au monde et La diversité culturelle : un modèle pour le monde ? . Une partie de ces cartes sont des éléments retravaillés de l'Atlas du Brésil, qu'Hervé Théry a publié avec Neli Aparedida de Mello à La Documentation française en 2004.

http://www.sciences-po.fr/cartographie/dossiers/bresil2005/index_bresil2005.html

- *L'Atlas du Mercosur*: Sur un des sites de l'ENS, Martine Droulers, Hervé Théry et al. ont mis en ligne des cartes tout à fait intéressantes sur le Mercosur par des entrées thématiques: L'organisation d'un grand espace, Une intégration en mouvement, Le Mercosur et le Monde et Les dynamiques des territoires. Chaque thème donne accès à plusieurs sous-parties comprenant de nombreuses cartes (téléchargeables en pdf). Un tour cartographique complet du Mercosur permettant de mieux replacer le Brésil dans un contexte d'intégration régional.

<http://mercator.ens.fr/~atlas/index.htm>

- Le site de Frédéric Monthé nous offre une carte de synthèse sur le "Brésil: terre de contrastes et d'inégalités".

http://f.monthe.club.fr/Cartographie/Bresil/Bresil_terre-de-contrastes.htm

- Deux cartes interactives sur le site d'Yves Guiet qui reprennent les thématiques de la Géohistoire et celle des inégalités et qui peuvent s'avérer être très pertinentes avec des élèves:

<http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/loewy/swf/default.htm>

- Le site *Lexilogos* propose des cartes simples du Brésil. Ce qui fait la plus-value de cette adresse sont les cartes historiques qui illustrent la conquête progressive d'un territoire par l'intermédiaire de la cartographie:

http://www.lexilogos.com/bresil_carte.htm

Pour le Prof:

- Site en portugais, espagnol et anglais donnant des statistiques essentielles sur le Brésil. On y apprend, entre autre, que la population actuelle du Brésil est de 187.342.884.

<http://www.ibge.gov.br/>

- *Exposition virtuelle à l'ENS* :

Une exposition virtuelle hébergée par l'ENS qui fait le pendant d'une exposition réelle qui s'est tenue en 2003. Des photos viennent compléter un ensemble fort intéressant composé de vidéos de présentation téléchargeables et de fichiers sur l'exposition (en pdf).

<http://www.diffusion.ens.fr/bresil/>

- *Un oeil sur la planète*: Peut-on encore ignorer le Brésil ?

Le Grenier de la planète, Du rêve à la réalité... sur Lula, Amazonie à tout prix .. autant de reportages qui permettent d'avoir une approche différente de ce pays-continent. Les vidéos sont en ligne donc directement utilisables et illustrant les cours de cinquième seconde voire terminale.

<http://info.france2.fr/encadres/11187597-fr.php>

- Un dossier d'Arte avec une carte interactive présentant simplement mais de façon tout à fait pertinente les enjeux culturels sur l'ensemble de territoire (Bahia, Rio, Brasilia, l'Amazonie, le développement durable...) et des interviews offertes en vidéo expliquant les thématiques culturelles du Brésil.

<http://www.arte.tv/fr/connaissance-decouverte/bresil/776186.html>

- Une page éducative (en anglais) de l'USGS qui permet de voir l'évolution d'un front pionnier de 1975 à 1992. Très intéressante étude comparative à faire et à modéliser.

<http://edcwww.cr.usgs.gov/earthshots/slow/Rondonia/Rondonia>

- Etudier une FTN brésilienne: le géant pétrolier Pétrobras (en portugais, espagnol et anglais). Une carte interactive de ses implantations mondiales et régionales permettent de saisir l'intérêt d'une étude approfondie.

<http://www2.petrobras.com.br/portal/ingles/AtuacaoInternacional.htm>

- Le site de Jean-Yves Martin, docteur en géographie qui a soutenu une thèse en 1998, "Identités et territorialités dans le Nordeste brésilien le cas du Rio Grande do Norte". Il propose un état des lieux du Brésil à ses anciens élèves sous le prisme de la réélection de Lula il y a quelques jours:

<http://www.jy-martin.fr/>

Revue et mises au point scientifiques:

Conférences:

- Inégalités socio-spatiales et recompositions territoriales au Brésil, une conférence de Bernard Bret, professeur à l'Université de Lyon III. A noter un schéma intéressant sur "L'effet triangulaire (schéma de B. Bret, d'après les travaux de Celso Furtado)" et une dernière partie qui permet de bien comprendre l'importance de l'intégration régionale "Mercosul et les effets de fragmentation territoriale".

http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/article.php3?id_article=5029

- Sur le site de l'Académie de Clermont, une conférence pédagogique de Bernard Bret sur: « Le président Lula mobilise contre la faim au Brésil : le Programme Faim Zéro ».

<http://www3.ac-clermont.fr/pedago/histgeo2/inspection/cr/faimaubresil.pdf>

- Un compte-Rendu d'une conférence de Marie-Françoise Fleurie sur l'Amazonie: "L'Amazonie, un paysage forestier ? un paysage naturel ?

". De nombreuses cartes ponctuent les points clés de son intervention.

http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/article.php3?id_article=177

- Réforme agraire et transformations sociales au Nordeste brésilien

Benoît de l'Estoile (ENS), Christian Baudelot (ENS) et Lygia Sigaud (université fédérale de Rio de Janeiro). On peut télécharger les fichiers audio et vidéo de cette conférence qui s'est tenue en 2003.

<http://www.diffusion.ens.fr/index.php?res=conf&idconf=172#>

Revues:

- Les comptes rendus du *Mensuel de l'Université* a pour dossier "Le Brésil, grande puissance ?" en référence à la journée du 17 novembre 2005 à l'Université de Cergy-Pontoise consacrée à cet Etat-continent. Denis Rolland, professeur à l'Université de Strasbourg, insiste sur les représentations du Brésil mais aussi s'interroge sur la réalité de la puissance brésilienne à l'aune de la mondialisation et aux potentialités de son futur.

http://www.lemensuel.net/comptes-rendus.php?id_article=185

- Le Numéro 37 de la revue porte sur "Les inégalités socio-économiques au Brésil". On y trouve une bonne cartographie illustrant parfaitement les principaux indicateurs. A la lumière des données nouvellement accessibles, il cherche à donner des réponses plus éclairantes sur les aspects complexes et contradictoires des dynamiques territoriales brésiliennes et des clivages sociaux qui affectent ce pays. On y trouve des articles de Martine Droulers et Hervé Théry.

http://www.revues.msh-paris.fr/modele2/nospebook2.asp?id_nospe=93&id_perio=56

-Mappemonde :

* Futebol et hiérarchies urbaines au Brésil : Cet article d'Hervé Théry tend à montrer les rivalités entre les principales villes du Brésil. Les capitales des Etats fédérés l'emportent toujours sur les autres villes. La clé de compréhension n'est pas économique mais sociale « Tout se passe comme si pour avoir un bon score, il fallait non seulement de l'argent (pour payer les salaires mirifiques des joueurs) mais aussi une société très divisée, où la masse des pauvres constitue à la fois le vivier de joueurs de talent qui cherchent dans le football une voie d'ascension sociale et la foule des supporters dont l'enthousiasme «porte» l'équipe dans les bons et les mauvais jours. » Les cartes proposées peuvent servir à illustrer un cours sur les différenciations socio-spatiales en terminale.

<http://mappemonde.mgm.fr/num9/articles/art06103.html>

* La vague déferlante du soja brésilien, article d'Hervé Théry, nous propose de nous expliquer pourquoi « on a donc assisté à un déplacement massif du centre de gravité de la zone du soja, puisque près de 2 500 kilomètres séparent Santo Ângelo (Rio Grande do Sul), la commune qui occupait en 1977 le premier rang national pour la production de soja, de Sorriso (Mato Grosso), qui occupait le même rang en 2002 ». Le déplacement vers le Mato Grosso pose des problèmes importants en terme de fret et donc de réseaux de communication (voir pour aller plus loin l'article sur ces réseaux de communication mais aussi d'informations dans le livre « Gouverner l'intégration : les politiques nationale et internationale du Brésil de Lula »). On peut ainsi illustrer facilement les changements en cours au Brésil.

<http://mappemonde.mgm.fr/num2/articles/art04204.html>

* Les « Inégalités sociales au Brésil » est un article utile à plus d'un titre pour les professeurs. Très succinctement est analysé les différences régionales avec l'IDH et son évolution de 1970 à 2000. Il est extrait de "l'atlas du Brésil"

<http://mappemonde.mgm.fr/actualites/bresil.html>

* Un article très intéressant : « Londrina, de la ville pionnière à la maturité ». L'explosion urbaine mais aussi et surtout les inégalités intra urbaines sont étudiées et permettent d'en faire une étude de cas tout à fait pertinente pour des élèves.

<http://mappemonde.mgm.fr/num1/articles/art04106.html>

Radio:

- France Culture: Planète Terre de Sylvain Kahn: "Rencontre avec le Brésil", Mercredi 11 octobre 2006 :. Résumé: L'élection de Lula suscite échos et intérêts. Il ya des images d'Épinal qu'il faut chercher à combattre. Quelles sont l'identités du Brésil ?

M. Droulers, directrice de recherche au CNRS, responsable du Credal tente de répondre à cette problématique. L'autre intervenant, Paolo Da Costa Gomez de l'université fédérale de Rio de Janeiro, indique que l'idéologie vécue au Brésil correspond encore aujourd'hui à un pays qui a réussi, grâce au métissage et au mélange. Ils insistent tous deux sur la mythologie des hauts lieux de la culture brésilienne : carnivals, plages... Lourdeurs des origines : classes sociales, vestiges sociaux, vestiges historiques... Le Brésil est un pays neuf, jeune. Le peuple brésilien est né au XXème siècle mais la « brésilianité » est encore plus récente; on peut en dater l'émergence vers les années 20 ou 30. Depuis le pays a été totalement bouleversé. Il y a 60 ans : 40 millions d'habitants comme la France...aujourd'hui 187 millions.

Il y a aussi des cultures régionales et locales dans le Sud (migration européenne) ou Nordeste (passé colonial) ou Nord de l'Amazonie (culture indienne). Les représentations sont de plus en plus localisées avec l'émergence du local (des favelas par exemple) .

Le Brésil aujourd'hui peut apparaître comme une réussite portugaise grâce au traité de Tordesillas (1494) avec le partage de l'Amérique du Sud. La notion de frontière naturelle est ainsi importante à ce point de vue.

La Géohistoire permet d'observer le fondement du métissage même si il reste des traces de la culture de l'esclavage. La démocratie raciale existe t-elle ? La déconsidération du travail manuel, sous-payé, comme héritage du passé est une réalité.

Aujourd'hui, 4/5 de la population vit dans des villes et surtout dans des très grandes villes lié à un exode rural massif avec développement de l'habitat précaire (30% à Rio). Les redistributions et réorganisations culturelles sont donc fortes.

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/planete/>

Sites complémentaires:

- Hervé Théry et Neli A de Mello ont mis en ligne certaines de leurs réflexion communes en ligne. De très intéressants articles se trouvent disponibles comme celui sur l'"Évolution de la production de soja et de riz au Brésil, 2001-2002" avec des cartes originales et commentées. Un classement thématique permet une entrée facile dans le site (dans la partie "artigos")

<http://www.atmos.ggf.br/fr/home.htm>

- Brésil, la diversité comme identité, cours-séminaire de Marie-Françoise Durand et Martine Droulers en 2004-2005. De très nombreuses interventions même si de nombreux liens sont brisés.

http://coursenligne.sciences-po.fr/2004_2005/bresil/index.htm

Sites institutionnels:

- Des informations très précieuses sont disponibles sur le site de l'Observatoire des Amériques. Des chroniques nous permettent de nous interroger sur les changements journaliers du continent mais aussi de voir les forces d'intégrations multiples en cours dans cet espace. A noter aussi des dossiers intéressants (Le Café y reviendra au prochain numéro)

<http://www.er.uqam.ca/nobel/oda/>

La *Chaire Mercosur de Sciences Po* constitue le noyau d'un réseau de recherche et de débat autour des problématiques et des caractéristiques des États du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay et Venezuela) et ses pays associés. Cet instrument spécifique de

coopération fût créé en septembre 1998 et inauguré en septembre 1999. On y retrouve des publications scientifiques remarquables.

<http://www.chairemercosur.sciences-po.fr/>

Bibliographie:

- *Hervé Théry:*

* Hervé Théry (2004) « Le Brésil : changement de cap ? » La documentation photographique, 8042, Paris, La documentation française, 64p. Il fait suite à celui réalisé dix ans auparavant en collaboration avec Bernard Bret.

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=617

* Hervé Théry, Neli Aparecida De Mello, Atlas du Brésil: Dynamiques du territoire Reclus, La Documentation Française, 2004.

*Hervé Théry, Le Brésil, Armand Colin, 2005.

- *Martine Droulers:*

* Martine Droulers, Brésil: Une géohistoire, PUF, 2001

* Martine Droulers, L'Amazonie vers un développement durable, Armand Colin, 2004.

- Les Comptes Rendus Géo des Clionautes :

* Katia de Queiros Mattoso, LES INEGALITES SOCIO-CULTURELLES AU BRESIL (XVI°-XX° SIECLES), L'Harmattan, 2006.

<http://www.clionautes.org/spip.php?article1091>

* ARNAULD DE SARTRE XAVIER, FRONTS PIONNIERS D'AMAZONIE, CNRS éditions, 2006.

<http://www.clionautes.org/spip.php?article1113>

- TDC, Le Brésil, pays en devenir, CNDP, décembre 2004. avec un article en ligne de Martine Droulers.

<http://www.cndp.fr/revuetdc/som885.asp>

- Stéphane Monclaire, Jean François Deluchey (dir.)Gouverner l'intégration :

les politiques nationale et internationale du Brésil de Lula, éditions Peppers, septembre 2006. Le livre est en ligne. Il reprend les différents thèmes de la recherche universitaire: insertion au monde (Mecosur, ZLEA...), différenciations socio-spatiales, importance de l'intégration aux réseaux. A lire d'urgence.

http://www.editionspepper.com/plan_livre_gouv.htm

- *DVD:* "Brésil - des hommes et des paysages". Un coffret de deux DVD vidéo pour le collège et le lycée édité au CNDP.

-*Un film:*

La cité de Dieu. Utile pour étudier les inégalités et la violence de la société brésilienne. Musique originale du groupe Afroreggae.

http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=45264.html

- *Un livre:*

Jorge Amado, Bahia de tous les saints

Education civique - E.C.J.S.

- François Jarraud -

- A la Une : Food Force, le jeu de la solidarité internationale

Conçu par le Programme alimentaire mondial, une agence de l'ONU, Food Force est un jeu, au graphisme superbe, qui simule la gestion d'une situation de crise alimentaire. A travers six séquences, les joueurs sont impliqués dans toutes les étapes de la gestion d'une crise : évaluation, transport; distribution de l'aide.

Food Force est conçu pour des enfants de 8 à 13 ans. Il les sensibilise à la faim dans le monde et à la solidarité internationale. En mai 2005, nous avons présenté ce jeu qui était alors disponible en anglais. Il vient d'être traduit et est proposé en téléchargement gratuit en français pour PC et Mac. Attention ! Il pèse près de 230 Mo.

Le jeu pourra être la base d'une réflexion sur la gestion de l'aide alimentaire qui pourra être approfondie grâce aux documents en ligne : photos, vidéos concernant des faits réels.

<http://www.food-force.com/fr>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/ecjs/62.php>

Pour le prof

- Le colloque de Brive

Le colloque de Brive est devenu un rendez-vous annuel pour l'éducation civique. Cette année, le thème retenu est au cœur de la citoyenneté européenne.

<http://www.centremichelet.org/colloque.htm>

- Qui étaient les émeutiers de 2005 ?

On se souvient des déclarations du ministre de l'intérieur affirmant que les émeutiers étaient des voyous connus de services de police. On se souvient de ces articles qui accusaient les familles africaines d'être responsables des émeutes. Enfin, plus récemment, les tribunaux ont été accusés de laxisme.

Laurent Mucchielli et Aurore Delon étudient, dans le premier numéro de la revue Claris, les dossiers judiciaires des jeunes interpellés dans le 93. " *En résumé, les émeutiers déférés à Bobigny sont tous des garçons, sont majoritairement « d'origine étrangère », et principalement maghrébine, ont pour la plupart entre 16 et 18 ans, sont fragiles sur le plan scolaire, sont issus de familles stables mais précarisées sur le plan socio-économique, n'étaient pas des délinquants déjà connus pour la plupart d'entre eux*". On est loin des clichés.

Ils montrent également que la justice n'a pas été laxiste. *" Dans le contexte des émeutes, face à des procédures policières particulièrement fragiles, dans le respect des règles qui fondent l'état de droit et la démocratie, les juges ont fait leur travail. Ils ont relaxé la plupart des jeunes faute de preuves, ils ont condamné à des peines réparatrices ceux qui avaient commis des actes peu graves et qui n'avaient pas de passé judiciaire, et ils ont condamné à des peines de prison ceux qui étaient des délinquants récidivistes et avaient commis les actes les plus graves".*

http://www.groupeclaris.org/IMG/pdf/Claris_La_revue_n1.pdf

- Grégoire : droits de l'homme et droit des gens

Organisé par les collectivités locales (conseil général de Meurthe et Moselle, conseil régional etc.) avec les universités de Paris 8, Nancy 2 et Metz, le 30 novembre à Metz, le colloque international Grégoire souhaite restituer toute la dimension d'un fondateur des droits de l'homme. Son rôle dans la Constituante, par exemple sur la question coloniale, son activité d'évêque de l'Eglise constitutionnelle, de fondateur de la République, seront évoqués par des historiens venus du monde entier.

<http://www.cr-lorraine.fr/crlorraine/sites/crlorraine/fr/actualites/evnements/evnementabbgrgoire>

- L'ONU se mobilise contre les violences sur enfants

"L'OMS a estimé, sur la base de données nationales limitées, que 53 000 enfants ont été victimes d'homicide dans le monde en 2002... Lors de l'enquête mondiale sur la santé scolaire menée récemment dans un grand nombre de pays en développement, 20 à 65 % des enfants d'âge scolaire ont indiqué avoir été verbalement ou physiquement molestés dans les 30 jours précédents⁹. Ce type de mauvais traitement est également courant dans les pays industrialisés. Selon l'OMS, 150 millions de filles et 73 millions de garçons de moins de 18 ans auraient subi un rapport sexuel imposé ou d'autres formes de violence sexuelle en 2002. Selon une estimation de l'OMS, 100 à 140 millions de filles et de femmes dans le monde auraient subi une forme de mutilation génitale... Selon des estimations récentes de l'OIT, en 2004, 218 millions d'enfants ont dû travailler, dont 126 millions dans des emplois dangereux. Selon des estimations de 2000, 5,7 millions d'enfants étaient assujettis à un travail forcé ou en esclavage, 1,8 million étaient soumis à la prostitution et la pornographie et 1,2 million étaient victimes de la traite". C'est un nouveau tabou que soulève le secrétaire général de l'ONU en présentant à l'Assemblée une étude sur les violences sur enfants dans le monde.

Cette violence est universelle même si les enfants de pays à revenu faible courent deux fois plus de risques de mourir par homicide que ceux des pays à revenu élevé. Le sujet concerne également l'Ecole. Au moins 106 pays n'interdisent pas les châtiments corporels à l'école.

Le secrétaire *"recommande que les États et la société civile s'efforcent de transformer les attitudes qui tolèrent ou banalisent la violence à l'encontre des enfants".* Sur le plan scolaire, il demande de *"de veiller à ce que les responsables et les enseignants se servent de méthodes d'enseignement et d'apprentissage non violentes et adoptent des mesures de gestion des classes et de discipline qui ne sont pas fondées sur la peur, les menaces, l'humiliation ou la force physique; de prévenir et de réduire la violence à l'école à l'aide de programmes spéciaux qui concernent l'ensemble de l'environnement scolaire, notamment en encourageant la création de compétences comme l'adoption de méthodes non violentes pour résoudre les conflits, en appliquant des politiques de lutte contre les brimades et en favorisant le respect*

de tous les membres de la communauté scolaire".

<http://www.unviolencestudy.org/french>

- Mortalité et emploi : un dernier tabou ?

"Encore trop peu d'informations sur le poids des facteurs professionnels sur la santé de la population sont actuellement disponibles en France. Afin de pallier en partie cette carence, le Département santé travail (DST) de l'Institut de veille sanitaire (InVS) développe divers systèmes de surveillance épidémiologique de la santé au travail, destinés à fournir régulièrement des indicateurs diversifiés concernant les risques professionnels dans la population française". L'étude " Analyse de la mortalité et des causes de décès par secteur d'activité de 1968 à 1999 à partir de l'Echantillon démographique permanent" vient pallier ces lacunes.

Rassurons d'abord les enseignants. Si le métier est connu pour le stress qu'il génère, *"les hommes (et les femmes) ayant travaillé dans ce secteur d'activité présentent une nette sous-mortalité globale"*.

Mais il n'en va pas de même pour toutes les professions. Ainsi, *" chez les hommes, le secteur industriel se distingue par une tendance à des excès de mortalité (sauf dans la construction électrique et électronique). Cette surmortalité concerne diversement les pathologies cancéreuses, non cancéreuses et les morts violentes selon l'industrie considérée. Dans le secteur tertiaire en revanche, les hommes présentent plutôt des taux comparables ou inférieurs à l'ensemble des autres secteurs. On notera des exceptions pour le commerce alimentaire et l'hôtellerie-restauration, secteurs dans lesquels on observe des excès de décès par cancer digestif et par certaines pathologies non cancéreuses et morts violentes"*. Des éléments à prendre en compte dans l'orientation des élèves ?

http://www.invs.sante.fr/publications/2006/rapport_cosmop/index.html

Collège

- 98% de reçus à l'ASSR

L'attestation scolaire de sécurité routière crève un plafond avec 99% de reçus à l'Assr 1, passée avant 14 ans, et 97% à l'Assr 2, passée avant 16 ans. Des taux records mais qui semblent marquer une certaine maturité pour des épreuves touchées par des oscillations importantes ces dernières années. En 2007 l'Assr devrait être passée sur Internet... si c'est possible.

<http://eduscol.education.fr/D0162/resultats.htm>

- Les symboles de la République

Francesco Belcastro propose une fiche d'activités qui définit les valeurs de la République (5ème à 3ème).

http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/histoire-geographie/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/histoire-geographie/college/ececs/une_fiche_d_activite

- La justice

"*Nul n'est censé ignorer la loi*". La formule prend un peu plus de réalité avec le nouveau site que propose France 5 Education. Il présente brièvement l'organisation de la justice française, la justice des mineurs, les métiers de la justice et propose des liens pour plus d'information. Des pistes pédagogiques sont proposées.

<http://education.france5.fr/justice/>

- La justice des mineurs

Ce guide, édité par le Ministère de la justice, téléchargeable, présente de façon synthétique les juridictions pour mineurs, les mesures confiées à la PJJ, les services de la PJJ. Il peut aider les enseignants à mieux connaître ces services.

<http://www.justice.gouv.fr/publicat/gjusticemineurs.pdf>

- Les Justes

C'est l'histoire vraie de Maurice Arnoult et Joël Krolik. "*J'ai aujourd'hui 98 ans*", dit M. Arnoult. "*Pendant la guerre, j'ai sauvé Joël sans savoir que j'étais un "héros"*". Un demi-siècle plus tard, le magazine "Je lis des histoires vraies", qui s'adresse aux 8-12 ans, consacre son numéro de novembre à l'histoire de Maurice et Joël.

Le 25 juillet 1942, quelques jours après la grande rafle du 16 juillet, Joël Krolik, un enfant juif de 11 ans, est mis à l'abri par Maurice Arnoult, son voisin de Belleville. Ses parents sont arrêtés le 25 juillet et seront déportés à Auschwitz. Seule sa sœur survivra à la guerre.

Evoquer la Shoah avec les élèves, et particulièrement avec des écoliers ou de jeunes collégiens, n'est pas chose facile. Ce court récit réussit à rendre compte de l'antisémitisme de cette époque et du génocide sans enfermer les enfants dans l'horreur. Au contraire il les invite à découvrir la solidarité d'un quartier ouvrier.

L'ouvrage propose des pistes pour approfondir ses connaissances : reportages mais aussi lien Internet vers d'excellents sites (celui de D. Natanson, Le grenier de Sarah etc.). Nous le recommandons chaudement.

http://www.info-presse.fr/fiches/je-lis-histoires_329_gp.htm

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/shoah2004/index.php>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/shoah06/index.php>

Lycée

- L'ECJS en L.P. : webographie

Claudine Vidal a collecté une abondante sitographie autour de trois thèmes abordés en lycée professionnel : les femmes sur le marché du travail, l'accès des jeunes au travail, l'alcool et les jeunes. Elle permet à la fois d'accéder à des sources d'information et de prendre connaissance de travaux réalisés dans les classes.

Certains thèmes, comme le travail, concernent également le programme d'ECJS en seconde. Enfin on appréciera la dizaine de liens sur la pédagogie de l'oral en ECJS particulièrement précieux.

http://www.crdp-nice.net/bouquet/ressources.php?rub_id=7&ssr_id=36&cat_id=769

- S'inscrire sur les listes électorales

C'est le moment ou jamais ! Tous les jeunes ne bénéficient pas de l'inscription automatique sur les listes électorales. Si l'on souhaite pouvoir participer à l'élection du président de la République, il faut s'inscrire avant le 30 décembre 2006.

<http://www.service-public.fr/actualites/00358.html>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N362.xhtml>

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/comment_voter/inscription-sur-listes

- Votation citoyenne pour le droit de vote pour tous les résidents

"Dans l'Union européenne, 17 pays sur 25 ont une législation plus avancée que la France : l'Espagne s'apprête à faire un pas en avant, la question est débattue en Italie. En Belgique, les résidents étrangers extra-communautaires vont participer le 8 octobre, pour la première fois, aux élections municipales. La France sera-t-elle le dernier pays de l'Union à donner le droit de vote et d'éligibilité à tous les résidents quelle que soit leur nationalité ?" A l'appel d'un collectif regroupant la Ligue des droits de l'Homme, des associations (Mrap, Attac, Fédération Léo Lagrange, Fcpe etc.), des syndicats (Fsu, Sgen-Cfdt, Unef, Unsa), des partis de gauche (Ps, Pcf, Verts etc.), un vaste référendum a été organisé du 16 au 22 octobre.

Vous étiez appelé à vous prononcer pour ou contre le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales de tous les résidents quelle que soit leur nationalité. Le nombre de votants déterminera le succès ou l'échec de cette consultation. Notons qu'on a là un magnifique sujet de débat pour les cours d'ECJS.

http://www.ldh-france.org/actu_derniereheure.cfm?idactu=1253

- 24 heures contre la censure sur Internet avec RSF

" Plus de 60 cyberdissidents sont actuellement emprisonnés dans le monde pour avoir tenté de s'exprimer sur Internet. Ce qui semble simple à tout un chacun dans la plupart des pays du monde est interdit dans 13 Etats. En Chine, en Tunisie, en Egypte, donner son avis sur un blog ou sur un site peut conduire en prison. Pour refuser la censure et sensibiliser le plus grand nombre à cette situation, Reporters sans frontières lance, pour la première fois, une grande opération : 24 heures contre la censure sur Internet. Le grand public, les Internauts, les blogueurs, les journalistes, les étudiants sont invités à dénoncer la censure d'un simple clic". Du 7 novembre 11 heures au 8 novembre 11 heures les internautes pourront cliquer pour manifester leur opposition aux 13 ennemis du net.

http://www.rsf.org/article.php3?id_article=19559

- L'Europe en vidéo

Europe en images propose de courtes séquences vidéo, de qualité professionnelle, qui permettent une découverte des institutions et de l'action de l'Union. On pourra les utiliser efficacement pour aider les élèves à comprendre ce qu'est la construction européenne et son fonctionnement. *"L'Union Européenne est mal connue. Parfois accusée de tous les maux, parfois encensée à outrance, elle ne mérite sans doute ni l'un, ni l'autre".*

<http://www.europeenimages.net/>

- Le travail forcé en Allemagne nazie

Le Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah organise le 29 novembre à Paris une conférence débat sur le travail forcé pour l'Allemagne nazie. L'événement comporte un triple intérêt : écouter Raphaël Spina, doctorant, spécialiste du STO, rencontrer d'anciens déportés à Auschwitz, dont Gilbert Michlin, auteur de "Aucun intérêt au point de vue national" et s'appuyer sur l'expérience et les conseils des enseignants du Cercle. Ajoutons-y un dernier intérêt : une webographie et bibliographie tout à fait intéressante.

<http://lyc-edgar-quinet.scola.ac-paris.fr/quinetshoah/travailaffiche.htm>

- Les trois exils de Benjamin Stora

"Le dernier ouvrage de Benjamin Stora (Les trois exils, juifs d'Algérie, Stock) s'ouvre sur une dédicace : « A mes parents ». « Mais où sont les juifs d'Algérie ? » s'interroge l'auteur. Le lecteur sera vite rassuré. Dans cet aller retour entre souvenirs familiaux et recherche historique le spécialiste du Maghreb ne s'égare pas. Il nous invite à un magistral cours d'histoire grâce auquel la connaissance plus précise d'un passé troublé permet de mieux percevoir la complexité de l'époque actuelle". Philippe Bleuzé montre tout l'intérêt de cet ouvrage qui retrace le parcours des juifs d'Algérie d'abord arrachés à l'indigénat, puis exclus de la nation française par Vichy, enfin obligés de fuir l'Algérie. Trois exils où les juifs arrivent à faire le passage tout en préservant leur identité.

http://www4.ac-lille.fr/~heg/article.php?id_article=237

- S.D.F.

Trois petites lettres pour regrouper une population très mal connue. La revue Economie et statistique de l'Insee (octobre 2006) leur est consacrée. Plusieurs articles analysent les conditions de l'entrée au sein des SDF. D'autres se penchent sur leur santé. Ces articles remettent souvent en cause les stéréotypes. C'est le cas par exemple de l'alcoolisme : la dépendance est liée aux situations de précarité les plus marquées. Cécile Brousse analyse le rapport au logement : elle met en évidence un phénomène beaucoup plus large : la difficulté d'accès un logement correct pour toute une partie de la population.

http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/ficsom_frame.asp?som_id=139&com=/fr/ppp/comm_presse/comm/cpes391-392.pdf&webco=ECO391

- La faim reste un fléau mondial

"En novembre 1996, tous les regards étaient tournés vers Rome, où les chefs d'État et de gouvernement de plus de 180 pays participant au Sommet mondial de l'alimentation (SMA) ont déclaré leur intention d'éradiquer l'un des pires fléaux pesant sur la conscience collective de la société: la faim. En vue de réaliser ce noble objectif, trop longtemps différé, les

dirigeants de la planète se sont engagés à atteindre ce qu'ils ont considéré comme une étape intermédiaire, ambitieuse certes, mais réalisable: réduire de moitié, en 2015 au plus tard, le nombre de personnes sous-alimentées au niveau mondial, en prenant pour base le niveau de 1990. Dix ans plus tard, nous sommes confrontés à une triste réalité: aucun progrès n'a été réellement accompli en la matière". Ce constat Jacques Diouf, directeur général de la FAO, l'agence des Nations Unies chargées des questions alimentaires, va diplomatiquement l'adoucir. "Comparé à la période 1990-92, le nombre de personnes souffrant de la faim dans les pays en développement n'a reculé que de trois millions, nombre tellement faible qu'il peut être assimilé à une erreur statistique.... Dans ce tableau d'ensemble, on note toutefois des signes encourageants. Malgré la réduction décevante du nombre de personnes souffrant de la faim, celle-ci touche désormais un pourcentage plus faible des populations des pays en développement qu'en 1990-92, soit 17 pour cent contre 20 pour cent. En outre, les projections de la FAO montrent que la proportion de personnes souffrant de la faim dans les pays en développement en 2015 pourrait être inférieure de moitié à celle observée en 1990-92, soit une chute de 20 à 10 pour cent selon les estimations".

En clair : la faim a reculé mais reste, compte tenu de la forte croissance démographique, un des plus urgents problèmes mondiaux. Qui est concerné ? 212 millions d'Indiens, 162 millions d'Asiatiques hors Inde et Chine, 150 millions de Chinois, 206 millions d'Africains et 38 millions de personnes vivant au Proche Orient et en Afrique du nord.

Si la faim a reculé proportionnellement en Afrique de l'Ouest et de l'est, en Chine, en Inde, c'est aujourd'hui en Afrique centrale, en Amérique centrale et dans les pays arabes qu'elle progresse le plus rapidement.

Que faire contre elle ? *"Une réduction efficace de la faim passe par la mise en place de politiques cohérentes. La priorité doit être accordée au financement de l'agriculture et du développement rural. Cependant, la paix, la stabilité et une «bonne gouvernance» sont cruciales".* La faim ne touche pas également tous les membres d'une même société. Par suite pour la FAO, elle ne dépend pas que d'une situation économique elle est aussi liée à des facteurs politiques.

La première urgence pour la FAO c'est de lutter sur "deux fronts". *"Des politiques à plus long terme visant à améliorer les capacités de production doivent être associées à d'autres politiques répondant aux besoins immédiats des pauvres confrontés à l'insécurité alimentaire. Les premières doivent surtout mettre l'accent sur l'agriculture et le développement rural au profit des plus pauvres. Elles doivent également s'efforcer de créer des emplois et de faciliter l'accès des pauvres aux ressources productives, qu'il s'agisse de ressources matérielles, humaines ou financières. Les deuxièmes, quant à elles, doivent inclure la protection sociale, les transferts financiers en espèces, les interventions sanitaires et les programmes nutritionnels et alimentaires".*

<http://www.fao.org/docrep/009/a0750f/a0750f00.htm>

- L'égalité des chances, fétiche de la République

"On ne sera pas assez naïf pour croire qu'il suffirait d'avoir un entendement bien fait pour se débarrasser de l'égalité des chances. Les bénéfices qu'elle rend à la République sont trop précieux pour qu'on puisse en disposer à son aise : notamment la légitimation des inégalités et la naturalisation des rapports sociaux au nom du travail, du mérite et des dons personnels. Erigée en statue du commandeur, elle fait partie du fond archaïque et sacré de notre

imaginaire politique. Vouloir y toucher, à droite comme à gauche, serait commettre un sacrilège. Mais déjà ne pas se raconter et raconter n'importe quoi ouvre un espace pour penser et agir autrement". Bruno Mattei offre une remarquable tribune à Libération où il démonte avec brio le concept d'égalité des chances.

Article de Libération

<http://www.liberation.fr/opinions/rebonds/215406.FR.php>

- Les nanosciences

" L'essor de l'exploration, comme de la manipulation, de la matière à l'échelle atomique est perçu par beaucoup comme une révolution aux perspectives passionnantes, mais parfois inquiétantes. Le Comité d'éthique du CNRS (COMETS) formule un Avis, proposant à l'institution et à ses chercheurs pistes de réflexion et recommandations".

Les sages du Comets formulent 8 recommandations dont la communication auprès des chercheurs sur les questions d'éthique.

http://www.cnrs.fr/fr/presentation/ethique/comets/docs/ethique_nanos_061013.pdf

- 1ère : Les symboles de la République

Une fiche d'activité réalisée pour les élèves de 1ère STI, STL, SMS par A. Tresgots.

http://www.lycee.clionautes.org/article.php3?id_article=243

Bibliographie

- L'élève : Vous avez dit justice ?

"Que dit la loi sur le cannabis ? J'ai été racketté à l'école, que faire ? Comment porter plainte ? Qui va s'occuper de moi si mes parents se séparent ? Qui paye la pollution ? Peut-on franchir une frontière sans papiers ? Qu'est ce qu'un crime contre l'humanité ? " Ecrit par deux magistrats, très agréablement illustré par Muzo, "Vous avez dit justice" apporte des réponses aux questions que les adolescents peuvent se poser sur leurs droits et la justice.

L'ouvrage très concret s'appuie sur des exemples et fait découvrir la Justice en action. Il présente la chaîne pénale et le fonctionnement d'un tribunal. Il apporte des réponses claires aux questions qui peuvent faire l'objet de débats en classe et particulièrement en ECJS. Au-delà il apporte des informations utiles sur des points qui ne seront jamais abordés en classe. L'humour qui parsème l'ouvrage participe à sa façon à la clarification du droit.

Marie Brossy Patin, Xavier Lameyre, Muzo, Vous avez dit justice? 150

questions/réponses pour comprendre les rouages de la justice, Paris, La Documentation française, 2006, 176 pages.

Commander

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/9782020849272/index.shtml>

Sortir

- Fait religieux et laïcité au Salon de l'éducation

Quel bilan pour l'enseignement du fait religieux et de la philosophie laïque à l'Ecole ? Quelle est la situation depuis la remise, en février 2002, du rapport de Régis Debray sur "l'enseignement du fait religieux dans l'Ecole laïque" ? Comment les propositions du Rapport Debray ont-elles été mises en œuvre ? Peut-on mettre en perspective l' " inculture religieuse " avec l'inculture dans d'autres domaines ? Comment l'Education nationale promeut-elle la laïcité ? Vendredi 17 novembre, de 14h à 15h 15, la Ligue de l'enseignement organise une table ronde avec Jean-Paul Willaime, directeur de l'Institut Européen en Sciences des Religions (IESR), Jean-Louis Auduc, directeur adjoint de l'IUFM de Créteil et Alain Bondeelle, président de l'Association Religions Laïcité Citoyenneté (ARELC).

<http://www.salon-education.org/articles.php?lng=fr&pg=73>

Télécharger une invitation gratuite

<http://www.salon-education.org/articles.php?lng=fr&pg=85>

Education à l'Environnement pour un Développement Durable

- François Jarraud -

- A la Une : L'environnement en France

" D'une manière générale, les rejets ponctuels ont nettement diminué. Dans les cours d'eau, les pollutions de type organique liées aux rejets des stations d'épuration urbaines ont sensiblement baissé depuis une vingtaine d'années. Mais on ne constate plus d'amélioration ces quatre dernières années, notamment pour les matières phosphorées et organiques pour lesquelles un tiers des points de mesure ont toujours une qualité moyenne à mauvaise. Pour l'air, les sources fixes de pollution sont devenues minoritaires par rapport à l'automobile. La pollution industrielle a fortement diminué et les émissions acides ont baissé de près de 30 % depuis 1990... Ce sont les pollutions diffuses qui restent les plus préoccupantes. Les pollutions d'origine agricole affectent une grande partie des cours d'eau et des nappes".
L'Ifen publie "L'environnement en France", une véritable synthèse sur l'état de l'environnement dans le pays.

Il y a des bonnes nouvelles : progrès dans l'intensité énergétique et la réduction des prélèvements dans l'eau, l'air, les matières premières, et les moins bonnes : érosion de la biodiversité par exemple. Des progrès sensibles ont été faits par les industriels et le secteur de l'énergie. Il reste maintenant à agir sur les transports et el résidentiel et, cela apparaît moins nettement dans la brochure, dans le secteur agricole qui reste un gros pollueur.

La synthèse accessible gratuitement offre de nombreuses cartes et graphiques.

<http://www.ifen.fr/publications/syntheses/ree2006.htm>

Pour le prof

- Semaines EEDD en Ile-de-France

L'académie de Versailles du 21 au 28 novembre, Paris le 29 novembre : les académies franciliennes se mobilisent pour l'EEDD. Dans la capitale, le CRDP et la Mairie de Paris organisent le 29 novembre une journée sur "les ressources franciliennes pour l'éducation en vue du développement durable". Elle débutera par une table ronde réunissant le maire adjoint chargé de l'environnement, Annie Barbier, chargée de mission CRDP, des structures partenaires (Graine IDF, Comité 21, Agence régionale de l'environnement, Direction des parcs et jardins). Des associations et organismes institutionnels présenteront leurs réalisations.

A Versailles, des projections de films sont prévues dans les départements ainsi qu'une journée académique le 22 novembre.

<http://eedd.scola.ac-paris.fr/>

http://www.eedd.ac-versailles.fr/article.php3?id_article=41
<http://www.cafepedagogique.net/disci/eedd/76.php>

- L'EEDD à Saint-Dié

Quelle place pour l'EEDD en géographie ? Michel Hagnerelle, doyen de l'Inspection générale d'histoire-géographie, Yvette Veyret (CNFG) et M.-C. Ferrandon (CRDP) ont répondu à cette question lors du Festival international de la géographie à Saint-Dié. Deux comptes-rendus répercutent l'esprit des communications. M. Hagnerelle met l'accent sur 3 points : *" passer de l'EEDD à l'Education au Développement Durable..., renouveler les problématiques d'enseignement, pour se donner cette liberté aujourd'hui, cette obligation demain..., ne pas faire seul ; travaillons avec les SVT, les SES"*.

http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/histoire-geographie/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/histoire-geographie/dossiers_faits_rel/leducation_au_devel
http://artic.ac-besancon.fr/histoire_geographie/new_look/actualités/Fig%202006/CR%20EEDD%20FIG%202006.doc

- Des exemples pour tous les programmes

Comment inclure l'éducation à l'environnement et au développement durable dans mon enseignement. EduScol propose des pistes disciplinaires pour le collège et le lycée. Et aussi des thèmes pluridisciplinaires. Mais là c'est plus difficile...

<http://eduscol.education.fr/D1185/accompagnement.htm>
<http://www.cafepedagogique.net/disci/eedd/76.php>

- Cartorisque

" Le citoyen a droit à l'information sur les risques majeurs (article L125-2 du code de l'environnement). Dans le même temps, cette information lui est difficile à trouver". Le ministère de l'écologie a un projet pour résoudre l'équation : Cartorisque. Ce site propose une cartographie précise, basée sur les cartes IGN au 1/25 000ème. *" Cartorisque est la publication sur l'internet de l'ensemble des cartes des risques naturels et technologiques majeurs"*.

Pour le moment tous les risques ne sont pas pris en compte et seule une vingtaine de départements sont connus de la base de données. Mais, pour ceux-ci, Cartorisque est un outil précieux et simple d'emploi. On pourra s'appuyer sur ce Sig pour des études de cas.

<http://www.prim.net/professionnel/cartographie/cartorisque.html>
<http://cartorisque.prim.net/>

- Le rapport Stern estime que la lutte contre le changement climatique est la seule alternative rentable

"Le changement climatique est le plus grand échec du marché que l'on ait jamais vu". Réalisé pour le gouvernement britannique, le rapport de Nicholas Stern, ancien vice-président de la Banque mondiale, analyse le coût économique du réchauffement climatique.

Pour lui il n'y a pas matière à débat. Le réchauffement climatique sera également un désastre

économique. Ses effets économiques pourraient atteindre 20% du PNB mondial. Ainsi chaque tonne de Co2 relâchée créerait 85 \$ de dommages.

Il appelle donc à investir pour lutter contre ce désastre économique. Réduire l'émission d'une tonne de Co2 représente selon lui que 25\$ d'investissement, pour un gain final de 60\$. Globalement on pourrait éviter le réchauffement en y consacrant 1% du PNB mondial chaque année.

Le rapport invite à agir immédiatement au niveau mondial. Il préconise trois actions principales : taxer les hydrocarbures, investir dans la technologie et dans l'information, lutter contre la déforestation.

Rappelons qu'en France les rapports du Sénat et celui du Conseil d'analyse économique ont également appelé à des actions immédiates.

http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_reviews/stern_review_economics_climate_change/stern_review_report.cfm

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eedd/75.php#36>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index121006.php>

- Le rapport de Boissieu sur l'effet de serre

Annoncé par Le Monde, le rapport du Conseil d'analyse économique, présidé par Christian de Boissieu, est un document important pour la définition de la politique française en matière de lutte contre l'effet de serre.

Son titre, "Facteur 4", fait allusion à un concept de Ernst Ulrich von Weizsäcker, fondateur de l'institut de Wuppertal pour le climat. Pour lui on doit pouvoir multiplier par deux le bien être tout en divisant par deux l'utilisation des ressources naturelles.

Pour le CAE, la France doit pouvoir diviser par 4 ses rejets de gaz à effet de serre d'ici 2050. Le rapport analyse précisément ses rejets et leur évolution depuis des années. Il présente les politiques des autres pays, développés et PVD. Il considère que le marché seul ne pourra pas permettre de diminuer sensiblement les rejets et invite à une politique publique.

Pour arriver au Facteur 4, il mise sur 1/3 de réduction de consommations d'énergie, 1/3 d'utilisation de la biologie (biomasse, biocarburants) et 1/3 de sauts technologiques. " *Quelques ordres de grandeur permettent alors de bien apprécier la part « biologie ». Pour capter chaque année dans l'atmosphère 100 Mt CO2, il suffit de disposer de 5 M ha de «forêts» productives et exploitées (à 20 m3/ha/an) plantées sur des terres (agricoles ou forestières) pas ou peu valorisées à ce jour : ces surfaces sont accessibles, sans même compter la Guyane. Ces « lignocultures » produiront elles-mêmes 100 Mm3/an de « matériaux fibreux cellulosiques » (dont nous allons très vite manquer) pouvant remplacer dans certains cas des matériaux plus énergivores (acier, béton...) et prolonger comme matériaux le puits de carbone dû à la photosynthèse en donnant in fine (ou immédiatement pour les coproduits) une valeur énergétique « renouvelable » de l'ordre de 25 Mtep/an (bio-chaleur, biocarburants de 2ème génération ...)"*

Le rapport invite donc à une politique raisonnée et cohérente de l'Etat et des collectivités

locales favorisant la recherche, l'usage de la biomasse (valoriser les produits), le stockage de carbone, la taxation des appareils consommateurs d'énergie ainsi que les incitations fiscales. Des solutions proches de celles proposées par le rapport des sénateurs Laffitte et Saunier.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000757/index.shtml>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eedd/75.php#36>

Une nouvelle étude confirme la fonte de la calotte arctique

Selon Le Monde, la fonte de la calotte glaciaire se ferait au rythme de 100 milliards de tonnes par an. Le quotidien se base sur un article de la revue Science. Ce phénomène participerait pour 10% dans l'élévation du niveau de la mer mais ne serait pas dû qu'au réchauffement climatique: l'instabilité de la calotte aurait sa part. Enfin la calotte antarctique ne connaîtrait aucune fonte.

Article du Monde

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3228,36-825743@51-816848,0.html>

- La conférence de Nairobi sur le climat

"Le changement climatique est un des plus grandes menaces que l'humanité ait jamais affronté". La Conférence des Nations Unies sur le changement climatique réunit à Nairobi du 6 au 17 novembre les états mais aussi plus de 700 ONG pour échanger sur le risque climatique. Elle intervient après le rapport Stern et les rapports français qui tous mettent l'accent sur la nécessité d'agir pour lutter contre le réchauffement climatique.

<http://unfccc.int/2860.php>

http://unfccc.int/cc_inet/items/3514.php

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index011106.php>

- L'Europe définit une vision commune des océans

"Le saviez-vous : aucun résident européen ne vit à plus de 700 km de la côte... Les régions maritimes génèrent plus de 40% du PIB européen... La moitié des zones humides d'Europe devraient disparaître d'ici 2020". La Commission européenne lance une réflexion et une grande consultation sur la politique maritime européenne.

Développement durable des activités marines, risques et tourisme côtier, aménagement de l'espace, gouvernance maritime : plusieurs brochures, remarquablement enrichies de documents cartographiques, satellitaires et statistiques, font découvrir les enjeux des océans pour l'Europe.

La Commission a également élaboré un Livre vert sur la politique maritime qui fixe le cap.

http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/pdf/facts_fig_060607_fr.pdf

http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/pdf/greenpaper_brochure_fr.pdf

http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/pdf/com_2006_0275_fr_part2.pdf

- La Nasa traque le carbone dans l'atmosphère

La Nasa publie deux articles relatifs aux rejets de carbone dans l'atmosphère. Le premier montre l'évolution des rejets de monoxyde de carbone, issus d'incendies, de 2004 à 2005. Le second concerne les particules de carbones émis par les industries. Des cartes à analyser avec les élèves.

http://earthobservatory.nasa.gov/Newsroom/NewImages/images.php3?img_id=17431
http://earthobservatory.nasa.gov/Newsroom/NewImages/images.php3?img_id=17427

- Plus d'herbicide le robot s'en charge

L'université de l'Illinois pourrait bien avoir trouvé un moyen de réduire drastiquement l'épandage d'herbicide. En pointe dans la robotique agricole, le professeur Tian a mis au point un robot qui détecte et élimine les mauvaises herbes. Passant entre les rangées de maïs, d'un bras il arrache l'herbe de l'autre il injecte une gouttelette d'herbicide pour l'éradiquer. Le robot fonctionne à l'énergie solaire et est peu onéreux (150 \$).

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/39851.htm>

<http://www.aces.uiuc.edu/news/stories/news3772.html>

<http://www.engr.uiuc.edu/visitors/news/index.php?xId=063708320686>

- Plus de poissons en 2048 ?

C'est la revue américaine Science qui laisse entrevoir cette perspective. Selon une étude signée par des spécialistes américains, suédois, canadien, britannique et panaméen, la biodiversité marine est attaquée. Les océans perdent leur capacité à offrir de la nourriture et des eaux de qualité. Mais ces tendances seraient encore réversibles à condition de diminuer la pêche, établir des sanctuaires et lutter contre la pollution marine.

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3228,36-830441@51-830533,0.html>

<http://www.sciencemag.org/cgi/content/abstract/sci;314/5800/787>

- Colloque national Eolien

L'Ademe organise du 16 au 18 novembre le 5ème colloque national éolien à Amiens. L'événement est important : tout ce que la France compte d'experts sera présent. Des tables rondes permettront de croiser les points de vue entre chercheurs, élus locaux et industriels.

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?id=32558&cid=96&m=3&p1=2>

- Tchernobyl

Vingt ans après la catastrophe marque toujours ses effets, y compris judiciaires. Après Greenpeace, l'OMS et l'INVS, c'est l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) qui publie un dossier. *"Ce dossier de synthèse s'organise autour de quatre grands chapitres répondant aux principaux domaines de préoccupation : évaluer les conséquences et protéger les personnes; la transparence et l'information du public; la gestion des crises; la sûreté des centrales"*. On y trouvera notamment les cartes de la contamination en France. L'IRSN est un organisme public officiel.

http://www.irsn.org/vf/05_inf/05_inf_1dossiers/05_inf_17_tchernobyl/05_inf_17_2tchernobyl_accueil.shtm

A voir également : le dossier de l'académie de Paris

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eedd/76.php>

Les dossiers de Greenpeace, l'OMS et l'INVS

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eedd/73.php>

- Le réseau routier fragmente les écosystèmes

"Les routes ont des impacts sur l'environnement amplifiés par la circulation des véhicules qui les empruntent... La circulation mais aussi les travaux routiers contribuent aux émissions nationales de CO2. Le réseau routier provoque une fragmentation des écosystèmes : les liaisons routières principales divisent par deux et demie la taille moyenne des zones d'intérêts écologiques". L'Institut français de l'environnement (IFEN) publie une courte synthèse sur les impacts du réseau routier sur l'environnement.

Outre les rejets de Co2 , le réseau routier fait obstacle aux déplacements des animaux et morcelle les milieux naturels.

<http://www.ifen.fr/publications/4pages/PDF/de114.pdf>

Collège

- Le projet **Envie de faire le tour**

Lancé par une association, "Envie de faire le tour" propose à des classes françaises et latino-américaines de travailler ensemble sur le développement durable et l'écotourisme en Amérique latine. Les élèves construiront des sites Internet en s'appuyant sur les documents et enquêtes réalisés par une équipe réunissant géographe, géomètre, architecte et aquaculteur qui fera un tour de l'Amérique du sud durant le premier semestre 2007.

L'opération réunit déjà des collégiens de métropole et de Martinique et des élèves péruviens.

<http://www.enviedefaireletour.org/>

Lycée

- Faire du lycée un lieu de vie du développement durable

"Faire du lycée Reiser un lieu de vie du Développement durable au quotidien, instaurer un habitus". C'est le projet mené par une équipe pédagogique du LP Reiser de Longlaville (académie de Nancy-Metz) en bac pro vente et commerce. IL s'agit à la fois de faire découvrir le milieu montagnard à une classe mais aussi, à travers son action, de mobiliser tout le lycée sur la problématique du développement durable. Le projet est aussi l'occasion de mener des actions commerciales pour assurer son financement.

<http://www3.ac-nancy-metz.fr/lettres-hist-geo-lp/pages/histgeo/actualites/Fiche%20projet%20EEDD%20LP%20Reiser.pdf>

- Les risques des nanotechnologies

"Les nanotechnologies représentent un enjeu économique majeur et tous les pays développés y investissent des sommes de plus en plus importantes. Alors que certaines applications sont déjà sur le marché, les risques associés à ces nouvelles technologies et aux nouveaux produits qu'elles génèrent sont encore mal connus. Beaucoup de questions se posent sur l'impact

environnemental des processus de production, sur les problèmes de transport, de stockage et de cycle de vie des nanomatériaux, et on dispose de très peu de données sur leur interaction avec les systèmes vivants, de sorte qu'il est difficile d'évaluer aujourd'hui le danger potentiel qu'ils représentent pour la santé humaine" . Roland Hérino et Rémi Delville font le point des recherches américaines sur l'impact des nanomatériaux. Un document précieux.

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/39767.htm>

Bibliographie

- Guide pratique d'éducation à l'environnement

"Le "Guide pratique pour monter son projet d'éducation à l'environnement" est un ouvrage écrit par une centaine de membres du réseau Ecole et Nature, pour mettre à disposition leurs savoir-faire en terme de montage de projets... Cet ouvrage, malgré tous nos efforts, ne peut prétendre à l'objectivité totale : il s'appuie sur une conception et une expérience de l'éducation à l'environnement parmi d'autres, celle du réseau Ecole & Nature, et se veut d'abord un outil au service des éducateurs se retrouvant dans cette "culture". Nous voilà prévenus ! Conçu par le réseau Ecole et Nature, le Guide pratique est en fait un manuel d'initiation pour tous ceux qui voudraient monter des projets liés à la défense de l'environnement, qu'ils soient enseignants ou pas.

Ouvert par une synthèse sur l'histoire de l'éducation à l'environnement, le guide va au vif du sujet et propose des repères pour faciliter le montage d'un projet. Là le guide s'avère très utile. Il explique comment gérer le projet dans le temps et comment mobiliser les médias, il rappelle les textes officiels sur lesquels s'appuyer (par exemple dans l'éducation nationale). Il présente longuement tous les partenaires sur qui appuyer un projet de ce type.

La dernière partie présente des outils pédagogiques pour monter un projet : centres de ressources, malles pédagogiques etc.

L'ouvrage ne sera pas d'une grande aide pour penser sa pédagogie en terme d'. Mais il apporte une aide concrète pour valoriser une expérience et l'ouvrir sur la société.

Ecole et Nature, Guide pratique d'éducation à l'environnement, Monter son projet, Lyon, Chronique sociale, 2006, 377 pages.

<http://www.ecole-et-nature.org/~guidepra/>

Sortir

- An Inconvenient Truth

"Et si Al Gore faisait avec ce film, de la « vraie » politique, et devenait, comme il aime le dire non sans humour, celui que personne ne voyait plus président des Etats-Unis ?" Sur le site

des Cafés Géo, Gilles Fumey analyse le récent film d'Al Gore, An Inconvenient Truth.

Le film dénonce le déni du réchauffement climatique et appelle à un sursaut pour y faire face.
" Cette leçon de géographie du climat et de l'environnement, engagée, comme eût aimé Y. Lacoste, est aussi une vraie leçon sur la position des scientifiques et des chercheurs dans les débats politiques".

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=944

http://cinema-education.fluctuat.net/blog/9632_Une+v%E9rit%E9+qui+d%E9range.html

S.E.S.

- Claude Bordes -

- Pédagogie

1. Publications

☐ Le livre du mois

Histoire économique

A Farewell to Alms: A Brief Economic History of the World, le grand oeuvre du professeur Gregory Clark, à paraître aux Princeton University Press, 2007, est intégralement consultable en ligne (400 pages, pdf, 4Mo)

<http://www.econ.ucdavis.edu/faculty/gclark/papers/FTA2006.pdf>

CR dans le NYT

<http://college4.nytimes.com/guests/articles/2006/11/02/1350037.xml>

Et aussi:

- Trois leçons sur la société post-industrielle, par Daniel Cohen. Le Seuil, la République des Idées, 2006 (90 pages). Cf. le CR d'Econoclaste :

<http://econo.free.fr/scripts/notes2.php3?codenote=160>

- L'economie Française 2007 (Repères). Le site propose de nombreux liens et documents statistiques utiles pour le cours de TES :

<http://ses.ens-lsh.fr/reperes/index.php>

- France, portrait social - Edition 2006 (INSEE), avec not. ces deux études: Ne pas avoir eu d'enfant : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés; Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution :

http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/ficref_frame.asp?ref_id=FPORSOC06&webco=FPORSOC06&lien=1

☐ Les études du mois

- Cevipof : Vague 2 du "Baromètre Politique Français (2006-2007)", réalisée du 11 au 26 septembre 2006. Thème analysé : "Le modèle institutionnel français" :

<http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/bar0.htm>

- The Lancet: Sexual behaviour in context: a global perspective (inscription requise, gratuite):

<http://download.thelancet.com/pdfs/journals/0140-6736/PIIS0140673606694798.pdf>

CR du Monde: Une étude sur les pratiques sexuelles dans le monde bouscule les idées reçues

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3244,36-830309@51-830311,0.html>

- "Sans-domicile", un numéro spécial d'Economie et Statistiques, not. : Devenir sans-domicile, le rester : un problème lié à l'accès au logement ou à la rupture des liens sociaux et familiaux ? - Influence des événements de jeunesse et héritage social - L'alcoolisation des

personnes sans domicile : remise en cause d'un stéréotype :

http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/ficsom_frame.asp?som_id=139&com=/fr/ppp/comm_presse/comm/cpes391-392.pdf&webco=ECO391

- Le Rapport 2007 sur le Développement dans le Monde (Banque Mondiale) a pour thème le développement et les jeunes générations. Cf. cette synthèse d'une vingtaine de pages en français (1.4 Mo) :

<http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2007/Resources/1489782-1158107976655/overview-fr.pdf>

Le rapport complet est également en ligne, mais seulement en anglais.

- Min. de la Ville

Version provisoire du Rapport 2006 de l'Observatoire des Zones Urbaines Sensibles (160 pp):

<http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/observatoire-ZUS-rapport-2006.pdf>

Compte rendus:

- Les économistes et le marché:

Une enquête d'opinion sur les économistes de l'AEA. Contrairement à une idée reçue, les économistes ne sont pas des fanatiques du marché :

<http://antisophiste.blogspot.com/2006/10/les-conomistes-et-le-march.html>

- Corrélation et causalité

Les précipitations et la délinquance en Bavière au 19ème siècle :

<http://antisophiste.blogspot.com/2006/11/criminalit-et-precipitations-en-bavire.html>

2. Ressources

☐ Le site du mois

.Toiles SES, le site perso d'une professeur de SES, très complet : une webographie très complète, des cours, des TD et beaucoup de methodo... : <http://www.toileses.org>

.Le site consacré à Tocqueville, développé par le Conseil général de la Manche, a été agrandi et complété, avec une très belle charte graphique :

<http://www.tocqueville.culture.fr/fr/index.html>

☐ Ressources statistiques

Pour étudier en classe l'intégration des marchés dans l'espace et dans le temps, cf. la série sur les prix du blé dans différentes villes de France, pour les différents mois de l'année, sur la période de 1825 à 1913, mise en ligne sur EHnet. On peut procéder à des calculs de coefficients de dispersion à différentes dates (1825 - 1854 - 1913), et relier la baisse de la dispersion des prix à l'intégration croissante du marché (grâce à la révolution ferroviaire et maritime, et à la libéralisation relative du marché du blé) : <http://eh.net/databases/store/wheat-prices-france.txt>

L'état de l'Ecole 2006, publié par le ministère de l'éducation nationale, propose un panorama statistique du système éducatif français:

http://www.education.gouv.fr/pid271/l_etat_de_l_ecole.html

L'atlas statistique de l'Europe (attention très gros fichier : 27 Mo !) - avec des dizaines de cartes superbes, de graphiques pour découvrir les fractures à l'intérieur de l'Union. Une mine !
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-AF-06-001/FR/KS-AF-06-001-FR.PDF

3. Cours et TD en ligne :

Sur le site de Lyon, la page TD s'étoffe. avec de nouveaux TD sous Excel proposés par Pascal Cheynet :

<http://ses-lyon.org/ses.php/Section/index/sectId/51/sectBranch/1>

Seconde

- Visite virtuelle de Renault (nelle adresse):

http://www.renault.com/renault_com/fr/main/10 GROUPE RENAULT/60 Acteur mondial/50 Visite_Virtuelle_d_une_Usine/index.aspx

- Un Td interactif pour calculer des proportions et des variations de parts(Ac. Bordeaux) :

http://ses.ac-bordeaux.fr/spip_ses/article.php3?id_article=264

Terminale :

- un dossier complet sur la mobilité sociale à partir de l'enquête FQP 2003 : L'ascenseur social est-il en panne ?, par Joseph Hadjian

http://www.ac-grenoble.fr/ses/Content/Pratique/terminal/cours/lascenseur_social_en%20panne.pdf

Rappel : depuis la rentrée, la revue de presse est désormais disponible chaque semaine à l'adresse suivante :

<http://press-ses.blogspot.com/>

Dossier spécial : Le problème de la calculette au Bac

☐ Des élèves pénalisés

Une circulaire de 1999 prévoit la possibilité d'interdire la calculette dans les sujets du Bac : "Dans le cadre de la réglementation des examens et des concours, il appartient aux responsables de l'élaboration des sujets de décider, pour chacune des épreuves, si l'usage de l'ensemble des instruments de calcul (calculatrices, tables numériques, abaques...) est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets".

Le problème, c'est que la note obtenue par certains élèves peut varier sensiblement selon que la calculatrice est ou non autorisée. Des élèves, plus à l'aise avec les chiffres qu'avec la plume, sont capables de tirer des choses très intéressantes d'un document statistique. Interdire la calculatrice au Bac les empêche de montrer tout ce qu'ils savent faire. C'est d'autant plus scandaleux que nous consacrons de nombreuses séquences de cours à l'apprentissage de divers savoirs-faire quantitatifs.

Cette mascarade n'a que trop duré. Il faut en finir. De deux choses l'une : ou bien nous interdisons aussi la calculatrice en cours (et l'on réapprend aux élèves à faire les calculs à la main, on leur donne des trucs, style la règle de 70, etc) ; ou bien, on réautorise au Bac les calculatrices dès lors qu'elles ne sont pas programmables (nb: la TI 30 stat se négocie moins de 1 euro sur le marché de l'occasion).

Au vu de l'inertie structurelle de l'Administration, le seul moyen de régler efficacement le problème, c'est encore de conseiller aux élèves recalés au Bac d'acter en justice. L'article 4 du règlement général du baccalauréat (décret n°93-1092 du 15 septembre 1993) précise que "les épreuves portent sur les programmes officiels applicables en classes Terminales". Justement, le programme officiel mentionne très explicitement toute une liste de "savoirs faire exigibles à l'épreuve de sciences économiques et sociales". Parce qu'elle empêche les élèves de mobiliser ces savoirs-faire, l'interdiction de la calculatrice au Bac, prévue par la circulaire de 1999, est donc illégale.

Je suggère que nous fassions savoir aux redoublants qu'ils peuvent "jouer leur résurrection" devant les tribunaux administratifs avec quelques chances de réussite...

La circulaire" de 1999 : <http://eduscol.education.fr/D0056/bacg-calculatrices.htm>

Le programme officiel : <http://www2b.ac-lille.fr/seslille/faire/prog/terminale.pdf>

Le décret n°93-1092 du 15 septembre 1993 : <http://eduscol.education.fr/D0056/bacg-decret.htm>

☐ Calculer quand même...

Quand on n'a pas de calculatrice, on peut tout d'abord réapprendre à faire les opérations de base, cf. ces modules interactifs:

- l'addition :

<http://cedric.beltrami.free.fr/addition.html>

- la soustraction :

<http://cedric.beltrami.free.fr/soustraction.html>

- la multiplication :

<http://cedric.beltrami.free.fr/multiplication1.html>

- la division euclidienne :

<http://cedric.beltrami.free.fr/divisioneuclidienne.html>

- la division décimale :

<http://cedric.beltrami.free.fr/divisiondecimale.html>

On peut aussi appliquer la règle de 70, utilisée autrefois par les démographes et les financiers. Prenons l'exemple d'une série statistique montrant l'évolution de la population. De deux choses l'une :

- soit on connaît le TCAM. La règle énonce alors qu'il suffit de diviser 70 par le TCAM pour savoir en combien d'années la population double. Exemple : un taux de croissance démographique de 3 % par an correspond à un doublement tous les 23 ans. On vérifie bien que $x = \ln 2 / \ln 1.03 = 23$. La raison de la règle de 70 est que $\ln 2 = 0.69$. On prend 70 plutôt que 69, moins divisible. Comme $\ln 1.03 = 0.03 \implies \ln 2 / \ln 1.03 = 70 / 3$.

L'élève peut alors dire qu'à ce rythme, la population doublerait d'ici 23 ans, ou serait multiplié par plus de 16 en un siècle...

- soit on dispose d'une série chronologique. Il s'agit alors de repérer les périodes pendant lesquelles la population a doublé, triplé ou quadruplé... et l'on infère le TCAM. Exemple : si la population a doublé en 30 ans, on en déduit que le taux de croissance démographique = $70 / 30 = 2.3$ %. Si elle a quadruplé en 60 ans, qu'elle double en 30 ans ; si elle a triplé en 45 ans, qu'elle double en 30 ans, etc... et l'on retrouve notre + 2.3 %.

Attention ! la règle ne fonctionne vraiment bien qu'avec des TCAM < 10 %. Au delà, ça devient de plus en plus approximatif...

Langues Vivantes

- Christine Reymond -

- A la Une : concours de poèmes pour les classes de primaire

Poésie en liberté et PrimLangues, le site institutionnel du ministère français de l'Éducation nationale, organisent un concours de poèmes en langues étrangères. Entre le 1er novembre 2006 et le 31 janvier 2007, les classes d'écoles primaires du monde entier seront invitées à déposer un poème (5 à 20 lignes maximum) dans leur langue maternelle en se connectant sur le site:

<http://www.poesie-en-liberte.org>

Du 31 janvier 2007 au 31 mars 2007, les classes françaises de cycle 3 de France métropolitaine, seront invitées à participer au concours PrimLangues « dire un poème en langue étrangère » en choisissant un poème parmi ceux déposés lors de la phase précédente.

<http://www.primlangues.education.fr/php/actualites.php>

Pour le prof

- Page du ministère sur le plan en faveur d'une meilleure maîtrise des langues

Le ministère vient de mettre en ligne une page qui rappelle le plan en faveur d'une meilleure maîtrise des langues. Vous y trouverez entre autre ce paragraphe sur la certification:

"Une certification en langue étrangère prenant appui sur le C.E.C.R.L. sera progressivement mise en place. Elle sera proposée à des élèves volontaires et répondant à certains critères. Une expérimentation a déjà eu lieu en allemand aux niveaux A2 et B1 en 2006 et sera progressivement étendue à d'autres langues."

Voici ce que vous pouvez lire au début de la page et le sommaire de son contenu:

"Initié à la rentrée 2005, le plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères se poursuit en 2006-2007 : nouvelles modalités d'organisation des élèves, groupes allégés en terminale, nouveaux programmes en collège. Il s'agit d'améliorer le niveau de compétences des élèves en langues, notamment à l'oral, de façon à favoriser l'égalité des chances, la poursuite d'études, la mobilité européenne et internationale ainsi que l'insertion professionnelle. Ce plan répond également à l'objectif européen de maîtriser deux langues en plus de la langue maternelle.

- *Un nouveau cadre d'apprentissage et d'évaluation*
- *De nouveaux modes d'apprentissage*
- *Des nouveaux programmes*
- *Une certification en langue gratuite et reconnue*
- *Un plus grand nombre d'enseignants formés*
- *Un élargissement de l'offre."*

<http://www.education.gouv.fr/cid206/plan-en-faveur-d-une-meilleure-maitrise-des-langues.html>

- Initier des projets d'échanges

Emilangues vient d'ouvrir son premier forum dont le thème est « Initier des projets d'échange européens ou internationaux : expériences, enjeux, questionnements ».

Les enseignants, formateurs et personnels des académies concernés par les sections européennes ou de langues orientales sont invités, jusqu'au 10 décembre, à échanger sur leurs pratiques et leurs réflexions sur le sujet. Les internautes pourront également adresser des questions à un groupe d'experts composé d'IA-IPR et d'IEN-ET.

Une bibliographie et certaines contributions sur le thème sont disponibles sur le site :

<http://www.emilangues.education.fr/CMS/Site/Template/T1/T1.aspx?SELECTID=739&id=604>

Concours

- Tout sur les concours

Le site du SIAC vous propose toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin sur les concours:

- les postes offerts (notez que plusieurs langues à faible diffusion n'auront pas de postes aux concours du privé).
- les calendriers des épreuves
- les programmes
- les rapports de jury des années précédentes

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm>

Il propose aussi des sites spécifiques dédiés à certains concours:

Agrégation externe d'espagnol

<http://www.univ-tlse2.fr/espagnol/agreg/index.html>

Agrégations et CAPES d'arabe

<http://www.concours-arabe.paris4.sorbonne.fr>

- Langues Régionales

Le SCEREN vous propose un portail pour les langues régionales. Vous y trouverez :

- les programmes officiels et accompagnements,
- des sites et dossiers thématiques concernant les classes bilingues et l'enseignement des langues régionales telles que l'alsacien, le basque, le breton, le corse et l'occitan.
- à la une deux publications en occitan : un livre de l'élève et un livre de poèmes bilingue avec un cédérom audio qui permettra un excellent entraînement pour le concours de poèmes proposé par Primlangues.

<http://www.cndp.fr/secondaire/langregio/>

- Cours de langues en ligne

L'université de Paris 1 propose des cours en ligne : "Ces cours en ligne ne sont pas destinés à remplacer les TD. Ils ont pour but de permettre aux étudiants qui ne peuvent suivre en TD

d'accéder à un enseignement quasi équivalent, en version multimédia. Les étudiants concernés sont surtout les salariés, ceux qui partent en stage, qui font du terrain (géographie, archéologie), mais aussi ceux qui souhaitent se perfectionner plus rapidement ou qui ont besoin de soutien en disposant de plus de documents et d'exercices. Il n'y a ni inscription ni examen et donc pas de résultats ni validation. C'est un enseignement en libre accès, avec auto-évaluation." Le site est encore en élaboration, mais vous pourrez déjà y trouver des documents audio et des exercices intéressants en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, FLE, italien, russe, grec et latin, et sont aussi prévu des cours en portugais et hittite.

<http://selva.univ-paris1.fr/>

- Apprendre des langues par internet

La lettre d'information Thot nous propose une page de liens vers des sites pour trouver des partenaires dans toutes les langues et apprendre avec eux. Vous y trouverez aussi des cours en ligne, et des sites qui parlent de langues à faible diffusion.

<http://thot.cursus.edu/rubrique.asp?no=18538>

- Apprendre le Turc en ligne

Un blog vous propose d'apprendre le turc en ligne. Vous y trouverez une présentation de la langue et son histoire, des précisions sur l'alphabet et l'harmonie vocalique, des cours (sans son), de la grammaire et bientôt un forum pour échanger avec d'autres apprenants.

<http://www.coursdeturc.free.fr/>

- Apprendre le Néerlandais en ligne

Ce site vous propose des ressources en ligne (liens vers d'autres sites) mais aussi des cours en ligne gratuit, avec le son. Vous apprendrez pour commencer à prononcer chacune des voyelles de bases, et les mots dans lesquels ces sons apparaissent. Un site utile et bien fait.

<http://www.nt2examen.nl/learndutch.htm>

Cet autre site vous propose des ressources en ligne, mais aussi d'autres moyens d'apprendre le néerlandais et de découvrir la culture du pays.

http://www.mdisk.net/leren_fr.html

Anglais

- Christine Reymond -

- A la Une : WUD : World Usability Day (November 14th)

<http://www.adido-solutions.com/cms/site/images/world-usability-day-2006.gif>

"Pourquoi est-ce que ça ne marche pas? est-ce que je m'y prends bien?" **"World Usability Day"**, le November 14, 2006, a été inventé pour tous ceux qui se posent ces questions. C'est une Journée dans le genre de la journée de la terre, qui a pour ambition de sensibiliser l'opinion public (raise public awareness) au fait qu'un objet doit non seulement être utile, mais aussi utilisable facilement et par tous. Pour cela, il doit être centré sur l'utilisateur et pas seulement sur sa fonction.

"Technology today is too hard to use. A cell phone should be as easy-to-use as a doorknob. In order to humanize a world that uses technology as an infrastructure for education, healthcare, government, communication, entertainment, work, and other areas, we must agree to develop technologies in a way that serves people first."

extrait de la charte

<http://www.worldusabilityday.org/charter>

Lors de cette journée, les professionnels de l'ergonomie et "l'utilisabilité" des objets pourront dialoguer avec vous, les utilisateurs enthousiastes ou frustrés des objets qu'ils ont créés. Ensemble, créateurs, inventeurs et utilisateurs essaieront de nous simplifier la vie "making life easy".

World Usability Day 2006 vise à promouvoir les innovations qui tendent à simplifier la vie de l'utilisateur, tout en incitant l'utilisateur à ne plus penser qu'il est en faute quand il ne sait pas faire fonctionner un objet, mais qu'il doit au contraire expliquer aux créateurs ce qui lui pose des difficultés, afin que ceux-ci résolvent le problème.

The Usability Professionals' Association encourage, organise et sponsorise 36 heures d'activités partout dans le monde le même jour : le 14 novembre

<http://www.usabilityprofessionals.org/>

Voyez sur le site ce qui se fait dans les différentes parties du monde:

<http://www.worldusabilityday.org/about>

Pour présenter le sujet, vous pouvez télécharger une présentation Power Point Presentation (en plein écran et d'excellente qualité) qui montre tous les moments dans la vie d'un homme d'affaire américain où il utilise un appareil électronique, depuis le réveil jusqu'au GPS et aux commandes en ligne, en passant par la machine à café et le grille pain.

Ce PPT est un peu long, mais ne manquez pas les derniers mots!

Ce document est utilisable à tous les niveaux, même en primaire ou en sixième. Ce sera l'occasion de montrer le présent d'habitude.

<http://www.worldusabilityday.org/tools/a-day-in-the-life-of-usability>

Puis vous pourrez encourager vos élèves à lire certaines des histoires:

<http://www.worldusabilityday.org/stories>

Peut-être pourront-ils réfléchir à des problèmes et offrir leur solution?

Primaire

- Ressources sur le site de Dijon

Le site "**Anglais en Primaire**" du CRDP de Dijon vous propose des ressources pour le primaire, y compris des chansons et animations:

<http://crdp.ac-dijon.fr/angprim>

Vous trouverez aussi sur leur site les images libres de droits du cédérom "clic images" qui sont maintenant disponibles en ligne pour tous les enseignants, et seront spécialement utiles à ceux de maternelle et primaire.

http://crdp.ac-dijon.fr/clic_images/

Collège

- Little Red Riding Hood

Our colleague Florinda Fernandes has put online the Roald Dahl version of the story:

http://bebos.chez-alice.fr/mon_site_web/doc/little_red_riding_hood_Roald_Dahl.pdf

You can also find different versions of the story, to read or to listen to, on storybookonline:

<http://www.storybookonline.net/Default.aspx>

Here is the traditional story with pictures and the text (with traditional drawing, which the students will find funny...)

<http://www.dltk-teach.com/rhymes/littlered/1.htm>

I also enjoyed a lot the BBC version, presented as a cartoon, with sound and subtitles, and a nice morale : "you should never talk to strangers you meet in the woods!" .

http://www.bbc.co.uk/cbeebies/storycircle/fairystories/redridinghood/red_s.shtml

and for activities around the story, go to:

<http://www.first-school.ws/activities/onlinestory/steps/redridinghood.htm>

Lycée

- Beyond the Postcard

Un site de "learning English" de la BBC qui vous sera bien utile : il propose une présentation de plusieurs grandes villes avec pour chacune un texte, un fichier audio, un test de vocabulaire, un exercice lacunaire, et des vidéos avec un questionnaire de compréhension en ligne. Et le site fournit aussi des transcriptions complète des fichiers audio et des vidéos.

Ce site me paraît parfait pour une utilisation en salle info (n'oubliez pas les casques!) ou pour un travail en autonomie.

Utilisable dès la 4^{ème} ou 3^{ème}.

Après avoir étudié les documents proposés par le site et pris des notes, vous pourrez demander aux élèves de faire un compte rendu oral à la classe : ils auront ainsi travaillé les

quatre compétences, et seront plus attentif à la façon dont les mots sont prononcés dans les fichiers audio si ils savent qu'ils devront eux aussi prononcer ces mots.

<http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/multimedia/btp/index.shtml>

- Road Trip and the Big Scan

BBC Learning English envoie aussi une équipe visiter une ville et enregistrer quelque chose de typique dans chaque ville. Vous pouvez déjà visiter Birmingham, Sheffield, Bournemouth, Manchester, Cambridge, Oxford, Bristol et Brighton.

<http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/roadtrip>

Par exemple:

- écoutez ce reportage sur l'accent "Brummie" (avec le script).

http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/roadtrip/ramfiles/birmingham_ram

- *** jouez à '**the big scan**' ce jeu qui consiste à retrouver le meurtrier à partir d'indices que l'on découvre en scannant les textes:

<http://www.bbc.co.uk/skillswise/words/reading/techniques/scanning/flash2.shtml>

- Le prix Nobel de la Paix pour le Micro-Crédit

This year's Nobel Prize was awarded to Mohammad Yunus and the Grameen Bank for their efforts to help the poor (and especially women) through micro-credit.

<http://www.grameen-info.org/>

This bank also offers a program encouraging the use of renewable energy to produce electricity through its company called Shakti.

<http://www.grameen-info.org/grameen/gshakti/index.html>

Profile of Muhammad Yunus

http://eur.news1.yimg.com/eur.yimg.com/xp/afpji/20061013/061013155512.42iy9t161_profile-of-muhammad-yunusb.jpg (short profile in a poster)

<http://www.grameen-info.org/agrameen/profile.php3?profile=1> (from the Grameen Bank)

<http://www.pbs.org/opb/thenewheroes/meet/yunus.html> (from PBS)

http://news.bbc.co.uk/2/hi/south_asia/6047234.stm (from the BBC)

His interview for the Nobel site (audio + transcript)

The first half of the recording is just getting through to him, so the file needs editing. Then he speaks with a very strong accent, but if advanced students want to practice audio comprehension of someone with an indian accent over the phone, this is the perfect document. You can also find the transcript of the conversation, but the content itself is not very interesting.

http://nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2006/yunus-interview.html

Videos

"Nobel winner to use prize to help poor" (from CNN, with videos, no transcripts)

<http://edition.cnn.com/2006/WORLD/europe/10/13/nobel.peace.winner.ap/index.html>

"Nobel for anti-poverty pioneer" (from the BBC, with videos, no transcript)

<http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/6047020.stm?ls>

News articles from Pakistan, India, the Emirates and Turkey

He was already awarded the "Indira Gandhi Award for Peace, Disarmament and Development" in India 1998.

<http://timesofindia.indiatimes.com/articleshow/2171923.cms>

"Banking for the poor" (Dawn is a Pakistani newspaper)

<http://www.dawn.com/2006/10/15/top19.htm>

"Bangladesh Nobel laureate vows to make poverty history" (Khaleej Times is the No.1 English language daily newspaper published from Dubai, United Arab Emirates.)

http://www.khaleejtimes.com/DisplayArticleNew.asp?xfile=data/subcontinent/2006/October/subcontinent_October526.xml&ion=subcontinent

"Bangladeshi professor wins Nobel peace Prize" (Zaman is a Turkish newspaper)

<http://www.zaman.com/?bl=economy&alt=&trh=20061014&hn=37340>

About micro-credit

What is micro-credit (a very comprehensive document from the university of Indiana, presenting the system)

<http://www.indiana.edu/~aid/resources/issues/microcredit.doc>

What is micro-credit, by M. Yunus himself

<http://www.grameen-info.org/bank/WhatisMicrocredit.htm>

2005 was the International year of Micro-credit.

http://www.yearofmicrocredit.org/pages/reslib/reslib_inthenews_dec04.asp

On this other site, you can read the report written at the end of the year, and on November 12-15, 2006 the Global Micro-credit Summit will take place at the "World Trade and Convention Centre" in Halifax, Nova Scotia, Canada.

<http://www.microcreditsummit.org/>

" Micro-finance for macro-results" a long article from the UN chronicles explaining how microcredit works all over the world. Also includes related articles from the Microcredit Summit in Washington, DC and other interesting links on page 3.

http://findarticles.com/p/articles/mi_m1309/is_n1_v34/ai_19897984

Microcredit blog spot : see this interesting blog

<http://indiamicrocredit.blogspot.com/2006/08/profile-of-muhammad-yunus.html>

For micro-credit

" Nobel winner is lifeline for needy"

<http://edition.cnn.com/2006/WORLD/europe/10/13/nobel.peace.reut/index.html>

"Nobel winner Yunus, micro-credit missionary"

http://www.businessweek.com/magazine/content/05_52/b3965024.htm

" From Access to Empowerment : Gender Issues in Micro-Finance"

<http://www.gdrc.org/icm/wind/mayoux.html>

"Micro-solution to the world's macro-problems"

<http://www.theage.com.au/news/tony-parkinson/microsolution-to-the-worlds-macroproblem/2005/07/07/1120704487935.html>

Against micro credit

"is micro-credit a macro trap?" : a report showing that in Andhra Pradesh in India, it doesn't really work.

<http://www.hinduonnet.com/businessline/2002/09/25/stories/2002092500810900.htm>

" Death by microcredit" from the Times of India

<http://timesofindia.indiatimes.com/articleshow/msid-1996002.curpg-1.cms>

a long study about micro-credit in Ghana, fully described, showing that it didn't reach the expected goals but still did a lot of good to women and appears really useful.

<http://www.wireless.bridgew.edu/SoAS/jiws/Nov05V1/MicrocreditGhana.pdf>

Sortir

- Bharati

Si vous aimez l'Inde, vous allez adorer ce spectacle. La mise en scène style bollywood est grandiose, les chanteurs sont merveilleux et la musique, les danseurs et les costumes vous transportent dans un monde tourbillonnant de couleurs et de mouvement. Mais ce n'est pas juste un spectacle de danse folklorique : le conteur, **Rahul Vohra** (l'oncle dans Monsoon Wedding, et un rôle dans "*Passeur d'enfants*" avec pierre Arditi) est le fil conducteur du spectacle. Dans un français parfait avec un léger accent, il raconte des histoires et nous guide à travers le spectacle, qui nous transporte dans les grands sites de l'Inde grâce à des photos présentées en arrière plan. Vous voyagerez de Bénarès (Varanasi) au Kérala, en passant par Bollywood, le Punjab et Kadjuraho.

A ne pas manquer! Vous trouverez sur le site plus d'information sur le spectacle et même des vidéos, ainsi que la programmation à travers la France et l'Europe:

<http://www.bharatitheshow.com/>

Pour en savoir plus sur Rahul Vohra :

<http://www.arte.tv/fr/cinema-fiction/bollywood/Interviews/780956,CmC=778214.html>

<http://www.nice-premiere.com/article/destination-bharati-ce-week-end-a-nice.1212.html>

Il y a même un site de fan en français, qui vous présente de superbes images du spectacle:

<http://www.bharatipourlavie.com/>

Dossier spécial : Thanksgiving

Thanksgiving est chaque année le 4ème jeudi du mois de Novembre. Cette année, ce sera le **23 Novembre**.

Voici quatre webquests qui vous aideront à faire découvrir Thanksgiving à vos élèves, puis des sites sur l'histoire de Thanksgiving (textes et vidéos), des images déclencheurs de parole, les Pilgrims, le Mayflower et Plymouth, les indiens et l'histoire de Corn Husk Doll, des recettes (audio et vidéo), la parade de Macy's à New York, des documents prêt à l'emploi, et des pages de liens en anglais et en français.

Webquests, quizzes and games

<http://warriors.warren.k12.il.us/dburke/firstthanksgivingwebq.html>

http://teacher.scholastic.com/thanksgiving/feast/webquest.htm?sa_campaign=internal_ads/teachers/homepage/thanksgiving/toplink4

<http://teacher.scholastic.com/thanksgiving/feast/play.htm>

http://teacher.scholastic.com/thanksgiving/daily_life/games.htm

L'histoire de Thanksgiving

- en textes:

<http://www.holidays.net/thanksgiving/> (histoire complète depuis l'antiquité)

<http://www.thanksgiving.org/2us.html> (textes pour lycée)

<http://pilgrims.net/plymouth/thanksgiving.htm> (id)

<http://www.victorianas.com/thanks/native.html> (texte intéressant et un tableau)

<http://www.hazelwood.k12.mo.us/~cdavis01/webquests/kpw/> (pour débutants)

- en vidéos:

*** à ne pas manquer : une vidéo de History Channel

http://www.history.com/media.do?action=clip&id=history_holidays_thanksgiving_broadband&gclid=CLiuiqbLmIgCFSPfXgodrgPrQQ

et bien sûr le petit cartoon "History of America" avec les personnages de South Park sur le site de Michael Moore

<http://www.bowlingforcolumbine.com/media/clips/index.php>

- the true story

<http://www.eatel.net/~wahya/thksgvg.html>

Images 'déclencheur de parole'

- *** the "Saturday Evening Post" covers since 1923 (including Rockwell's painting, but with many others)

<http://www.curtispublishing.com/gallery/categories/thanksgiving.htm>

- the First thanksgiving (image d'Épinal traditionnelle, by Jenny Brownscombe)

<http://www.intaglio-fine-art.com/images/trf301.jpg>

- dans le même style, le tableau qu'on trouve dans les manuels : the first Thanksgiving by Gerome Ferris (1915)

<http://www.artprintcollection.com/images/FerrisTheFirstThanksgiving1915.jpg>

- the traditional Norman Rockwell painting "Freedom from hunger"

<http://www.normanrockwellvt.com/NewsletterIssues/FreedomfromWant.htm>

- the same, plus the head of Bill Cosby added

http://www.worth1000.com/entries/22000/22068_w.jpg

- a photo of a table with all the dishes ready

<http://www.am-utils.org/~aditya/images/Thanksgiving-1/Thanksgiving-1%20001.jpg>

Dessins humoristiques (cartoons)

<http://www.offthemark.com/thanksgiving/thanksgiving02.htm>

The Pilgrims

- The Mayflower (aller dans "history")

<http://www.mayflowerhistory.com/>

- Plymouth plantation (visite virtuelle du village reconstitué + infos)

<http://www.plimoth.org/>

- Original : A Pilgrim Conversation

A l'aide des sites présentant les pilgrims, les élèves vont imaginer une conversation entre deux Pilgrims.

<http://www.teachervision.fen.com/page/3247.html>

Native Americans

<http://groups.msn.com/asinglestandingteepee/mapofnotheasternnations.msnw>

(carte présentant l'implantation des différentes tribus aux USA)

<http://www.nativetech.org/> (traditions présentées par des indiens)

<http://lve.scola.ac-paris.fr/anglais/nativeamericansarticle.php> (étude d'un texte pour lycée, avec worksheets)

The story of the Corn Husk Doll and how to make one

<http://www.bellaonline.com/articles/art21493.asp> (story)

<http://www.teachersfirst.com/summer/cornhusk.htm> (handicraft)

<http://teacherlink.ed.usu.edu/tlresources/units/Byrnes-celebrations/appendix.html>

Cette histoire et l'objet à réaliser sont une excellente activité pour les plus jeunes. Dans cette ligne, ils aimeront aussi fabriquer des dream catchers:

<http://www.nativetech.org/dreamcat/dreminst.html>

Traditional food and recipes

- audio:

"NPR's Scott Simon talks with Earl Mills Sr., Chief Flying Eagle of the Mashpee Wampanoags and author of the Cape Cod Wampanoag Cookbook. The Wampanoags broke bread with the Pilgrims at the first Thanksgiving in 1621, on Plymouth Plantation. Mills talks about what was eaten at that meal." (no script, but a phone interview of a chief chef (Indian and cook) who talks about traditional food for Thanksgiving and mentions racoon and the recipe for a nice cramberry desert.

<http://www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=4180281>

- video:

<http://www.foodtv.com/>

<http://familyfun.go.com/recipes/special/minisite/thanksgiving-main/> (vidéos et décoration de table)

Thanksgiving Day Parade in New York

the official site, with the route, photos and a history of the parade

http://www.nyctourist.com/macys_menu.htm

une photo de la parade

http://msnbcmedia2.msn.com/j/msnbc/Components/Photos/061106/061106_parade_vmed_2p_widec.jpg

un char très spécial (wind up float)

http://www.gothamist.com/archives/2006/10/18/post_110.php

Documents prêts à l'emploi pour la classe

- Thanksgiving Wordsearch

<http://www.abcteach.com/Thanksgiving/wordsearch.htm>

- a Thanksgiving puzzle

<http://blackdog4kids.com/holiday/thanks/crossword/print.html>

Ready-to-use handouts

- Harvest Ceremony: Beyond the Thanksgiving Myth

This document *"assists teachers in preparing lessons about the first Thanksgiving. The study guide includes information on which Native peoples met the first European immigrants in 1621, the harvest celebration, the Wampanoag today, the importance of corn, and instructions on how to make Johnny cakes."* From the National Museum of the American Indian (NMAI).

<http://americanindian.si.edu/education/files/harvest.pdf>

- Facts and figures (from Annie Gwynn)

from the U.S. Census Bureau Facts for Features: Thanksgiving Day Facts and statistics about turkeys, cranberries, sweet potatoes, pumpkins, holiday shopping, places named Plymouth, and more.

<http://www.census.gov/Press->

[Release/www/releases/archives/facts_for_features_special_editions/005712.html](http://www.census.gov/Press-Release/www/releases/archives/facts_for_features_special_editions/005712.html)

Pages de liens vers des sites américains

- Education World Weekly Newsletter Vol. 8 Issue 45 vous propose cette page avec des articles, des pistes de leçons, et une revue commentée des sites sur ce thème:

<http://www.educationworld.com/holidays/archives/thanksgiving.shtml>

- Classbrain propose cette page pour le primaire et la maternelle (coloring pages).

<http://www.classbrain.com/artholiday/publish/thanksgiving.shtml>

- A page of links from an American school teacher:

<http://marilee.us/seasonal.html#Thanksgiving>

Pages de liens vers des sites français

- Infonews

<http://perso.numericable.fr/~dreymondch46/infonews/themes/thanksgivingkids.htm>

- la page de Michèle Henry de l'académie de Nancy Metz

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/anglais/Henry/thanks.htm>

- Le site de l'académie de Paris

<http://lve.scola.ac-paris.fr/anglais/fetes11.php#tg>

- Le site de l'académie de Versailles

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/anglais/civi/thanksgiving.html>

Espagnol

- Jacques Aureillan -

- A la Une : Compréhension de l'oral

RADIALISTAS

Ce site propose des clips Radio qui abordent des thèmes aussi nombreux que variés : culture, société, droits de l'homme écologie... etc

L'Associación RADIALISTAS APASIONADAS Y APASIONADOS est une ONG à but non lucratif dont le siège se trouve à Lima, Pérou.

On peut télécharger de nombreux fichiers audio, libres de droits, pour travailler la compréhension orale avec les élèves. On a également accès à la transcription des dialogues. La navigation est assez aisée : choix des thèmes dans le menu de gauche et des sous-rubriques dans le cadre de droite. Toutes les pages ne sont pas forcément intéressantes; Il faut chercher et tester.

<http://www.radialistas.net/>

Un exemple avec la page intitulée : ¿Cómo se llama tu país? dans laquelle on trouve une explication étymologique des noms des pays d'Amérique Latine

<http://www.radialistas.net/clip2.php?id=1100166>

Une autre page avec les mythes, les contes et les légendes du continent américain.

<http://www.radialistas.net/temas.php?id=105>

BBC MUNDO

Site de la BBC, en langue espagnole, sur lequel on peut télécharger la version Mp3 des émissions. Dans la rubrique studio 834 on pourra écouter la voix de José Luis Borjes et une interview de María Kodama qui évoque son oeuvre.

Le site

<http://news.bbc.co.uk/hi/spanish/news/>

Lien direct avec la page dédiée à Borjes

http://news.bbc.co.uk/hi/spanish/misc/newsid_5413000/5413254.stm

RESSOURCES LIBRES DE DROITS sur le site académique de Bordeaux.

"Les ressources qui se trouvent sur cette page ont été créées par des collègues ou tirées des pages de RADIO EXTERIOR DE ESPAÑA qui autorise l'utilisation à des fins pédagogiques mais pas l'insertion dans des produits commerciaux."

Le chemin pour y accéder : Activer le lien > menu de gauche : accueil > ressources

<http://espagnol.ac-bordeaux.fr/espa1.htm>

About SSL4YOU Spanish Segunda Lengua

Le podcast de Teresa Sanchez, de Zamora, sur lequel on peut télécharger des fichiers Mp3. Présentation du podcast et de ses objectifs en bas de la page:

<http://ssl4you.mypodcasts.net/index.php?cat=Educacion&page=5>

Navigation : on accède aux dix dernières publications grâce au menu de droite, mais si l'on veut écouter les podcast antérieurs il faut se rendre en bas de page et activer le lien « next page » (qui, selon la logique des blog, est la page précédente).

<http://ssl4you.mypodcasts.net/>

Vie de la discipline

- Bac STG

En attendant les précisions qui seront publiées dans les BO du début du mois de novembre, on peut lire, sur le site de l'académie de Dijon, des informations concernant les nouvelles modalités du baccalauréat STG.

<http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/langues/IMG/courrierprofsbacSTG.pdf>

Pour le prof

- Ressources en ligne

Tous les quinze jours, la revue papier TDC , Textes et documents pour la classe, offre un dossier complet autour de thèmes variés : art, littérature, histoire-géographie, sciences. Pour accompagner le plan de rénovation de l'enseignement des langues, elle propose des compléments pédagogiques en ligne gratuits : chaque numéro de TDC est accompagné de propositions en langues étrangères, aux niveaux primaire, collège et lycée, la langue étrangère considérée étant sélectionnée en fonction du thème de la revue. Le dernier numéro porte sur le thème de la caraïbes et propose des fiches pratiques en espagnol.

<http://www.cndp.fr/secondaire/languespratique/>

Réalisé par M. Balhoul, professeur au Lycée de la Versoie, cette page propose de nombreux exercices. Les exercices grammaticaux sont précédés d'un courte leçon : phrases en désordre, phrases à compléter, exercices de compréhension.

<http://lythover.edres74.ac-grenoble.fr/espagnol2004/sites-general/index.htm>

Sortir

- Cinéma

El laberinto del fauno. Le dernier film de Guillermo del Toro est sur les écrans. « En 1944, afin de traquer les derniers partisans opposants au régime franquiste, un officier de l'armée espagnole (Sergi Lopez, effrayant), s'installe avec une escouade dans une forêt du nord du pays. Il est rejoint par sa femme enceinte et la fille de celle-ci, née d'un premier mariage. L'homme attend la naissance de ce qu'il ne doute pas être un fils tout en s'attendant à réduire, par les moyens les plus brutaux, le résidu de guérilla. Ofelia, la petite fille de sa femme,

découvre, la nuit, un univers fantastique dans un labyrinthe de la forêt. Un faune lui apprend qu'elle est une princesse qui, pour retrouver son trône, doit accomplir trois épreuves initiatiques.

Le récit du « Labyrinthe de Pan » se déroule donc sur deux niveaux : celui, réaliste, de la violence de l'Histoire et celui, fantastique, de la quête initiatique d'Ofelia, sorte d'Alice au pays des merveilles, rencontrant d'extraordinaires créatures. Le montage alterne les deux niveaux de récit, chacun nourrissant l'autre d'un suspense et d'une tension qui jouent avec l'attente d'un spectateur intrigué par le mélange et l'apparente imbrication des genres. »

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3476,36-829407@51-829483,0.html>

Site espagnol du film : fiches techniques, photos, textes, interview

<http://www.clubcultura.com/clubcine/clubcineastas/guillermodeltoro/ellaberintodelfauno/concurso.htm>

« Ecrit par Antonio Onetti à partir de documents et coupures de presse d'époque, « Gal » suit l'investigation menée par des journalistes espagnols du quotidien Diaro 16, Manuel (José Garcia) et Marta (Natalia Verbeké), sur la nature du Groupe antiterroriste de libération (Gal). Cette organisation défraya la chronique entre 1983 et 1987 en commettant plus d'une trentaine d'attentats contre les membres de l'ETA, causant la mort de 27 personnes et en blessant plus de 50 dans le sud de la France, la plupart par erreur. »

<http://www.gallapelicula.com/>

- L'immigration espagnole en France

La mémoire comme outil de lutte contre les discriminations. Les mouvements migratoires espagnols en France sont désormais bien connus. Depuis les années 1970, sociologues, historiens, mais aussi linguistes ou ethnologues, entre autres, ont interrogé l'exil résultant de la Guerre civile espagnole et les mouvements de migration dite « économique », du XIX^{ème} siècle à nos jours, des « camps sur la plage » à La Plaine-Saint-Denis.

Grâce à nombre de ces travaux –publiés ou inédits–, l'apport conséquent des hommes et des femmes espagnols dans les domaines économiques, sociaux et culturels, en France comme en Espagne, n'est plus à démontrer, bien que des pans entiers de cette histoire restent à écrire.

L'action, dans le domaine de la préservation et transmission de cette mémoire, entreprise par les associations depuis les années 90, souvent en partenariat avec la Fundación Primero de Mayo, a été très importante. Aussi convient-il de réfléchir à la place accordée à l'histoire de l'immigration espagnole en France dans les différents espaces, publics et privés, concernés par cette mémoire (CNHI, Centro de la Memoria de la Emigración Española en Francia, etc.).

Soucieuse de contribuer au débat sur cette question, la FACEEF souhaitait organiser une rencontre qui permette aux spécialistes de la question et aux représentants des associations espagnoles d'échanger sur les thèmes des liens entre histoire et mémoire, sur la constitution d'un savoir historique et sur la façon de le transmettre (à l'école, à l'université, dans la vie publique, etc.).

A moyen et long terme, cette journée devrait permettre de cibler les politiques et actions adéquates à la transmission de la mémoire des migrations espagnoles en France, élément essentiel à notre avis, dans une démarche de lutte contre toute forme de discriminations.

Voir le programme :

<http://calenda.revues.org/nouvelle7570.html>

Allemand

- Patrick Pasquier -

- A la Une : Autres pays, autres pédagogies?

Peut-on enseigner l'allemand comme langue vivante en France sans chercher à découvrir les pédagogies d'autres pays et s'enrichir de ces ressources multiples et sans cesse renouvelées?

D'Allemagne. Une méthode complète tout à fait utilisable par nos jeunes francophones, en conformité avec le CECRL. "Leitfaden Schritte. Der Leitfaden erleichtert Ihnen den ersten Einstieg in die praktische Arbeit mit Schritte durch einen Überblick über die Komponenten von Schritte einen Einblick in den Gemeinsamen Europäischen Referenzrahmen und die Prüfungen Deutsch 1z und 2z eine Konzeptbeschreibung von Schritte(Überblick über den Aufbau des Buches und der einzelnen Lektionen, Informationen zur Methodik und Didaktik von Schritte, praktische Hinweise und Tipps zur Arbeit mit Schritte)."

<http://www.hueber.de/shared/uebungen/schritte/lerner/uebungen/>

De Düsseldorf. "Die Begegnung mit der Loreley in der Literatur des 19. Jahrhunderts ist natürlich nur halb so schön, wenn man das Vorbild der deutschen Dichter nicht mit eigenen Augen gesehen hat. Denn natürlich ist es auch möglich, einen Ausflug an den sehenswerten Mittelrhein zu machen und einmal selbst den Felsen zu erklimmen. Auf dieser und den folgenden Seite findet Ihr einige Tipps, falls Ihr Lust habt eine Reise zur Loreley zu machen."(Übungen!)

<http://www.daf.phil-fak.uni-duesseldorf.de/medienseminar/ss2000/loreley/index.htm>

De Turquie. Un site coup de coeur pour son appel au voyage autant que pour son ouverture aux cultures. "Herzlich Willkommen auf unserer Homepage. Für ein Miteinander in Freundschaft und gegenseitiger Achtung aller Menschen in unserem Land, gleich welcher Herkunft, Kultur, Nationalität oder Religion."

<http://www.karl-kirst.de/>

D'Irlande. Un travail d'approche de la culture germanique fait à partir de films allemands. "The German Language Film Project is an exciting cooperation between the Irish Film Institute, the Department of Education and Science and the Goethe Institute, Dublin. The Film Guides are available to download from the IFI Website. Simply click on any of the titles below to be brought to the site, and then choose the 'Download German Guides' link." "Das Wunder von Bern, Good Bye Lenin, Absolute Giganten, Jenseits der Stille, Das Versprechen, Lola rennt."

<http://www.germanteachers.ie/res.htm>

D'Italie. Ce site vous permettra de compléter votre documentation. "Sieben Arbeitshefte zum Herunterladen mit Materialien und Unterrichtsvorschlägen zu: Lola rennt, Good bye Lenin, Das Wunder von Bern, Kurz und schmerzlos, Emil und die Detektive, Jenseits der Stille, Im Juli. Ein Gemeinschaftsprojekt des Goethe-Instituts Mailand mit dem Sprachenzentrum der Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana (SUPSI)."

<http://www.goethe.de/ins/it/lp/sdl/mat/de203692.htm>

<http://cornelia.siteware.ch/blog/wordpress/2006/08/17/spielfilme-im-daf-unterricht>

De Suisse. "Ich unterrichte Mitarbeiter an einer Schweizer Uni in Deutsch. In den Instituten oder Forschungsgruppen sprechen die Lernenden aber meistens Englisch. Deutsch ist eher die Ausnahme. Um so wichtiger ist es, dass sie im Unterricht viel Gelegenheit haben, Deutsch zu benutzen und zu gebrauchen. Deshalb spreche ich so oft wie möglich Deutsch, auch bei Grammatikerklärungen, Spielanweisungen und so weiter. Natürlich geht das nicht einfach so, sondern ich lasse meine Lernenden gezielt Phrasen und Wörter lernen, die in solchen Situationen nützlich sind. Im richtigen Leben ist ein Satz wie "Ich bin dran" vermutlich weniger frequent als beim Würfelspiel, aber es geht im Deutschunterricht ja nicht nur darum, Sätze und Wörter zu lernen, die man anwenden kann, sondern die Lernenden sollen auch erfahren, dass Kommunikation auf Deutsch gelingen kann."

<http://cornelia.siteware.ch/blog/wordpress/2006/06/02/unterrichtssprache>

Pour le prof

- Faire connaissance avec le CECRL.

L'enseignant qui se prépare à la perspective d'introduire dans son établissement le CECRL aura besoin d'outils qu'il utilisera lui-même ou qu'il mettra à disposition des élèves.

Expression orale? Il découvrira de nouveaux outils, de nouvelles pistes pour l'expression orale en situation de jeu "Spielen und Sprechen; Ideal für Kinder ab 12 Jahren und Erwachsene, Anfänger und Wiedereinsteiger. Niveau Von der Grundstufe bis zur Mittelstufe, bis Niveau B2 des europäischen Referenzrahmens. Drei neue Werkzeuge für den Deutschunterricht. Trois nouveaux outils pour l'enseignement de l'Allemand. Three new tools to teach (and learn) German."

<http://mypage.bluewin.ch/deutschaktiv/>

Pour la compréhension orale il testera des livres à écouter pour des apprenants de niveau B1. "Gratis Hörbüchervon: Poe, Andersen, Kafka, Doyle, Heine, Hauff, May, Ringelnatz, Goethe, Busch ... und vielen mehr (A-Z)! Kostenlose MP3-Hörbücher zum legalen Download in CD-Qualität! Bitte beachten Sie: Nicht jedes Hörbuch ist für jedes Kind in jedem Alter geeignet! Am besten, Sie hören sich die Hörbücher mit den Kindern gemeinsam an. Sie können dabei sofort auf Fragen eingehen. Zumindest sollten Sie die Hörbücher kennen, um einschätzen zu können, ob sie für das Kind geeignet sind!"

<http://www.vorleser.net/>

Des séquences courtes (comportant son, image, vidéo, texte) ciblées sur des situations de communication de la vie courante concerneront plutôt des apprenants de niveau A2. "In einem Mietshaus in einer typischen deutschen Stadt treffen die Vertreter verschiedener sozialer Milieus aufeinander. Den Leidenschaften und Hoffnungen, den Problemen und Chancen der Menschen im Deutschland nach der Wiedervereinigung begegnen Sie in dieser Spielfilmserie. Dem Abenteuerleben einer 75jährigen Rentnerin zum Beispiel oder den Schwierigkeiten einer deutsch-tschechischen Übersiedlerfamilie mit drei kleinen Kindern. Dem Arbeitsstress und Liebesleid eines freiberuflichen Singles oder dem ersten Partnerschaftsversuch von Anfang Zwanzigern. Und das Besondere... Alles ist wahr! Die Geschichten sind echt - und echt auch die Darsteller. Die Serie lebt vom Charme ihrer Authentizität - ein sozialrealistischer Film mit

Nähe zur Dogma-Ästhetik, der schon absoluten Anfängern Einblicke in spannende Innenwelten bietet."(Allemand-anglais-italien).

<http://www.hauptstrasse117.de/>

<http://www.schellingstrasse60.de/>

Il préférera peut-être des histoires pour enfants ? "Die Geschichte von Jan und Griet ist in Köln sehr bekannt. Vor allem im Karneval wird sie oft erzählt oder als Historienspiel aufgeführt. Klaus Adam hat sie mit Kindern im Kölner Pattevogel-Drachenbus neu erzählt und einen Hörfilm davon gemacht."

<http://www.kidspods.de/>

Il participera à la mutualisation des ressources d'une manière interdisciplinaire en rencontrant sur le Net des collègues innovants, passionnés par leur matière et leur métier."A la Une: Nouvelle organisation et nouveaux niveaux en 2007. Pour faciliter la reconnaissance mutuelle des compétences et qualifications, le projet de décret introduit dans l'organisation de l'enseignement des langues vivantes étrangères les niveaux définis au sein du Conseil de l'Europe par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)." "A partir de 2007, les niveaux de compétence des élèves seront fixés en référence au Cadre du Conseil de l'Europe : niveau A1 en fin d'école élémentaire, B1 en fin de scolarité obligatoire en LV1 et A2 pour la LV2, niveau B2 en LV1 en terminale et B1 en LV2."

http://websites.ac-orleans-tours.fr/www/d_read/interlangues

http://www.php.ac-orleans-tours.fr/clg-jean-moulin-artenay/Disciplines/Langues_vivantes/accueil.htm

Il s'inspirera déjà d'expériences concluantes à partir du site du PASI de l'académie de Nancy-Metz, comme celle du Lycée Jeanne d'Arc de Nancy."Dans la suite de l'expérimentation engagée en septembre 2001 les élèves de toutes les classes de seconde, des classes de 1ères S et ES anglais sont testés en début d'année scolaire puis répartis en groupes de compétences pour 3 langues vivantes : Allemand - Anglais - Espagnol. 26 groupes de secondes et 8 de premières sont mis en place dans l'établissement. Les professeurs des différents groupes se concertent et harmonisent leur enseignement et leurs évaluations."

http://www3.ac-nancy-metz.fr/pasi/mot.php3?id_mot=90

Il s'informerera sur les démarches en cours du côté allemand. "Der europäische Referenzrahmen unterscheidet zwischen sechs verschiedenen Referenzniveaus von der Kenntnis einfachster Grundlagen (A1) bis zur fast muttersprachlichen Beherrschung einer Sprache (C2). Auf jeder Niveaustufe wurde Sprachkompetenz in Teilqualifikationen untergliedert: Leseverstehen, Hörverstehen, Sprechen/Mündliche Interaktion und Schreiben/Schriftliche Interaktion."

<http://www.klett-edition-deutsch.de/referenzrahmen/>

http://www.hueber.de/sixcms/list.php?page=referenzrahmen_daf

Il se familiarisera avec le vocabulaire allemand du PEL."Die Schulleiterin begrüßt die Fachkolleginnen und -kollegen der Fächer Deutsch, Englisch, Französisch, Spanisch, Latein und Türkisch. Sie betont den besonderen Stellenwert dieser Sitzung, in der zum ersten Mal wichtige Angelegenheiten des sprachlichen Lernens fachübergreifend beraten werden sollen. Ausgangs- und zugleich Zielobjekt dieser Beratungen soll das Europäische Portfolio der Sprachen sein. Sie wies darauf hin, dass in der Lehrerkonferenz und in der Schulkonferenz das Portfolio mit positiver Resonanz vorgestellt worden sei. Bevor man jedoch zu Beschlüssen kommen könne, müsste so etwa wie eine „Richtlinie“ für den Portfolio-Einsatz an der E.-O.-Gesamtschule vorliegen. Mit der Erarbeitung wolle man in dieser Sitzung

beginnen. In einem Brainstorming wurden zunächst Fragen gesammelt. Sollen alle Schüler/innen mit dem Portfolio ausgestattet werden oder nur solche bei denen es „sich lohnt“? In welchen Klassen- bzw. Jahrgangsstufen wird das Portfolio eingesetzt? In welchem Fach und in welcher Klassenstufe erfolgt die Erstbegegnung der Schüler/innen mit dem Portfolio?"

<http://www.learn-line.nrw.de/angebote/eps2/glossar.html>

http://www.sn.schule.de/~ci/1024/mv_la_sprportfolio_arbeit_links.html

Il peut dès à présent expérimenter grâce au travail de l'Académie de Strasbourg. "La réflexion autour du CECR et du PEL nous ramène à la distinction nécessaire entre évaluation formative (nécessairement positive) et évaluation sommative. Le PEL n'a aucunement vocation à se substituer aux évaluations sommatives qu'elles soient internes à la classe ou externes (ex : le baccalauréat). Les évaluations sommatives pratiquées en classe, la fin d'une séquence par exemple, devront naturellement comporter des tâches que l'élève accomplira en mettant en œuvre sa compétence communicative : compréhension, expression, voire interaction si l'évaluation est pratiquée oralement. Nous rappelons que les élèves seront confrontés à des évaluations « externes », conformes à un standard prédéfini..." Merci aux collègues !

<http://archives.ac->

[strasbourg.fr/microsites/allemand/Infos/2d_degre/2d_degre_college/portfolio/evaluation/evaluation.html](http://archives.ac-strasbourg.fr/microsites/allemand/Infos/2d_degre/2d_degre_college/portfolio/evaluation/evaluation.html)

Primaire

- Jouer ensemble, chanter, se rencontrer, découvrir l'autre, sa langue, sa culture.

Promouvoir les rencontres internationales dans le cadre de l'école. "Permettre aux enfants de mieux connaître leur pays, leur territoire, leurs origines pour le faire découvrir aux autres en utilisant une thématique commune ; culture, environnement, citoyenneté."

<http://perso.orange.fr/rve3/margesFR.html>

"Kennenlernspiele kommen immer dann zum Einsatz, wenn eine Gruppe erst ganz am Anfang ist sich kennenzulernen. Das ist in der Regel immer der Fall bei Beginn einer neuen Gruppe, oder dem ersten Abend einer Kinder- und Jugendfreizeit."

<http://www.gruppenspiele-hits.de/>

"Deutsche Kinderbücher, Lehrmaterialien, Kindersoftware, Filme, und Spiele sind essentiell, um den Fundus zu erweitern, mit dem Kinder im Ausland ihr Deutsch lernen, und der ihnen deutsche Lebensart, Kultur, Redewendungen usw. vermittelt. Wir sammeln Rezensionen und Hinweise von gleichgesinnten, bieten ausserdem Besprechungen von Neuerscheinungen und stellen Autoren vor. Sprachhexen started in 1999 as a resource for German families living abroad trying to raise bilingual children. Since then Sprachhexen has grown to address also the needs of foreign language educators who are looking to find support and ideas from other teachers in teaching bilingual children as well as as second language. Through examples, concrete lesson plans, recommendations, and relevant links Sprachhexen wants to fill the need for quality resources which many foreign language teachers lack, due to professional isolation from colleagues."

<http://www.sprachhexen.com/index.htm>

L'adresse indispensable à vos projets franco-allemands ludiques? Marèn Berg. LE P'TIT EUROPEEN. 21 rue Rousselet 75007 PARIS. Spectacle Die weiße Rose), animations (bilingues, ludiques), matériel pédagogique (cassettes vidéo, audio) à commander.

<http://www.marenberg.com>

Voici quelques-unes des chansons les plus populaires du folklore allemand. Tous les petits les ont chantées au moins une fois à l'occasion d'une fête de famille ou autre. Elles sont l'équivalent des "Malbrough s'en va-t-en guerre", "J'ai du bon tabac" et "Il était un petit navire" français...

<http://nounouss.club.fr/Grammaire/folklore/folkchansons.html>

Un coup de coeur pour ce site! Commençons au commencement! Quels documents simples, clairs, ludiques et attrayants utilisons-nous pour introduire l'enseignement d'une langue étrangère? "The LiteracyCenter.Net serves as many as 1.7 million free literacy lessons a day to children in more than a 160 countries. We provide safe learning activities for parents and teachers to share with young children. All online lessons are free of advertising and free of charge. Everyday, we receive reports from teachers and parents about children who have radically improved their skills through the use of our Play and Learn lessons. This is what a teacher in Texas recently wrote: "I have been using your site for two years. The students love it and I love it. The navigation is simple and the content is just right for my Kindergarten and First-grade Spanish students. I teach in a lab with 24 computers and little software so this site is Right on Time. Thanks so much!"

<http://www.literacycenter.net/>

[http://www.deutsch-als-fremdsprache.de/daf-](http://www.deutsch-als-fremdsprache.de/daf-links/linksammlung/php_dateien/texttauscher.php3#WielehrtmanDaffuerjungeAnfaenger)

[links/linksammlung/php_dateien/texttauscher.php3#WielehrtmanDaffuerjungeAnfaenger](http://www.deutsch-als-fremdsprache.de/daf-links/linksammlung/php_dateien/texttauscher.php3#WielehrtmanDaffuerjungeAnfaenger)

Collège

- Aaaa.... Aufwind, Adidas, Audi...Hatschi im Kindergarten!

Aufwind?" Sur cette page, vous trouverez des exercices réalisés au cours de l'année par votre professeur ainsi que des liens vers des sites extérieurs : Certains collègues ayant déjà créé de très bons exercices, il serait inutile de refaire les mêmes. Leur nom est évidemment mentionné et nous les remercions vivement du travail réalisé."

<http://decouverteallemagne.free.fr/pages/aufwind6.htm>

<http://123deutsch.online.fr/stockpotatoes/index.php>

Question de vocabulaire! Connaissez-vous ces noms ;Adidas? Audi ? Haribo? Voulez-vous connaître leur origine? "UHU? nach dem im Tal, wo der Klebstoff fabriziert wurde beheimateten Vogel (ähnl. Pelikan, Marabu)."

<http://members.aol.com/rdeecke/brands.htm>

De l'aide, quand seul devant votre PC le mot juste vous manque? Chef, vite la recette ! "Merci pour ces traductions qui m'aident beaucoup dans mon travail quotidien. Bien le bonjour d'une

Francaise installée en Allemagne.. dans le Palatinat... " "S'inscrire à une liste/.Eine mailingliste abbonieren.Entrer le mot de passe/.Passwort eingeben.Mettre un lien vers/Verlinken?"

<http://gchefdeville.free.fr/>

"Wort ? Word ?" Pour nos LV2, classes bilangues et amateurs de passerelles. "What do autobahn, fest, flugelhorn, angst and gesundheit all have in common? You guessed it: They all come from the language of Goethe, Thomas Mann and Rammstein. You know more German words than you think you do.As many parts of the world are trying to pluck out the bits of English that snuck their way into the local language, the thousands of German words that managed to do some literal traveling of their own seem safe abroad.Kindergarten, for example, is one of many German words that have gotten around and been warmly received in far off places." <http://www.germanizer.com/www/index.html>

Quelle nouvelle orthographe devons-nous enseigner et utiliser? "Im Bereich Infos sind allerlei interessante Informationen rund um die deutsche Sprache abgelegt, etwa Statements und erklärende Texte, aber auch unsere erheiternde Fehlersammlung Errata sowie eine ausführliche Wortliste zur neuen Rechtschreibung. Der Bereich Links gibt Ihnen Surf-Empfehlungen zu den Themen Orthografie, Stil und Grammatik. In unserem Forum schließlich können Sie Zweifelsfälle der Rechtschreibung und Stilistik diskutieren....Blaß oder blass ?"

<http://www.korrekturen.de/index.html>

Der Sommer ist vorbei. Die Tage werden kürzer, die Temperaturen sinken. Langsam macht sich der Herbst breit. Wer jetzt allzu sorglos seinen Pullover oder seine Jacke zu Hause lässt, muss mit einer ordentlichen Erkältung rechnen. Sind diese Leichtsinnigen erst einmal krank, dann müssen sie vor allem ihren Hals freibekommen. Sie wollen den Schleim loswerden, der sich dort festgesetzt hat. Die Franzosen haben in diesem Fall „eine Katze im Hals“ (avoir un chat dans la gorge). Die Spanier dagegen neigen zum Federvieh. Sie leiden unter einem „Huhn im Hals“: tener un pollo en la garganta. Jenseits von Rhein und Ärmelkanal hindert einen der Frosch am Sprechen. Die Deutschen haben „einen Frosch im Hals“, und auch bei den Engländern heißt es to have a frog in one's throat. Und in Polen? Dort begnügt man sich damit, eine „rauhe Stimme“ zu haben (mieć ochryply głos) und es müssen keine Tiere dafür herhalten, um die eigene Fahrlässigkeit zu entschuldigen.

<http://cafebabel.com/de/article.asp?T=T&Id=8451>

http://www.rencontres.de/W_rterr_tsel.382.0.html#6233

Lycée

- La planète franco-allemande. Des loisirs partagés à une carrière bien préparée.

L'enseignant peut donner aux Lycéens des possibilités de découvrir la planète franco-allemande et de nombreuses facettes de cet univers.Il pourra par exemple s'exprimer à propos de ses musiques préférées en rencontrant d'autres germanophiles. "Classement des meilleures ventes de singles allemands du 30/09/2006 au 6/10/2006."

<http://www.allemande-au-max.com/>

Toujours la musique ! "Patrick Le Rigolleur, amateur de la musique allemande contemporaine (Rock, Pop, Rap, etc.) propose à tous les collègues et élèves intéressés un site web (biographies succinctes, photos, liens internet) consacré aux groupes connus et moins connus qui font la (sub)culture musicale des pays germanophones d'aujourd'hui." Une visite hautement conseillée... ! Cliquez ici !

<http://www.ac-reunion.fr/pedagogie/lyvergerp/alld/>

En direct ? "SR 3 Saarlandwelle: hören was ein Land fühlt. Natürlich können Sie SR 3 Saarlandwelle auch weltweit live im Internet hören - Dank Streaming-Technologie gar kein Problem. Sie brauchen dazu nur die richtige Software - den Real Player oder den Windows Media Player. Beide sind schnell installiert - und schon kann's los gehen! Unser Livestream schaltet sich nach 90 Minuten automatisch ab. Anders als bei Radio und Fernsehen entstehen dem Saarländischen Rundfunk im Internet bei jedem einzelnen abgerufenen Stream zusätzliche Transferkosten. Als öffentlich-rechtlicher Sender müssen wir darauf achten, sorgsam und sparsam mit unseren Gebührengeldern hauszuhalten. Deshalb haben wir unser Streaming auf ein Zeitintervall von 90 Minuten begrenzt. Wir hoffen auf Ihr Verständnis. Sie können den Stream aber jederzeit wieder neu starten."

<http://www.radioweb.de/stationen.html>

<http://www.radiosites.de/>

Se rencontrer? Partager des intérêts commun peut mener à la rencontre réelle avec un objectif à la fois culturel, professionnel et donc linguistique. Partons à la découverte des projets professionnels exemplaires de jeunes Français en Allemagne, de jeunes Allemands en France pour qui la recherche d'une qualification, d'un emploi devient une véritable aventure humaine. "Ce stage m'a permis d'approfondir mon allemand et de découvrir des spécialités de la région, très intéressantes et très bonnes. Dès mon arrivée, un excellent contact s'est établi avec les employés du restaurant, que ce soit en cuisine ou en restaurant. J'ai également gardé des relations avec ma famille d'accueil qui m'a très bien soutenue lors de cette expérience."

http://www.rencontres.de/Jobs_Praktika.233.0.html?&L=0

<http://www.etab.ac-caen.fr/lycee-hotelier-granville/allemande.htm>

Les métiers et carrières de l'artisanat vous proposent pour votre cursus, aide et conseils.

"Suivre une formation complète en Allemagne ne présente aucun désavantage. Contrairement aux autres pays, la France et l'Allemagne se sont mises d'accord en octobre 2004 sur une comparabilité générale des diplômes professionnels. Les diplômes allemands ("Gesellenbrief" / "Facharbeiterabschluss") sont maintenant comparables aux diplômes français "certificat d'aptitude professionnel" (CAP), "brevet professionnel" (BP) et "baccalauréat professionnel" (Bac Pro). Le CAP est comparable aux diplômes allemands de formation professionnelle acquis en deux ans, le BP et le Bac Pro sont comparables aux diplômes acquis en trois ans ou en trois ans et demi."

<http://www.chance-europe.de/>

Profiter d'un réseau est une garantie supplémentaire pour trouver un emploi. "La mise en place d'un réseau de leviers pour optimiser les ressources d'informations, de formations et d'emplois dans le secteur franco-allemand, dans un but associatif, professionnel et particulier; c'est l'Asbrief."

http://www.asbrief.org/ASBO_for_JOB/index.htm

Le lycéen pourra découvrir notre histoire commune à partir de documents authentiques sur la

construction européenne; quels pas les papas de l'Europe ont-ils accomplis ? Le Luxembourg propose une banque de ressources à utiliser avec les élèves; textes, sons, vidéos; documents authentiques qui sont autant de témoins du chemin parcouru. L'ENA comme vous ne la connaissez pas !

<http://www.ena.lu/mce.cfm>

Le lycéen pourra alors s'ouvrir plus largement sur le multilinguisme, pour découvrir une mosaïque d'idées et de projets sur le site de My Europe School. "Hier kannst du dein Wissen über die Hauptstaedte in Europa testen !"

<http://myeurope.eun.org/ww/de/pub/myeurope/home/news/newsletters/newsroom15.htm>

http://myeurope.eun.org/shared/data/myeurope/2005/los/01/ps/pics-europe/PictureQuiz_Europa2.htm

Pour s'exprimer et comprendre, il faut des outils, des méthodes, des moyens qui facilitent en même temps l'ouverture culturelle, cette "5e compétence" à acquérir. Lexilogos sera cet outil indispensable, véritable couteau-suisse de l'internet pour les passionnés des langues et des cultures.

http://www.lexilogos.com/allemand_langue_dictionnaires.htm

Les notions de LV1 et LV2 s'effaçant au Lycée, l'enseignant pourra tester, proposer des sites bilangues. Wir heißen Sie recht herzlich Willkommen auf der "WDR- Sprachenplattform für Englischlerner". Surfen Sie durch die aufregende Welt Englands und erleben Sie dieses faszinierende Land hautnah. Auf dieser Website werden Ihnen die Kultur, die Menschen, die Regionen und ihre Sehenswürdigkeiten, die traditionellen Feste, Reiseerlebnisse und Abenteuer, die Eigenheiten Englands und seiner Bürger sowie die englische Sprache nahegebracht."

<http://www.wdr.de/tv/surfin->

[english/dyn/99511.phtml?SID=PlpdnqitzWSlj9iL8YeP8jQQphMDYEVN](http://www.wdr.de/tv/surfin-english/dyn/99511.phtml?SID=PlpdnqitzWSlj9iL8YeP8jQQphMDYEVN)

Enfin, le lycéen pourra mettre en parallèle comment son voisin le perçoit et quelles perspectives communes nous avons. "Nach Angela Merkel und der Chilenin Michelle Bachelet könnte Ségolène Royal eine weitere Frau im höchsten Amt eines Staates werden."

http://www.rencontres.de/Deutschland_Fr.74.0.html?&L=0%20%3C27.01.2005#5096

http://www.voltaireonline.org/report_paris_berlin/paris_berlin_sept_06/segolene_royal.php

Et se mettre en quête d'un stage! "Bonjour! Je suis à la recherche de mon stage de fin d'étude en Allemagne, si possible à Mannheim. Je suis en bac+4 Management International. Il se déroulerait d'avril à septembre 2007 et serait dans l'import-export. MERCI!"

http://www.ofaj.org/page.php?nav=commun/scripts/pages_dyn.php?page=juniors-stages_binat&lng=fr

Bibliographie

- Passerelles européennes, travaux interdisciplinaires.

A lire. "Convergences Allemand Histoire-géographie. Classe de seconde. La collection «Passerelles européennes», dirigée par Daniele Cotinat, IA-IPR d'histoire-géographie et Claudine Quatreuille, IA-IPR d'allemand, est née de la réflexion et du travail qu'elles ont menés avec un groupe de professeurs de l'académie de Versailles, enseignant en section européenne. Pragmatique, cette collection a pour objectif de mettre en relation deux disciplines, linguistique et non linguistique (DNL). Elle est composée de trois grandes parties ;une réflexion théorique sur les attendus des élèves ;des tableaux de convergences, mettant en regard des notions et documents qui se font écho dans les programmes, pour favoriser une meilleure connaissance mutuelle ; une séquence concrète donnant une base de réflexion et de mise en œuvre.Plus particulièrement destinée aux enseignants en section européenne, la collection "Passerelles européennes" s'adresse aussi à tous les professeurs désireux de travailler en interaction et engagés dans des travaux interdisciplinaires. Le premier numéro de la collection est consacré aux croisements entre Allemand et Histoire-Géographie en classe de seconde. Il sera suivi, dans les mêmes disciplines, des fascicules de première et de terminale. "Convergences Allemand Histoire-géographie."

<http://www.cndp.fr/produits/>

Sortir

- De Nantes à Berlin !

EXPOLINGUA Berlin est le seul salon international des langues et des cultures en Allemagne. Le 19ème salon EXPOLINGUA Berlin aura lieu du 17 au 19 novembre, 2006. EXPOLINGUA Berlin présente les multiples offres d'apprentissage de langues à tous les groupes d'âges et renseigne sur la culture et la langue d'autres pays. Chaque année, plus de 150 exposants originaires de plus de 20 pays présentent leur offres variées et nombreuses autour du sujet:l'apprentissage.

<http://www.expolingua.com/berlin/frz/index2.htm>

Nantes. "Le centre culturel franco-allemand vous souhaite une bonne rentrée.Au programme à la rentrée:Le festival du cinéma allemand aura lieu cette année du 8 au 14 novembre.9ème festival du cinéma allemand, du 8 au 14 novembre 2006.Cette année encore, il vous est proposé un choix varié de films récents (2004-2006) souvent primés dans les festivals.La Semaine Allemande se déroulera du 7 au 15 novembre 2006.Cet évènement est proposé par plusieurs membres de la « Fédération des Maisons franco-allemandes » et son équivalent existe dans plusieurs villes allemandes. En 2006, grâce au soutien de la Fondation Robert Bosch, des « Semaines Françaises » se déroulent à Fribourg, Karlsruhe, Heidelberg, Mayence, Sarrebruck et Stuttgart et des « Semaines Allemandes », à Brest, Nantes et dans les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur."

<http://ccfanantes.free.fr/>

- Coup de coeur, coup de projecteur.

L'allemand dans nos régions; coup de projecteur mensuel sur des sites officiels et des sites privés remarquables.Passion et professionnalisme, Hot Potatoes, parfum et pâtisseries!

Saint Benoît sur Loire."Dans le cadre de l'échange avec les élèves de St Wendel, le séjour en

Allemagne se déroulera du 20 au 27 mars 2006. L'accueil des lycéens allemands aura lieu la première semaine de mai. Le repas ayant pour thème l'Allemagne, et organisé par les élèves de 6ème s'est déroulé pour le plaisir de chacun des convives le jeudi 16 décembre 2005. Autre activité : le vendredi 17 décembre après-midi s'est tenu l'atelier "Noël en Allemagne" essentiellement centré sur la connaissance des festivités en Allemagne pour cet événement ainsi que la confections de pâtisseries d'Outre-Rhin."

<http://www.stjo45.org/allemand.htm>

Paris. "Annuaire de ressources pour l'allemand langue étrangère ou pour s'informer sur les pays de langue allemande. Internet-Adressen für Deutsch als Fremdsprache oder für Informationen über die deutschsprachigen Länder."

<http://katalogdeutsch.free.fr/>

Moulins-les-Metz."Bienvenue sur le site d'Allemand du Collège Louis Armand ! Vous allez pouvoir cliquer sur les liens suivants pour réviser, pour jouer, pour visiter d'autres sites sympas..."

<http://kdeutsch.site.voila.fr/>

Guebwiller. "Les professeurs du collège vous proposent quelques exercices à réaliser sur Internet (d'autres seront rajoutés bientôt). Cliquez sur une des matières ci-dessous pour voir une liste d'exercices. Le logiciel utilisé pour créer ces exercices en ligne se nomme "Hot Potatoes". Früh übt sich, was ein Meister werden will. Ohne Schweiß (Fleiß) keinen Preis. Übung macht den Meister. Es ist noch kein Meister vom Himmel gefallen. Wer wagt, gewinnt. Lieber Sport am Sonntag, als Mathe am Montag. (Schülerspruch)"

<http://col.gueb.free.fr/>

Blois."Loin de rester confiné au périmètre de la salle de classe, l'apprentissage des langues étrangères ouvre des perspectives vers d'autres cultures. A l'occasion de la "semaine des langues", le personnel de cuisine a proposé, en concertation avec les professeurs de langues vivantes, des menus étrangers : allemand, anglais et espagnol. La décoration du local du self, les menus spécifiques à chacun des pays, la désignation des plats par le terme d'origine ont créé - le temps d'un repas -, l'ambiance des cultures des langues étudiées.

<http://www.php.ac-orleans-tours.fr/lyc-augustin-thierry-blois/scolaire/voyages.htm>

Nantes."Chers élèves! Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et fait une bonne rentrée. Pour reprendre agréablement, je vous propose dans la rubrique « Sites internet » une sélection de sites concernant le film DAS PARFUM, sorti sur les écrans allemands il y a peu, et que vous pourrez voir en France à partir du 4 octobre prochain. Je vous rappelle que le film est une adaptation du roman de Patrick Süskind, que vous avez peut-être déjà lu. Pour plus d'informations sur le roman, consultez notre rubrique « Buchtipps »... Cette rubrique accueille les contributions de collègues: des exercices interactifs réalisés avec divers logiciels (HotPotatoes notamment, et TexToys). Si vous voulez contribuer à enrichir notre rubrique, vos travaux seront les bienvenus..."

<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/lv/allemand/eleve.htm>

Italien

- Jean-Luc Bouko -

- A la Une : e-mondo : un monde virtuel pour les élèves italianistes.

Le projet e-mondo pourrait faire peur quand on voit l'expression « monde virtuel », on peut avoir l'impression que les élèves vont être lâchés dans un univers entièrement virtuel et qu'ils vont échapper complètement à l'enseignant et en fait, il n'en est rien.

Le projet a très bien été pensé et conçu par Pascal Bégou. Il correspond bien à ce que nous faisons en classe avec les élèves. D'ailleurs si le monde virtuel est si bien conçu c'est parce qu'il a été créé par un enseignant d'italien et qu'il n'est nullement l'adaptation d'un jeu en anglais. Il s'inspire certes des mondes existants sur le Net mais il est original.

Personnellement, il me fait plus penser à l'Immeuble de Francis Debyser (ou à d'autres ouvrages du même auteur comme les îles, le village...) et même au roman « La vie mode d'emploi » de Georges Perec mais avec une extension vers la ville italienne.

Le projet s'adresse à des élèves qui débutent l'apprentissage de l'italien, c'est clairement annoncé et les objectifs correspondent bien aux premiers niveaux du Cadre européen. Quand il est annoncé A1 ou A2, ce ne sont pas des lettres qui ont été mises au hasard pour être à la mode, loin de là !

L'élève doit accomplir de réelles tâches, il a des missions à faire et tout se fait sous la supervision de l'enseignant de la classe (et des autres enseignants qui sont inscrits au projet et qui peuvent « intervenir »)

En quoi consiste ce projet ?

Après inscription de la classe (ou des classes, on peut aussi bien sûr y inscrire des secondes LV3), chaque élève va pouvoir créer son personnage. Il va lui donner une identité (on révisé donc sous une autre forme tout le lexique), lui créer un visage (le projet permet de modifier sa tête et de revoir le lexique du visage), le faire travailler (et oui ! Les élèves vont devoir affronter la dure réalité virtuelle et devront passer un entretien d'embauche) et donc gagner de l'argent pour pouvoir s'acheter des objets, louer ou acheter une maison ou un appartement qu'ils iront visiter bien sûr (de Turin à Bari, avec des plans illustrés de ces mêmes villes). Ils choisiront un animal magique (du putois au cheval ailé !) chaque animal ayant des propriétés spéciales mais ils ne peuvent utiliser ces pouvoirs qu'une fois par jour. Ils vont posséder des objets de consommation (il va falloir se nourrir et s'habiller s'ils veulent survivre !). Ils vont aussi pouvoir les acheter et les vendre. Les élèves vont pouvoir agir sur le monde qui les entoure avec leur personnage. Ils vont même pouvoir jouer (ou lutter entre eux).

Ils pourront lire le journal virtuel et y écrire des articles, déposer des annonces....

En résumé, le projet e-mondo n'est pas qu'un jeu, il ne vient pas non plus se substituer au travail fait en classe mais c'est un excellent complément pour varier les supports (ce qui n'est pas toujours évident avec des débutants) et mettre les élèves dans une réelle démarche actionnelle. L'élève va utiliser ce qu'il a appris en classe pour faire quelque chose de concret et de différent. Ce support va donner du sens à ses acquis.

Vous trouverez toutes la documentation pour inscrire vos classes sur le site de e-mondo : <http://www.crdp.ac-grenoble.fr/i-mondo/>

Vie de la discipline

- Appel à partager : sections européennes collège

Si vous êtes enseignant en collège avec une section euro, si vous pouvez proposer des fiches qui seraient mises en ligne sur le site Emilangues, vous pouvez me contacter, je vous donnerai des informations complémentaires et je transmettrai.

Courriel : jlblille@free.fr

Pour le prof

- Séminaire franco-italien.

A surveiller le BO spécial pour les formations à l'étranger (fin novembre-début décembre). Le séminaire franco-italien à Vietri sul mare (Salerno) 15-29 juillet 2006. Chaque année, les enseignants d'italien mais aussi les professeurs des écoles et les enseignants de DNL peuvent postuler à un des deux stages de formation à l'étranger : Perugia ou le séminaire pédagogique franco-italien (qui a lieu une année en France et l'autre en Italie). Ces deux stages sont annoncés chaque année dans un BO spécial intitulé « formations à l'étranger », généralement fin novembre-début décembre. Pour postuler, c'est très simple, il suffit de s'inscrire avec le formulaire que l'on trouve sur Internet (le site du CIEP sera donné dans le BO) et votre administration transmettra au Rectorat de Lille qui fera suivre à M. Fontier.

Voici un témoignage d'une collègue de l'académie de Nice qui a participé au Stage de Vietri cette année. *"Certes c'est de l'implication et du travail mais c'est aussi beaucoup de plaisir, le plaisir de la recherche partagée, de l'échange, de la confrontation, de la mise en commun d'expériences conduites souvent en " solo " et parfois dans le doute . Le séminaire est une pépinière d'idées, un aggiornamento pédagogique mais aussi culturel des plus intéressants qui soit. Et surtout ne redoutez pas l'exposé car personne ne vous attend au tournant, personne n'attendra de vous autre chose que la relation d'un moment de votre quotidien d'enseignant, pas même, et surtout pas les Inspectrices qui impulsent toujours, avec la plus grande des courtoisies, un échange d'idées qui nourrira indubitablement votre réflexion pédagogique. Pour y avoir participé à trois reprises je ne saurais trop vous recommander de surveiller le B.O afin de postuler pour la session de 2007 qui sera l'année du cinquantenaire de cet échange franco italien".* Marie-Claude Ipert-Bresson

Bibliographie

- Des nouveautés

- Giochi e parole (1 et 2) :

Apprendre et réviser le vocabulaire italien en s'amusant. Chez Ellipses.

- Bled italien 4e : 13/14 ans et Bled italien 3e : 14/15 ans
de Gabrielle Kerleroux. Chez Hachette.

- In Bocca al lupo - Dans la gueule du loup : Mille et une expression et façon de dire pour apprendre l'italien. De Bernard Chevalier et Gilles Macagno. Chez Ellipses.

Dossier spécial : Evaluations à l'entrée en 6ème et en fin de 3ème

Académie de Nice (6ème) et de Strasbourg (3ème). Evaluation à l'entrée en 6ème
Tout le dossier peut être téléchargé : cahier de l'élève + fichiers son sur le site de l'Académie de Nice.

<http://www.ac-nice.fr/anglais/articles.php?lng=fr&pg=361>

Certes, ces évaluations ont le mérite d'exister et d'être mises à la disposition des enseignants mais il y a quand beaucoup à dire sur ce type d'évaluation ! Je ne sais dans quelles conditions elles ont été créées (dans l'urgence probablement comme d'habitude) mais on ne peut émettre que des réserves quant à l'utilité de ce genre de test ou de quiz (je ne veux employer un autre mot).

Il y a une grande différence entre l'évaluation de Nice et celle de Strasbourg qui est un modèle de référence !

L'évaluation de Nice saucissonne la langue en segments privés de sens et ne propose aucun lien entre les parties du test. On teste l'élève comme un cobaye. Avec une batterie d'activités déconnectées entre elles, on a l'impression que l'on fait le tour de ce qui a été vu en primaire mais c'est juste une impression !

C'est une conception de l'évaluation complètement archaïque et inutile. On aura tout intérêt, à l'avenir, à construire, à bâtir un projet pour que l'élève ne soit pas mis dans une situation digne de « Questions pour un champion ».

On pourrait par exemple proposer un projet, une mission du type :

« Ton école organise une sortie d'une journée en Italie.

Tu vas écouter la météo(et on relie les activités météo) ; tu dois ramener un cadeau à Hélène qui n'a pas pu venir : tu sais ce qu'elle aime et ce qu'elle n'aime pas...(les couleurs/ le pièce...).

- Mise en place : la note aux professeurs : (extraits)

Avec la mise en place des groupes de compétences, une évaluation bilan des acquis en italien lors de la scolarité à l'école élémentaire s'avère plus que jamais indispensable. Nous proposons donc un petit cahier comprenant des activités d'évaluation de compétences qui ont été ébauchées au Cycle Trois, et qui correspondent au niveau A1 du Référentiel européen des

langues, ainsi qu'aux Instructions Officielles du B.O. spécial N°4 du 29 août 2002. Ces activités doivent être proposées aux élèves de Sixième lors des premières semaines de classe (...) Cette évaluation constituant un outil de travail pour l'enseignant et pour l'équipe pédagogique, on se gardera bien de céder aux demandes de certains parents en communiquant le résultat de cette évaluation sous forme d'une note chiffrée (sur 20 par exemple ...) entrant dans la moyenne du premier trimestre. Le résultat de ce travail figurera sous la forme d'un pourcentage de réussite qui pourra être communiqué aux enfants à la fin du premier trimestre par exemple, afin que chacun puisse apprécier les progrès effectués par rapport à son niveau de départ..

- Les activités

I. Oral

a. Discrimination auditive (les fichiers son peuvent être téléchargés)

Des séries de 3 mots, deux mots ont le même son et l'élève doit cocher le mot qui ne contient pas le même son. Exemples : sono/sonno/nonno (mais ne va-t-il pas cocher nonno?)
oche/cena/amiche ; Pisa/piazza/tazza ; laghi/giro/ghiro

b. Accentuation

Des mots de 2 ou trois syllabes, l'élève doit cocher là où se trouve la syllabe accentuée.
Exemples : papa/papà/Milano...

c. Intonation

10 phrases, l'élève doit reconnaître celles qui sont des questions.

d. Compréhension de l'oral : les couleurs

L'élève entend les couleurs et il doit colorier avec le bon crayon (en espérant qu'il n'aura pas oublié sa boîte de couleurs et qu'elle est bien complète !)

e. compréhension de l'oral : les nombres

L'élève entend deux numéros de téléphone, il doit les écrire (en chiffre ou en lettres?)

f. compréhension de l'oral : acquisition des séries : mois et saisons

Cinq phrases l'élève doit cocher si la proposition est vraie ou fausse .

Exemple : Aprile è in inverno. Agosto è in estate.

g. compréhension d'un message oral

Des messages qu'un élève entrant en 6ème n'a jamais entendus ; la situation donnée aurait pu être différente ; dans une gare par exemple mais pas un aéroport !

L'élève entend des annonces dans un aéroport il doit relier les messages aux bonnes portes

1- I signori passeggeri del volo EZ-8361 a destinazione di Roma, sono pregati di presentarsi alla porta C-15.

2- I passeggeri del volo AF-4606, sono attesi alla porta B-11.

3- Attenzione. Ultima chiamata per il volo BA-1492 in partenza per Palermo, alla porta B-21.

h. compréhension orale globale.

5 messages radiophoniques, l'élève doit les relier au type de message : publicité, meteo...

i. compréhension orale : localiser, reconnaissance des prépositions .

L'élève entend des phrases à propos d'un ballon (è sotto la finestra) et il doit retrouver sur le dessin où se trouve le ballon (on aurait pu donner à l'élève un dessin de meilleure qualité ! S'il y a ambiguïté sur le dessin , comment peut-il placer correctement son ballon ?)

j. Compréhension de l'oral : comprendre les goûts d'autrui.

L'élève entend des phrases sur les goûts d'Elena, il doit indiquer par un coeur ou un coeur barré sous les images ce qu'elle aime et n'aime pas.

k. Compréhension de l'oral : la météo.

5 villes et 5 temps différents, l'élève doit relier.

l. Compréhension de l'oral : in classe.

L'élève entend un série de phrases, il doit écrire dans quel cas il peut les entendre.

Exemple : Grazie signora professoressa (il y a même signor professore !)

II. Ecrit

a. adéquation questions/réponses.

Réponses à relier à leurs questions.

b. description d'un personnage.

Un petit texte : description d'un Martien (sans commentaire). L'élève doit le dessiner et le colorier.

c. production écrite : l'activité la plus incompréhensible, la plus irréaliste ou surréaliste (mais je ne pense que l'on soit dans une activité d'écriture créative ou humoristique)

Ecrire une carte postale pour décrire sa chambre à un correspondant italien ! Mais qui fait faire cela à ses élèves ?

III. Production orale

En continu : l'élève doit parler de lui, de sa famille et de sa maison

En interaction : l'élève est au restaurant, il lit le menu et commande au serveur joué par le professeur. Le menu est donné par le professeur.

Evaluation en fin de 3ème

Il y a deux dossiers : l'évaluation de 2005 et celle de 2006. Ils sont accompagnés des fichiers sons.

http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/langues_vivantes/italien/view

Les évaluations de Strasbourg proposent, quant à elles, un vrai parcours pédagogique. C'est un dossier très bien fait, intelligemment structuré. Tout a un sens pour l'élève. L'évaluation ne peut être ressentie comme un test mais comme un grand jeu; c'est un réel projet pédagogique qui met l'élève au centre d'une activité, il doit mobiliser ses connaissances et ses acquis pour atteindre un objectif. La langue lui sert à quelque chose ! Toutes les activités ont un sens, elles sont concrètes et correspondent à des choses que l'élève peut être amené à rencontrer. Ce sont des situations authentiques et dignes d'intérêt : quand on demande à l'élève d'écrire une carte postale c'est vraiment une carte postale qui pourrait être écrite par un élève... mais qui a déjà écrit une carte postale pour décrire sa chambre ? C'est quand même ce que l'on a demandé aux petits niçois !

L'évaluation de 2005 proposait un voyage à Venise et toutes les activités étaient reliées à ce projet : activités orales et écrites sur Casanova, Marco Polo, le Musée Correr, la ville de Venise, la nourriture, le plan de la ville...

Quand on demande d'écrire aux élèves il y a une vraie cohérence :

- écrire une lettre : A votre retour, rédigez en italien un texte dans lequel vous racontez la plus belle journée de votre séjour (40 mots environ). Utilisez le passé composé.

Ces évaluations sont conformes au CECR et elles ne l'utilisent pas comme un vain mot ou pour être à la mode.

Les concepteurs de ces dossiers ont vraiment fait un énorme travail qui a en plus le mérite d'être agréable à lire.

Portugais

- *Gustave Dias* -

- A la Une : Brésil - Elections

Les Brésiliens offrent une large victoire à Lula au second tour de la présidentielle - Le président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, a été réélu triomphalement, dimanche 29 octobre, au second tour de l'élection présidentielle. Sur plus de 99 % des votes dépouillés, Lula a obtenu 60,8 % des voix contre 39,2 % à son rival social-démocrate Geraldo Alckmin. - Dans son discours de remerciement aux électeurs prononcé depuis un hôtel de Sao Paulo, Lula a indiqué qu'il continuerait de "gouverner pour tous mais que les pauvres auront la préférence". "Le Brésil connaît un moment magique de consolidation de la démocratie brésilienne", a dit Lula, qui a souligné que sa victoire était "celle de la sagesse du peuple brésilien, qui a senti que sa vie s'était améliorée". "Et contre cela, il n'y a pas de rival", a-t-il expliqué. Vêtu d'un tee-shirt où l'on pouvait lire "La victoire est celle du Brésil", Lula a aussi indiqué qu'il mènerait une "politique budgétaire dure". Selon lui, la solution des problèmes du Brésil "réside dans la croissance de l'économie et de la distribution des revenus". - Le Monde 30/10/06

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3222,36-828795@51-827457,0.html>

Vie de la discipline

- Salon de l'Education

Du 16 au 19 novembre - L'espace "Je parle portugais" intégrera pour la deuxième année consécutive, le Salon de l'éducation de Paris. Cet espace met à la disposition d'entités liées à la langue portugaise et à la production de biens et services des stands de divulgation d'actions, activités et produits de l'actualité lusophone. Dans l'espace "Je parle portugais", et avec le soutien de l'Institut Camões, sera montré au public l'exposition Cinquante Photos sur Cinq Pays Lusophones, du photographe Manuel Gomes. Le vernissage de l'exposition aura lieu le 16 novembre à 10h30, en présence du photographe. Le vernissage sera suivi de la signature de deux livres du photographe, "Brésil sans paillettes" et "São Tomé et Príncipe perdues dans l'océan". - Salon de l'Education - Hall 7.2 - Paris Expo - Porte de Versailles

<http://www.salon-education.org/>

- Lusophonie, francophonie...

Les organisations lusophone, hispanophone et francophone exhortent les Etats membres de l'Unesco à ratifier la Convention sur la Diversité culturelle - Les hauts responsables de l'Organisation des Etats Ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI), de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP), du Secrétariat général Ibéro-américain (SEGIB), de l'Union latine, ainsi que de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ont adopté, au cours de la sixième rencontre entre les trois espaces

linguistiques, tenue au siège de la Francophonie à Paris, une résolution appelant les Etats membres de l'UNESCO à ratifier, dans les meilleurs délais, la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. - OIF

Lire la suite:

http://www.francophonie.org/actualites/nouvelle_com_press_sg.cfm?der_id=1186&affdebutr=1&type=liste

Bibliographie

- As Pequenas Memórias, de José Saramago

Le dernier livre de José Saramago, prix Nobel de littérature sera édité le 16 novembre dans sa ville natale à Azinhaga, Golegã.

Ce nouveau livre, autobiographique, raconte la vie de l'auteur entre quatre et quinze ans.

Depuis une vingtaine d'années qu'il avait ce livre en tête : "Je veux faire comprendre à mes lecteurs d'où est sorti l'homme que je suis..." - Editora Caminho - 152 pages - ISBN: 972-21-1831-5 - 9,45 € (Disponible en portugais, dans les librairies portugaises...)

- Les librairies portugaises à Paris

Les veillées nocturnes sont longues? Vous n'avez pas envie de sortir? Lisez un livre: les nouveautés sont là !

<http://www.arara.fr/BBLIVRES.html>.

Vous pouvez aussi consulter les livres par auteur

<http://www.arara.fr/AALIVRESAUTEURS.html>

ou par titre <http://www.arara.fr/AALIVRESTITRES.html>

Librairie Portugaise - Portugal, Brésil, Afrique & Asie lusophones.

Michel Chandeigne Atelier-Librairie

10, rue Tournefort - 75005 Paris - Métro : Cardinal-Lemoine, Place Monge - Tél. : 01 43 36 34 37

Librairie Lusophone

22, rue du Sommerard - 75005 Paris - Tél.: 01 46 33 59 39

Librairie Portugal

146, rue Chevaleret - 75013 Paris - Tél.: 01 45 85 07 82

Centre Européen de Diffusion de la Presse Portugaise - Littérature, presse portugaise, brésilienne, africaine d'expression portugaise, vidéos cassettes, compacts disques, manuels scolaires, ...

130, avenue de la Mésange - 94100 Saint-Maur - Tél. 01 48 85 23 15

Sortir

- Les Cangaceiros, Bandits d'honneur du Sertão brésilien

Du 9 novembre au 20 décembre - Exposition - Cette première grande rétrospective de 90 photographies des Cangaceiros a été présentée en première mondiale à la Galerie Photo de Montpellier l'été 2006. Couvrant l'épopée de Lampião et de sa bande (1922-1938), l'exposition s'ouvre sur les premiers portraits de celui-ci et de sa famille, et se referme sur les images des bandits décapités. Elle rend compte des multiples appropriations dont l'image photographique peut faire l'objet, tantôt au service du pouvoir en place tantôt au service de la subversion, allant jusqu'à servir à l'élaboration de mythes qui sont encore vivants aujourd'hui. Il s'agit de tirages modernes des originaux prêtés par les collectionneurs du cangaço (banditisme d'honneur) - les familles Ferreira Nunes et Abrahão, Abafilm, Ruy Souza e Silva et Frederico Pernambucano de Mello. Ils permettent de suivre l'évolution de cette forme particulière de banditisme et d'en saisir l'originalité. Le catalogue (28 €) Cangaceiros, bandits d'honneur du Sertão brésilien (Méditerranée éditions, 2005) dirigé par Elise Jasmin, éclaire et illustre toutes les facettes de cette légende tragique. Cette exposition a été produite et réalisée par Montpellier Photo-Visions, directeur artistique Roland Laboye. Commissaire : Elise Grunspan-Jasmin - Du lundi au vendredi, de 11h à 19h - Maison de l'Amérique latine - 217, bd Saint-Germain - 75007 Paris - Tél : 01 49 54 75 00 - Fax : 01 45 49 06 33 - Métro : Solférino ou Rue du Bac - RER : Musée d'Orsay - Bus : 63, 68, 69, 73, 83, 84, 94
http://www.mal217.org/agenda/index.cfm?id_agenda=1668

- Trois Traces d'Oscar

Du 18 novembre au 6 janvier 2007 - Exposition de peintures de Jacques Benoit - On ne présente plus Oscar Niemeyer. Architecte génial et légende vivante au Brésil comme dans le reste du monde, il est à l'origine de trois bâtiments en Ile-de-France qui figurent parmi les plus intéressants dans son oeuvre : le siège du Parti Communiste Français à Paris, la Bourse Départementale du Travail à Bobigny et le siège du quotidien "L'Humanité" à Saint-Denis. Le peintre Jacques Benoit est un fou de Niemeyer. Il s'est déjà illustré en peignant d'après Brasilia, et aujourd'hui, en un parcours de 27 oeuvres inédites spécialement créées pour l'exposition, il offre au public une vision saisissante de ces trois bâtiments franciliens, sur de monumentales toiles (la plupart ont une amplitude de deux mètres). Des toiles habitées, dans lesquelles l'architecture des lieux se mêle à celle des corps, dans lesquelles le symbolique, la sensualité, la philosophie de vie même de Niemeyer transpire. - Espace Niemeyer - Siège du Parti Communiste Français - 2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris - M° Colonel Fabien

- 22ème Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil

Du mercredi 22 au lundi 27 novembre - Le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis est une occasion unique de découvrir de nouveaux romans, documentaires, albums, bandes dessinées et autres revues. Le Salon vous invite cette année à un voyage insolite à travers le temps... Libre à vous de vous laisser bercer par des lectures à voix haute, de cavalier après les nombreuses expositions, de (re)découvrir les univers magiques de Peter Pan et Alice au pays des merveilles, invités d'honneur du Salon, ou encore, de chercher à percer les mystères du temps de la création ! - Halle d'exposition - 128, rue de Paris - 93100 Montreuil - Entrée : Rue Etienne Marcel - Métro : Robespierre
Retrouvez Les éditions Chandaigne sur le stand GM5

et la Librairie Portugaise & Brésilienne
dans l'Espace International
<http://www.salon-livre-presse-jeunesse.net/slpoj2006/>

- Concert : Ethno Pop Brésilienne

Jeudi 23 novembre - Dans le cadre de la 4e édition du festival « Sur La Route des Sons », le Satellit Café annonce le concert de ZUM ZUM (Ethno Pop Brésilienne) - Au son du berimbau et de la guitare slide, d'une sanza africaine et d'une trompette jazz, la capoeira explore de nouveaux continents. Entre musique pop et électronique, tradition et novation, la rencontre de Nicolas Giraud et Stéphane Waltzer est à l'origine de ce projet ethno pop : Zum Zum, c'est un chant populaire afro-brésilien où se mélangent chants capoeira (originaux et traditionnels), berimbau, batterie afrobeat, trompette jazzy, guitare pop et une pointe d'electro. - Satellit Café - 44, rue de la Folie Méricourt - 75011 Paris - 01 47 00 48 87 - Métro : St Ambroise ou Oberkampf
<http://satellit-cafe.com/public/page.tpl?rub=20870&art=21101>

- Celinho Barros

Samedi 2 décembre - 22h - Qui mieux que Celinho Barros peut nous faire découvrir et aimer le chorro, la bossa-nova et les autres rythmes du Nordeste brésilien?! A chaque passage à Paris, le Troubadour de Fortaleza ne manque pas de remplir le Petit Journal Montparnasse. Ce sera encore le cas avec les chansons de son nouveau CD "Brasil-Nordeste". Toujours aussi chaleureux, Celinho Barros enchaînera ses "classiques" et les nouveaux titres aux rythmes endiablés ou chaloupés. Une soirée garantie aux couleurs brésiliennes ! - Le Petit Journal Montparnasse - 13, rue du Commandant Mouchotte - 75014 Paris - Tél : 01 43 21 56 70 - Un petit avant-goût:
<http://www.arara.fr/PisteCelinhoBarros.mp3>

- Angola - Exposition d'art contemporain:

Du 9 novembre au 1 décembre 2006 - Exposition d'art contemporain: "Leo et Bos" António Ole et Art Orienté objet (Marion Laval -Jeantet et Benoît Mangin)
Né à Luanda en 1951, António Ole est un artiste plasticien angolais de renom. Peintre, photographe, réalisateur (diplômé de l'American Film Institute), plasticien, sculpteur, vidéaste : il a acquis une notoriété internationale dès sa première exposition hors d'Angola au Musée d'art Afro-américain de Los Angeles en 1984. La consécration se forgera entre La Havane, Johannesburg, Séville (exposition universelle), Dakar, Venise et Paris (Africa Remix).
Le duo Art Orienté objet, créé en 1991 à Paris, est avec António Ole à l'origine de cette exposition, conçue à la suite de nombreux séjours en Angola.
Galerie d'exposition de L'Alliance française - 101, boulevard Raspail
75006 Paris - Métro Saint Placide ou Notre-Dame des Champs - Contact : 01 42 84 90 81/82
<http://www.alliancefr.org>

- Cap Vert - Cesária Evora

Cesária est née le 27 août 1941 à Mindelo, petite ville commerçante de São Vicente, l'une des îles du Cap-Vert. Sa mère alors cuisinière guide ses premiers pas sur les chemins de l'existence. A l'âge de sept ans, son père musicien violoniste disparaît prématurément. Sa mère

la confie aux bons soins d'un orphelinat, où Cesária apprend à chanter dans une chorale qu'elle quitte à l'âge de 13 ans. Trois ans plus tard, elle fait la rencontre d'Eduardo son premier grand amour, un marin qui après Gregório Gonçalves, lui apprend l'art précieux de l'interprétation des "coladeras" et des "mornas" anciennes. C'est à cette époque qu'elle entreprend la "tourné" des bars de la ville, au fameux Calypso, et café royal de l'avenue de Lisbonne.

Adolescente, elle prend conscience de la mesure de son immense talent d'interprète pour quelques escudos et verres d'alcool que très vite, elle agrémente d'un flot de fumée opaque que distillent les cigarettes du pays. Elle peaufine son art ! Dans la rue, elle côtoie les musiciens de son quartier, elle prend goût à la vie d'artiste.

Lire sa biographie:

http://194.117.210.41/sitefr/biographie/biographie_9011.asp

Le site officiel

<http://www.cesaria-evora.com/>

Un site non-officiel

<http://www.cesaria.info/>

Du 24 au 26 Novembre - Cesária Evora à l'Olympia - 1ère partie : Lura

<http://www.olympiahall.com/spectacles.asp>

- Orchestre et Choeur de la Fondation Gulbenkian, direction Lawrence Foster

Lundi 11 décembre à 20h30

Concert au théâtre des Champs Elysées :

Concert par Hélène Grimaud, piano et récitante;

Orchestre et Choeur de la Fondation Gulbenkian, direction Lawrence Foster

Oeuvres de Beethoven :

Fantaisie pour piano, choeur et orchestre en ut mineur op. 80, "Fantaisie chorale".

Concerto pour piano n°5 en mi bémol majeur op. 73, "Empereur"

Stravinsky

Perséphone, mélodrame en trois parties d'André Gide

Location :

Théâtre des Champs Elysées - 15, avenue Montaigne 75008 Paris - Tél.: 01 49 52 50 50

Organisation :

Centre Culturel Calouste Gulbenkian - 51, avenue d'Iéna 75116 Paris - Tél.: 01.53.23.93.93

http://www.gulbenkian-paris.org/france/musique/recital_en_cours.htm

- Stage de Pandeiro, Cavaquinho, Piano ou Guitare

Les 16 et 17 décembre - Stage de Pandeiro, Cavaquinho, Piano ou Guitare - Master classes de Pandeiro (Celinho Barros), Cavaquinho (Fernando Del Papa), Guitare (Marie Bancel), Piano (Maria Inês Guimarães). - Stage en partenariat avec le Cebramusik et la Maison du Brésil. -

Plus d'informations au Club du choro de Paris:

<http://clubduchorodeparis.free.fr/agenda.html>

- Mon Brésil Intime

Mon Brésil Intime - A little more blue - Récital de Maria de Medeiros, accompagnée par Jeff Cohen (piano) et Joël Grare (percussions). - Maria de Medeiros ne tarit pas d'éloge quand la chanson brésilienne vient sur le tapis. « C'est la musique engagée la plus sexy au monde », s'enthousiasme-t-elle en connaissance. En France, quand on parle de musique brésilienne, on pense d'abord samba, bossa nova, carnaval, etc. On entend des rythmes suaves ou trépidants,

on pense sensualité, paillettes, corps qui ondulent, fête, joie, ivresse. Autrement dit, une poignée de clichés, d'ailleurs pas tout à fait faux, transportés de ce côté de l'Atlantique par les images du carnaval de Rio et aussi par le film Orfeu Negro pour citer un exemple. Sensible à l'exotisme, on oublie que ces chansons ne sauraient se résumer à des slogans pour dépliants touristiques. Séduit par la musique, ignorant pour la majorité d'entre nous la langue portugaise, on n'imagine même pas que les paroles de ces chansons puissent être tout sauf anodines.

En France, l'année du Brésil s'est achevée. C'est une raison suffisante pour continuer à chanter le Brésil, me semble-t-il. Je fais partie d'une génération de Portugais qui, non seulement a été bercée par la musique brésilienne, mais véritablement formée par des artistes tels que Chico Buarque, Caetano Veloso, Milton Nascimento, Gilberto Gil.

C'était au Théâtre de la Bastille du 2 au 12 novembre. Pour ceux qui n'ont pas pu assister au spectacle, voici le dossier de presse :

<http://www.arara.fr/DossierMariaMedeiros.pdf>

- Salon International du Livre Gourmand de Périgueux

Le Portugal est l'invité d'honneur du Salon International du Livre Gourmand de Périgueux. Cet événement constitue un rendez-vous mondial des acteurs de l'édition culinaire (chefs de cuisine, auteurs, éditeurs, chroniqueurs et journalistes gastronomiques, photographes, illustrateurs...). Il est coprésidé par Georges Blanc, chef trois étoiles à Vonnas, et Victor Sobral, élu meilleur chef de la gastronomie portugaise en 2006.

Infos : 01 42 25 33 27

17, 18 et 19 novembre

<http://www.livre-gourmand.fr>

Arabe

- Mohammad Bakri -

- A la Une : Centenaire de l'agrégation d'arabe, 1906-2006 - Les études arabes en France : quelles perspectives ? quels enjeux ?

Ce colloque est dédié à la mémoire de Jamel Eddine Bencheikh, professeur des universités et ancien président du jury de l'agrégation.

Les vendredi 17 et samedi 18 novembre 2006.

L'année 2006 est celle du centenaire de l'agrégation d'arabe. Ce premier centenaire plonge ses racines très avant dans notre histoire : les premiers enseignements de la langue et de la culture arabes remontent à la création en 1530 d'une chaire d'arabe au Collège des Lecteurs Royaux, fondé par François 1er et qui deviendra le Collège de France.

La France est le seul pays du monde occidental à enseigner cette langue et sa civilisation de l'école primaire à l'université, avec un corps d'enseignants titulaires dans tous ces ordres d'enseignement. Elle a également intégré cette langue dans la plupart de ses grandes écoles, selon une palette qui va de Polytechnique, Saint-Cyr et de plusieurs Écoles centrales aux E.N.S. de Lettres et sciences humaines, à l'E.H.E.S.S. et à plusieurs Instituts d'Études politiques (Paris, Lyon, Aix-en-Provence...). Les concours du cadre d'Orient ont offert à notre Ministère des affaires étrangères des cadres du plus haut niveau, dont certains, devenus ambassadeurs, ont présenté leurs lettres de créances dans la langue de leurs interlocuteurs.

Créé par un décret de 1906, le concours de l'agrégation d'arabe sera complété, en 1973 par celui du CAPES. Ces concours permettent à notre Éducation nationale des recrutements contrôlés et d'un niveau d'exigence qui étonne souvent nos interlocuteurs européens ou du monde arabe. L'agrégation en particulier requiert un niveau élevé de bilinguisme (fluidité et correction de l'expression dans les deux langues françaises et arabe) et des connaissances sérieuses dans les trois grands domaines qui structurent cette discipline : civilisation, langue et littérature. Ces dénominations classiques recouvrent un contenu singulièrement ouvert sur les réalités culturelles et linguistiques actuelles du monde arabe. La culture arabe d'aujourd'hui est en effet ancrée dans des textes et dans des pratiques sociales dont certaines remontent à plus de quinze siècles. Il est donc exclu, si l'on veut comprendre et interpréter les phénomènes sociaux qui traversent le monde arabe, ou lire la littérature et les essais qui s'y écrivent, de limiter ses connaissances à la seule période moderne. Cela se traduit, dans les programmes du concours, outre les compétences habituellement requises en grammaire et en traduction, par une structuration du programme associant, pour chacun des trois grands domaines de la discipline, une question médiévale et une question moderne ou contemporaine. A cela s'ajoutent des connaissances théoriques et pratiques sur les parlers arabes.

Le colloque, qui se tiendra les vendredi 17 et samedi 18 novembre 2006 à l'Institut du Monde arabe et à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV), sera l'occasion d'un retour, au besoin critique, sur un siècle de formation et de recherche en études arabes dans notre pays. Il s'agira à la fois d'établir un état des lieux et de souligner les enjeux de ces enseignements dans la

France actuelle. Plus que jamais s'impose aujourd'hui la nécessité pour l'Éducation nationale française de proposer dans ce domaine un enseignement de qualité, nourri de la tradition humaniste de nos universités et de ses démarches critiques et laïques, seules garantes d'une réponse efficace aux besoins de ce terrain sensible.

Mais ce colloque sera également ouvert sur la formation des enseignants de langue arabe dans plusieurs pays dont c'est la langue officielle, et dans lesquels la langue française est présente. Il s'agira ainsi de prolonger la réflexion, entamée au cours des dernières années dans plusieurs rencontres internationales, sur le devenir commun des deux langues arabes et française, conçu dans le cadre d'un partenariat équilibré et ouvert sur l'avenir.

Pour plus d'informations et pour prendre connaissance du programme de ce colloque, cliquer sur le lien suivant :

http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/doc-pdf/centenaire_agregation-arabe_1906-2006.pdf

Vie de la discipline

- Sections internationales : admission et évaluation

Le B.O n°38 publie trois textes qui fixent les conditions d'admission, d'organisation et d'évaluation dans les sections internationales de l'école au lycée. Ainsi, au collège, "le dossier doit comporter les pièces justifiant les conditions d'admission suivantes : pour les élèves français, être issus d'une section internationale d'école ou avoir effectué tout ou partie de leur scolarité dans un pays où est parlée la langue de la section ou attester d'un niveau suffisant dans la langue de la section ; pour les élèves étrangers, attester d'une connaissance suffisante de la langue de la section et du français". Un arrêté définit les épreuves de l'option internationale au bac.

- Sections internationales dans les écoles, collèges et lycées :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0601957D.htm>

- Sections internationales de lycée

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0601958A.htm>

- Sections internationales de collège

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0601959A.htm>

- Voir aussi :

<http://lyc-balzac.scola.ac-paris.fr/arabe/accar.htm#epreuves>

- Annales du Baccalauréat 2006

Les annales du baccalauréat 2006 sur le site arabe de l'académie de Lyon :

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/arabe/ressources/exconc.html#bac06>

Pour le prof

- Géographie : 1000 photos pour les profs

"ClioPhoto", le site de mutualisation de photographies des professeurs d'histoire- géographie vient de passer le cap du millier de clichés. Développée par l'association des Clionautes, cette photothèque offre des documents pour appuyer le cours aussi bien en histoire qu'en géographie. Elle a une particularité : un tri des clichés par notion abordée.

Clio Photo :

<http://cliophoto.clionautes.org/category.php>

- Damas capitale arabe

Dossier réalisé en 2005 par :

Dahbia FOUJILI et Rachida HAIDOUX, Professeures d'arabe

Académie d'Aix-Marseille

Ce dossier se compose d'un ensemble de fiches de travail sur un thème, les villes arabes, un site, TV5.org et une rubrique de ce site, Les cités du monde.

Les documents du site étant rédigés en français, l'exploitation se basera sur les images, très riches et sur les extraits sonores en arabe accompagnant certaines images. Nous ne proposerons par conséquent pas d'exercices de compréhension écrite.

Les fiches proposées ont été réalisées sur la ville de Damas. Elles constituent cependant un modèle d'exploitation qui peut être appliqué à toute autre ville arabe du site. En juin 2005, elles étaient au nombre de cinq : Alger, Beyrouth, Le Caire, Sanaa et Tunis. La fiche n°1 peut être appliquée telle quelle à n'importe laquelle de ces villes.

Pour chaque fiche sont précisés le niveau (débutant, moyen, avancé) et les objectifs (compréhension orale, expression écrite, expression orale, etc.).

Le travail proposé aux élèves dans ces fiches peut être réalisé en classe, en présence du professeur ou bien de manière autonome au CDI ou à la maison. A chaque professeur de décider de la modalité de correction, collective ou individuelle. Le travail effectué peut également donner lieu à une évaluation, formative ou sommative.

<http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/arb/damas.pdf>

- Les Cités du Monde :

<http://www.cites.tv/citesdumonde/accueil.php>

Concours

- Langues : PrimLangues lance un concours de poèmes

Poésie en liberté et PrimLangues, le site institutionnel du ministère français de l'Éducation nationale, organisent un concours de poèmes en langues étrangères. Entre le 1er novembre 2006 et le 31 janvier 2007, les classes d'écoles primaires du monde entier seront invitées à déposer un poème (5 à 20 lignes maximum) dans leur langue maternelle en se connectant sur le site www.poesie-en-liberte.org. Du 31 janvier 2007 au 31 mars 2007, les classes françaises de cycle 3 de France métropolitaine, seront invitées à participer au concours PrimLangues « dire un poème en langue étrangère » en choisissant un poème parmi ceux déposés lors de la phase précédente.

<http://www.primlangues.education.fr/php/actualites.php>

- Calendrier du concours général des lycées - session 2007

Une note publiée au BO n°38 du 17 octobre 2006 fixe le calendrier des épreuves du Concours général. Deux innovations cette année : le chinois en série générale et la fixation d'un maximum de 8% de candidats par lycée.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0602516N.htm>

- Concours d'enseignement : Agrégation, Capes et PLP

Pour tout savoir sur les concours d'enseignement d'arabe : programmes, préparation, inscription, rapports du jury, résultats, etc, vous pouvez consulter le site interuniversitaire créé par Frédéric Lagrange :

<http://www.concours-arabe.paris4.sorbonne.fr/>

- Les rapports des jurys

Les rapports des jurys du Capes et de l'agrégation sont publiés sur le site du ministère. Toutes les disciplines ne sont pas encore disponibles. Mais c'est déjà le cas pour la session 2004 pour un nombre important d'entre elles y compris l'arabe.

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury/default.htm>

Bibliographie

- Proche-Orient, la déchirure

Un cahier spécial sur le Proche-Orient
Monde Diplomatique

C'est au Proche-Orient que se déroulent, en ce début de XXI^e siècle, quelques-uns des conflits les plus sanglants de la planète et les plus dangereux pour la paix mondiale. Le face à face entre Israéliens et Palestiniens, vieux de plusieurs décennies, connaît une impasse sanglante qui pèse lourdement sur toute la région. L'opération anglo-américaine en Irak a mis fin à la dictature du président Saddam Hussein, mais plongé le pays dans une terrible guerre civile. Malgré l'enlèvement de ses Marines et la désaffection majoritaire de l'opinion

américaine, l'administration Bush menace maintenant l'Iran, sous prétexte que celui-ci entend développer son énergie nucléaire. Quant au Liban, il n'a échappé à l'emprise syrienne que pour replonger dans les déchirements intercommunautaires responsables, de 1975 à 1989, de quelque 30 000 morts. Plus loin, en Afghanistan, l'intervention occidentale, entérinée par les Nations unies, n'a ni défait les talibans ni reconstruit un pays ravagé par vingt-cinq ans d'affrontements...

Ce cahier propose également des chronologies, des présentations des questions clés du conflit, des cartes et des liens vers les sites Internet et les articles du journal.

<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/>

- Blog : Culture et politique arabe

Ce Blog, réalisé par notre collègue Yves Gonzalez-Quijano, Maître de conférences à l'université de Lyon 2, propose une lecture culturelle hebdomadaire de la politique arabe... L'idée est de parler de l'actualité culturelle arabe et montrer ce qu'elle peut nous dire sur l'actualité politique.

<http://culturepolitiquearabe.blogspot.com/>

- Egypte

Il y a plus de 5000 ans, des populations se sont installées dans la vallée du Nil pour former le royaume d'Egypte. Pendant près de 3000 ans, une puissante civilisation s'y développe. Pendant cette longue période, les dynasties se succèdent et bâtissent de nombreux monuments. Des générations d'égyptiens ont travaillé à la gloire des dieux et des pharaons.

Si nous pouvons, aujourd'hui, comprendre cette civilisation, son mode de vie ou encore ses croyances, c'est grâce à ces hommes. Ils ont en effet laissé derrière eux de nombreux témoignages exceptionnels sur les murs des temples (écrits et sculptures), dans des tombeaux ou par divers objets retrouvés lors de fouilles.

Ce site est proposé par France 5 Education :

<http://education.france5.fr/egypte/>

- Ressources en ligne

Al-Warraq, un excellent site qui propose en ligne un fond très complet du patrimoine arabo-musulman: histoire, géographie, voyages, compilations, littérature, hadith, linguistique, médecine, philologie, etc... et c'est gratuit!!

<http://www.alwaraq.com/>

- Librairie Alkindi

Cette initiative part du constat que la langue du dialogue est peu à peu minée par celle du conflit. Les discours de violence et de rejet se multiplient, pourtant, nous restons convaincus que les espaces d'échange et de dialogue conservent encore leur noblesse, autant que leur nécessité.

<http://www.alkindi.fr/>

Sortir

- Salon de l'Éducation

Du jeudi 16 au dimanche 19 novembre 2006

De 9h30 à 18h00

se tiendra

la 8ème édition du Salon de l'Éducation

Paris Expo - Porte de Versailles - Paris - Hall 7

Parce que l'éducation et la formation sont les fondements de notre société et sont déterminantes pour le développement personnel et l'épanouissement de chaque individu,

- parce que nous vivons une période particulièrement riche en mutations technologiques, économiques, sociales et culturelles, que l'éducation ne peut ignorer,

- parce que le monde des enseignants, des formateurs, des conseillers... s'interroge, doute parfois mais le plus souvent s'adapte, innove, crée, et développe des pôles d'excellence,

- parce que le système éducatif dans son ensemble, que l'on parle de la formation initiale, continue, ou tout au long de la vie est un système en marche, moderne et en prise avec la réalité de l'évolution économique et sociale,

- parce que le savoir faire pédagogique français doit se mesurer, se confronter à la réalité internationale,

- parce que tous les acteurs de la société française sont directement concernés par les évolutions de l'éducation et de la formation,

- parce que l'éducation et la formation se poursuivent tout au long de la vie et que les liens entre formation initiale, formation continue, formation informelle... sont essentiels parce que chacun a besoin d'informations, de repères, de suggestions, de découvertes pour bâtir ses choix de formation...

Pour tout cela il était nécessaire de proposer un grand rendez-vous annuel à tous les acteurs de l'éducation (enseignants, formateurs, chefs d'établissements, conseillers d'orientation, personnel d'administration, élus, chefs d'entreprises...), aux usagers du système éducatif (élèves, étudiants, parents, salariés ou demandeurs d'emploi en recherche de formations complémentaires, retraités en quête de nouvelles connaissances ...) et d'une manière générale à l'ensemble de la société, au grand public.

<http://www.salon-education.org/>

- La méditerranée des musiques

D'octobre 2006 à juin 2007.

L'« Institut du Monde arabe » à Paris présente d'octobre 2006 à juin 2007, en partenariat avec « rfi » « la méditerranée des musiques ». De nombreuses musiques nées dans l'espace méditerranéen se sont affirmées à travers le temps ou ont fini par disparaître. Dans la tranche Nord s'est développé un système d'écriture qui a donné naissance à la notation, permettant de conserver le corpus de la musique classique occidentale voire des musiques populaires.

Ailleurs et surtout au Sud, c'est la transmission orale qui a prévalu, présidant au développement d'une autre conception du temps musical où se conjuguent ancien et moderne : ici, l'interprétation actualise le passé et le consolide dans des expressions nouvelles. Une des

grandes découvertes du XXe siècle aura d'ailleurs été l'existence de musiques situées sur la frange Nord de l'espace méditerranéen et de tradition orale. C'est ainsi que des polyphonies orales ont été mises au grand jour en Corse, en Sardaigne, en Sicile, en Albanie, en Epire.

http://www.imarabe.org/temp/spectacles/spectacles2006-2007/spectacles_2006-2007_suite.html

- Institut du Monde arabe :

<http://www.imarabe.org/>

- RFI :

<http://www.rfi.fr/>

- Exposition : Venise et l'Orient

Du 3 octobre 2006 au 18 février 2007.

L'« Institut du Monde arabe » à Paris présente, en partenariat avec le « Metropolitan Museum of Art » de New York, du 3 octobre 2006 au 18 février 2007, une nouvelle grande exposition patrimoniale : « Venise et l'Orient ». A travers quelque deux cent objets : peintures, textiles et tapis, verreries, céramiques, orfèvreries... provenant de collections vénitienes et de grands musées, cette exposition nous plonge dans l'histoire des relations à la fois fortes et complexes que Venise entretiendra avec les grandes villes d'Orient entre 828 (vol de la dépouille de Saint Marc à Alexandrie) jusqu'à la fin du XVIIe siècle (dissolution de la république de Venise). Rarement deux destins ont été aussi intimement liés, malgré les antagonismes et les péripéties de l'Histoire. En effet, Venise, cette cité-État européenne, qui a exercé une suprématie économique et commerciale pendant des siècles en Méditerranée, avait instauré, depuis le IXe siècle, des rapports privilégiés avec les dynasties du Proche-Orient et tissé des liens solides avec Le Caire, Damas et Byzance-Constantinople.

- Institut du Monde arabe :

<http://www.imarabe.org/>

- Metropolitan Museum of Art :

<http://www.metmuseum.org/>

- Présentation détaillée de l'exposition :

<http://www.imarabe.org/temp/expo/venise-orient.html>

- Galerie photos :

http://www.imarabe.org/temp/expo/venise-orient/venise-orient_04.html

- Regard sur le Yémen : Photographies de Cheikh Hassan Al Thani

Institut du Monde arabe

Exposition de photographies

présentée du 31 octobre au 10 décembre 2006

L'exposition présente les photographies prises par le Cheikh Hassan Al Thani au cours d'une dizaine de voyages au Yémen. Historien, fasciné depuis toujours par l'histoire de l'Arabie et par la splendeur de cette civilisation, il cherche à recueillir les témoignages de ces époques

antiques qui ressortissent parfois à la légende.

- Présentation détaillée :

http://www.imarabe.org/temp/expo/al_thani.html

- Galerie photos :

http://www.imarabe.org/temp/expo/al_thani/al_thani-oe01.html

- Institut du Monde arabe :

<http://www.imarabe.org/>

- L'Orient des photographes arméniens

Institut du Monde arabe

Exposition de photographies

présentée du 20 février au 1er avril 2007

Manifestation organisée avec le soutien d'ALCATEL et d'«Arménie, mon amie», Année de l'Arménie en France

Pendant la seconde moitié du XIXe siècle et la première décennie du XXe siècle, de nombreux Arméniens, installés dans les grandes villes d'Orient, choisirent la photographie comme moyen d'existence. Tandis que les premiers voyageurs occidentaux photographiaient principalement les vestiges archéologiques et les sites bibliques, les photographes arméniens, eux, réalisaient une grande partie de leur chiffre d'affaires à partir des prises de vues réalisées en studio dans les quartiers populaires des grandes villes. Leurs clichés constituent aujourd'hui des archives inestimables, en cela qu'ils constituent une véritable chronique de la société orientale du XIXe siècle.

- Présentation détaillée :

<http://www.imarabe.org/temp/expo/photographes-armeniens.html>

- Institut du Monde arabe :

<http://www.imarabe.org/>

Russe

- *Françoise Cherbe* -

- A la Une : Colloque international

« L'URSS - un paradis perdu ? » 15 novembre : 9h - 18h. Salle des Actes, en Sorbonne ; 16 et 17 novembre : 9h - 18h Centre d'Etudes slaves, 9 rue Michelet, 75006 Paris.

http://www.paris4.sorbonne.fr/fr/article.php3?id_article=4171

Pour le prof

- AFR

Congrès de l'AFR : 18-19 novembre 2006 à Paris.

<http://www.int-evry.fr/afr/afr/congresparis/progrcongrparis.htm>

Collège

- Contes pour enfants

Livres anciens pour enfants avec de belles illustrations.

http://www.chl.kiev.ua/RUS/chit_r.html

Lycée

- Peinture

Musée virtuel du Réalisme soviétique. Site en anglais. Biographie des artistes et textes explicatifs, nombreuses reproductions.

<http://members.telering.at/pat/contents.htm>

- Ressource pédagogique

Sites de petites annonces à exploiter : particulièrement les annonces concernant la recherche d'emploi.

<http://www.slando.ru/>

Bibliographie

- Le cinéma des années zéro

Panorama de la production russe de 2005-2006, article d'Elena Kvassova-Duffort. Proposé par Kinoglaz.

http://www.kinoglaz.fr/cinema_russe_annees_2005_2006.htm

- Bilinguisme et enseignement bilingue

Bibliographie.

http://www.ciep.fr/bibliographie/Enseignement_bilingue.pdf

- Lettre N°3 du Centre d'Etudes slaves

Novembre 2006.

http://www.etudes-slaves.paris4.sorbonne.fr/lettres/LCES2006_3.pdf

Sortir

- Cinéma, photographie

14e Festival du cinéma russe à Honfleur 22-26 novembre 2006. Programme détaillé sur Paris-Moscou.

<http://www.paris-moscou.com/pages/honfleur2006/lesfilms.htm>

Le Passage de Retz présente l'exposition "Photomontages soviétiques 1917-1953, une arme visuelle",

dans le cadre du Mois de la photo 2006.

<http://www.associationdesgaleries.org/galerie.cgi/galerie/203>

Mathématiques

- Didier Missenard -

- A la Une : Le point sur Euler, le serveur mathématique de l'Académie de Versailles

Richard Bréheret est Webmestre du site Euler, le serveur mathématique de l'Académie de Versailles. Nous l'avons interviewé, dans le numéro 35 du Café. Depuis, ce site s'est largement étoffé : nous faisons donc le point avec lui sur cette évolution.

Le Café : Quelle est la fréquentation actuelle du site ?

RB : Actuellement, le site accueille entre 2000 et 3000 sessions par jour, soit plus du double du nombre relevé l'an dernier à la même époque.

Depuis quelques semaines, un nouveau serveur beaucoup plus performant, offert par les entreprises Dell et Intel, a été mis en service. Il n'est encore exploité qu'à un très faible pourcentage de ses capacités et pourrait supporter un nombre bien supérieur d'utilisateurs. À cette occasion, la dernière version de l'application WebMathematica a également été mise en service.

Le Café : Le nombre d'activités en ligne a fortement crû : où en êtes-vous ?

RB : Environ 1300 pages interactives sont disponibles ou en passe de l'être.

Entre 30 et 50 nouvelles ressources ou anciennes fiches actualisées, à destination des élèves de collège ou de lycée, sont mises en ligne chaque semaine.

Ces ressources sont des exercices d'apprentissage ou guidés, des outils, des générateurs d'exercices avec solutions sur une page séparée...

Le Café : Le site intègre des fonctionnalités graphiques, utilisant le logiciel GeoGebra. Pouvez-vous nous expliquer lesquelles ?

RB : Tout d'abord, c'est la description de l'information donnée par GeoGebra qui a rendu possible l'élaboration d'un programme lui permettant de dialoguer avec Mathematica.

Ce dialogue permet à Mathematica d'analyser une figure produite par l'utilisateur, et inversement GeoGebra peut représenter des données fournies par l'utilisateur via Mathematica.

GeoGebra est utilisé dans plusieurs pages interactives pour des constructions géométriques (exemple : construire un triangle connaissant deux de ses hauteurs...).

Il n'est pas nécessaire d'avoir installé GeoGebra sur son ordinateur pour pouvoir l'utiliser en ligne. Une aide est accessible à partir de toutes les pages interactives (rubrique "Aide").

Un certain nombre de graphiques intégrés dans les pages interactives sont également réalisés avec GeoGebra.

Enfin, GeoGebra est accessible dans les espaces personnels du site, pour intégrer une figure ou un graphique dans un devoir ou dans la réponse proposée par l'élève.

Le Café : Le site propose des espaces personnalisés. De quoi s'agit-il ?

RB : Il s'agit de « zones personnelles », proposées sur le site. Un enseignant peut créer sur le serveur son espace personnel et y définir ses classes ; chaque élève possède un identifiant personnel que son enseignant lui communique.

Le professeur peut également créer dans son espace personnel des séances de travail (où il fait un choix de ressources interactives, accompagnées d'un commentaire facultatif pour en préciser l'usage), mais aussi des énoncés de devoirs (avec la possibilité d'y intégrer une figure construite avec GeoGebra). Ces séances et ces devoirs peuvent constituer une tâche, attribuée à une classe ou un groupe d'élèves (préalablement enregistrés), pour une date précise, grâce à la rubrique « Gérer la restitution des devoirs ».

Le professeur peut également remplir dans son espace personnel son cahier de textes.

Les élèves accèdent à leur espace personnel grâce à leur identifiant. Ils y trouvent les tâches qui leur ont été attribuées, et peuvent consulter le cahier de textes de leur classe.

Ils peuvent faire un devoir en ligne, le professeur peut ensuite consulter et corriger ce travail, l'élève pouvant lire ces remarques et corrections.

Enfin, le professeur peut décider d'autoriser la communication entre les élèves d'une classe et lui-même (pas entre élèves) grâce à un système de messagerie « Math et Mel » fonctionnant entièrement par l'intermédiaire du serveur, sans aucune utilisation de boîtes aux lettres individuelles (ce choix est réversible à tout moment).

Tous les textes (commentaires de séances, énoncés et corrigés de devoirs, cahiers de textes, messages « Math et Mel ») peuvent contenir des formules mathématiques, des tableaux....

Une interface propose des options de mise en page et permet de saisir des formules ; une aide à la saisie est disponible.

Le Café : Le site propose aussi des "espaces partagés". De quoi s'agit-il ?

RB : Des enseignants (possédant déjà un espace personnel) peuvent souhaiter mettre en commun les séances de travail qu'ils créent, dans un espace partagé. L'un des enseignants crée cet espace partagé et en communique les codes d'accès aux collègues concernés.

Il est difficile de décrire en quelques phrases toutes les possibilités désormais offertes ; pour se faire une idée plus précise, le mieux est de se rendre à l'adresse indiquée...

Le Café : Quelles sont vos perspectives d'évolution ?

RB : Dans les pages interactives sera offerte très prochainement la possibilité d'ouvrir une zone de brouillon qui permettra de réaliser des calculs intermédiaires.

Dans le courant de l'année prochaine, l'élève pourra (s'il le souhaite) avoir la solution d'un exercice après plusieurs essais infructueux.

Il sera également possible à l'enseignant qui le désire d'effectuer un suivi du travail des élèves dans le cadre d'une séance : numéros des fiches travaillées, nombre d'essais, nombre de réussites...

Le Café : Merci de ces réponses, et bravo pour ce travail remarquable.

<http://euler.ac-versailles.fr/>

Vie de la discipline

- Décès d'Adrien Douady

Adrien Douady est décédé brutalement, le 2 novembre. Ce chercheur laissera un grand vide dans le paysage mathématique, où sa silhouette inimitable faisait vivre tous les lieux où il passait.

Mathématicien de tout premier plan, ses travaux ont d'abord concerné la géométrie analytique, puis les systèmes dynamiques. Néanmoins, il a toujours pris de son temps pour travailler à la vulgarisation de sa discipline.

Lors de son 70^e anniversaire, au printemps, un colloque avait été organisé en son honneur : il en reste une collection de photographies qui nous le font regretter.

<http://picard.ups-tlse.fr/~cheritat/Adrien70/buffet.html>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Adrien_Douady

- Wendelin Werner à la Fête de la Science à Orsay

Près de 450 élèves et leurs professeurs ont réservé leur place dans le grand amphithéâtre de Maths du campus d'Orsay. C'est dans le cadre de la fête de la science organisée par la Faculté des sciences de l'Université Paris-Sud que le lauréat français de la médaille Fields 2006, Wendelin Werner, enseignant-chercheur dans la même Université, a donné une conférence exceptionnelle : « Colorier et dessiner au hasard ».

D'excellente tenue quant au contenu, puisque le chercheur a vulgarisé avec talent ses résultats, sa prestation a été dramatiquement obérée par la qualité désastreuse de la sonorisation, qui n'a pas permis que les élèves s'intéressent comme ils auraient pu le faire à la présentation.

Quelle image donne ainsi d'elle-même l'Université, qui dit chercher pourtant à attirer les lycéens...

Pour le prof

- L'île des Maths

L'île des Maths est un gros site rassemblant diverses activités en direction des élèves, en Maths et en Physique. Il contient un grand nombre d'exercices, des annales, des forums actifs, et même une petite encyclopédie. Les élèves peuvent y trouver matière à échanger de manière intéressante à travers le forum.

Ce site est animé par un informaticien et une enseignante de collège anonyme.

<http://www.ilemaths.net/>

- ICMI

ICMI 16, le seizième congrès de l'*International Commission on Mathematical Instruction*, s'est tenu cet été en Norvège sur le thème "Challenging Mathematics in and beyond the Classroom". Quatre des participants français ont fourni un témoignage sur Educmath : Martine Janvier, Cécile Ouvrier-Bufferet, Jean-Pierre Kahane et Gérard Kuntz. Ces textes témoignent bien du travail qui se fait à ICMI, qui rassemble les didacticiens des mathématiques du monde entier. Le prochain congrès se tiendra à Hanoï, en décembre 2006.

<http://educmath.inrp.fr/Educmath/recherches/actes%20en%20ligne/icmi-16/>

- Des nouvelles de Sésamath

Sésamath nous livre quelques statistiques d'utilisation :

- parmi les 21 577 abonnés à la lettre de diffusion, on trouve 35% d'élèves, 12% de parents d'élèves et 53% de professeurs ;
- plus de 3 400 professeurs sont inscrits à Mathenpoche réseau et y programment des séances pour plus de 170 000 élèves ;
- 8 académies proposent officiellement Mathenpoche et ses compléments Tracenpoche, Instrumenpoche, Ebeps, Cahiers et manuels Mathenpoche... aux professeurs de Mathématiques de leur région ;
- le manuel Sésamath 5^e est utilisé par plus de 65 000 élèves ;
- plus de 200 enseignants travaillent sur au moins un des projets de Sésamath ;
- plus de 3 000 professeurs échangent autour de leurs pratiques et leur profession sur les listes de Maths'Discut.

Au chapitre des nouveautés :

- sur Mathenpoche, 17 nouveaux exercices complètent le chapitre "3G1-Théorème de Thalès", désormais complet. Les deux premières séries du chapitre "3G5-Transformations" sont en ligne ;
- les sujets du Brevet 2006 corrigés sont en ligne sur Mathadoc ;
- sur AmiCollège, apparaît un module d'apprentissage des tables de multiplications ; il est suivi de thèmes de synthèse relatifs ;
- pour le Manuel Sésamath 5^{ème}, le site Internet est désormais disponible au téléchargement pour une utilisation `locale` ;
- pour le manuel de 4^e, le chapitre N7 a été mis en ligne.

<http://manuel.sesamath.net/>

www.amicollege.com/tables

<http://mathadoc.sesamath.net/niveau.php?niv=10>

<http://www.sesamath.net>

- CASMI, rectificatif

Dans le numéro précédent, nous vous présentions CASMI, site canadien, dont l'adresse était abîmée.

La voici, corrigée :

<http://www.umoncton.ca/casmi>

- Des TabletPC en Normandie

Le conseil Général de la Seine-Maritime a doté l'un des Collèges du département de TabletPC (des micro ordinateurs, à mi-chemin entre un portable et un organisateur de poche). L'un des enseignants qui les utilisent a ouvert un blog pour témoigner de cette intéressante expérience.

<http://dotcom.en-normandie.com/>

- Video-maths...

Un lecteur nous a aiguillé sur ce site, qui prétend proposer aux élèves de troisième des vidéos : "l'accent est mis sur la clarté de la retranscription des exercices types fondamentaux". Nous y avons vu des liens publicitaires, et une séquence qui, certes, nous a réjoui, mais que nous vous laissons juges de montrer, ou pas, à vos élèves...

<http://www.video-maths.fr>

- Du nouveau sur CultureMath

Nous ne présentons plus CultureMath, " le site expert des Ecoles Normales Supérieures et de l'Education Nationale".

Son animatrice, Christine Proust, nous annonce de nouveaux articles :

- Dominique Tournès, avec "Ethnomathématique dans l'océan Indien : les lambroquins à la Réunion", propose une introduction à la géométrie des frises à travers la découverte des motifs décoratifs qui ornent les maisons réunionnaises ;
- Maryvonne Spiesser, avec "Les manuels d'arithmétique pour les marchands dans la France du XV^e siècle", montre quelques aspects d'une très ancienne tradition des "arithmétiques commerciales", qui inspirait encore les manuels scolaires élémentaires au début du XX^e siècle ;
- Lazare Georges Vidiani livre une application inattendue des équations aux dérivées partielles avec "Les motifs des pelages d'animaux" et une illustration originale de la théorie des groupes avec "Loi de groupe sur une surface".

Deux nouvelles rubriques apparaissent :

- une amorce de présentation chronologique de l'histoire des mathématiques ;
- le problème du mois (ce mois-ci "la stèle du pharaon"), dont la solution sera donnée le mois suivant.

<http://www.dma.ens.fr/culturemath/>

- Jean-Paul Delahaye au Palais de la Découverte

Une conférence est organisée au Palais de la découverte le mardi 28 novembre (à 18h30) en partenariat avec la revue "Pour la Science" sur les limites logiques et mathématiques.

Animée par Jean-Paul Delahaye, cette conférence est susceptible d'intéresser des professeurs de mathématiques, des lycéens ou des étudiants.

Jean-Paul Delahaye est spécialiste en intelligence artificielle, professeur d'informatique et chercheur au sein du laboratoire d'informatique fondamentale de l'Université des Sciences et Technologies de Lille. Il rédige la rubrique "Mathématiques" de la revue "Pour la Science".

« Les mathématiciens, convaincus de la justesse de certaines de leurs hypothèses, posent des conjectures. Ces propositions, qu'ils pensent vraies mais qu'ils ne savent pas démontrer, cèdent parfois à d'autres mathématiciens, quelques années, voire quelques centaines d'années après avoir été postulées. Ce fut récemment le cas de la conjecture de Poincaré démontrée par un des lauréats de la médaille Fields 2006. Peut-on dire si une conjecture est sur le point d'être démontrée ? Peut-on prévoir quand elle le sera ? Comment les mathématiciens estiment-ils qu'une solution est à portée de main ou qu'elle ne sera pas envisageable avant longtemps ?

Certains blocages ne résultent-ils pas de difficultés logiques et peut-on dans certains cas affirmer qu'une conjecture ne sera jamais résolue ? »

Inscription (gratuite) nécessaire par courriel :

/> logique@palais-decouverte.fr

- Bivalence ?

Au CAPES 2006, 33 des admis ont obtenu une "mention complémentaire". On en compte 23 en français/langues, 6 en mathématiques/physique-chimie et 4 en histoire-géographie/français. Ces chiffres sont plutôt faibles quand on sait que 7 528 candidats au CAPES s'étaient inscrits pour obtenir une mention complémentaire. Parmi eux, 492 ont été certifiés et 290 ont présenté la mention complémentaire.

Ce dispositif a probablement pour objectif de permettre la mise en place d'une bivalence des enseignants, bien que le Ministère n'ait jamais communiqué à ce sujet.

- Facilimaths

Jean-Pierre Branchard est l'auteur du site Facilimaths, qui propose un bel ensemble d'exercices de mathématiques en ligne pour le Collège et le Lycée exploitant des fonctions élémentaires de calcul formel. Le site contient un important ensemble d'activités programmées en Javascript. L'auteur s'est attaché à repérer les erreurs-type que les élèves peuvent faire dans des activités de calcul. L'utilisation du navigateur Firefox est impérative du fait de l'usage des normes MathML (pour les écritures mathématiques) et SVG (pour les graphiques). Le site contient aussi une page d'aide à la réalisation de telles pages d'exercices.
<http://facilimaths.org>

- Un mini-site d'Histoire des Mathématiques sur le site de France5 Education

La chaîne éducative (education.france5.fr) met en ligne une série de mini-sites thématiques. Celui qui est dédié à l'Histoire des Mathématiques est très bien réalisé, au plan graphique, et permet une première approche. S'il n'est pas exempt de reproches quant aux liens proposés ou, parfois, au contenu, l'ensemble est de bon aloi, et doit pouvoir être recommandé aux élèves.
<http://education.france5.fr/histoire-maths/home.htm>

- Un site de liens

Au numéro 58, nous évoquions le site de Frédéric Laroche. Il s'est enrichi d'une page de liens difficile à surpasser : elle comporte plus de 900 liens, tous dédiés aux mathématiques ! Stratifiée en 21 catégories, elle vous fera découvrir bon nombre de pépites méconnues.
<http://laroche.lycee.free.fr/index.htm>
http://laroche.lycee.free.fr/documentation_pedagogique/sites.htm

Concours

- Un stage olympique à Versailles

« Soixante dix-sept collégiens de l'académie de Versailles, désignés par leurs établissements, ont participé au stage organisé par l'Académie, avec le concours de l'Olympiade française de mathématiques. Claude Deschamps, Luis Santharoubane, Johan Yebbou, et les jeunes Bruno Le Floch (premier prix du concours général), Ilija Smilga (médaille d'or de l'Olympiade internationale), Irène Waldspurger et David Gontier ont conduit leurs travaux.

Le stage a eu lieu à l'UFR des sciences de l'université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines. L'unité de recherche de Rocquencourt de l'INRIA fournissait le matériel qui remplissait les malles remises aux stagiaires. Les Inspecteurs pédagogiques régionaux de mathématiques géraient l'ensemble.

Faire des maths difficiles, dans une université, sous la direction de quelques " grands frères ", quel bonheur ! »

<http://euler.ac-versailles.fr/webMathematica/actualites/actualite.jsp?id=40>

Lycée

- MSeNLP : Maths et Sciences en Lycée Professionnel

Luis Lopez enseigne au L.P. Louis Blériot, à Etampes, en Essonne. Son site met en ligne une vaste base de cours et d'exercices à télécharger, du CAP, au BEP, en passant par le Bac Pro. Il y a même de la musique...

<http://msenlp.free.fr/>

Bibliographie

- Un point de vue sur les évaluations nationales et internationales

Dans le dernier numéro de Repères Irem, le n°65, Antoine Bodin nous donne un article de synthèse expliquant de manière très convaincante ce en quoi ces évaluations sont à la fois intéressantes et trompeuses.

A. Bodin est spécialiste de ces questions, puisqu'il est la cheville ouvrière depuis toujours des évaluations EvAPM.

Cet article est passionnant, car il va bien au delà du travail de la plupart des journalistes qui accordent un crédit indu aux classements des nations par ces évaluations.

Citons le début de sa conclusion : "Qu'elles soient nationales ou internationales, les évaluations ne sont pas sans défaut et nous en avons souligné quelques-uns. Toutefois, à condition de ne pas les prendre comme des mesures intrinsèques de la qualité des enseignements, de la qualité des programmes, ou de la qualité du système lui-même, à condition donc de considérer leurs résultats comme des indicateurs qu'il est possible et souhaitable de questionner, ces études présentent une utilité indéniable."

<http://www.univ-irem.fr/commissions/reperes/reperes.htm>

S.V.T.

- Florence Brochery et Fabien Cregut -

- A la Une : Campagne de mailing contre la suppression des décharges

"Nous sommes trois fois touchés : par la majoration horaire liée au fait que nous travaillons souvent en laboratoire avec de petits groupes d'élèves, par la suppression de la décharge inhérente à la gestion du laboratoire, par la suppression de l'heure dite "de vaisselle" liée au nettoyage du matériel. De plus la modification des conditions d'attribution de l'heure de première chaire entraînera pour beaucoup de professeurs une autre disparition d'heure". Interrogée par le Café, Eliane Vernet, présidente de l'Association des Professeurs de Biologie et Géologie, confirme que l'Apbg entreprend une campagne de mailing pour protester contre la modification des décrets de 1950 sur les décharges. Celle-ci devrait fortement toucher notre discipline.

Nous devons nous unir et protester contre ce décret qui dévalorise notre discipline. Pour participer à la campagne de mailing, il faut aller sur le site de l'APBG.

http://www.apbg.org/Accueil/message_urgent.htm

Vie de la discipline

- Journées nationales de l'APBG

L'APBG (Association des Professeurs de Biologie et Géologie) organise ses Journées Nationales, en collaboration avec le CNRS et l'Inserm, les 17, 18 et 19 novembre 2006 à la faculté de médecine René Descartes, 45 rue des Saints-Pères, Paris (6e).

Ces journées permettront de faire l'état de la recherche, des applications et des perspectives sur le thème: « Vie sexuelle : des molécules aux comportements ». Cette formation, en prise directe sur l'actualité, intéresse tous les enseignants de SVT.

Il faut souligner l'intervention de scientifiques de tout premier plan tant dans le domaine de la biologie que de l'éthique : P. Berta, M. Bozon, Y. Combarous, B. Cyrulnik, R. Habert, P. Jouannet, A. Kahn, L. Multigner, R-P. Sekaly (de l'Université de Montréal), P. Thonneau et C. Vidal. Le programme complet et les modalités d'inscription sont à consulter sur le site de l'association.

http://www.apbg.org/activites/JN/j_nat_planning.htm

Pour le prof

- An Inconvenient Truth ou une vérité qui dérange.

Le film dénonce le déni du réchauffement climatique et appelle à un sursaut pour y faire face. « Cette leçon de géographie du climat et de l'environnement, engagée, comme eût aimé Y. Lacoste, est aussi une vraie leçon sur la position des scientifiques et des chercheurs dans les débats politiques ».

Ce film peut être visionné par les secondes et peut rentrer dans le cadre de l'étude de la Terre et des enveloppes externes.

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=944

http://cinema-education.fluctuat.net/blog/9632_Une+v%20rit%20qui+d%20range.html

- Projets de documents d'accompagnement pour les programmes de 5ème et 4ème

EduScol publie des projets de documents d'accompagnement pour les programmes de 5ème et de 4ème. Si celui de 4ème est applicable à la rentrée 2007, le programme de 5ème est appliqué depuis septembre 2006.

Documents d'accompagnement

<http://eduscol.education.fr/D0018/LLPLPR01.htm>

- L'environnement en France

L'Ifen publie "L'environnement en France", une véritable synthèse sur l'état de l'environnement dans le pays. La synthèse accessible gratuitement offre de nombreuses cartes et graphiques.

" Pour l'air, les sources fixes de pollution sont devenues minoritaires par rapport à l'automobile. La pollution industrielle a fortement diminué et les émissions acides ont baissé de près de 30 % depuis 1990... Ce sont les pollutions diffuses qui restent les plus préoccupantes. Les pollutions d'origine agricole affectent une grande partie des cours d'eau et des nappes".

Il y a des bonnes nouvelles : progrès dans la réduction des prélèvements dans l'eau, l'air, les matières premières, et les moins bonnes : érosion de la biodiversité par exemple.

<http://www.ifen.fr/publications/syntheses/ree2006.htm>

Collège

- EEDD : Des exemples pour tous les programmes

Comment inclure l'éducation à l'environnement et au développement durable dans mon enseignement. EduScol propose des pistes disciplinaires pour le collège et le lycée. Et aussi des thèmes pluridisciplinaires. Mais là c'est plus difficile...

<http://eduscol.education.fr/D1185/accompagnement.htm>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eedd/76.php>

- La Hulotte nous promène en forêt

Avec le nouveau numéro de La Hulotte (n°88) vous découvrirez Arbre à deux pattes, arbre harpe, arbre ondé, arbre à hélice, souche sarcophage : La Hulotte nous fait découvrir en jouant

les mystères de la forêt. Un magazine pour la famille et la promenade.
<http://www.lahulotte.fr/>

Dossier spécial : Banques d'images et TIC pour le collège

Dans ce numéro du café, des sites un ensemble de sites de ressources d'images utilisables et des ressources TIC.

* « Ce site contient des images des Sciences de la Vie et de la Terre. Ces images sont libres de droits pour une utilisation à but pédagogique et non lucratif : enseignement primaire, collège, lycée, université, conférences... »
<http://imagessvt.free.fr/>

* « Les photos de cette banque sont libres de droits pour un usage pédagogique non commercial. Toute autre utilisation devra être soumise à l'accord préalable de l'auteur. »
<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/biologie/photossq/photos.php>

* « Tout ce qui est sur le net n'est pas gratuit ni libre de droit. Les sites répertoriés ci-dessous proposent des images utilisables gratuitement dans le cadre restreint d'une classe. Soit ceci est clairement défini sur le site, soit l'auteur m'a autorisé à en divulguer l'adresse. Cependant, certaines restrictions sont parfois à souligner. »
<http://svt.framanet.free.fr/imagesvt/banque.htm>

* Utiliser GIMP pour acquérir et traiter les images numériques en SVT. Proposée par l'académie de Nantes, cette page propose un logiciel simple à prendre en main et une page explicative pour son utilisation. Pour ceux et celles qui n'ont pas de logiciel de traitement d'images
<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/svt/gimp/>

* Ce site propose les ressources suivantes : SVT, images et vidéo, Logiciels, TICE modes d'emploi, Le net en revue, Liens divers, Exao, Fiches TP, Au Labo, Recherche sur le net, Bloc-notes. Pour les débutant et les plus aguerris.
<http://svt.framanet.free.fr/>

* Le site SVT-Edu.net, comme Framanet, une référence pour les TIC en SVT propose : un éditorial, la photo du mois, le logiciel du mois, une banque de logiciel, le site Internet du mois, et SVTLOG. Le complément de Framanet. Ces deux sites constituent à eux deux une ressource important pour les TIC en SVT
<http://perso.orange.fr/jourdan.eric/index.htm>

Une autre approche

Un site dédié aux élèves, l'entrée ne se fait pas par les ressources proposées aux enseignants, mais par l'accompagnement de l'année scolaire aux élèves d'un collège. Les élèves y retrouvent des documents qui accompagnent leur cours en classe, ils peuvent ainsi retravailler à leur domicile. Ce site est néanmoins ouvert à tous et propose pas moins de 2800

photographies triées, animaux, insectes, papillons, géologie...
<http://monanneeacollege.com/photo.htm>

Physique-Chimie

- Dominique Galiana et Florence Brochery -

- A la Une : Sciences expérimentales en danger

L'UdPPC proteste contre la suppression de l'heure de laboratoire. *"La pratique expérimentale des élèves n'a cessé de perdre de l'importance : l'expérimentation assistée par ordinateur (ExAO), l'évaluation des capacités expérimentales au baccalauréat..., les travaux personnels encadrés (TPE et TIPE), l'enseignement de la physique chimie en collège ... n'existaient pas en 1950".* L'Union des professeurs de physique et chimie rappelle que ces tâches *"sont de nature pédagogique"* et que *"l'heure actuelle de décharge par semaine ne couvre pas le travail réellement accompli"*.

L'Union critique aussi la majoration horaire envisagée pour les petits groupes parce que l'expérimentation nécessite évidemment des groupes réduits.

http://www.udppc.asso.fr/#news/fiche_news.php?news=207

Pour le prof

- Les thèmes de convergence au collège

Ce site permet de comprendre et trouver des informations à propos des thèmes de convergence.

<http://csphysique.ens-lyon.fr/ThemesConvergence>

Sur le site edcunet, vous trouverez des ressources pour aborder certains de ces thèmes.

<http://www2.educnet.education.fr/sections/phy/communication/ticedu/ticedu3>

Des articles des sites ENS/DESCO sont des documents d'accompagnement scientifique des professeurs se rapportant aux thèmes de convergence. Document téléchargeable au format .pdf.

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/general/popup/ThemesConvergence.pdf>

Mémoire à propos des thèmes de convergence

Jean Bernard HERMETZ et Giovanni MERLINO proposent au téléchargement une réflexion d'ensemble à propos des thèmes de convergences. Un paragraphe particulièrement intéressant permet de situer sur le plan pédagogique le statut possible de ces activités (« Les thèmes de convergence, co-, multi-, pluri-, trans-, ou interdisciplinarité ? »).

<http://www2b.ac-lille.fr/techno2/memoires/0506/convergences.pdf>

- Histoire de la pédagogie en sciences

Cette conférence aborde la manière de mettre en place une démarche scientifique.

http://www.physique2005-idf.com/article.php3?id_article=487

Collège

- L'énergie

- Les formes d'énergie

Un site qui présente de manière simple des textes et des animations ayant pour thème les transformations d'énergie.

<http://www.planete-energies.com/contenu/energie/definition-energies/formes.html#>

- Questions/réponses à propos de l'énergie

Un site présenté sous forme de question et de réponses simples à propos de l'énergie.

<http://www.lsi.industrie.gouv.fr/energie/comprendre/q-r-generalites.htm>

- Renseignements de base sur l'énergie.

Un site canadien très pédagogique sur le thème de l'énergie.

<http://www.sciencetech.technomuses.ca/francais/schoolzone/basesurenergie.cfm>

- Sécurité en chimie

Dans le cadre du thème de convergence Santé, il est indispensable que les élèves prennent conscience du risque chimique. Cela commence par l'acquisition de bonnes habitudes au cours de chimie !

<http://www.univ-pau.fr/~darrigan/chimie/10.html>

- Le traitement des eaux usées

Le traitement des eaux usées ou repérer et extraire une information à l'intérieur d'une page Web.

<http://spcfa.ac-rouen.fr/college/5eme/col5traitementeaux.html>

Lycée

- Voyage au cœur de l'atome

Un voyage au cœur de l'atome avec le CEA.

<http://www.cea.fr/fr/pedagogie/Atome/index.html>

- Espace jeune

Des ressources à disposition pour obtenir des informations sur la radioactivité, le climat, l'énergie...

<http://www.cea.fr/fr/jeunes/>

- Questions idiotes !

Robert se pose des questions idiotes en Physique et en Astronomie. Vraiment idiotes?...

<http://perso.orange.fr/philippe.boeuf/robert/index.htm>

- La physique et la chimie au lycée

Deux sites du CNRS destinés aux lycéennes et aux lycéens.

<http://www.cnrs.fr/diffusion/phototheque/physiqueaulyce/>

<http://www.cnrs.fr/diffusion/phototheque/chimieaulyce/>

Technologie

- Norbert Troufflard -

- A la Une : Technoludo, un portail ludique de technologie pour les élèves

Ce portail a pour objectif de centraliser les animations flash, les jeux, les maquettes virtuelles afin de les proposer aux élèves de collège et du primaire. Les ressources sont classées par catégories et facilement accessibles dès la page d'accueil.

<http://www.technoludo.net>

Vie de la discipline

- Pétition contre la suppression des décharges

Pagestec lance une pétition contre la suppression des décharges. *"Si vous êtes contre la suppression de l'heure de labo pour les professeurs d'éducation technologique, envoyez un message sans objet à l'adresse contre-la-suppression-heure-labo@pagestec.org. Puis faites circuler ce mèl et cette adresse auprès de vos collègues afin que nous emportions une large adhésion"*. Après l'Udppc et l'Apbg, Pagestec, une association qui regroupe des professeurs de technologie, mobilise ses sympathisants contre le projet de décret de suppressions des décharges horaires.

<http://www.pagestec.org/web2001/index.php?op=edito>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index220906.php>

- Demande d'entrevue au ministre de l'Education

Patrick Richard, Président de l'association Pagestec, dans un courrier du 24 octobre 2006, demande une entrevue avec le ministre de l'Education Nationale afin de lever les inquiétudes qui renaissent chez de nombreux enseignants de technologie.

Il rappelle l'investissement, la participation et les initiatives des enseignants de technologie dans :

- la mise en place du B2I depuis 2000

- la mise en place des IDD

- la généralisation de l'Option Découverte Professionnelle en troisième.

<http://www.pagestec.org/web2001/index.php?op=edito>

- Guide d'équipement et d'aménagement des labos de technologie

L'inspection Pédagogique Régionale de l'académie de Paris propose un nouveau guide d'équipement et d'aménagement des laboratoires de technologie. Ce document de 12 pages s'appuie sur les nouveaux programmes de technologie de 6ème. Plusieurs exemples en 3D permettent de visualiser l'organisation du laboratoire. L'utilisation de tabourets est conseillée afin de passer rapidement d'une organisation en groupes à un cours en classe entière avec

vidéoprojecteur et tableau interactif.

Pour l'utilisation des TIC, il est conseillé d'équiper les ordinateurs de 2 écrans, l'un pour la consultation de l'information, l'autre pour le travail de restitution.

Enfin une liste de matériels, de logiciels et de maquettes pédagogiques est également proposée.

Télécharger le guide au format pdf

<http://technologie.scola.ac-paris.fr/AB/GuideEquipement2006.pdf>

Pour le prof

- Imprimantes photo et vidéoprojecteurs

Un comparatif des imprimantes photos

<http://guide.journaldunet.com/categorie/5/index.shtml>

Un guide d'achat de vidéoprojecteurs

<http://guide.journaldunet.com/nouveau/7/videoprojecteur.html>

- 250 animations de formation à Open Office

Le sitsat de Montréal propose plus de 250 vidéoformations pour Open Office

<http://www.csdm.qc.ca/sitsat-mtl/openoffice/index.htm>

- Les dossiers de Carrefour

Tous les mois, l'entreprise Carrefour met en ligne un dossier qui très souvent peut être exploité en technologie. Ces dossiers d'une grande qualité graphique et très bien documentés peuvent servir de dossiers ressources.

Les derniers dossiers proposés :

- Les textiles du futur
- La fin du "tout pétrole"
- Agir pour le développement durable
- Ces ondes qui nous entourent

<http://www.carrefour.fr/emag/infographies/>

- Informatique : Vista le 30 janvier

Le nouveau système d'exploitation de Microsoft, Vista, ne sera pas là pour Noël. Mais Microsoft annonce que la version RTM, destinée aux fabricants d'ordinateurs, est prête. Le public pourra se procurer Vista à partir du 30 janvier.

<http://www.microsoft.com/presspass/features/2006/nov06/11-08VistaRTM.mspx>

Concours

- Concours Batisiel 2007

"La construction... un univers généralement méconnu, qui recèle bien souvent des richesses de technologie et d'innovation. Un monde qui offre chaque année plus de 100 000 emplois de tous niveaux, dans des dizaines de métiers différents, dans toute la France et à l'étranger."

"Le Concours BATISSIEL offre l'opportunité aux filles et aux garçons de découvrir de manière motivante le domaine du B.T.P.. Il est ouvert à tous les élèves de collège dans le cadre de l'enseignement de la technologie ou dans celui de l'option DP 3 h en liaison avec l'enseignement de la technologie ainsi qu'aux élèves des classes de 3ème en lycée professionnel (module DP 6 h en liaison avec l'enseignement de la technologie).

"La production des élèves portera sur la conception, la réalisation et la présentation d'un objet décoratif ou utilitaire construit à base de ciment combiné ou non à d'autres matériaux dont l'usage répond aux attentes des élèves."

Date limite d'inscription : 1 décembre 2006

Le règlement du concours

<http://www.ac-poitiers.fr/rnr%5Ftechno/Batissiel/Regl-bat2007.htm>

Collège

- Règles de communication

L'académie de Rennes propose un didacticiel pour découvrir les règles de communication lors de la conception de produits multimédias.

http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/techno/outils/reglecom/etechno_reglecom.exe

Sur le site "Technocollege", une activité sur la comparaison de 2 produits multimédias est téléchargeable. Cette activité est proposée pour des élèves de 3eme avant d'aborder la réalisation d'un produit numérique.

<http://www.technocollege.net/>

- Charte informatique

Un exemple de charte informatique pour un collège accompagné d'un questionnaire. Une activité d'une heure qui s'adresse à tous les élèves du collège.

<http://www.technocollege.net/>

- Les matériaux

Un dossier complet sur les différentes familles de matériaux proposé par JM Molina sur son site "Ressources de technologie".

<http://ressources.techno.free.fr/guppy/index.php>

Bibliographie

- La science et la guerre

La Responsabilité des scientifiques

Daniel Iagolnitzer, Lydie Koch-Miramond, Vincent Rivasseau

Préface de Claude Kordon

"Science rime désormais autant avec progrès qu'avec destruction : ce livre, accessible aux non-spécialistes, décrit les armes mises au point avec l'aide de la science et leur utilisation jusqu'à aujourd'hui, aborde les liens tissés entre scientifiques et militaires, et dresse un bilan des réussites et des échecs du contrôle de l'armement, posant ainsi explicitement la question de la responsabilité des scientifiques et, plus largement, de l'humanité tout entière."

Editions L'Harmattan

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=22147>

S.M.S.

- Martine Lemoine -

- A la Une : Recherche en santé : nouveau moteur spécialisé

Ce moteur de recherche est spécialisé dans le domaine de la santé publique. Il a été conçu et réalisé par les Unions Régionales des Caisses d'Assurance Maladie.

Ce moteur a pour base les sites des URCAM (portail et sites régionaux) et l'ensemble des sites internet francophones (Quebec, ...) dédiés au domaine de la Santé Publique.

Le formulaire de recherche avancée est très bien conçu tant au niveau de l'élaboration de la requête que pour la sélection de son domaine d'application (étendue).

Les réponses sont présentées avec identification de la région concernée (le plus souvent) et complétées d'une liste de mots-clés permettant d'affiner la recherche.

Un historique des recherches réalisées est accessible.

Les réponses permettent d'explorer les différentes ressources en santé publique, de l'assurance maladie aux associations du secteur, des pages institutionnelles jusqu'au différentes publications en ligne (bulletins, ...). On peut regretter toutefois l'absence de signalement, au stade de la réponse, de la date de publication des ressources pointées, donnée essentielle pour une sélection de qualité.

Nul doute que ce moteur sera en bonne place dans nos signets pour les mois à venir, construction des cours de ST2S oblige !

<http://www.recherchesante.fr/>

<http://www.recherchesante.fr/avancee.html>

http://www.recherchesante.fr/Manuel_RechercheSante.pdf

Vie de la discipline

- Pratiques pédagogiques : toujours plus de partage sur Strasbourg

Nos collègues de l'académie de Strasbourg poursuivent leur travail de partage des pratiques pédagogiques : la base des documents conçus et mis en ligne par les enseignants de sciences médico-sociales de l'académie s'enrichit mois après mois, sur un site dynamisé par la mise en évidence des nouveautés dès la page d'accueil et à chaque niveau de l'arborescence.

Les applications mises en ligne concernent l'ensemble des enseignements de SMS.

Six collègues, Solange GRUCKER, Nathalie ALLION, Elisabeth LORENTZ, Valérie SEGATTI, Isabelle COUCHEVELLOU et Elisabeth BAUMEIER animent le site.

Belle dynamique pour un projet généreux.

<http://www.ac->

[strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/sciences_medico-soci/pedagogie/pratiques_pedagogiqu/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/sciences_medico-soci](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/sciences_medico-soci/pedagogie/pratiques_pedagogiqu/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/sciences_medico-soci)

<http://www.ac->

[strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/sciences_medico-](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/sciences_medico-)

- Comment gérer l'imprévisible en santé publique ?

L'Association des Professeurs de Sciences Médico-Sociales organise une journée d'étude sur la problématique du risque en santé publique. Un programme très riche, en cohérence avec le nouveau référentiel, et des intervenants de qualité en font un moment fort de la vie de notre discipline.

Extraits du programme :

- La place des politiques de santé publique dans les nouveaux programmes de Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales, Françoise Guillet, Inspectrice Générale, Ministère de l'Education Nationale
- L'Homme contemporain est-il encore capable d'accepter les risques ?, Antoine Zapata, Maître de Conférence, IUFM Lorraine
- Le principe de précaution : une réponse aux risques sanitaires ?, Maître Florie Bandon, Institut droit et santé, Paris 5
- La traduction du principe de précaution dans le droit de la santé publique, Denis Zmirou, Enseignant Chercheur de Santé publique, Université Henri Poincaré, Nancy
- Comment éduquer le citoyen devant les risques de santé ?, Monsieur Stéphane Tessier, Directeur, Médecin de Santé publique, CRESIF
- Comment communiquer en période de crise (éventuelle pandémie de grippe)?, Marie Paule Benassi, Chef de l'Unité d'information et de communication, Direction Générale de la Santé, Commission Européenne
- Quelles actions de l'Union européenne pour imposer le principe de précaution dans les Etats membres ?, Docteur Frédéric Sicard, Délégation aux affaires européennes et internationales, Ministère de la Santé.

La manifestation est ouverte à tous, inscription préalable indispensable.

Un travail remarquable de nos collègues de l'association (projet coordonné par Elina Nitschelm).

Paris, Laboratoire d'Hygiène publique de la ville de Paris, 1er décembre 2006.

<http://assoc.orange.fr/apsms/>

<http://assoc.orange.fr/apsms/DIVERS/Journee%20etude/Journee%20d'Etude.htm>

- ST2S : publication du BO

Le nouveau texte est enfin en ligne. L'introduction au cycle terminal est modifiée par rapport au texte proposé lors de la concertation : on peut noter, par exemple, la disparition d'une référence à la durée pour les Activités interdisciplinaires en relation avec les structures à vocation sanitaire ou sociale.

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2006/hs2/annexes_hs2.pdf

Pour le prof

- Méthodologie d'élaboration et de rédaction des projets d'établissement et de service

Partant de quelques définitions : projet d'établissement, objectif, élaboration et rédaction, de document élaboré par un groupe de travail dans le cadre des commissions régionales CREAMI concerne les établissements et services pour adultes en situation de handicap.

A stocker pour le programme de terminale en ST2S.

<http://www.creamibourgogne.org/documentation/archives/2005/guideprojetpg.pdf>

- Claris, le retour

Le groupe CLARIS dont nous parlions dans la dernière édition du café reprend ses activités dans l'objectif d'aider à clarifier le débat public sur la sécurité.

Son dernier bulletin (octobre 2006) a pour thème "**Justice des mineurs, émeutes urbaines**".

On y trouvera une intéressante étude consacrée aux mineurs émeutiers jugés au tribunal de Bobigny.

<http://www.groupeclaris.org/>

- Conseils transversaux pour les politiques de lutte contre l'exclusion

La commission européenne diffuse un ensemble de document concernant l'Inclusion sociale et le travail mené par les états membres sur ce sujet : méthode, rapports, études, ... la base est riche et accessible en français.

Voir aussi le site du Programme "Evaluation, dont l'évaluation par les pairs dans le domaine de l'inclusion sociale" et l'étude menée en 2006 sur la France : "**Conseils transversaux pour les politiques de lutte contre l'exclusion**".

http://ec.europa.eu/employment_social/social_inclusion/index_fr.htm

<http://www.peer-review-social-inclusion.net/>

<http://www.peer-review-social-inclusion.net/peer-reviews/2006>

- Programme statistique 2007 de la formation Santé, protection sociale

Le Conseil national de l'information statistique publie comme chaque année son étude des programmes statistiques envisagés, secteurs par secteurs.

Le programme statistique du secteur sanitaire et social regroupe les projets des organismes de sécurité sociale, de l'IRDES, INSEE, DREES et MSA.

Un large panorama des études menées dans notre domaine. Une base de travail très précieuse pour l'approche du pôle méthodologique.

(Fichier au format pdf)

<http://www.cnis.fr>

http://www.cnis.fr/agenda/PDE/Pde_0100.pdf

- Agence des pratiques et initiatives locales : tisser du lien social

Apriles a été initiée par l'**Observatoire national de l'action sociale décentralisée**, la **Caisse nationale des allocations familiales** et la **Mutualité sociale agricole**.

Son but : faire connaître les différentes initiatives mises en œuvres par les habitants, les services publics, les associations qui concourent chaque jour, partout en France, à la restauration du lien social.

<http://www.apriles.net/>

Lycée

- **Système d'information statistique sur les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie**
La **Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques** présente en ligne le système d'information utilisé pour l'élaboration de statistiques détaillées sur l'APA. La procédure n'est pas détaillée (pas de présentation des outils de recueil utilisés) mais les éléments présentés peuvent aider à illustrer les notions de service producteur de données et de service gestionnaire de données.

<http://www.sante.gouv.fr/drees/apa/index.htm>

<http://apaenquete.sante.gouv.fr/>

Bibliographie

- **Notices d'articles de revues médico-sociales**

Le Réseau National de Ressources en SMS propose un nouvel outil de recherche documentaire : il s'agit d'une base de données de notices d'articles simplifiées, mise à jour régulièrement par les enseignants présents au centre de ressources au titre de la coordination du réseau national et de l'animation du centre de ressources d'Île-de-France.

Plus de 20 000 notices actuellement.

<http://www.ac-creteil.fr/sms/notices/>

Dossier spécial : Décentralisation

Le **Comité des régions de l'Union Européenne** publie une présentation synthétique de la décentralisation des processus de décision européens pour les différents pays de l'Union : historique, fonctionnement, compétences, relations. La base permet de comparer les systèmes des différents pays.

L'ensemble des documents :

http://www.cor.europa.eu/fr/documents/progress_democracy.htm

Application pour la France

http://www.cor.europa.eu/document/documents/france_fr.pdf

Dossier du RNRSMS sur la décentralisation (Eléments d'information et de réflexion)

http://www.ac-creteil.fr/sms/bi_decent/bi_decent1.htm

- **Finances des départements : poids des dépenses d'action sociale**

Deux publications pour aborder l'importance de la dépense départementale d'action sociale :

- la lettre de juin 2006 l'Observatoire national De l'Action Sociale décentralisée, "**Action sociale 2005 : la décentralisation à l'épreuve des faits**" (à télécharger après avoir répondu à un court questionnaire) ;

et

- un article de septembre 2006 publié dans le magazine Département de l'Assemblée des Départements de France : "**Les dépenses «subies» grèvent le budget des départements**" , page 13-16.

ODAS :

<http://www.odas.net/>

Accès aux publications :

http://www.tdrnet.net/odas/site/view_page.asp?rub_id=5

ADF :

<http://www.departement.org>

Revue Département, sept. 2006 :

http://www.departement.org/webdav/site/adf/shared/internet/DEPARTEMENTS-MAGAZINE/Lire%20le%20magazine%20n_88.pdf

- **Décentralisation et inégalités de santé**

Daniel Oberlé, consultant en santé publique et rédacteur du portail **Pratiques en santé**, ouvre un forum-débat autour de la question : "**La décentralisation contribue t-elle à réduire les inégalités d'accès aux soins et à la prévention ou au contraire à les renforcer ?**".

Le forum a ouvert en octobre, il est encore à son début.

La question peut être l'occasion d'un travail pédagogique qu'il est possible de préparer en s'appuyant, entre autres, sur les différents liens de ce dossier et sur le moteur de recherche des URCAM présenté à la Une de cette édition.

A lire aussi, le numéro 72 de la revue Questions d'économie de la santé de l'IRDES :

"Décentralisation des systèmes de santé :Quelques réflexions à partir d'expériences étrangères" (oct 2003).

Pratiques en santé (abonnement possible à la lettre hebdomadaire, très intéressante)

<http://www.pratiquesensante.info/>

Le débat :

http://www.pratiquesensante.info/bd/article.php3?id_article=871

Questions en économie de la santé :

<http://www.irdes.fr/Publications/Bulletins/QuestEco/pdf/gesnum72.pdf>

STG - Economie - Gestion

- Stéphane Goze (dir.), Chantal Boitel, Alain Téfaine, Karine Petit et Driss Sabri -

- A la Une : La recherche d'informations

Le thème choisi et le sujet arrêté, débute maintenant la phase de recherche des informations. Outre son réseau de connaissances personnelles, l'élève utilisera principalement deux outils pour mener à bien ses recherches documentaires : le logiciel de gestion des ressources documentaires du CDI et Internet.

Le logiciel de gestion des ressources documentaires BCDI.

Les élèves n'ont peut-être pas encore été formés à l'utilisation du logiciel de gestion des ressources documentaires du CDI, BCDI ? Si tel est le cas, voici quelques adresses où trouver des outils pour les former.

Des diaporamas, des QCM, des documents traitement de texte, ... utilisés par des collègues pour former leurs élèves.

<http://jderym.free.fr/>

Pour une connaissance plus poussée de BCDI.

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/documentation/informat/bcdi3/b3maisom.html>

Un document en ligne de découverte et de formation à BCDI.

http://hebergement.ac-poitiers.fr/l-jv-larochelle/CDI_Site/ME_BCDI/

Une fiche comparative de la recherche sur Internet et sur BCDI.

<http://www.ac-reunion.fr/pedagogie/documentalistes/peda/>

Des fiches méthodologiques de recherche sur BCDI (et sur Internet).

http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/SudMedoc/cdi/des_fiches_guide.htm

Différentes ressources sur la recherche documentaire et l'utilisation de BCDI.

<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/cdi/internet/mutualis1.htm>

Des fiches sur la recherche documentaire, l'utilisation de BCDI, l'utilisation de quelques moteurs de recherche (Google, Kartoo, Exalead, ...).

<http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/doc/outils.htm>

La recherche documentaire sur Internet

La page dédiée à ce sujet sur Educnet.

http://www2.educnet.education.fr/sections/cdi/pedago/formation/eleves/recherche_internet

La trousse de recherche d'informations dans Internet. Une formation en ligne à la recherche d'informations sur Internet.

<http://ccfd.crosemont.qc.ca/cours/trousse/introduction/index.html>

Une initiation à la recherche d'informations sur Internet.

http://www.uhb.fr/urfist/Supports/RechInfoInit/Rechinfo1_cadre.htm

Pour acquérir rapidement une méthode de recherche efficace.

<http://www.unice.fr/BU/lettres/parme/etape1.html>

Des cours et tutoriaux sur la recherche documentaire.

<http://webdoc.snv.jussieu.fr/cours.htm>

Un guide de la recherche.

<http://www.virtuel.collegebdeb.qc.ca/aguide.html#anchor386430>

Accéder à l'information.

<http://pedagene.creteil.iufm.fr/internet/recherc.htm>

La recherche documentaire sur Internet.

<http://membres.lycos.fr/patderam/docu.htm>

Un service de recherche documentaire en ligne. De nombreuses fiches techniques sur les outils de recherche d'information sur Internet.

<http://www.dsi-info.ca/>

Quelques outils de recherche d'informations sur Internet

Nous connaissons tous au moins un moteur de recherche, que nous utilisons d'ailleurs régulièrement. Les technologies et les bases d'indexation des moteurs de recherche ne sont pas toutes les mêmes. Une information qui ne sera pas trouvée par un moteur pourrait être trouvée par un autre. Il est donc conseillé d'utiliser plusieurs outils pour mener à bien ses recherches.

A côté des « ténors » tels que Google, Yahoo, Voilà, MSN, Altavista, ... existent d'autres outils qui peuvent aider à trouver la bonne information.

Le métamoteur Kartoo

Ce logiciel interroge plusieurs moteurs de recherche et affiche les résultats sous forme arborescente. Un concept utile, notamment, pour trouver de nouveaux mots clés.

<http://www.kartoo.com/index.php3>

Exalead

Ce moteur de recherche affiche, sous forme de vignettes, les pages trouvées. A l'usage, cette fonctionnalité permet de gagner du temps dans la sélection des informations.

<http://www.exalead.fr/>

Copernic Agent

Contrairement aux deux autres outils, Copernic Agent est un logiciel à installer sur son PC. Ce métamoteur interroge plus d'une centaine de moteurs pour répondre aux demandes de l'utilisateur.

<http://www.copernic.com/fr/products/agent/index.html>

Mutualiser le résultat des recherches

Toutes les informations trouvées ne nous intéressent peut-être pas, mais peuvent intéresser d'autres personnes. Dans le cas de l'étude, les documents et informations trouvées, mais non retenues par un élève peuvent en intéresser d'autres. Comment mutualiser ces ressources lorsque l'on ne travaille pas tous en même temps au même endroit ? A l'aide d'un service de gestion de favoris en ligne, par exemple. Il sera possible d'organiser les liens des ressources trouvées et le cas échéant, de les partager avec d'autres.

http://www.plpage.net/index_link.php

- TICE

Quel navigateur choisir ?

Les dernières versions des navigateurs Firefox, Opera et Internet Explorer sont maintenant disponibles. Au menu, navigation par onglets, filtre anti-phishing, lecteur de flux RSS, ...

Deux comparatifs Internet explorer 7.0 et Firefox 2.0.

<http://solutions.journaldunet.com/0611/061108-comparatif-ie7-firefox/0.shtml>

<http://www.01net.com/outils/PseudoRubV5.php?base=ie7VSfirefox&rub=4686&pseudo=matchl>

Découvrir les fonctionnalités d'internet explorer 7.0.

<http://www.microsoft.com/france/windows/ie/default.mspx>

Un test du navigateur Internet explorer 7.0.

<http://www.cnetfrance.fr/produits/logiciels/internet/test/0,39031538,39307921,00.htm>

Télécharger Firefox 2.0.

<http://www.mozilla-europe.org/fr/>

Télécharger Internet Explorer 7.0 pour Windows XP.

<http://www.microsoft.com/france/windows/ie/downloads/default.mspx>

Télécharger Opéra 9.0.

<http://www.opera.com/>

Utiliser Internet Explorer comme client FTP

Besoin de transférer des fichiers sur son site web mais pas de client FTP sous la main... qu'à cela ne tienne le navigateur web fera très bien l'affaire.

<http://www.linternaute.com/hightech/maquestion/internet-explorer/client-ftp.shtml>

Logiciels Microsoft gratuits pour les étudiants

Les étudiants, de l'enseignement public et privé, peuvent télécharger gratuitement et en toute légalité des logiciels de l'éditeur Microsoft. Sont concernés par cette offre Microsoft Office One Note 2003, Microsoft Office Visio Professionnel 2003, Microsoft Office Project Standard 2003, Virtual PC 2004 SP1, Microsoft Office InfoPath? 2003, Visual Studio 2005 Professionnal et SQL Server 2005. Ils pourront non seulement utiliser ces logiciels pendant leurs études, mais aussi après, tant que cela reste à des fins non commerciales.

<http://www.microsoft.com/france/msdn/abonnements/academic/etudiants/telechargementdirect.mspx>

Convertir ses présentations Powerpoint en Flash

Convertir des documents Powerpoint au format Flash présente des avantages si l'on veut les diffuser sur le web, comme un poids de fichiers réduit jusqu'à 90% et une meilleure diffusion. Suivant la complexité des documents - l'intégration de sons, de vidéos et d'animations par exemple-, certains logiciels se prêtent plus que d'autres à leur transformation en animation Flash.

<http://www.zdnet.fr/produits/logiciels/bureautique/0,39049734,39364293,00.htm>

Les Français vont consacrer 4% de leur budget aux TIC en 2006

En 2006, un foyer français moyen (2,2 personnes) aura dépensé 112 euros par mois pour accéder à des services de TIC. Une somme qui représente 4% de son budget mensuel, rapporte l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécoms en Europe) dans son étude annuelle "Use-IT".

<http://www.zdnet.fr/actualites/informatique/0,39040745,39364189,00.htm>

Windows Vista bradé pour l'achat d'un PC avant le 15 mars 2007

Pour se prémunir d'une baisse des ventes de PC avant le lancement de Windows Vista, Microsoft et les fabricants lancent une offensive commerciale. Des réductions de prix sont accordées sur le nouvel OS pour l'achat d'un ordinateur équipé de Windows XP.

<http://www.zdnet.fr/actualites/informatique/0,39040745,39364286,00.htm>

Comptabilité Microsoft Office pour les formats de fichier Word, Excel et PowerPoint? 2007

Le pack de compatibilité Microsoft Office s'installe sur les machines munies de la suite Office 2003. Une fois mis en place, le pack permet à l'utilisateur de lire, enregistrer et

modifier des documents de type Open XML (format Microsoft office 2007) directement depuis ses applications habituelles.

<http://www.microsoft.com/downloads/details.aspx?displaylang=fr&FamilyID=941b3470-3ae9-4aee-8f43-c6bb74cd1466>

Un moteur de recherche pour votre PC

L'augmentation de la taille des disques durs et du débit des connexions internet nous conduit à stocker de plus en plus de données sur nos PC. Cela en vient à un point où chercher une information précise (dans un mél ou un document) devient un parcours du combattant ? Il est temps d'installer un moteur de recherche sur votre PC. Copernic propose la version 2.0 de son moteur de recherche pour PC : Copernic Desktop Search. Cette nouvelle version améliore le temps d'indexation, la vitesse de recherche et l'affichage des résultats, propose de nouveaux champs de recherche, corrige les mots-clés, supporte les caractères de remplacement, ...

<http://www.copernic.com/fr/products/desktop-search/download.html>

Mandriva Linux 2007

La version 2007 du système d'exploitation Linux Mandriva est sortie. Deux versions sont disponibles en téléchargement gratuit : Mandriva One et Mandriva Linux Free. Mandriva One est une solution Live CD, qui tient en un CD. Il suffit de démarrer sur le CD pour obtenir un système prêt à l'emploi et pouvoir se livrer à quelques travaux de bureautique, se connecter à Internet, faire de la retouche d'image, ... Mandriva Linux Free est une version 4 CD, à installer sur un PC.

Télécharger Mandriva One

<http://www.mandriva.com/fr/community/mandrivaone>

Télécharger Mandriva Linux Free

<http://www.mandriva.com/fr/download/free>

Microsoft étend son système antipiratage à Office

Les téléchargements liés aux logiciels de la suite bureautique seront désormais soumis au système de vérification de licence « Genuine Advantage », déjà en vigueur pour Windows.

<http://www.01net.com/editorial/331426/>

- Economie Droit

Plusieurs hypermarchés mis en demeure pour des dispositifs de contrôle des paiements par chèques

Lors de la séance du 21 septembre 2006, la formation restreinte de la CNIL a mis en demeure plusieurs hypermarchés de modifier leurs dispositifs de contrôle des paiements par chèques qui avaient été installés sans autorisation préalable de la CNIL ni information de la clientèle.

[http://www.cnil.fr/index.php?id=2139&news\[uid\]=396&cHash=60303b6a8a](http://www.cnil.fr/index.php?id=2139&news[uid]=396&cHash=60303b6a8a)

Des notes d'informations juridiques

La Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg met en ligne un grand nombre de fiches (de deux ou 3 pages au format pdf) actualisées sur des thèmes aussi variés que les droits du travail, de la consommation, de la concurrence, des contrats, ...

http://sdv.strasbourg.cci.fr/strasbourg/notes_rub.php?choix_rub=&valider=OK

Surendettement

Un dossier sur le surendettement et le rapport à l'argent réalisé par Eric Bernard et Marie-Christine Parriat-Sivre, enseignants en BTS ESF.

« Avec plus de 1 500 000 dossiers déposés devant les commissions de surendettement de la Banque de France, dont 190 000 en 2004, et 3,8 % de français considérés comme surendettés, le surendettement est devenu incontestablement un fait de société. Il interroge à la fois le fonctionnement de notre société de consommation de masse, « marchande d'illusion » qui pousse à dépenser toujours plus, et la souffrance, le mal être de ceux, qui pour de multiples raisons, ne peuvent y résister. Depuis la fin des années 1980, les travailleurs sociaux, et en particulier les conseillers en économie sociale familiale, ont eu à accompagner un nombre croissant de personnes en grande difficulté financière. Cet accompagnement les a amenés alors à s'interroger sur le sujet de l'argent – parfois tabou – et à comprendre qu'une seule approche comptable et technique ne saurait suffire à elle seule à appréhender les situations de surendettement. Objet à la fois « le plus social et le plus intime », l'argent et la place que nous lui donnons dépassent de loin le simple registre économique. Avec la prise en compte de sa fonction symbolique, l'argent devient un « langage », un « symptôme » qu'il convient d'écouter même s'il reste « silence ». Parce qu'il s'adresse avant tout à une personne et pas seulement à son argent, parce qu'il conduit un travail d'écoute, de diagnostic et d'accompagnement, le conseiller en économie sociale familiale ne peut faire l'impasse d'une approche multidimensionnelle, pluridisciplinaire lors de son intervention. C'est cette approche que ce dossier « surendettement et rapport avec l'argent » se propose d'explorer. En contribuant à une meilleure compréhension des comportements d'achat, des rapports avec l'argent, en soulignant les significations sociale et symbolique de la consommation, et en présentant une actualisation de la législation en matière de surendettement des ménages, ce dossier répond au référentiel du BTS ESF. Pour les étudiants et formateurs en année préparatoire au diplôme de conseiller ESF, il prolonge l'étude du surendettement engagée en BTS dans la mesure où il participe à une meilleure connaissance des publics en situation de précarité et s'inscrit dans une optique professionnelle, celle du travail social.»

<http://www.ac-creteil.fr/sms/esf/surendettement/welcome.html>

Du droit au repos à l'obligation d'un repos effectif

Dans un récent jugement, la Cour de justice européenne a interdit que les congés payés des salariés ne soient pas pris. Le droit français n'est pas totalement en conformité avec cette décision. Eclairage.

<http://management.journaldunet.com/0610/0610157-tribune-deampartners.shtml>

La justice

Qu'est-ce que la justice ? Quelles sont ses missions ? Qui est chargé d'appliquer la justice ? Vous trouverez sur ce site thématique quelques réponses, ainsi que des pistes pédagogiques, des liens Internet, un glossaire, un quiz. Une ressource pour nos élèves.

<http://education.france5.fr/justice/home.htm>

Le rapport annuel du Tribunal des conflits

Le rapport annuel 2005 du Tribunal des conflits.

http://www.conseil-etat.fr/ce/rappor/pdf_con/ra_conf_05.pdf (91 pages - 3,65 Mo).

L'évolution récente du commerce extérieur français

Alors que la France avait plutôt mieux résisté que la plupart des pays industrialisés à la montée en puissance de nouvelles concurrences, ses performances extérieures se sont dégradées depuis 2001. L'originalité du rapport de Patrick Artus et de Lionel Fontagné tient à la couverture particulièrement complète des causes du décrochage récent des exportations

françaises. Après avoir passé en revue les approches traditionnelles, les auteurs mobilisent des analyses à un niveau fin, celui des produits et des firmes. Cet éclairage nouveau les amène à conclure que le problème du commerce extérieur français est avant tout d'ordre microéconomique. Ils préconisent pour dynamiser les exportations françaises et accroître la réactivité des entreprises, notamment, de rendre les PME plus productives, plus grandes et plus flexibles.

<http://www.cae.gouv.fr/lettres/CAE-2006.06.pdf> (4 pages – 214 Ko)

Politiques de la concurrence

Une économie de marché a besoin d'une régulation et de règles du jeu. La politique de la concurrence est l'un des instruments de cette régulation et a pris une importance croissante dans tous les pays occidentaux. Les auteurs du rapport, David Encaoua et Roger Guesnerie, fournissent une présentation détaillée des fondements intellectuels et historiques de ces politiques. Ils présentent ensuite leurs domaines d'intervention allant du contrôle des structures de marché par le biais du contrôle des opérations de concentration à celui des comportements par l'application des règles antitrust qui punissent les ententes et les abus de position dominante. Sur tous ces points, le rapport souligne et détaille l'importance croissante prise par l'analyse économique à la fois dans l'application des politiques mais également dans le design réglementaire et institutionnel. Les auteurs préconisent plusieurs chantiers réglementaires. Le premier chantier consiste à exploiter les complémentarités entre la politique de la concurrence et les politiques en faveur de la compétitivité et de l'innovation, dont la protection de la propriété intellectuelle. Les auteurs font également des propositions d'amélioration du contrôle des concentrations. En particulier, plusieurs propositions sont faites sur l'évolution du système français de dualisme des instances de contrôle des concentrations. En matière d'interventions répressives, le rapport préconise de supprimer l'interdiction de la revente à perte en confiant aux autorités de concurrence le soin de distinguer si une revente à perte constitue ou non une stratégie de prédation. La seconde proposition porte sur l'équilibre entre la sécurité juridique et la flexibilité économique, en plaidant pour un recours à une règle de raison structurée.

<http://www.cae.gouv.fr/rapports/060.htm> (304 pages – 1,3 Mo)

La France et ses régions, un document de synthèse de l'insee

L'insee vient de publier l'édition 2006 de « La France et ses régions ». Ce document rassemble des données territoriales dans des domaines aussi variés que la population, l'emploi, les conditions de vie, la santé, l'éducation ou les administrations locales. Il présente également un panorama général et comparatif entre les régions et dresse le portrait d'une France où la richesse est toujours concentrée en Île-de-France, même si un certain rééquilibrage se fait sentir ; où les mouvements migratoires s'accroissent du Nord vers le Sud et où la croissance démographique repart à la hausse dans le milieu rural. Une mine d'informations pour mieux comprendre l'évolution de la société française

http://www.insee.fr/fr/ffc/ficdoc_frame.asp?doc_id=1795&analyse=1&path=/fr/ffc/docs_ffc/FSR06ab.PDF (11 pages – 3,2 Mo)

Revenus hommes-femmes : l'insee confirme l'écart de 40 %

Tous temps de travail confondus, les hommes perçoivent des revenus supérieurs de 40 % à ceux des femmes. Dans "Les salaires en France", l'insee confirme les calculs de l'observatoire des inégalités publiés pour la première fois en 2004. Selon l'insee, le revenu salarial annuel des hommes se monte à 18 724 euros contre 13 337 pour les femmes, soit 40 % de plus. Pour partie, cet écart résulte d'un choix, puisqu'il comprend l'ensemble des temps partiels. Reste qu'il s'agit tout de même des revenus effectivement perçus par les femmes et qu'une partie du

temps partiel est subi faute de pouvoir travailler davantage.

<http://www.inegalites.fr/spip.php?article301>

Les dix entreprises chinoises capables de croquer nos champions nationaux

Petit à petit, la Chine est devenue un géant. L'ex-usine du monde, où se construisaient à tour de milliards de bras les produits imaginés en Occident, a développé ses propres entreprises, avec la démesure qui la caractérise.

Elles sont 20 à avoir pris place en 2006 dans le classement du magazine Fortune des plus grandes entreprises du monde.

<http://www.journaldunet.com/economie/les-dix/entreprises-chinoises/>

- Management des organisations

La logistique et l'approvisionnement chez Auchan

Dans ce document, Auchan présente l'organisation de sa centrale d'achats, la chaîne globale de distribution et les flux de marchandises, les approvisionnements et la logistique Auchan (organisation et métiers), les approvisionnements et la logistique et les centres de distribution.

<http://www.livrer-auchan.net/doc/logistique.pdf> (20 pages – 1 Mo)

Le coaching, arme secrète du DSI

L'accompagnateur du savoir être dans l'entreprise a poussé la porte des directeurs informatiques pour les aider dans leur communication et le management. Son objectif ? Valoriser les personnes.

<http://solutions.journaldunet.com/0610/061023-coaching-dsi.shtml>

Dix femmes dirigeantes qui ont tout pour faire parler d'elles

Icônes de la femme patron, Anne Lauvergeon (Présidente du directoire d'areva) et Mercedes Erra (PDG de BETC Euro RSCG) font encore figure d'ovnis dans le paysage patronal français pour avoir réussi à s'imposer en affaires. Le dernier women's forum de Deauville a une nouvelle fois révélé la faible représentation des femmes aux postes de pouvoir ou de responsabilités dans la société. Aujourd'hui elles ne sont que quelques centaines à diriger, présider ou administrer de grandes entreprises. Le plus souvent avec succès. Découvrez dix dirigeantes méconnues qui emmènent leur société vers les sommets.

<http://www.journaldunet.com/economie/diaporama/10femmes/>

Accueillir un jeune en alternance : c'est tout un programme !

Le salarié en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation alterne des périodes de formation dans une école et des périodes de pratique en entreprise. Souvent jeune et peu expérimenté, il est là pour acquérir des compétences et un savoir-faire. Pour que la relation entre le jeune en alternance et l'entreprise soit la plus fructueuse possible, certaines précautions sont nécessaires. Voici un programme de recommandations élaboré à partir des conseils de responsables de centres de formation en alternance : Michaël Etienne, responsable promotion du Centre des formations industrielles (CFI), Didier Godement, responsable relations entreprises du CFI, et Maurice Viaud, responsable pédagogique de l'Escia (école supérieure de gestion et de finance). Ces derniers mettent en place des outils pédagogiques pour faciliter l'intégration du jeune en alternance et entretiennent des relations avec les entreprises qui accueillent des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

<http://www.lentreprise.com/dossier/3.776.html>

Les clés d'un bon management par projet

Produire plus vite, mieux et moins cher... Un rêve de chef d'entreprise ? Non, une réalité, soutiennent les tenants du management par projet, cette forme de gestion qui consiste à faire travailler ensemble, sur un dossier ou un chantier particulier, une équipe mélangeant les fonctions et les métiers d'une entreprise. Longtemps cantonnée au BTP et à l'ingénierie, cette forme de management s'est répandue, pression du marché oblige, dans tous les secteurs : l'automobile, avec Renault - pionnier du travail par projet -, la communication, la mécanique agricole, etc. Et pas uniquement autour de projets aussi lourds que le lancement d'un nouveau produit : l'arrivée d'Internet ou la mise en oeuvre des 35 heures, dossiers transversaux s'il en est, ont aussi favorisé ce changement. A raison, car elle rend les entreprises plus réactives. Il n'en demeure pas moins que sa mise en place est délicate. Se convertir à un tel mode de management constitue souvent une véritable révolution culturelle : organisation chamboulée, fin des relations hiérarchiques classiques, etc. Pour mettre toutes les chances de son côté, il est nécessaire de ne pas brûler quelques étapes cruciales. Réfléchir à l'organisation à mettre en place et emporter la conviction de chacun sur cette forme de gestion et sur le projet lui-même sont des clés de succès. Il y en a d'autres. Reste aussi à trouver le chef de projet idéal qui saura soutenir et mobiliser les troupes. Un point à ne pas négliger, comme le confirme Jean-Louis G.Muller, directeur à la Cegos.

<http://www.lentreprise.com/3/dossier/default.asp?idd=70>

J'aime ma boîte... mais son informatique me stresse!

L'opération annuelle "J'aime ma boîte" cherche à améliorer, petit à petit, la relation du salarié avec son entreprise et son patron. Une relation à laquelle participent les nouvelles technologies, parfois pour le pire. Tour d'horizon.

<http://www.zdnet.fr/entreprise/gestion-finances/decisionnel/0,50007174,39364089,00.htm>

Au cœur des e-services d'air France

Dans un contexte concurrentiel exacerbé, Air France a déporté ses efforts sur les services au sol. Une bataille dont l'enjeu principal sont les e-services. Objectif : améliorer la fluidité du parcours au sol et gommer, autant que faire se peut, les goulots d'étranglement, sources de perte de temps et d'argent, comme les files d'attente au comptoir d'enregistrement et aux contrôles de police. Les solutions sont multiples : elles passent par l'Internet, mais aussi par un ensemble de bornes en libre-service, ainsi que par deux sas biométriques que teste Air France et par la RFID. Mode d'emploi de ces nouveaux parcours pour embarquer plus rapidement.

<http://www.journaldunet.com/reportages/06/0610-airfrance/1.shtml>

Ma plus belle erreur : avoir loué un magasin et ne jamais pouvoir l'ouvrir

Le contentieux date de vingt ans, mais Jacques-Yves de Rorthays se souvient mot pour mot d'une plaidoirie, et pour cause, « on n'oublie pas facilement quand on s'est fait rouler ». Le voilà en plein tribunal, la parole est à la défense, soit à l'avocat du marchand de biens qui lui a loué un local commercial : « Il est tout à fait exact que M. de Rorthays ne peut pas exploiter son commerce du Vieux Campeur dans ce local. Mais... il n'a qu'à y faire autre chose, un garage ou des bureaux », lance le ténor du barreau. « Mais... le Vieux Campeur ne sait pas faire autre chose que du Vieux Campeur ! » rétorque Jacques-Yves de Rorthays abasourdi. « Moralement, c'est abominable, mais je crains que le point de vue du propriétaire ne soit juridiquement exact... », conclut, désolée, la présidente du tribunal.

<http://www.lentreprise.com/dossier/6.773.html>

Manager de transition : pourquoi pas vous ?

Expérimenté et adaptable, un manager de transition endosse des missions ponctuelles dans différentes entreprises. Un zapping professionnel qui séduit de plus en plus les cadres licenciés ou mis à la retraite anticipée, et les entreprises.

<http://emploi.france5.fr/job/rebondir/quinquenaire/25708856-fr.php>

La notion de cadre

On entend par cadre toute personne qui assure des fonctions d'encadrement. La notion de cadre est une notion complexe, parfois floue, qui recouvre des significations multiples en termes de statut et de représentations sociales tout en s'appuyant sur des fonctions et des rôles identifiés dans l'entreprise.

<http://www.netpme.fr/metiers/825-notion-cadre.html>

- Communication Organisation

L'artisanat : fiches métiers

Ce site Internet, dédié à l'artisanat en France, propose plus de 250 fiches métiers.

<http://www.artisanat.info/>

Le visa vacances-travail, une clé pour les 18-30 ans en quête d'ailleurs

Faire un voyage itinérant financé par des petits boulots ou se fixer quelques mois pour un job dans une ville du Japon, de Nouvelle-zélande, du Canada ou d'Australie : la possibilité est proposée aux jeunes - depuis 1999 dans les deux premiers pays et 2003 dans les deux autres - grâce aux visas vacances-travail. Depuis sept ans, la France a en effet conclu des accords bilatéraux avec ces quatre pays, qui offrent notamment des débouchés dans la restauration, le tourisme et les emplois saisonniers. Ces programmes s'adressent aux candidats âgés de 18 ans au minimum jusqu'à 30 ans ou 35 ans selon les cas, et sont soumis à plusieurs conditions, comme l'achat d'un billet d'avion, la souscription d'une assurance et la détention d'une certaine somme d'argent permettant d'assurer l'existence au cours des trois premiers mois.

<http://www.talents.fr/web/article/0,1-0@2-3504,36-831079@51-821368,0.html>

Quand la gestion prévisionnelle remplace le plan social

Les entreprises qui tergiversent sur la mise en place d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) seront sans doute échaudées par deux récentes décisions de justice. Le 5 octobre, le tribunal de grande instance (TGI) de Paris, saisi par trois syndicats, a suspendu le plan de restructuration de Nextiraone (ex-filiale d'Alcatel) jusqu'à ce que la consultation sur la GPEC soit menée à bien. Le juge a estimé que la société n'avait pas respecté une disposition du code du travail, introduite par la loi de cohésion sociale de janvier 2005, qui contraint les groupes de plus de 300 salariés à négocier avec les syndicats des accords de GPEC. Cette jurisprudence met les entreprises au pied du mur, estime Patricia Talimi, avocate au cabinet PDBG. Celles qui sont soumises à des variations d'activité ne peuvent risquer de voir ainsi un plan social différé.

<http://www.talents.fr/web/article/0,1-0@2-3504,36-828864@51-767262,0.html>

La transaction ou l'art de réussir une séparation

Plutôt que de laisser pourrir une situation, je préfère négocier un départ avec un collaborateur », affirme Philippe Trehan, président de la société Swipe, spécialisée dans la vente directe de produits cosmétiques. Il n'est pas le seul. Les départs transactionnels ne sont plus l'apanage

des grands groupes. Les PME aussi y ont recours. La pratique n'est pas non plus réservée aux cadres, même s'ils en sont encore les principaux bénéficiaires. « Les entreprises sont de plus en plus disposées à se séparer de leurs cadres à travers des accords transactionnels », constate Cécile Penot-Dietrich, avocate en droit social (cabinet Ozenne Bongrand Penot).

Qu'est-ce qu'un accord transactionnel ? Un contrat par lequel un salarié et son employeur mettent fin à leur conflit par le biais d'une transaction financière.

Ce n'est pas par philanthropie que les entreprises ouvrent ainsi leur carnet de chèques et versent des indemnités plus généreuses que le minimum conventionnel, mais pour éviter un procès. Quand le licenciement repose sur des motifs en béton, le problème ne se pose pas. Les transactions concernent des séparations dont les motifs, bien que réels, risquent d'être difficiles à prouver ou à défendre lors d'un procès. Incompatibilité d'humeur, mauvais esprit ou insuffisance de motivation : un manager peut souhaiter se séparer de quelqu'un sans qu'il soit possible d'évoquer une faute ou même un motif réel et sérieux. Parfois, c'est le salarié lui-même qui sent que les choses tournent mal et qui laisse entendre qu'il accepterait un départ moyennant une compensation financière. La transaction est alors pour les deux partenaires le moyen de tourner la page rapidement et sans se déchirer. De même, dans le cas d'une procédure de licenciement mal engagée, soit à cause de vices de forme, soit parce que les motifs invoqués ne vont manifestement pas tenir devant les prud'hommes, il peut être intéressant d'envisager une transaction. On pourra ainsi minorer la sanction prud'homale et le salarié touchera son chèque sans attendre le procès. Quel que soit le contexte, l'entreprise qui a décidé de transiger doit respecter un certain nombre de règles, tant juridiques que psychologiques, si elle veut réussir cet acte de management plutôt délicat.

<http://www.lentreprise.com/dossier/1.667.html>

Bilan de personnalité

Faire un test de personnalité gratuitement en ligne. C'est ce que propose le site Supersecrétaire. Après avoir répondu à quelques questions, votre bilan-analyse de personnalité vous sera expédié par mél, dans les 48h.

http://www.super-secretaire.com/fr/se_former/mareussite.cfm

XML et Docbook, une initiation

Ces pages ont pour origine un cours destiné aux étudiants de 2ème année du Master Pro Métiers de la rédaction de l'université Lille III Charles de Gaulle, à Villeneuve d'Ascq, depuis l'année universitaire 2005-2006. Le but principal de cet enseignement est de sensibiliser des étudiants (destinés à devenir des rédacteurs de documents, techniques ou pas) à la nécessité et l'utilité de la séparation données-traitement (c'est-à-dire texte-présentation, ou encore sens-apparence) dans la création d'un texte, surtout quand celui-ci est destiné à être manipulé par plusieurs personnes aux fonctions complémentaires.

<http://www.grappa.univ-lille3.fr/polys/xml-DG/xml.pdf> (38 pages – 494 Ko)

Brainstorming : remue-méninges avec croissants

Finis les séminaires ! Jacques Chaize, PDG de Danfoss Socla, propose à ses salariés une méthode bien plus efficace pour l'échange des bonnes pratiques et la remontée des idées. Tout le monde phosphore au World Café.

<http://www.lentreprise.com/dossier/3.775.html>

Savoir expliquer

Comment s'adapter à son interlocuteur ? Etre sûr qu'il ne perde pas le fil ? Quelle méthode choisir parmi la dizaine disponible ? Les conseils d'un expert pour triompher de cet exercice délicat.

<http://management.journaldunet.com/0611/0611160-savoir-expliquer.shtml>

Comment bien préparer un recrutement ?

Avant même de passer une annonce d'offre d'emploi ou de contacter un cabinet de chasseurs de têtes, et avant de rencontrer les candidats à l'embauche, vous devez évaluer les besoins de votre entreprise. Faites le point sur l'entreprise, votre marché, vos salariés, vos moyens ainsi que sur les perspectives de développement. Réfléchissez aussi à la nature du poste à pourvoir. Si votre entreprise compte plusieurs décideurs, soyez bien sûr que tout le monde est d'accord sur le profil que vous recherchez.

<http://www.lentreprise.com/dossier/1.778.html>

Communication de crise

Le dernier numéro du magazine Communication de crise. Au programme :

- L'éthique introuvable de la communication de crise (Thierry Libaert)

La gestion de crise entretient une relation ambiguë avec l'éthique. Par son objet même, elle est souvent assimilée à la préservation d'intérêt privé de nature économique ou financière, au détriment d'une opinion publique qu'il faudrait rassurer. A fortiori, les exemples du sang contaminé, de la vache folle, de l'amiante, de Tchernobyl, fonctionnent comme des illustrations où il s'agit moins de mauvaise gestion de crise que de défaillances morales. (...)

- L'exercice périlleux de l'anticipation (Benoît Mathieu)

Entrer dans une démarche d'anticipation pour une entreprise n'est pas sans risque. Dans un environnement social, politique et économique en constante évolution et de plus en plus complexe, cela conduit généralement à une remise en cause des modèles d'analyse sur lesquels l'entreprise a fondé son développement. Ce n'est jamais très facile de se remettre en cause. Mais c'est une nécessité pour qui veut survivre et croître. En tout cas, la démarche d'anticipation illustre une volonté de ne pas subir. Alors lançons-nous ! Que disent les oracles ? Que nous réserve l'avenir ? Avant de partir vers cette conquête de l'avenir, il faut d'abord répondre à deux interrogations essentielles : quelles est la question et de quel avenir parle-t-on ? En effet, l'approche et les moyens ne seront pas les mêmes s'il s'agit de déterminer la réaction d'un concurrent au lendemain du lancement d'un nouveau produit ou bien de savoir ce qui mobilisera l'opinion publique dans 5 ans. (...)

- Les politiques de management de crise (Thierry Libaert, notes de lecture)

The politics of crisis management

Rédigé par quatre experts du management des crises, cet ouvrage traite plus spécifiquement de la gestion de crises publiques. Comment les autorités publiques réagissent-elles et devraient réagir face aux crises ? Les auteurs définissent la crise comme « une menace sérieuse envers les structures de base ou les valeurs fondamentales et les normes d'un système, qui, sous la pression de l'urgence et des circonstances incertaines nécessitent de prendre des décisions à caractère vital ». (...)

-Risque d'opinion : quelques perspectives pour le conseil (Thierry Portal)

L'évolution de la communication d'entreprise a permis, depuis quelques années, l'émergence de la thématique du risque d'opinion. A quel type de consulting ce nouvel entrant correspond-il ? Que peut-on attendre d'un conseil en la matière ? Quel avenir peut-on prédire à cette spécialité ?

- Il n'y a plus de pensée stratégique (Georges Peillon Neyrac)

Juin 1999 : les fantassins britanniques entrent dans Pristina, Kosovo. Ce sont les premiers éléments de la force multinationale commandée par l'OTAN qui doit mettre un terme à cette curieuse guerre de libération du peuple kosovar albanais contre l'occupant serbe. Des frappes aériennes contre Belgrade ont largement précédé les opérations terrestres. L'afflux de centaines de milliers de réfugiés kosovar albanais à la frontière avec la Macédoine a ému les

opinions occidentales. Bernard Kouchner est nommé représentant spécial de l'ONU. (...)

- Le client-partenaire : la communication de crise possède un nouvel outil (Sébastien Jardin)
Nihil novi sub sole de dire que nous vivons aujourd'hui dans un environnement crisogène. Cette crisogénéité croît de jour en jour. N'entendons-nous pas parler tous les jours de risques économiques, de risques sanitaires ou de risques météorologiques ? Il nous suffit d'allumer la télévision à 20h pour avoir la réponse à cette question. Rien de nouveau donc de dire que le monde dans lequel nous nous débattons est empli de peurs qui sont autant de facteurs de crises. Et quand on se concentre sur la question de la pérennisation de l'activité de nos entreprises, on ne peut que comprendre les craintes que nos managers ont sur l'avenir. (...)

- Réputation et OPA, les leçons d'Arcelor (Jean-Yves Léger et Thierry Libaert)

Les dirigeants d'entreprises, et notamment de celles qui sont cotées, prennent aujourd'hui davantage en considération l'intérêt de la réputation de leur entreprise dans l'ensemble de leur communication financière. Le parcours a été un peu long et la communication souvent perçue sous le seul angle instrumental. Mais aujourd'hui, une étape est franchie grâce aux progrès des indicateurs : la réputation se mesure, elle a un prix, et celui-ci est souvent considérable. Au point même que le capital réputationnel peut être supérieur à l'ensemble des actifs tangibles de l'entreprise. (...)

- Wei Ji, retour aux sources (Stéphane Saint Pol)

Dans son récent article "L'esprit Wei Ji", Didier Heiderich (magazine de la communication de crise et sensible N°11) rappelle un des principes de communication à adopter face à la crise : ne pas voir dans la crise simplement le danger qu'elle représente, mais tenter de saisir l'opportunité que peut représenter la crise, à l'instar de toute situation de changement. Cette piste de réflexion avait été avancée dès 1995 par Jean-Marc Lehu ("Pepsi Cola : l'été de tous les dangers", Décision Marketing N°4) (...)

- Une catastrophe, ça rapporte combien ? (Didier Heiderich)

"Payer pour être sauvé : la nouvelle réponse aux catastrophes" est un article signé Naomi Klein en août 2006. Selon l'auteur de « No logo », la Croix Rouge américaine a annoncé au printemps dernier un partenariat avec Wal Mart en réponse aux catastrophes : lorsque le prochain ouragan frappera les États Unis, la réponse sera une coproduction signée "Big Aid" et "Big Box." (...)

<http://www.communication-sensible.com/download/cccnl0012.pdf?PHPSESSID=e55f9d5d97b5c8a714906dff1c6985e0>

(42 pages – 2,2 Mo)

- Marketing

Le marché des services de télécommunications en France au 2ème trimestre 2006

Les revenus des opérateurs de communications électroniques sur le marché des clients finals s'élèvent au deuxième trimestre 2006 à 10,1 milliards d'euros dont 9,4 milliards pour les seuls services de communications électroniques. Les revenus des autres services correspondent à des revenus accessoires tels que ceux de la vente et location de terminaux et équipements, des annuaires, de la publicité, de l'hébergement et de la gestion de centres d'appels... Les trois principaux segments du marché (téléphonie fixe, la téléphonie mobile et Internet), représentent près de 80% de la valeur du marché global soit 7,9 milliards d'euros et affichent une progression de 2,3% par rapport au deuxième trimestre 2005.

<http://www.art-telecom.fr/fileadmin/reprise/observatoire/2-2006/obs-march-t22006.pdf> (27

pages – 423 Ko)

L'identité corporate

Les agences d'identité corporate accompagnent les entreprises qui se lancent dans la modernisation ou la refonte complète de leur marque. Voici les pistes pour bien les choisir et bien travailler avec elles.

<http://management.journaldunet.com/0610/0610157-prestataire-identite-corporate.shtml>

Les dessous des Produits et Saveurs de l'année

Qui ne connaît pas les Produits de l'année ou les Saveurs de l'année ? Impossible de les rater : leurs logos sont présents sur des dizaines de produits dans les rayons des grandes surfaces. Résultat : la notoriété spontanée des premiers s'élève à 92% chez la ménagère de moins de 50 ans, celles des secondes à 80% chez les 25-35 ans. Derrière ces deux labels, deux sociétés. Mais un même modèle économique et surtout un même succès. Management Europe Meeting (MEM), créateur et exploitant des Produits de l'année, et Monadia, inventeur des Saveurs de l'année, réalisent toutes deux de substantiels bénéfices depuis leur création il y a vingt ans pour la première, dix ans pour la seconde. La recette ? Un système où tout le monde est gagnant, y compris les perdants des concours. Voici comment.

<http://www.journaldunet.com/economie/enquete/produits-annee/0.shtml>

Bataille de chiffons entre Zara et H&M

Un article, consultable en ligne, pour illustrer les notions de positionnement, stratégie et mix vues en cours. Il n'y a pas de mode si elle ne descend pas dans la rue disait Coco Chanel. Présents aux quatre coins de l'Hexagone, Zara et H&M appliquent cette consigne de la papesse de la mode à la lettre. Pour eux, mettre les dernières tendances au meilleur prix est une obsession. Depuis une décennie les deux géants se livrent une bataille féroce dans l'Hexagone. Pour parvenir à séduire la clientèle et à s'imposer dans un secteur hyperconcurrentiel ils n'emploient pas les mêmes stratégies. Gestion d'entreprise, production des collections, marketing et communication, tout oppose les deux enseignes.

<http://www.journaldunet.com/economie/face-a-face/zara-hm/index.shtml>

Prospection client : les combinaisons gagnantes pour rafler la mise !

Rencontres sur des salons, prospection téléphonique, e-mailing... pour obtenir des rendez-vous et dénicher de nouveaux contrats, tous les moyens sont bons. Francine Carton, auteur du livre Trouver ses clients, vous dévoile les secrets d'un mix-marketing efficace.

<http://www.lentreprise.com/actu/4.15222.html>

Vente par correspondance : l'internet gagne toujours du terrain

Trimestre après trimestre, les transactions et le chiffre d'affaires des e-commerçants français augmentent. Et l'internet coiffe désormais le téléphone comme moyen de commande, tout en se rapprochant du courrier papier.

<http://www.lentreprise.com/actu/5.15238.html>

E-tourisme - bilan de l'été : les voyageurs en ligne globalement satisfaits

Malgré les craintes des acteurs du e-tourisme en début d'été, la saison estivale a été décalée et condensée sur fin juillet et sur l'ensemble du mois d'août. Les voyageurs tirent donc plutôt bien leur épingle du jeu.

<http://www.journaldunet.com/0610/061013-bilanvoyagistes.shtml>

Les supermarchés Leclerc parient sur le passage aux caisses automatisées

Fluidifier le passage en caisse est un enjeu pour les supermarchés. Le magasin E. Leclerc du Cannet Melhodi a mis en place des solutions de paiement automatisées, couplées à des outils

qui aident à optimiser les flux du magasin, des stocks à la vente.

<http://www.zdnet.fr/entreprise/gestion-finances/logistique/0,50007177,39364210,00.htm>

Habillement, mode et Internet : un cocktail détonnant

Si les produits culturels, le high-tech et le voyage ont rapidement été plébiscités par les acheteurs en ligne, les vêtements et de la mode grimpent vite dans le top des produits préférés sur Internet. Ce dynamisme peut d'une part s'expliquer par une offre grandissante des sites de e-commerce en ligne. Mais pourquoi un tel engouement des cyberacheteurs ? La clientèle du Web est-elle seulement un transfert de la clientèle traditionnelle de la VPC ? Quelles sont les motivations d'un achat de vêtement en ligne ? Quant aux acteurs du marché de l'habillement, que préparent-ils ? Quelles sont les raisons de cette ébullition d'initiatives ? Conçoivent-ils déjà une stratégie en multicanal ?

<http://www.journaldunet.com/diaporama/0611-habillement/>

Pourquoi les enseignes développent des cartes de fidélité ensemble

Les français en possèdent 3,7 en moyenne dans leur portefeuille. Les consommateurs ne s'en lassent pas et leurs trouvent quantité d'avantages. Les enseignes, elles, se félicitent des effets qu'elles produisent sur leurs chiffres d'affaires. Véritable arme marketing les programme de fidélité se regroupent depuis le début de la décennie à travers des gestions multipartenaires comme ou S'miles, Mouvango. Nos chères cartes de fidélité ont de beaux jours devant elles.

<http://www.journaldunet.com/economie/business-de/carte-de-fidelite/index.shtml>

Ventes privées : quels utilisateurs, quels usages

2006 est une année charnière pour le secteur des ventes privées sur Internet. Lancé en 2001 par Vente Privée.com, le concept est aujourd'hui repris par des dizaines de sites qui l'ont plus ou moins adapté à leurs besoins. De fait aujourd'hui, ce type de vente touche aujourd'hui toutes les catégories de produits et non plus seulement le prêt-à-porter et la mode.

<http://www.journaldunet.com/diaporama/0611-ventesprivees/index.shtml>

La fabrication du Ricard

Le Journal du Net illustre, à l'aide de photos, la fabrication du Ricard.

<http://www.journaldunet.com/economie/reportage/ricard/chine.shtml>

Pâtes : le nouveau pactole de la restauration rapide

Véritable phénomène dans la restauration rapide : le snacking à l'italienne. Les enseignes proposant des pâtes à emporter se multiplient, les ouvertures se succèdent. Concurrents directs des sandwicheries et autres Mc Donald's, Mezzo di Pasta, Viagio et Pasta Cosy tentent de séduire les consommateurs adeptes du street-fooding. Un marché très juteux où les marges atteignent souvent 70%, pris d'assaut depuis deux ans par une demi-douzaine d'opérateurs.

<http://www.journaldunet.com/economie/business-de/pasta-box/>

- Comptabilité Gestion Finance

Internet pousse les clients à négocier avec leur banque

Un client internaute en vaut deux. C'est en somme la conclusion d'une étude publiée par Novamétrie en partenariat avec Capgemini, Microsoft, l'Efma et le Crédit Agricole, réalisée en France, en Italie, en Grande-Bretagne et en Suède. En moyenne, 77 % des utilisateurs des sites bancaires interrogés consultent systématiquement le Net avant d'effectuer tout achat de

produits bancaires ou financiers. Pour les Français, la proportion atteint même 81 %, soit la plus forte au sein des quatre pays considérés.

<http://www.lesechos.fr/info/finance/4496094.htm>

BTS CGO, sujets et corrigés 2006

Les sujets et corrigés, indicatifs, des épreuves E4 et E5 du BTS CGO de mai 2006.

<http://crf.ac-grenoble.fr/index.php?tg=articles&idx=viewa&topics=68&article=371>

Le traitement du crédit-bail dans les comptes sociaux

La non-application du critère de contrôle conduit à comptabiliser les biens pris en crédit-bail à l'actif du bilan du bailleur. Le Comité d'urgence précise les conséquences de ce traitement.

http://rfcomptable.grouperf.com/article/0333/ms/rfcompms0333_49227_3.html

Gagnez des clients grâce au certificat de qualification

Être un bon professionnel ne suffit pas. Encore faut-il le prouver ! Un certificat de qualification délivré par un organisme indépendant estampille le savoir-faire de votre entreprise.

http://rfconseil.grouperf.com/article/0180/ms/rfconsms0180_3247970.html

Quels éléments prendre en compte dans le 13ème mois ?

Une histoire de prime de 13ème mois. Une salariée bénéficiait d'un salaire composé d'une partie fixe et d'une partie variable (constituée par des commissions sur les ventes réalisées).

Cette salariée avait réclamé une prime de 13ème mois sur ces commissions. La question était donc de savoir sur quelle base se calcule le 13ème mois.

<http://rfpaye.grouperf.com/depeches/11112.html>

Hôtels, cafés, restaurants : les équivalences supprimées ?

Le Conseil d'État a annulé les bases du système d'équivalence dans les hôtels-café-restaurants. Un amendement au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 devrait mettre fin aux difficultés posées en paye par cette décision.

http://rfpaye.grouperf.com/article/0154/ms/rfpayems0154_4936019.html

Commissaires aux comptes : code de déontologie

Le décret de 2005 fixant le code de déontologie des commissaires aux comptes a apporté de nombreuses précisions aux conditions d'exercice des missions des CAC. Il a fait l'objet d'ajustements par décret en 2006 avec une mesure transitoire pour quelques articles qui, définissant ex abrupto des règles d'incompatibilité de missions, aurait immédiatement placé certains professionnels en situation illégale.

<http://www.netpme.fr/bilan-entreprise/732-commissaires-comptes-code-deontologie.html>

La transmission d'entreprise et sa fiscalité

En matière fiscale, la transmission d'entreprise balaie un large spectre d'opérations et d'implications fiscales comme l'évaluation, la succession, la donation, la vente, l'apport, les plus-values, les droits d'enregistrements, etc... Il convient de rappeler quelques principes et règles de bon sens : bien choisir le moment pour vendre (c'est-à-dire saisir l'opportunité de la conjoncture), choisir de vendre après un minimum de trois bons exercices, trouver un candidat à la reprise, choisir de vendre (personne extérieure au cercle familial) ou de donner (descendants, etc.), vendre des actifs (entreprise individuelle) ou vendre des titres (parts de sociétés), vérifier les contrats d'assurance décès après la transmission, ...

<http://www.netpme.fr/fiscalite-entreprise/773-transmission-d-entreprise-sa-fiscalite.html>

Fiches pratiques

Des fiches pratiques en comptabilité : la tenue d'une comptabilité, l'inventaire des stocks, la consolidation, les livres légaux, les immobilisations, les provisions, la facturation, les modes de paiement, ...

http://expertcompta.net/index.php?Langue=FR&Body=CAC_Compta_Comptable/comptable&TypeBody=T

Des fiches pratiques en fiscalité : l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune, les crédits d'impôt, la TVA, la taxe professionnelle, les plus-values, ...

http://expertcompta.net/index.php?Langue=FR&Body=CAC_Fiscal_Expert_Comptable/comptable&TypeBody=T

Une application de gestion des stocks

Une petite application Microsoft Excel de gestion des stocks.

<http://bibibest.free.fr/Fichiers/StockJMB.zip>

- Systèmes d'information

Nouvelles perspectives pour les DSI

Après des années de campagnes de réduction des coûts et de rationalisation, les dirigeants d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs redonnent la priorité à la croissance et considèrent l'innovation comme le moyen d'y parvenir. Poussées à conduire d'importants changements par la mondialisation et les progrès technologiques, les entreprises doivent agir pour renforcer leur compétitivité. Elles savent que la croissance et le succès dépendent de leur capacité à conduire l'innovation et à saisir les opportunités pour se différencier.

Le nouveau dossier IBM "CEOs are expanding the innovation horizon : Important implications for CIOs", présente certaines conclusions intéressantes de l'étude Dirigeants d'entreprise 2006 d'IBM. Cette étude avait pour objectif de cerner la façon dont les chefs d'entreprise perçoivent l'innovation, de collecter leurs points de vue et de connaître leurs priorités en matière d'innovation. Couvrant un large éventail de dirigeants d'entreprise, cette étude a permis de comprendre comment les organisations favorisent l'innovation et où elles investissent leurs énergies dans ce domaine. Il apparaît ainsi que les chefs d'entreprise élargissent le champ de l'innovation. On observe une évolution tranchée vers une vision élargie et non conventionnelle de l'innovation, et le besoin d'associer différents types d'innovation. Pour les DSI, cette évolution se traduit par la nécessité de stimuler l'innovation en matière de modèle économique, la collaboration, tant interne qu'externe et l'intégration du business et de la technologie. Si les chefs d'entreprise attachent toujours une grande importance aux innovations dans les produits et les services, et sur le terrain opérationnel, ils pensent que l'innovation doit également s'appliquer au cœur de métier de l'entreprise - à la façon même dont elle conduit ses affaires. Ils considèrent ainsi que l'innovation en matière de modèle économique est vitale pour créer de la valeur et se différencier sur le marché. Les chefs d'entreprise considèrent la collaboration interne et externe comme une condition essentielle de l'innovation. Ils estiment que la collaboration entre employés et départements internes n'est qu'une partie de l'équation innovation. Ils comptent de plus en plus sur le monde extérieur comme source d'idées innovantes, reconnaissant que les partenariats extérieurs ont permis de dynamiser leur croissance et de déboucher sur quantité de solutions novatrices. Les responsables interrogés ont exprimé la nécessité d'aller au-delà d'un simple "alignement" et de gommer tout cloisonnement. Ils considèrent l'intégration du business et de la technologie

comme un impératif pour que les programmes d'innovation produisent le maximum de résultats. L'analyse économique conduite par IBM dans le cadre de l'étude confirme cette vue. Les organisations qui ont su intégrer efficacement leurs compétences business et technologiques enregistrent des performances économiques supérieures (en termes de croissance et de marge d'exploitation). De manière générale, les dirigeants d'entreprise estiment que la technologie peut jouer un plus grand rôle dans leur stratégie opérationnelle et les aider à profiter des opportunités stratégiques.

<http://www-935.ibm.com/services/fr/igs/html/cio-implications.html>

4 manières d'aborder la gouvernance informatique

Aligner le système d'information sur la stratégie de l'entreprise, c'est maîtriser des méthodes spécifiques de gestion opérationnelle, de supervision et d'audit. Les meilleures pratiques sélectionnées avec Jean-Michel Soyeux, DSI d'agfa France.

<http://solutions.journaldunet.com/dossiers/pratique/gouvernance/1.shtml>

CHU de Tourcoing : Open Source matin, midi & soir

Le troisième centre hospitalier de la métropole lilloise s'est ouvert très tôt au logiciel libre. Homéopathiques au départ, les doses sont aujourd'hui de plus en plus fortes. Et autorisent 330 000 euros d'économie tous les deux ans.

<http://solutions.journaldunet.com/0610/061023-chu-tourcoing-open-source.shtml>

Logiciels libres / Open Source

Caractérisées par leur mode de distribution comme par leur mode de développement - hautement coopératif - ces solutions sont de plus en plus répandues en entreprise. Retours d'expérience et analyses.

<http://solutions.journaldunet.com/dossiers/libre/sommaire.shtml>

Les coulisses techniques de la Documentation Française

L'envers du décor technologique de l'éditeur d'information et de livres à caractère économique et social. Des solutions métiers à la gestion de contenu, la DSI jongle entre un fonds documentaire colossal et des impératifs de vente sur Internet. Découverte.

<http://solutions.journaldunet.com/0611/061110-dsi-documentation-francaise/1.shtml>

Intel veut pousser le Web 2.0 dans les PME

Pour inciter les petites entreprises à adopter les applications Web 2.0, le fondateur s'entoure d'un intégrateur et de quatre éditeurs partenaires, dont les logiciels vont être réunis sur une seule plate-forme avec support garanti.

<http://www.zdnet.fr/actualites/informatique/0,39040745,39364601,00.htm>

TOIP : la société Tir Groupé atteint sa cible avec son centre d'appels IP

Un centre d'appels collaboratif de 40 positions, pour 25 000 euros tout compris : une aubaine pour cette PME souhaitant améliorer sa relation client. Et un meilleur choix après un premier projet "TOIP" raté. Rencontre.

<http://www.zdnet.fr/entreprise/commercial-marketing/relation-client/0,50007171,39364585,00.htm?xtor=EPR-108>

Commerçants, protégez votre site contre les maîtres chanteurs

Les attaques par déni de service contre des sites marchands sont monnaie courante. Les commerçants qui refusent de payer pour leur protection voient leurs sites devenir inutilisables, noyés sous un flux de connexions illicites. Mais il existe des moyens de se protéger.

http://www.indexel.net/1_6_4653_3_/15/89/1/Commerants_protegez_votre_site_contre_les_maitres_chanteurs.htm?origin=900

DS Smith s'emballage pour l'e-procurement

L'industriel de l'emballage a fait le choix de l'e-procurement pour ses achats non stratégiques. Et passe aujourd'hui 6 500 commandes représentant plus de dix millions d'euros.

http://www.indexel.net/1_6_4652_3_/15/90/1/DS_Smith_s_emballe_pour_l_e-procurement.htm?origin=900

Antispam : la fin de la solution miracle ?

Les systèmes antispam basés sur l'authentification de l'expéditeur se sont révélés plutôt efficaces jusqu'à présent. Mais de nombreux fournisseurs d'accès internet les utilisent désormais à grande échelle. Ils se révèlent alors être une nuisance tout aussi détestable que le spam.

http://www.indexel.net/1_20_4647_/Antispam_la_fin_de_la_solution_miracle_.htm?origin=900

S.T.I.

- Norbert Troufflard -

- A la Une : Educatec 2006

Du 15 au 17 Novembre, EDUCATEC, salon professionnel Français, de matériels, outils et services pour l'éducation et la formation reunira Porte de versailles, de nombreux exposants. EDUCATEC est un salon reconnu en France et à l'Etranger pour sa représentativité en matière d'offre d'outils, de matériels et services pour l'enseignement technique et scientifique. Il favorise les rencontres entres les professionnels et réserve une place de choix à l'actualité sur l'éducation.

Il assume son rôle de vitrine des outils pédagogiques, des matériels didactiques et des innovations technologiques. C'est un lieu d'échanges essentiel entre les nombreux acteurs professionnels.

De nombreuses conférences sont également prévues.

Télécharger le programme au format pdf

<http://www.educatec.com/store/documents/potec-tice06.pdf>

le site d'Educatec

http://www.educatec.com/scripts/publish/information.asp?code=1_OVR&language=fr

Pour le prof

- Les dossiers de Carrefour

Tous les mois, l'entreprise Carrefour met en ligne un dossier qui très souvent peut être exploité en technologie. Ces dossiers d'une grande qualité graphique et très bien documentés peuvent servir de dossiers ressources.

Les derniers dossiers proposés :

- Les textiles du futur
- La fin du "tout pétrole"
- Agir pour le développement durable
- Ces ondes qui nous entourent

<http://www.carrefour.fr/emag/infographies/>

- Imprimantes photo et vidéoprojecteurs

Un comparatif des imprimantes photos

<http://guide.journaldunet.com/categorie/5/index.shtml>

Un guide d'achat de vidéoprojecteurs

<http://guide.journaldunet.com/nouveau/7/videoprojecteur.html>

- 250 animations de formation à Open Office

Le sitsat de Montréal propose plus de 250 vidéoformations pour Open Office
<http://www.csdm.qc.ca/sitsat-mtl/openoffice/index.htm>

- Informatique : Vista le 30 janvier

Le nouveau système d'exploitation de Microsoft, Vista, ne sera pas là pour Noël. Mais Microsoft annonce que la version RTM, destinée aux fabricants d'ordinateurs, est prête. Le public pourra se procurer Vista à partir du 30 janvier.

<http://www.microsoft.com/presspass/features/2006/nov06/11-08VistaRTM.msp>

Concours

- Concours Battissiel 2007

"La construction... un univers généralement méconnu, qui recèle bien souvent des richesses de technologie et d'innovation. Un monde qui offre chaque année plus de 100 000 emplois de tous niveaux, dans des dizaines de métiers différents, dans toute la France et à l'étranger."

"Le Concours BATISSIEL offre l'opportunité aux filles et aux garçons de découvrir de manière motivante le domaine du B.T.P.. Il est ouvert à tous les élèves de collège dans le cadre de l'enseignement de la technologie ou dans celui de l'option DP 3 h en liaison avec l'enseignement de la technologie ainsi qu'aux élèves des classes de 3ème en lycée professionnel (module DP 6 h en liaison avec l'enseignement de la technologie).

"La production des élèves portera sur la conception, la réalisation et la présentation d'un objet décoratif ou utilitaire construit à base de ciment combiné ou non à d'autres matériaux dont l'usage répond aux attentes des élèves."

Date limite d'inscription : 1 décembre 2006

Le règlement du concours

<http://www.ac-poitiers.fr/rnr%5Ftechno/Batissiel/Regl-bat2007.htm>

Lycée

- ISI

De nombreux cours et TP pour les ISI à télécharger sur le site de Christophe Duporge.

<http://chris.duporge.free.fr/>

- PPE : Mesures de courant et de tension

Le but de ce projet est de pouvoir voir les performances d'une maquette de voiture radio-commandée, au niveau du courant et de la tension.

Il s'agit de mesurer la tension et le courant aux bornes du moteur afin d'en retirer, après un

trajet parcouru, deux courbes représentatives des variations de la tension et du courant lors d'un parcours quelconque.

Un PPE proposé sur le site de l'académie de Caen.

<http://www.discip.ac-caen.fr/sti/stibacs/modules.php?name=News&file=article&sid=155>

- Vérin CLIMAX à amplification mécanique en Flash

Yves FERRAGUTI nous propose une animation Flash qui présente le fonctionnement de ce vérin.

Ce système permet d'aborder la modélisation des actions mécaniques de pression d'un fluide (air et huile) sur une surface.

La traduction de l'équilibre des différents pistons permet de faire apparaître la multiplication de l'effort obtenue grâce au piston plongeur.

<http://www.mecamedia.info/>

Bibliographie

- La science et la guerre

La Responsabilité des scientifiques. Daniel Iagolnitzer, Lydie Koch-Miramond, Vincent Rivasseau. Préface de Claude Kordon. *"Science rime désormais autant avec progrès qu'avec destruction : ce livre, accessible aux non-spécialistes, décrit les armes mises au point avec l'aide de la science et leur utilisation jusqu'à aujourd'hui, aborde les liens tissés entre scientifiques et militaires, et dresse un bilan des réussites et des échecs du contrôle de l'armement, posant ainsi explicitement la question de la responsabilité des scientifiques et, plus largement, de l'humanité tout entière."*

Editions L'Harmattan

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=22147>

Enseignement agricole

- Monique Royer et Dominique Galiana -

- A la Une : Sécurité alimentaire

La journée mondiale de l'alimentation avait pour thème cette année « investir dans l'agriculture pour la sécurité alimentaire ». Souvent perçue dans les pays du Nord comme la certitude de consommer des produits sûrs, sans danger, en concordance avec la notion de sécurité sanitaire des aliments, la sécurité alimentaire est définie par la banque mondiale comme « l'accès pour tous et en tout temps à une alimentation suffisante pour une vie active et en bonne santé ». Dans cette acception, la notion s'élargit vers d'autres thèmes : l'autosuffisance alimentaire, la préservation des cultures locales, la coopération internationale, le développement des infrastructures, la lutte contre la pauvreté et l'éducation, par exemple. La solidarité, la recherche, les politiques nationales et les mouvements internationaux sont parties prenantes de cet enjeu planétaire dans le contexte de la mondialisation des échanges. Voici quelques éclairages pour aborder un problème planétaire.

Les concepts de la sécurité alimentaire présentés par la FAO:

<http://www.fao.org/docrep/003/ab788f/ab788f07.htm#TopOfPage>

La vision européenne de la sécurité alimentaire :

http://www.cirad.fr/fr/regard_sur/alimentation.php

L'équilibre alimentaire de la planète

http://www.passerelleco.info/breve.php3?id_breve=138

Nourrir la planète

<http://www.fao.org/newsroom/fr/news/2006/1000392/index.html>

Des chiffres

http://www.fao.org/faostat/foodsecurity/index_fr.htm

Pour une deuxième révolution verte

<http://www.fao.org/newsroom/fr/news/2006/1000428/index.html>

La recherche : le dossier du Cirad sur l'alimentation des villes du Sud

http://www.cirad.fr/fr/regard_sur/alimentation.php

Le recours aux investissements privés Vidéo

<ftp://ext-ftp.fao.org/video/WFD/2600-F-fr.mpeg>

L'exemple du Mali

http://www.afribone.com/article.php3?id_article=4722

Le bilan alimentaire du Sénégal

<http://fr.allafrica.com/stories/200610180491.html>

Une campagne vachement solidaire : Alimenterre

<http://www.cfsi.asso.fr/accueil.aspx?IdItem=29&IdDoc=78>

Les accords de l'Omc sur l'agriculture :

http://www.wto.org/french/tratop_f/agric_f/agric_f.htm

Les paysans se mobilisent

http://www.viacampesina.org/main_fr/index.php

Vie de la discipline

- Parents d'élèves

La FCPE organise, le 18 novembre, une journée « Enseignement agricole » de 9 heures à 17 heures à la FCPE 108-110 avenue Ledru-Rollin à Paris 11ème Contact : 01 43 57 16 16

<http://www.fcpe.asso.fr/index.php>

- Enseignement agricole : à la recherche d'un nouveau souffle ?

Un rapport d'information de la commission des affaires culturelles du Sénat, réalisé par Françoise Férat, se penche sur la place de l'enseignement agricole, « voie originale de formation » au sein du paysage éducatif français. Il présente des constats et des conclusions à deux autres rapports publiés cette année (voir numéro 75 du Café). Bien que doté d'une efficacité et d'un sens de l'innovation reconnus, l'enseignement agricole doit aujourd'hui se mobiliser pour accompagner les mutations du monde rural.

Le communiqué

<http://www.senat.fr/presse/cp20061024.html>

Le rapport

<http://www.senat.fr/rap/r06-027/r06-027.html>

Rappel numéro 75 du Café :

<http://www.cafepedagogique.net/disci/agro/75.php>

- Journée de réflexion

Dans la même optique, le SGEN organisait le 24 octobre une journée de réflexion sur le thème « Territoires ruraux et enseignement agricole : des évolutions nécessaires !" En attendant les actes, voici le programme détaillé avec le résumé des interventions

http://www.sgen-cfdt.org/actu/IMG/pdf/JR2006_territoiresruraux_notepres.pdf

Pour le prof

- Concours

Les concours de recrutement internes et externes sont ouverts.

<http://www.chlorofil.fr/metiers-recrutements/textes-reglementaires/recrutement/etablissements-publics/concours-denseignants-et-de-cpe.html>

Bibliographie

- Musique : groove rural

Kamini donne au rap son heure rurale avec un clip en ligne dont l'humour souligne le portrait rimé de la vie, pas toujours rose, dans un village picard.

<http://www.kamini.fr/home.html>

Sortir

- Est ce ainsi que les hommes mangent ?

La Cité des Sciences organise un cycle de six conférences autour des pratiques alimentaires.

Au programme :

Le 14 novembre : Géopolitique du goût - Christian Boudan, historien de l'alimentation et des cuisines

Le 21 novembre : Manger dans les sociétés d'abondance : encore une affaire de culture ? - Claude Fischler, directeur de recherche au Cnrs, co-directeur du Centre d'études transdisciplinaires sociologie, anthropologie, histoire (CETSAH)

le 28 novembre : l'évolution de nos pratiques alimentaires - Jean-Pierre Poulain, socio-anthropologue, université de Toulouse-II

Le 5 décembre : les interdits alimentaires

Le 12 décembre : histoire de la gastronomie - Anthony Rowley, historien, enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris, co-fondateur de l'Institut européen de l'histoire alimentaire

<http://www.cite->

[sciences.fr/francais/ala_cite/college/v2/html/2006_2007/cycles/cycle_227.htm](http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/college/v2/html/2006_2007/cycles/cycle_227.htm)

- A quoi sert le goût ?

Les 4èmes rencontres du Groupe de Réflexion sur l'Obésité et le Surpoids (G.R.O.S.) auront lieu le 30 novembre et le 1er décembre à Paris. Des médecins, des chercheurs (anthropologue, psychanalyste, historien, sociologue, etc.), des nutritionnistes débattront autour du goût et de son rôle dans la quête de l'équilibre alimentaire.

<http://www.gros.org/pagesgros/laviedugros.html#anchor4RG>

- Plaisir alimentaire

L'Institut Français pour la Nutrition (IFN) convie, le 12 décembre prochain à Paris, un groupe de scientifiques pour définir la notion de plaisir et répondre à la question « dans quelle mesure le plaisir alimentaire contribue-t-il ou contrarie-t-il la bonne alimentation ? ».

<http://www.ifn.asso.fr/colloque/colloque.htm>

- Vinitech

Le grand rendez-vous des professionnels du vin, à Bordeaux du 28 au 30 novembre

<http://www.bordeaux-expo.com/vinitech2006/index.asp>

- Des réflexions et des dégustations toulousaines

La Mission Agrobiosciences et le Plateau du J'Go organise un « rendez-vous intellectuel, culturel, gustatif et festif » à Toulouse . Au programme, des chroniques sur l'obésité et les jeunes, sur la sécurité des aliments, sur l'estofinado, spécialité aveyronnaise, sur les enjeux et les limites de la recherche sur la prévention des aliments par le cancer, et une table ronde sur l'AOC mouton Barèges-Gavarnie.

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=1902

- Citoyenneté : Food Force débarque en français

Conçu par le Programme alimentaire mondial, une agence de l'ONU, Food Force est un jeu, au graphisme superbe, qui simule la gestion d'une situation de crise alimentaire. A travers six séquences, les joueurs sont impliqués dans toutes les étapes de la gestion d'une crise : évaluation, transport; distribution de l'aide.

Food Force est conçu pour des enfants de 8 à 13 ans. Il les sensibilise à la faim dans le monde et à la solidarité internationale. En mai 2005, nous avons présenté ce jeu qui était alors disponible en anglais. Il vient d'être traduit et est proposé en téléchargement gratuit en français pour PC et Mac. Attention ! Il pèse près de 230 Mo.

Le jeu pourra être la base d'une réflexion sur la gestion de l'aide alimentaire qui pourra être approfondie grâce aux documents en ligne : photos, vidéos concernant des faits réels.

Food Force :

<http://www.food-force.com/fr/>

Rappel :

<http://www.cafepedagogique.net/disci/ecjs/62.php>

- Chikungunya, le retour dans l'actualité

La visite du Ministre de la Santé à la Réunion rappelle le chikungunya à notre bon souvenir.

<http://www.chikungunya.gouv.fr/>

Rappel : Florence Brochery dans la rubrique SVT du numéro 71 du Café nous signalait deux sites pédagogiques :

Sur le site de l'académie de la Réunion, un dossier complet est consacré à ce sujet. Un diaporama power point peut être téléchargé exploitable en 3ème et au lycée.

[http://www.ac-reunion.fr/pedagogie/svt/actualite/chikunguny\[... \]](http://www.ac-reunion.fr/pedagogie/svt/actualite/chikunguny[...])

Sur le site de l'académie de Créteil, des informations concernant le chikungunya ont été réunies par Philippe Tercé (I.P.R. La Réunion) à partir d'informations fournies par la DRASS, un rapport de l'IGAS et des recherches sur le net.

http://www3.ac-creteil.fr/svt/article.php3?id_article=139

- Salon international de l'alimentation

L'édition 2006 du Sial a clôt ses portes le 26 octobre. Véritable vitrine internationale de la production alimentaire, le mondial de l'alimentation fait la part belle aux innovations.

<http://www.sial.fr/fr/2006/index.html>

http://www.agriculture.gouv.fr/spip/actualites.sial2006_a6468.html

<http://www.linternaute.com/acheter/dossier/sial/index.shtml>

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=1909

Dossier spécial : Les maladies alimentaires

Organisation Mondiale de la santé, OMS

Cette page de référence propose des liens conduisant à des descriptions des activités, des rapports, des informations et des événements, ainsi qu'à des contacts et aux partenaires des différents programmes et bureaux de l'OMS travaillant sur le sujet. On trouvera également des liens vers d'autres sites Web et sujets connexes ».

http://www.who.int/topics/foodborne_diseases/fr/

Politique européenne

« Dans l'Europe d'aujourd'hui, six des sept principaux facteurs de risque de mort prématurée (pression sanguine, cholestérol, indice de masse corporelle, consommation insuffisante de fruits et légumes, manque d'activité physique, consommation excessive d'alcool) concernent la façon dont nous mangeons, buvons et nous dépensons (le seul qui figure en dehors étant le tabac). ». C'est à partir de ce constat que se déclinent les orientations européennes en matière d'alimentation et de santé publique.

http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/nutrition/nutrition_fr.htm

Rencontres du Sénat

Les premières rencontres sociales du Sénat, en octobre 2005 avait trait aux questions de santé et à la réforme de la sécurité sociale. Les actes qui en découlent fournissent des données générales sur la santé, l'opinion des français, la prévention et en particulier en matière d'obésité.

http://www.senat.fr/colloques/rencontres_sociales/rencontres_sociales.html

Guide alimentaire pour tous

La santé vient en mangeant, c'est sûr ! L'Institut National de Prévention et d'Education à la Santé tend à le prouver en proposant des habitudes alimentaires correspondant à des portraits de consommateurs, une traduction pratique et pédagogique du Programme national nutrition-santé.

http://www.inpes.sante.fr/espace_nutrition/guide/presentation/presentation.asp

Les maladies infectieuses d'origine alimentaire

La liste hygiène dresse une liste de liens à propos des maladies infectieuses d'origine alimentaire.

<http://www.liste-hygiene.org/maladies.htm>

Les obésités

Ne dites plus l'obésité, mais les obésités !

http://www.doctissimo.fr/html/nutrition/poids/obesite_differeents_types_niv2.htm

<http://spiral.univ-lyon1.fr/polycop/Endocrinologie/Endocrinologie-12.html>

<http://www.lexpress.fr/info/sciences/dossier/obesite/dossier.asp>

La prévalence de l'obésité

Un dossier de l'INSERM sur le sujet.

<http://ist.inserm.fr/BASIS/elgis/fqmr/rapp/DDD/761.pdf>

<http://www.cite->

[sciences.fr/francais/ala_cite/science_actualites/sitesactu/question_actu.php?langue=fr&id_article=6803](http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/science_actualites/sitesactu/question_actu.php?langue=fr&id_article=6803)

Le diabète NID

Tout savoir sur le diabète non insulino-dépendant.

<http://www.medecine-et-sante.com/maladiesexplications/dianoninsulinodep.html>

AVC

Un article détaillé de Wikipedia à propos des Accidents vasculaires cérébraux.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Accident_vasculaire_c%C3%A9r%C3%A9bral

Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France

Un rapport à consulter !

<http://www.sante.gouv.fr/htm/actu/nutri2000/nutri013.htm>

Quizz sur la diététique

Le site du CefaQ propose un quizz de 30 questions portant sur les notions de base en diététique. Questions auxquelles il faut répondre par vrai ou faux (cases à cocher). La correction est immédiate et les réponses commentées.

<http://www.cefaq.fr/quizzquestions.asp?quizz=5>

Fonds documentaire et pédagogique en éducation nutritionnelle

Dans le cadre du Programme national nutrition-santé, le centre de documentation de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé a sélectionné plus d'une centaine de documents décrits à partir des grilles d'analyse pour constituer un fonds documentaire et pédagogique minimum en éducation nutritionnelle. Dans un premier temps diffusé sous forme de CD, il est à présent également accessible en ligne.

http://www.manger-bouger.fr/pro/fonds_document/Ouvrez_moi.html

Arts plastiques

- Elisabeth Laurent -

- A la Une : Peintre-Analyse.com

Peintre-Analyse.com décrypte, décode les toiles des maîtres, les mouvements picturaux, les styles. *Peintre-Analyse.com analyse, dissèque, procède à l'examen minutieux des œuvres des Artistes, des Maîtres et des Grands Peintres pour vous permettre de modifier votre regard sur les toiles et sur l'art pictural en général.*

Le point de vue, la composition et le cadrage, les principes qui guident la division des toiles en différentes parties, les lignes de force, les lignes directrices, les points naturels d'intérêt des tableaux, l'orientation et la répartition de la lumière, les zones claires et obscures, les petits détails des toiles tout vous est révélé.

Nos équipes s'interrogent sur la palette de couleurs de chaque peintre et vous expose ses particularités ainsi que leur répartition sur la toile ainsi que l'harmonie et le contraste des couleurs ainsi que les effets que l'artiste a voulu réaliser. (Arcimboldo, Monet, Renoir, Murillo, Vinci, Raphaël, Michel-Ange, Turner...)

Nous ne nous contentons pas de montrer les œuvres : nous les expliquons.

Nous procédons aussi à des synthèses dynamiques sur les principaux mouvements picturaux pour vous montrer quelles sont leurs origines, ce qui les caractérise, comment ils ont évolués, quels peintres ils ont influencés ou quels artistes les ont fait avancer.

Renaissance, Maniérisme, Baroque, Rococo, Classicisme, Romantisme, Réalisme, Impressionnisme, Pointillisme, Post Impressionnisme...

Tôt ou tard chaque mouvement sera abordé.

Une bonne manière de naviguer sur le site est d'utiliser la page Histoire qui possède un Menu Interactif vers les Peintres et les Styles en indiquant la chronologie.

Les grands thèmes picturaux comme le paysage, la nature morte, le portrait, l'autoportrait, la peinture religieuse, le nu, la peinture de genre vous sont aussi expliqués ainsi que la manière dont ils ont été traités par les différentes écoles au fil du temps.

Des rubriques annexes concernant les Musées, les expositions, les galeries, les artistes peintres contemporains et leurs œuvres vous sont aussi proposés.

<http://www.peintre-analyse.com/>

Vie de la discipline

- Commémoration de René Char

L'année 2007 verra le centenaire de la naissance de René Char. Le ministère s'associe à l'événement. "Tout au long de l'année Char, l'esprit d'exploration et d'invention pourra se donner libre cours autour des trois directions précitées de l'histoire, des arts et de la philosophie. C'est pourquoi un appel d'offre national sera lancé dans les académies pour susciter les projets dans leur variété. L'occasion sera aussi donnée d'initier des projets plus ponctuels ou spécifiques. Toutes les formes de projet, du plus modeste au plus élaboré, ont

droit de cité dans le centenaire Char. Les professeurs seront invités à se rapprocher des corps d'inspection et des délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle pour les faire connaître". Notamment, le Printemps des poètes aura pour thème "Lettera amorosa". Des outils pédagogiques sont prévus.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/38/MENE0602527C.htm>

- Pour une politique territoriale d'éducation artistique et culturelle

Un colloque national "Pour une politique territoriale d'éducation artistique et culturelle" aura lieu à Amiens les 23 et 24 novembre 2006.

Organisé en partenariat avec l'anrat, la Maison de la culture d'Amiens, Amiens Métropole, le Conseil général de la Somme, le Conseil régional de Picardie, l'Académie d'Amiens et la Direction régionale des Affaires culturelles de Picardie, il rassemblera les acteurs représentatifs de l'ensemble des intervenants professionnels (artistes, responsables culturels et éducatifs, formateurs...) et des décideurs (Etat, collectivités territoriales) engagés dans des politiques d'éducation artistique et culturelle de territoire.

http://www.education.arts.culture.fr//index.php?option=com_content&task=view&id=401&Itemid=40

- Symposium européen et international de recherche

A l'initiative des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale, le Centre Pompidou accueillera les 10, 11 et 12 janvier 2007 un symposium de recherche sur l'évaluation des effets de l'éducation artistique et culturelle.

Une cinquantaine de chercheurs européens et internationaux seront réunis pour confronter leurs travaux et procéder à un état des lieux des résultats obtenus et des recherches en cours. De nombreux arguments sont régulièrement invoqués pour promouvoir la place de l'éducation artistique et culturelle dans les politiques éducatives. Elle aurait notamment des effets positifs sur le développement cognitif et la réussite scolaire des enfants, l'acquisition de certains traits de personnalité et de compétences sociales, la créativité, la capacité d'initiative et l'esprit d'entreprise, la réduction des inégalités entre les résultats scolaires des enfants favorisés et défavorisés, la construction de l'identité culturelle de chacun et l'ouverture aux autres cultures. Autant d'arguments qui reflètent la diversité des objectifs assignés à l'éducation artistique et culturelle et celle des contextes culturels dans lesquels elle s'inscrit.

http://www.education.arts.culture.fr//index.php?option=com_content&task=view&id=378&Itemid=40

Pour le prof

- Une rentrée en Images

le CRDP d'Aix-Marseille et les Rencontres d'Arles ont mis en ligne un site pédagogique "Une Rentrée en Images". Les professionnels de l'éducation et de la culture, plus spécifiquement ceux en charge d'activités pédagogiques liées à l'image, seront intéressés par ce site qu'ils peuvent consulter mais aussi alimenter.

"Chaque année, l'opération pédagogique Une Rentrée en Images invite les élèves des

académies d'Aix-Marseille, de Montpellier et de Nice à une découverte de l'image, à travers visites d'expositions et rencontres avec des artistes invités lors des Rencontres d'Arles.

Les projets de classe, les ateliers de pratiques photographique, les échanges avec l'enseignant, de retour en classe, irriguent d'images l'année scolaire et incitent les élèves à se forger une opinion sur les images qui les entourent au quotidien.

Prolongement de l'opération, le site pédagogique Une Rentrée en Images, réalisé par Les Rencontres d'Arles et le Centre Régional de Documentation Pédagogique d'Aix-Marseille, est un outil d'information et d'échange pour les enseignants et les acteurs culturels engagés dans des projets d'éducation à l'image. Notre souhait est que l'opération Une Rentrée en images soit ainsi un support et un fil rouge pour des projets de classes tout au long de l'année.

Le site Une Rentrée en Images s'inscrit pleinement dans la recherche et le témoignage pédagogique et offre son espace d'exposition virtuel aux productions des établissements scolaires : écoles, collèges, lycées.

Il accompagne les enseignants et leurs partenaires : fiches de lecture d'image, sélection de ressources, informations pratiques.

Le site puise ces références dans l'image photographique artistique, grâce notamment aux Rencontres d'Arles, l'une des structures culturelles nationale de référence en la matière.

Depuis plusieurs années le directeur artistique, François Hebel, et ses invités ont voulu inscrire ce festival dans la photographie contemporaine sans exclusive de genre : de la photographie plasticienne à la photographie de reportage les classes participantes à une Rentrée en Images ont pu depuis maintenant trois ans se confronter à une grande variété d'images.

<http://unereentreenimages.crdp-aix-marseille.fr/>

- Rencontres autour d'une oeuvre

Le CRDP de l'Académie de Créteil renouvelle les rencontres DE VISU, destinées à favoriser les échanges entre le monde de l'art et les enseignants.

L'idée repose sur une programmation de deux à trois rencontres par trimestre dans un lieu culturel entre enseignants, artistes, critiques, responsables culturels, autour d'une oeuvre, liée à une problématique spécifique ou à un croisement de notions afin de mieux se saisir de perspectives pédagogiques.

Ces rencontres, gratuites, sont destinées aux enseignants de l'académie de Créteil.

Un dossier est en outre disponible en ligne après chaque rencontre.

<http://www.crdp.ac-creteil.fr/artecole/de-visu>

Concours

- Septième édition du concours « Des mots pour voir »

La nouvelle édition du concours est ouverte. Elle prend cette année pour support un ensemble de photographies prises par les étudiants de l'atelier photo de l'École nationale des Arts Décoratifs. À travers les différentes catégories proposées, le concours est ouvert aux jeunes de 13 à 20 ans. Il s'agit, comme les années précédentes, de stimuler l'écriture inventive à partir du langage universel qu'est l'image. Cette année, en plus des nombreux prix offerts aux lauréats, la série complète des cédéroms édités par les éditions Cadmos sera offerte au CDI

des établissements dont au moins 15 élèves d'une même classe auront participé au concours.
Tous les renseignements et les formalités d'inscription.
<http://www.imageimaginaire.com/aide-concours-2006.htm>

Primaire

- Comment l'art vient aux enfants ?

L'Observatoire de la petite enfance et l'INRP en partenariat avec Le Monde de l'éducation organisent le 29 novembre à Vitry (94) un séminaire sur l'éducation artistique dans l'enseignement primaire.

Contact : contact@observatoire-enfance.org

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/collmat/>

- Le musée des enfants

Né en 2000 à l'initiative d'un professeur suisse, Christophe Roux, "le musée des enfants" invite les enfants à écrire sur des œuvres d'art. Une façon active et sympathique de faire découvrir le patrimoine artistique aux élèves.

<http://www.museedesenfants.ch/>

Education musicale

- François Jarraud -

- A la Une : Des lycéens sur Radio Classique

Retenez vos mardis à partir du 21 novembre. En partenariat avec l'Education nationale, Radio Classique consacra une fois par mois une journée spéciale aux jeunes mélomanes. Encadrés par les professionnels de Radio Classique, des lycéens, depuis leur établissement, participeront à la programmation de la journée et réaliseront deux émissions d'une heure.

<http://www.education.gouv.fr/cid4158/lancement-de-l-operation-radio-classique-lyceens.html>

Pour le prof

- L'éducation nationale sans éducation musicale ?

"A-t-on jamais vu quiconque qui ait pris goût à la musique... grâce à l'enseignement musicale de l'Education nationale ? Personne ne l'a jamais vu. Tous les enfants, tous les adolescents qui découvrent le plaisir de la musique le font par d'autres voies". Il n'y aurait rien à redire à cette charge si elle n'était signée d'un inspecteur général Philippe Barret.

Dans un livre publié en septembre, "La République et l'école", très logiquement, il préconise la suppression de l'éducation musicale. *"Un honnête flûtiste, un pianiste moyen est mieux à même de faire partager sa passion qu'un brillant agrégé de musique. Confier cette responsabilité aux collectivités locales, c'est avoir l'assurance qu'on mobilisera plus de moyens".*

Ce qui ne l'empêche pas de souhaiter que l'éducation musicale ne soit plus une discipline obligatoire. *"L'idée qu'on puisse acquérir une culture artistique à raison d'une heure hebdomadaire est sans fondement. De même est-il stupide de vouloir imposer cette culture".* Les gamins des cités ne méritent sans doute que les programmations des radios Jeunes...

- Capes Agrégation

Les rapports des jurys de l'agrégation interne et du capes 2006 sont mis en ligne sur Educnet.

<http://www.educnet.education.fr/musique/index.htm>

- Musique et technologie

L'Ircam accueillait les 16 et 17 juin, un séminaire intitulé : « Musique et technologies – recherche et pédagogie » auquel étaient conviés des personnels de l'éducation nationale et du ministère de la culture (Vincent Maestracci, IGEN, Catherine Giffard direction de la musique et de la danse, André Santelli, Ircam, de nombreux IA-IPR, des Iante, des professeurs d'éducation musicale, des professeurs de conservatoire)

De nombreuses interventions ont porté sur l'état de la recherche dans les domaines de la création, de l'écoute et de la pédagogie musicale. Notamment le projet "Semantic Hi-Fi" d'une nouvelle catégorie de chaînes Hi-Fi offrant des fonctions de manipulations avancées. Le séminaire a également travaillé sur la spatialisation dans l'histoire de la musique en utilisant des outils logiciels. Un autre thème abordé a été le son dans les jeux vidéos, un univers très fréquenté par nos élèves. L'académie de Montpellier publie un compte-rendu passionnant de ces journées.

<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/Disciplines/musique/academique/infos/stages/ircam/ircam.htm>

- WTunes

Présenté sur le site académique lyonnais, Cipoo est un site de partitions gratuites proposant WTunes, un enregistreur permettant de passer du Wav au midi.

http://www.cipoo.net/wtune_e.html

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/musique/dannuair.html>

- Mino 2006

Pour sa 4ème édition, le Festival Mino fait découvrir de nouveaux artistes qui se consacrent avec brio au jeune public. Le Festival, organisé par l'Adami et les Jeunesses musicales de France aura lieu du 18 au 23 décembre à Paris. Mais dès maintenant on peut découvrir les artistes sur le site Internet ou sur le cédérom diffusé par la Fnac et Bayard musique. Histoire de régaler les jeunes oreilles.

<http://www.mino.fr>

- Les stages musicaux de la Cité de la musique

Et si on profitait des vacances pour jouer de/avec la musique ? La Cité de la musique propose des stages d'initiation aux instruments de musique du monde aux enfants à partir de 4 ans. En 3 jours, ils observent puis construisent un instrument qu'ils emporteront. Ils sont initiés au jeu de certains instruments : gamelan indonésien, tabla indien, percussions africaines etc.

A découvrir également de nouvelles activités : la fanfare (pour les 7 – 11 ans), le jeu de l'oie musical (4-6 ans) ou les guitares éclectiques (7-11 ans).

Le programme

<http://www.cite-musique.fr/>

Collège

- Progressions

Eric Michon, IPR, propose une réflexion sur la construction d'une progression au collège. A voir également des propositions de construction de séquences.

http://www.ac-orleans-tours.fr/musique/fiches_pédago_collèges.htm

- Aménager une salle d'éducation musicale

Christophe Grossi donne à voir l'organisation de la salle d'éducation musicale de son collège. A noter : en changeant le mobilier, il a dégagé un vaste espace vide qui permet de pratiquer, par exemple, le chant. *" Je constate tous les jours que les élèves y viennent avec plaisir car ces murs dégagent une certaine chaleur. On y est bien".*

<http://www.ac-nice.fr/musique/pedagogique/sallemusique/sallemusiquek.htm>

- Purple Haze en 3ème

Une belle étude de Purple Haze en 3ème élaborée par Denis Dussartre : fiche élève, tablature etc.

<http://www.discip.ac-caen.fr/musique/index.php?page=purple>

- Le Musicien intervenant

Le site de Yann Bonnac s'adresse à toutes les personnes intéressées par l'éducation musicale à l'école maternelle et primaire. On appréciera également sa banque de chansons et comptines : une trentaine de titres différents avec partition.

<http://perso.orange.fr/musicienintervenant/>

Lycée

- Le bac 2007

Le dossier pédagogique de l'académie d'Orléans-Tours propose des documents pédagogiques sur Jimi Hendrix et Xu Yi.

<http://www.ac-orleans-tours.fr/musique/bac%202007.htm>

- Numéro spécial de L'éducation musicale

Ouvert par un éditorial de Vincent Maestracci (IG), ce numéro spécial de L'éducation musicale est tout entier dédié au bac 2007.

http://www.editions-beauchesne.com/product_info.php?cPath=108&products_id=642

- Chroniques lycéennes

On connaît maintenant les titres sélectionnés cette année pour l'excellent concours des "Chroniques lycéennes". On trouve sur le cédérom des artistes de la nouvelle chanson francophone : Arianne Moffat, Abd al Malik, Dominique A, Marrie Cherrier, Nil 1 nilotr, Hervé Esno, Diam's, Hocus Pocus, Renan Luce etc. Le cédérom parviendra fin novembre.

<http://crdp.ac-amiens.fr/internotes/>

Cinéma - Audiovisuel

- François Jarraud -

Pour le prof

- 14ème Festival de vidéo amateur de Lorient

"Demain j'arrête !". Drôle de thème. C'est celui du 14ème Festival vidéo amateur de Lorient. Organisé par la Médiathèque de Lorient et le CDDP du Morbihan, il invite les élèves et le public à proposer des courts métrages (7 minutes au maximum) jusqu'au 7 mai. Un prix Scolaire récompensera les meilleurs travaux d'élèves.

<http://www2.ac-rennes.fr/crdp/56/actu/concours/festivideo/accueil.htm>

- ABC Caméra

L'association ABC Caméra propose des formations à l'analyse de journaux télévisés et la réalisation de fictions pour les publics scolaires.

<http://www.abc-camera.com/index.php?lien=ecolimage>

E.P.S.

- François Jarraud -

- A la Une : Enseigner le Boxe en établissement : Une innovation dans le 93 : les katas d'Acqua

Je suis professeur d'E.P.S, entraîneur national et ancien boxeur de haut niveau. Je mène depuis une trentaine d'années une réflexion méthodique sur l'utilisation du support pédagogique et sportif boxe anglaise. C'est pour moi l'alibi de développement de compétences spécifiques (une gestuelle affinée, coordination, équilibre...) et des savoirs faire sociaux (coopération, entraide, observation, mixité...).

Face à la puissance des stéréotypes, j'utilise les représentations tronquées de mes élèves à travers des enchaînements codifiés de gestes sportifs spécifiques (les « Katas d'Acqua ») avec ou sans matériel ! Le Noble Art retrouve là ses fondamentaux originaux et devient un complément éducatif.

Aspects institutionnels

Il faut savoir que, de toutes les boxes, seule « l'anglaise » est au programme olympique. Cette discipline est un sport de combat d'évitement et de percussion. Le but, pour le pratiquant, est de toucher sans être touché ; de s'imposer par sa stratégie. Il se crée une tactique pour anticiper et contrecarrer les actions adverses.

Malgré son histoire séculaire et nos nombreux champions, la boxe peine à s'enseigner dans nos établissements. Elle est absente, par exemple, des examens nationaux d'EPS. L'assaut de boxe est sans violence et totalement sécurisé, or, trop peu d'enseignants programme cette activité dans leurs cycles.

Cet apriorisme résulte d'une crainte compréhensible des professeurs et des chefs d'établissements. Il est vrai que certains journalistes et télévisions ont fait leurs « choux gras » sur un sport spectacle bien éloigné de nos pratiques de terrain et de nos principes.

Enseigner la boxe

Cependant, cela fait dix années que j'enseigne cette activité, dès le mois de septembre, tous les premiers trimestres et c'est une véritable réussite ! Comme tous mes collègues, je n'ai eu aucun accident à déplorer. Nous constatons que du climat des classes se dégage un profond respect et que la relation professeurs élèves ne s'en porte que mieux.

Proposer la boxe, en plus du dévouement dont l'adolescent a besoin, c'est partir des représentations de nos élèves pour mieux les transformer. En effet, ils se font une image, un peu comme la majorité de nos concitoyens, du « K.O. », de la violence gratuite... et de la prédominance de la force ! Or, après les premières séances, organisées autour de l'évitement, du contrôle, de la ruse, du réflexe, les élèves évoluent, agissent en sécurité et découvrent l'existence de l'autre (le partenaire, l'arbitre, le professeur, la décision, le Fair-play...). Comportement opposé à celui exprimé durant la récréation !!

Une innovation dans le 93

Au collège Jean Moulin d'Aubervilliers, j'ai créé une section sportive « intégrative » de boxe

éducative, suite à la demande des inspecteurs généraux, pour lutter contre la violence scolaire. Pour notre établissement c'est un moyen d'action éducative en direction des élèves difficiles ou en difficultés. Pour les élèves, c'est l'occasion d'acquérir un haut niveau de maîtrise de l'activité à travers les passages des « katas d'Acqua » (équivalents des passages de grades). La compétition n'est pas ma finalité, ni une obligation pour mes élèves. Les mercredis de 13h à 15h lors de l'entraînement de la section boxe, il y a un échange intéressant avec d'autres élèves des collèges avoisinants. Nous programmons des entraînements communs et des assauts interclasses. Ces journées favorisent la communication, l'échange, la découverte et le respect d'autrui.

L'utilisation de la boxe m'a semblé tout naturelle et mon projet pédagogique, dans mes classes, intègre de nombreux facteurs sociaux. Ma connaissance du haut niveau m'a permis d'élaborer une progression technique et des séances adaptées. Je vous invite à vous rendre sur le site de mon établissement (www.rjma93.net).

Le puriste que je suis, est toujours ébahi par les possibles, les réussites et la virtuosité des élèves. Il en va quelque fois de l'inné !! Ces jeunes, tournés le plus souvent vers d'autres sports, s'expriment et s'épanouissent dans ce nouveau concept ludique.

Cette dynamique, ces outils, ce savoir-faire gagneraient à être transmis en formation, à nos nouveaux collègues des collèges « ambition réussite ». Espérons que la hiérarchie l'autorise.... !

René Acquaviva

Professeur d' E.P.S

Collège Jean-Moulin à Aubervilliers

Le site de la section :

<http://www.rjma93.net/Boxe/>

Pour le prof

- Une feuille tableur

Un bon tutoriel pour découvrir l'utilisation du tableur et fabriquer sa feuille de calcul.

http://www.ac-poitiers.fr/eps/tice/tableur_k/index.htm

- Le Run and Bike

"L'activité consiste à alterner des phases où l'on est cycliste et d'autres où l'on court à côté de son vélo tout en le poussant par la selle". C'est le "Run and Bike" une nouvelle activité physique proposée par Jean-Luc Dourin. Intérêt : "Alterner la course et le vélo selon ses sensations permet de varier le type d'effort. On peut se laisser rouler, rafraîchi par le « vent vitesse », franchir la petite côte en courant... Le coureur débutant ou fatigué peut doser la proportion de course et de vélo à son niveau. Le sportif de bon niveau peut réaliser ainsi des séances de récupération ou de développement en transposant ses méthodes (vite- lent-vite,

fractionné, Fartlek...)". Inconvénient : les risques liés à la circulation automobile.
<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/eps/donnees/envoi%202006/SOLO%20RUN.pdf>

- Jonglerie

Le site de Thierry Bottaro déménage mais reste un des grands lieux pour jongler avec 1 ou 2 diabolos.

<http://www.2diabolos.com>

- Enseigner la voile

Réalisé à destination des moniteurs et des enseignants parla Fédération française de Voile, le DVD "Enseigner la voile" présente les fondamentaux de l'activité : la météo, la sécurité, l'environnement.

http://www.ffvoile.net/ffv/public/developpement1/enseignement_dvd.htm

Collège

- L'oral

Une réflexion pédagogique et des exemples de situations pédagogiques pour développer les pratiques orales au collège. Le document est réalisé par des enseignants de plusieurs disciplines dont l'EPS.

<http://pole-pedagogique.ac-versailles.fr/IMG/pdf/oralmj2.pdf>

- Le collège Rostand

Réalisé par P. Bourdon, le site EPS du collège de Marquise propose un panel de projets et notamment des illustrations vidéos en escalade.

<http://epsrostand.free.fr/>

Lycée

- Référentiels des bacs

Tous les référentiels des bacs généraux, technologiques et professionnels.

http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/article.php3?id_article=178

http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/article.php3?id_article=176

L'Ours

Le Collectif des rédacteurs :

Caroline d'Atabekian, Jacques Aureillan, Mohammad Bakri, Gardy Bertili, Chantal Boitel, Martine Bondon, Claude Bordes, Jean-Luc Bouko, Florence Brochery, Françoise Cherbe, Christine Colomer, Bruno Devauchelle, Béatrice Dirou, Gustave Dias, Audrey Fontalirant, Marie Fontana-Viola, François Gadeyne, Dominique Galiana, Stéphane Goze, François Jarraud, Gabrielle Lamotte, Fanny Lascroux, Pierre-Marie Lasseron, Elisabeth Laurent, Philippe Lavergne, Stéphanie Leschiera, Marc Lohez, Jean-Pierre Meyniac, Didier Missenard, Karine Petit, Serge Pouts-Lajus, Patrick Pasquier, Patrick Picard, Blandine Raoul-Réa, Jean-Philippe Raud-Dugal, Christine Reymond, Monique Royer, Driss Sabri, Franck Sauvage, Alain Téfaïne, Hervé Touron, Norbert Troufflard.

Directeur de publication : François Jarraud

(c) copyright Le Café pédagogique - Association coopérative pour l'information et l'innovation Pédagogique – Novembre 2006
Reproduction interdite - Tous droits réservés.

Abonnement / Désabonnement :

<http://www.cafepedagogique.net/mailling.php>